



AIDE POUR LE COMMERCE

Examen global

2019

Soutenir la diversification
et l'autonomisation
économiques

3-5 JUILLET 2019

RAPPORT RÉSUMÉ

Table de Matières

Avant-propos du Directeur général	8
Remerciements	9
Répartition des participants inscrits	10

JOUR 1. 3 JUILLET 2019

SÉANCE 1: Séance plénière – «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Organisateur: Organisation mondiale du commerce.....	12
SÉANCE 2: Séance thématique – «Saisir les possibilités de diversification économique Organisateur: Organisation mondiale du commerce»	26
SÉANCE 3: Séance thématique – «Comment le commerce au XXI ^e siècle peut-il contribuer à réduire les inégalités hommes-femmes?». Organisateur: Organisation mondiale du commerce	30
SÉANCE 4: Activité parallèle – «Aide à la transformation numérique». Organisateur: Afrique du Sud	33
SÉANCE 5: Activité parallèle – «Créer et prendre en compte la valeur à l'origine: le tourisme comme moteur d'une diversification économique inclusive et durable». Organismes: Organisation mondiale du tourisme, Centre du commerce international, Banque européenne pour la reconstruction et le développement.....	36
SÉANCE 6: Activité parallèle – «Renforcement des capacités commerciales en Zambie: étude de cas sur l'appropriation par les pays et la coordination des donateurs». Organismes: Bureau du Représentant des États-Unis. Agence des États-Unis pour le développement international	39
SÉANCE 7: Pôle développement – «Faciliter le commerce: comment promouvoir la coopération réglementaire par le biais des OTC/SPS». Organismes: Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du commerce	41
SÉANCE 8: Séance thématique – «Commerce électronique: Possibilités et défis pour les pays en développement». Organisateur: Groupe africain	43
SÉANCE 9: Séance thématique – «Le financement du commerce». Organisateur: Organisation mondiale du commerce	46
SÉANCE 10: Activité parallèle – «L'équation de l'emploi: mobiliser l'Aide pour le commerce pour favoriser un investissement et des emplois durables». Organisateur: Allemagne	49
SÉANCE 11: Activité parallèle – «Le financement du tourisme dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030». Organisateur: Organisation mondiale du tourisme	52
SÉANCE 12: Pôle développement – «Le commerce et l'élimination de l'extrême pauvreté». Organismes: Organisation mondiale du commerce, Groupe de la Banque mondiale.....	56
SÉANCE 13: Activité parallèle – «Du champ au client: libérer le potentiel des femmes pour garantir la durabilité dans les CVM». Organismes: Finlande, Centre du commerce international, Irlande, Royaume-Uni	58
SÉANCE 14: Activité parallèle – «Le commerce des connaissances aujourd'hui: repenser le lien entre la propriété intellectuelle, le commerce et le développement». Organisateur: Organisation mondiale du commerce.....	61
SÉANCE 15: Activité parallèle – «Financer l'industrialisation numérique». Organisateur: Afrique du Sud	65
SÉANCE 16: Activité parallèle – «Le commerce au service de la paix par l'accession à l'OMC: possibilités pour le secteur privé». Organismes: Groupe G7+ des accessions à l'OMC, Pays-Bas	68
SÉANCE 17: Pôle développement – «Utiliser les services pour le développement: politiques et perspectives». Organismes: Banque asiatique de développement, Institut de la Banque asiatique de développement.....	70

SÉANCE 18: Séance plénière – «Coopération Sud-Sud et triangulaire: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Organisateur: Organisation mondiale du commerce.....	72
SÉANCE 19: Activité parallèle – «Diversification de l'économie et accroissement des exportations en Angola». Organisateur: Angola.....	76
SÉANCE 20: Activité parallèle – «Surmonter la fracture numérique: résoudre les difficultés pratiques pour développer le commerce numérique». Organismes: Représentation permanente du Royaume des Pays-Bas, Représentation permanente du Bénin auprès de l'OMC.....	77
SÉANCE 21: Activité parallèle – «Intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans la facilitation de l'Aide pour le commerce: outils existants et enseignements tirés dans le cadre de la facilitation de l'Aide pour le commerce». Organismes: Ministère suédois des affaires étrangères, Agence suédoise de coopération pour le développement international, Organisation mondiale des douanes.....	80
SÉANCE 22: Activité parallèle – «Facilitation allégée (2.0)». Organismes: Forum économique mondial, Australie, Danemark.....	84
SÉANCE 23: Activité parallèle – «Promouvoir l'intégration régionale par les chaînes de valeur des MPME». Organisateur: Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).....	87
SÉANCE 24: Pôle développement – «Rapport 2019 sur le développement des chaînes de valeur mondiales». Organismes: Organisation mondiale du commerce (OMC), Groupe de la Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Institut des économies en développement – Organisation japonaise du commerce extérieur (IDE-JETRO), University of International Business and Economics.....	90
SÉANCE 25: Séance axée sur une région – «Afrique: soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Organisateur: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).....	92
SÉANCE 26: Séance régionale – «Asie et Pacifique: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Organisateur: Banque asiatique de développement.....	97
SÉANCE 27: Séance régionale – «Amérique latine et Caraïbes: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Organisateur: Banque interaméricaine de développement.....	101
SÉANCE 28: Séance régionale – «Banque islamique de développement: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Organisateur: Banque islamique de développement.....	105
SÉANCE 29: Séance thématique – «Femmes entrepreneurs: traduire la Déclaration de Buenos Aires dans la réalité». Organisateur: Organisation mondiale du commerce.....	108
SÉANCE 30: Séance thématique – «Mettre le commerce électronique au service de tous». Organismes: Belgique, Centre du commerce international, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Groupe de la Banque mondiale.....	111
SÉANCE 31: Activité parallèle – «Stratégie d'intégration du commerce 2019-2023 du Cambodge». Organisateur: Cambodge.....	114
SÉANCE 32: Activité parallèle – «Diversification des exportations dans les PMA fragiles: Action pour la paix et la réduction de la pauvreté». Organismes: Cadre intégré renforcé et Programme des Nations Unies pour le développement.....	117
SÉANCE 33: Activité parallèle – «Intégration économique au Maghreb: une source inexploitée d'Aide pour le commerce et de croissance». Organisateur: Fonds monétaire international.....	120
SÉANCE 34: Activité parallèle – «De l'aide à l'investissement: soutenir la diversification économique et l'industrialisation en Afrique». Organismes: Mission permanente du Japon auprès des organisations internationales à Genève, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.....	123
SÉANCE 35: Pôle développement – «Adopter une approche commune aux secteurs public et privé pour faciliter les échanges dans les PMA». Organismes: Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, Cadre intégré renforcé.....	126

SÉANCE 36: Activité parallèle – «Sport, commerce et autonomisation économique des femmes». Organisateur: Organisation mondiale du commerce.....	128
SÉANCE 37: Réception	132
JOUR 2. 4 JUILLET 2019	
SÉANCE 38: Activité parallèle -Petit déjeuner de travail – «Aide au commerce inclusif: étendre les avantages du commerce pour réduire la pauvreté». Organisateur: World Vision Australia	134
SÉANCE 39: Activité parallèle - Petit déjeuner de travail «L'importance du commerce inclusif: comment le Canada fait avancer les priorités en matière d'Aide pour le commerce dans le cadre de sa politique d'aide internationale féministe». Organisateur: Affaires mondiales Canada.....	137
SÉANCE 40: Activité parallèle -Petit déjeuner de travail – «Le commerce numérique en Afrique – Conséquences pour l'inclusion et les droits de l'homme». Organismes: Commission économique pour l'Afrique, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Friedrich-Ebert-Stiftung	139
SÉANCE 41: Séance plénière – «Diversification économique et économie bleue: quel rôle peut jouer un Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche?». Organisateur: Organisation mondiale du commerce.....	141
SÉANCE 42: Activité parallèle – "Intégrer l'Asie centrale dans l'économie mondiale par les transports durables et la facilitation des échanges». Organismes: Commission économique des Nations Unies pour l'Europe – Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA), Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique	146
SÉANCE 43: Activité parallèle – «Favoriser la compétitivité et l'inclusion économique des pays en développement sans littoral dans le commerce mondial par la facilitation des échanges». Organismes: Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS), Paraguay	149
SÉANCE 44: Activité parallèle – "Deuxième phase de l'Initiative Aide pour le commerce pour les États arabes: comment renforcer la participation des pays arabes grâce aux chaînes de valeur stratégiques?». Organisateur: Société islamique internationale de financement du commerce.....	151
SÉANCE 45: Activité parallèle – "Femmes de PMA qui réussissent dans le commerce international: construire un commerce fondé sur l'égalité hommes-femmes». Organismes: Cadre intégré renforcé, Alliance mondiale des professionnels du commerce (GTPA).....	156
SÉANCE 46: Séance thématique – "Facilitation des échanges: interconnexion des réseaux de corridors pour un commerce inclusif et la diversification de l'économie». Organismes: Royaume-Uni, Canada, TradeMark East Africa (TMEA)	160
SÉANCE 47: Activité parallèle – "Au-delà des mesures SPS et des OTC: les défis du marché vert». Organismes: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Mission permanente de l'Équateur auprès de l'OMC, Fair Trade Advocacy Office	164
SÉANCE 48: Activité parallèle – «Stratégie d'Aide pour le commerce pour le Pacifique 2020-2025». Organisateur: Secrétariat du Forum des îles du Pacifique.....	167
SÉANCE 49: Pôle développement – «L'économie selon les femmes». Organismes: Centre du commerce international, Center for Economic and Policy Research, Institut universitaire européen.....	170
SÉANCE 50: Activité parallèle – «La participation accrue des femmes au commerce grâce aux progrès technologiques dans l'agriculture». Organismes: Finlande, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	173
SÉANCE 51: Activité parallèle – «Coopération UE-ACP en matière de commerce et de développement: Révolutionner la diversification et l'autonomisation économiques». Organismes: TradeCom II Programme, ColeACP, CTA – Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE, Commission européenne	177
SÉANCE 52: Activité parallèle – «Intensification des efforts dans le Pacifique: approches australiennes de l'Aide pour le commerce». Organisateur: Australie.....	180

SÉANCE 53: Activité parallèle – «Promouvoir la facilitation du commerce numérique et durable aux fins de la diversification des échanges et du développement inclusif». Organisateur: Commissions régionales de l'ONU	182
SÉANCE 54: Activité parallèle – «Commerce électronique + accessibilité: Expériences s'agissant d'ajouter le haïnon manquant». Organisateur: Taipei chinois	185
SÉANCE 55: Séance thématique – «Infrastructure qualité pour le commerce: meilleure qualité, meilleur commerce». Organismes: Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce	187
SÉANCE 56: Activité parallèle – «Utiliser la facilitation des échanges pour renforcer l'intégration régionale: expérience de l'Asie et de l'Afrique». Organisateur: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	190
SÉANCE 57: Activité parallèle – «Chaînes de valeur: potentiel et instruments commerciaux, économiques et technologiques». Organisateur: Groupe africain	193
SÉANCE 58: Activité parallèle: «Briser les cloisonnements pour soutenir la diversification et l'autonomisation économiques: pays en développement et PMA». Organismes: Suède, Tanzanie, CUTS International Genève	195
SÉANCE 59: Activité parallèle: «Vanuatu: se préparer à sortir de la catégorie des PMA – Risques et possibilités». Organismes: Ministère du tourisme, du commerce et des affaires intérieures du Vanuatu	198
SÉANCE 60: Pôle développement – «Soutenir le développement grâce aux accords commerciaux et d'investissement: expérience du Canada». Organismes: Affaires mondiales Canada, CowaterSogema	201
SÉANCE 61: Séance plénière – «Sortie de la catégorie des PMA: soutenir le développement inclusif et durable des pays qui changent de statut». Organisateur: Organisation mondiale du commerce	203
SÉANCE 62: Activité parallèle – «Ajout de valeur: Infrastructure qualité pour le développement durable». Organismes: Secrétariat d'État à l'économie, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	207
SÉANCE 63: Activité parallèle – «Renforcer les chaînes de valeur durables: Le rôle de l'Aide pour le commerce». Organismes: Commission européenne, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Centre du commerce international, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe ...	212
SÉANCE 64: Activité parallèle – «Nigéria-KOWGO: Solutions numériques locales aux fins de la réalisation des ODD, du commerce et de l'autonomisation des femmes». Organismes: Ministère fédéral du commerce et de l'investissement, Nigéria, initiative WAHDI (Women Arise Development and Humanitarian Initiative)	216
SÉANCE 65: Séance thématique – «Investir dans les capacités SPS pour un commerce sûr et un développement durable». Organisateur: Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)	219
SÉANCE 66: Activité parallèle – «De l'Aide pour le commerce au renforcement des capacités du côté de l'offre dans les pays ACP: enseignements tirés des partenariats». Organismes: Organisation internationale de la francophonie, Secrétariat ACP, Secrétariat du Commonwealth, Organisation professionnelle des industries cotonnières et textiles de l'Afrique de l'Ouest, Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar	221
SÉANCE 67: Activité parallèle – «Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal: Connectivité et facilitation des échanges». Organismes: CUTS International, Banque asiatique de développement	226
SÉANCE 68: Activité parallèle – «Réaliser la transformation économique et sociale de la Guinée». Organisateur: Guinée	229
SÉANCE 69: Séance thématique – «L'Aide pour le commerce: un moyen de renforcer la résilience climatique». Organismes: Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union européenne	230
SÉANCE 70: Activité parallèle – «Facilitation des échanges et Objectifs de développement durable: Rechercher les synergies et renforcer les liens». Organisateur: Bureau des petits États du Commonwealth à Genève	232

SÉANCE 71: Activité parallèle – «Le commerce électronique dans les pays francophones: stratégies adoptées et implications pour le développement inclusif». Organismes: Organisation internationale de la francophonie, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	234
SÉANCE 72: Activité parallèle – «Résoudre les difficultés d'accès aux marchés dans le commerce régional». Organisme: Marché commun de l'Afrique orientale et australe	237
SÉANCE 73: Activité parallèle – «Faciliter le commerce dans l'ère numérique: implications pour les douanes». Organisme: Organisation mondiale des douanes.....	239
SÉANCE 74: Pôle développement – « Le commerce inclusif en Afrique: Perspective comparative de la Zone de libre-échange continentale africaine ». Organismes: Commission économique de l'ONU pour l'Afrique, Organisation de coopération et de développement économiques.....	241
SÉANCE 75: Séance thématique – «Promouvoir des énergies abordables et renouvelables pour tous: la contribution du commerce et de l'infrastructure de qualité à la transition verte». Organismes: Organisation mondiale du commerce, Agence internationale pour les énergies renouvelables.....	243
SÉANCE 76: Activité parallèle – «Les promesses et les pièges des initiatives de développement fondées sur le marché pour les femmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire». Organismes: WISE Development Network et DAI.....	246
SÉANCE 77: Activité parallèle – «Pas de commerce sans qualité». Organismes: Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) – Allemagne, Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB) (Institut de métrologie allemand), Allemagne.....	248
SÉANCE 78: Activité parallèle – «Lier la facilitation des échanges au développement des secteurs et à la politique d'investissement pour promouvoir l'industrie et les services en Afrique». Organismes: TBI, Trade Law Centre.....	250
SÉANCE 79: Pôle développement – «Facilitation des échanges». Organismes: Organisation mondiale du commerce, Groupe de la Banque mondiale, Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni.....	252
JOUR 3. 5 JUILLET 2019	
SÉANCE 80: Séance thématique – «Soutenir la reprise du commerce au lendemain des cyclones tropicaux Idai et Kenneth». Organisme: Organisation mondiale du commerce.....	255
SÉANCE 81: Séance thématique – «Deuxième Forum sur les accessions à l'OMC: Assistance technique et renforcement des capacités aux fins de la transformation économique et de l'édification d'une paix durable». Organisme: Organisation mondiale du commerce.....	259
SÉANCE 82: Activité parallèle – «Autonomisation des femmes sur le plan du commerce, de l'innovation et de l'économie verte». Organisme: Organisation mondiale du commerce.....	262
SÉANCE 83: Activité parallèle – «L'Aide pour le commerce comme catalyseur des chaînes de valeur régionales: Stratégies de diversification des exportations et pays de l'UEMOA». Organisme: Programme de chaires universitaires de l'OMC	265
SÉANCE 84: Séance plénière – «Séance plénière de clôture». Organisme: Organisation mondiale du commerce.....	267

À PROPOS DE L'EXAMEN GLOBAL DE L'AIDE POUR LE COMMERCE 2019

Le thème de l'**Examen global de l'Aide pour le commerce 2019** était «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques».

Le commerce a permis de catalyser des progrès sans précédent dans la réduction de la pauvreté depuis la création de l'OMC en 1995. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 nous engage à poursuivre cette tâche essentielle et à éliminer l'extrême pauvreté.

C'est dans ce contexte, et dans une situation difficile pour le système commercial multilatéral, que l'Examen global a examiné comment l'Aide pour le commerce soutient la diversification et l'autonomisation économiques, en mettant l'accent sur l'élimination de l'extrême pauvreté, en particulier par la participation active des micro, petites et moyennes entreprises, des femmes et des jeunes.

L'Examen global de l'Aide pour le commerce a été alimenté par le **Panorama de l'Aide pour le commerce**, publié conjointement par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), assorti de contributions de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Cadre intégré renforcé (CIR), du Centre du commerce international (ITC), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et du Groupe Banque mondiale. Des analyses complémentaires ont été fournies par les banques régionales de développement et d'autres parties prenantes.

L'Examen global a été largement suivi sur le site Web de l'OMC <https://www.wto.org/gr2019> et sur les réseaux sociaux (@WTO @OMC_fr @OMC_es @WTODGAzevedo @WTOPublications), #aid4trade.

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Cette publication rassemble les rapports résumés des séances plénières, des séances thématiques et régionales, des activités des «Pôles développement» et des activités annexes qui se sont tenues lors de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019. Les rapports résumés des séances plénières, des séances thématiques et régionales et des activités des Pôles développement ont été établis par le Secrétariat de l'OMC. Les rapports résumés des activités annexes ont été établis par les diverses organisations qui en sont à l'origine.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.wto.org/gr2019>



Avant-propos du Directeur général

Depuis le lancement de l'initiative, lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005, sept examens globaux successifs ont eu lieu. Chaque édition de ce forum de haut niveau, qui a gagné en participation et en importance, a apporté un nouvel éclairage sur les obstacles au commerce rencontrés par les pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, et a contribué à mobiliser des ressources pour y répondre.



Le financement global accordé à ce jour par les donateurs bilatéraux et multilatéraux confirme leur engagement. Entre 2006 et 2017, un total de 410 milliards d'USD ont été consacrés au financement de l'Aide pour le commerce. Si la majeure partie de ce montant a été destinée au renforcement des capacités commerciales et de l'infrastructure économique, une importante assistance technique a aussi été fournie ainsi qu'une aide à l'ajustement lié au commerce. Les dépenses au titre de l'Aide du commerce, qui ont représenté 43 milliards d'USD en 2017, ont enregistré une augmentation encourageante par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005, qui est de 23,2 milliards d'USD. En outre, un nombre croissant de partenaires Sud-Sud participent désormais activement à l'initiative.

L'Examen global 2019, organisé du 3 au 5 juillet 2019, a porté sur le thème «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Un message fort qui ressort de la publication phare conjointe de l'OCDE et de l'OMC, sur laquelle se base la conférence, concerne la manière dont la diversification économique et l'autonomisation économique se soutiennent mutuellement et sont essentielles à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Lorsqu'un pays diversifie son économie, il augmente le volume et la variété des marchandises et des services qui sont échangés. Il augmente aussi le nombre de marchés d'exportation concernés, ce qui génère des revenus, des emplois et de la croissance, et ouvre la voie au développement. Le développement inclusif permet à son tour de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté et que les femmes, les jeunes et les MPME tirent aussi parti du commerce. Comme établi dans la cible 8.a du Programme de développement durable, l'Aide pour le commerce a un rôle à jouer dans la réalisation de ces objectifs.

Dans un monde en rapide évolution, les Membres doivent veiller à ce que l'Initiative Aide pour le commerce et les autres mécanismes multilatéraux internationaux continuent de s'adapter aux nouvelles réalités. C'est un point qui a été évoqué dans de nombreuses séances tenues dans le cadre de l'Examen global 2019. Dans l'une de ces séances, l'accent a été mis sur l'importance qu'il y a à mener à bien les négociations sur les subventions à la pêche en cours à l'OMC afin de contribuer à préserver les écosystèmes marins. Lors d'une autre séance, la mise en œuvre de la Déclaration de 2017 de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes a été examinée. De nombreuses autres séances ont traité des multiples questions liées aux changements climatiques. Comme il ressort clairement de la publication conjointe OCDE-OMC, le travail qui reste à faire pour encourager la diversification économique –élément central de l'initiative Aide pour le commerce – est considérable.

Roberto Azevêdo
Octobre 2019

Remerciements

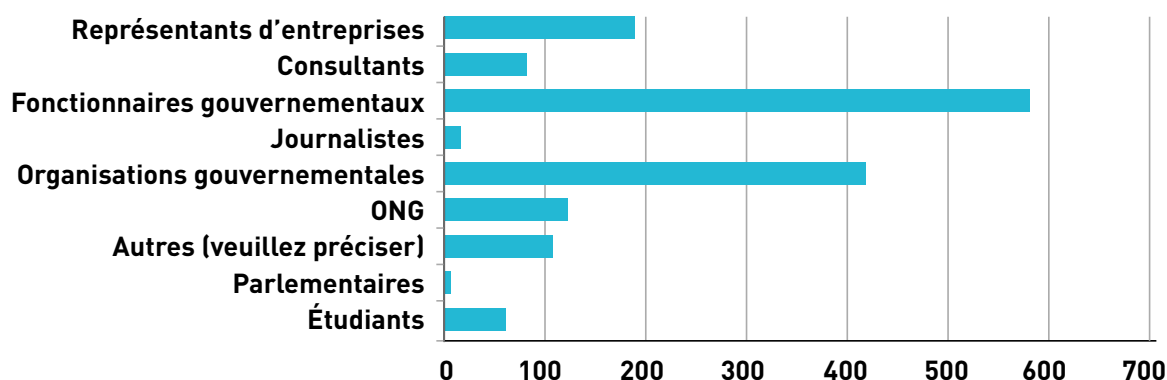
L'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019 a été organisé par l'Unité de l'Aide pour le commerce de la Division du développement de l'OMC. Nous souhaitons remercier tous les intervenants et tous ceux qui ont organisé les activités annexes pendant l'Examen.

Le présent rapport résumé a été établi sur la base des rapports préparés par les organisateurs des activités annexes et par le personnel de la Division des accessions; de la Division de l'administration et des services généraux; de la Division de l'agriculture et des produits de base; de la Division du Conseil et du CNC; de la Division du développement; de la Division de la recherche économique et des statistiques; du Secrétariat exécutif du Cadre intégré renforcé; de la Division de la propriété intellectuelle; de l'Institut de formation et de coopération technique; de la Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information; de la Division des affaires juridiques; de la Division de l'accès aux marchés; de la Division des règles; du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce; de la Division du commerce et de l'environnement; de la Division de l'examen des politiques commerciales; et de la Division du commerce des services.

La Division du développement exprime aussi sa reconnaissance aux volontaires du Secrétariat de l'OMC qui ont travaillé sans relâche tout au long de cet événement. Il convient de remercier tout particulièrement le personnel de la Section de la création graphique, de l'impression et de la distribution des documents, de la Section de la gestion, du suivi et de la production des documents, des services linguistiques et de la Section d'interprétation de la Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information; ainsi que le Groupe technique des salles de conférence, le Groupe des services des conférences et de l'accueil des visiteurs, le Service de gestion des installations et des espaces et les Services de sécurité et de sûreté de la Division de l'administration et des services généraux.



Répartition des participants inscrits



Examen global 2019: statistiques des participants inscrits par catégorie

Catégorie	Total
Représentants d'entreprises	197
Consultants	85
Fonctionnaires gouvernementaux	589
Organisations gouvernementales	411
Journalistes	8
ONG	123
Parlementaires	2
Étudiants	65
Autres (veuillez préciser)	107
Total général	1587



JOUR 1. 3 JUILLET 2019



SÉANCE 1: Séance plénière – «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

ORATEUR PRINCIPAL

› **Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen**, Premier Ministre du Royaume du Cambodge

INTERVENANTS

- › **Sunanta Kangvulkulkij**, Présidente du Conseil général de l'OMC, Ambassadrice et Représentante permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC
- › **Roberto Azevêdo**, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce
- › **Angel Gurría**, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération et du développement économiques
- › **Mukhisa Kituyi**, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- › **Philippe Le Houérou**, Directeur général de la Société financière internationale, Groupe de la Banque mondiale
- › **Hani Salem Sonbol**, Directeur général de la Société internationale islamique de financement du commerce
- › **Arancha González**, Directrice exécutive du Centre du commerce international

VUE D'ENSEMBLE

La diversification de l'économie et des exportations constitue l'élément central des stratégies de politique commerciale et de développement des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL). C'est une composante essentielle du développement économique grâce à laquelle un pays s'oriente vers une structure de production et d'échanges plus variée.

Le thème «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques pour un développement inclusif et durable grâce à l'Aide pour le commerce» est au cœur du programme de travail 2018-2019 et englobe les deux objectifs centraux que sont la croissance et la réduction de la pauvreté.

La diversification et l'autonomisation économiques sont la raison d'être de l'Initiative Aide pour le commerce. L'autonomisation économique est non-seulement un résultat de la diversification de l'économie mais elle joue aussi un rôle de catalyseur dans ce processus. L'autonomisation, par le renforcement des compétences et la formation, peut soutenir la diversification économique, en particulier lorsqu'elle permet aux jeunes, aux femmes et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de participer au commerce international.

La séance d'ouverture a été consacrée au lancement du rapport conjoint de l'OCDE et de l'OMC intitulé «Panorama de l'Aide pour le commerce 2019: soutenir la diversification et l'autonomisation économiques pour un développement inclusif et durable grâce à l'Aide pour le commerce» et à l'examen du rôle que l'Aide pour le commerce peut jouer pour ce qui est de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



Allocution de bienvenue: Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

Bonjour. Bienvenue à l'OMC pour cette septième édition de l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Cet événement est un moment crucial pour la communauté du commerce et du développement et je suis ravi de vous accueillir tous ici pour ces quelques jours.

Nous comptons aujourd'hui parmi nous des invités très spéciaux. C'est un honneur de recevoir à l'OMC le Premier Ministre du Cambodge, Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen. J'ai également le plaisir d'accueillir aujourd'hui: la Présidente du Conseil général de l'OMC, l'Ambassadrice Sunanta Kangalkulkij; le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría; le Secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi; Philippe Le Houérou, Directeur général de la Société financière internationale, Groupe de la Banque mondiale; la Directrice exécutive du Centre du commerce international, Arancha González; et le Directeur général de la Société islamique internationale de financement du commerce, Hani Salem Sonbol.

En fait, plus de 20 directeurs ou hauts responsables d'autres organisations internationales sont présents, ainsi que plus de 30 ministres et vice-ministres du monde entier. Cela témoigne de l'importance du débat sur le commerce et le développement. Je suis certain que nous aurons beaucoup de questions à examiner au cours des prochains jours. Pour souhaiter la bienvenue au Premier Ministre au nom des Membres de l'OMC, j'aimerais maintenant donner la parole à l'Ambassadrice Kangalkulkij.

Allocution de bienvenue: Sunanta Kangalkulkij, Présidente du Conseil général de l'OMC, Ambassadrice et Représentante permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC

C'est un privilège et un honneur de recevoir à l'OMC le Premier Ministre du Cambodge, Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, pour l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019. Au nom de l'ensemble des Membres de l'Organisation, je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous les participants. En ma qualité de Présidente du Conseil général, c'est un plaisir encore plus grand de saluer un chef de gouvernement d'un autre pays membre de

l'ASEAN. Il s'agit du septième Examen global depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce à la Conférence ministérielle de Hong Kong, en 2005. Votre présence aujourd'hui montre bien la pertinence tant de l'Initiative que du thème de l'Examen global de cette année: «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques». Ces objectifs ne peuvent pas être poursuivis séparément. Ils doivent être adoptés et poursuivis d'une manière globale au sein de l'économie mondiale. L'Initiative Aide pour le commerce vise à accroître la participation des pays en développement, et en particulier des pays les moins avancés, au système commercial, en gardant à l'esprit les objectifs de croissance économique, de réduction de la pauvreté et d'autonomisation économique. Il s'agit de tirer parti du système commercial, incarné par l'OMC, pour faire progresser le développement durable en favorisant la crédibilité dans les relations économiques. Le système commercial multilatéral contribue au progrès économique.

L'expérience acquise par le Cambodge, depuis que ce pays est devenu le 148ème Membre de l'OMC le 13 octobre 2004, illustre bien mes propos. Votre Excellence, j'attends avec impatience votre discours et j'aimerais en apprendre davantage sur votre plan en faveur du développement économique du Cambodge, dans l'intérêt des Cambodgiens et de la communauté multilatérale en général. Je rappelle l'un des principes fondamentaux du Programme à l'horizon 2030, qui est de ne laisser personne de côté. Vous êtes en visite à l'OMC en cette période difficile pour le multilatéralisme. Votre présence souligne que le système commercial multilatéral peut agir comme une force d'inclusion, en particulier pour les PMA. Au nom des Membres de l'OMC, je voudrais une fois de plus souhaiter très chaleureusement la bienvenue à S.E. M. Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen et l'inviter à prononcer son discours d'ouverture.

Discours d'orientation: Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge

Je suis très heureux d'être à l'OMC aujourd'hui et de participer au septième Examen global de l'Aide pour le commerce, qui a pour thème le soutien à la diversification et à l'autonomisation économiques. Je suis également très heureux de pouvoir vous exposer l'expérience du Cambodge en matière de formulation des politiques et stratégies commerciales, les réalisations socioéconomiques du pays depuis son accession à l'OMC en 2004 et enfin son rôle, actuel



et futur, dans le soutien du système commercial multilatéral et la poursuite de la libéralisation du commerce mondial.

Au nom du gouvernement royal et du peuple cambodgien, je tiens à remercier le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé cette rencontre importante et de m'y avoir convié. J'aimerais également profiter de l'occasion qui m'est donnée pour saluer vivement le rôle actif joué par l'OMC dans la formulation de mesures et de règles globales qui servent de base à la libéralisation mondiale et au commerce multilatéral et qui assurent la stabilité de flux commerciaux libres, continus et prévisibles, ainsi que dans la mise en place de diverses formes d'aide en vue du développement économique national, régional et international, telles que l'Examen global de l'Aide pour le commerce, pour lequel six éditions fructueuses ont déjà eu lieu. L'OMC soutient également des programmes de diversification économique dans les pays en développement et les pays moins avancés et s'attache à promouvoir efficacement le commerce international, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté parmi les États membres.

Le Cambodge, en tant que petite économie, est convaincu des avantages de la mondialisation et de la coopération internationale fondée sur les règles multilatérales. C'est dans cet état d'esprit que le Cambodge a décidé d'accéder à l'OMC et qu'il est devenu Membre de l'Organisation en 2004, comptant ainsi parmi les deux tout premiers PMA à avoir suivi le processus d'accession. Au cours de ce processus, même s'il n'avait pas encore développé de base économique solide mais s'appuyait sur une politique économique ouverte, le Cambodge s'est engagé à consolider toutes les lignes tarifaires et a offert d'ouvrir ses secteurs de services, soit environ 94 secteurs et sous-secteurs, un nombre plus élevé que celui jamais proposé par des économies avancées lorsqu'elles sont devenues Membres de l'OMC avant le Cambodge. De plus, en tant que pays moins avancé Membre de l'OMC, le Cambodge s'est acquitté de ses obligations de manière responsable en adoptant et en appliquant des programmes de réformes en matière économique, législative et réglementaire ainsi que des mesures cohérentes et pleinement conformes aux règles internationales, en particulier à ses engagements dans le cadre de l'OMC.

Soucieux de s'acquitter de ses obligations dans le cadre de l'OMC, le gouvernement royal du Cambodge a pleinement adhéré au principe de la démocratie libérale multipartite, a maintenu la paix, la sécurité,

la stabilité politique et l'ordre social et appliqué avec prudence des politiques macroéconomiques et financières en promulguant et en appliquant des stratégies globales telles que la Stratégie rectangulaire en tant que programme politique général de développement socioéconomique, ainsi que le Plan national de développement stratégique, ainsi que d'autres stratégies pour différents secteurs prioritaires. En ce qui concerne le commerce, nous avons établi et appliqué la Stratégie d'intégration du commerce au Cambodge depuis 2001 en l'actualisant en fonction des étapes de développement du pays. Cette année, la Stratégie d'intégration du commerce au Cambodge a été mise à jour pour la troisième fois pour la période 2019-2023 de manière à tenir compte des besoins du pays en matière de développement, mais aussi du contexte actuel et futur du commerce régional et mondial.

Ces efforts ont permis au Cambodge d'atteindre, de manière inclusive et équitable, une croissance économique annuelle moyenne de 7,7% sur les 20 dernières années. Il a également franchi une étape historique en passant du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2015. Pour l'année 2018, le Cambodge a enregistré une croissance économique de 7,5% et il devrait maintenir un taux de croissance annuel d'environ 7% à moyen terme. En conséquence, le taux de pauvreté est tombé de 53,2% en 2004 à moins de 10% en 2018. Sur le plan de la politique commerciale, le Cambodge a diversifié non-seulement ses produits d'exportation, mais aussi ses destinations d'exportation. Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation des exportations, qui sont passées de 5,7 milliards de dollars EU (soit 40,5% du PIB) en 2012 à 13 milliards de dollars EU (à 53,2% du PIB) en 2018. En outre, le Cambodge a diversifié progressivement ses produits d'exportation, les vêtements cédant la place à des produits à forte valeur ajoutée. Dans le même temps, les destinations des exportations se sont étendues à des marchés autres que celui des États-Unis, comme l'Europe, le Japon, la Chine, l'ASEAN et d'autres pays.

En signe de gratitude envers l'OMC et pour soutenir les négociations menées dans le cadre de l'Organisation et renforcer son rôle dans le contexte actuel où l'économie mondiale est menacée par le protectionnisme et les guerres commerciales, j'ai décidé, au nom du gouvernement royal du Cambodge et malgré le manque de ressources humaines et financières, d'ouvrir une Mission permanente auprès de l'OMC en 2017. J'ai également encouragé



le Ministre du commerce et l'Ambassadeur auprès de l'OMC à remplir avec succès notre devoir en tant que coordonnateur du Groupe des PMA à l'OMC en 2017-2018 et à continuer de jouer un rôle actif en tant que membre de la troïka afin d'aider la République centrafricaine et la République du Tchad à coordonner leur action avec celle des 36 autres PMA pour les négociations dans le cadre de l'Organisation.

Autre fait majeur qu'il convient de mentionner ici: le Cambodge a été élu en 2018 membre du Conseil du Cadre intégré renforcé (CIR); il a également fourni des efforts et pris des mesures afin d'honorer les obligations contractées dans le cadre de l'Organisation, comme les obligations de notification en 2011 et d'examen de la politique commerciale en 2017, ainsi que la ratification de l'accession à l'Accord sur la facilitation des échanges; il s'est acquitté d'environ 70% des obligations contractées. Ces réussites illustrent bien l'adage «Petite mise, gros gains». En d'autres termes, l'établissement de la Mission permanente du Cambodge auprès de l'OMC était le bon choix à faire et a permis de grandes réalisations.

En outre, dans le cadre de l'ASEAN comme dans le cadre régional, le Cambodge a joué un rôle actif dans la mise en œuvre de ses engagements et des accords de l'ASEAN visant à établir la Communauté économique de l'ASEAN (AEC), en 2015, ainsi que de concrétiser le projet de l'AEC de transformer l'ASEAN en un marché et une base de production uniques, une région hautement compétitive, bénéficiant d'un développement équitable et pleinement intégrée dans l'économie mondiale. Dans le même temps, le Cambodge a collaboré étroitement avec 15 autres pays d'Asie afin de conclure, en 2019, les négociations portant sur un accord de libre-échange important connu sous le nom de Partenariat économique régional global (RCEP), dont le PIB combiné représentait plus de 30% du PIB mondial en 2018, soit environ 85 000 milliards de dollars EU.

En cette occasion, je tiens à remercier vivement l'OMC, les partenaires de développement et les diverses organisations internationales pour leur coopération et leur contribution importante au développement des PMA, y compris le Cambodge, depuis leur adhésion à l'OMC jusqu'à ce jour.

S'agissant du Cambodge, nous avons pour objectif de faire passer notre pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030 et dans celle des pays à revenu élevé d'ici à 2050.

Afin que le Cambodge atteigne cet objectif et pour aider d'autres PMA à sortir rapidement de la pauvreté, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, j'aimerais encourager tous les États membres avancés et partenaires de développement à envisager d'élargir encore leur soutien dans les domaines d'action prioritaires suivants:

- Renforcer la compétitivité des PMA et soutenir leurs programmes pendant le processus de sortie de la catégorie des PMA.
- Continuer de prévoir et de développer des systèmes généralisés de préférences (SGP) pour le commerce sur une base multilatérale (accès en franchise de droits et sans contingent) ou unilatérale, et demander aux pays qui accordent des préférences SGP de bien tenir compte de tous les facteurs avant de prendre une quelconque mesure de suspension ou de retrait des systèmes de préférences en faveur des PMA. Des mesures de retrait des SGP priveraient certainement les PMA de la possibilité d'atteindre, avec d'autres pays, les Objectifs de développement durable, et les empêcheraient de sortir de la catégorie des PMA. On peut juger une telle démarche absolument contraire aux principes de l'OMC et aux Objectifs de l'ONU.
- Renforcer la capacité à tirer parti des nouvelles sources de croissance, en particulier le secteur des services, la révolution industrielle 4.0 et l'économie numérique.
- Élaborer des stratégies de diversification de l'économie et de la base de production en vue de stimuler les exportations, qui sont une source de revenus pour la promotion du bien-être et de l'emploi des femmes.
- Relier les politiques, les stratégies et les visions des PMA au développement économique régional et mondial.
- Tirer parti de la présente édition 2019 de l'Examen global de l'Aide pour le commerce et à d'autres réunions afin de stimuler l'innovation et promouvoir de nouvelles pratiques en mobilisant davantage de financements de la part des partenaires de développement et des secteurs privés.
- Continuer de fournir une aide pour les réformes et la mise en œuvre de l'Accord sur



la facilitation des échanges, notamment en ce qui concerne les réformes en matière de réglementation.

J'ai le plaisir de vous informer qu'une activité parallèle sera organisée aujourd'hui en fin d'après-midi pour présenter la Stratégie d'intégration du commerce au Cambodge pour la période 2019-2023; cette activité sera présidée par le Ministre du commerce du Cambodge, S.E. Pan Sorasak. Je voudrais encourager Vos Excellences, ainsi que vous, Mesdames et Messieurs, à venir y assister pour connaître les expériences et les succès du Cambodge dans la mise en œuvre de nouvelles stratégies. Je saisis l'occasion de cette annonce pour lancer solennellement la Stratégie d'intégration du commerce au Cambodge pour la période 2019-2023.

Enfin, j'annonce, officiellement l'ouverture du septième Examen global de l'Aide au commerce.

Observations liminaires de Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

Il a été très encourageant d'entendre que le système commercial multilatéral et l'Initiative Aide pour le commerce sont importants pour les objectifs de croissance et de développement du Cambodge. J'adhère totalement à cette vision.

Pendant notre existence, nous avons vu le commerce aider à sortir 1 milliard de personnes de la pauvreté. Il a joué un rôle crucial dans la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté. Il doit maintenant jouer le même rôle pour atteindre les Objectifs de développement durable.

C'est un test déterminant pour l'ensemble de la communauté internationale, qui met en évidence nos responsabilités en tant que dirigeants, décideurs et citoyens. Nous devons être à la hauteur du défi. Cela nécessite un travail et un engagement considérables, et un dialogue constant.

C'est pour cette raison que nous sommes tous réunis ici aujourd'hui. Pour que le commerce puisse pleinement jouer son rôle dans la promotion de la croissance et du développement, il ne suffit pas simplement d'ouvrir grand les portes des marchés du monde entier. Nous devons veiller à ce que les populations disposent des outils dont ils ont besoin pour faire du commerce

et soutenir la concurrence. L'Initiative Aide pour le commerce joue un rôle fondamental à cet égard.

Depuis qu'elle a été lancée, il y a un peu plus de 10 ans, plus de 409 milliards de dollars EU ont été dépensés au titre de cette initiative, en faveur de 146 pays ou territoires. Et ce soutien a surtout été consacré à aider ces pays à développer leur infrastructure et leurs capacités commerciales.

Le renforcement des capacités commerciales consiste à permettre aux gens de développer les compétences nécessaires pour faire du commerce. À leur donner accès à des renseignements essentiels pour tirer parti des marchés mondiaux. À construire l'infrastructure nécessaire pour acheminer leurs marchandises et services. Tout cela a ensuite une incidence positive sur de nombreux moyens de subsistance et de nombreuses communautés du monde entier. Et la tâche est plus urgente que jamais.

Plus de 780 millions de personnes dans le monde vivent toujours sous le seuil de pauvreté. Bon nombre d'entre elles sont encore exclues des avantages potentiels du commerce. Cet Examen global est l'occasion de discuter de la façon dont nous pouvons accomplir davantage et plus rapidement. Le thème de cette année est «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques».

La diversification et l'autonomisation sont importantes car elles contribuent à renforcer la résilience des économies. Elles aident les pays à participer davantage aux flux commerciaux mondiaux, tout en facilitant les possibilités de s'élever dans la chaîne de valeur. Et tout cela contribue ensuite à instaurer des perspectives et des possibilités meilleures en vue d'améliorer les moyens de subsistance.

Ce message ressort clairement de la dernière édition de la publication «Panorama de l'Aide pour le commerce» qu'Angel et moi présentons aujourd'hui. Cette publication montre que la diversification économique reste un objectif de politique central des stratégies de développement économique. Cela est particulièrement vrai pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral.

Elle illustre aussi des progrès importants, des cas où l'Aide pour le commerce a contribué à faire la différence. Il convient de souligner que l'Afrique enregistre le taux de croissance le plus élevé en ce qui concerne la diversification des exportations agricoles et industrielles. Entre 2000 et 2017, le



nombre de catégories de produits industriels exportés a augmenté de 70%. C'est une avancée considérable.

Dans le même temps, la publication montre que de grands déséquilibres persistent. Par exemple, elle indique qu'en moyenne les économies les moins diversifiées n'exportent que six groupes de produits vers sept marchés d'exportation. En comparaison, les économies les plus diversifiées exportent plus de 4 500 groupes de produits vers plus de 200 Marchés.

De nombreux facteurs peuvent entraver la diversification. Par exemple, on dit que le manque d'accès au financement du commerce est une contrainte majeure. Le manque d'infrastructures réglementaires de qualité est aussi un obstacle à la diversification. Pour être compétitifs sur les marchés étrangers, et pour trouver de nouveaux marchés, les pays ont besoin d'institutions qui analysent, mesurent et démontrent la sécurité et la qualité des produits. L'absence de ces infrastructures réglementaires peut représenter une contrainte commerciale importante.

Les inégalités entre hommes et femmes peuvent aussi empêcher les pays de tirer pleinement profit de leur potentiel économique. Aujourd'hui, 84% des stratégies d'Aide pour le commerce des donateurs et 85% des stratégies de développement nationales ou régionales des pays partenaires visent à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Cela est très encourageant.

Une autre contrainte est la fracture numérique. À une époque où les technologies numériques évoluent à un rythme incroyablement rapide, nous devons faire en sorte que tout le monde ait accès à une connectivité appropriée et à des compétences informatiques, sans quoi les écarts existants risquent de se creuser.

La dégradation de l'environnement constitue aussi un défi considérable. Cela comprend l'épuisement des ressources océaniques en conséquence directe de l'application de mauvaises politiques économiques, y compris les subventions qui encouragent la surpêche.

Aujourd'hui, à l'OMC, nous avons la possibilité de remédier à ce problème. Les Ministres de l'ensemble des pays Membres ont fixé l'objectif de parvenir à un accord limitant les subventions à la pêche préjudiciables d'ici à la fin de l'année 2019. En agissant sur tous ces fronts, nous pouvons aider dans une large mesure à édifier un système commercial plus inclusif et à atteindre les Objectifs de développement durable.

Je me félicite donc que toutes ces questions (et d'autres encore) soient examinées dans cette enceinte au cours des trois prochains jours. Néanmoins, je tiens à souligner que la réalisation de progrès dans chacun des domaines que j'ai mentionnés jusqu'à présent dépend d'un facteur: le maintien des fondements assurés par le système commercial multilatéral.

Le système mondial fondé sur des règles est essentiel pour la croissance et le développement. Imaginez un monde sans l'OMC. Un monde sans système de coopération mondiale en matière de commerce fondé sur des règles serait extrêmement chaotique. Y règneraient la loi de la jungle et la loi du plus fort, et les économies les plus pauvres seraient le plus durement touchées.

Il est donc essentiel que nous remédiions aux tensions qui entraînent l'accroissement des obstacles au commerce et le ralentissement de la croissance du commerce. Ce week-end, au sommet d'Osaka, les dirigeants du G-20 ont envoyé un message de soutien au commerce en tant que moteur de croissance et en faveur de la réforme de l'OMC. C'est un message très positif. Mais nous devons maintenant passer à l'action. Dans l'intérêt de l'ensemble des Membres de l'OMC, nous devons prendre des mesures pour atténuer les tensions, réduire l'incertitude et renforcer et améliorer le système commercial.

Les résultats obtenus par l'OMC montrent que l'Organisation est essentielle pour le développement. Mais nous savons aussi qu'elle peut s'améliorer. Nous devons donc être prêts à changer. Nous devons être prêts à étudier comment nous pouvons contribuer davantage et de manière plus efficace. Des réunions comme celles-ci ne peuvent que contribuer à ces efforts. En travaillant ensemble, avec nos organisations et nos communautés, nous pouvons renforcer le système commercial mondial et veiller à ce qu'il continue à être un moteur de développement, aujourd'hui et pour les générations à venir. Alors, mettons-nous au travail.

Je souhaite remercier tous ceux qui, à l'OMC, ont rendu possible l'organisation de cette semaine, en particulier l'équipe de Shishir Priyadarshi, de la Division du développement. Je donne maintenant la parole à notre ami le Secrétaire général Angel Gurría. L'OCDE est un partenaire fondamental dans ce travail.



Observations d'Angel Gurría, Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques

C'est avec grand plaisir que je reviens à Genève pour le lancement du septième rapport intitulé «Panorama de l'Aide pour le commerce», qui a été élaboré conjointement par l'OCDE et l'OMC, avec de précieuses contributions des institutions spécialisées des Nations Unies et de la Banque mondiale.

Depuis 2007, les éditions successives de cette publication phare, qui ne cesse de s'étoffer, mettent en lumière les mesures prises par les pays en développement et leurs partenaires de développement pour mettre le commerce au service du développement durable. Cette édition 2019 est axée sur les questions fondamentales de la diversification et de l'autonomisation économiques et montre à quel point ces questions sont rapidement devenues des objectifs clés des stratégies des pays en matière de commerce et de développement. Avant d'aborder certaines des principales conclusions du rapport, permettez-moi de vous donner un aperçu du contexte dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

D'importants progrès ont été réalisés. La bonne nouvelle, c'est donc que nous progressons. Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, les donateurs ont décaissé 409 milliards de dollars EU d'aide publique au développement (APD) pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales et leur infrastructure liée au commerce. De plus, 346 milliards de dollars EU ont été versés au titre de prêts accordés à des conditions libérales. Si l'on ramène les chiffres par habitant, les pays en développement les plus pauvres reçoivent une aide plus de deux fois supérieure à celle que reçoivent les pays en développement les plus riches.

Le rapport que nous lançons aujourd'hui montre que l'aide pour le commerce a augmenté de 12% par an en moyenne. Sa part dans l'aide sectorielle totale est passée de 30% à 40%, soit 75 milliards de dollars EU d'aide en plus pour les activités commerciales. En 2017, les donateurs ont engagé plus de 110 milliards de dollars EU dans le financement public du développement. Les fournisseurs de coopération Sud-Sud ont contribué à hauteur de 9 milliards de dollars EU, bien que la majeure partie de leur soutien ne soit pas intégralement notifiée.

a absorbé un grand nombre de travailleurs et a grandement contribué à leur prospérité. Toutefois, la nature même du secteur manufacturier évolue rapidement en raison de l'automatisation et de la numérisation des processus de production et des défis supplémentaires persistants menacent de faire dérailler les progrès réalisés jusqu'à présent.

Il reste néanmoins des défis à relever. La diversification de l'économie offre un grand potentiel pour accroître la résilience et contribuer à la réalisation et au maintien de la croissance et du développement économiques à long terme. Les économies multisectorielles, actives dans un large éventail de secteurs et solidement intégrées dans l'économie mondiale, sont mieux à même de générer une croissance robuste et durable.

Toutefois, la voie vers la diversification économique devient de plus en plus complexe en raison d'une croissance laborieuse des échanges et de l'investissement étranger direct. En outre, les tensions commerciales et les appels renouvelés au protectionnisme touchent de façon particulièrement dure les plus vulnérables. Les pays les moins avancés en particulier, ainsi que les pays enclavés et les petits États insulaires en développement et fragiles peuvent difficilement absorber le coût des incertitudes mondiales. Ils doivent de toute urgence accroître la compétitivité de leurs exportations afin que le commerce puisse bénéficier aux groupes marginalisés, en particulier les jeunes et les femmes.

Le rapport que nous lançons aujourd'hui fait le point sur ces questions et présente un certain nombre de recommandations qui mettent l'accent sur la promotion de l'autonomisation et de la diversification économiques. Si nous voulons réaliser des progrès, nous devons nous concentrer sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes – une question qui reste prioritaire dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les jeunes représentent une part importante et croissante de la population de nombreux pays en développement et ils ont trois fois plus de risques d'être touchés par le chômage que les adultes. Pour promouvoir efficacement l'autonomisation, les programmes d'aide doivent viser plus explicitement à aider les pays en développement à créer davantage de possibilités pour les femmes et les jeunes, en particulier dans l'industrie manufacturière, mais aussi dans le secteur bancaire, les transports et l'énergie.

Dernier fait mais non-des moindres, la croissance du secteur manufacturier et des services connexes

En outre, nous pouvons faire progresser l'autonomisation des femmes en agissant de manière



résolue pour remédier à l'ancrage des disparités entre les sexes, notamment en luttant contre les normes et institutions sociales discriminatoires. L'emploi ou l'entrepreneuriat des jeunes peuvent être encouragés grâce au renforcement des compétences et à l'amélioration de l'écosystème économique.

L'autonomisation économique des PME est elle aussi un facteur crucial. L'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges en 2017 a créé à elle seule une dynamique qui contribue à uniformiser les règles du jeu entre les grandes et les petites entreprises. Cela passe par l'amélioration de l'environnement dans lequel évoluent les PME sur les marchés d'exportation et dans les pays d'origine de leurs intrants importés. Selon les pays partenaires, l'aide à la facilitation des échanges est un des meilleurs moyens de soutenir l'autonomisation économique des PME et de promouvoir la diversification économique.

En ce qui concerne l'avenir, le rapport met en évidence plusieurs actions dans divers domaines. Par exemple, nous devons accorder une plus grande attention aux conséquences sociales et environnementales de la diversification économique. Pour ce faire, nous avons besoin: de meilleurs cadres d'incitation pour attirer des investissements privés plus nombreux et de meilleure qualité; de politiques sociales ciblées visant à soutenir la réaffectation des ressources; d'interventions des pouvoirs publics visant à remédier aux défaillances du marché, des politiques et des institutions; et nous devons poursuivre les réformes politiques qui visent à réduire les coûts du commerce. Et tout cela doit s'accompagner d'un meilleur accès aux infrastructures et à la santé.

La diversification et l'autonomisation économiques sont cruciales dans notre monde de plus en plus interconnecté et interdépendant. Elles créent des possibilités pour les laissés pour compte, elles font tomber les barrières économiques et sociales et elles favorisent une croissance durable et inclusive. Le travail qui nous réunit aujourd'hui montre que la seule façon d'aller de l'avant consiste à associer toutes les parties prenantes – et non de recourir au protectionnisme ou aux approches cloisonnées.

Continuons donc à travailler ensemble et à concevoir, élaborer et mettre en œuvre de meilleures politiques pour de meilleures conditions de vie.

Observations de Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Je remercie le Directeur général, M. Azevêdo, et son équipe d'avoir organisé ce débat opportun sur l'Examen global de l'Aide pour le commerce, qui porte sur la diversification de l'économie en tant que moteur important de création de richesses et d'amélioration du rendement du commerce.

Même si, depuis les années 1990, de nombreux pays en développement alignent leurs politiques sur la diversification, la majorité de ces pays sont encore tributaires des produits de base. Cela signifie qu'ils affichent généralement une croissance économique robuste pendant la période où les prix des produits de base sont élevés et une croissance limitée lorsque ces prix sont à la baisse. Le plus souvent, le cycle est à la baisse.

Depuis la fin du Cycle d'Uruguay, les échanges ont augmenté régulièrement, mais les résultats de la diversification ont été mitigés.

La diversification a d'abord été centrée sur les politiques qui créent un accès aux chaînes de valeur mondiales, et le principal moteur de cette diversification a été le développement des zones économiques. Cela était logique dans les années 1990 et jusqu'à la crise de 2008, car les chaînes de valeur mondiales proliféraient partout dans le monde, ce qui apportait une augmentation immédiate des possibilités de commerce et d'emploi. Aujourd'hui, les conditions ont changé. On constate une contraction du commerce, un ralentissement de l'investissement étranger direct (IED) et une baisse de la qualité de l'IED, une diminution des investissements axés sur la création d'activités entièrement nouvelles, une augmentation des fusions et acquisitions, la présence de capitaux flottants et une modification du profil des transactions d'investissement.

Plus important encore, la marge de variation des prix est limitée en raison de la libéralisation et d'un ralentissement de l'expansion des chaînes de valeur mondiales, provoqué par la montée de la guerre froide technologique. Les perspectives à moyen terme d'une reprise rapide de la diversification des chaînes de valeur mondiales tirée par les exportations sont très faibles.

Dans ces conditions, les pays en développement doivent diversifier leurs stratégies de diversification



tout en s'efforçant toujours de trouver un rôle dans les chaînes de valeur à mesure que les réseaux évoluent sous l'effet de considérations politiques. Il faut accorder une attention grandissante à la diversification en faveur du commerce des services, du commerce interrégional sud-sud et du marché croissant des produits verts.

Le commerce des services n'a pas connu un ralentissement aussi prononcé que le commerce des marchandises. Au cours de la dernière décennie, la croissance annuelle moyenne du commerce des marchandises a été de 3%, contre 8% pour le commerce des services. Quant au commerce Sud-Sud, non-seulement il affiche une croissance constante, mais il a un contenu plus important en matière de transfert de technologie et une plus forte valeur ajoutée. Au cours des 10 dernières années, la part de valeur ajoutée locale des exportations africaines a augmenté pour atteindre 15% et la teneur en valeur ajoutée s'est élevée à 26%. Cela pourrait constituer un facteur important au moment d'envisager de nouvelles formes de diversification.

Ces 10 dernières années, la demande mondiale de produits verts par opposition aux produits bruns traditionnels n'a cessé d'augmenter et nous ne pouvons que prévoir la poursuite de cette expansion dans un avenir proche, ce qui requiert des efforts concertés plus importants. Pour soutenir ces nouvelles possibilités de diversification des exportations, nous avons besoin de renforcer la coopération régionale et mondiale dans un certain nombre de domaines importants, en particulier la réglementation visant à réduire les restrictions imposées au commerce des services, les obstacles techniques non-tarifaires, les nouvelles normes de durabilité volontaires, qui sont des obstacles majeurs pour les entreprises transfrontières. Les fonds alloués au titre de l'Aide pour le commerce ont continué de soutenir des domaines importants de l'intégration commerciale régionale, mais ces domaines requièrent un nouvel élan, notamment en termes de coopération entre les différents partenaires au sujet des obstacles techniques au commerce et de la réglementation SPS.

Enfin, je voudrais revenir sur ce que le Directeur général, M. Azevêdo, a dit au sujet de l'importance croissante de l'économie numérique. Nous ne devons pas nous contenter de paraphraser nos déclarations sur le développement dans le cadre duquel l'économie numérique joue un rôle important, et de ne prendre que des engagements financiers limités en faveur de l'inclusion numérique. Bien que certains d'entre

nous aient reconnu le «pas de géant» qui a été fait avec l'investissement de 5 milliards de dollars EU dans l'économie numérique dans les pays en développement, il est temps que, dans le cadre des débats sur l'Aide pour le commerce, nous fournissions des efforts concertés, axés sur l'infrastructure numérique comme aide à l'infrastructure au titre de l'Aide pour le commerce.

Il n'est pas satisfaisant que moins de 4% des ressources au titre de l'Aide pour le commerce soient consacrées aux services utilisant les TIC et moins de 1% à l'appui des politiques des pays en développement.

Il ne suffit pas que les participants à la réunion ministérielle du G-20 soulignent la nécessité de ne laisser personne de côté et de favoriser l'inclusion numérique.

Il est essentiel que ceux qui risquent d'être laissés pour compte soient présents à la table lorsqu'il est question d'inclusion. Alors que les négociations plurilatérales sur le potentiel du commerce électronique en tant que catalyseur de croissance s'accroissent, les 87 pays en développement qui ne font pas partie de ce processus devraient rester au cœur de ce programme et il est nécessaire de trouver des solutions pour les faire participer aux négociations.

Observations de Philippe Le Houérou, Directeur général de la Société financière internationale, Groupe de la Banque mondiale

Bonjour. C'est un véritable honneur pour moi de participer, au nom du Groupe de la Banque mondiale, à ce qui est devenu l'une des plus grandes manifestations dans le domaine du développement mondial, et qui porte sur la libération du potentiel commercial des pays en développement.

Comme vous le savez tous, le commerce a été à l'origine d'une réduction considérable de la pauvreté au cours des dernières décennies. Depuis 1990, plus de 1 milliard de personnes sont sorties de la pauvreté grâce à la croissance économique, soutenue par de meilleures pratiques commerciales.

Sous l'effet de nos actions collectives visant à promouvoir le commerce en tant que moteur de croissance et de développement, les droits de douane appliqués à l'échelle mondiale ont diminué d'environ 35% au cours des 20 dernières années. Parallèlement,



les réformes menées à l'intérieur des frontières ont contribué à attirer les investissements et à stimuler le développement des chaînes de valeur mondiales. Pour chaque point de pourcentage d'augmentation de l'ouverture commerciale d'un pays, nous avons vu la productivité augmenter de près de 1,25 point de pourcentage.

Le commerce favorise également l'inclusion. Des recherches préliminaires menées conjointement par le Groupe de la Banque mondiale et l'OMC suggèrent que le commerce est lié à une plus grande participation des femmes au marché du travail, les entreprises les plus intégrées dans l'économie mondiale ayant une plus forte proportion d'emplois féminins.

Le secteur du prêt-à-porter au Bangladesh est un bon exemple de la manière dont le commerce peut transformer des vies. 90% des 4 millions de travailleurs de ce secteur sont des femmes, ce qui signifie que la participation des femmes bangladaises à la population active a été multipliée par 100 en seulement 3 décennies. De plus, la croissance rapide de ce secteur et les perspectives d'emploi ont influé de façon non-négligeable sur la décision des parents de maintenir plus longtemps leurs filles à l'école et de retarder les moments du mariage et de la grossesse.

Le commerce présente même l'avantage de réduire les conflits. Il a été démontré que le renforcement de la coopération grâce au commerce et aux affaires change véritablement la donne lorsqu'il s'agit d'aider les pays à échapper à la guerre et à la pauvreté. Ce n'est pas un hasard si l'expansion du commerce mondial la plus spectaculaire de l'histoire – une multiplication par sept entre 1970 et 2010 – s'est accompagnée d'une baisse de 94% du nombre de décès liés aux conflits dans le monde.

Cela est également vrai au niveau régional. Les recherches du Groupe de la Banque mondiale dans la région des Grands Lacs en Afrique montrent que les conflits sont beaucoup moins nombreux dans les zones frontalières où les échanges commerciaux sont plus importants. Ainsi, certains dirigeants politiques, comme le Président rwandais Paul Kagame, sont devenus les champions de la Zone de libre-échange continentale africaine, susceptible de transformer le continent.

Mesdames, Messieurs, les avantages du commerce mondial sont mesurables et significatifs. Cependant, nous ne devons pas ignorer les difficultés anciennes ou nouvelles qui présentent un risque pour le système

commercial mondial, en particulier pour les pays en développement.

Pour commencer, nous ne devons pas relâcher nos efforts en vue de réduire les droits de douane, qui restent obstinément élevés dans certaines régions. Mais cela ne nous mènera pas plus loin. Il faut aussi faire avancer les réformes à l'intérieur des frontières, comme la suppression des subventions qui ont des effets de distorsion sur le commerce et des mesures non-tarifaires inefficaces.

L'amélioration de la facilitation des échanges et de la logistique constitue un autre défi pour le système commercial mondial. Afin d'éviter les goulets d'étranglement, qui sont particulièrement préjudiciables aux pays en développement, nous devons veiller à ce que les chaînes d'approvisionnement soient efficaces et durables.

Et il va sans dire qu'un système commercial stable et prévisible est essentiel à la croissance du commerce mondial. À cet effet, nous devons agir collectivement pour préserver et renforcer le système commercial fondé sur des règles.

J'aimerais maintenant évoquer deux défis nouveaux pour le commerce mondial et parler des mesures que nous devrions prendre pour y répondre.

Premièrement, les réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont accru les risques et les coûts pour les banques. Elles ont eu pour conséquence de réduire le nombre de correspondants bancaires et le financement du commerce, en particulier pour les pays en développement. Depuis 2011, le nombre des correspondants bancaires a diminué de plus de 19% et celui des lettres de crédit de 13%.

Les déficits de financement du commerce sont particulièrement graves pour les pays les plus pauvres. Comme l'a dit récemment un importateur en Tanzanie: «Quand vous êtes en Afrique, personne ne veut travailler avec vous sans une lettre de crédit confirmée».

Les banques, les organismes de réglementation et les institutions financières internationales doivent prendre des mesures coordonnées et globales pour enrayer le déclin du financement du commerce. Les identifiants des entités juridiques, lorsqu'ils sont soutenus par la chaîne de blocs, sont potentiellement révolutionnaires pour le financement du commerce.



Une norme mondiale unique pour les identifiants des entités juridiques pourrait réellement uniformiser les règles du jeu pour les PME importatrices dans les pays en développement.

Le deuxième nouveau défi réside dans le recul croissant du commerce dans certains pays développés. La mondialisation a progressé plus rapidement que la capacité d'adaptation de nombreuses communautés. Certaines régions et communautés ne bénéficient pas des avantages du commerce. Et l'adaptation à l'ouverture commerciale peut prendre beaucoup plus de temps que prévu.

S'il est vrai que l'on impute souvent au commerce les difficultés d'ajustement, la rapidité des progrès technologiques récents y contribue également. La technologie a entraîné une concentration économique et exacerbé l'écart entre les travailleurs non-qualifiés et ceux qui disposent d'un capital humain et financier. Dans plusieurs pays avancés ainsi que dans certaines économies en développement à croissance rapide, les inégalités augmentent au lieu de diminuer.

Pour faire face au coût de l'ajustement, il est généralement recommandé de favoriser la mobilité des travailleurs afin que ceux-ci occupent des emplois nouveaux et meilleurs. À cet effet, nous enseignons aux personnes, en particulier aux jeunes, les compétences utiles pour évoluer dans un monde caractérisé par l'évolution des technologies et l'ouverture des marchés. Mais cela devrait aller de pair avec des systèmes de protection sociale et des politiques du travail qui protègent les personnes et non les emplois.

Bien évidemment, les politiques doivent être adaptées aux conditions économiques et sociales. Nous devons en faire notre priorité.

En résumé, le commerce a toujours été un moteur de forte croissance économique, de paix et de prospérité, et il peut continuer à l'être. Mais nous ne devons pas considérer les gains du commerce comme acquis. Nous devons relever les défis liés au commerce mondial. La solution réside dans une plus grande inclusion pour que le commerce profite à tous et nous aide à atteindre notre objectif qui est de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée.

Observations d'Arancha González, Directrice exécutive du Centre du commerce international

Le monde dans lequel nous vivons présente une contradiction étrange. D'après de nombreuses mesures objectives (extrême pauvreté, faim, mortalité infantile, taux d'alphabétisation), nous ne nous sommes jamais aussi bien portés. Et pourtant, le monde est enlisé dans les problèmes géopolitiques, la valeur du multilatéralisme est remise en question et le nombre de travailleurs pauvres augmente, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire.

Mon intention n'est pas de débattre à partir de ce constat. Mais le fait est que trois révolutions majeures donnent aux habitants du monde entier des raisons de se sentir inquiets au sujet de leur existence et de leurs perspectives d'avenir:

Premièrement, une révolution numérique qui modifie profondément la façon dont nous produisons ou nous commerçons, mais, plus important encore, la façon dont nous travaillons. Les nouveaux modèles d'entreprise et la quatrième révolution industrielle, qui combine la technologie numérique et la technologie matérielle, comportent des risques pour la création d'emplois, autant que des possibilités.

Deuxièmement, une révolution écologique: le changement climatique et d'autres formes de dégradation de l'environnement creusent les inégalités existantes. Nous ne pouvons pas laisser faire.

Troisièmement, une révolte sociale. L'insécurité économique engendre une colère politique. Une croissance lente ou inégalement partagée alimente le mécontentement des électeurs dans le monde entier, tant dans les pays en développement que dans les pays développés.

Les réponses que nous apportons à chacune de ces révolutions peuvent nous conduire vers un avenir plus équitable, durable et prospère. La question qui nous intéresse cette semaine est «Quelle peut être la contribution du commerce à cet égard?».

Il nous faut être très clairs. S'agissant des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – à savoir l'exclusion économique et sociale, la protection de l'environnement et la gouvernance de l'économie numérique – le commerce et le système commercial



peuvent faire partie de la solution. D'ailleurs nous devons faire en sorte qu'ils en fassent partie.

Le commerce a joué un rôle clé dans le processus de «transformation structurelle» qui est au cœur du développement économique. Cette transformation consiste à réaffecter des personnes et des ressources consacrées à des activités de subsistance vers des activités plus productives. Au cours des 40 dernières années, de nombreux pays ont pu croître beaucoup plus rapidement qu'ils ne l'auraient fait autrement, en étant ouverts à l'utilisation du commerce comme moyen de croissance. Des millions de personnes sont sorties de la pauvreté.

Ce sont l'ouverture et la prévisibilité des marchés mondiaux qui ont permis un développement tiré par le commerce. Le système commercial multilatéral fondé sur des règles a permis aux pays de diversifier leur économie et leurs exportations. Les entreprises ont pu investir de manière à remonter la chaîne de valeur, ou investir dans de nouveaux secteurs, sans avoir trop à craindre de rencontrer des obstacles inattendus aux échanges.

Cela dit, tous les pays n'ont pas été en mesure de saisir les chances offertes par le commerce. De nombreux pays en développement restent tributaires d'un seul produit d'exportation, ce qui rend leur économie très vulnérable à la volatilité des prix, aux changements climatiques et même aux violences d'ordre politique. La dépendance à l'égard d'un seul service, comme le tourisme, est risquée pour les petits pays insulaires et côtiers cruellement exposés aux phénomènes météorologiques extrêmes et au changement climatique.

En particulier, parmi les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les États fragiles, trop nombreux sont ceux qui sont restés en marge de l'économie mondiale, exportant uniquement des matières premières, voire rien du tout. C'est pourquoi l'Initiative Aide pour le commerce a été mise en place en 2005.

Même dans les pays qui ont mieux réussi à exploiter les marchés mondiaux, les gains n'ont pas toujours été largement partagés. C'est pourquoi il est si important de relier les micro, petites et moyennes entreprises aux chaînes de valeur internationales. Lorsqu'elles prospèrent, les avantages du commerce et de la croissance sont répartis dans toute la société. C'est pourquoi la compétitivité des MPME est au cœur du travail de l'ITC.

Aujourd'hui, ce développement tiré par le commerce est exposé à deux défis majeurs.

Le premier fait tous les jours les gros titres. L'économie mondiale ouverte est menacée. Les restrictions au commerce se multiplient. La notion même de coopération fondée sur des règles en matière de commerce est devenue l'objet de pressions politiques soutenues. Nous risquons de voir les marchés se fragmenter.

Un environnement économique mondial peu favorable ferait qu'il serait beaucoup plus difficile, voire impossible, pour les pays marginalisés de créer des emplois et de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Nous manquerions aux Objectifs de développement durable.

Le second défi attire moins l'attention, mais pourrait être encore plus profond. Les technologies modifient le visage de la transformation structurelle.

À l'origine, il s'agissait de travailleurs qui quittaient les fermes pour intégrer les usines, en commençant par le secteur du textile et des vêtements. Ensuite, il a été question de la fragmentation des usines en chaînes de valeur internationales, les tâches de production, de transformation et d'assemblage des composantes étant effectuées dans les pays où elles pouvaient l'être de la manière la plus compétitive. Aujourd'hui, avec les machines sophistiquées dont elles disposent, les usines n'ont plus besoin d'autant de travailleurs qu'autrefois. L'industrie est moins avide de main-d'œuvre. Les arguments du marché en faveur de l'implantation de la production dans les pays en développement évoluent eux aussi.

Pour surmonter la première difficulté, nous devons plaider en faveur de marchés ouverts dans un cadre de règles. Tout un chacun devrait investir dans la définition de ces règles, également à l'OMC, que ce soit en matière de subventions à la pêche, de commerce électronique ou de facilitation de l'investissement.

Quant au second défi, nous devons y répondre en favorisant l'accroissement de la valeur ajoutée dans tous les domaines, dans l'agriculture, l'industrie et les services.

Dans les deux cas, nous devons veiller à ce que les avantages qui découlent du commerce et de l'ajout de valeur soient inclusifs sur le plan social. Les MPME sont un élément important à cet égard, tout comme les filets de sécurité sociale bien conçus. Mais il s'agit



également de soutenir les femmes dans les activités commerciales en corrigeant les défaillances des politiques et du marché qui les maintiennent à l'écart des grands courants économiques.

Il ne s'agit pas d'"en parler pour se sentir bien". Il s'agit d'"agir intelligemment". Les gouvernements, le secteur privé, la société civile, tous doivent s'efforcer de donner aux femmes des moyens d'action pour qu'elles soient sur un pied d'égalité sur le plan économique. Cela donne des résultats en termes de croissance et d'équité. Quand vous agissez ainsi, vous obtenez des résultats étonnants, comme cette toute première barre de chocolat fabriquée par de petites agricultrices du Libéria.

La communauté commerciale peut elle aussi apporter son concours.

Elle peut créer un environnement national plus favorable à la participation des femmes au commerce. C'est la raison pour laquelle nous avons créé le «She Trades Outlook», un tableau de bord comprenant plus de 90 indicateurs et qui aide les pays à comprendre ce sur quoi il leur faut se concentrer en priorité pour soutenir l'autonomisation économique des femmes. Elle peut aussi veiller à ce que les femmes ne fassent pas l'objet d'une discrimination dans le cadre des politiques commerciales.

Il nous faut nous appuyer sur les mesures concrètes que nous avons prises lors de la onzième Conférence ministérielle au sujet des femmes et du commerce. La Déclaration de Buenos Aires n'est qu'un début, pas une fin en soi. En outre, nous pouvons investir plus de ressources au titre de l'Aide pour le commerce en vue de soutenir les femmes dans les activités commerciales.

Nous pouvons également nous efforcer de lutter contre les stéréotypes. Beaucoup demandent encore: «des femmes expertes en matière de commerce et de gouvernance économique, cela existe?» Notre volonté est de faire en sorte que cette question ne puisse plus se poser. C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre pour le lancement du livre «Women Shaping Economic Governance», qui contient les contributions de 28 femmes du monde entier, avec des propositions pour façonner nos économies.

La situation des jeunes entrepreneurs n'a jamais été aussi bonne qu'aujourd'hui. Et pourtant, l'inadéquation des compétences et le manque d'accès à un financement abordable empêchent de nombreux

jeunes de prospérer dans le commerce. C'est ce que montre la contribution de l'ITC à la publication «At A Glance». Voici un autre rôle concret que l'Aide pour le commerce peut jouer.

Selon la célèbre formule d'Amartya Sen, lauréat du prix Nobel, le développement consiste en fait à donner aux gens la possibilité de tirer parti de leurs capacités. Lorsque l'on donne à une jeune femme chef d'entreprise les moyens d'entrer en contact avec des acheteurs étrangers, lorsqu'on aide une entreprise dirigée par des jeunes à étendre ses activités dans les pays voisins, on fait plus que créer des emplois. On permet aux gens de poursuivre leurs aspirations et d'exploiter leurs capacités. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici cette semaine. C'est pourquoi il est important que nous continuions à investir dans l'Aide pour le commerce.

Je remercie le Secrétariat de l'OMC de nous avoir tous rassemblés ici et je souhaite plein succès à cet Examen global de l'Aide pour le commerce.

Observations d'Hani Sonbol, Directeur général de la Société internationale islamique de financement du commerce

Je suis très heureux d'être entouré ce matin d'aussi éminentes personnalités. Nous sommes réunis aujourd'hui pour échanger et pour apprendre de nos expériences et réalisations respectives en matière d'appui au commerce international en vue du développement durable. Seule banque multilatérale de développement spécialisée dans le commerce, la Société internationale islamique de financement du commerce – ITFC, est fière de «faire progresser le commerce» et «d'améliorer les conditions de vie».

Je tiens à saluer la ténacité de MM. Roberto Azevêdo et Angel Gurría dans leur travail pour le système commercial international et le programme de développement durable. C'est uniquement grâce à la profondeur de leur vision et à leur leadership constant que nous parvenons à nous réunir tous les deux ans pour réfléchir ensemble à notre engagement en matière d'Aide pour le commerce. De plus, leurs efforts et leurs conseils assurent la cohérence et la grande qualité des examens globaux de l'Aide pour le commerce.

Je suis convaincu que cette septième édition sera elle aussi un grand succès et l'ITFC y contribuera à de nombreux égards. Plus tard dans la matinée, nous



nous réunirons avec d'autres chefs d'institutions pour examiner la situation et débattre de l'avenir des opérations de financement du commerce, ainsi que des politiques et des activités d'assistance technique. Il s'agit d'un effort collectif pour résorber le déficit de financement du commerce, estimé à 1 500 milliards de dollars EU.

En outre, l'ITFC structure et gère des fonds de financement du commerce pour attirer des investisseurs non-traditionnels dans ce domaine, dans le but de réduire le déficit, de diversifier les sources et les formes du financement du commerce international. Par exemple, nous sommes en train de conclure en ce moment même l'investissement dans le Fonds souverain pour l'énergie de l'ITFC (ISEF) et nous allons commencer à déployer son capital très bientôt.

Dans le domaine de l'assistance technique, l'ITFC offre depuis 2014 son plein appui à la mise en œuvre de l'Initiative Aide pour le commerce dans les États arabes (Programme AfTIAS) en faveur de la région arabe, région où le niveau des échanges commerciaux reste le plus bas du monde.

La première phase du Programme AfTIAS (2014-2018), qui a contribué à la mise en œuvre de 28 projets dans 19 pays, a été couronnée de succès. Nous avons maintenant entamé la formulation et la conception de la deuxième phase, qui aidera nos pays membres à renforcer leurs capacités commerciales. Nous aimerions saisir cette occasion pour inviter nos partenaires et nos donateurs internationaux à soutenir cette deuxième phase.

Par ailleurs, le renforcement des capacités reste un élément essentiel pour garantir l'inclusion financière. Par exemple, l'ITFC aide les femmes entrepreneurs à développer leurs capacités grâce au Programme She Trade, mis en œuvre en partenariat avec le Centre du commerce international. Nous avons mis en place un programme «She Trade» en Égypte au titre de l'AfTIAS; celui-ci s'avère fructueux et nous espérons étendre ce type de programmes dans le monde arabe.

Nous allons aussi présenter cet après-midi, dans le cadre d'une autre séance spécifique, des exemples de contributions apportées par le Groupe de la Banque islamique de développement (BIsD) a apportées à l'Aide pour le commerce au cours des deux dernières années. Tout cela a été officialisé dans un document du Groupe de la BIsD, établi sous la supervision de l'ITFC et disponible en ligne.

La contribution du Groupe porte principalement sur le thème des chaînes de valeur mondiales (CVM). Il s'agit d'une orientation stratégique relativement nouvelle pour le Groupe de la Banque islamique de développement, décidée par le Conseil d'administration de la Banque en juillet 2018. La Banque a même créé une unité spécialisée dans les chaînes de valeur mondiales.

Ce thème est effectivement crucial, car le commerce international lui-même tourne aujourd'hui autour des chaînes de valeur mondiales. Et la seule chance de survie des pays en développement réside dans l'intégration aux chaînes de valeur mondiales et la capacité d'attirer des activités à valeur ajoutée dans le secteur manufacturier et dans celui des services. De plus, la BIsD aborde dans sa contribution d'autres sujets majeurs et donne des exemples d'interventions dans les domaines du financement du commerce, du développement du commerce, du secteur privé et des assurances, mais aussi des exemples concrets d'activités de l'ITFC dans la chaîne de valeur mondiale de l'agriculture, notamment dans la filière du coton, depuis les plantations en Afrique vers le reste du monde.

Permettez-moi de vous rappeler que tous nos travaux à l'ITFC et au Groupe de la BIsD sont orientés de manière à apporter une contribution importante à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Tout ce que nous faisons s'inscrit dans un paradigme tridimensionnel qui vise à concrétiser le développement durable grâce 1) à une croissance économique résiliente, 2) à une prospérité sociale équitable et 3) à une protection globale de l'environnement. C'est ce que l'ITFC finance grâce à ses mécanismes de financement dotés de 50 milliards de dollars EU.

Les membres de la communauté du développement peuvent travailler main dans la main pour surmonter les défis que pose le monde agité dans lequel nous vivons aujourd'hui. C'est pourquoi les partenariats sont au cœur de la stratégie de l'ITFC et du Groupe de la BIsD. Nous nous réjouissons de continuer à travailler avec vous tous et de maintenir ensemble cette dynamique afin de contribuer activement au développement du commerce international et des chaînes de valeur mondiales.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 2: Séance thématique – "Saisir les possibilités de diversification économique"

Organisateur: Organisation mondiale du commerce"

ORATEUR PRINCIPAL

› **Ville Skinnari**, Ministre de la coopération pour le développement et du commerce extérieur, Finlande

MODÉRATRICE

› **Gabrielle Marceau**, Conseillère principale, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Norbert Barthle**, Secrétaire d'État parlementaire, Ministre fédéral de la coopération économique et du développement, Allemagne
- › **Hiroshi Kuniyoshi**, Directeur général des relations extérieures et de la représentation sur le terrain et Directeur général adjoint, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- › **Pedro Mancuello**, Vice-Ministre de l'industrie et du commerce, Paraguay
- › **Lautafi Fio Selafi Purcell**, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail, Samoa
- › **Sérgio Mendes dos Santos**, Secrétaire d'État, Ministre de l'économie, Angola

VUE D'ENSEMBLE

L'exercice de suivi et d'évaluation conjoint OCDE-OMC de 2019 fait ressortir les progrès accomplis dans la diversification économique et la diversification des exportations. Quarante-sept répondants ont fait état de progrès en matière de diversification économique depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006. La part des PMA ayant fait état de progrès était 1,5 fois supérieure à celle des autres répondants. L'agriculture est le secteur dans lequel la diversification économique a le plus progressé, devant les services et l'industrie. Cependant, les progrès sont loin d'être uniformes ou universels. Cinq répondants à l'exercice de suivi et d'évaluation ont répondu qu'aucune diversification n'avait eu lieu depuis que l'Initiative Aide pour le commerce avait été lancée.

Le caractère limité des capacités industrielles ou manufacturières fait partie des facteurs identifiés par l'exercice de suivi et d'évaluation qui freinent la diversification économique et la diversification des exportations, en particulier pour les PMA. L'accès au financement du commerce a également été cité comme étant un facteur limitant. Le faible niveau de formation et de compétences a été la contrainte la plus fréquemment mentionnée par les donateurs qui ont répondu. Les autres difficultés évoquées traduisent leur nature inhérente. Les coûts élevés du commerce ont été mentionnés par les pays sans littoral et l'étroitesse du marché intérieur constituait la principale difficulté pour les répondants des petites économies.

Dans ce contexte, cette séance thématique a été consacrée à la place toujours prééminente de la diversification économique et de la diversification des exportations en tant qu'objectif de la politique de développement, dans le contexte d'une économie globale qui évolue rapidement et compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



Bref résumé

Cette séance a porté sur la manière dont les pays en développement peuvent saisir les possibilités de diversification économique – et celle dont l'Aide pour le commerce pourrait soutenir ce processus. L'orateur principal et les intervenants ont souligné l'importance d'attirer les investissements et de faciliter les activités du secteur privé pour parvenir à la diversification de l'économie. Les principaux facteurs identifiés à cet égard ont été l'intégration économique régionale, la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, la numérisation et l'existence d'un cadre réglementaire transparent. Il est ressorti de la discussion que l'autonomisation des femmes et des jeunes était un facteur essentiel pour atteindre la croissance et la diversification économiques. De même, les questions environnementales et sociales bénéficiaient d'une attention accrue dans les programmes commerciaux et les programmes d'Aide pour le commerce. Les industries manufacturières sont restées un secteur clé pour ce qui est de parvenir à la diversification de l'économie car elles étaient au cœur du développement technologique et présentaient des liens solides avec d'autres secteurs. La discussion a porté en particulier sur le rôle de la numérisation et du commerce électronique. Les orateurs ont souligné que la transformation numérique offrait des possibilités aux pays en développement pour diversifier davantage leurs économies en améliorant la connectivité et en créant de nouvelles possibilités commerciales. Dans le même temps, les pays en développement étaient encore confrontés à diverses difficultés, comme la nécessité d'améliorer les cadres réglementaires, l'infrastructure des TIC et la connectivité physique.

Cette séance thématique a porté sur la place toujours prééminente de la diversification économique et de la diversification des exportations en tant qu'objectif de la politique de développement, dans le contexte d'une économie globale qui évolue rapidement et compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La séance a été animée par Gabrielle Marceau, Conseillère principale à l'Organisation mondiale du commerce.

Résumé détaillé

Orateur principal: **Ville Skinnari, Ministre de la coopération pour le développement et du commerce extérieur, Finlande**

L'orateur a souligné l'importance de l'ouverture commerciale et la nécessité de défendre le système commercial multilatéral, car les petits pays et les pays pauvres étaient ceux qui risquaient le plus de pâtir des tendances protectionnistes. Le Ministre a précisé que l'UE et ses États membres étaient les principaux fournisseurs d'Aide pour le commerce, représentant près d'un tiers des flux globaux d'Aide pour le commerce. Il a insisté sur l'importance d'attirer les investissements et de faciliter les activités du secteur privé afin de parvenir à la diversification économique. À cet égard, il a attiré l'attention sur quatre points, qui se rapportaient tous au programme d'Aide pour le commerce: i) l'intégration économique régionale a offert des possibilités de diversification et d'expansion des exportations. La Finlande fournirait un soutien aux pays d'Afrique en vue de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf); ii) la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges était importante dans un monde de chaînes de valeur mondiales, où des frontières intelligentes étaient nécessaires; iii) la numérisation de l'économie et le commerce électronique ont rendu la distance physique moins importante et pourraient apporter à la fois de nouvelles difficultés et de nouvelles possibilités; et iv) une réglementation transparente et favorable aux entreprises était essentielle pour attirer des investissements. En outre, il a souligné que la Finlande accordait une priorité grandissante aux questions environnementales, aux droits des travailleurs et aux questions d'égalité hommes-femmes dans ses politiques commerciales. Le gouvernement finlandais était déterminé à augmenter le financement dans le domaine du climat conformément à l'Accord de Paris. Il a mis l'accent sur l'égalité hommes-femmes comme étant une valeur profondément ancrée dans la société finlandaise. La présence de femmes instruites et actives avait été un élément clé dans la transformation de la Finlande en une économie moderne. L'autonomisation des femmes et l'égalité hommes-femmes étaient des principes centraux du programme de la Finlande en matière de commerce.



Groupe de discussion

Lautafi Fio Selafi Purcell, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail, Samoa: Le Ministre a souligné l'importance du secteur de la pêche et de celui du tourisme pour l'économie du Samoa. La pêche représente 3% du PIB du Samoa et près de la moitié de ses exportations. Les questions importantes en lien avec la pêche comprenaient la sécurité alimentaire, la résilience climatique, les pratiques de pêche durable, les licences de pêche et l'investissement dans la transformation des produits de la pêche. L'intervenant a indiqué que les services représentaient 68% du PIB du Samoa, le secteur manufacturier 22% et le secteur primaire 8%. Il a mis l'accent sur le fait que le tourisme était un moteur essentiel de la croissance économique du Samoa, avec 172 000 arrivées de touristes chaque année. Il a expliqué que, afin d'accroître les gains découlant du tourisme, le Samoa avait investi dans la modernisation de son infrastructure aéroportuaire. En ce qui concerne le rôle de la numérisation et du commerce électronique dans la diversification, le Ministre a relevé que la pose de câbles sous-marins avait permis d'améliorer l'accès du Samoa à Internet. L'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique de la CNUCED en 2017 avait mis en évidence certaines lacunes: le caractère incomplet de la législation sur le commerce électronique incomplète, l'absence de stratégie en matière de commerce électronique, la non-bancarisation d'une part importante de la population et l'insuffisance du nombre d'adresses physiques pour faciliter la livraison. Le développement numérique pourrait dynamiser le secteur du tourisme. Il a également souligné les avantages d'un programme pour la mobilité temporaire de la main-d'œuvre, instauré avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour ce qui est du développement et de la certification des compétences. Le Ministre a conclu en soulignant l'importance des technologies numériques pour réduire l'éloignement et renforcer la compétitivité des îles du Pacifique, et en faire des économies modernes.

Pedro Mancuello, Vice-Ministre de l'industrie et du commerce, Paraguay: Le Vice-Ministre a déclaré que le Paraguay, un pays sans littoral dans lequel le secteur agricole joue un rôle important, était en voie d'industrialisation. La contribution du secteur manufacturier au PIB avait doublé pour atteindre 20% au cours des dernières années. Il a souligné l'importance d'une meilleure intégration à l'économie mondiale aux fins de la diversification et de la croissance. Trois facteurs étaient essentiels à cet égard: i) les jeunes – 70% de la population du

Paraguay avait moins de 35 ans; ii) les femmes, qui ont toujours été très actives; et iii) les MPME – qui représentaient 97% des entreprises au Paraguay. En ce qui concerne le rôle de la numérisation et du commerce électronique dans la diversification, il a déclaré que le Paraguay avait mis en place un cadre juridique favorable mais faisait face à des coûts élevés en matière de connectivité. Il a mis en lumière trois initiatives visant à améliorer la connectivité: i) un accord sur la connectivité avec la Bolivie pour partager les câbles sous-marins ainsi que l'accès satellite; ii) des accords avec le Brésil sur les liaisons aériennes; et iii) un accord avec l'Argentine visant à améliorer la connectivité des transports fluviaux. L'amélioration de la connectivité était essentielle pour ouvrir des perspectives à sa jeunesse. L'accord récemment conclu entre le Mercosur et l'UE pourrait accroître encore ces possibilités. L'intervenant a conclu en soulignant que le commerce électronique et la connectivité numérique étaient essentiels pour relier la jeune population du Paraguay au reste du monde.

Hiroshi Kuniyoshi, Directeur général des relations extérieures et de la représentation sur le terrain et Directeur général adjoint, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel: M. Kuniyoshi a souligné l'importance du secteur manufacturier pour la diversification économique, car ce secteur était au cœur du développement technologique et présentait des liens solides avec d'autres secteurs. Le commerce était essentiel à l'augmentation de la demande mondiale des produits du secteur manufacturier national ainsi qu'à la croissance de la productivité. Les normes et le développement des compétences étaient deux facteurs clés pour la promotion du secteur manufacturier. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) apportait aux pays un instrument fondé sur une approche globale, avec son Programme de partenariat pays (PCP), qui utilisait l'APD comme un levier pour attirer l'investissement et soutenait les pays en mettant en place une infrastructure et des compétences adaptées aux besoins des secteurs de croissance potentiels. Il a déclaré que, malgré la mutation numérique en cours et la quatrième révolution industrielle, le secteur manufacturier pourrait continuer à jouer un rôle important dans le développement des pays. Le prochain Rapport sur le développement industriel de l'ONUDI montrerait que l'impact de la robotisation et de l'automatisation dépend de la branche de production et que les industries à forte intensité de main-d'œuvre et à faible technologie continuaient à offrir des emplois et des sources de revenus. En outre, la révolution



numérique, avec l'impression 3D et les plates-formes Internet, avait créé des possibilités pour que de nouveaux produits et de nouvelles entreprises fassent un bond en avant et utilisent les technologies de pointe. M. Kuniyoshi a conclu en soulignant la nécessité de disposer de ressources et d'une aide coordonnée pour tirer parti du développement industriel comme un moteur de la diversification. Dans le cadre de l'initiative du G-20 en faveur de l'industrialisation en Afrique et dans les PMA, l'ONUDI collaborait avec divers partenaires afin d'aider les pays à développer leurs capacités industrielles.

Norbert Barthle, Secrétaire d'État parlementaire, Ministre fédéral de la coopération économique et du développement, Allemagne:

M. Barthle a déclaré qu'il importait que les pays eux-mêmes se prononcent sur le meilleur soutien à apporter à leur économie et que l'Allemagne les soutiendrait dans ce sens. Il a ajouté que l'Allemagne disposait de trois méthodes pour accroître la diversification, notamment en ce qui concerne l'Afrique: i) sa stratégie d'Aide pour le commerce de 2017 sur le libre-échange équitable en tant que moteur de développement; ii) le «G20 Compact with Africa» (un partenariat du G-20 avec l'Afrique), lancé lors de la présidence de l'Allemagne au G-20 en 2017; et iii) le «Plan Marshall pour l'Afrique» de l'Allemagne, qui a pour objectif de créer les conditions sociétales du développement durable (droits humains, primauté du droit, éducation et stabilité politique). Le soutien fourni pour la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges était un élément important des efforts déployés par l'Allemagne; celle-ci était aussi membre de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges. En outre, l'Allemagne avait récemment lancé un fonds d'investissement pour le développement en faveur de l'Afrique, d'un montant de 1 milliard d'EUR, dans le but de promouvoir l'investissement et le commerce en Afrique. S'agissant du rôle de la numérisation et du commerce électronique pour la diversification, M. Barthle a indiqué que l'Allemagne voulait tirer parti des possibilités de la numérisation dans cinq domaines: i) le travail; ii) l'innovation locale; iii) l'égalité des chances; iv) la bonne gouvernance; et v) l'autonomisation des femmes. L'Allemagne soutenait 480 projets dans 90 pays. L'intervenant a souligné que la transformation numérique représentait une occasion historique de surmonter les inégalités et il a évoqué l'initiative #e-skills4girls, qui avait été lancée lors de la présidence allemande du G-20.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 3: Séance thématique – «Comment le commerce au XXI^e siècle peut-il contribuer à réduire les inégalités hommes-femmes?"

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

ORATEURS PRINCIPAUX

- › **Angel Gurría**, Secrétaire général, Organisation de coopération et de développement économiques
- › **Ann Linde**, Ministre du commerce extérieur, Suède
- › **Isatou Touray**, Vice-Présidente, Gambie

MODÉRATRICE

- › **Anoush der Boghossian**, coordinatrice «Commerce et égalité hommes-femmes", Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Caroline Freund**, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale
- › **Robert Koopman**, Économiste en chef, Organisation mondiale du commerce
- › **Cyn-Young Park**, Directrice de la coopération régionale et de l'intégration, Département de la recherche économique et de la coopération régionale, Banque asiatique de développement
- › **Marc Vanheukelen**, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC
- › **Simonetta Zarrilli**, Cheffe du Programme relatif au commerce, aux questions de genre et au développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Le bien-fondé de l'égalité hommes-femmes n'a jamais été aussi manifeste. Même si elles représentent la moitié de la population mondiale, les femmes et les filles restent confrontées à des inégalités qui freinent les avancées sociales et économiques. Une économie ne peut pas fonctionner à hauteur de tout son potentiel si la moitié de sa population ne peut pas y contribuer pleinement. Le commerce inclusif est une composante essentielle de la réalisation de la parité hommes-femmes. Il permet de créer plus de perspectives d'emploi pour les femmes, ainsi que des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Grâce au développement du commerce des services, du commerce numérique et des chaînes de valeur mondiales, les possibilités offertes aux femmes de participer au commerce international ont augmenté et ont contribué à réduire les inégalités de genre. Cependant, il est possible de faire davantage pour lever les obstacles existants qui empêchent les femmes de profiter pleinement des avantages économiques du commerce mondial.

Afin de garantir le développement des possibilités offertes par la croissance économique et l'obtention de résultats bénéfiques pour tous, il importe d'adopter une approche tenant compte des questions de genre lors de la planification et de la mise en œuvre des politiques commerciales. L'OMC, le Groupe de la Banque mondiale, la CNUCED et l'OCDE ont tous réalisé des recherches empiriques et théoriques innovantes en essayant de mieux comprendre les liens entre le commerce et l'égalité hommes-femmes. La séance a comporté un débat avec ces organisations sur l'importance de recherches et de la fiabilité des données sur les liens entre le commerce et l'égalité entre les sexes. Les principales constatations des recherches récentes ont été mises en évidence.



Bref résumé

Les huit orateurs invités ont convenu que les inégalités hommes-femmes doivent être effacées afin d'améliorer la participation des femmes au commerce et contribuer ainsi à leur autonomisation. Certaines solutions ont été proposées, comme un meilleur accès à la formation, la création d'une aide financière pour les femmes entrepreneurs, un meilleur accès aux technologies (en particulier à Internet), l'amélioration des mesures de sécurité pour les femmes d'affaires ainsi qu'une meilleure collecte des données. Tous les orateurs ont convenu des effets bénéfiques de l'inclusion des femmes dans le commerce pour l'économie mondiale et pour la réduction de la pauvreté.

Résumé détaillé

Angel Gurría, Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, a déclaré qu'il existait deux solutions pour améliorer la participation des femmes. La première comprenait une approche horizontale, par laquelle les États doivent adopter des politiques en faveur de l'autonomisation des femmes, adaptées aux besoins de celles-ci. Ces politiques ne seront efficaces que si la société porte un regard différent sur la participation des femmes au commerce. Les femmes doivent avoir le même accès aux aides financières et aux technologies, ainsi que les mêmes conditions de travail que les hommes. La deuxième approche ciblait les politiques relatives à des secteurs tels que les transports, les infrastructures, la communication et l'agriculture. La mise en œuvre de mesures dans ces secteurs faciliterait la participation des femmes.

Isatou Touray, Vice-Présidente de la Gambie, a déclaré qu'en Gambie les salaires et les conditions de travail étaient moins favorables aux femmes qu'aux hommes. Les femmes représentent seulement 11% des employeurs du secteur formel et 18% de ceux du secteur informel. De plus, les femmes avaient des difficultés à obtenir des terrains ou des aides financières, ou à avoir accès aux technologies. Les femmes faisaient face à des attitudes et des comportements négatifs du fait de leur sexe. Les solutions visant à améliorer la participation des femmes devraient comprendre l'amélioration des infrastructures aux points de passage des frontières, l'accès aux renseignements sur les procédures douanières, la diversification des activités économiques et le soutien pour la création de nouvelles entreprises (par exemple la création

d'un fonds permettant aux femmes d'avoir accès aux crédits). L'Aide pour le commerce aidait à développer les infrastructures et les branches des secteurs des transports, de l'énergie et des communications qui pourraient améliorer la participation des femmes au commerce.

Ann Linde, Ministre du commerce extérieur, Suède, a déclaré que les données relatives à la question du genre et du commerce étaient insuffisantes et que seuls quelques donateurs disposaient de politiques concernant l'inclusion des femmes dans le commerce. Elle a ajouté qu'il était essentiel d'améliorer la participation des femmes, notamment pour ce qui est de l'accès aux technologies numériques et à Internet.

Marc Vanheukelen, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC, a déclaré que l'Union européenne avait pris des mesures dans le domaine du commerce pour aider à combler les inégalités hommes-femmes. Par exemple, l'accord commercial bilatéral entre le Chili et l'UE comprenait un chapitre entier sur l'égalité hommes-femmes. L'intervenant a mentionné trois programmes de l'UE qui visent à lutter contre les inégalités hommes-femmes: le Plan d'action pour l'égalité hommes-femmes (2017-2020), la Politique d'inclusion financière des femmes (un fonds de 10 millions visant à améliorer l'accès aux aides financières pour les femmes) et le programme visant à promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable dans le secteur des vêtements sur la base du travail décent, de la traçabilité et de la transparence.

Caroline Freund, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale, a souligné que les femmes ne disposaient que de 75% des droits dont bénéficient les hommes, en moyenne mondiale, chiffre qui tombait à moins de 50% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elle a indiqué qu'il était difficile pour les femmes d'être choisies pour des postes professionnels élevés. Elle a ajouté que les femmes rencontraient des problèmes de sécurité lorsqu'elles franchissaient les frontières (harcèlement) et qu'il conviendrait que le personnel aux frontières reçoive une formation à cet égard.

Robert Koopman, Économiste en chef, Organisation mondiale du commerce a mis l'accent sur le fait que le manque d'accès à l'éducation et aux aides financières entravait la participation des femmes au commerce. L'existence de lois nationales discriminatoires était un autre facteur. Il a ajouté que les solutions visant



à améliorer la participation des femmes devraient comprendre l'accès aux technologies numériques.

Cyn-Young Park, Directrice, coopération régionale et intégration, Département de la recherche économique et de la coopération régionale, Banque asiatique de développement (BAsD), a expliqué quelles étaient les mesures prises par la BAsD pour réduire les inégalités hommes-femmes. Depuis 2018, la BAsD a mis en œuvre des politiques visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes. Aujourd'hui, 76% de ses projets suivent une politique en matière d'égalité des genres. La BAsD a également organisé un atelier sur le financement et les investissements destinés à encourager les femmes d'affaires. L'intervenante a ajouté qu'il était essentiel d'améliorer la participation des femmes au secteur des technologies numériques.

Simonetta Zarrilli, Cheffe du Programme relatif au commerce, aux questions de genre et au développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a déclaré que les données relatives à la question du genre et du commerce restaient insuffisantes. Elle a mentionné une étude sur les accords commerciaux régionaux, publiée par la CNUCED, qui comparait les ACR entre les pays d'Amérique latine (MERCOSUR) et les ACR entre les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur la problématique hommes-femmes. Elle a dit qu'une politique pour l'égalité hommes-femmes avait été mise en place dans les deux cas (dans le cadre du Traité de la CAE et, plus tard, dans celui du MERCOSUR).

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 4: Activité parallèle – «Aide à la transformation numérique»

Organisateur: Afrique du Sud

MODÉRATRICE

› **Xolelwa Mlumbi-Peter**, Ambassadrice, Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC

INTERVENANTS

› **Wullo Sylvester Bagooro**, responsable de programme pour l'organisation Third World Network Africa – Afrique

› **François-Xavier Ngarambe**, Ambassadeur, Mission permanente de la République du Rwanda auprès de l'ONU

La plupart des pays d'Afrique doivent relever des défis considérables tels que la connectivité, l'accessibilité et les inégalités dans le domaine du numérique. Un des objectifs clés de cette séance consiste à évaluer si les objectifs mondiaux en matière de réduction de la fracture numérique et technologique sont en voie d'être atteints, ainsi qu'à mettre l'accent sur les politiques industrielles numériques pour les pays d'Afrique afin qu'ils atteignent leur propre transformation structurelle numérique.

- › **Quel** est l'état d'avancement des efforts déployés à l'échelle mondiale et par les parties prenantes en vue de réduire la fracture numérique?
- › **Comment** la fracture numérique a-t-elle affecté les perspectives de transformation numérique des pays africains?
- › **Quelles** sont les options de financement les plus adaptées pour que les pays africains développent une infrastructure numérique nationale et régionale?
- › **Quel** rôle l'Aide pour le commerce peut-elle jouer dans la transformation structurelle numérique de l'Afrique?
- › **Quelles** sont les politiques nécessaires pour faciliter la transformation numérique des pays africains?



Bref résumé

L'objet de cette séance était de définir les conditions préalables pour les pays d'Afrique participant (ou envisageant de participer) aux négociations sur le commerce électronique à l'OMC. Les pays africains connaissant une grave fracture en matière numérique, technologique et de développement, les règles multilatérales relatives au commerce électronique risquaient de ne pas répondre à leurs objectifs de transformation numérique. La typologie des règles proposées montre l'importance cruciale des données dans l'économie numérique, et les pays africains doivent traiter les données comme une ressource économique et les préserver des plates-formes globales internationales. En outre, il ne faudrait pas que les pays d'Afrique conviennent d'un moratoire permanent sur les droits de douane applicables aux transmissions électroniques, étant donné que les recettes générées par ces droits de douane pourraient être utilisées pour financer l'industrialisation numérique, alors même que les pays africains commencent à étudier des méthodes novatrices d'aide à la transformation numérique.

Résumé détaillé

Cette séance a été modérée par **L'Ambassadrice Xolelwa Mlumbi-Peter, de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC à Genève**. Le Groupe de discussion comprenait **Rashmi Banga, Économiste hors classe à la CNUCED**, et **Vahini Naidu, Conseillère à la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC**. Les autres orateurs n'ont pas été en mesure de participer en raison d'autres obligations de dernière minute.

Mme Banga a axé sa présentation sur l'infrastructure des données. Elle a fait valoir que les pays africains devraient traiter les données comme une ressource économique. Dans ce sens, ils étaient des pays riches en ressources avec une importante population de jeunes, ce qui représentait un avantage pour la génération des données. Les pays africains devaient donc préserver leurs données des plates-formes mondiales, parce qu'elles ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence. L'intervenante a également abordé le problème de l'impression 3D et de la fabrication additive, indiquant que cela pouvait évincer 40% du commerce transfrontières, avec de graves répercussions sur l'emploi, la croissance économique et la génération de revenus dans les pays en développement. Elle a souligné que les pays

africains avaient besoin d'une intégration régionale des données et d'une politique industrielle numérique aux fins de la transformation numérique. Cette dernière pourrait être financée par les recettes issues des droits de douane applicables aux transmissions électroniques. L'Afrique subsaharienne pourrait générer jusqu'à 2,6 milliards de dollars EU chaque année grâce à ces droits de douane. Il importait donc pour les pays en développement de préserver une marge de manœuvre politique dans les accords concernant le commerce et l'investissement relatifs au commerce électronique et numérique. De l'avis de l'intervenante, les propositions actuelles dans le contexte des négociations de l'OMC sur le commerce électronique étaient négatives et contraires à l'objectif visant à réduire la fracture en matière numérique, technologique et de développement pour les pays en développement, car elles reviendraient à maintenir les avantages dont bénéficient actuellement les quelques entreprises dominantes de l'économie numérique.

Mme Naidu a dit que l'inclusion numérique était un sujet sensible pour les pays africains et que d'importantes fractures numériques et de développement persistaient. Elle a également déclaré qu'il était inconcevable d'imaginer comment les pays africains pourraient tirer parti des avantages du commerce numérique alors que leur inclusion dans l'écosystème numérique était l'exception plutôt que la règle. Selon l'UIT, 25% seulement de l'ensemble du continent africain avait accès à Internet. De même, les efforts visant à fournir des financements pour combler les lacunes existantes se sont révélés infructueux (le Programme Connect 2020 de l'UIT ne peut pas atteindre ses objectifs en raison de l'insuffisance des financements et le Fonds mondial de solidarité numérique s'est effondré faute de financement). Des études montraient que l'aide des pays développés était largement inefficace et n'étaient qu'un simple mécanisme d'extraction de la richesse des pays en développement. Quelles étaient donc les options pour le financement de la transformation numérique? L'intervenante a souligné les mécanismes d'autofinancement et mentionné les efforts déployés au niveau régional comme le nouvel instrument de la Banque africaine de développement pour l'inclusion numérique. Elle a également préconisé de faire des droits de douane applicables aux transmissions électroniques une source de financement, de créer un Cloud «Afrique», de mettre en place une infrastructure numérique régionale, de créer un fonds de développement numérique et d'instaurer une coopération Sud-Sud. Elle a conclu en disant que les pays en développement devraient



renoncer à signer des règles contraignantes sur le commerce électronique contre la promesse d'une aide. L'expérience du Groupe Africain, à l'OMC et ailleurs, était douloureuse et les aides n'ont généralement pas été fournies de la manière dont elles étaient nécessaires. Elles ne devraient jamais être subordonnées, en particulier si elles impliquaient d'accepter des engagements en matière de politique qui compromettaient les objectifs de développement de l'Afrique tels qu'ils ont été définis conjointement. Préserver une marge de manœuvre dans ce domaine était essentiel. L'intervenante a rappelé enfin que le commerce électronique était florissant en l'absence de règles.

Au cours des discussions qui ont suivi, certaines observations ont souligné les lacunes en matière d'accès à l'électricité en Afrique, et il a été demandé pourquoi rien n'était fait à ce sujet. Les intervenants ont répondu que cette question avait été soulevée à l'OMC mais que la réponse obtenue était que l'OMC n'était pas une organisation compétente en matière de développement. Ainsi, l'OMC avait complètement ignoré ces questions élémentaires qui touchaient la majorité des Membres de l'OMC.

Deborah James, réseau Notre monde n'est pas à vendre, a fait observer que, dans leur état actuel, les propositions présentées dans le cadre des négociations sur le commerce électronique à l'OMC constituaient une liste de souhaits des entreprises, qui ne reflétait pas les besoins des pays en développement.

L'Ambassadeur Deepak (Inde) a indiqué que des règles relatives au commerce électronique allaient affaiblir les règles existantes de l'OMC et coûteraient cher aux pays africains, les empêchant de parvenir à un rôle de direction dans ce secteur. Il n'était pas urgent d'adopter les règles sur le commerce électronique car celui-ci continuait de s'étendre. L'intervenant a également préconisé l'instauration de droits de douane sur les transmissions électroniques et d'une taxe numérique sur les grandes plates-formes, en fonction du nombre d'utilisateurs dans le pays concernés, comme cela était envisagé par le Parlement français.

Michael Fiorentino a indiqué qu'il existait de nombreux entrepreneurs numériques prospères en Afrique qui trouvaient des solutions créatives et ne s'estimaient pas «écrasés» par la concurrence des pays développés.

Les intervenants ont répondu qu'il y avait un grand nombre d'entrepreneurs en Afrique parce qu'ils

disposaient d'une marge de manœuvre en matière de politiques. Ils ont déclaré que la Chine devrait servir d'exemple au sujet de la manière dont les limitations à l'accès des fournisseurs étrangers permettaient le développement des plates-formes nationales. Ils ont indiqué qu'ils étaient favorables à la transformation numérique, à l'industrialisation numérique et au commerce électronique mais défavorables à des règles contraignantes.

Rapporteur: Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC



SÉANCE 5: Activité parallèle – «Créer et prendre en compte la valeur à l'origine: le tourisme comme moteur d'une diversification économique inclusive et durable»

Organisateurs: Organisation mondiale du tourisme, Centre du commerce international, Banque européenne pour la reconstruction et le développement

OBSERVATIONS LIMINAIRES:

- › **Arancha González**, Directrice exécutive, Centre du commerce international
- › **Francis Malige**, Directeur général, Institutions financières, Banque européenne pour la reconstruction et le développement
- › **Bambang Susantono**, Vice-Président pour la gestion des connaissances et le développement durable, Banque asiatique de développement

MODÉRATEUR

- › **Dale Honeck**, Conseiller principal, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Valeri Chekheria**, Directeur général, Adjara Hospitality Group
- › **Sanja Gagulic**, membre du conseil de surveillance, Sunce Koncern
- › **Win Nie**, consultant de projet national, Centre du commerce international
- › **Lisa Van Tassel**, Directrice du bureau des subventions, Bureau du président, République des Palaos

OBSERVATIONS FINALES

- › **Zurab Pololikashvili**, Secrétaire général, Organisation mondiale du tourisme

Le tourisme est un des principaux moteurs de la croissance économique dans de nombreux pays et fait partie des secteurs dont la croissance est la plus rapide au sein de l'économie internationale. Le développement durable du tourisme suppose des chaînes de valeur complexes, et de nombreux pays s'efforcent de capter une plus grande part de la valeur créée dans le cadre de la chaîne de valeur du tourisme, et de maximiser les retombées et les bénéfices pour l'ensemble de leur économie.

Le renforcement des capacités des infrastructures, des fournisseurs et des prestataires de services au niveau local, associé à une stratégie commerciale et une image de marque appropriées sont des éléments essentiels pour une transition réussie et durable vers un tourisme à plus forte valeur ajoutée et pour la diversification économique qui en découle.

Cette séance a permis d'identifier les meilleures pratiques et solutions pour que les principaux acteurs du tourisme élargissent leurs liens au niveau local et développent leurs capacités et compétences tout au long de la chaîne de valeur du tourisme, sur la base d'exemples de réussites en Croatie, en Géorgie, au Myanmar et aux Palaos. Il s'agira d'examiner le soutien que le secteur privé, les institutions financières internationales et les institutions d'appui au commerce peuvent fournir aux pays pour développer davantage une offre touristique à la fois compétitive et responsable et la valeur ajoutée qui y est liée. En outre, cette séance a examiné comment les gouvernements pouvaient établir des cadres propices à la promotion et à la facilitation de ce développement.



Bref résumé

Dans leurs observations liminaires, des orateurs de l'OMC, de l'ITC, de la BERD et de la BAD ont dit que le tourisme contribuait à la protection de l'environnement et du patrimoine culturel national, qu'il créait des emplois et soutenait les PME. Le tourisme avait une incidence positive sur la balance des paiements, employait 1 personne sur 10 dans le monde, et créait 1 nouvel emploi sur 5. Il aidait à stabiliser les pays en croissance démographique. Dans certains cas, le tourisme était le premier secteur d'exportation national. Enfin, le tourisme était susceptible de contribuer à la réalisation des ODD 8, 12 et 14 et ses effets multiplicateurs pouvaient être considérables.

Pendant la séance, les quatre intervenants ont donné des exemples de la manière dont leurs pays effectuaient leur transition vers un tourisme à valeur élevée. La Géorgie et la Croatie étaient représentées par des groupes hôteliers du secteur privé qui avaient débuté comme entreprises familiales, par le Myanmar, qui recevait un soutien de l'ITC pour développer son secteur touristique, et par les Palaos, qui disposaient déjà d'une stratégie nationale.

Résumé détaillé

Dale Honek (OMC) a ouvert la séance en indiquant que les intervenants présenteraient des exemples de la façon dont des pays avaient effectué leur transition vers un tourisme à valeur élevée. Deux préoccupations principales ont été soulevées dans les exposés, à savoir le surtourisme et la protection de l'environnement. Le tourisme créait des emplois et de la valeur ajoutée. Il pouvait également contribuer à la protection de l'environnement.

Francis Malige (BERD) a dit que le tourisme était un secteur très important pour les investissements. Il avait une incidence positive sur la balance des paiements et la création de valeur ajoutée. Le tourisme constituait aussi un très important moteur de la création d'emplois, car il employait 1 personne sur 10 dans le monde et créait 1 nouvel emploi sur 5. Toutefois, il était nécessaire de planifier les investissements avec soin, de manière à ne pas dépasser la capacité réelle des sites ou des attractions touristiques, ainsi qu'à créer et structurer des chaînes d'approvisionnement locales à proximité de ces sites ou attractions.

Bambang Susantono (Banque asiatique de développement), a dit que le tourisme était un moteur

économique important dans la région Asie-Pacifique, et qu'il générerait environ 8% du PIB de la région en raison de ses relations en aval et en amont. Le tourisme intérieur asiatique représentait 78% du tourisme total et enregistrait un flux croissant en provenance de Chine. Le secteur employait deux fois plus de femmes que tout autre secteur. Le projet d'écotourisme en Mongolie pourrait servir de modèle pour les projets susceptibles d'être financés ainsi que les projets visant à promouvoir une économie bleue durable.

Arancha González (ITC), a dit que, pour certains pays, le tourisme était la principale source de devises la plus importante. Ce secteur était directement lié aux ODD 8, 12 et 14. Pour l'ITC, le tourisme recelait une multitude de possibilités en matière d'entrepreneuriat. Il constituait un moyen d'attirer les investissements. Son enjeu était la transformation structurelle, l'innovation et la connexion entre les bases de la pyramide et les perspectives économiques. Il avait des effets multiplicateurs considérables, mais un certain nombre de conditions préalables devaient être remplies pour qu'une réelle synergie se produise entre le commerce et le tourisme. La première condition était l'élaboration d'une stratégie et l'identification des forces et faiblesses du secteur. La deuxième consistait à privilégier une approche fondée sur l'ensemble de la chaîne de valeur et à travailler avec les organisateurs touristiques locaux, les guides, les hôtels, les restaurants et les artisans locaux. La troisième condition était la connexion entre la chaîne de valeur et le marché, d'où la nécessité d'investir dans les infrastructures. Enfin, la dernière condition était la mise en place de politiques favorisant le tourisme.

Valeri Chekheria, Directeur général d'Adjara Group, a expliqué que ce groupe avait été créé avec 40 personnes il y a 9 ans et qu'il comptait maintenant 5 hôtels et 3 400 employés. Le tourisme constituait un des principaux moteurs économiques en Géorgie. Adjara Group était fondé sur l'idée d'offrir aux touristes une expérience d'immersion locale dans les traditions et la culture géorgiennes, ce que les grandes chaînes internationales ne pourraient pas offrir. Au lieu de détruire des bâtiments dans le style de l'ancienne architecture soviétique, le groupe les avait transformés en hôtels modernes. Les gens revenaient dans des villages désertés pour travailler dans des hôtels ou créer des entreprises, qui se développaient en même temps que l'hôtellerie. Le groupe travaillait également avec des associations locales d'agriculteurs.



Sanja Gagulic, membre du conseil des Bluesun Hotels and Resorts (Croatie), a dit que cette entreprise était familiale. Elle essayait de soutenir des petites entreprises locales, notamment pour l'approvisionnement de leurs hôtels. Lorsque ses activités avaient débuté il y a 10 ans, il n'y avait pas de communication entre l'hôtel et les petites entreprises familiales susceptibles de devenir ses fournisseurs. Bluesun avait commencé à établir ces contacts par des visites auprès d'entreprises situées dans un rayon de 15 à 30 km, en essayant de les faire investir dans les infrastructures et d'adapter leurs produits aux besoins de l'hôtel. L'entreprise avait reçu un soutien des pouvoirs publics et de la BERD. Aujourd'hui, 35% de son approvisionnement alimentaire provenait de fournisseurs locaux et une part supplémentaire de 25% provenait également, par l'intermédiaire d'entreprises plus grandes, de fournisseurs locaux.

Win Nie, Consultant de projet national pour le projet de l'ITC au Myanmar, a expliqué que le gouvernement du Myanmar et l'ITC avaient conclu un partenariat pour développer le projet de tourisme inclusif Kayah. Une des clés du succès de ce projet avait été d'étudier les marchés avant de développer les produits, en recherchant par exemple des emplacements susceptibles d'attirer les touristes, le type d'activités proposées, etc. Ainsi, la population locale bénéficiait des revenus du tourisme et les touristes bénéficiaient de la vie et de la culture locales. Il en découlait des avantages non-seulement pour les prestataires de services mais aussi pour toute la communauté. Kayah était maintenant une sorte de modèle pour d'autres organisations souhaitant développer des projets de tourisme inclusif. Le tourisme pourrait aussi contribuer à promouvoir la reconstruction d'infrastructures et le rapatriement des populations réfugiées dans les zones précédemment touchées par des conflits armés.

Lisa Van Tassel (Bureau du Président, République des Palaos), a dit qu'en 2014, le pays avait décidé de se positionner sur un tourisme à valeur élevée et de réorienter son économie de la pêche commerciale vers le tourisme. À compter de 2020, 80% des eaux des Palaos seraient une zone interdite à la pêche commerciale et intérieure. Les 20% restants seraient réservés en priorité pour la pêche nationale, et la pêche commerciale ne serait autorisée qu'une fois couverts les besoins du pays. Pour obtenir un visa, les visiteurs à destination des Palaos devraient désormais signer la «Charte des Palaos», qui incluait des promesses envers les enfants du pays de ne pas abandonner de déchets, de ne pas emporter de spécimens biologiques marins et de soutenir les entreprises locales. Le problème

posé par ces mesures était la grande difficulté de leur mise en œuvre.

Zurab Pololikashvili, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, a clos la séance en disant que les intervenants avaient présenté de bons exemples illustrant les efforts déployés par de petits pays pour promouvoir le tourisme. Il a annoncé que l'année prochaine l'OMT œuvrerait à la promotion du tourisme rural et de l'écotourisme.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 6: Activité parallèle – «Renforcement des capacités commerciales en Zambie: étude de cas sur l'appropriation par les pays et la coordination des donateurs»

Organisateurs: Bureau du Représentant des États-Unis
Agence des États-Unis pour le développement international

MODÉRATEUR

- › **Paul Fekete**, Conseiller principal en commerce international, Bureau de la croissance économique, de l'éducation et de l'environnement, USAID

INTERVENANTS

- › **William Gain**, Dirigeant mondial pour la Facilitation des échanges et la gestion des frontières, Groupe de la Banque mondiale
- › **Loren Hall**, Administratrice chargée du commerce et de la logistique, Alliance mondiale pour la facilitation des échanges/Centre pour l'entreprise privée internationale
- › **Jacob Mwale**, Directeur exécutif, Bourse de commerce zambienne
- › **Letchmee Naidoo**, spécialiste des questions douanières et de la facilitation des échanges et chargé de cours à l'Université Charles Sturt University

Le gouvernement zambien est un partenaire de développement engagé, qui s'est concentré sur le renforcement de ses capacités dans le domaine du commerce et la mise en œuvre de ses engagements internationaux. Les donateurs ont répondu par une série d'efforts coordonnés et axés sur la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC; des activités sont entreprises par plusieurs d'entre eux, parmi lesquels l'USAID, la Banque mondiale et l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges. Ce groupe de discussion mettra en évidence la nature collaborative de la réponse apportée par les donateurs au souhait de la Zambie de renforcer son cadre de facilitation des échanges.



Bref résumé

Cette activité parallèle a porté sur la Zambie comme cas d'école pour souligner comment l'aide fournie par les donateurs pouvait contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges (AFE). La séance a mis en lumière les mesures prises par le gouvernement zambien pour tirer parti de l'assistance technique afin de soutenir les politiques nationales, veillant ainsi à s'approprier toutes les actions mises en œuvre. La séance a mis en évidence les gains d'efficacité économique découlant de l'application de l'AFE. La Zambie travaille avec des donateurs pour réformer et aligner sa législation, ses procédures, ses méthodes et ses systèmes de facilitation des échanges pour permettre la mise en œuvre des obligations découlant de l'AFE de l'OMC.

Résumé détaillé

Paul Fekete, Conseiller principal en commerce international, Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a rappelé que le gouvernement zambien avait mis l'accent sur le renforcement de ses capacités dans le domaine du commerce et la mise en œuvre de ses engagements internationaux au moyen d'activités de collaboration avec des partenaires de développement. Des donateurs apportaient leur contribution sous la forme d'une série d'efforts coordonnés et axés sur la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC; des activités étaient entreprises par un certain nombre d'entre eux, notamment l'USAID, la Banque mondiale et l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges (GATF). L'Alliance utilisait une approche unique et novatrice du concept de l'aide pour le commerce. Ce groupe de discussion mettrait en évidence la nature collaborative de la réponse apportée par les donateurs au souhait de la Zambie de renforcer son cadre de facilitation des échanges.

L'USAID soutenait la Zambie dans le cadre de la coopération en matière d'assistance technique en vue de renforcer les capacités du secteur public comme du secteur privé afin de répondre aux nouvelles tendances du commerce mondial, notamment pour alléger les goulets d'étranglement sur le plan commercial. La Zambie faisait partie des plus de 45 pays qui avaient bénéficié du Programme d'assistance technique de l'USAID et travaillé avec d'autres partenaires de développement, parmi lesquels le Canada, les États-Unis et l'Australie.

Griffin Nyirongo, représentant du Ministère du commerce et de l'industrie de la Zambie, a remercié l'USAID et les autres partenaires de développement pour leur soutien à la Zambie dans ses efforts de mise en œuvre de l'AFE. Ce pays avait ratifié l'AFE en 2015 et avait, depuis, entrepris de nombreuses réformes qui avaient permis au pays de s'approprier la mise en œuvre de l'accord. La plupart des réformes portaient sur les douanes et l'administration fiscale zambiennes.

Un des principaux résultats de ces réformes était la mise en place d'une structure de coordination par l'établissement de comités et de comités techniques. Un Comité national de la facilitation des échanges se trouvait au sommet de la structure et rendait compte directement au Président. Cette approche avait donné lieu à l'élaboration d'une matrice pour suivre les activités de FE et les progrès accomplis. Cette matrice permettait de veiller à ce que les efforts des différentes institutions ne se chevauchent pas ou ne se fassent pas double emploi. La Loi n° 12 sur la Gestion des frontières et la facilitation du commerce avait été adoptée en 2018 pour faciliter la mise en œuvre de l'AFE sous l'égide de l'administration fiscale zambienne. L'intervenant a cependant signalé qu'il restait des domaines relevant spécifiquement des engagements de la catégorie B et C pour lesquels la Zambie n'avait pas encore pris pleinement d'engagements, mais que la coopération menée jusqu'à présent laissait espérer que le pays atteindrait ces objectifs. La Zambie était motivée par la détermination des partenaires de développement à mettre en œuvre pleinement toutes les obligations dans le cadre de l'OMC. La Zambie ne veut pas se laisser distancer et perdre les avantages qui découlent de la mise en œuvre de l'AFE.

Loren Hall, Administratrice chargée du commerce et de la logistique, Alliance mondiale pour la facilitation des échanges/Centre pour l'entreprise privée internationale, a indiqué que le soutien apporté à la Zambie par l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges avait été axé essentiellement sur des mesures mises en œuvre directement par le gouvernement zambien et dont le secteur privé local serait en définitive le bénéficiaire. Par conséquent, elle a jugé nécessaire de renforcer le dialogue entre secteurs public et privé pour favoriser les contributions et rendre les interventions des pouvoirs publics plus utiles et plus pertinentes. 80% des difficultés posées par la facilitation des échanges (en Zambie) résultaient de l'insuffisance des échanges de données par voie électronique. Les principales activités consistaient à soutenir l'élaboration et la mise en place d'un cadre moderne pour l'agrément des courtiers en douane.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 7: Pôle développement – «Faciliter le commerce: comment promouvoir la coopération réglementaire par le biais des OTC/SPS»

Organisateurs: Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEURS

- › **Céline Kauffmann**, responsable adjointe de la Division de la politique réglementaire de la Direction de la gouvernance publique, Organisation de coopération et de développement économiques
- › **Aik Hoe Lim**, Directeur, Division du commerce et de l'environnement, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Roberto Azevêdo**, Directeur général, Organisation mondiale du commerce
- › **Angel Gurría**, Secrétaire général, Organisation de coopération et de développement économiques

Les chefs de secrétariat de l'OCDE et de l'OMC ont lancé une publication conjointe intitulée: «Faciliter le commerce par la coopération en matière de réglementation: Le cas des Accords et Comités OTC/SPS de l'OMC».

Bien que la diversité des règlements découle parfois de différences légitimes dans les préférences et les priorités de la société, elle pourrait dans certains cas être réduite afin de faciliter le commerce et d'encourager une meilleure réglementation. La coopération internationale en matière de réglementation entre les Membres peut, au moyen de divers mécanismes et paramètres, contribuer à réduire les coûts du commerce tout en respectant les différences d'objectifs réglementaires.

Cette publication étudie la manière dont les Accords OTC et SPS et les comités compétents énoncent et mettent en œuvre des disciplines concernant les réglementations nationales et les normes qui ouvrent en même temps des perspectives pour la coopération internationale en matière de réglementation afin de faciliter le commerce. La publication souligne la manière dont les disciplines fondamentales des Accords (par exemple la notification des projets de mesures et l'utilisation des normes internationales) et les pratiques des comités (par exemple l'examen de problèmes commerciaux spécifiques, l'élaboration de directives à travers des décisions et des recommandations) favorisent la coopération.

La présente publication a été rédigée conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de l'OMC. Elle a été établie dans le cadre des travaux de l'OCDE en matière de coopération internationale dans le domaine de la réglementation et fait partie d'une série d'études de cas des organisations internationales.



Bref résumé

Cette séance a été l'occasion de lancer la publication conjointe OCDE/OMC, «Faciliter le commerce par la coopération en matière de réglementation: Le cas des Accords et Comités OTC/SPS de l'OMC». Le modérateur, **Aik Hoe Lim, Directeur de la Division du commerce et de l'environnement de l'OMC**, a expliqué que cette publication examinait la manière dont l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et l'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les comités compétents ouvrent des perspectives pour la coopération internationale en matière de réglementation en vue de faciliter les échanges.

ces frictions commerciales et réduire les éventuelles divergences réglementaires.

Rapporteur: OMC

Résumé détaillé

Roberto Azevêdo, Directeur général de l'OMC, s'est félicité des efforts conjoints de l'OCDE et de l'OMC pour promouvoir la croissance économique et le développement; cette publication en était un parfait exemple. M. Azevêdo a également souligné l'importance de la coopération internationale en matière de réglementation et a expliqué que l'OMC jouait un rôle crucial à travers les Accords OTC et SPS, qui offrent un cadre multilatéral unique en matière de transparence. En outre, ces deux accords encourageaient les Membres à fonder leurs mesures sur des normes internationales pertinentes.

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, a évoqué lui aussi la longue tradition de coopération entre l'OCDE et l'OMC et a souligné le rôle joué par l'OCDE pour soutenir l'OMC en fournissant des données et des analyses pertinentes sur les travaux de négociations commerciales multilatérales en cours. M. Gurría a également souligné que le multilatéralisme était de plus en plus indispensable aujourd'hui et que la coopération internationale en matière de réglementation était un élément fondamental à cet égard.

Après ces observations, la parole a été donnée au public pour une séance de questions-réponses avec **Aik Hoe Lim** et **Céline Kauffmann, responsable adjointe de la Division de la politique réglementaire de la Direction de la gouvernance publique (OCDE)**. Cette dernière a souligné que les organismes de réglementation travaillaient parfois de manière indépendante, ce qui pouvait être source de frictions commerciales. La publication conjointe constituait un effort en vue de mettre en évidence les outils existants pour atténuer



SÉANCE 8: Séance thématique – «Commerce électronique: Possibilités et défis pour les pays en développement»

Organisateur: Groupe africain

ORATEURS PRINCIPAUX

› **Serge Mahouwedo Ahissou**, Ministre du commerce et de l'industrie, Bénin

MODÉRATEUR

› **Xiankun Lu**, Professeur émérite, China Institute for WTO Studies, University of International Business and Economics, Chine

INTERVENANTS

› **Killian Clifford**, Directeur des politiques et des campagnes, Mobile Money, GSMA

› **Chileshe Mpundu Kapwepwe**, Secrétaire générale, Marché commun de l'Afrique orientale et australe

› **Ann Linde**, Ministre du commerce extérieur, Suède

› **Catalin Marinescu**, chef de la Division stratégie et planification au Département de la planification stratégique et des relations avec les membres, Union Internationale des Télécommunications

› **Abdu Mukhtar**, Directeur, Banque africaine de développement

Cette séance thématique avait pour objet de débattre des possibilités et des défis qui se présentent aux pays africains pour développer leurs marchés de commerce électronique, au niveau national, régional et continental, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'Afrique compte de nombreuses innovations révolutionnaires dans l'espace numérique. On peut citer par exemple MPesa et Jumia, la plate-forme panafricaine de commerce électronique qui vient d'entrer à la Bourse de New York. On constate beaucoup d'optimisme, en particulier chez les jeunes Africains, quant au caractère prometteur des applications numériques et le commerce électronique pour l'amélioration de la vie et des revenus.

Toutefois, on ne saurait ignorer la réalité des contraintes subies par le continent en matière de connectivité et de compétences. D'après les indicateurs clés des TIC pour l'année 2018 (UIT), seuls 24% des Africains ont accès à Internet. Ce chiffre est le plus bas de toutes les régions et se situe bien en-deçà de la moyenne mondiale (51%). En outre, si 58% des ménages dans le monde ont accès à un ordinateur, ce n'est le cas que de 9% des Africains. Et, bien qu'ils constituent 17% de la population de la planète, les Africains ne représentent à l'échelle mondiale que 6% des internautes.

Même si de nombreuses initiatives d'inclusion numérique ont vu le jour sur le continent, la réalisation de l'objectif que représente un accès universel et abordable aux TIC pour tous les Africains nécessitera un effort soutenu et résolu de la part des gouvernements, du secteur privé et des partenaires de développement. C'est la raison d'être de l'initiative «L'Afrique à la conquête du numérique», lancée par la Commission sur le large bande (UIT) et la Banque mondiale.

Dans ce contexte, cette séance thématique a examiné comment l'Aide pour le commerce peut aider au mieux les économies africaines à réaliser le potentiel du commerce électronique.



Bref résumé

Cette séance a souligné l'importance pour les pays africains d'adopter, notamment avec le soutien de la communauté internationale, des mesures appropriées pour promouvoir le commerce électronique. Les intervenants ont discuté des avantages et des risques liés au commerce électronique, et les pays africains ont été invités, dans le cadre de l'OMC, à faire entendre leur voix et à prendre des engagements concernant le commerce électronique qui soient proportionnels à leur niveau de développement. Le Groupe africain a informé les participants qu'il examinerait la question concernant le moratoire relatif aux droits de douane visant les transmissions électroniques, à la lumière de plusieurs facteurs, notamment ses conséquences pour les recettes publiques.

Résumé détaillé

Dans ses remarques liminaires, **Serge Mahouwedo Ahissou, Ministre du commerce et de l'industrie du Bénin**, a souligné la nécessité d'éliminer les obstacles susceptibles d'empêcher les pays africains de tirer pleinement parti du commerce électronique. Il a donné l'exemple du Bénin pour la promotion de la connectivité électronique: le gouvernement du pays avait mis en place un programme intitulé «Programme Internet de couverture large bande du territoire», qui portait sur la promotion de l'éducation, de la santé et de l'agriculture en ligne et prévoyait la création d'une cité de l'innovation. Pour l'heure, les résultats de ce programme étaient encourageants. L'intervenant a poursuivi en indiquant que le Groupe africain examinerait attentivement les questions concernant le moratoire relatif aux droits de douane visant les transmissions électroniques, en prenant en compte plusieurs facteurs, notamment ses conséquences pour les recettes publiques.

Les participants ont ensuite répondu aux questions qui leur ont été posées par **Xiankun Lu, Professeur émérite, China Institute for WTO Studies, University of International Business and Economics, Chine**

Chileshe Mpundu Kapwepwe, Secrétaire générale du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, a répondu à une question sur le rôle de la connectivité numérique et du commerce électronique dans les stratégies de développement économique nationales et régionales. L'intervenante a déclaré que le lancement de la zone de libre-échange continentale contribuerait à mettre la technologie au service de la

promotion du commerce électronique sur le continent africain. Elle a indiqué que les dirigeants du COMESA devaient aborder plusieurs aspects afin de promouvoir le commerce électronique, à savoir la logistique, en particulier les plates-formes numériques, les paiements électroniques, la valorisation du potentiel offert par une population jeune et en expansion et l'élaboration d'une stratégie régionale pour la promotion du commerce électronique. L'intervenante a également souligné les principales mesures visant à développer le commerce électronique et à répondre aux risques. Au nombre de ces mesures figuraient la nécessité de renforcer les capacités des ressources humaines en matière de connectivité numérique; l'impératif d'attirer les investissements étrangers, y compris dans une perspective régionale; le soutien à un environnement réglementaire favorable au commerce électronique; la nécessité de mettre au point un système de paiement; et l'élaboration d'une stratégie régionale du COMESA sur les moyens de lever les obstacles au commerce électronique.

Catalin Marinescu, chef de la Division stratégie et planification au Département de la planification stratégique et des relations avec les membres, Union Internationale des Télécommunications, a présenté à l'assistance les cibles du Programme de l'UIT intitulé "Connect 2020 pour le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans le monde" de l'UIT. En 2018, la Commission «Le large bande au service du développement durable» a créé un groupe de travail sur les infrastructures numériques pour l'Afrique, avec pour objectif de donner à l'Afrique un accès universel et abordable aux TIC. L'UIT facilitait la mise en œuvre de ce projet en organisant régulièrement des réunions consultatives avec les ministres africains afin de définir une vision sur la manière dont ils devraient élaborer des projets en vue de cette initiative et d'autres initiatives. En particulier, l'UIT offrait des plates-formes pour présenter des projets de développement. L'intervenant a également souligné l'importance de traiter les questions de cybersécurité, et le rôle de l'UIT à cet égard, ainsi que la nécessité d'une convergence des réglementations.

Ann Linde, Ministre du commerce extérieur de la Suède, a fait valoir que le commerce électronique était essentiel pour la réalisation d'un grand nombre des objectifs de développement durable (ODD). Elle a insisté sur le rôle des paiements mobiles pour aider les pays africains à réduire la fracture numérique, et a exhorté les gouvernements africains à inclure la connectivité numérique dans leurs stratégies



de développement. L'intervenante a souligné l'importance du financement et des investissements pour la promotion du commerce électronique et, à cet égard, a noté que le soutien financier du gouvernement suédois en faveur du commerce, y compris pour les infrastructures physiques et numériques dans les pays en développement, s'élevait à 400 millions de dollars EU. Elle a également mentionné le soutien apporté par la Suède. L'intervenante a fait remarquer que les risques associés au commerce électronique variaient selon le niveau de développement des pays, et incluaient, par exemple, les pertes d'emplois et la fraude dans les transactions électroniques. Nombre de ces risques ne pouvaient pas être traités par des négociations à l'OMC, mais plutôt par la coopération au développement. L'intervenante a souligné l'importance des règles internationales sur les aspects du commerce électronique liés au commerce et a exhorté les pays en développement à faire entendre leur voix à l'OMC et à prendre des engagements proportionnels à leur niveau de développement. Enfin, elle a insisté sur la pertinence des partenariats internationaux et a noté à cet égard qu'il existait une étroite collaboration entre l'UE et l'Afrique dans le domaine numérique, comme en témoignait la création d'une équipe spéciale UE-Afrique sur l'économie numérique. Elle a invité les dirigeants africains à tirer les leçons de l'expérience de l'UE concernant le marché unique du numérique.

Abdu Mukhtar, Directeur, Banque africaine de développement, a noté que 57% des Africains ne possédaient pas de compte bancaire. Néanmoins, l'Afrique était à la pointe des technologies de transfert d'argent mobile. La BAfD avait lancé la «Facilité d'inclusion financière numérique» pour promouvoir l'inclusion financière numérique en Afrique et faire entrer au moins trois millions de personnes sur le marché du numérique. Dans ce but, la BAfD aidait les gouvernements africains à se doter de l'environnement et de l'infrastructure de connectivité nécessaires. M. Mukhtar a déclaré que si les gouvernements, y compris avec l'aide d'organisations internationales telles que la BAfD, devaient jeter les bases de la promotion du commerce électronique, le secteur privé devait également jouer son rôle en réalisant des investissements.

Killian Clifford, Directeur des politiques et des campagnes, Mobile Money, GSMA, a souligné que le manque de pénétration financière entravait le développement du commerce électronique en Afrique. Néanmoins, les paiements mobiles pouvaient faciliter le commerce électronique en Afrique, notamment en offrant une plate-forme pour la fourniture de services

électroniques. Enfin, l'intervenant a souligné la nécessité de régler les problèmes de localisation des données.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 9: Séance thématique – «Le financement du commerce»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

ORATEURS PRINCIPAUX

- › **Roberto Azevêdo**, Directeur général, Organisation mondiale du commerce
- › **Philippe Le Houérou**, Directeur général de la Société financière internationale, Groupe de la Banque mondiale

MODÉRATEUR

- › **Marc Auboin**, Conseiller, Organisation mondiale du commerce
- › **Emmanuelle Ganne**, Analyste principale à la Division de la recherche économique et des statistiques, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Francis Malige**, Directeur général, Institutions financières, Banque européenne pour la reconstruction et le développement
- › **Benedict Oramah**, Président, Banque africaine d'import-export
- › **Hani Salem Sonbol**, Directeur général, Société internationale islamique de financement du commerce
- › **Bambang Susantono**, Vice-Président pour la gestion des connaissances et le développement durable, Banque asiatique de développement

Ces dernières années, le financement du commerce est devenu une question de politique générale. Pour financer plus de 18 000 milliards de dollars EU de flux commerciaux annuels, il faut un marché du financement du commerce qui fonctionne bien et dont une part importante est alimentée par les banques. Avant la crise financière mondiale de 2008-2009, il existait un écart significatif entre la demande et l'offre de financement du commerce sur les marchés émergents; or il semble que cet écart ait non seulement persisté, mais qu'il se soit creusé depuis. Selon les calculs effectués par la Banque asiatique de développement, le déficit mondial de financement du commerce est resté proche de 1 500 milliards de dollars EU en 2017. Ce chiffre correspondrait au montant du financement du commerce qui a été demandé par les importateurs et les exportateurs, mais refusé. Dans de nombreux pays en développement, il existe peu de solutions autres que le financement bancaire, ce qui revient à dire qu'en cas de refus des banques, les transactions commerciales sont le plus souvent abandonnées. Le déficit de financement du commerce constitue donc une sérieuse entrave au commerce des pays en développement, comme l'ont noté 60 Membres de l'OMC dans leur réponse aux questionnaires sur l'Aide pour le commerce, parmi lesquels 18 Membres, pour la plupart d'Afrique, des Amériques et du Pacifique, ont qualifié cette situation de grave. Au cours des deux dernières années, le Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, et le Directeur général de la SFI, Philippe Le Houérou, ont mis en place une solide coalition d'institutions multilatérales pour intervenir directement sur les marchés, pour engager un dialogue réglementaire avec les institutions du Conseil de stabilité financière afin de contribuer à clarifier les attentes en matière de réglementation et pour renforcer les capacités des banques locales partenaires.

Lors de cette séance, les intervenants ont fait le point sur les progrès accomplis à ce jour et réfléchi aux solutions que l'OMC et ses partenaires peuvent trouver pour remédier à cette situation. À cette occasion, le Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, et le Directeur général de la Société financière internationale, Philippe Le Houérou (Groupe de la Banque mondiale) ont lancé une publication conjointe intitulée «Le financement du commerce et le défi de la conformité: Une vitrine de la coopération internationale». Un dialogue a eu lieu ensuite entre l'assistance/les Membres de l'OMC et les institutions partenaires de l'OMC pour le financement du commerce.



Bref résumé

Au cours de cette séance, les intervenants ont fait le point sur les progrès accomplis à ce jour, sur les réalisations de l'OMC et de ses partenaires et sur les solutions envisageables pour assurer le bon fonctionnement du marché du financement du commerce. Les participants ont examiné les possibilités offertes par l'Aide pour le commerce afin de contribuer à combler le déficit de financement du commerce et la manière dont tous les pays peuvent tirer parti des possibilités d'améliorer l'accès des MPME au financement du commerce dans les pays en développement. Le Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, et le Directeur général de la Société financière internationale, Philippe Le Houérou (Groupe de la Banque mondiale), ont lancé une publication conjointe intitulée «Le financement du commerce et le défi de la conformité: Une vitrine de la coopération internationale». Les modérateurs de la séance étaient Marc Auboin, conseiller (Organisation mondiale du commerce), et Emmanuelle Ganne, analyste principale à la Division de la recherche économique et des statistiques (Organisation mondiale du commerce).

La séance a été l'occasion d'examiner les flux commerciaux et les déficits de financement, en particulier pour les MPME, et la nécessité d'un marché du financement du commerce qui fonctionne bien, ainsi que le rôle important joué par les banques. Les débats ont fait ressortir qu'il existait un écart croissant entre la demande et l'offre de financement du commerce sur les marchés émergents. Selon la Banque asiatique de développement, le déficit mondial de financement du commerce avoisinerait 1 500 milliards de dollars EU, et les pays en développement seraient le plus durement touchés. Le manque de financement du commerce constituait un sérieux obstacle pour les pays en développement. C'est la raison pour laquelle le Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, et le Directeur général de la SFI, Philippe Le Houérou, dirigent une solide coalition d'institutions multilatérales afin d'engager un dialogue sur la réglementation avec les institutions compétentes en vue de contribuer à clarifier les attentes en matière de réglementation et de renforcer les capacités des banques locales partenaires.

Résumé détaillé

Dans son discours d'orientation, **Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce**, a affirmé que 80% du commerce mondial nécessite un crédit ou une garantie, le plus souvent à court terme, ce qui représente environ 15 000 milliards de dollars EU d'échanges. Malheureusement, toutes les demandes de financement du commerce n'étaient pas satisfaites, le déficit se chiffrant à 1 500 milliards de dollars EU. Selon le rapport de la Banque asiatique de développement, la moitié de ce déficit se situait dans les pays en développement d'Asie et d'Afrique, les MPME étant les plus durement touchées.

Le Directeur général a déclaré que le financement du commerce a été identifié comme l'un des trois principaux domaines d'achoppement pour les échanges. Il a par conséquent appelé à une collaboration urgente entre les chefs des banques régionales de développement, le Président du Conseil de stabilité financière (CSF) et d'autres dirigeants pour un dialogue renforcé avec les organismes de réglementation afin qu'ils s'attaquent de front aux facteurs qui sont à l'origine des écarts grandissants en matière de financement du commerce. Parmi ces facteurs, il a cité le risque réglementaire et la faible capacité du secteur financier dans certains pays, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés (ce qu'il a qualifié de réduction des risques).

Il a informé les participants qu'il avait travaillé avec M. Philippe Le Houérou en marge des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Bali afin de trouver des moyens d'encourager les grandes banques à faire confiance aux marchés financiers. L'ouvrage qu'ils lançaient ensemble résultait de ces discussions. Ce livre présentait de nombreuses études de cas et exemples de meilleures pratiques, y compris des réformes de la réglementation dans plusieurs pays en développement qui avaient encouragé le financement du commerce. Il espérait en outre que le contenu de l'ouvrage rassurerait les praticiens et leur donnerait davantage confiance pour faire des affaires avec les petites économies émergentes.

Philippe Le Houérou, Directeur général de la Société financière internationale, Groupe de la Banque mondiale, a lui aussi rappelé le déficit de 1 500 milliards de dollars EU et appelé les praticiens à prendre des mesures pour remédier à cette situation. Il a poursuivi en citant une femme d'affaires tanzanienne: «En Afrique, sans lettres de crédit,



personne ne veut travailler avec vous", pour illustrer l'acuité du problème posé par le déficit de financement du commerce en Afrique. Environ 50% des demandes faites par des MPME étaient rejetées. Les MPME étaient importantes pour les pays en développement et il était donc nécessaire qu'elles bénéficient d'un soutien pour pouvoir participer au commerce mondial.

L'intervenant a indiqué en outre que le déficit grandissant du financement du commerce était le résultat d'une réaffectation de ressources par les institutions financières effectuée pour résoudre les problèmes liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT). Il a appelé à un effort concerté pour aider à renforcer les capacités des banques centrales. Enfin, il a plaidé pour que les banques se concertent (meilleure coordination) et mettent en place de nouvelles plates-formes, afin de faciliter l'intégration des banques locales qui traitent avec les MPME concernées.

Francis Malige, Directeur général, Institutions financières, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a souligné l'importance du commerce dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il a également insisté sur le fait que le déficit de financement du commerce était gigantesque et résultait principalement de la difficulté à obtenir, de la part des grandes banques, des confirmations concernant les transactions avec les MPME. Cela signifiait que certaines MPME revenaient aux espèces, ce qui représentait un retour en arrière. L'intervenant a suggéré qu'il était nécessaire d'instaurer un dialogue de politique générale en utilisant les possibilités offertes par l'Aide pour le commerce afin d'amener les petits pays à participer à l'élaboration de règles sur le financement du commerce et de combler le fossé technologique entre les pays développés et les pays en développement.

Hani Salem Sonbol, Directeur général de la Société internationale islamique de financement du commerce, SIFC), a déclaré que la SIFC avait changé son modèle d'entreprise de manière à être plus réactive grâce à des offres personnalisés pour les pays et à l'augmentation des lignes de financement. Il a encouragé les banques régionales à contribuer à dispenser des formations pour les MPME, d'une part, et pour les banques qui fourniront des services aux MPME, d'autre part, afin de renforcer leur participation; cette formation pouvait par exemple porter sur la présentation d'une demande ou sur la détection des fraudes. L'intervenant a déclaré que

cette information devrait être partagée avec d'autres banques de développement.

Bambang Susantono, Vice-Président pour la gestion des connaissances et le développement durable, Banque asiatique de développement (BAsD), a félicité l'OMC pour son ouvrage sur le financement du commerce et a déclaré qu'il espérait que ce livre améliorerait la compréhension du financement du commerce et aiderait à combler le déficit de financement, ce qui bénéficierait *in fine* aux MPME des pays en développement. Une partie du soutien accordé par la BAsD comprenait des garanties de crédit et des accords de facilitation pour l'évaluation des risques. Le Viet Nam, le Bangladesh et le Pakistan font partie des pays bénéficiaires et, fait intéressant, aucun défaut de paiement sur les prêts accordés aux MPME n'avait été constaté. L'intervenant a appelé les banques régionales à utiliser la plate-forme Aide pour le commerce pour soutenir les pays en développement en leur fournissant une formation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme; à contribuer à la mise en place des infrastructures nécessaires aux activités bancaires; et à soutenir les politiques de prêts. Les partenaires devraient aider à la réalisation de réformes réglementaires favorables aux entreprises, en particulier pour les femmes, et s'appuyant sur des technologies numériques telles que les chaînes de blocs.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 10: Activité parallèle – «L'équation de l'emploi: mobiliser l'Aide pour le commerce pour favoriser un investissement et des emplois durables»

Organisateur: Allemagne

ORATEURS PRINCIPAUX

- › **Norbert Barthle**, Secrétaire d'État parlementaire, Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement

MODÉRATEUR

- › **Daniela Zehentner-Capell**, chef de Division, Politique commerciale, Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement

INTERVENANTS

- › **Shadi Anabtawi**, membre du Conseil, East Amman Industrial Investors Association
- › **Augustin Fosu**, professeur, Université du Ghana
- › **Axel Klaphake**, chef de Division, Développement économique et social, Programmes sectoriels et mondiaux, Société allemande pour la coopération internationale
- › **Markus Thill**, Président, responsable pour la région Afrique, Bosch South Africa

La création d'emplois est l'un des principaux défis du XXI^e siècle. En Afrique seulement, 20 millions d'emplois devront être créés chaque année car la population devrait doubler d'ici à 2050. La présence de tendances démographiques similaires dans de nombreux pays à faible revenu montre combien il est urgent de trouver des solutions nouvelles et innovantes face à ce défi. La création de possibilités d'emplois décents est également cruciale dans les pays qui cherchent à intégrer un grand nombre de réfugiés dans leur économie.

L'Aide pour le commerce peut jouer un rôle essentiel à cet égard, pour autant, il est clair que la seule aide publique au développement ne suffira pas à relever ces défis. Cette séance a donc été consacrée aux nouvelles perspectives et approches visant à mobiliser l'Aide pour le commerce afin de stimuler les investissements durables, diversifier les échanges et créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les intervenants ont débattu notamment des nouvelles formes de collaboration entre les investisseurs internationaux, les entreprises locales et les parties prenantes de la coopération pour le développement. Ces «partenariats pour l'emploi» visent à faciliter les investissements durables et la création d'emplois par l'identification et la suppression conjointes des obstacles au commerce et à l'investissement. La séance a également mis en lumière des exemples de pratiques optimales, où des demandeurs d'emploi issus de groupes marginalisés ont été placés avec succès grâce à des formations à l'employabilité axées sur la demande et à des services d'intermédiation.



Bref résumé

Cette séance, organisée par l'Allemagne, a été consacrée à l'examen de nouvelles voies et approches visant à exploiter plus efficacement l'Aide pour le commerce afin de contribuer à la création d'emplois et à l'autonomisation des femmes et des jeunes qui sont touchés par le chômage d'une façon disproportionnée.

Dans son allocution d'ouverture, Norbert Barthle, Secrétaire d'État parlementaire, a rappelé que le chômage touche encore 200 millions de personnes dans le monde et que 1,4 milliard de personnes travaillent dans des conditions d'emploi précaires. La création d'emplois équitablement rémunérés, sûrs et décents était donc un objectif clé de la coopération allemande au développement, et l'Aide pour le commerce constituait un instrument important pour créer des conditions commerciales équitables. L'Allemagne soutient l'initiative, en lui allouant environ 4,5 milliards de dollars EU par an, ce qui fait de ce pays le deuxième donateur bilatéral le plus important d'Aide pour le commerce.

Les intervenants ont cité la pénurie de compétences et le manque d'accès au financement comme étant les principaux facteurs empêchant les MPME de tirer parti de leur potentiel pour se développer et créer ainsi davantage d'emplois. Ils ont également souligné l'importance d'une collaboration étroite avec le secteur privé pour agir contre ces problèmes, car le financement et les compétences nécessaires vont au-delà des capacités de l'aide publique au développement.

L'initiative spéciale pour la formation et la création d'emplois a été citée comme un exemple de coopération accrue avec le secteur privé. Cette initiative a été lancée récemment afin de nouer de nouveaux partenariats dans le domaine de la formation et de l'emploi entre des entreprises allemandes et des entreprises africaines.

Cette séance, organisée par l'Allemagne, a été consacrée à l'examen de nouvelles voies et approches visant à exploiter plus efficacement l'Aide pour le commerce afin de contribuer à la création d'emplois et à l'autonomisation des femmes et des jeunes, qui sont touchés par le chômage d'une façon disproportionnée. Les participants ont souligné tout particulièrement l'importance d'une collaboration étroite avec les entreprises privées, car 9 emplois sur 10 sont créés dans le secteur privé.

Résumé détaillé

Dans ses observations liminaires, **Norbert Barthle, Secrétaire d'État parlementaire**, a rappelé que le chômage touche encore 200 millions de personnes dans le monde et que 1,4 milliard de personnes travaillent dans des conditions d'emploi précaires. En outre, d'après les tendances démographiques, 20 millions d'emplois devront être créés chaque année en Afrique, dont la population devrait doubler d'ici à 2050. La création d'emplois équitablement rémunérés, sûrs et décents est donc un objectif clé de la coopération allemande au développement, et l'Aide pour le commerce constituait un instrument important pour créer des conditions commerciales équitables. L'Allemagne soutient l'initiative, en lui allouant environ 4,5 milliards de dollars EU par an, ce qui fait de ce pays le deuxième donateur bilatéral le plus important d'Aide pour le commerce.

Axel Klaphake, chef de la Division du développement économique et social et de la numérisation au Ministère allemand de la coopération économique et du développement (GIZ), a affirmé que la coopération allemande au développement connaissait un changement de paradigme, avec des projets qui ciblent désormais explicitement la création d'emplois parmi les principaux indicateurs de la performance de son action. Le deuxième élément de ce changement était un processus de cocréation avec le secteur privé visant à multiplier et renforcer l'impact de l'aide publique au développement. M. Klaphake a cité en exemple l'initiative spéciale pour la formation et la création d'emplois. Cette initiative, à laquelle participent de multiples pays, a été lancée récemment pour lever les obstacles au commerce et à l'investissement en collaboration avec le secteur privé, et pour établir de nouveaux partenariats dans le domaine de la formation et de l'emploi entre des entreprises allemandes et des entreprises africaines.

Le projet intitulé «Le commerce au service de l'emploi», mis en œuvre en Jordanie, illustre une autre approche qui a fait l'objet d'un exposé au cours de la séance. **Shadi Anabtawi, Secrétaire du conseil d'administration de l'East Amman Industrial Investors Association (EAIIA)**, a expliqué que, selon son association, la pénurie de compétences et la forte rotation du personnel constituaient d'importants freins à la productivité, entravant de ce fait la capacité des entreprises à participer au commerce international. L'EAIIA avait mis en place une unité de promotion de l'emploi (EPU) il y a quelques années dans le but de rapprocher les demandeurs d'emploi et les employeurs. L'EPU proposait des formations aux demandeurs d'emploi, formait les entreprises aux techniques d'encadrement et à des



processus d'intégration du personnel plus efficaces, et veillait à ce que les compétences des demandeurs d'emploi correspondent aux besoins des entreprises à vocation commerciale. L'EPU avait ainsi placé déjà plus de 500 personnes sur le marché du travail.

Marion Jansen, économiste en chef, Centre du commerce international (ITC), a souligné l'importance des PME pour la création d'emplois, car elles représentent environ 70% de la main-d'œuvre mondiale. Toutefois, dans le monde en développement, il manque actuellement 5 000 milliards de dollars EU pour que les MPME puissent investir dans leur domaine d'activité, ce qui les prive de leur potentiel de croissance et de création d'emplois. L'intervenante a également évoqué les différentes voies par lesquelles les MPME contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Il est donc essentiel de mettre en relation les MPME avec les investisseurs privés et d'améliorer leur accès au financement, non seulement pour créer des emplois, mais aussi pour atteindre 60% des cibles des ODD.

Markus Thill, Président de Bosch pour la région Afrique, a indiqué, en qualité de responsable des activités de Bosch dans la région, que les coûts de financement élevés, la taille restreinte du marché et la pénurie de compétences étaient les principales raisons de la faiblesse des investissements des entreprises européennes et nord-américaines en Afrique. Il a dit espérer que la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) résoudrait certains de ces problèmes et attirerait davantage d'entreprises multinationales. S'agissant du défi de la pénurie de compétences, M. Thill a souligné l'engagement de Bosch dans le domaine de la formation technique et professionnelle, par exemple sous la forme d'un soutien aux établissements d'EFTP locaux et de la création d'écoles professionnelles qui offrent une double certification. Enfin, Bosch entend collaborer avec l'initiative spéciale en proposant des formations et des perspectives d'emploi dans le domaine des services de réparation automobile.

Daniela Zehentner-Capell a conclu la séance en soulignant que des emplois plus nombreux et de meilleure qualité apportaient une contribution majeure au développement durable, permettant aux individus non seulement de subvenir à leurs besoins grâce à l'amélioration de leurs revenus, mais aussi de contribuer au développement de l'économie locale.

Rapporteur: Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement



SÉANCE 11: Activité parallèle – «Le financement du tourisme dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030»

Organisateur: Organisation mondiale du tourisme

ORATEURS PRINCIPAUX

- › **Arancha González**, Directrice exécutive, Centre du commerce international
- › **Zurab Pololikashvili**, Secrétaire général, Organisation mondiale du tourisme

MODÉRATRICE

- › **Zoritsa Urosevic**, Représentante spéciale de l'OMT auprès des Nations Unies à Genève – chef, Département des relations institutionnelles et des partenariats, Organisation mondiale du tourisme

INTERVENANTS

- › **Rania Al-Mashat**, Ministre du tourisme, Égypte
- › **Caroline Freund**, Directrice, Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale
- › **José Gonçalves**, Ministre du tourisme, du transport et de l'économie maritime, Cabo Verde
- › **Toshiyuki Nakamura**, Directeur général, Agence japonaise de coopération internationale

Troisième secteur marchand par ordre d'importance, le tourisme représente 10% du PIB mondial, 7% des exportations totales et 30% des exportations de services, et fournit 10% des emplois dans le monde. En 2018, les arrivées de touristes internationaux ont progressé de 6% pour s'élever à 1,4 milliard de personnes. Le Programme 2030 est un plan d'action universel et ambitieux pour l'humanité, la planète, la prospérité et la paix, qui repose sur des partenariats. La mention explicite du tourisme dans les cibles des objectifs 8, 12 et 14 des ODD indique clairement que ce secteur peut contribuer au développement durable.

L'énorme potentiel que présente le secteur du tourisme pour la croissance et la création d'emplois justifie pleinement la nécessité d'accroître le montant de l'aide et le financement du développement en sa faveur. En 2017, le développement du tourisme ne représentait que 0,2% du total de l'aide publique au développement allouée aux secteurs productifs et 0,4% de l'ensemble des flux d'Aide pour le commerce, même si le secteur représentait 6% des exportations des pays en développement.

Le tourisme a donc un rôle fondamental à jouer pour maximiser la contribution que le commerce des services apporte au développement, à la diversification économique et à la réalisation du Programme 2030. Les Ministres, les partenaires de développement et les institutions financières ont examiné comment renforcer les flux d'aide et comment en libérer de nouveaux en faveur du tourisme dans le cadre de la nouvelle architecture de l'aide afin de réaliser les Objectifs de développement durable. Les résultats attendus sont les suivants:

- asseoir l'importance du tourisme en tant que secteur clé afin de réaliser le Programme 2030 et d'obtenir des fonds suffisants pour ce secteur, tant pour la coopération au service du développement que pour des financements novateurs;
- consolider les partenariats et l'échange de bonnes pratiques entre les pays, organisations, donateurs, partenaires de développement et institutions financières;
- renforcer la volonté de mettre des ressources financières à la disposition des pays en développement aux fins du développement du tourisme.



Bref résumé

Cette séance a été consacrée à l'importance de la mobilisation de fonds pour le tourisme dans le cadre de la nouvelle architecture de l'aide en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable. Les intervenants ont examiné comment le contexte dans lequel s'inscrit l'aide publique au développement (APD) pouvait et devait être modifié pour soutenir le développement du tourisme. Ce secteur présentait un grand potentiel en matière de développement durable. Cependant, même si le tourisme était la troisième source de recettes d'exportation et un des secteurs dont la croissance était la plus rapide, le niveau d'aide dont il bénéficiait n'était pas à la hauteur de sa contribution potentielle aux objectifs de développement.

L'incidence des projets touristiques était généralement sous-estimée et ces projets étaient donc négligés dans les budgets de l'APD. Tous les intervenants ont indiqué qu'il restait nécessaire d'améliorer les flux d'aide et les partenariats pour le développement, ainsi que l'énoncé l'ODD 17, en vue d'une nouvelle architecture de financement pour le tourisme. De même, il pourrait être utile de trouver d'autres sources de financement telles que les fondations, les fonds privés, les fonds souverains et les fonds de pension afin de maximiser les fonds alloués au tourisme.

Résumé détaillé

Claudia Lisboa (OMT), modératrice de la séance, a dit que le tourisme était le troisième secteur marchand par ordre d'importance, fournissait un emploi sur dix dans le monde et représentait 10% du PIB mondial et 30% des exportations de services. Toutefois, il ne bénéficiait que de 0,2% de l'APD et de 0,4% de l'ensemble de l'aide pour le commerce.

Zurab Pololikashvili, Secrétaire général, Organisation mondiale du tourisme (OMT), a ouvert la séance en soulignant que le tourisme était de plus en plus considéré comme un moteur de croissance et de développement. En 2017, le tourisme avait été la troisième source de recettes d'exportation, derrière les carburants et les produits chimiques. En 2018, les arrivées de touristes internationaux avaient progressé de 6% pour atteindre 1,4 milliard de personnes. Toutefois, le niveau d'aide dont bénéficiait le secteur du tourisme n'était pas à la hauteur de ses capacités de contribuer aux objectifs de développement. Le secteur du tourisme avait besoin d'investissements et de financements.

M. Pololikashvili a indiqué que, pour libérer le potentiel du secteur du tourisme afin de réaliser le Programme 2030, il convenait de conjuguer des cadres de politique solides, une action renforcée du secteur privé et une approche innovante de la coopération pour le développement. Les principales mesures à prendre pour libérer le potentiel du tourisme en matière de croissance étaient les suivantes: investir dans les personnes, renforcer le développement de l'infrastructure, établir de meilleures politiques et institutions, renforcer la résilience, encourager l'esprit d'entreprise, promouvoir l'innovation et la transformation numérique et exploiter de manière durable la richesse de la biodiversité et de la culture tout en modérant les flux migratoires et en préservant le patrimoine naturel et culturel de chaque destination.

Afin d'accélérer et de renforcer la réalisation des ODD grâce au tourisme, M. Pololikashvili a indiqué que l'OMT avait mis au point, avec le soutien du gouvernement suisse, une plate-forme sur le tourisme au service des ODD (www.tourism4sdgs.org), un outil en ligne novateur qui offre à la communauté internationale un espace de création collaborative et d'engagement en faveur de la réalisation du Programme 2030 grâce au tourisme.

Aranha González, Directrice exécutive, Centre du commerce international (ITC), avait indiqué dans son discours d'orientation que le tourisme était un secteur économique immense et était porteur de grandes promesses pour connecter aux activités économiques les entreprises de petite taille et éloignées des marchés. L'intervenante a rappelé que le tourisme était la troisième source de recettes d'exportation dans le monde, qu'il représentait 10% du PIB mondial, 7% des exportations totales et 30% des exportations de services. Elle a également souligné que la mention explicite du tourisme dans les cibles des objectifs 8, 12 et 14 des ODD indiquait clairement que ce secteur pouvait contribuer au développement durable. En raison de son caractère transversal et grâce à sa vaste chaîne de valeur, le tourisme pouvait clairement contribuer à la réalisation de tous les ODD.

L'intervenante a posé la question de savoir comment attirer les investissements privés et publics dans ce secteur. Elle a présenté le rapport phare de l'ITC, intitulé «Financements solides pour petites entreprises», consacré au déblocage des investissements en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et a souligné que quelque 1 000 milliards d'actifs étaient immobilisés dans l'attente de retours élevés sur le marché des capitaux et n'étaient pas investis faute de



confiance dans la rentabilité commerciale des petits investissements.

L'intervenante a ouvert le débat sur les infrastructures immatérielles, qu'il s'agisse de faciliter les investissements ou d'investir dans des facilitateurs d'investissements (à savoir des intermédiaires qui contribuent à mettre en adéquation l'offre et la demande), en recourant à la technologie, au financement participatif, aux investisseurs à impact ou aux financements mixtes – l'essentiel étant de renforcer la confiance. Il fallait tenir davantage de discussions sur la facilitation des investissements, comme celles qui étaient en cours à l'OMC. Les investisseurs pourraient ainsi appréhender plus simplement, plus facilement et de manière plus transparente les conditions réelles d'investissement dans le secteur.

Rania Al-Mashat, Ministre du tourisme, République arabe d'Égypte, a expliqué que, depuis qu'elle avait pris ses fonctions en janvier 2018, elle s'était employée à modifier le discours relatif à ce secteur dans son pays. L'effet du tourisme sur le tissu social, sur l'emploi et sur les perspectives d'investissement faisait généralement partie des aspects négligés. Le tourisme peut contribuer à la paix entre les nations.

En Égypte, 98% du tourisme était aux mains du secteur privé. C'est pourquoi tout débat sur une réforme ou une nouvelle vision devait se faire avec ce secteur. L'intervenante a présenté le Programme de réforme du tourisme en Égypte (E-TRP), qui établissait une vision commune pour un secteur touristique durable. L'E-TRP visait à moderniser le secteur grâce à une réforme structurelle reposant sur cinq piliers: réformes institutionnelles, réformes législatives, promotion et commercialisation, développement de l'infrastructure et des ressources touristiques et tendances du tourisme mondial – qui renforcent la compétitivité de l'Égypte tout en suivant les normes internationales.

L'intervenante a évoqué l'incidence du tourisme sur le tissu social ainsi que l'importance du tourisme vert, du tourisme intelligent et de l'autonomisation des femmes. Elle a fait remarquer que l'Égypte était le premier pays à adopter le programme «Gender Equality Seal» (Label «Égalité entre les sexes») du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le secteur du tourisme et avait organisé, en collaboration avec l'OMT, la Tourism Tech Adventure sur le tourisme et les jeunes entreprises, soulignant l'importance de la transformation numérique.

L'intervenante a souligné combien il importait d'améliorer la visibilité du secteur et de tenir un débat sur le tourisme au niveau international. Le secteur du tourisme était important et nécessitait que des institutions comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) en tiennent compte dans l'établissement de leurs programmes. Une réforme structurelle était très importante afin de garantir la croissance et de faire avancer le pays.

Toshiyuki Nakamura, Directeur général, Agence japonaise de coopération internationale (JICA), a souligné qu'il convenait de développer un tourisme durable en mettant l'accent sur ses avantages pour les communautés locales, ainsi que de promouvoir les partenariats public-privé, tout en réduisant au minimum les impacts négatifs de ce secteur.

L'intervenant partageait l'avis de Mme González sur l'importance de la participation du secteur privé et la nécessité de renforcer la collaboration. Cette participation était d'autant plus nécessaire qu'il n'existait aucun autre outil permettant de donner de l'ampleur à des projets. La JICA était un des principaux donateurs d'APD mais, malheureusement, le tourisme ne bénéficiait que de 1% des 29,5 milliards d'APD alloués par la JICA pour l'ensemble des activités prévues.

Sur la base d'un mémorandum de coopération signé en 2017, la JICA et l'OMT collaboraient pour mettre au point un ensemble d'outils qui permettrait d'évaluer dans quelle mesure les projets de développement touristique contribuaient à la réalisation des ODD. Cet ensemble d'outils faciliterait la mobilisation de ressources non seulement auprès des donateurs mais aussi des gouvernements et du secteur privé. Sa mise au point devrait être achevée en 2020, juste avant les Jeux olympiques de Tokyo.

L'intervenant a fait remarquer que, dans la déclaration faite à Osaka par les dirigeants du G-20, le tourisme faisait clairement partie des principaux moteurs de la croissance économique mondiale. Au cours de l'exposé de M. Nakamura, Mme Al-Mashat a présenté le projet de Grand Musée égyptien, fruit d'une collaboration entre l'Égypte et le Japon, qui ouvrira ses portes en 2020.

Caroline Freund, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale, a expliqué que la Banque mondiale investissait dans le tourisme car cela était profitable pour la



croissance, l'emploi, la protection de l'environnement, le climat, ainsi qu'en raison de son importance pour le développement. Elle a souligné que ce secteur était en plein essor et que, la croissance supérieure des pays à revenu intermédiaire ayant donné lieu à une nouvelle vague de touristes, le secteur du tourisme était devenu attractif pour les investissements. En 2019, le Groupe de la Banque mondiale a affecté environ 4,4 milliards de dollars EU au partage de connaissances, à l'octroi de prêts et à l'assistance technique en faveur du tourisme. Ces activités étaient réalisées par différents organismes du Groupe de la Banque mondiale, à savoir l'Unité des Pratiques mondiales, la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) dans plus de 50 pays de toutes les régions du monde.

L'intervenante a souligné que l'existence et la qualité des projets dans le secteur du tourisme comptaient davantage que la disponibilité des fonds. Pour les seules infrastructures, entre 1 000 et 1 500 milliards de dollars EU d'investissement étaient nécessaires chaque année. L'aide publique au développement ne s'élevait qu'à 150 milliards de dollars EU, il convenait donc de tirer parti au maximum des financements pour le développement provenant d'autres sources d'aide au développement, comme les fondations, les fonds privés, y compris les fonds souverains, et les fonds de pension. L'intervenante a réaffirmé qu'il fallait agir pour accroître les fonds alloués au tourisme par le secteur public. Par conséquent, il était nécessaire de fournir des renseignements et des données aux investisseurs privés afin de réduire la volatilité des rendements et d'accroître les chances de financement des projets dans ce secteur. L'intervene a également souligné l'importance de la coordination interinstitutionnelle.

La séance de questions-réponses a porté sur les difficultés liées aux tensions commerciales qui affectaient le tourisme. Les intervenants ont fait valoir que le tourisme, à l'instar des services, ne pouvait pas être soumis aux mêmes contraintes que d'autres secteurs, notamment pour ce qui est des droits de douane. La croissance du tourisme dépassait la croissance du PIB et, par rapport au commerce des marchandises, le commerce des services, en particulier le tourisme, était source de fierté nationale. L'importance des retombées positives de ce secteur sur l'emploi et l'autonomisation pouvait supplanter/atténuer les effets des tensions commerciales.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 12: Pôle développement– «Le commerce et l'élimination de l'extrême pauvreté»

Organisateurs: Organisation mondiale du commerce, Groupe de la Banque mondiale

INTERVENANTS

- › **Paul Brenton**, Spécialiste des pratiques commerciales en Afrique, Groupe de la Banque mondiale
- › **Roberta Piermartini**, Économiste principale, Organisation mondiale du commerce
- › **Robert Teh**, chef de la Section de la modélisation économique et de l'analyse quantitative, Organisation mondiale du commerce

Cette séance a permis de présenter de nouveaux éléments montrant comment le commerce international peut créer de précieuses possibilités économiques pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables qui habitent en zone rurale, travaillent dans le secteur informel, vivent dans des régions fragiles et touchées par des conflits et sont confrontées à l'inégalité entre les sexes. Ces éléments factuels sont issus de huit études nationales/régionales menées dans les pays en développement suivants: Cambodge, Ghana, Inde, Ouganda, République démocratique populaire lao, Tanzanie, Tunisie et Viet Nam. Les contraintes qui empêchent les plus pauvres de tirer pleinement parti des avantages du commerce ont également été soulignées, tout comme les mesures que peuvent prendre les responsables politiques pour remédier aux problèmes rencontrés.



Bref résumé

L'OMC et la Banque mondiale ont présenté une publication conjointe intitulée: «Trade and poverty reduction: new evidence of impacts in developing countries» (Commerce et réduction de la pauvreté: nouvelles preuves de l'impact sur les pays en développement). Robert Teh (OMC) a été le modérateur de ce débat, auquel ont participé deux des rédacteurs de cette publication conjointe, Roberta Piermartini (OMC) et Paul Brenton (Banque mondiale).

Les intervenants ont souligné que le commerce ne réduisait pas la pauvreté de manière uniforme et que certaines personnes – femmes, habitants d'États fragiles, travailleurs de l'agriculture ou du secteur informel – rencontraient davantage de difficultés. L'ouverture du commerce crée des risques et entraîne des coûts d'ajustement; elle devrait donc être accompagnée de mesures visant à atténuer ces risques.

Les femmes se heurtent à des difficultés spécifiques qui les empêchent de tirer profit du commerce, telles qu'un niveau d'éducation plus bas, un accès limité au financement et le fait qu'elles disposent de moins de droits juridiquement reconnus. La réduction des obstacles à la frontière ne suffisait pas à encourager la participation au marché mondial et des politiques complémentaires remédiant à ces difficultés étaient nécessaires.

Il importait de rapprocher le marché des personnes pauvres et les technologies numériques pourraient y contribuer en réduisant les coûts du commerce qui empêchent les pauvres d'accéder au marché mondial.

Les outils suivants permettraient aux institutions multilatérales de jouer un rôle capital dans la réduction de la pauvreté: des négociations commerciales multilatérales ayant pour effet de réduire les obstacles au commerce, des programmes de prêts qui ciblent les pauvres et des travaux de recherche donnant aux responsables politiques une meilleure compréhension de la façon dont le commerce pourrait bénéficier effectivement aux plus pauvres.

Résumé détaillé

Les intervenants ont souligné que le commerce ne réduisait pas la pauvreté de manière uniforme et que certains membres de la société – femmes, habitants des États fragiles, travailleurs de l'agriculture ou

du secteur informel – rencontraient davantage de difficultés.

La part du secteur informel dans l'emploi total peut être très grande, comme c'est le cas en Éthiopie (88%). L'ouverture du commerce pouvait donc présenter des risques et entraîner des coûts pour les membres de la société qui peuvent le moins supporter les coûts d'ajustement. L'ouverture du commerce doit donc s'accompagner de mesures visant à atténuer ces risques et à réduire les coûts d'ajustement subis par les pauvres. La pauvreté présentait des aspects propres à chaque pays et tout l'intérêt des études de cas était de faire ressortir plus clairement ces aspects.

Les femmes se heurtaient à des difficultés spécifiques (relative faiblesse du niveau d'éducation, accès limité au financement et reconnaissance de moins de droits sur le plan juridique) qui les empêchaient d'effectuer des échanges commerciaux au niveau international et de tirer profit du commerce. Bien qu'importantes, la réduction des obstacles à la frontière et la simplification des procédures à la frontière ne suffisaient pas à encourager la participation inclusive au marché mondial et des politiques complémentaires remédiant aux difficultés spécifiques étaient nécessaires.

Il importait de rapprocher le marché des personnes pauvres et les technologies numériques pourraient jouer un rôle clé à cet effet. Les nouvelles technologies numériques réduisaient certains coûts du commerce entravant l'accès des pauvres et des femmes au marché mondial. L'utilisation d'Internet réduisait les coûts d'information et de recherche. Toutefois, le fossé numérique était important, notamment en ce qui concerne l'accès à la connexion à haut débit et la culture numérique.

Les institutions multilatérales pourraient jouer un rôle capital dans la réduction de la pauvreté et créer un meilleur environnement qui soutienne la participation des pauvres et des femmes au marché mondial. Pour ce faire, elles pourraient avoir recours aux négociations commerciales multilatérales pour réduire les obstacles au commerce, à des programmes de prêts qui atténuent certaines contraintes infrastructurelles subies par les pauvres, ainsi qu'à des travaux de recherche donnant aux responsables politiques une meilleure compréhension de la façon dont le commerce pourrait bénéficier de manière effective aux membres les plus pauvres et les plus marginalisés de la société.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 13: Activité parallèle – «Du champ au client: libérer le potentiel des femmes pour garantir la durabilité dans les CVM»

Organisateurs: Finlande, Centre du commerce international, Irlande, Royaume-Uni

MODÉRATRICE

› **Arancha González**, Directrice exécutive, Centre du commerce international

INTERVENANTS

› **Boubacar Barry**, Ministre du commerce, Guinée

› **Caroline Keeling**, Directrice générale, Keelings Group

› **David Lawrence**, membre du Conseil d'administration, SEDEX

› **Josephine Ndikwe**, Directrice de la commercialisation, Kenya Coffee Producers Association

› **Ville Skinnari**, Ministre de la coopération pour le développement et du commerce extérieur, Finlande

Qu'est-ce qui apporte de la valeur dans les chaînes de valeur mondiales? Notre conception de la compétitivité évolue. Elle ne renvoie plus seulement au rendement économique mais englobe de plus en plus souvent d'autres facteurs comme les risques et les perspectives dans le domaine de l'environnement, les conditions d'emploi, la diversité et l'égalité. Les acteurs de la chaîne de valeur présents sur le terrain naviguent avec succès dans ces différentes dimensions. La présente activité est l'occasion de présenter un exemple de la manière d'y parvenir et permet d'en tirer des enseignements pour les principales parties prenantes, y compris la communauté internationale.

Cette séance a fait fond sur l'histoire d'une productrice de café kényane, pour dresser un tableau des stratégies permettant de soutenir la concurrence dans les chaînes de valeur mondiales. Divers acteurs des CVM sont intervenus dans un débat dynamique sur le changement climatique, la compétitivité, l'accès aux acheteurs et le respect de prescriptions complexes telles que les normes durables volontaires. Lors du débat, les intervenants se sont penchés sur l'expérience d'une productrice et d'autres acteurs de la chaîne de valeur et ont abordé sur les points suivants:

- le parcours d'une productrice dans l'agriculture durable, y compris la manière dont elle a surmonté les principaux obstacles au commerce;
- le point de vue des acheteurs en ce qui concerne la gestion des performances sociales et environnementales des chaînes d'approvisionnement;
- les normes volontaires de durabilité, les tendances concernant les produits durables et la manière dont ces éléments influent sur les chaînes de valeur et les producteurs;
- les politiques favorisant le commerce inclusif et durable.



Bref résumé

Cette séance a rassemblé divers acteurs de la chaîne de valeur mondiale et des représentants de haut niveau des pays suivants: Finlande, Guinée, Irlande, Kenya et Royaume-Uni. Les Ministres du commerce finlandais et guinéen ont présenté en détail leurs stratégies visant à créer un environnement du commerce et des affaires propice à l'accès des femmes aux marchés internationaux. Le débat a bénéficié de l'intervention d'une productrice de café kényane qui a expliqué comment elle avait surmonté les obstacles au commerce, notamment la nécessité de respecter des normes internationales complexes. Les intervenants du secteur privé ont présenté des stratégies et des exemples pratiques concernant les moyens de promouvoir les femmes dans le monde des entreprises et de garantir la durabilité sociale et environnementale le long des chaînes d'approvisionnement.

Résumé détaillé

Ville Skinnari, Ministre finlandais de la coopération pour le développement et du commerce extérieur, a déclaré que la Finlande était résolue à lutter contre le changement climatique. La promotion des droits de l'homme, de l'état de droit, de la démocratie, de la paix, de la tolérance et de l'égalité était au cœur de la politique finlandaise. La Finlande prévoyait de renforcer le système multilatéral et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable. Elle augmentait les fonds alloués aux institutions des Nations Unies qui avaient démontré leur efficacité.

La lutte contre le changement climatique était au centre de la politique finlandaise en matière de sécurité, y compris en ce qui concerne le commerce international. Depuis des années, le pays œuvrait à l'amélioration de la situation des droits des femmes et des filles dans les pays en développement – des efforts qui avaient également une grande importance du point de vue économique. Une des raisons pour lesquelles la Finlande s'était transformée de pays pauvre en pays moderne résidait dans le fait que les femmes comme les hommes étaient éduqués et que tous jouissaient des mêmes droits. Les femmes et les hommes contribuaient activement au développement de l'économie et tout le monde avait accès à l'éducation, à la santé, au financement et à l'emploi. Ces conditions permettaient au pays d'être novateur dans les affaires, dans le commerce et dans d'autres secteurs. La Finlande souhaite aider ses partenaires à rendre leurs économies plus dynamiques et plus

solides. Les gouvernements devraient accorder une attention particulière aux petites entreprises et les aider à passer du secteur informel au secteur formel. L'ITC est un partenaire de la Finlande qui soutient les petites et moyennes entreprises, les chaînes de valeur durables et l'entrepreneuriat des femmes. Pour conclure, le Ministre a dit que la communauté internationale pouvait et devait agir davantage pour réaliser les objectifs en matière d'égalité des sexes.

Josephine Ndikwe, Directrice de la commercialisation, Kenya Coffee Producers Association, a souligné que les coûts de production du café augmentaient alors que les revenus diminuaient. Le changement climatique faisait partie des difficultés rencontrées et, de ce fait les cultivateurs de café devaient s'adapter en trouvant de nouvelles techniques agricoles et de nouvelles méthodes de gestion et de préservation des sols. En raison du changement climatique, la production avait commencé à diminuer, ce qui avait une incidence négative sur les recettes. Les obstacles au commerce étaient une autre difficulté. À cet égard, l'intervenante a indiqué que le soutien fourni par l'ITC dans le cadre de l'initiative «She Trades» était très utile pour apprendre à accéder au marché international. Une autre difficulté consistait dans l'obtention d'une certification, laquelle ne garantissait pas le succès. Enfin, l'accroissement de l'efficacité était également nécessaire pour pouvoir résister à la fluctuation des prix.

Caroline Keeling, Directrice générale, Keelings Group, a affirmé que l'inclusivité était extrêmement importante. Les femmes représentaient actuellement 29% de la haute direction de Keelings Group. L'intervenante a évoqué le programme «I Belong» (Je trouve ma place) qui était sur le point d'être lancé et qui visait à ce que chaque personne, dans tous les départements, ait le sentiment de faire partie de l'entreprise. En ce qui concerne la durabilité, les travaux ont commencé par porter sur le Conseil d'administration et, chaque fois que c'était possible, sur l'accréditation par des tierces parties. En Irlande, le programme Origin Green (origine verte) portait sur la durabilité et comprenait plusieurs objectifs durables. L'entreprise travaillait en étroite collaboration avec la Farm Alliance.

L'intervenante a affirmé que, en matière de durabilité, l'existence de normes davantage reconnues au niveau mondial était nécessaire. La durabilité avait l'avantage de permettre des économies dans des domaines comme l'emballage, qui constituait un énorme défi pour la branche de production, laquelle devrait à



terme remplacer entièrement le plastique. Cependant, certaines solutions avaient une empreinte carbone plus grande, ce qui rendait le processus très complexe. La durabilité concernait également l'étiquetage qui permettait aux entreprises de communiquer avec leurs clients et leurs consommateurs. Pour ce qui est de la chaîne d'approvisionnement et du soutien à l'autonomisation, elle a dit avoir été un peu déçue en découvrant que seules 6% des entreprises en Europe et 2% dans le monde étaient dirigées par des femmes. Il était vraiment essentiel d'engager un débat sur l'inclusivité.

David Lawrence, membre du Conseil d'administration, SEDEX, a expliqué que SEDEX était un système qui permettait de partager des renseignements et qui apportait en outre un regard sur la durabilité et sur les droits fondamentaux des personnes actives dans la chaîne d'approvisionnement. La durabilité devrait être considérée comme une manière d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts. SEDEX venait de lancer un programme sur les données par sexe, qui pourrait être utilisé dans les prises de décisions.

Au cours de la séance de questions-réponses, une des questions posées concernait la place des droits humains dans la chaîne de valeur mondiale. Un participant a dit que SEDEX avait été très utile pour améliorer sa chaîne d'approvisionnement et accroître la transparence et la clarté dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. David Lawrence, membre du Conseil d'administration de SEDEX, a dit qu'il importait de disposer d'un cadre réglementaire approprié pour garantir que la chaîne d'approvisionnement soit transparente et durable. Arancha González, Directrice exécutive du Centre du commerce international, a dit que la consommation durable devait également être envisagée et abordée. Caroline Keeling, Directrice générale de Keelings Group, a expliqué qu'il était facile d'interagir avec les consommateurs et d'obtenir un retour lorsqu'il existait une marque. Quand la marque n'était pas connue, l'interaction avec les consommateurs était plus difficile.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 14: Activité parallèle – "Le commerce des connaissances aujourd'hui: repenser le lien entre la propriété intellectuelle, le commerce et le développement"

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Antony Taubman**, Directeur, Division de la propriété intellectuelle, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

› **Wolf Meier-Ewert**, Conseiller, Organisation mondiale du commerce

› **Nicholas Niggli**, Secrétaire général adjoint, République et Canton de Genève

› **Jayashree Watal**, Conseillère principale, Division de la propriété intellectuelle, Organisation mondiale du commerce

› **Sacha Wunsch-Vincent**, Économiste principal, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Le commerce des connaissances aujourd'hui: repenser le lien entre la propriété intellectuelle, le commerce et le développement

Conclu il y a une génération, l'Accord sur les ADPIC reprenait un ensemble de points de vue sur le lien entre la propriété intellectuelle (PI) et le commerce, après de nombreux débats complexes sur les conséquences qui en découleraient pour le développement. Depuis, les modalités de gestion et d'échange des objets de la PI ont connu une mutation profonde. Les produits de la connaissance et les contenus créatifs qui étaient traditionnellement échangés sous la forme de biens matériels peuvent désormais passer directement des plates-formes numériques aux différents marchés de la planète – un «commerce des connaissances» foisonnant qui permet à des contenus précieux de ne plus être tributaires des supports matériels longtemps utilisés comme vecteurs. Cette «rupture numérique» offre de nouvelles possibilités pour le développement car elle permet aux petits commerçants et aux industries créatives des pays en développement de surmonter potentiellement les obstacles traditionnels au commerce, même si d'importants problèmes subsistent. De même, la gestion de la PI et les transactions en matière de licences de PI constituent d'importants éléments des chaînes de valeur mondiales et jouent aussi un rôle clé dans les retombées en termes de connaissances qui découlent de l'augmentation des flux de connaissances et des transactions fondées sur la propriété intellectuelle.

Les participants à cette séance ont examiné les perspectives d'une nouvelle génération d'activités d'Aide pour le commerce tenant compte des possibilités et des dilemmes en matière de politique qui découlent de cette transformation radicale du rôle de la propriété intellectuelle dans le commerce à forte intensité de connaissance. Ils se sont fondés sur les enseignements d'un vaste atelier exploratoire de renforcement des capacités tenu à l'OMC en novembre dernier et ont présenté des travaux de recherche de pointe ainsi que des réflexions sur les politiques issues des activités menées actuellement par le Secrétariat de l'OMC dans ce domaine.



Bref résumé

Cette Séance a été centrée sur la nécessité d'adopter une approche de la gestion des bouleversements technologiques, sociaux et politiques actuels qui donne voix au chapitre à toutes les personnes concernées. Afin d'aider les pays en développement à tirer parti des technologies numériques pour libérer le potentiel créatif et novateur inexploité, la communauté internationale devrait reconsidérer ce qu'est le commerce dans l'environnement numérique – et se poser quelques questions difficiles: faut-il adapter les paradigmes actuels? Comment aider les responsables politiques à saisir les chances et à relever les défis présentés par l'ère numérique? Les intervenants ont abordé des exemples de nouveaux types de réseaux, d'approches et de technologies qui aident les communautés à promouvoir des conditions de vie durables et qui permettent aux créateurs d'atteindre un public mondial. Le principal message des intervenants est l'urgence d'établir une approche globale et fondée sur les données factuelles pour réfléchir aux liens entre le commerce, la PI dans l'environnement numérique et le développement.

Résumé détaillé

Jayashree Watal, Conseillère, Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence, OMC, a souligné la nécessité de mieux comprendre les différents aspects des flux transfrontaliers de connaissances pour saisir le fonctionnement des économies modernes. À cette fin, elle a présenté brièvement une activité de formation organisée à l'OMC en novembre 2018 sur le thème «Propriété intellectuelle et flux de connaissances à l'ère numérique». Elle a rappelé que, dans les années 1990, les économistes spécialisés dans le développement avaient étudié les effets de l'investissement dans le capital humain et la technologie sur la croissance économique d'un pays et que, pour renforcer la sécurité juridique, les responsables politiques avaient négocié l'Accord sur les ADPIC à peu près au même moment. Ainsi, depuis le milieu des années 1990 et jusqu'à ce jour, l'Accord sur les ADPIC définissait le cadre juridique et économique applicable aux transferts de connaissances dans le monde. Toutefois, les négociateurs n'avaient pas anticipé le bouleversement numérique que nous connaissons aujourd'hui et la législation était donc complètement dépassée par l'évolution des changements technologiques. Ce bouleversement donnait lieu à de nouvelles possibilités et à de nouveaux défis en matière de développement.

Compte tenu de ce qui précède, l'intervenante a posé la question suivante aux participants: au regard de la situation économique et technologique actuelle, les cadres juridiques en vigueur sont-ils adaptés pour promouvoir le commerce et les flux de connaissances, et quelles sont les modifications législatives et politiques qu'appellent ces chances et ces défis?

Nicholas Niggli, Secrétaire général adjoint, République et Canton de Genève, a fait quelques observations sur les bouleversements politiques, économiques et sociaux du monde d'aujourd'hui et a souligné qu'il convenait d'adopter de nouvelles manières de faire le lien entre différents sujets. Il a relevé que les défis liés aux bouleversements allaient au-delà de ceux induits par la technologie – il faut lutter contre le changement climatique et les inégalités et éviter que le cadre réglementaire ne devienne obsolète. La quatrième révolution industrielle transforme le monde à un rythme exponentiel et a des effets considérables sur le commerce en matière de propriété intellectuelle et sur l'autonomisation des personnes dans le monde entier. L'utilisation de la technologie aux fins de l'autonomisation est encore loin de déployer tout son potentiel et le danger de la fracture numérique est évident. Ces dernières années, le rythme des changements et la manière dont ceux-ci se produisent ont changé – par exemple, autrefois, des années étaient nécessaires pour conclure des négociations. Aujourd'hui, si vous ne donnez pas de résultats, vous devenez obsolète en tant que lieu de création de valeur ajoutée. Il est donc urgent de repenser les liens entre les sujets touchant aux politiques et nécessaire d'engager une réflexion complète, faute de quoi de mauvaises décisions seront prises, nos résultats seront insuffisants ou notre rôle perdra sa pertinence.

Les questions que nous devons nous poser sont les suivantes: que faire dans le contexte actuel? Dans quelle direction aller? Quelles mesures adopter? Dans les années 1830, à Londres, Lord Palmerston avait reçu le premier télégraphe et avait alors déclaré que cet événement marquait la fin de la diplomatie; or c'était plutôt le début d'une nouvelle forme de diplomatie. Lorsque la technologie change nos vies, nous nous adaptons et créons de nouvelles organisations pour gérer les nouveaux paradigmes. La question qui se pose à présent pour le siècle à venir est celle-ci: que devons-nous faire pour affronter les bouleversements actuels et livrer des résultats pour toutes les parties prenantes dans le monde entier?



Les institutions établies à Genève assurent 50% de la gouvernance numérique mondiale. Pourtant, elles continuent de penser et d'agir de façon cloisonnée – il y a peu d'actions multidisciplinaires et c'est ce qui manque le plus. L'intervenant a dit qu'il ne fallait pas abandonner le système westphalien mais qu'il convenait désormais de construire différemment sur la base de celui-ci. À cette fin, la Geneva Initiative on Capacity Development in Digital Policy (Initiative de Genève pour le développement des capacités sur les politiques numériques) rassemble toutes les parties prenantes – entreprises multinationales, jeunes entreprises, établissements universitaires, organisations internationales et États – pour examiner comment répondre aux bouleversements actuels. L'objectif est de trouver une manière de mieux coopérer. La Geneva Initiative on Capacity Development in Digital Policy a contribué à la création de réseaux réunissant diverses parties prenantes autour de certains ODD clés: par exemple, l'assainissement et les travaux menés dans le cadre de l'Initiative en lien avec la Toilet Board Coalition. L'Initiative s'emploie à l'établissement de partenariats public-privé en faveur des personnes et de la planète et ayant un but. L'établissement d'une cartographie est également fondamentale; pour révolutionner la manière dont les personnes accèdent aux possibilités, il faut d'abord comprendre l'écosystème.

Nous devons rester résolus et déterminés à apporter notre pierre à l'édifice et considérer que nous sommes au début d'une aventure qui révolutionnera notre manière de produire des résultats. Nous ne pouvons-nous reposer sur nos lauriers. En somme, L'intervenant a appelé à travailler ensemble de manière intelligente et différente car nul ne peut affronter tout seul ces défis.

Quan Zhao, Conseiller en politique commerciale, Bureau de l'économiste principal, Centre du commerce international, a présenté les activités menées par l'ITC et a souligné que celui-ci recevait désormais davantage de demandes concernant le commerce numérique et le commerce électronique – ce qui indiquait que de plus petits acteurs de pays en développement avaient des contenus numériques à exporter. De nombreux pays en développement tentent d'exploiter la technologie numérique pour accroître leur compétitivité au niveau mondial. La Foire internationale du commerce des services tenue récemment à Beijing en est une parfaite illustration: l'ITC avait aidé des entreprises bangladaises à s'y rendre pour rencontrer des acheteurs potentiels et nouer des contacts.

Par ailleurs, L'intervenant a présenté une étude de cas réalisée par l'ITC sur les industries créatives au Rwanda afin de montrer les gros efforts déployés par des PME de petits pays en développement pour tirer parti des technologies numériques. Au Rwanda, pays doté d'un riche patrimoine culturel et dans lequel les industries créatives représentent un peu plus de 5% du PIB, soit plus que la moyenne des pays d'Amérique du Nord et d'Europe (3% du PIB) et aussi plus que la moyenne des pays africains (1% du PIB), les sociétés actives dans la musique et le cinéma utilisent les plates-formes mondiales pour atteindre un public mondial. Les sociétés rwandaises actives dans la musique et le cinéma ont également utilisé différentes solutions pour surmonter les difficultés que constituent l'étroitesse du marché et le manque de ressources. Ainsi, elles ont notamment adapté leur approche pour répondre aux besoins des marchés locaux et cibler la diaspora rwandaise. Certaines sociétés ont également utilisé des méthodes de monétisation qui assurent un partage équitable des recettes.

Cette étude de cas illustre l'importance du renforcement de la protection de la propriété intellectuelle pour les petites entreprises. Au Rwanda, des copies illicites de nouveaux albums de musiciens locaux peuvent être trouvées peu de temps après la sortie de ceux-ci. Lorsque l'application des lois ne bénéficie pas de ressources suffisantes ou est inadaptée pour toute autre raison, les artistes doivent créer leurs propres communautés et collaborer avec les responsables locaux de l'application des lois pour traquer les copies illicites. L'environnement commercial en général doit témoigner d'une plus grande reconnaissance de la valeur de la propriété intellectuelle.

Ainsi, notre ère numérique nous offre des possibilités mais nous confronte aussi à des difficultés: comment déterminer les contenus de propriété intellectuelle générés par l'intelligence artificielle? Comment optimiser l'utilisation de la chaîne de blocs pour protéger la propriété intellectuelle?

Antony Taubman, Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence (OMC), a relevé la complémentarité des deux derniers exposés et a noté que tous deux invitaient à adopter une approche tournée vers l'avenir et ancrée dans la pratique. L'étude de cas concernant le Rwanda et le potentiel inexploité dans le secteur créatif n'est qu'un exemple parmi d'autres de la manière dont nous devons collaborer à Genève pour trouver des solutions profitables et pratiques pour la communauté



mondiale. L'intervenant a insisté sur ce point par une anecdote sur une réunion au cours de laquelle un ministre du commerce d'un pays en développement lui avait parlé de la jeune génération créative qui était née et avait grandi dans l'ère numérique et lui avait demandé: «Qu'est-ce que l'OMC peut faire pour elle?» Cette question montrait que la demande d'aide pour le commerce dans ce domaine évoluait rapidement.

L'intervenant a cité en exemple deux musiciens célèbres qui rencontraient des difficultés à maintenir leurs droits sur leur musique, pour souligner que l'autonomisation dans le contexte de la propriété intellectuelle ne consistait pas à changer la structure du système de propriété intellectuelle en tant que telle. Au contraire, l'enjeu était la manière dont les droits de propriété intellectuelle étaient gérés et organisés – et derrière cet enjeu, la capacité de négocier efficacement.

Par conséquent, il est nécessaire de repenser ce qu'est le commerce international et d'examiner comment il a été bouleversé, diversifié et même redéfini par le numérique – plus particulièrement compte tenu du fait qu'il n'est plus question seulement de commerce de produits à forte intensité de propriété intellectuelle mais aussi de commerce de la propriété intellectuelle en elle-même. Ces points sont particulièrement importants pour les politiques touchant au commerce et au développement. De nouvelles plates-formes commerciales permettent aux créateurs du monde entier de se frayer un chemin jusqu'aux marchés mondiaux. En outre, on constate des retombées en termes de connaissance lorsque des pays en développement participent aux chaînes de valeur mondiales – et la propriété intellectuelle constitue un lien dans ces chaînes de valeur.

Les possibilités sont évidentes, mais la cartographie de l'écosystème comporte de réelles difficultés. Les données sont opaques; nous savons qu'il existe plus de 100 milliards de téléchargements d'applications rien que depuis l'Apple Store, mais nous ne connaissons pas la valeur de ces transactions ni qui empoche l'argent – ces éléments ne figurent pas dans les statistiques commerciales. La propriété intellectuelle ne bénéficie pas d'une attention suffisante dans le commerce international, même à une époque où les déficits et les flux commerciaux inquiètent toujours davantage les décideurs politiques au plus haut niveau. C'est pourquoi nous devons améliorer notre compréhension des flux de propriété intellectuelle. À ce jour, les efforts déployés dans ce domaine n'ont pas été harmonisés ni uniformisés; certains accords

commerciaux régionaux, par exemple, font une distinction entre le commerce de produits numériques et la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique. En somme, nous devons déterminer si les règles commerciales existantes sont applicables dans le contexte actuel et réfléchir à la manière dont ces règles peuvent être appliquées plus efficacement – les plates-formes commerciales existantes sont-elles adaptées ou avons-nous besoin d'un nouveau domaine numérique?

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 15: Activité parallèle – «Financer l'industrialisation numérique»

Organisateur: Afrique du Sud

MODÉRATEUR

› **Vahini Naidu**, Conseillère, Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC

INTERVENANTS

› **Rashmi Banga**, Économiste hors classe, Groupe de la coopération et de l'intégration économiques entre pays en développement, GDS (Globalization and Development Strategies), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

› **Deborah James**, Directrice des programmes internationaux, Center for Economic and Policy Research

Le contexte dans lequel les pays africains sont appelés à s'industrialiser est en mutation rapide. L'arrivée de l'industrie 4.0 a révélé une fracture numérique et technologique et des disparités marquées en termes de développement ainsi que l'urgence d'élaborer des politiques de renforcement de l'industrialisation numérique dans les pays africains. L'un des principaux objectifs de la séance 15 est d'examiner les solutions locales et les options possibles pour un financement durable de l'industrialisation numérique, compte tenu des impératifs de développement de l'Agenda 2063 de l'Union africaine: L'Afrique que nous voulons.

- Quels sont les modèles durables, innovants ou autofinancés que les pays africains peuvent envisager?
- Quelle est la portée de l'Aide pour le commerce? Dans quelle mesure cette initiative permet-elle de combler le fossé infrastructurel, numérique et technologique?
- Comment l'Initiative Aide pour le commerce peut-elle mieux contribuer au renforcement des capacités du côté de l'offre dans le respect des objectifs des pays africains en matière de transformation industrielle?



Bref résumé

Cette séance a examiné les moyens de financement de l'industrialisation numérique. L'on a notamment évoqué le fait que les règles multilatérales sur le commerce électronique et le commerce numérique ne soutiendraient pas la transformation numérique rapide des pays africains mais auraient plutôt pour effet de verrouiller l'ordre économique actuel, dans lequel les pionniers et les géants de la technologie numérique occupaient les premières places de l'économie numérique et évinçaient les entreprises africaines locales. De plus, l'acceptation des règles contraignantes élaborées par l'OMC empêcherait les pays en développement d'adopter des politiques fiscales et de réglementer la sphère numérique d'une manière qui leur permette de générer des recettes et de trouver les ressources nécessaires au financement de l'industrialisation numérique.

Résumé détaillé

La séance a été animée par Vahini Naidu, Conseillère à la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC à Genève.

Richard Hill, Président de l'Association pour une bonne gouvernance d'Internet, a fait observer que les données constituaient les ressources les plus précieuses de l'économie d'aujourd'hui. Bien que certains économistes considèrent les données comme des ressources ayant un caractère de non-rivalité, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas consommées à l'usage, cela n'était pas le cas en pratique à cause des restrictions imposées par les plates-formes Internet en matière de partage des données. Lorsqu'ils se demandaient comment mettre la technologie à la disposition de tous, les pays devraient se fonder sur le modèle des engagements en matière de service universel. On pourrait, à cette fin, utiliser les impôts et les subventions pour permettre aux régions les plus éloignées et les plus défavorisées d'avoir accès aux technologies. On pourrait également utiliser les droits de douane sur les transmissions de données électroniques pour financer l'accès universel. Il importait, en outre, d'appliquer les règles relatives à la politique de la concurrence pour éviter la concentration des services numériques. Selon l'intervenant, ces propositions étaient à l'opposé de ce qui était avancé dans les négociations sur le commerce électronique à l'OMC. Dans le cadre de ces négociations, il était préconisé aussi d'assurer la libre circulation des données, qui était traitée différemment de la propriété

intellectuelle, assortie d'interdictions de transfert de technologie. C'est pourquoi l'intervenant mettait en garde les pays en développement contre l'acceptation à l'OMC de règles contraignantes en matière de commerce électronique qui consacraient l'actuel système commercial mondialisé, lequel ne fonctionnait pas pour la plus grande partie du monde.

Deborah James, Directrice des programmes internationaux, Center for Economic and Policy Research, a suggéré que la libéralisation du commerce numérique pourrait affaiblir la capacité des pays en développement d'obtenir les ressources nécessaires pour financer l'industrialisation numérique. Il était préférable d'utiliser le «modèle chinois». Les pays en développement ne devraient pas compter sur une aide pour financer leur industrialisation numérique, mais plutôt recourir à la fiscalité sur les flux de données. Or, la question des taxes n'était pas discutée à l'OMC, non plus que les répercussions négatives, en termes de recettes qu'aurait pour les pays en développement un accord commercial sur le numérique. L'intervenante a décrit les sept façons utilisées par les entreprises transnationales pour utiliser les accords commerciaux afin de verrouiller un système qui leur permettrait de ne pas payer d'impôts dans les pays où elles réalisaient des bénéfices. Elle a indiqué que l'OMC devrait discuter du Programme de Doha pour le développement au lieu de discuter de règles sur le commerce électronique qui favorisaient les pays développés et leurs entreprises. Elle a également déclaré que le Directeur général de l'OMC agissait en dehors du cadre de son mandat en favorisant les intérêts de certains Membres au détriment de la cause du développement de la majorité des Membres.

La modératrice a demandé aux intervenants d'indiquer si des mécanismes novateurs de financement pourraient être élaborés au profit des pays africains qui ne veulent pas dépendre des bailleurs de fonds, à l'image des prélèvements perçus par l'Union africaine pour financer les activités internes et de la taxe climat. On avait souvent entendu dire à l'OMC qu'il était techniquement irréalisable de percevoir des droits de douane sur les transmissions électroniques. Par exemple, si les pays africains refusaient tout moratoire relatif à l'imposition de droits de douane sur les transmissions électroniques, les fonds recueillis pourraient-ils être utilisés pour financer l'industrialisation numérique, par exemple sous la forme d'un nuage africain, de centres de données ou d'une université de compétences numériques?



M. Hill a répondu que cela était effectivement possible. Il ne s'agissait pas d'une question d'ordre juridique ou technique et les entreprises travaillaient déjà à la mise au point de systèmes permettant de prélever des redevances au titre de droits d'auteur sur les contenus numériques. La même ingéniosité devrait être employée pour le recouvrement de droits lorsque des données franchissaient les frontières.

Rapporteur: Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC



SÉANCE 16: Activité parallèle – «Le commerce au service de la paix par l'accession à l'OMC: possibilités pour le secteur privé»

Organisateurs: Groupe g7+ des accessions à l'OMC, Pays-Bas

ORATEURS PRINCIPAUX

› **Alan Wm. Wolff**, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Mohammad Qurban Haqjo**, Ambassadeur et Représentant permanent, Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'OMC

PARTICIPANTS

- › **Monique van Daalen**, Ambassadrice, Représentation permanente du Royaume des Pays-Bas auprès des Nations Unies
- › **Francisco Dionisio Fernandes**, Chargé d'affaires, Mission permanente du Timor-Leste auprès des Nations Unies
- › **Frank Matsaert**, Directeur général, TradeMark East Africa
- › **Daniel Weston**, conseiller juridique et responsable mondial de la création de valeur partagée et de la communication institutionnelle, Nestlé Nespresso SA

Les pays qui se sont trouvés isolés de l'économie mondiale suite à plusieurs années de conflit n'ont pas encore pu réaliser tout leur potentiel en matière de commerce et de développement. Treize des 22 États en cours d'accession à l'OMC sont considérés comme fragiles ou touchés par des conflits. Ils considèrent l'accession à l'OMC comme un moyen de bâtir et de transformer leur économie, de créer un cadre commercial et politique crédible grâce à des réformes compatibles avec les règles de l'OMC pour le redressement et le développement de l'après-conflit, la construction de l'État et la promotion de la paix.

Ces processus offrent d'importantes possibilités commerciales pour le secteur privé, de même qu'ils soulèvent des questions quant au rôle que les entreprises – MPME, grandes entreprises ou multinationales – qui participent à des activités commerciales pacifiques pourraient jouer dans la prévention et l'atténuation des conflits. La séance a porté essentiellement sur l'examen de ce rôle et a donné aux États en voie d'accession qui sont touchés par des conflits et aux partenaires de développement l'occasion:

i) d'échanger des vues et des idées sur les possibilités commerciales et d'investissement offertes par les échanges dans l'instauration de la paix, et sur les problèmes spécifiques rencontrés à cet égard; ii) de faire connaître à un public plus large les conséquences des perturbations du commerce et de l'investissement sur le secteur privé; et iii) de déterminer comment le secteur privé peut appuyer et faire progresser le développement dans la paix.



Bref résumé

La séance, dont le modérateur était l'Ambassadeur Mohammad Qurban Haqjo (Afghanistan), a porté sur les possibilités commerciales offertes par les échanges dans l'instauration de la paix. Cinq intervenants ont présenté leur point de vue, à savoir un Membre de l'OMC (Pays-Bas), des États accédants touchés par des conflits (Éthiopie, Timor-Leste), un représentant du secteur privé (Nestlé Nespresso SA) et une organisation spécialisée dans l'aide au commerce (Trade Mark East Africa, TMEA). Les intervenants ont reconnu que le commerce jouait un rôle dans la prévention des conflits et aidait à faciliter le redressement après les conflits. Les réformes associées à l'accession à l'OMC offraient d'importantes possibilités commerciales pour le secteur privé. Le Groupe g7+ s'est engagé à s'appuyer sur l'OMC pour instaurer la paix et parvenir à un développement durable.

Résumé détaillé

La séance était organisée conjointement par le Groupe g7+ des accessions à l'OMC et le gouvernement des Pays-Bas et animée par l'Ambassadeur Mohammad Qurban Haqjo, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'OMC.

Cinq intervenants ont présenté leurs points de vue, à savoir un Membre originel de l'OMC (l'Ambassadrice Monique van Daalen, Représentante permanente des Pays-Bas auprès de l'OMC), des gouvernements accédants touchés par des conflits (l'Ambassadeur Zenebe Kebede Korcho, Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'ONUG; Francisco Dionisio Fernandes, chargé d'affaires de la Mission permanente du Timor-Leste auprès de l'Office des Nations Unies à Genève), un représentant du secteur privé (Daniel Weston, conseiller juridique, Nestlé Nespresso SA) et une organisation spécialisée en matière d'Aide au commerce active dans les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Frank Matsaert, Directeur général, TradeMark East Africa).

Les intervenants ont convenu que le commerce jouait un rôle dans la prévention des conflits et pour faciliter le redressement après les conflits. Les réformes associées à l'accession à l'OMC et au statut de Membre offraient d'importants débouchés commerciaux au secteur privé. Le Groupe g7+ s'est engagé à œuvrer à l'OMC en faveur de la consolidation de la paix et du développement durable.

Les **Pays-Bas** considéraient que le commerce, le développement et les efforts humanitaires devaient être rationalisés dans un contexte de fragilité. Les programmes d'Aide pour le commerce contribuaient certes à la réalisation des objectifs de développement durable mais, si l'on voulait réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, il fallait mettre l'accent sur les États fragiles et touchés par des conflits.

L'**Éthiopie** était en train de réformer son économie et privatisait certaines entreprises d'État (dans les secteurs des télécommunications, de la logistique, de l'énergie et de l'agriculture). Le gouvernement avait signé et ratifié l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), un accord historique, et avait relancé son processus d'accession à l'OMC. Elle mettait à profit les processus d'intégration régionale et mondiale pour promouvoir la paix et la sécurité.

Le **Timor-Leste** était pleinement déterminé à surmonter les difficultés sociales et économiques auxquelles il était confronté – héritage d'un conflit armé qui avait duré près d'un quart de siècle. Le gouvernement considérait que ces obstacles ne pourraient être surmontés que grâce à des projets d'inspiration locale menés dans le contexte élargi de la coopération régionale et internationale.

Le représentant de **Nestlé Nespresso** a souligné qu'un cadre de gouvernance stable était primordial pour permettre aux entreprises privées de prospérer. Nestlé Nespresso soutenait les accessions à l'OMC en cours ainsi que l'initiative «Le commerce au service de la paix». Suite au succès remporté par le café sud-soudanais sur les marchés mondiaux, l'entreprise prévoyait de continuer à investir dans les pays fragiles et touchés par des conflits où le café était commercialement viable (à savoir la Colombie et le Zimbabwe).

TradeMark East Africa (TMEA) a ajouté que la facilitation des échanges jouait un rôle fondamental dans la consolidation de la paix. L'organisation finançait des projets d'infrastructure (tels que des ports et des routes) essentiels pour stimuler le commerce. En outre, elle contribuait à faire du commerce un levier pour réduire les disparités entre hommes et femmes et autonomiser les femmes.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 17: Pôle développement – «Utiliser les services pour le développement: politiques et perspectives»

Organisateurs: Banque asiatique de développement, Institut de la Banque asiatique de développement

ORATEURS PRINCIPAUX

- › **Bambang Susantono**, Vice-Président pour la gestion des connaissances et le développement durable de la Banque asiatique de développement

MODÉRATEUR

- › **Martin Roy**, Conseiller, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Matthias Helble**, Économiste, Banque asiatique de développement
- › **Justine Lan**, Économiste, Organisation mondiale du commerce
- › **Ben Shepherd**, Directeur, Developing Trade Consultants

L'économie des services est en essor partout dans le monde. Les services constituent, dans presque toutes les économies, une part majeure de l'activité économique et de l'emploi, mais l'économie des services reste relativement peu étudiée. L'ouvrage intitulé «Utiliser les services pour le développement: politiques et perspectives» présente les dernières données montrant comment les technologies et la mondialisation ont transformé l'industrie des services.

Aujourd'hui, les services sont de plus en plus commercialisables selon les règles de l'OMC et les accords commerciaux régionaux. En outre, certains sous-secteurs des services connaissent des taux de croissance de la productivité qui sont comparables à ceux du secteur manufacturier. Parallèlement, les services contribuent de plus en plus au succès du secteur manufacturier et la compétitivité économique globale des pays repose essentiellement sur la disponibilité d'intrants de services de haute qualité et abordables. De plus, un secteur des services performant peut accélérer le développement humain en répondant mieux à des besoins de base tels que l'éducation, l'énergie, le financement, la santé, l'eau et l'assainissement. Le secteur des services peut également devenir une source d'emplois de qualité comportant moins d'externalités négatives sur les plans environnemental et social.

Dans l'ensemble, la transformation structurelle en cours vers une économie de services constitue une mutation sans précédent en vue d'atteindre la croissance des revenus à long terme, laquelle favorise le développement durable. L'ouvrage intitulé «Utiliser les services pour le développement: politiques et perspectives» donne des idées sur la manière d'y parvenir et constitue donc une lecture incontournable pour les chercheurs et les décideurs politiques.



Bref résumé

Au cours de cette séance, l'ouvrage publié par la Banque asiatique de développement et l'Institut de la Banque asiatique de développement intitulé «Utiliser les services pour le développement: politiques et perspectives» a été présenté par le Vice-Président de la Banque asiatique de développement, Bambang Susantono.

Trois des auteurs, à savoir Matthias Helble, Justine Lan et Ben Shepherd, ont évoqué les principales conclusions auxquelles ils sont parvenus. Martin Roy, de la Division des services de l'OMC, a animé le groupe de discussion.

Les points saillants des débats ont été les suivants: premièrement, les services contribuent de plus en plus au succès du secteur manufacturier et à la compétitivité économique générale des pays. Un secteur des services qui fonctionne bien peut accélérer le développement humain en assurant un meilleur accès à des besoins de base tels que l'éducation, l'énergie, le financement, la santé, l'eau et l'assainissement. De même, les services peuvent représenter une source d'emplois de qualité pour les femmes, tout en comportant moins d'externalités négatives sur les plans environnemental et social. Enfin, la transformation structurelle en cours vers une économie de services constituait une occasion unique de parvenir à une croissance des revenus à long terme, laquelle favorisait le développement durable.

L'économie des services reste relativement peu étudiée. Cet ouvrage présente les dernières données montrant comment les technologies et la mondialisation ont transformé le secteur des services. Les services deviennent de plus en plus commercialisables selon les règles de l'Organisation mondiale du commerce et les accords commerciaux régionaux, tandis que certains sous-secteurs des services connaissent des taux de croissance de la productivité comparables à ceux du secteur manufacturier. Parallèlement, les services contribuent de plus en plus au succès du secteur manufacturier, et la compétitivité économique globale des pays repose désormais essentiellement sur la disponibilité d'intrants de services de haute qualité et abordables. De plus, un secteur des services qui fonctionne bien est susceptible d'accélérer le développement humain en assurant un meilleur accès à des besoins de base comme l'éducation, l'énergie, le financement, la santé, l'eau et l'assainissement. Les services pourraient également représenter une source d'emplois de qualité, comportant moins d'externalités négatives sur les plans environnemental et social.

Dans l'ensemble, la transformation structurelle en cours vers une économie de services constitue une occasion unique de parvenir à une croissance des revenus à long terme, laquelle favorisait le développement durable. Cet ouvrage propose différentes voies à cet effet et sa lecture était incontournable tant pour les chercheurs que pour les décideurs.

Rapporteur: Banque asiatique de développement

Résumé détaillé

Au cours de cette séance, l'ouvrage publié par la Banque asiatique de développement et l'Institut de la Banque asiatique de développement intitulé «Utiliser les services pour le développement: politiques et perspectives» a été présenté par le Vice-Président de la Banque asiatique de développement, Bambang Susantono. Trois des auteurs, à savoir Matthias Helble, Justine Lan et Ben Shepherd, ont ensuite examiné les principales conclusions de l'ouvrage. Martin Roy, de la Division des services de l'OMC, a animé le groupe de discussion.

Cet ouvrage ouvre de nouvelles perspectives sur le secteur des services, et en particulier sur le commerce des services. L'économie des services est en essor partout dans le monde, les services représentant désormais la majeure partie de l'activité économique et de l'emploi dans presque tous les pays. Pourtant,



SÉANCE 18: Séance plénière – «Coopération Sud-Sud et triangulaire: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

ORATEURS PRINCIPAUX

› **Jorge Chediek**, Envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud et Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

MODÉRATEUR

› **Shishir Priyadarshi**, Directeur, Division du développement, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Carlos Mario Foradori**, Ambassadeur, Mission permanente de l'Argentine auprès de l'OMC
- › **Hassan Houmed Ibrahim**, Ministre, Ministère de l'économie et des finances, chargé du commerce, des PME, de l'artisanat, du tourisme et de la formation, Djibouti
- › **Pranav Kumar**, chef, Division de la politique commerciale internationale, Confédération de l'industrie indienne
- › **Simmone Rose**, Administratrice de programme, Banque de technologies pour les pays les moins avancés
- › **Desmond Tupangaia**, chef du service dédié au commerce et aux valeurs, Division régionale du Pacifique, Ministère des affaires étrangères et du commerce, Nouvelle-Zélande
- › **Zhang Xiangchen**, Ambassadeur, Représentant permanent de la République populaire de Chine auprès de l'OMC

La coopération Sud-Sud pour le développement grandit en importance depuis le lancement de l'Initiative mondiale «Aide pour le commerce». La contribution de la coopération Sud-Sud à la diversification économique dans les pays en développement est confirmée par le fait qu'un très grand nombre des pays en développement interrogés dans le cadre de l'exercice conjoint OCDE-OMC de suivi et d'évaluation 2019 ont désigné la Chine et l'Inde comme les plus importantes sources de coopération et de financement en faveur du développement dans le sens Sud-Sud. Le rôle de ces deux acteurs de la coopération Sud-Sud était particulièrement manifeste auprès des PMA. Par ailleurs, l'exercice conjoint a également mis en évidence la coopération fournie aussi par de nombreux autres acteurs Sud-Sud. Le commerce Sud-Sud offrant la possibilité de diversifier les exportations, il est pertinent de comprendre l'expérience tant des fournisseurs que des bénéficiaires de la coopération Sud-Sud, étant donné que l'examen de cette année met l'accent sur la diversification et l'autonomisation économiques.

L'Argentine a accueilli récemment la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Celle-ci a marqué le quarantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement. Le document final de la Conférence tenue en Argentine reconnaît le rôle du commerce dans la croissance et le développement économique des pays en développement. Il met également l'accent sur la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au domaine du commerce et considère qu'elles ont la capacité de promouvoir un développement durable, notamment en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'objectif du groupe de discussion en séance plénière était de faire le point sur la coopération Sud-Sud et d'examiner la contribution apportée à l'Aide pour le commerce par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Les intervenants ont été encouragés à identifier les similitudes et les différences entre la coopération Sud-Sud et la coopération Nord-Sud pour le développement et à souligner comment ces formes de coopération pourraient se compléter pour réaliser les résultats envisagés par les objectifs de développement durable dans le domaine du commerce. Point important, les participants à cette séance se sont efforcés de tirer quelques conclusions et de faire des recommandations pour que la coopération Sud-Sud soit encore plus utile et efficace.



Bref résumé

Du 20 au 22 mars 2019, l'Argentine a accueilli à Buenos Aires la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Celle-ci a marqué le quarantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement. Le document final de la Conférence de Buenos Aires reconnaît le rôle du commerce dans la croissance et le développement économique des pays en développement. Il met également l'accent sur la contribution qu'apportent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au commerce et estime qu'elles ont la capacité de promouvoir un développement durable, notamment en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce contexte, le groupe de discussion en séance plénière a examiné la contribution apportée à l'Aide pour le commerce par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Les intervenants ont souligné comment les formes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pouvaient se compléter pour réaliser les résultats envisagés par les Objectifs de développement durable dans le domaine du commerce. Quelques conclusions et recommandations ont été formulées afin que la coopération Sud-Sud soit encore plus utile et efficace.

Résumé détaillé

Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement de l'Organisation mondiale du commerce, a ouvert la séance en rappelant que le commerce Sud-Sud avait servi de rempart après la crise financière, ce qui avait permis aux pays en développement de maintenir la croissance de leurs échanges et de leurs économies. Si la coopération Sud-Sud était florissante, c'était notamment en raison de l'inquiétude que suscitaient les conditions imposées dans le cadre des lignes de financement traditionnelles. La coopération Sud-Sud était généralement pratiquée entre pays qui étaient (ou avaient été) au même stade de développement.

Jorge Chediek, envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud et Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, a mis l'accent sur le fait que la coopération Sud-Sud était importante pour le développement en général et que l'année 2019 marquait un nouveau départ pour la coopération Sud-Sud. La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 supposait la

participation résolue des pays en développement. La CNUCED a confirmé que la part des exportations des pays en développement était passée de 42% à 57%. En 2017, un quart des échanges mondiaux a été effectué entre des pays en développement, pour l'essentiel en Asie. Le commerce Sud-Sud pouvait s'étendre et associer l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes.

La coopération Sud-Sud et le programme y afférent devaient être définis par les pays du Sud. La coopération Sud-Sud avait beaucoup évolué en quarante ans et prenait différentes formes, parmi lesquelles la promotion du renforcement des capacités de coopération économique, le transfert de technologie et le commerce. Le rôle du commerce dans la croissance et le développement des pays en développement était essentiel pour renforcer la coopération Sud-Sud. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud avait créé récemment une base de données sur la coopération Sud-Sud et soutenait un réseau mondial de réflexion sur la coopération Sud-Sud, ainsi qu'un mécanisme interinstitutions au sein de l'ONU chargé de l'appui à la coopération Sud-Sud. L'ONU attendait avec intérêt de mettre au point un nouveau partenariat sur ce thème avec l'OMC.

Carlos Mario Foradori, Ambassadeur, Mission permanente de l'Argentine auprès de l'OMC, a rappelé que l'Argentine avait une longue histoire dans le domaine de la coopération Sud-Sud. Elle avait établi un organisme spécialisé qui s'occupait de la coopération Sud-Sud. Si l'Argentine accordait de l'importance à cette question, c'était parce que son gouvernement jugeait nécessaire de créer un monde qui profiterait à davantage de personnes. Croître dans l'équilibre et l'harmonie était dans l'intérêt de tous. Le commerce Sud-Sud entre l'Amérique du Sud et l'Afrique représentait environ 3% des échanges. Ce chiffre était insignifiant et montrait la nécessité de renforcer les capacités. La coopération Sud-Sud avait une valeur ajoutée fondée sur la compréhension mutuelle. Du point de vue d'un pays en développement, les pays développés demandaient parfois de prendre des mesures rapides et comprenaient mal les contraintes subies. La coopération Sud-Sud était fondée sur un meilleur niveau de compréhension, mais cela ne suffisait pas; des ressources financières étaient nécessaires, d'où l'importance capitale de la coopération triangulaire. La fracture numérique devrait être considérée comme une chance. L'Ambassadeur Foradori a cité l'exemple, peut-être essentiel, du Guatemala, où la connectivité numérique, la politique microéconomique et les



secteurs public et privé avaient été conjugués d'une manière qui avait permis d'accroître sensiblement les exportations en deux années seulement. Ce modèle avait été exporté vers d'autres pays. Il était essentiel de mettre l'accent sur la coopération, le commerce et les outils numériques, ainsi que sur la collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Zhang Xiangchen, Ambassadeur, Représentant permanent de la République populaire de Chine auprès de l'OMC, a souligné que, pour les pays en développement, les contraintes en matière de capacité étaient le problème le plus important. Le renforcement des capacités était un pilier important de la coopération Sud-Sud. La Chine disposait d'un institut dédié à la coopération Sud-Sud. Le gouvernement chinois accordait des bourses d'études à des fonctionnaires de pays en développement afin qu'ils suivent une formation auprès de cet Institut pour promouvoir le renforcement des capacités. La coopération Sud-Sud n'était pas exclusive d'autres formes de soutien. Il fallait conjuguer efficacement les efforts consentis par les pays en développement et les pays développés pour atteindre les objectifs de développement durable. En matière de connectivité numérique, la fracture numérique entre pays développés et pays en développement ne pourrait être réduite que grâce à une aide financière. Les pays en développement appliquaient différentes stratégies pour remédier à ce problème. Par exemple, la Chine et l'Argentine participaient à l'initiative sur le commerce électronique, tandis que d'autres pays hésitaient à les suivre. Les positions des uns et des autres devaient être respectées, mais la Chine encourageait les États à se doter d'une stratégie pour traiter la fracture numérique. L'intervenant a conclu en indiquant que si la coopération Sud-Sud était importante, c'était parce que les parties prenantes avaient des problèmes similaires et se comprenaient bien, mais qu'elle ne saurait remplacer le rôle joué par les pays développés dans le domaine de la coopération Nord-Sud, notamment en ce qui concerne la réduction de la fracture numérique.

Pranav Kumar, chef de la Division de la politique commerciale internationale, Confédération de l'industrie indienne, a fait observer que l'industrie indienne travaillait main dans la main avec le gouvernement en matière de coopération Sud-Sud. L'Inde avait signé des accords commerciaux préférentiels qui accordaient de manière unilatérale aux PMA l'accès à ses marchés en franchise de droits. La coopération Nord-Sud portait principalement sur les préférences unilatérales accordées sous

forme d'un système de préférences généralisé ou d'un accès aux marchés en franchise de droit et sans contingents, de flux de capitaux, d'aide et de transfert de connaissances. La coopération Sud-Sud prenait également cette direction pour ce qui était de l'accès en franchise de droits. Les flux de capitaux augmentaient également, mais n'étaient pas, pour l'heure, aussi importants, de même que le transfert de connaissances et de technologies. La coopération Sud-Sud ne pouvait pas remplacer entièrement la coopération Nord-Sud.

La mise en place d'une infrastructure numérique contribuerait à la réalisation des Objectifs de développement durable. L'Inde avait recours à la technologie numérique dans le cadre de nombreux programmes de développement social, car cette technologie permettait de mieux cibler les besoins. Au niveau international, l'efficacité de l'aide reposait aussi sur l'infrastructure numérique.

La coopération Sud-Sud permettait d'atteindre les cibles des objectifs de développement durable. L'innovation, l'infrastructure et l'industrie étaient regroupées sous l'objectif n° 9, et une des difficultés de la coopération Sud-Sud était le manque de connectivité, qui était un frein majeur au commerce régional. En conclusion, l'intervenant a indiqué qu'il importait d'augmenter les flux de capitaux pour créer des chaînes de valeur et promouvoir le commerce. Il était très important d'améliorer la connectivité parmi les pays du Sud et d'assurer le respect des normes pour pouvoir intégrer les chaînes de valeur mondiales.

Simonne Rose, Administratrice de programmes, Banque de technologies pour les pays les moins avancés, a rappelé que la Banque de technologies avait été créée après l'appel lancé à cet effet par les PMA en 2011. Son financement était assuré par les PMA eux-mêmes et par d'autres partenaires. La Banque de technologies avait pour mission d'améliorer les technologies dans les PMA et de soutenir les réformes économiques requises par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le commerce avait un rôle important à jouer à cet égard. La Banque avait besoin du soutien des pays développés et des partenariats établis avec le secteur privé, ainsi que de l'appui d'économies émergentes telles que l'Inde, la Chine et le Brésil.

La création de la Banque témoignait de la reconnaissance par la communauté internationale de l'importance de la technologie pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La technologie



recoupait tous les objectifs de développement durable. La fracture numérique pouvait représenter une chance et faisait partie des questions sur lesquelles la Banque se penchait. Les PMA n'avaient pas besoin de partir de zéro. Selon l'intervenante, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituaient des partenariats essentiels qui permettraient d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Desmond Tupangaia, chef du service dédié au commerce et aux valeurs, Division régionale du Pacifique, Ministère des affaires étrangères et du commerce, Nouvelle-Zélande, a souligné que l'aide offerte par la Nouvelle-Zélande privilégiait le Pacifique. Le Forum néo-zélandais d'investissement dans les îles du Pacifique avait trois priorités: le partage des connaissances, le soutien du perfectionnement professionnel et le développement des possibilités d'investissement. La construction d'infrastructures dans l'ensemble du Pacifique constituait une autre priorité. La caractéristique principale de cet organisme était de comprendre les risques entrepreneuriaux – ce qui permettait de saisir plus vite les possibilités qui se présentaient.

Pour la région du Pacifique, la connectivité représentait un défi majeur, en particulier dans le domaine du transport maritime. Plusieurs zones de la région étaient reculées et l'accès aux marchés développés constituait un problème considérable. Certaines îles du Pacifique étaient dépourvues de connectivité et se trouvaient donc dans l'incapacité de prendre part au commerce électronique. Celles qui possédaient une connectivité rencontraient des problèmes de fiabilité ainsi que des difficultés liées au coût et au débit de la connexion. Ces défis fondamentaux devaient être surmontés si l'on voulait faire avancer le programme relatif au commerce électronique et à la connectivité. L'intervenant a conclu en indiquant que les pays en développement devaient être au cœur des débats sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin d'y participer de manière effective.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 19: Activité parallèle – «Diversification de l'économie et accroissement des exportations en Angola»

Organisateur: Angola

REMARQUES LIMINAIRES

› **Yonov Frederick Agah**, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce

ANGOLA

› **Vera Esperança dos Santos Daves**, Secrétaire d'État, Ministère des finances, Angola

› **Sérgio Mendes dos Santos**, Secrétaire d'État, Ministre de l'économie, Angola

L'objet de cette séance était de réfléchir aux défis auxquels l'Angola est confronté, dans un contexte marqué par la forte dépendance de l'économie nationale à l'égard du secteur pétrolier, principale caractéristique du déséquilibre actuel de sa structure économique. S'appuyant sur une alliance stratégique entre l'État et le secteur privé et pour parvenir à ses objectifs, le pouvoir exécutif met au point un programme visant à améliorer les conditions de l'activité des entreprises, encourager l'investissement, renforcer le capital organisationnel et numérique de l'État ainsi que sa diplomatie économique, et assurer le développement du pays d'une manière durable.

SÉANCE ANNULÉE



SÉANCE 20: Activité parallèle – «Surmonter la fracture numérique: résoudre les difficultés pratiques pour développer le commerce numérique»

Organisateurs: Représentation permanente du Royaume des Pays-Bas, Représentation permanente du Bénin auprès de l'OMC

MODÉRATEUR

› **Nick Ashton-Hart**, Représentant basé à Genève, Consensus Optimus

INTERVENANTS

› **Serge Mahouwedo Ahissou**, Ministre de l'industrie et du commerce, Bénin

› **Candace Nkoth Bisseck**, Directrice de programme, E-Trade for Women, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

› **Killian Clifford**, Directeur des politiques et des campagnes, Mobile Money, GSMA

› **Justin Macmullan**, Directeur des campagnes, Consumers International

› **Marcel Vernooij**, Ministre plénipotentiaire, chef de la Division de l'économie et du développement, Représentation permanente du Royaume des Pays-Bas auprès des Nations Unies

Il existe un très fort décalage entre les thèmes abordés dans les discussions sur le commerce numérique. Par exemple, des discussions souvent très techniques ont lieu à Genève au sujet des cadres réglementaires, tandis que d'autres portent sur les difficultés concrètes que rencontrent quotidiennement les entrepreneurs du monde entier pour créer et développer et étendre leurs activités numériques dans un espace numérique mondialisé et en mutation rapide. En coopération avec le gouvernement béninois, le gouvernement néerlandais a organisé un séminaire interactif afin d'analyser les conséquences pratiques de deux enjeux bien réels et de réfléchir conjointement aux moyens d'aller de l'avant.

Le premier enjeu est de savoir comment assurer l'inclusion financière; le second, de savoir comment protéger les consommateurs dans le contexte en évolution rapide du commerce électronique et des économies basées sur les plates-formes, ainsi que des potentialités et des risques liés à l'accès aux données.



Bref résumé

Cette activité parallèle a été organisée conjointement par les Représentations permanentes du Royaume des Pays-Bas et de la République du Bénin. L'objectif de cette séance était d'examiner en détail deux questions importantes dans le cadre du débat en cours à l'OMC sur le commerce électronique: l'inclusion financière et la protection des consommateurs. Les possibilités et les difficultés rencontrées dans l'espace numérique ont été examinées. Certes, le commerce électronique donne aux consommateurs davantage de choix, mais le manque de confiance dans le numérique a freiné les achats en ligne. La protection des consommateurs a donc été identifiée comme un facteur de facilitation du commerce numérique. Les participants à la séance ont également débattu de la manière dont les transactions d'argent mobile pourraient promouvoir l'inclusion financière et de l'importance de créer un cadre réglementaire non sexiste. Les débats ont été animés par Nick Ashton-Hart, de Digital Trade Network.

Résumé détaillé

Justin Macmullan, Directeur des campagnes, Consumers International, évoquant la question de la protection du consommateur et la principale raison pour laquelle les consommateurs n'effectuent pas d'opérations en ligne, a mis en avant la complémentarité de la confiance, de la protection des consommateurs et de la réglementation du commerce électronique. Le commerce électronique faisait partie des questions nouvelles; il offrait un plus grand choix aux consommateurs et facilitait pour les producteurs un accès aux marchés à moindre coût. On estimait qu'un million de personnes effectuaient quotidiennement des achats en ligne, généralement sans formation préalable, ce qui n'était pas sans risques. Par exemple, les droits des consommateurs dans le domaine numérique étaient peut-être méconnus, de même que les moyens de protéger ces droits. Commerce électronique et croissance étaient liés. Une étude de la CNUCED montrait que le commerce électronique entre entreprises et consommateurs (B2C) était le secteur qui connaissait la plus forte croissance. L'intervenant a souligné que le commerce électronique B2C avait créé une nouvelle forme de commerce international qui avait fait des consommateurs des participants actifs au commerce.

L'intervenant a signalé que la confiance était devenue plus importante encore dans le monde numérique en ce qui concerne les livraisons, la crédibilité du vendeur, les renseignements financiers, etc. Il convenait à cet égard de noter que la protection des consommateurs

était un catalyseur du commerce. Même si les individus effectuaient des achats en ligne, ils n'avaient pas pleinement confiance dans ce système: 49% des consommateurs nourrissaient des inquiétudes quant à la sécurité de leur paiement en ligne. En 2016, 57% des consommateurs du monde entier se disaient plus préoccupés par le piratage en ligne qu'en 2014. Le manque d'accès à des informations fiables, l'absence de recours, les doutes quant à la qualité et l'innocuité des produits, les problèmes concernant les normes et les droits du consommateur, le paiement et la livraison étaient quelques-uns des facteurs qui engendraient la méfiance. L'intervenant estimait que des accords commerciaux modernes devraient prévoir des dispositions propres à renforcer la confiance des consommateurs. Il a présenté la Liste de points établie par les consommateurs pour garantir les transactions commerciales internationales en ligne. Cette liste devrait permettre de faire en sorte que l'issue des négociations bénéficie aux consommateurs et leur accorde une protection. L'assistance a semblé de cet avis et est convenue que, parmi les options proposées, la phrase «Les achats en ligne ne m'inspirent pas confiance» était celle qui expliquait le mieux le refus des individus d'effectuer des transactions en ligne; cela montrait que la confiance, la protection des consommateurs et la réglementation du commerce électronique devaient être étroitement liées.

Killian Clifford, Directeur des politiques et des campagnes, Mobile Money, GSMA, a évoqué les différents éléments qui freinaient l'extension des transactions d'argent mobile. Il a invité les participants à répondre à un sondage afin de déterminer les principaux obstacles à cet égard. Le manque d'accès aux services financiers de base a été considéré par l'assistance comme le principal frein à l'utilisation de ce type de services, suivi par le blanchiment d'argent, la localisation des données et le manque de concurrence dans certains marchés, entre autres.

L'intervenant a montré que le recours aux transactions d'argent mobile avait considérablement augmenté au cours des huit dernières années dans toutes les régions du monde et que cela jouait un rôle essentiel pour améliorer l'inclusion financière dans les marchés émergents. Il a évoqué les performances récentes du secteur de l'argent mobile, qui avait enregistré une progression annuelle de 20% du nombre de clients enregistrés au niveau mondial. L'année précédente, ce secteur avait séduit 143 millions de nouveaux consommateurs. À la fin de 2018, on dénombrait 866 millions de comptes et, à ce rythme, ce chiffre devrait atteindre le milliard à la fin de 2019. Les services d'argent mobile se déployaient activement dans le monde entier. Si l'on tenait compte des services d'argent mobile proposés, les chiffres



montraient que le marché s'approchait de la maturité. Le nombre de services créés était certes en stagnation, mais le nombre de comptes continuait de croître. En outre, l'argent mobile contribuait à l'inclusion financière. Elle était par exemple plus élevée en Afrique de l'Est que dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, grâce à l'argent mobile.

Poursuivant sur ce thème, L'intervenant a également indiqué les avantages que présentaient les systèmes d'argent mobile en termes de sécurité, de coût et de rapidité des envois de fonds. Ceux-ci contribuaient au commerce, à l'inclusion financière et aux objectifs de développement durable. L'argent mobile contribuait aussi à formaliser les envois de fonds et favorisait les transferts de fonds sûrs, peu onéreux et rapides, lesquels pouvaient encourager la réalisation des Objectifs de développement durable. En 2018, 529 milliards de dollars EU avaient été envoyés dans les pays en développement, dont seulement 4,3 milliards de dollars EU via les systèmes d'argent mobile. L'intervenant a évoqué les facteurs pouvant expliquer la faible part que représentaient les envois de fonds effectués par les services d'argent mobile, comme le désengagement des établissements bancaires des opérations considérées comme étant à risque, le cadre réglementaire complexe et le manque de concurrence. Une solution à ces problèmes pourrait consister à demander aux responsables de la réglementation d'inciter les banques à suivre une approche basée sur les risques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Il convenait aussi de tenir compte du fait que les prescriptions relatives à la localisation des données risquaient d'accroître le coût des envois de fonds. De plus, les organismes non bancaires ne recevaient pas nécessairement d'agrément, sans compter que le contrôle des changes pourrait également accroître le coût des transferts de fonds. L'intervenant a souligné que la faiblesse de la part des fonds transférés par les services d'argent mobile était probablement due au désengagement des banques des opérations considérées comme à risque.

Candace Nkoth Bisseck, Directrice de programme, E-Trade for Women, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a fait part de ses vues sur les questions d'égalité entre les sexes, de protection des consommateurs et d'accès aux services financiers de base. Elle a indiqué que les obstacles rencontrés dans le commerce électronique étaient souvent dus à un manque de confiance, car les transactions électroniques étaient souvent associées à des escroqueries par les consommateurs, inquiets de la sécurité de leurs données.

L'intervenante a également abordé l'inclusion financière et les difficultés rencontrées par les femmes. Elle a fait observer qu'en matière d'inclusion financière et de fracture numérique, les disparités entre hommes et femmes étaient importantes: les femmes avaient, par exemple, un moindre accès que leurs homologues masculins aux services financiers de base. Cela était préoccupant, car la majorité des MPME qui faisaient du commerce en ligne appartenaient à des femmes. Au-delà des obstacles réglementaires, l'intervenante a mis l'accent sur certains problèmes spécifiques de genre, notamment les compétences et les capacités financières limitées, la fracture numérique entre hommes et femmes et les normes sociales. Pour accroître la participation des femmes et les autonomiser davantage grâce aux TIC, il faudrait établir un climat davantage fondé sur l'égalité entre les sexes et aider les femmes à avoir accès aux ressources. Une étude du McKinsey Global Institute montrait qu'une pleine intégration des femmes dans l'économie mondiale aurait pour effet d'augmenter le PIB de 12 000 milliards de dollars EU d'ici à 2025. Il fallait créer un cadre réglementaire incluant davantage les femmes et veiller à ce que celles-ci soient correctement représentées dans les processus décisionnels aux niveaux national, régional et international. Les services financiers et les paiements numériques avaient un rôle important à jouer pour réduire ces écarts.

Marcel Vernooij, Représentant permanent adjoint du Royaume des Pays-Bas auprès de l'OMC, a formulé des observations finales et mis l'accent sur le fait que l'inclusion des PME et des femmes contribuait au développement durable de l'économie numérique. Dans le cadre de l'actuelle initiative relative à la Déclaration conjointe, il était encore possible de traiter de questions liées au développement et il était donc primordial que tous les Membres de l'OMC, pays en développement et pays développés, se joignent aux négociations afin que le résultat négocié représente tous les pays et ne laisse personne de côté. L'intervenant a fait savoir que des séances similaires seraient organisées dans le courant de l'année suivante et a demandé à l'assistance d'identifier les thèmes qu'elle souhaiterait discuter plus avant. Les risques et les bénéfices de la localisation des données, la préparation au commerce électronique sur le terrain, la manière d'aborder la question de la propriété des données et l'adoption d'une approche plus régionale figuraient au nombre des thèmes suggérés.

Rapporteur: Secrétariat de OMC.



SÉANCE 21: Activité parallèle – «Intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans la facilitation de l'Aide pour le commerce: outils existants et enseignements tirés dans le cadre de la facilitation de l'Aide pour le commerce"»
Organisateurs: Ministère suédois des affaires étrangères, Agence suédoise de coopération pour le développement international, Organisation mondiale des douanes

MODÉRATRICE

› **Cecilia Scharp**, Directrice générale adjointe, Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)

INTERVENANTS

› **Dicksons Collins Kateshumbwa**, Commissaire des douanes, Administration fiscale de l'Ouganda (URA)

› **James Kisaale**, Commissaire adjoint, Département du commerce, URA

› **Ann Linde**, **Ministre du commerce extérieur (Suède)**

› **Maria Liungman**, Économiste principale (Groupe de la Banque mondiale)

› **Axel Pougine de la Maisonneuve**, chef d'unité adjoint, Direction générale de la coopération internationale et du développement (Commission européenne)

› **Johanna Törnström**, Assistante de gestion de projet, responsable des questions relatives à l'égalité hommes-femmes et à la diversité à la Direction du renforcement des capacités (Organisation mondiale des douanes)

Suite à la Déclaration de Buenos Aires sur les femmes et le commerce, faite en 2017, de nombreuses organisations d'Aide pour le commerce se demandent comment passer du discours aux actes. Toutefois, il n'existe pas de solution universelle – ce qui importe, c'est de rechercher des faits probants et des outils permettant de mettre en évidence les enjeux et les chances à saisir dans chaque cas. La mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) est un enjeu particulièrement important qui ouvre de nombreuses perspectives pour ce qui est de stimuler le commerce, créer des emplois et réduire la pauvreté. Une approche intégrant la question de l'égalité hommes-femmes s'impose si l'on veut que les bénéfices soient partagés et que les problèmes rencontrés dans le cadre de la facilitation des échanges soient traités.

Axée sur la pratique, cette activité a réuni des donateurs et des partenaires de mise en œuvre de l'Aide pour le commerce qui ont échangé des données d'expérience et des enseignements tirés en ce qui concerne l'intégration des questions de genre. Quels sont les outils disponibles? Quels enseignements peut-on tirer de l'utilisation de ces outils? Quelles sont les difficultés avérées auxquelles les femmes commerçantes sont confrontées lorsqu'elles participent aux échanges transfrontières et quelles seraient précisément les interventions utiles pour faire en sorte que les possibilités commerciales profitent à la fois aux hommes et aux femmes?



Bref résumé

Organisée par la Suède et animée par Cecilia Scharp (Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)), cette activité a été axée sur la pratique et a réuni des donateurs et des partenaires de mise en œuvre de l'Aide pour le commerce qui ont échangé des données d'expérience et des enseignements en ce qui concerne l'intégration des questions de genre dans la facilitation de l'Aide pour le commerce. Les débats ont porté sur divers outils disponibles et sur l'expérience acquise dans leur utilisation. Les intervenants ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les femmes commerçantes dans le cadre du commerce transfrontières et ont identifié des interventions qui pourraient être utiles pour que toutes les femmes puissent tirer parti des possibilités commerciales.

La séance a mis en évidence des obstacles au commerce rencontrés spécifiquement aux frontières par les femmes commerçantes ainsi que des obstacles se dressant à l'intérieur des pays, liés notamment à la discrimination juridique, à la logistique, à l'accès au financement, aux compétences et à l'éducation. L'Administration fiscale de l'Ouganda a élaboré un cadre de facilitation du commerce pour simplifier les procédures de dédouanement et renforcer les associations de femmes commerçantes. La Banque mondiale a signalé l'existence de différents systèmes de collecte de données qui entravaient l'identification des femmes commerçantes. La Ministre suédoise du commerce, la Commission européenne et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont toutes souligné l'importance d'améliorer la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans les évaluations des répercussions des réformes commerciales et de l'Aide pour le commerce. L'OMD a présenté le GEOAT, un outil d'autoévaluation qui permet aux administrations douanières d'autoévaluer leurs politiques et procédures en matière d'égalité hommes-femmes. Dans le cadre du Groupe de travail virtuel de l'OMD, les administrations douanières pourraient échanger des données d'expérience et recueillir des informations sur les bonnes pratiques. L'ASDI a souligné que les plans de travail internes, le développement des compétences du personnel et l'existence d'un outil pour l'intégration des questions de genre dans l'Aide pour le commerce étaient les principaux ingrédients d'une intégration réussie de ces questions dans l'Aide pour le commerce.

Résumé détaillé

Ann Linde, Ministre du commerce extérieur (Suède), a appelé tous les donateurs à allouer, dans le cadre des projets en matière de politique commerciale, une aide pour le commerce intégrant la question de l'égalité hommes-femmes. La Ministre a déclaré que les charges administratives pesaient de manière disproportionnée sur les PME et que la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation du commerce serait bénéfique pour les PME en général et pour celles appartenant à des femmes en particulier. L'intervenante a fait référence aux projets d'Aide pour le commerce dirigés par des experts et portant sur les obstacles rencontrés par les femmes et sur la nécessité de simplifier l'accès des femmes entrepreneurs. La mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges permettrait de supprimer des obstacles qui pesaient particulièrement sur les femmes entrepreneurs.

Maria Liungman, Économiste principale (Groupe de la Banque mondiale), a déclaré que les entreprises actives dans le commerce employaient davantage de femmes et leur versaient des salaires plus élevés. Elle a déclaré que l'expansion du commerce international avait créé de nouveaux emplois pour les femmes commerçantes mais que 15% seulement des entreprises exportatrices étaient dirigées par des femmes. L'intervenante concluait également que, malgré une corrélation étroite entre l'ouverture commerciale et l'égalité hommes-femmes, on ignorait encore beaucoup de choses quant à la participation des femmes au commerce. En quoi les contraintes différaient-elles et, s'agissant des commerçants, quelle était la proportion des hommes par rapport aux femmes? Certains obstacles étaient les mêmes, comme les droits de douane, mais d'autres différaient selon les hommes et les femmes. L'intervenante a souligné le manque d'information, l'incohérence des tarifs, la lourdeur des procédures et la faible connectivité parmi les défis à relever à la frontière. À l'intérieur des pays, les problèmes qu'il fallait résoudre concernaient notamment la discrimination juridique, la logistique, l'accès au financement, les compétences et l'éducation. Pour que les femmes soient en mesure de tirer profit des possibilités commerciales autant que les hommes, il conviendrait de recueillir des données ventilées par sexe, par exemple sur le nombre exact de femmes commerçantes ou la nature exacte des obstacles. Les enquêtes du Groupe de la Banque mondiale pourraient aider à élaborer des programmes de facilitation du commerce appropriés afin de remédier aux contraintes spécifiques aux femmes et de soutenir les femmes commerçantes. Elle a déclaré



qu'un des enseignements tirés était que les femmes commerçantes présentaient des profils extrêmement divers et que, par conséquent, au moment d'élaborer des programmes, il fallait veiller à ce qu'ils soient spécifiques à chaque pays.

Axel Pougin de la Maisonneuve, chef d'unité adjoint, Direction générale de la coopération internationale et du développement (Commission européenne), a déclaré que le moment était venu de passer de l'intégration de la question de l'égalité hommes-femmes à une réponse adaptée aux besoins, et définie à l'avance, au cas par cas. Il a mentionné une intervention ciblée et une évaluation des questions de genre dans le cadre du programme de Facilitation des échanges en Afrique de l'Ouest, qui avait permis de réduire les obstacles rencontrés par les petits commerçants tout en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions pour les femmes. Il a également cité un exemple du Burkina Faso, où une PME dirigée par une femme exportait des mangues vers l'UE, employait 190 personnes et commercialisait les fruits de plus de 3 000 producteurs, mais n'était pas en mesure de développer davantage ses activités car le niveau élevé du taux d'intérêt bancaire (13%) l'empêchait de moderniser son équipement technique. Le représentant de la Commission européenne a également parlé de l'initiative du COMESA relative au commerce transfrontières qui, entre autres, avait mis en évidence la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des instruments de facilitation des échanges et des déplacements en faveur des petits commerçants ainsi que de construire/mettre à niveau une infrastructure aux frontières adéquate et tenant compte de la question de l'égalité hommes-femmes chez les petits commerçants. La Commission européenne soulignait l'importance non seulement de lutter contre les problèmes aux frontières tels que la corruption, les pots-de-vin et le harcèlement, tout en soutenant les associations commerciales transfrontières et l'amélioration des infrastructures aux frontières, mais aussi de lutter contre les problèmes à l'intérieur des pays, tels que l'accès au financement, aux compétences et à la justice/aux formalités. Les évaluations relatives aux questions de genre étaient essentielles pour cibler les interventions futures. L'intervenant a souligné que ces évaluations devaient être effectuées avant la mise en œuvre des projets d'Aide pour le commerce. Il a également évoqué la nécessité non seulement de renforcer la formation professionnelle des femmes entrepreneurs, mais aussi de faire en sorte qu'elles bénéficient de programmes de formation spécifiques.

Johanna Törnström, Assistante de gestion de projet et responsable des questions relatives à l'égalité hommes-femmes et à la diversité à la Direction du renforcement des capacités (Organisation mondiale des douanes), a souligné que l'égalité hommes-femmes et la diversité étaient des domaines clés pour la modernisation des douanes. Conçu par l'OMD, l'Outil d'évaluation de l'égalité de genre dans les organisations (GEOAT) pourrait aider les autorités douanières à évaluer les inégalités hommes-femmes et à y remédier dans leur environnement de travail à l'interne, mais aussi dans la manière dont elles traitent les personnes faisant du commerce. Par ailleurs, l'OMD a lancé un programme de formation mixte (atelier présentiel et module d'apprentissage en ligne) intitulé «Faire avancer l'égalité de genre dans la douane» dans le but de déterminer les rapports entre l'égalité hommes-femmes et la réforme et la modernisation des douanes. Une mise à jour de cet outil, effectuée en 2019, a ajouté de nouveaux indicateurs et prévu un soutien supplémentaire à l'intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans la gestion des projets. En outre, le groupe de travail virtuel de l'OMD pourrait aider les organisations douanières à mettre en commun leurs expériences et à recueillir des informations sur les bonnes pratiques. Les groupes de travail virtuels étaient ouverts aux représentants désignés par les Membres et se réunissaient tous les un à deux mois sur Skype. À partir de ces discussions virtuelles, un compendium de bonnes pratiques a été compilé en complément du GEOAT. Enfin, un module d'apprentissage en ligne facile à utiliser a été lancé en 2019 à l'intention de tous les agents des douanes.

Dicksons Collins Kateshumbwa, Commissaire des douanes, Administration fiscale de l'Ouganda (URA), a fourni des informations sur les interventions de l'URA aux frontières et a déclaré que tous les projets avaient été lancés après avoir consulté les femmes commerçantes aux frontières. Une enquête de l'URA a clairement démontré que les femmes commerçantes rencontraient des difficultés spécifiques dues, par exemple, à leur statut de mères célibataires, à des problèmes d'accès au financement ou aux réseaux, et à des situations de harcèlement. L'URA avait lancé en 2018 le Women Traders Trade Facilitation Framework (WTFF), qui prévoyait le renforcement des capacités des femmes dans le domaine du commerce, la simplification des méthodes et procédures de dédouanement, la promotion de la prise en compte des questions d'égalité hommes-femmes par les partenaires et les parties prenantes, l'amélioration de l'accès à l'information relative au commerce et le renforcement des associations de femmes. Par ailleurs,



grâce à l'augmentation des sites d'entreposage aux frontières, les femmes n'ont pas eu à transporter quotidiennement des charges lourdes et le risque d'être volées au cours de leur trajet vers la frontière et depuis celle-ci s'en est trouvé réduit. En 2018, le WTFF a permis d'initier 900 femmes aux procédures et aux notions financières; d'installer des sites d'entreposage gratuits aux postes frontière; de tisser des liens entre des femmes originaires de différents pays et d'établir des indicateurs de résultats clés destinés au personnel des douanes en vue d'évaluer la manière dont celui-ci facilite la tâche des femmes dans les postes douaniers respectifs. En mars 2019, un mémorandum d'accord avec Trade Mark East Africa a pris effet pour faire en sorte que les femmes commerçantes soient formées, autonomisées, organisées, soutenues et protégées.

Cecilia Scharp, Directrice générale adjointe à l'ASDI, a conclu sur la base des exposés présentés que les éléments probants et les enseignements tirés étaient de plus en plus nombreux. Elle a expliqué comment l'ASDI s'efforçait de prendre en compte la question de l'égalité hommes-femmes de manière transversale et dans le cadre de l'Aide pour le commerce. Elle a annoncé aux personnes présentes la récente publication de l'ASDI intitulée «Gender Equality and Trade». Cette publication présente des exemples émanant de différents secteurs économiques montrant comment, d'une part, la parité hommes-femmes et, d'autre part, comment les femmes, les hommes, les filles et les garçons influent sur le commerce et en sont influencés par celui-ci. L'intervenante a également souligné que l'intégration de cette question devait aller de pair avec des interventions ciblées. Les plans de travail en interne, le recours à des spécialistes éminents en matière de politiques et le développement des compétences du personnel étaient les éléments plus généraux d'une intégration réussie des questions de genre dans l'Aide pour le commerce.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 22: Activité parallèle – «Facilitation allégée (2.0)»

Organisateurs: Forum économique mondial, Australie, Danemark

MODÉRATRICE

› **Aditi Sara Verghese**, Analyste des politiques, Commerce international et investissement, Forum économique mondial

INTERVENANTS

› **Simon Farbenbloom**, Représentant permanent adjoint auprès de l'OMC, Département des affaires étrangères et du commerce (Australie)

› **Kasek Galgal**, jeune professionnel, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Organisation mondiale du commerce

› **Pan Sorasak**, **Ministre du commerce** (Cambodge)

› **Kerim Türe**, Fondateur et Directeur général de Modanisa

Afin de développer durablement leurs économies et d'offrir des possibilités à leurs citoyens, de nombreux pays cherchent à faciliter les démarches des petites entreprises. Pour nombre d'entre elles, les débouchés se trouvent dans l'agro-industrie diversifiée, grâce à l'émergence de nouveaux canaux de commercialisation.

La facilitation est essentielle pour les petites entreprises, peu en mesure de faire face à la complexité. La facilitation des échanges est cruciale, mais il est tout aussi important de faciliter les investissements, d'atteindre les clients par le biais du commerce électronique et de créer des entreprises de services.

L'Aide pour le commerce vise à aplanir les difficultés rencontrées sur la route du succès commercial. Avec le concours des entreprises, elle peut se pencher sur les problèmes les plus pesants, promouvoir de réelles opportunités et permettre l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. L'appropriation par les communautés locales est le meilleur moyen d'assurer la durabilité.

Cette séance a fait fond sur plusieurs initiatives visant à soutenir une facilitation innovante et globale, selon une approche simplifiée. Les bénéficiaires, les donateurs et les partenaires du secteur privé ont partagé leurs données d'expérience quant à ce qu'il convient de faciliter et comment, afin de promouvoir un développement durable autonome. Ces enseignements peuvent être utiles tant pour les réformes nationales que pour la coopération internationale.



Bref résumé

En collaboration avec les gouvernements australien et danois, le Forum économique mondial a organisé une séance visant à examiner comment les efforts de facilitation du commerce rendent indispensables d'autres efforts complémentaires de facilitation – notamment dans les domaines de l'investissement, des services et du commerce électronique – afin que les gains résultant des échanges commerciaux soient pleinement mis à profit.

Les efforts de facilitation du commerce requièrent des efforts complémentaires de facilitation dans le cadre d'une approche globale visant à garantir que les bénéfices résultant des échanges commerciaux soient pleinement mis à profit, une approche dénommée «Facilitation 2.0». Une telle approche est «allégée» en ce sens qu'elle aide à identifier et à soutenir la mise en œuvre des priorités nationales en matière de réglementation, par opposition à des initiatives à long terme relatives aux infrastructures, par exemple.

Au cours de cette séance, des représentants du secteur privé, des organisations internationales, des donateurs et des pays en développement ont échangé leurs observations au sujet de cette approche en recensant des actions concrètes, notamment dans la perspective de l'essor du commerce électronique.

Parmi les principales recommandations, on peut citer: la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire favorable, la promotion de l'infrastructure immatérielle dans les administrations douanières ou les portails de paiement, la poursuite de la coopération en matière de politique régionale, la réorientation des services de fret vers le commerce à petite échelle, la simplification du paiement de la TVA et de la comptabilisation des retours, l'instauration de mécanismes de dialogue et de coordination (en particulier entre donateurs et entre gouvernements et secteur privé), l'autonomisation des communautés locales et des entreprises appartenant à des femmes, la complémentarité entre les politiques et les efforts institutionnels, par exemple entre les initiatives en matière de commerce et l'éducation aux compétences numériques, ainsi que l'utilisation des plates-formes sociales comme nouveaux canaux pour développer et faciliter le commerce.

Résumé détaillé

Les intervenants ont échangé des idées et des données d'expérience selon des perspectives différentes, celles

d'un pays en développement à croissance rapide, d'une nouvelle entreprise prospère de commerce électronique basée en Turquie, d'un gouvernement donateur participant aux négociations de l'OMC, d'un citoyen de Papouasie-Nouvelle-Guinée travaillant sur le commerce au Secrétariat de l'OMC et ayant une formation en technologies de l'information et de la communication (TIC), et d'une organisation internationale gérant actuellement des projets de développement dans ce domaine.

Sok Sopheak, Secrétaire d'État, Ministère du commerce (Royaume du Cambodge), a souligné l'importance de créer un environnement juridique et réglementaire qui soit un catalyseur essentiel pour le développement du commerce électronique, par exemple, s'agissant du Cambodge, par l'établissement du Plan directeur sur les TIC et la promulgation d'une loi sur le commerce électronique au cours des prochains mois. Toutefois, les pays en développement ont encore du mal à mener une telle tâche à bien, comme le montrent deux exemples: i) le Cambodge a signé l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontières sans papier en Asie et dans le Pacifique mais n'a pas pu le ratifier en raison de l'insuffisance des capacités de mise en œuvre des administrations douanières, notamment en ce qui concerne le paiement électronique des droits; et ii) le Cambodge ne dispose toujours pas d'un cadre juridique relatif aux flux des données. En même temps, l'intervenant a souligné que ces efforts nationaux devraient être soutenus dans le cadre des efforts régionaux, à savoir, dans le cas du Cambodge, au niveau de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et du Partenariat économique régional global (RCEP) (ce dernier prévoyant un chapitre sur le commerce électronique). L'harmonisation des efforts nationaux au niveau régional aiderait les pays concernés à développer pleinement leur potentiel commercial, par exemple en harmonisant les niveaux *de minimis* qui sont, à l'heure actuelle, très différents entre les pays membres de l'ASEAN. L'importance des infrastructures immatérielles a également été soulignée, notamment celles des portails de paiement et des mécanismes de guichet unique.

Kerim Türe, Directeur général de Modanisa, a fait valoir que la facilitation des échanges devrait tenir compte de la complexité du commerce; le système actuel dans son ensemble n'était pas adapté au commerce à petite échelle. L'expérience de l'intervenant en tant que fondateur d'une entreprise de commerce électronique, spécialisée dans la vente transfrontières de vêtements, lui a enseigné qu'il était complexe de faire circuler des marchandises. Les grandes entreprises peuvent aisément maîtriser cette



complexité, mais les petites entreprises rencontrent des difficultés importantes pour accéder au marché étranger et y exercer leurs activités. L'infrastructure existante favorise également les grandes entreprises qui transportent des conteneurs remplis de marchandises plutôt que les petites entreprises qui envoient des colis individuels. Pour répondre à ces problèmes, l'intervenant a proposé trois actions concrètes: i) abaisser les coûts du fret (actuellement, expédier une marchandise de Turquie vers la Chine coûte six fois plus cher que l'expédier en sens inverse), notamment par l'établissement de prix fixes quel que soit le nombre de colis envoyés et de niveaux *de minimis* plus élevés; ii) simplifier les calculs et les opérations relatifs à la TVA/aux taxes (les acteurs du commerce électronique ont du mal à s'y retrouver dans les différences de taxes entre les États/provinces d'un même pays) et les commerçants ont besoin de pouvoir récupérer les taxes lorsqu'un produit leur est renvoyé, comme c'est le cas en Allemagne où la part des achats effectués dans le cadre du commerce électronique qui sont renvoyés est actuellement de 50%; et iii) réduire les frais bancaires applicables aux paiements. De surcroît, il a mentionné le problème que représente le contrôle des plates-formes de vente par les grandes entreprises et la nécessité de trouver des solutions pour mieux partager les bénéfices générés par les plates-formes.

Simon Farbenbloom, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de l'Australie auprès de l'OMC, a expliqué que l'Australie suivait quatre principes clés dans son approche visant à tirer parti des avantages du commerce: i) ancrer les actions dans une identification des réformes prioritaires qui soit fondée sur des observations factuelles; ii) mettre en place une coordination efficace entre les donateurs; iii) permettre un dialogue constructif et régulier entre les pouvoirs publics et le secteur privé; et iv) veiller à ce que l'approche adoptée soit inclusive, notamment en ce qui concerne les femmes. L'Australie considère donc que son rôle de donateur consiste à faire en sorte que les pays partenaires puissent répondre à leurs besoins en suivant ces quatre principes. L'intervenant a cité plusieurs projets concrets qui illustrent cette approche, notamment i) l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, chargée de mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges; ii) un projet en Papouasie-Nouvelle-Guinée visant à rendre opérationnelle l'approche de la facilitation 2.0, actuellement en cours de mise en œuvre par le Forum économique mondial. À cet égard, un atelier qui s'est tenu récemment à Port Moresby a réuni les principales parties prenantes des pouvoirs publics et du secteur privé en vue d'établir des priorités en matière de réformes relatives au commerce électronique; iii) Pacific Trade and Invest, une initiative australienne qui, par exemple, a

récemment formé les habitants des îles du Pacifique aux possibilités offertes par le commerce électronique par le biais d'Airbnb.

Kasek Galgal, jeune professionnel, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Organisation mondiale du commerce, a parlé de l'importance de définir et de mettre en œuvre les bonnes politiques pour permettre aux citoyens de participer pleinement à l'économie numérique. Concrètement, cela impliquait trois approches: i) les politiques doivent être mutuellement complémentaires et conçues selon une approche globale; ii) les institutions doivent travailler ensemble de manière coordonnée, par exemple, dans le cadre du système éducatif, pour déterminer et apporter les compétences requises et dispenser des formations; et iii) les mécanismes de connectivité numérique, tels que les réseaux sociaux, devraient être encouragés car, bien qu'ils semblent destinés aux activités de loisirs, ils peuvent aussi être utilisés de manière à stimuler et faciliter le commerce. L'intervenant a également souligné l'importance des services financiers en matière de facilitation du commerce électronique car, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les petites entreprises ne sont pas en mesure actuellement de recevoir des paiements de l'étranger. La conduite des réformes nécessaires requiert non seulement un soutien politique de haut niveau, mais aussi la répercussion de ces approches au niveau opérationnel par les pouvoirs publics. Dans le cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le commerce électronique pourrait bientôt prendre son essor grâce aux efforts déployés dans le cadre de Facilitation 2.0 et à la chute récente des coûts de l'Internet. Il a par ailleurs suggéré que les pays en développement pourraient tirer parti de solutions locales pour développer les activités de commerce électronique et non recourir systématiquement à des solutions à forte composante technologique (une tendance que l'on pourrait appeler «technosolutionnisme»), qui pourraient être difficiles à mettre en œuvre dans le contexte d'un pays en développement.

Les questions du public ont révélé une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les pays en développement pour rejoindre des plates-formes de commerce électronique telles que Modanisa, du rôle des certificats d'origine pour faciliter les exportations vers les marchés tiers et des projets visant à intégrer la chaîne de blocs dans la facilitation du commerce électronique.

Rapporteur: Forum économique mondial



SÉANCE 23: Activité parallèle – «Promouvoir l'intégration régionale par les chaînes de valeur des MPME»

Organisateur: Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)

INTERVENANTS

- › **Arancha González**, Directrice exécutive, Centre du commerce international (ITC)
- › **Chileshe Mpundu Kapwepwe**, Secrétaire général, Marché commun de l'Afrique orientale et australe
- › **Mwinyikione Mwinyihija**, Administrateur, Institut du cuir et des produits du cuir africain
- › **Ken Ndala**, Secrétaire principal, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme (Malawi)
- › **Admasu Yilma Tadesse**, Président, Trade Development Bank
- › **Fungai Zvinondiramba**, Secrétaire, Bulawayo Leather Cluster (Zimbabwe)

Par le biais de son programme relatif aux groupements de PME, le COMESA reconnaît que les PME contribuent de manière considérable à la création d'emplois et au revenu national, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. La contribution moyenne des PME au PIB dans la région du COMESA est estimée entre 20 et 25%, la part la plus petite étant de 12% (au Soudan) et la plus élevée de 39% (au Malawi). Toutefois, les capacités des PME peuvent être renforcées au moyen d'investissements minimaux dans des interventions de regroupement d'activités et de création d'incubateurs d'entreprises visant à accroître leur efficacité au sein des chaînes de valeur régionales produisant un effet multiplicateur rapide et profond sur l'ensemble des économies concernées. Ainsi, les interventions effectuées au niveau régional visent à renforcer la participation des PME au commerce intrarégional et extrarégional en répondant aux problèmes dus à la faiblesse des capacités de production.

Les débats ont porté sur la manière de renforcer davantage les capacités de production et de préparation à l'exportation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) afin qu'elles puissent participer à des chaînes de valeur régionales et mondiales durables.

Un documentaire sur le projet de chaîne de valeur du cuir du Malawi, soutenu par l'Union européenne dans le cadre de la Facilité d'ajustement du COMESA, a été présenté au titre de ce programme.



Bref résumé

Les participants à cette séance ont examiné la manière dont les interventions au titre de l'Aide pour le commerce dans la région du COMESA soutiennent les MPME et les aident à faire face à leurs plus grandes difficultés, à savoir les problèmes d'accès à des intrants de qualité en quantité suffisante, le manque d'accès aux informations sur le marché, l'inadéquation des compétences commerciales, l'insuffisance de l'accès aux technologies et le manque d'accès au financement. La séance a permis de présenter des exemples de soutien, notamment dans des secteurs clés à forte valeur ajoutée (cuir, coton, etc.). Les partenaires et institutions de développement ont fourni des informations sur les instruments, les stratégies et le financement qu'ils ont mis en place pour résoudre les difficultés mentionnées précédemment et permettre aux MPME de tirer parti des possibilités offertes dans des secteurs et des chaînes de valeur clés.

Résumé détaillé

Chileshe Mpundu Kapwepwe, Secrétaire général (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), a déclaré que la ratification de la Zone de libre-échange continentale africaine favoriserait le libre-échange entre les pays africains et renforcerait les chaînes de valeur, en particulier pour les MPME et les autres groupes vulnérables. Cet accord était de nature à soutenir les capacités productives des pays ainsi que le développement de produits. Ainsi, les commerçants africains seraient en mesure de commercialiser leurs produits sur le marché continental élargi. Bien entendu, la participation aux chaînes de valeur représentait de nombreux défis qu'il fallait d'abord identifier puis maîtriser. S'agissant des MPME, le premier problème consistait dans le fait qu'elles n'avaient accès qu'à des quantités insuffisantes de matières premières de qualité utilisables comme intrants. Cela les empêchait de satisfaire les commandes des clients à la source.

Pour y remédier, le COMESA a rassemblé et regroupé les MPME en vue de leur conférer un pouvoir de négociation accru. Pour aborder un autre problème, à savoir le manque d'information qui pénalisait les MPME, le COMESA a entrepris de leur dispenser des formations et de les informer sur les possibilités d'accès au marché. Le commerce électronique pourrait apporter une aide dans ce domaine, et ce point a été clairement reconnu lors d'autres séances de l'Examen global. Il fallait aussi former les MPME pour qu'elles acquièrent des compétences

techniques et de gestion, ce à quoi le COMESA s'est attelé en renforçant les capacités et en dispensant des formations en gestion d'entreprise. Les MPME ont aussi besoin de se doter de technologies et d'équipements modernes afin de respecter les délais imposés dans le cadre des échanges commerciaux et de la participation aux chaînes de valeur. En vue de maximiser les gains potentiels, l'accent a été mis sur l'agro-industrie, en particulier dans les secteurs liés à la production et à la transformation du cuir et du coton.

Ken Ndala, Secrétaire principal, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme (Malawi), a déclaré que les documents de politique générale de son pays étaient axés sur le soutien aux nombreuses MPME qui apportent une valeur ajoutée à la production nationale. Le Malawi voulait amener ses commerçants à transformer les matières premières dans des secteurs clés tels que les oléagineux, le soja, les arachides et les graines de tournesol. Avec le soutien de ses partenaires, le Malawi était désormais en mesure de produire de l'huile de cuisson. Le beurre d'arachide était un autre produit transformé qui faisait dorénavant l'objet d'échanges sur les marchés. L'achat de coopératives par l'État avait favorisé cette évolution. Le Malawi ajoutait de la valeur à d'autres produits tels que les peaux, le cuivre et le cuir. S'agissant du cuir, le Malawi avait tenté de produire des bottes pour l'armée et la police qui appréciaient les produits fabriqués par les MPME. Toutefois, la question de la durabilité de la production se posait toujours.

Mwinyikione Mwinyihiya, Administrateur, Institut africain du cuir et des produits du cuir, a estimé que le manque de valeur ajoutée dans le domaine des produits d'origine animale était un des plus grands problèmes rencontrés en Afrique dans le secteur qu'il représentait. Bien que les échanges commerciaux liés aux articles en cuir représentent au niveau mondial 150 milliards de dollars EU, voire 250 milliards de dollars EU si l'on considère l'ensemble des chaînes de valeur, l'Afrique ne comptait que pour 2% de la valeur produite. Cela était d'autant plus frappant que l'Afrique abritait 25% du cheptel mondial de 3,3 milliards de têtes. L'intervenant a fait remarquer que l'industrie du cuir contribuait à la sécurité alimentaire. L'Afrique ne tirait pas pleinement parti de la production de cuirs et peaux relevant des codes de classification douanière SH 64, SH 41 et SH 40. Le continent était excessivement tributaire des produits de base et il était grand temps que ses producteurs élaborent des produits. De nombreux facteurs expliquaient et perpétuaient cette situation, notamment le manque de main-d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, le secteur devait se doter des



technologies appropriées et les rendre accessibles aux MPME.

En réponse, l'Institut africain du cuir et des produits du cuir (ALPI) a mis au point un modèle dit de la triple hélice, qui associe les établissements universitaires, le secteur privé et les États membres. Ces trois parties prenantes devaient se rencontrer et trouver ensemble des solutions. L'ALPI avait également commencé à travailler très étroitement avec l'ITC, notamment au sujet de la planification stratégique visant à améliorer la compétitivité des MPME. Il a fait valoir que c'était le manque d'innovation qui rendait les MPME beaucoup moins compétitives. Pour y remédier, des pôles d'innovation avaient été mis en place dans les pays africains.

La représentante de l'ITC a estimé que cette institution était sur la bonne voie s'agissant de l'appui aux MPME. En Afrique et ailleurs, la question de la valeur ajoutée était déterminante pour la transformation structurelle. À l'échelle mondiale, 80% des échanges commerciaux étaient d'une manière ou d'une autre ancrés dans les chaînes de valeur, ce qui offrait d'immenses possibilités. Sur le plan de l'innovation, il était impératif non seulement de maîtriser la production mais aussi de comprendre la dynamique économique, un domaine qui subit des changements considérables, notamment en raison de l'essor du commerce électronique. L'approche de l'ITC concernant le soutien aux MPME était très intégrée et ciblée, et prévoyait des solutions sur mesure aux niveaux national et régional. Par exemple, l'ITC avait travaillé avec le COMESA dans le secteur du cuir, y compris au sein de ses pays Membres.

L'intervenante a ajouté que les activités de l'ITC étaient centrées sur trois grands piliers i) concevoir des stratégies; ii) générer de la valeur ajoutée; et iii) favoriser les liens avec le marché. L'environnement, l'autonomisation des femmes et l'emploi des jeunes étaient des questions dûment prises en compte. De plus, le renforcement des capacités faisait toujours partie intégrante des processus de l'ITC.

Admasu Yilma Tadesse, Président de la Trade Development Bank, a rappelé que sa banque avait ouvert il y a 35 ans dans le cadre d'une mission visant à faciliter le financement du commerce dans ses six pays membres. Au fil des ans, les actifs de la banque avaient dépassé 5 milliards de dollars EU. L'activité de la banque se déployait sur trois axes principaux: i) le développement fondé sur les petites transactions (200 000 et 10 millions de dollars EU); ii) le programme

en faveur des MPME qui aidait les établissements financiers locaux à répondre aux besoins des petites entreprises, à accéder au financement et à une gamme élargie de produits financiers; et iii) un produit financier dont la Trade Development Bank était elle-même la banque émettrice.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 24: Pôle développement – «Rapport 2019 sur le développement des chaînes de valeur mondiales»

Organisateurs: Organisation mondiale du commerce (OMC), Groupe de la Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Institut des économies en développement – Organisation japonaise du commerce extérieur (IDE-JETRO), University of International Business and Economics

INTERVENANTS

- › **Michael Ferrantino**, Économiste principal, Trade and Competitiveness Global Practice, Groupe de la Banque mondiale
- › **Emmanuelle Ganne**, Analyste principale, Division de la recherche économique et des statistiques, OMC

Cette séance a présenté les principales conclusions du Rapport 2019 sur le développement des chaînes de valeur mondiales (CVM), publié conjointement par l'OMC, l'IDE-JETRO, l'OCDE, le Centre de recherche sur les chaînes de valeur mondiales de l'University of International Business and Economics (UIBE) et la China Development Research Foundation.

Le rapport fait le point sur l'évolution des CVM compte tenu des nouveautés technologiques telles que la robotique, les mégadonnées et l'Internet des objets. Il examine la manière dont ces technologies remodelent les CVM et les incidences de ces changements sur les marchés du travail des économies développées et en développement ainsi que sur la gestion des chaînes d'approvisionnement. Le rapport explique comment les avancées technologiques créent de nouvelles possibilités de participation des petites et moyennes entreprises aux chaînes de valeur mondiales et passe en revue les questions liées à la mesure des CVM. Le Rapport 2019 sur le développement des chaînes de valeur mondiales fait suite au premier Rapport sur cette question, qui indiquait que le commerce international évoluait constamment du point de vue des chaînes de valeur et du commerce en valeur ajoutée.



Bref résumé

Cette séance a mis en lumière les principales constatations du Rapport sur les chaînes de valeur mondiales (CVM). Plus des deux tiers des échanges commerciaux s'effectuent dans le cadre des CVM, dans lesquelles les produits traversent au moins une frontière, et généralement de nombreuses frontières, avant l'assemblage final. Les participants à la séance ont passé en revue les principales tendances concernant la chaîne de valeur, ont étudié les moyens par lesquels les nouvelles technologies transforment ce processus et ont examiné certaines répercussions de celui-ci sur le marché du travail dans les pays développés et en développement. Les participants se sont également penchés sur les défis et les possibilités rencontrées par les petites et moyennes entreprises.

Résumé détaillé

Les intervenants ont discuté de l'évolution des chaînes de valeur mondiales (CVM). Plus des deux tiers des échanges commerciaux s'effectuent dans le cadre des CVM, dans lesquelles les produits traversent au moins une frontière, et généralement de nombreuses frontières, avant l'assemblage final. Si la croissance des CVM a ralenti depuis la crise financière mondiale de 2008-2009, elle n'a pas été interrompue pour autant. En réalité, les CVM complexes ont connu une croissance plus rapide que le PIB en 2017.

La prise en compte des CVM dans le cadre de l'étude des effets des échanges commerciaux sur les marchés du travail montre que le commerce n'a pas joué un rôle important dans la baisse de l'emploi manufacturier dans les économies avancées et que l'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur des services avait compensé les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. Il existe une corrélation positive entre la croissance de la production et la création d'emplois dans les secteurs des CVM, qui a stimulé la prospérité collective à mesure que les travailleurs délaissaient l'agriculture ou le secteur informel pour des emplois mieux rémunérés et à plus forte valeur ajoutée. L'émergence des CVM a offert aux pays en développement des possibilités d'intégration dans l'économie mondiale par la création d'emplois et l'augmentation des revenus. Cette évolution a des répercussions considérables sur la localisation des emplois, sur les personnes qui obtiennent ces emplois et sur le type d'emplois qu'elles occupent. D'importantes parties du monde en développement sont profondément impliquées dans les CVM.

La robotique, l'impression 3D, l'Internet des objets, les mégadonnées et l'informatique en nuage, entre autres choses, sont en train de transformer des branches de production entières. Les effets de l'évolution technologique et de l'accroissement de la productivité du travail liés aux CVM ont été compensés par la demande croissante des consommateurs et, à court terme, l'automatisation ne réduira pas spectaculairement l'attractivité des destinations offrant de bas salaires, en particulier pour les tâches à forte intensité de main-d'œuvre qui requièrent la dextérité humaine. Dans l'industrie du vêtement, les matériaux souples comme les tissus sont difficiles à manipuler par le biais de l'automatisation contrairement aux matériaux solides comme les objets en métal ou en bois. Les opérations de couture ou de piqûre peuvent donc encore demeurer hors de portée de la «main des robots».

L'impact des nouvelles technologies numériques sur les CVM est incertain: ces technologies pourraient réduire la longueur des chaînes d'approvisionnement en encourageant la relocalisation de la production manufacturière, réduisant ainsi la possibilité pour les pays en développement de participer aux CVM, ou elles pourraient renforcer les CVM en réduisant les coûts de la coordination et de l'appariement entre les acheteurs et les fournisseurs. En dépit des gains cumulés qu'ils génèrent, les échanges commerciaux, l'automatisation et les technologies numériques peuvent créer des perturbations et creuser les disparités existantes entre régions et entre individus. Des politiques d'ajustement complètes et de grande envergure sont donc nécessaires.

Bien que les petites et moyennes entreprises (PME) soient sous-représentées dans les CVM, l'économie numérique leur offre de nouvelles chances de jouer un rôle plus actif. En effet, les CVM axées sur la numérisation et présentant une forte intensité de connaissance qui sont en train d'émerger et qui sont susceptibles de s'imposer dans les années à venir ont un fort potentiel d'inclusion.

Des politiques ouvertes et transparentes tendent à promouvoir une croissance tirée par les CVM davantage que les politiques de réduction des importations visant à augmenter la part de la valeur ajoutée nationale dans les exportations. L'utilisation de statistiques sur le commerce en valeur ajoutée plutôt que sur le commerce brut est essentielle pour comprendre les CVM et leurs effets sur l'emploi. Les efforts déployés pour continuer à améliorer la qualité de ces estimations ont été fortement encouragés.

Rapporteur: Banque mondiale



SÉANCE 25: Séance axée sur une région – «Afrique: soutenir la diversification et l'autonomisation économiques»

Organisateur: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

ORATEUR PRINCIPAL

- › **Stephen Karingi**, Directeur, Division de l'intégration régionale et du commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

MODÉRATRICE

- › **Uzoamaka Madu**, Spécialiste en communication et relations publiques, What's in it for Africa?

INTERVENANTS

- › **Tei Konzi**, Commissaire au commerce, Département du commerce, des douanes et de la libre circulation (Commission de la CEDEAO)
- › **Ben Mellor**, Directeur, Développement économique, Département du développement international (Royaume-Uni)
- › **Abdu Mukhtar**, Directeur, Banque africaine de développement (BAfD)
- › **Ken Ndala**, Secrétaire principal, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme (Malawi)
- › **Navalayo Osembo-Ombati**, cofondatrice et Directrice générale d'Enda

Cette séance plénière régionale a été consacrée au lancement du rapport conjoint de la CEA et de l'OMC intitulé «Une zone de libre-échange continentale africaine inclusive: l'Aide pour le commerce et l'autonomisation des femmes et des jeunes».

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une chance formidable pour le commerce en Afrique: elle vise à intégrer quelque 1,3 milliard de citoyens dans une seule zone continentale, réduisant ainsi la fragmentation des marchés africains. Elle devrait en outre stimuler la croissance du commerce africain et les échanges intracontinentaux, y compris dans les secteurs des services et des marchandises transformées. Plus important encore, l'Accord devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du continent et appuyer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 «L'Afrique que nous voulons».

Pour pouvoir tenir ses promesses, la mise en place de la ZLECAf devra s'accompagner d'investissements dans les infrastructures, les ressources humaines et les capacités institutionnelles, entre autres. Ces investissements, ainsi que le dialogue avec le secteur privé, contribueront puissamment au processus de diversification économique qui, bien qu'hétérogène, s'est réellement amorcé en Afrique. Afin que la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf porte pleinement ses fruits, il sera essentiel que les segments de la population qui ont été désavantagés dans leur accès aux marchés soient également en mesure de tirer parti du nouveau paysage de la politique commerciale africaine. Il est notoire que les disparités entre hommes et femmes persistent dans le domaine du commerce transfrontières, ce qui souligne la nécessité d'accorder une attention particulière aux mesures susceptibles de soutenir la participation des femmes aux échanges commerciaux. Pour l'Afrique, qui est le continent le plus jeune du monde, il sera également prioritaire de veiller à ce que la jeunesse africaine voie ses horizons s'élargir grâce à la ZLECAf.

Sur la base des résultats de l'Exercice de suivi et d'évaluation, les participants à cette séance ont débattu de la façon dont l'Aide pour le commerce peut favoriser l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que soutenir et propager la diversification économique sur l'ensemble du continent. Ces problématiques ont été examinées dans le contexte de la ZLECAf, en vue de l'industrialisation inclusive et de la transformation structurelle de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063.



Bref résumé

Le rapport conjoint OMC-CEA 2019 sur l'Aide pour le commerce, intitulé «Une zone de libre-échange continentale africaine inclusive: l'Aide pour le commerce et l'autonomisation des femmes et des jeunes» a été lancé au cours de la séance. Faisant fond sur l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2019, les discussions ont mis en lumière le rôle de l'Aide pour le commerce dans la promotion de l'autonomisation et de la diversification économique en Afrique et dans le cadre de la ZLECAf, créée un an auparavant. Bien que cet Accord novateur soit de nature à transformer le continent et à produire des effets allant au-delà du domaine commercial, les participants ont exhorté les autorités à veiller à faire en sorte que des politiques inclusives soient conçues et mises en œuvre afin que personne ne soit laissé pour compte, en particulier les groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les MPME.

La Banque africaine de développement, l'un des principaux bailleurs de fonds du continent, a rappelé les principaux axes qui sous-tendent son action, les High 5, en concordance avec la ZLECAf, et qui visent à offrir de meilleures conditions de vie et de meilleures perspectives aux citoyens du continent. Une jeune femme chef d'entreprise a expliqué comment la numérisation rapide du commerce, et de la société en général, avait pris les décideurs politiques par surprise et bouleversé les règles conçues pour le commerce traditionnel. Faisant part du point de vue des donateurs, la représentante du Royaume-Uni a encouragé les approches inclusives qui associent la réduction de la pauvreté, la création de richesse et l'industrialisation tout en veillant à ce que les femmes et les jeunes soient parties prenantes. TradeMark East Africa a souligné l'importance des partenariats dans le cadre de l'Aide pour le commerce. L'établissement de partenariats solides est également intégré dans le mode opératoire de la BAfD. Parmi les exemples présentés lors de la séance, on peut citer le programme «Le commerce au service de la paix» de la BAfD et du COMESA, doté de 8,5 millions de dollars EU.

Résumé détaillé

Dans ses observations liminaires, la modératrice, **Uzoamaka Madu, Spécialiste en communication et relations publiques, What's in it for Africa?**, a déclaré que la séance examinerait comment l'Aide pour le commerce soutenait la diversification et l'autonomisation économiques, en particulier chez

les femmes et les jeunes, dans le cadre de la ZLECAf. Il est remarquable que celle-ci devrait permettre l'intégration d'un continent fragmenté comptant environ 1,3 milliard d'habitants en une seule zone continentale. En outre, elle devait stimuler le commerce intra-africain et soutenir les objectifs de développement du continent tels qu'envisagés dans l'Agenda 2063 promu par l'Union africaine. Toutefois, l'intervenante a précisé que l'Accord sur la ZLECAf en était encore à ses débuts et que ses effets ne pourraient se faire sentir qu'après la signature, la ratification et le lancement de l'Accord.

L'intervenante a fait observer que le champ d'application de la ZLECAf englobait les investissements dans les infrastructures, les ressources humaines, le renforcement des capacités institutionnelles et la promotion du dialogue avec le secteur privé. Elle a ensuite insisté sur l'importance d'inclure les personnes marginalisées dans le paysage du commerce et des activités des entreprises. L'Aide pour le commerce pourrait y contribuer en les soutenant, notamment les femmes, et en appuyant l'intégration de la question de l'égalité hommes femmes dans les stratégies de mise en œuvre de la ZLECAf. L'enjeu était d'offrir des perspectives à la jeune population africaine en plein essor.

Stephen Karingi, Directeur, Division de l'intégration régionale et du commerce (CEA), a salué la qualité de l'exercice de suivi et d'évaluation mené par l'OCDE-OMC et a ensuite présenté ses constatations. Il a fait le lien entre les résultats de l'enquête et la mise en œuvre de la ZLECAf, lancée à Kigali (Rwanda) le 21 mars 2018. Le rythme auquel l'Accord est entré en vigueur montre la volonté des gouvernements africains d'approfondir l'intégration continentale.

La CEA prévoyait que la ZLECAf aurait pour effet d'augmenter le commerce intra-africain de 15 à 25% et de modifier la configuration des échanges. Les deux tiers des gains devraient être réalisés dans le secteur des produits industriels, ce qui créerait un environnement favorable à l'industrialisation, à la diversification et au développement des chaînes de valeur régionales. Il pourrait en résulter des emplois de qualité et de meilleures conditions de vie. Beaucoup de travail restait à faire pour tirer parti de ce potentiel et la ZLECAf aurait besoin de l'environnement commercial dans son ensemble.

Le rapport conjoint OMC-CEA 2019 sur l'Aide pour le commerce a mis en évidence certaines entraves à la diversification économique identifiées par les



participants à l'exercice 2019 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce. Parmi celles-ci figuraient une capacité industrielle et manufacturière limitée, un accès limité au financement et une infrastructure inadaptée. Bien que 70% des Africains soient employés dans le secteur agricole, la capacité limitée de la production agricole a également été identifiée comme une entrave majeure. Les cadres de coopération tels que l'Aide pour le commerce constituaient de puissants instruments pour surmonter ces obstacles.

L'examen des dernières statistiques relatives à l'Aide pour le commerce (2017) montrait que l'Afrique était le deuxième continent bénéficiaire en termes de décaissements, ce qui reflétait les difficultés rencontrées. Les trois quarts des décaissements étaient consacrés au transport et à l'entreposage, à la production et à la fourniture d'énergie, ainsi qu'à l'agriculture. Les services bancaires et financiers représentaient 8% des décaissements et l'industrie 6%.

Les répondants africains ont fait état de progrès en termes de diversification économique, en particulier dans l'agriculture, un domaine dans lequel un appui serait nécessaire à l'avenir. L'intervenant a ensuite souligné le caractère ambitieux de la ZLECAf, étant donné que son champ d'application couvrait la libéralisation des biens et des services (y compris la concurrence, les investissements et les droits de propriété intellectuelle). La ZLECAf visait également à transcender le cadre commercial et à atteindre les objectifs définis dans la vision de l'Union africaine «Afrique 2063 – L'Afrique que nous voulons». Ce niveau d'ambition était manifeste dans les exigences de la ZLECAf en matière de développement économique et social durable et inclusif, d'égalité hommes-femmes et de transformation structurelle. Toutefois, ces ambitions en matière de développement ne se réaliseront pas automatiquement. La libéralisation du commerce pourrait conduire à une équation coûts-avantages égale et accroître les inégalités.

Entrant dans le détail, l'intervenant a estimé que la capacité d'un individu à bénéficier de la ZLECAf dépendrait de facteurs tels que les compétences professionnelles, la flexibilité et l'accès aux moyens de production. Au niveau national, une stratégie de mise en œuvre efficace était incontournable pour permettre de recenser les domaines dans lesquels des problèmes d'égalité se posaient et pour organiser des missions permettant de les résoudre. L'Aide pour le commerce avait un rôle à jouer à cet égard car elle pouvait contribuer à atténuer le manque de formation

et de compétences qui limitaient les possibilités dans le secteur formel.

Il a ensuite déploré que les femmes soient confrontées à des problèmes spécifiques tels que le fardeau des tâches ménagères, le caractère limité de leurs droits juridiques et le harcèlement et la violence sexistes aux frontières. De nombreux pays de la région africaine ont adhéré à la Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes, qui a identifié l'Aide pour le commerce comme étant un instrument clé pour aider les Membres à analyser, concevoir et mettre en œuvre des politiques commerciales plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes. Ce point a été renforcé par les réponses à l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce de 2019, dans le cadre duquel 91% des répondants africains ont confirmé que l'autonomisation économique des femmes était une priorité. L'autonomisation économique des jeunes a également été mentionnée par 86% des répondants.

Le lien entre l'autonomisation et la participation au commerce international a été cité par 80% des répondants africains. Toutefois, des écarts subsistaient entre ces priorités et les projets effectifs d'Aide pour le commerce. Après avoir passé en revue un échantillon de projets d'Aide pour le commerce menés en Afrique pendant une année, les auteurs ont constaté que seulement 32% d'entre eux incluaient l'égalité hommes-femmes parmi leurs objectifs. De plus, il existait des différences entre les catégories; ainsi, les projets relatifs au transport et à l'entreposage négligeaient particulièrement la question de l'égalité hommes-femmes (8%). Les projets d'Aide pour le commerce dans la catégorie des services aux entreprises se sont révélés plus soucieux d'intégrer cette question (47%). Dans le domaine de la facilitation des échanges, seuls 17% des projets intégraient la question dans leur conception.

S'agissant de l'inclusion, l'intervenant a souligné la croissance rapide de la jeune population africaine et le fait que 12 millions de jeunes entraient chaque année sur le marché du travail. Malgré cela, il n'existe aucun indicateur permettant de quantifier les ressources investies afin que les bénéfices des projets d'Aide pour le commerce profitent aux jeunes. Dans le cadre de la promotion de l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, les réponses à l'exercice de suivi et d'évaluation indiquaient que les actions visant à favoriser l'accès au financement, l'accès à l'information, les compétences commerciales, l'accès aux marchés étrangers et les chaînes de valeur



mondiales étaient la priorité des gouvernements africains. Un autre domaine jugé bénéfique était l'amélioration de la connectivité numérique. D'une manière générale, la facilitation des échanges, l'éducation et la formation dans le domaine du commerce, les services d'appui aux entreprises et les projets agricoles étaient les plus à même de renforcer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

En guise de conclusion à ses observations, L'intervenant a donné un bref aperçu des flux d'Aide pour le commerce vers le continent africain, tels qu'ils sont présentés dans la publication précitée au chapitre «Aide pour le commerce – Rapport 2019 pour l'Afrique».

Ken Ndala, Secrétaire principal, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme (Malawi), a déclaré que la ZLECAf offrirait un marché élargi qui bénéficierait aux personnes et aux commerçants en les rapprochant de régions d'Afrique autrefois réputées trop éloignées. Si l'on voulait optimiser les compétences africaines en matière de production, il fallait sensibiliser le secteur privé et mettre en place des programmes de développement des compétences pour les jeunes, garçons et filles. Il a indiqué que durant les négociations relatives à la ZLECAf, l'Afrique avait reconnu l'importance du commerce électronique, mais que la manière dont les dispositions relatives au commerce électronique seraient prévues et mises en œuvre présentait des difficultés. Il a ajouté que la connectivité restait un défi car le Malawi était encore en développement.

Abdu Mukthar, Directeur de la Banque africaine de développement, considérait que la ZLECAf était une initiative hautement transformative car elle créait un marché de 5 000 milliards de dollars EU. L'Accord faisait figure de modèle quant à la manière dont les accords commerciaux pourraient être conclus dans le monde. L'Afrique a joué un rôle de premier plan et a montré la voie à suivre. L'intervenant a ensuite présenté les cinq priorités de la BAfD i) industrialiser l'Afrique; ii) intégrer l'Afrique; iii) améliorer la qualité de vie des Africains; iv) nourrir l'Afrique; et v) éclairer l'Afrique et lui fournir de l'électricité. Tous ces objectifs étaient en parfaite adéquation avec les valeurs de la ZLECAf. La Banque et ses partenaires apportaient une aide aux MPME, une catégorie d'entreprises qui représentait plus de 90% des activités économiques mondiales et qui ne pouvait être négligée. Au cours des deux années précédentes, la BAfD avait soutenu 200 000 d'entre elles selon différentes modalités

de financement. L'un des instruments créés à cet effet était Boost Africa – une subvention à faible taux d'intérêt accordée en partenariat avec la Banque européenne d'investissement. Ces prêts se sont élevés à 250 millions de dollars EU.

En collaboration avec le COMESA, la BAfD a lancé le projet «Trading for peace» du COMESA, qui a conduit à la mise en place de 14 centres d'information commerciale. Les politiques mises en œuvre devraient faire en sorte que les bénéfices de la ZLECAf n'atteignent pas seulement les grands opérateurs, mais se répercutent aussi sur les petits acteurs, notamment les femmes, les jeunes et les PME. L'égalité hommes-femmes était au premier plan des activités de la Banque, qui assurait le suivi de leurs retombées sur la condition des femmes.

Navalayo Osembo-Ombati, cofondatrice et Directrice générale d'Enda, a d'abord parlé des difficultés qu'elle avait rencontrées en tant que Directrice générale d'une entreprise kenyane cherchant à exporter à l'international. La plus importante concernait les zones franches industrielles d'exportation (EPZ). Lorsque la législation a été adoptée, le modèle prévoyait que l'investissement étranger direct apporterait un financement au pays. Cependant, l'uberisation des entreprises avait suscité une nouvelle approche. Il n'était plus nécessaire de disposer matériellement d'un site de production pour exporter des produits. La fabrication sous contrat était un excellent moyen d'attirer les jeunes dans le secteur manufacturier. La législation existante pénalisait donc les entrepreneurs locaux qui voulaient mener des activités commerciales en utilisant de nouveaux modèles d'entreprise. D'autre part, les entreprises ayant une présence physique et opérant dans une zone franche industrielle d'exportation étaient exemptées d'impôts. Un autre impératif était de lever des capitaux. L'intervenante a décrit comment elle avait réussi à le faire en ligne. Les entrepreneurs comme elle devaient relever le triple pari de se débrouiller pour parvenir à établir une entité locale, d'accéder au marché local et de lever des capitaux tant au niveau local qu'international. Elle a parlé de l'importance du marketing, mais a déclaré que les actions dans ce domaine étaient contrecarrées par la nécessité, pour les entrepreneurs, de présenter un projet d'entreprise solide. La compétence entrepreneuriale était tout aussi essentielle dans le secteur numérique que dans le secteur traditionnel. En matière de marketing numérique, il existait un déficit de compétences chez de nombreux opérateurs.



Ben Mellor, Directeur du développement économique, Département du développement international (Royaume-Uni), a mis en évidence les maillons qui relient la réduction de la pauvreté, la création de richesses et l'industrialisation comme étant un premier domaine d'intérêt pour l'Aide pour le commerce apportée par le Royaume-Uni. Du point de vue des donateurs, l'analyse de ces liens dans leur ensemble aidait à repérer les lacunes et à les combler. Un deuxième domaine d'action consistait à s'assurer que le type d'échanges commerciaux ainsi favorisés ne désavantageait pas les jeunes, les femmes ou les pauvres. En qualité de donateur, le Royaume-Uni cherchait à établir des partenariats avec des pays, des gouvernements et des entreprises. Dans ses actions au titre de l'Aide pour le commerce, le Royaume-Uni envisageait des partenariats à tous les niveaux: mondial, régional et national. À titre d'exemple, TradeMark East Africa (TMEA) était une organisation parrainée par le Royaume-Uni et qui œuvrait pour soutenir les commerçants transfrontières, dont la plupart étaient des femmes. TMEA avait apporté des améliorations aux frontières, en travaillant avec les fonctionnaires présents aux frontières et les commerçants pour faire en sorte que le régime commercial simplifié fonctionne pour toutes les parties prenantes. Au niveau national, le Royaume-Uni participait à des programmes tels que SheTrades, un programme spécifique soutenant la participation accrue d'entreprises appartenant à des femmes au commerce international.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 26: Séance régionale – «Asie et Pacifique: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques»

Organisateur: Banque asiatique de développement

PRINCIPAUX ORATEURS

- › **Bambang Susantono**, Vice-Président chargé de la gestion des connaissances et du développement durable (Banque asiatique de développement)

MODÉRATEUR

- › **Shishir Priyadarshi**, Directeur, Division du développement (Organisation mondiale du commerce)

INTERVENANTS

- › **Kedar Bahadur Adhikari**, Secrétaire, Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements (Népal)
- › **Simon Farbenbloom**, Représentant permanent adjoint auprès de l'OMC, Département des affaires étrangères et du commerce (Australie)
- › **Cyn-Young Park**, Directrice, Coopération et intégration régionales, Département de la recherche économique et de la coopération régionale (Banque asiatique de développement)
- › **Lautafi Fio Selafi Purcell**, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail (Samoa)
- › **Pan Sorasak**, Ministre du commerce (Cambodge)
- › **Silap Velbegov**, Vice-Ministre des finances et de l'économie (Turkménistan)

L'Aide pour le commerce a fait partie intégrante du soutien de la Banque asiatique de développement en faveur du développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique. Le commerce international est un moteur essentiel de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté dans la région, et des progrès continus dans ce domaine sont nécessaires pour promouvoir le développement durable. Cette séance régionale a été consacrée au lancement du rapport 2019 de la Banque asiatique de développement sur l'Aide pour le commerce en Asie et dans le Pacifique et à l'examen de ses principales conclusions.

Sous le thème général du commerce comme levier de la diversification et l'autonomisation économiques, cette séance a examiné la manière dont le commerce international favorise la croissance inclusive et l'autonomisation économique en renforçant la participation des femmes et des jeunes aux activités liées au commerce. Les participants ont débattu des moyens de faciliter l'intégration des MPME dans les chaînes de valeur régionales et le commerce mondial et de promouvoir le développement industriel inclusif. Ils ont également examiné les tendances relatives au soutien fourni au titre de l'Aide pour le commerce par les donateurs établis et par les partenaires Sud-Sud.

À cette fin, cette séance vise à étudier les recommandations de politique en ce qui concerne la manière dont le commerce peut être mis au service de l'autonomisation économique et de la croissance inclusive.



Bref résumé

Le commerce international a joué un rôle moteur dans la rapide croissance économique et la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique. Sous le thème général du commerce comme levier de la diversification et l'autonomisation économiques, cette séance a mis l'accent sur l'importance des politiques qui encouragent la croissance inclusive. Les participants ont examiné les moyens par lesquels le commerce et le développement des services peuvent créer des possibilités économiques pour les femmes. Un autre moteur important de la croissance économique inclusive est la connectivité numérique, les économies d'Asie et du Pacifique devenant rapidement des chefs de file en matière de TIC. Tout en aidant à réduire la fracture numérique et améliorer la connectivité, l'Aide pour le commerce peut jouer un rôle actif dans la création d'un environnement favorable aux entreprises et garantissant l'égalité des chances pour ceux qui se trouvent en marge du commerce. L'Aide pour le commerce fait partie intégrante du soutien apporté par la Banque asiatique de développement en faveur du développement durable inclusif en Asie et dans le Pacifique. Les participants à la séance ont appelé à fournir un soutien continu à l'Aide pour le commerce afin de promouvoir la diversification et l'autonomisation économiques en répondant aux difficultés rencontrées par les femmes, les MPME, les pays insulaires et les pays sans littoral.

Résumé détaillé

Bambang Susantono, Vice-Président en charge de la gestion des connaissances et du développement durable (Banque asiatique de développement), a insisté sur les progrès remarquables accomplis grâce à l'augmentation des échanges et à l'ouverture. En 1965, la part de l'Asie dans le PIB mondial était de 7%. Un demi-siècle plus tard, en 2017, ce chiffre était passé à 39%. Cette croissance impressionnante était caractérisée par la tendance constante de la transformation structurelle dans la région, marquée par le passage progressif de l'agriculture à l'industrie, puis aux services. Le commerce international et l'investissement étranger direct avaient joué un rôle considérable dans ce processus. L'intervenant a souligné l'importance de la promotion des politiques qui garantissent l'égalité des chances pour les petites entreprises et les groupes socialement marginalisés et vulnérables afin de rendre le commerce plus inclusif. À cet égard, il a attiré l'attention sur le potentiel des services en tant que moteur de la croissance inclusive

et de la diversification économique. Il fallait offrir un environnement favorable aux petites entreprises car elles rencontrent souvent de plus grandes difficultés que les grandes entreprises pour accéder aux marchés internationaux ou participer au commerce international. L'intervenant a relevé des signes positifs concernant la participation et l'autonomisation accrues des femmes dans le commerce, signes qui pouvaient être attribués à l'augmentation du commerce des services et à l'utilisation des technologies numériques.

Grâce au dynamisme du commerce électronique, de nombreux emplois et possibilités économiques avaient été créés dans la région. Trois considérations de politique générale devaient être prises en compte. Premièrement, les réformes de la réglementation intérieure sur l'accès aux marchés et la propriété étrangère pouvaient libérer un potentiel considérable pour stimuler l'échangeabilité des services pour une croissance plus inclusive. Deuxièmement, il était aussi essentiel d'offrir un environnement favorable pour que les PME et les femmes puissent monter des entreprises et participer au commerce. Troisièmement, la connectivité numérique pouvait être encouragée afin de tirer profit du potentiel que représente le commerce électronique pour la promotion de la croissance inclusive. L'Aide pour le commerce pouvait libérer le potentiel des services en matière d'emploi et de croissance inclusive. Elle pouvait faire progresser l'égalité hommes-femmes en approfondissant l'intégration de cette question dans l'aide apportée à l'infrastructure économique et en contribuant à améliorer les objectifs des politiques et des réglementations commerciales dans ce domaine. L'Aide pour le commerce pouvait également jouer un rôle catalyseur dans l'amélioration de la connectivité numérique. En tant que partenaire clé de l'Aide pour le commerce, la BASD continuerait à établir des liens étroits avec les parties prenantes pour faciliter une croissance plus inclusive et durable du commerce en Asie et dans le Pacifique.

Cyn-Young Park, Directrice, Coopération et intégration régionales, Département de la recherche économique et de la coopération régionale (Banque asiatique de développement), a présenté le rapport régional de la BASD. Elle a expliqué que le commerce était considéré depuis longtemps comme un moyen efficace de promouvoir la croissance économique et le développement. L'augmentation des échanges et de l'IED avait été cruciale pour la croissance économique rapide et la transformation structurelle de l'Asie, de nombreuses économies asiatiques ayant réussi à s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales. Des faits



probants montraient que les coûts du commerce en Asie et dans le Pacifique avaient, dans l'ensemble, diminué lentement, mais avec des différences considérables selon les sous-régions. Les économies asiatiques en développement faisaient partie des principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce. En Asie, le commerce des services était encore en retard par rapport au commerce des marchandises. Les obstacles au commerce des services étaient en train d'être levés mais restaient considérables. Le commerce et la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) offraient des possibilités d'emploi et de débouchés entrepreneuriaux pour les femmes. L'expansion des secteurs qui disposaient d'un avantage comparatif et dont l'intensité relative en main-d'œuvre féminine était plus forte pouvait accroître la demande de cette main-d'œuvre. L'ouverture commerciale pouvait entraîner la baisse des prix et l'augmentation de la variété pour les consommateurs, ce dont les femmes pourraient bénéficier davantage compte tenu de leurs habitudes de consommation par comparaison à celles des hommes. Il était prévu que la part de l'emploi dans les services se développe plus rapidement pour les femmes que pour les hommes, ce qui augmenterait leur représentation.

Concernant l'inclusion des MPME, l'intervenante a déclaré que la principale raison pour laquelle les MPME n'avaient pas tendance à participer aux marchés internationaux était liée aux plus grandes difficultés qu'elles rencontrent. Afin d'améliorer l'efficacité du commerce inclusif, elle a souligné qu'il importait de cibler les secteurs dans lesquels les gains potentiels de la croissance inclusive et de l'égalité hommes-femmes étaient plus élevés. L'Aide pour le commerce pouvait contribuer à répondre aux contraintes subies par les MPME sur le plan de l'offre et de l'infrastructure commerciale. Un soutien intégré pouvait être fourni en supprimant les obstacles à l'intégration des activités économiques dans le secteur formel, y compris les procédures administratives contraignantes et inutiles et les autres obstacles aux activités des entreprises, notamment en ce qui concerne l'accès au financement. Une aide plus importante pourrait être affectée aux programmes qui soutiennent la participation des femmes au commerce et l'autonomisation économique (par la promotion de l'intégration des questions de genre dans l'infrastructure économique et en renforçant les capacités productives dans les secteurs où les femmes sont les plus nombreuses). L'amélioration du ciblage des secteurs dans lesquels les femmes étaient concentrées et/ou le plus actives et qui avaient un potentiel de croissance élevé pouvait être un catalyseur important pour l'autonomisation.

Le commerce des services fondés sur les TIC et pouvant être fournis par voie numérique gagnait lui aussi rapidement du terrain. Néanmoins, le caractère restrictif du commerce numérique restait un obstacle de taille pour que l'économie numérique porte ses fruits. Les technologies numériques pouvaient renforcer la connectivité et aider les femmes à bénéficier des nombreuses possibilités offertes par l'économie numérique. Les technologies numériques et la numérisation pouvaient aussi aider les gouvernements à augmenter les revenus ruraux, à stimuler les activités de production et la création d'emplois décents, et à soutenir la croissance et l'intégration des MPME dans le secteur formel.

Simon Farbenbloom, Représentant permanent adjoint auprès de l'OMC, Département des affaires étrangères et du commerce (Australie), a expliqué que son pays était attaché à l'Aide pour le commerce depuis que l'initiative avait été lancée en 2014 et que les objectifs avaient été atteints avant la date prévue. L'Australie était attachée à l'Aide pour le commerce car le commerce international était un moteur essentiel de la croissance économique. Concernant la promotion du commerce dans les pays en développement, l'intervenant a souligné le besoin de créer des possibilités d'entrepreneuriat pour les femmes. L'économie numérique avait le pouvoir d'autonomiser les groupes défavorisés et soulignait l'importance de faire de la technologie un levier pour améliorer le commerce. De même, les technologies numériques pouvaient diminuer les coûts et établir des conditions de travail indépendantes. Néanmoins, la fracture numérique était bien réelle et il fallait poursuivre les efforts pour la réduire. Il a attiré l'attention sur les conclusions du rapport qui appelaient à améliorer la qualité de l'infrastructure numérique et il a dit que l'Australie était prête à accroître l'investissement dans les TIC.

Lautafi Fio Selafi Purcell, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail (Samoa), a insisté sur les difficultés de nature géographique que connaissait son pays, conjuguées à sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Les dirigeants du Pacifique reconnaissaient que le changement climatique représentait la menace la plus importante pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des populations de la région. L'approche adoptée par le Samoa comprenait des interventions visant à renforcer la résilience des cultures en améliorant les pratiques agricoles, et à renforcer la résilience face au changement climatique. Le Ministre a relevé que les économies du Pacifique reposaient largement sur



les services. L'Aide pour le commerce destinée aux services marchands était un catalyseur important pour la promotion de la croissance inclusive et de la transformation structurelle. Le Ministre a indiqué que de nombreuses difficultés persistaient pour le commerce et l'investissement dans le secteur des services, plus encore que pour le secteur des marchandises. Le caractère intangible des services posait des problèmes en matière de réglementation et nécessitait une certaine adaptation, qui passait par la prise en compte des liens entre les secteurs des services et l'économie en général.

Le Samoa avait engagé des réformes de sa réglementation dans les domaines des télécommunications, de l'énergie, du transport et des services financiers pour assurer la libéralisation du commerce des services et l'adaptabilité. L'application d'une approche régionale du tourisme était l'occasion d'établir des liens pour renforcer les capacités et pour mettre en œuvre des stratégies d'intégration régionale. La production et l'approvisionnement restaient problématiques pour les petites économies et nécessitaient le soutien des partenaires de développement.

Tekreth Kamrang, Secrétaire d'État au Ministère du commerce (Cambodge), a déclaré que le Cambodge avait connu une croissance remarquable et qu'il était passé de la catégorie de pays à faible revenu à celle de pays à revenu intermédiaire. Son objectif était de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030 et un pays à revenu élevé d'ici à 2050. Le Cambodge travaillait activement avec les partenaires sur les moyens de surmonter les difficultés rencontrées dans le pays. Le lancement de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce, soutenue par le CIR et les autres partenaires de développement, exposait la stratégie commerciale du pays pour les cinq prochaines années. Il était nécessaire de diversifier les produits et les marchés car la production du pays restait largement concentrée sur un petit nombre de produits comme les vêtements. Au moyen de cette stratégie, le pays espérait pouvoir créer des emplois et développer le commerce en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, le financement et les marchés publics. À cet égard, l'intervenante a souligné qu'il importait de mobiliser non seulement les donateurs mais aussi le secteur privé.

Kedar Bahadur Adhikari, Secrétaire, Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements (Népal), a expliqué que le commerce total avait augmenté au cours des dernières années mais que

la diversification des exportations de produits restait problématique. Le Népal était un pays sans littoral qui rencontrait certaines difficultés, y compris en matière de connectivité, ce qui signifiait que les coûts et les délais de transit étaient importants. Pour améliorer la compétitivité, les efforts devaient être axés sur la fluidification de la connectivité. À cet égard, le Népal bénéficiait du soutien des partenaires de développement, y compris dans le domaine du commerce. En raison d'un manque de compétitivité, l'Aide pour le commerce restait prioritaire pour le Népal. Les efforts visant à autonomiser les femmes comprenaient la fourniture d'un accès au financement, des programmes de renforcement des capacités et des prêts subventionnés, entre autres choses.

En conclusion, **Bambang Susantono, Vice-Président de la BAsD**, a déclaré que l'Aide pour le commerce était comparable à un voyage et que la BAsD espérait maintenir les relations avec les différentes parties prenantes dans ce domaine de travail.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 27: Séance régionale – «Amérique latine et Caraïbes: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques»

Organisateur: Banque interaméricaine de développement

PRINCIPAUX ORATEURS

› **Jaime Granados**, chef de Division, Intégration et commerce (Banque interaméricaine de développement)

MODÉRATRICE

› **Laura Valentina Delich**, Directrice académique, Faculté latinoaméricaine des sciences sociales (FLASCO) (Argentine)

INTERVENANTS

- › **Diego Aulestia**, Ambassadeur, Mission permanente de l'Équateur auprès de l'OMC
- › **Chad Blackman**, Ambassadeur, Mission permanente de la Barbade auprès de l'OMC
- › **Pedro Mancuello**, Vice-Ministre, Ministère de l'industrie et du commerce (Paraguay)
- › **John Mein**, Coordonnateur exécutif (Alliance pour la modernisation de la logistique), membre du Groupe consultatif du secteur privé (Organisation mondiale des douanes)
- › **Melvin Enrique Redondo**, Secrétaire général, Secrétariat du Système d'intégration économique centraméricain (SIECA)

Cette séance a examiné les progrès réalisés par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes jusqu'à présent et la manière dont ils ont tiré parti, dans un contexte mondial difficile, des outils offerts par l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, tels que le guichet unique pour le commerce extérieur, les programmes d'opérateurs économiques agréés (OEA) et la gestion coordonnée des frontières, pour améliorer leurs résultats commerciaux. Les intervenants ont fait part des résultats positifs et des problèmes toujours présents en ce qui concerne la mise en œuvre de ces outils, et ont étudié comment les pays pouvaient coopérer davantage afin de renforcer l'intégration économique régionale et la participation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux chaînes de valeur mondiales. Enfin, cette séance a été l'occasion de présenter le point de vue du secteur privé sur l'amélioration de la diversification et de l'autonomisation économiques au moyen de la facilitation des échanges.



Bref résumé

Dans le cadre de cette séance, les intervenants ont examiné si la région avait tiré parti de l'Accord sur la facilitation des échanges et ils ont étudié quelques exemples de réussite, ainsi que la manière dont les pays de la région pouvaient coopérer pour appliquer ces expériences de façon élargie. Les échanges entre pays d'Amérique latine avaient stagné au même pourcentage pendant les 70 dernières années. La région devait diversifier sa production pour ajouter de la valeur aux produits de base et utiliser plus de technologie. Il n'était pas nécessaire d'engager de nouvelles études ou ressources. Ce qui faisait défaut, c'était le leadership et la volonté de modifier les procédures, car les secteurs étaient retranchés dans leur zone de confort et les réformes législatives devaient être approuvées par des parlements paralysés. Il y avait aussi des problèmes relevant de l'économie politique. La modification des procédures et même la promotion d'une plus grande efficacité et de la concurrence dans le secteur privé touchaient à des intérêts particuliers. Le système financier de la région souffrait d'un excès de liquidité, celle-ci ne parvenant pas aux entreprises du secteur privé qui en avaient besoin pour faire du commerce. Numériser la bureaucratie n'était pas une solution. Il fallait trouver des mécanismes et des méthodes pour faire participer tous les acteurs: entreprises, transporteurs, opérateurs portuaires et courtiers en douane.

Résumé détaillé

Laura Valentina Delich, Directrice académique, Faculté latinoaméricaine des sciences sociales (FLASCO), a animé la séance. Elle a déclaré que son intention était d'examiner si la région avait tiré profit de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) et d'étudier quelques exemples de réussite, ainsi que la manière dont les pays pouvaient coopérer pour étendre l'application de ces expériences.

Jaime Granados, chef de division, Intégration et commerce (Banque interaméricaine de développement), a présenté un exposé sur la diversification économique au moyen de la facilitation des échanges. Le commerce entre pays d'Amérique latine avait stagné au même pourcentage pendant les 70 dernières années. La région devait diversifier sa production, ajouter de la valeur et se déprendre des produits de base pour utiliser plus de technologie. L'intégration économique était l'un des piliers de la BlaD. À cette fin, la BlaD aidait à réduire les quatre

principales catégories de coûts du commerce pour promouvoir la diversification et l'intégration: les coûts logistiques et de transport, les coûts d'information, les coûts de mise en conformité avec la réglementation et les coûts financiers. La BlaD avait accordé plus de 48 prêts dans 26 pays et disposait d'un portefeuille de 3,4 milliards de dollars EU.

La facilitation des échanges était l'une des questions les plus pressantes. À cet effet, on s'occupait des problèmes relatifs aux paiements électroniques, à la gestion des risques, à la gestion coordonnée des frontières et à la modernisation de l'infrastructure matérielle, entre autres, ce qui favorisait une plus grande intégration des CVM et abaissait les coûts pour les PME. Les VUCE (guichets uniques du commerce extérieur) faisaient également l'objet de travaux.

Il existait aussi des programmes destinés à promouvoir les exportations et attirer les investissements qui se complétaient mutuellement. Beaucoup de choses avaient été apprises. Il n'était pas nécessaire d'engager de nouvelles études ou ressources. Ce qui faisait défaut, c'était le leadership et la volonté de modifier les procédures, car il s'agissait de gérer le changement et de travailler avec des secteurs qui étaient retranchés dans leur zone de confort, ou de procéder à des réformes législatives qui devaient être approuvées par des parlements parfois paralysés. L'adoption de technologies, comme l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs et l'informatique en nuage, faisait également partie des travaux menés par la Banque. La BlaD travaillait en outre sur la dimension de l'inclusion, avec des programmes visant à intégrer les femmes et les autres catégories marginalisées dans les activités de production.

La modératrice a demandé quels étaient les outils de facilitation des échanges utilisés et lesquels d'entre eux fonctionnaient.

Pedro Mancuello, Vice-Ministre de l'industrie et du commerce (Paraguay), a dit qu'en tant que pays sans littoral le Paraguay estimait que les possibilités commerciales étaient importantes pour la création d'emplois et l'intégration. Historiquement, la croissance du commerce avait été bien plus élevée que la croissance du PIB; les possibilités de croissance devaient donc se trouver dans le commerce. Au Paraguay, les outils qui avaient fonctionné étaient les guichets uniques. Il en existait un pour les exportations et un pour les importations. Le pays disposait aussi d'un système unique pour l'ouverture et la fermeture des entreprises. En outre, le Paraguay dirigeait



un programme pilote pour un service d'assistance aux exportations qui aiderait les PME à obtenir les informations commerciales dont elles avaient besoin. Le pays avait aussi une certaine expérience dans le domaine des signatures numériques.

Diego Aulestia, Ambassadeur, Mission permanente de l'Équateur auprès de l'OMC, a affirmé que la stagnation était pire dans le secteur des services. La part de la région ne dépassait pas 3% du commerce mondial des services. L'intégration aux CVM était souhaitable mais la croissance au niveau mondial stagnait déjà également. Il était non seulement nécessaire de supprimer les procédures fastidieuses au moyen de la facilitation des échanges, mais aussi de promouvoir la concurrence dans le secteur privé. L'Équateur avait déjà mis en place un guichet unique et le service national des douanes avait été considérablement modernisé et automatisé. De même, les pays avaient adopté l'accréditation des opérateurs économiques agréés. L'Équateur avait en outre modifié le système d'inspection physique des cargaisons. Néanmoins, la réforme souffrait d'un problème relevant de l'économie politique. La modification des procédures, les lourdeurs bureaucratiques et même la promotion d'une plus grande efficacité et de la concurrence dans le secteur privé touchaient à des problèmes allant des questions concernant le monde du travail aux intérêts particuliers, et cela devait être pris en compte.

Melvin Enrique Redondo, Secrétaire général, Secrétariat du Système d'intégration économique centraméricain (SIECA), a dit qu'une très forte volonté politique était nécessaire pour répondre aux problèmes de la facilitation des échanges en tant qu'instrument de promotion de la croissance. L'Amérique centrale était bien consciente qu'il s'agissait d'un terrain pour l'intégration régionale. En 2015, elle avait lancé une stratégie de gestion coordonnée des frontières à partir d'un modèle de l'OMD, entre paires de frontières et de pays. Des travaux avaient été menés au sujet de cinq mesures initiales: le dédouanement anticipé obligatoire, les facilités en matière de migration pour les transporteurs, la transmission anticipée et électronique des certificats de santé, l'installation de mécanismes de mesure de la radiofréquence aux postes frontière pour mesurer de façon exacte combien de temps il fallait à un véhicule de transport pour traverser la zone primaire et déterminer si les retards étaient causés par des procédures spécifiques au poste frontière ou par les activités d'autres organismes comme la police ou les autorités chargées des migrations. Enfin, une plate-forme de commerce numérique était en cours de mise en place au niveau

régional. Grâce au processus d'intégration approfondie entre le Guatemala, le Honduras et El Salvador, les délais de passage des frontières avaient été réduits de 40 heures à 6 minutes.

Chad Blackman, Ambassadeur, Mission permanente de la Barbade auprès de l'OMC, a dit que la facilitation des échanges était positive mais qu'elle devait être vue comme un catalyseur, nécessaire mais non suffisant. Parmi les réussites liées à la facilitation des échanges, on pouvait mentionner le renforcement de la confiance entre les pays de la région grâce aux programmes d'opérateurs agréés ou aux guichets uniques. Alors pourquoi n'observait-on toujours pas le même type de croissance que dans le reste de l'économie mondiale? Il n'y avait pas de véritable harmonisation de la législation relative à la circulation des marchandises et des services entre les pays ou les partenariats commerciaux de la région. En outre, les Caraïbes souffraient d'un excès de liquidité dans les systèmes financiers, et cette liquidité ne parvenait pas aux entreprises du secteur privé qui en avaient besoin pour faire du commerce. En ce qui concerne la diversification des échanges, de nombreux pays des Caraïbes avaient abandonné le sucre au profit du tourisme, mais il s'agissait d'exportations très volatiles et les pays avaient donc commencé à se diversifier en faveur des services financiers. L'intervenant a ajouté qu'indépendamment de si les économies reposaient sur les produits de base ou les services, l'un des facteurs clés qui affectaient la capacité des pays à faire du commerce dans la région était le changement climatique.

Le secteur du tourisme était important dans l'économie de la Barbade et, quelques années plus tôt, la montée du niveau de la mer avait érodé les plages de sable, ce qui causait de graves pertes économiques. Il fallait repenser la perception de la croissance. L'intervenant a dit que l'Amérique latine et les Caraïbes disposaient des compétences et des services nécessaires en tant que groupe, mais que ces facteurs étaient souvent disparates, et qu'il n'existait pas de structure centrale pour mettre en commun ces compétences et ces ressources dans la région. Une volonté politique et une législation claire étaient nécessaires à cet effet.

John Mein, Coordinateur exécutif (Alliance pour la modernisation de la logistique), a affirmé que le problème résidait dans une analyse inappropriée de la situation. La question n'était pas d'opposer secteur privé et secteur public. Le secteur privé était segmenté et ces segments étaient parfois en décalage. Une partie du problème était le fait du secteur privé car certaines



entreprises gagnaient de l'argent en exploitant les lacunes du processus. L'autre partie du problème incombait aux pouvoirs publics, car les différents organismes avaient leurs propres cultures, missions et processus. Les deux chapitres de l'AFE dont la mise en œuvre était la moins efficace au niveau mondial étaient ceux concernant l'intégration des organismes gouvernementaux et l'intégration des organismes gouvernementaux entre pays. Un autre problème était que le secteur privé était ignoré. Le processus devait être repensé car de numériser la bureaucratie n'était pas une solution. Il fallait trouver des mécanismes et des méthodes pour faire participer tous les acteurs: entreprises, transporteurs, opérateurs portuaires, courtiers en douane, etc.

La modératrice a demandé quels étaient les outils de facilitation des échanges qui s'inscrivaient parmi les efforts d'intégration régionale.

Le Vice-Ministre Mancuello a mentionné un projet d'intégration régionale dénommé «Bioceanic integration corridors» (Corridor bioocéanique d'intégration) entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, reliant le Brésil, le Paraguay, l'Argentine et le Chili, et à terme la Bolivie. Ce projet comprenait des travaux relatifs à la facilitation du passage des frontières.

L'Ambassadeur Aulestia a mentionné des mécanismes sous-régionaux comme la Communauté andine, dans le cadre de laquelle des travaux avaient été menés au sujet d'un espace de convergence des réglementations, bien que les travaux sur le tarif extérieur commun n'aient pas été fructueux. Les plates-formes comme celle-ci pouvaient être utilisées pour travailler aux questions relatives à la facilitation des échanges.

Le Secrétaire général Redondo a rappelé que, selon l'OMC, l'Amérique latine et les Caraïbes avaient notifié 111 accords commerciaux régionaux. Pourtant, le volume des échanges intrarégionaux restait faible. La régionalisation ne devait pas être bureaucratisée. La région devait travailler sur l'interopérabilité des diverses plates-formes commerciales et sur les chaînes de valeur régionales et locales.

L'Ambassadeur Blackman était aussi d'avis qu'une harmonisation transfrontières était nécessaire, mais que cela ne pouvait se produire qu'au moyen d'une stratégie collective claire. Il a insisté sur le besoin de l'accès au financement. Un mécanisme de financement au niveau de l'Amérique latine et des Caraïbes était

nécessaire pour débloquer la liquidité des systèmes financiers de la région.

Jaime Granados a dit que, même si l'on croyait que la facilitation ne serait pas très compliquée, elle l'était en réalité car le mercantilisme était toujours présent. Une reconfiguration des axes d'intégration était à l'œuvre et pourrait contribuer à l'intégration en termes de facilitation des échanges.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 28: Séance régionale – «Banque islamique de développement: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques»

Organisateur: Banque islamique de développement

REMARQUES LIMINAIRES

› **Hani Salem Sonbol**, Directeur général (Société internationale islamique de financement du commerce)

MODÉRATRICE

› **Leila Baghdadi**, professeur associée d'économie (Tunis Business School)

INTERVENANTS

- › **Elvin Afandi**, Économiste principal (Société islamique pour le développement du secteur privé)
- › **Mohammed Faiz Shau Hamid**, chef de l'Unité des chaînes de valeur mondiales (Banque islamique de développement)
- › **Lassaad Ben Hassine**, Responsable de programme (Initiative Aide pour le commerce dans les États arabes)
- › **Annette Mutaawe Ssemuwemba**, Directrice exécutive adjointe (Cadre intégré renforcé)
- › **Anisse Terai**, Responsable des politiques et des partenariats (Société internationale islamique de financement du commerce)
- › **Hadi Honoré Yonli**, Conseiller technique, Spécialiste de la politique commerciale (Burkina Faso)

Le Groupe de la Banque islamique de développement (BIsD) est un contributeur actif de l'Initiative Aide pour le commerce depuis sa création en 2006. Depuis lors, il a réaffirmé son engagement constant à l'égard du développement des échanges et du renforcement de la coopération régionale, de la promotion de la croissance inclusive et de la création de possibilités d'emploi.

À cette fin, son approche axée sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) vise à encourager la compétitivité des industries pouvant être connectées par l'intermédiaire des CVM. Cette approche permet au Groupe de la BIsD de hiérarchiser et de programmer ses interventions dans les domaines où les effets sont les plus importants pour les pays membres et, dans le même temps, de ménager plus de possibilités d'interconnexion dans le cadre des CVM, sur la base des voies de connexion disponibles qui présentent des avantages comparatifs.

L'approche des CVM appliquée par le Groupe de la BIsD est fondée sur la conviction que tous les pays, y compris ceux dont la capacité industrielle est limitée, devraient pouvoir se connecter aux chaînes de valeur, y compris au moyen des infrastructures et des investissements, et que les politiques et les projets devraient viser à rendre cette connexion possible.

Cette séance a mis l'accent sur la corrélation entre le développement du commerce, la croissance durable et les chaînes de valeur mondiales dans les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OIC). Le Groupe de la BIsD et les institutions et experts participants ont mis en lumière leur rôle/leurs efforts potentiels dans le domaine des chaînes de valeur mondiales, ainsi que leur manière de soutenir les économies de l'OIC par diverses voies, y compris l'agriculture, l'industrie, la politique commerciale et la facilitation des échanges.

Cette séance a aussi été l'occasion de présenter le rapport du Groupe de la BIsD, élaboré en tant que contribution à l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019, et qui résume les principales interventions menées par la BIsD dans le cadre de l'Aide pour le commerce pendant la période 2017-2019.

Les questions pertinentes qui ont été traitées pendant la séance sont, entre autres, les suivantes:



- Quelles ont été les initiatives appliquées dans les États membres de l'OIC pour soutenir l'intégration dans les CVM (exemples de différents pays industrialisés/semi-industrialisés et non industrialisés)?
- Quels sont les outils, technologies et approches élaborés par les organismes partenaires?
- Quel rôle jouent le Groupe de la BIsD et ses partenaires en ce qui concerne le développement des CVM dans les pays de l'OIC, par le biais de solutions innovantes?



Bref résumé

Cette séance a mis l'accent sur la relation entre le développement du commerce, la croissance durable et les chaînes de valeur mondiales dans les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OIC). Le Groupe de la Banque islamique de développement et les intervenants ont mis en lumière leurs efforts de promotion des chaînes de valeur mondiales et la façon dont ils soutiennent les économies de l'OIC par diverses voies, y compris l'agriculture, l'industrie, la politique commerciale et la facilitation des échanges.

En outre, cette séance a été l'occasion de présenter le rapport du Groupe de la BlsD, élaboré en tant que contribution à l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019 et qui résume les principales interventions menées par la BlsD dans le cadre de l'Aide pour le commerce pendant la période 2017-2019.

Résumé détaillé

Anisse Terai, Responsable des politiques et des partenariats (Société internationale islamique de financement du commerce), a affirmé que les pays devaient participer aux chaînes de valeur mondiales pour contribuer au commerce international. Il a souligné que la BlsD travaillait à l'élaboration d'une stratégie commune pour relier les membres de la BlsD aux CVM.

Elvin Afandi, Économiste principal (Société islamique pour le développement du secteur privé), a parlé de l'approche de la BlsD, qui consistait à examiner l'économie et à identifier les secteurs dans lesquels il était possible de moderniser un pays ou de l'aider à se spécialiser. La boîte à outils aidait à déterminer les secteurs qui étaient les plus aptes à être reliés aux CVM. Par ailleurs, l'intervenant a expliqué que la BlsD tenait compte du potentiel naturel, de l'emploi et de la gamme de compétences existant dans le pays, ainsi que de la demande mondiale et des retombées sur les autres secteurs. Il a évoqué le miracle économique coréen, grâce auquel la Corée, qui était un petit exportateur de tungstène, avait développé une industrie de la construction navale de classe mondiale. La stratégie de la BlsD se fondait sur le passage des produits de base aux produits manufacturés.

Annette Mutaawe Ssemuwemba, Directrice exécutive adjointe (Cadre intégré renforcé), a expliqué comment le CIR travaillait sur des CVM stratégiques dans de

nombreux PMA pour comprendre quels étaient les secteurs importants pour ces pays et soutenir le renforcement de leurs capacités. Par exemple, au Niger, un projet concernant le soutien du secteur du cuir visait à moderniser le processus de production pour que les produits puissent accéder aux marchés mondiaux. Ce projet avait amené l'augmentation des revenus et le renforcement de la capacité à entrer sur de nouveaux marchés, y compris la Chine. Le commerce international jouait un rôle pour préserver la paix et la sécurité et ne visait pas seulement le développement économique mais aussi le développement durable.

Hadi Honoré Yonli, Conseiller technique, Spécialiste de la politique commerciale (Burkina Faso), a présenté une étude de cas portant sur le secteur du coton. Le Burkina Faso exportait du coton et était le troisième exportateur principal en Afrique, mais il exportait principalement des produits de base non transformés. Les pouvoirs publics cherchaient à ajouter de la valeur plutôt qu'à simplement exporter des produits non transformés. Dans le cadre de son Plan national de développement économique, le gouvernement s'était associé à des partenaires pour explorer les moyens d'établir des unités de transformation du coton dans le pays. Le Burkina Faso avait signé des accords avec d'autres pays pour obtenir une aide. Dans ce nouveau contexte politique, le pays voulait développer les unités de transformation. Le CIR était un partenaire extrêmement important à cet égard. Avant d'examiner la question des chaînes de valeur mondiales, il importait aussi de se pencher sur les chaînes de valeur nationales. Les produits devaient d'abord être fabriqués sur place avant d'être exportés.

Mohammed Faiz Shau Hamid, chef de l'Unité des chaînes de valeur mondiales (Banque islamique de développement), a dit que, pour intégrer les CVM, les fournisseurs devaient dominer la technologie pertinente. Il a cité l'exemple du Gabon, qui était devenu un exportateur de magnésium habitué à produire de l'acier et des batteries de voitures électriques.

Lassaad Ben Hassine, Responsable de programme (Initiative Aide pour le commerce dans les États arabes), a laissé entendre que l'Afrique ne pouvait pas vraiment se transformer sans industrialisation, car sans celle-ci les emplois seraient créés ailleurs qu'en Afrique.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 29: Séance thématique – «Femmes entrepreneurs: traduire la Déclaration de Buenos Aires dans la réalité»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

ORATEURS PRINCIPAUX

- › **Kodjo Adedze**, Ministre du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale, Togo
- › **Roberto Azevêdo**, Directeur général, Organisation mondiale du commerce
- › **Ann Linde**, Ministre du commerce extérieur, Suède

MODÉRATRICE

- › **Anoush der Boghossian**, Point Focal OMC – Commerce et femmes, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTES

- › **Sheela Bhide**, Présidente, Women Entrepreneurs International Trade and Technology Hub, Vishakhapatnam, Andhra Pradesh, et Conseillère principale, Association of Lady Entrepreneurs of India
- › **Elissa Golberg**, Sous-ministre adjointe, Secteur des Politiques stratégiques, Affaires mondiales Canada
- › **Carmen Hijosa**, fondatrice, Ananas Anam Ltd
- › **Wanjiku Kimamo**, Directrice, Sustainability and Inclusive Trade, TradeMark East Africa
- › **Michal Tsur**, Présidente et cofondatrice, Kaltura, Israël

Consacré au thème de la diversification et de l'autonomisation économiques, l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019 a été le cadre de débats sur le rôle du commerce dans la promotion de l'autonomisation économique des femmes.

En décembre 2017, en marge de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC, les Membres de l'OMC et les observateurs ont adopté la Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes. À ce jour, 124 Membres, représentant plus de 75% du commerce mondial, ont signé la Déclaration. La Déclaration de Buenos Aires offre une plate-forme qui permet de mieux comprendre les liens entre le commerce et l'autonomisation économique des femmes. Elle constitue un élément essentiel des travaux de l'OMC visant à rendre le commerce plus inclusif et le programme de travail de l'Organisation accorde à cette question une importance sans précédent.

Pour l'économie, les femmes entrepreneurs sont un atout sous-exploité. Le monde en développement compte de nombreux exemples de femmes entrepreneurs qui réussissent. Certaines, sinon la plupart, ont développé leur activité au-delà de leur marché intérieur, suscitant la nécessité économique d'un accès aux marchés régionaux et internationaux. Les formalités réglementaires et institutionnelles qu'elles doivent accomplir pour avoir accès aux marchés d'exportation demeurent un obstacle à leur expansion.

Les participants à cette séance ont examiné comment l'Aide pour le commerce et la Déclaration de Buenos Aires peuvent ouvrir des possibilités aux femmes entrepreneurs. La séance s'est ouverte sur des déclarations politiques sur la mise en œuvre de la Déclaration avant de passer aux défis et aux chances rencontrées par les femmes entrepreneurs pour accéder aux marchés internationaux. Ont été présentés des exemples de réussites de femmes entrepreneurs qui favorisent l'innovation et créent des solutions pour les entreprises. Cette séance a été aussi l'occasion pour les gouvernements de partager leurs données d'expérience sur la meilleure façon de promouvoir la participation des femmes au commerce international. Au cours de la séance, l'OMC a présenté ses dernières données sur les problèmes spécifiques liés au commerce auxquels les femmes entrepreneurs sont confrontées.



Bref résumé

Les neuf participants invités partageaient une vision similaire de la situation actuelle de la participation des femmes au commerce et au marché mondial. Il conviendrait de supprimer les obstacles au commerce rencontrés aujourd'hui par les femmes, par exemple le manque d'information, de formation et d'aide financière, afin de renforcer l'autonomisation des femmes.

Résumé détaillé

Roberto Azevêdo, Directeur général, OMC, a déclaré que les femmes avaient un intérêt à participer au marché mondial et à exporter des marchandises. Selon une enquête menée en Asie du Sud et en Afrique de l'Est (auprès de 200 femmes), les femmes manquaient d'information et de formation sur les aspects juridiques du commerce international et les possibilités offertes par les marchés mondiaux. Il a ajouté que les programmes de l'Aide pour le commerce pouvaient apporter aux femmes formation et soutien. Un meilleur accès au secteur des technologies numériques constituait un élément clé à cet égard.

Ann Linde, Ministre du commerce extérieur, Suède, a dit que l'égalité hommes-femmes était une priorité absolue pour le gouvernement suédois. Celui-ci souhaiterait que les questions de genre soient davantage prises en compte dans l'intégration régionale et dans la politique commerciale de l'UE. La Suède publierait prochainement un rapport sur les inégalités entre les sexes et a encouragé tous les pays à faire de même. D'après ce rapport, 27% seulement des entreprises en Suède étaient dirigées par des femmes. L'intervenante a ajouté notamment que, dans les pays en développement, les femmes travaillaient dans le secteur informel et rencontraient des obstacles lorsqu'elles cherchaient à développer leur entreprise. L'accès à une aide financière ou au crédit constituait l'une des principales difficultés.

Kodjo Adedze, Ministre du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale, Togo, a expliqué comment les femmes étaient intégrées aux activités économiques au Togo, en partie grâce aux programmes de l'Aide pour le commerce. Concernant l'action des pouvoirs publics, il a déclaré que l'Aide pour le commerce aidait le gouvernement à prendre des mesures pour améliorer la participation des femmes au commerce. Par exemple, 20% des

marchés publics étaient réservés aux femmes et aux jeunes. L'intervenant a souligné que, conformément à la Déclaration de Buenos Aires, la réduction des obstacles, l'intégration des entreprises dirigées par des femmes dans le marché mondial et un meilleur accès à l'aide et au soutien financiers devraient faire partie des priorités.

Elissa Golberg, Sous-ministre adjointe, Secteur des Politiques stratégiques, Affaires mondiales Canada, a souligné qu'au Canada, même si 1,5 million de Canadiennes participaient au commerce (250 milliards de dollars EU), 16% seulement des MPME étaient dirigées par des femmes, et, parmi celles-ci, 11% seulement exportaient des biens ou des services, contre 22% pour les MPME dirigées par des hommes. De plus, dans les entreprises canadiennes, seulement 32,6% des hauts dirigeants et 27,8% des cadres supérieurs étaient des femmes.

Sheela Bhide, Présidente, Women Entrepreneurs International Trade and Technology Hub (WITH), Vishakhapatnam, Andhra Pradesh, et Conseillère principale, Association of Lady Entrepreneurs of India, a présenté son projet, dont le but était de renforcer la participation des femmes au commerce régional et d'accroître leur autonomisation en les encourageant à passer du secteur informel au secteur formel. Elle a souligné les problèmes relatifs au commerce régional. Dans certaines parties du monde, d'importants obstacles au commerce régional subsistaient. Ainsi, en Asie du Sud, seul 5% du commerce faisait l'objet d'exportations transrégionales. L'intervenante a mentionné des solutions en vue d'améliorer la participation des femmes, notamment: i) encourager les femmes à créer des entreprises vertes pour une croissance durable (par exemple, fabriquer des paniers à partir de résidus de bananes, puis les vendre sur le marché mondial, ou fabriquer des sacs en plastique à partir d'amidon de maïs); ii) veiller à ce que les femmes soient prêtes à affronter la concurrence sur le marché mondial avant la libéralisation de leur secteur d'activité; iii) établir les accords commerciaux régionaux en fonction des capacités des pays les plus pauvres, faute de quoi ces accords risquent de ne bénéficier qu'aux pays les plus riches.

Wanjiku Kimamo, Directrice, Sustainability and Inclusive Trade, TradeMark East Africa, a souligné que les entreprises dirigées par des femmes affichaient des niveaux de croissance hétérogènes. Elle a suggéré que la standardisation et la transparence des règles pourraient améliorer la participation des femmes au commerce, en renforçant leur sentiment de sécurité



et leur confiance. Par exemple, elle a indiqué que des femmes au Rwanda avaient bénéficié de l'Accord sur la facilitation des échanges et pouvaient facilement vendre leurs marchandises (des vêtements) à la RDC.

Carmen Hijosa, Fondatrice, Ananas Anam Ltd, a fait part de son expérience en tant que fondatrice d'une entreprise verte s'appuyant sur des produits et des techniques innovants. Son entreprise était fondée sur des enjeux écologiques, sociaux et économiques. En ce qui concerne l'innovation, l'intervenante a précisé que son entreprise utilisait des feuilles d'ananas pour produire des textiles, et qu'elle avait du mal à faire comprendre ce concept aux agriculteurs locaux et à les former. Au sujet des femmes entrepreneurs, l'intervenante a souligné qu'il devenait plus facile pour les femmes de créer une entreprise mais que de nombreux obstacles persistaient, comme le manque d'accès à la formation, à l'information, à l'aide financière et au soutien.

Michal Tsur, Présidente et cofondatrice, Kaltura, Israël, a déclaré que le marché israélien était relativement étroit. Les entrepreneurs devaient exporter leurs biens ou leurs services s'ils voulaient développer leur entreprise. L'intervenante a mentionné des solutions destinées à améliorer la participation des femmes: les activités de l'OMC devraient se concentrer sur la formation des femmes aux règles du commerce international et régional. Plus les règles seront claires, mieux les femmes les comprendraient et seraient désireuses de participer au marché mondial.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 30: Séance thématique – «Mettre le commerce électronique au service de tous»

Organisateurs: Belgique, Centre du commerce international, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Groupe de la Banque mondiale

OBSERVATIONS LIMINAIRES

› **Roberto Azevêdo**, Directeur général, Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Pierre Sauvé**, Spécialiste principal des questions commerciales, Groupe de la Banque mondiale

INTERVENANTS

› **Caroline Freund**, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale

› **Arancha González**, Directrice exécutive, Centre du commerce international

› **Serge Ahissou**, Ministre du commerce et de l'industrie, Bénin

› **Mukhisa Kituyi**, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

› **Geert Muylle**, Ambassadeur, représentant permanent de la Belgique auprès de l'OMC

› **Leah Uwihoreye**, Directrice générale, Golden Thoughts Ltd, Rwanda

Dans leur déclaration conjointe faite à Davos, 76 Membres de l'OMC ont déclaré leur intention d'engager des négociations à l'OMC sur les aspects du commerce électronique qui sont liés au commerce. Les signataires, qui représentent plus de 90% du commerce mondial, «reconnais[sent] et pren[nent] en considération les opportunités et les défis uniques auxquels sont confrontés les Membres, y compris les pays en développement et les PMA, ainsi que les micro, petites et moyennes entreprises, en relation avec le commerce électronique».

Toutefois, de nombreux pays en développement continuent de craindre que ces négociations ne conduisent à une restriction de leur marge de manœuvre réglementaire et politique en matière de commerce électronique et d'échanges commerciaux, sans prévoir de dispositions suffisantes pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Les participants à cette séance, centrée sur l'Afrique, ont examiné les mesures à prendre pour que ces voix soient entendues et pour que les règles soient élaborées par tous et pour tous.



Bref résumé

Le commerce électronique doit être une force d'inclusion – et tous les membres devraient faire entendre leur voix au moment de définir les règles. Tel était le message des orateurs de la séance intitulée «Mettre le commerce électronique au service de tous» lors du septième Examen global de l'Aide pour le commerce.

La séance était organisée par la Mission permanente de la Belgique à Genève, le CCI, la CNUCED et la Banque mondiale. En Afrique, seule une personne sur quatre dispose d'une connexion Internet, et cette proportion tombe à 1. personne sur 10 dans les pays les moins avancés, a souligné le Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo. La fracture numérique ne se situe pas seulement entre pays en développement et pays développés, mais aussi entre hommes et femmes, entre zones rurales et zones urbaines.

Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED, a affirmé qu'il fallait agir, même si les parties prenantes n'étaient pas du même avis sur les étapes à suivre, avant d'ajouter: «Le commerce électronique se développe quatre fois plus vite que le commerce traditionnel. Si vous n'êtes pas visible dans l'espace numérique, vous n'existez pas.» Caroline Freund, Directrice au Groupe de la Banque mondiale, a attiré l'attention sur la nécessité d'adopter des dispositions spécifiques en matière de développement afin que les conditions soient les mêmes pour tous. Marion Jansen, économiste en chef et Directrice au CCI, a déclaré que si les pays en développement et les pays les moins avancés n'avaient pas voix au chapitre lors des négociations, les jeunes entrepreneurs seraient perdants et ces pays manqueraient l'occasion d'établir des normes dans ce domaine.

Leah Uwihoreye, femme entrepreneur rwandaise, a expliqué que pour que le commerce électronique bénéficie à tous, les gouvernements devaient soutenir les marchés électroniques locaux. Sinon, ceux qui en ont le plus besoin seraient laissés pour compte. Serge Ahissou, Ministre du commerce et de l'industrie du Bénin, pays qui a récemment adhéré à l'initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, a invité les participants à examiner les efforts déployés par ce pays en matière de commerce électronique et a souligné l'importance de la protection des consommateurs et de la propriété intellectuelle.

Résumé détaillé

Le commerce électronique doit être une force d'inclusion. Tel était le message partagé par les orateurs de haut niveau lors de la séance intitulée «Mettre le commerce électronique au service de tous», organisée par la Mission permanente de la Belgique à Genève en coopération avec le Centre du commerce international (ITC), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Groupe de la Banque mondiale, afin d'étudier l'inclusivité du commerce électronique mondial dans la pratique et dans les débats.

Ouvrant la séance, **Roberto Azevêdo, Directeur général de l'OMC**, a souligné qu'en Afrique seule une personne sur quatre disposait d'une connexion Internet et que cette proportion tombait à une personne sur dix dans les pays les moins avancés. La fracture numérique existait non seulement entre les pays en développement et les pays développés, mais aussi entre les hommes et les femmes, entre les zones rurales et les zones urbaines. Il a ajouté que, pour combler le fossé numérique, il fallait remédier à la mauvaise qualité des infrastructures, réformer les cadres réglementaires et renforcer les compétences numériques de tout un chacun.

Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED, a affirmé qu'il fallait agir, même si les parties prenantes n'étaient pas du même avis sur les étapes à suivre. «Le commerce électronique se développe quatre fois plus vite que le commerce traditionnel. Si vous n'êtes pas visible dans l'espace numérique, vous n'existez pas», a-t-il ajouté. L'intervenant a souligné que les pays en développement et les pays les moins avancés se montraient souvent plus ambitieux sur le plan numérique parce que le numérique était un facteur de croissance économique. Mukhisa Kituyi a exhorté ces pays à définir leurs préoccupations, les points manquants dans les négociations et les moyens de combler les lacunes.

Caroline Freund, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale, a attiré l'attention sur la nécessité d'adopter des dispositions spécifiques en matière de développement afin que les conditions soient les mêmes pour tous et que l'égalité des chances soit assurée. Selon elle, l'inclusivité n'était pas une question de montant total des échanges commerciaux, mais de pourcentage de membres participant activement aux négociations.



Pour que les bénéfices soient répartis également, il fallait un accord inclusif sur le commerce électronique.

Marion Jansen, économiste en chef, CCI, a mentionné le coût d'opportunité que représente le fait, pour les pays en développement et les pays les moins avancés, de ne pas avoir voix au chapitre dans les négociations. Premièrement, une génération de jeunes entrepreneurs qui auraient été en bonne place pour bénéficier des résultats des négociations serait perdante. Deuxièmement, les pays les moins avancés perdraient l'occasion de sauter des étapes et d'établir des normes dans le domaine du commerce électronique.

Geert Muylle, Ambassadeur, représentant permanent de la Belgique auprès de l'OMC a déclaré que, pour que le commerce électronique bénéficie à tous, les gouvernements devaient soutenir les marchés électroniques locaux. Sinon, ceux qui en ont le plus besoin seraient laissés pour compte.

Serge Ahissou, Ministre du commerce et de l'industrie du Bénin, a invité tous les participants à se rendre au Bénin pour étudier les efforts déployés par ce pays en matière de commerce électronique et à donner des retours d'information afin que le pays puisse progresser dans ce domaine. Il a souligné l'importance de la protection des consommateurs et de la propriété intellectuelle dans le cadre de l'initiative liée à la Déclaration conjointe.

Rapporteur: Mission permanente de la Belgique auprès de l'OMC



SÉANCE 31: Activité parallèle – «Stratégie d'intégration du commerce 2019-2023 du Cambodge»

Organisateur: Cambodge

MODÉRATEUR

› **Bora Samheng**, Sous-Secrétaire d'État, Ministère du commerce

OBSERVATIONS LIMINAIRES:

- › **Sorasak Pan**, Ministre du commerce, Cambodge
- › **Yonov Frederick Agah**, Directeur général adjoint, OMC
- › **Ratnakar Adhikari**, Directeur exécutif, Cadre intégré renforcé

DÉCLARATIONS:

- › **Pamela Coke-Hamilton**, Directrice de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED
- › **Cyn-Young Park**, Directeur de la Division pour la coopération et l'intégration régionales de la Banque asiatique de développement (BASD)

EXPOSÉ SUR LA STRATÉGIE D'INTÉGRATION DU COMMERCE 2019-2023 DU CAMBODGE

› **Tekreth Kamrang**, Secrétaire d'État, Ministère du commerce

Le Cambodge a lancé avec succès la première EDIC en 2001 et la deuxième EDIC en 2007. L'année dernière (en août 2018), le pays a mis à jour le troisième processus de la Stratégie d'intégration du commerce 2019-2023 du Cambodge (SICC). Cette mise à jour de la SICC a été réalisée avec le soutien financier du Cadre intégré renforcé (CIR) et de quelques autres donateurs, dont la BASD, le PNUD et la Banque mondiale. La présente révision vise à aider le gouvernement à intégrer le commerce et la compétitivité dans la stratégie globale de développement du pays, à fournir un outil de diagnostic et d'analyse pour hiérarchiser et séquencer les réformes clés dans le domaine du commerce et de la compétitivité, et à offrir une plate-forme aux partenaires de développement afin de coordonner et d'aligner l'assistance technique sur les priorités du gouvernement.

La SICC 2019-2023 sera lancée en présence de Pan Sorasak, Ministre du commerce du Royaume du Cambodge, et fera du Cambodge le pays leader de ce programme innovant.



Bref résumé

La Stratégie d'intégration du commerce 2019-2023 du Cambodge a été lancée au cours de cette séance. Dans ses remarques liminaires, **Pan Sorasak, Ministre du commerce du Cambodge**, a informé les Membres que cette stratégie mettait en œuvre une approche globale pour traiter les principaux problèmes du secteur commercial et qu'elle était centrée sur le renforcement de la compétitivité du pays pour soutenir sa transition vers une économie développée afin de bénéficier de nouvelles sources de croissance, en particulier la révolution industrielle 4.0. Il a salué le soutien indéfectible de l'OMC au développement du Cambodge ainsi que l'appui du Secrétariat du Cadre intégré renforcé depuis la première SICC jusqu'à la quatrième. Il a en outre remercié les autres partenaires de développement et donateurs pour leur soutien et les a appelés à aider le Cambodge à mettre en œuvre la SICC 2019-2023.

Résumé détaillé

Environ 80% des exportations du Cambodge sont concentrés sur huit pays partenaires seulement. Le Cambodge exporte principalement vers l'UE et les États-Unis d'Amérique. Cette concentration des exportations rend vulnérable la croissance du Cambodge. Un cinquième seulement de ses exportations étant destinées aux pays de l'ASEAN, le Cambodge ne bénéficiait pas encore pleinement des avantages de l'intégration régionale.

La Stratégie d'intégration du commerce 2019-2023 du Cambodge, la quatrième à être mise en œuvre par ce pays, définit les objectifs de développement commercial à court et moyen terme en appui à la Stratégie nationale de développement et à la Vision 2030, y compris la réalisation des Objectifs de développement durable. Elle s'attache en particulier à identifier de nouvelles possibilités de croissance, notamment en exploitant les avantages de l'économie numérique et du commerce électronique, qui émergent dans le pays, et en encourageant l'acquisition de nouvelles compétences à valeur ajoutée et plus avancées.

Un vaste processus consultatif, associant tous les ministères concernés et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé, a permis l'appropriation de toutes les actions prioritaires de la SICC 2019-2023 par l'ensemble des parties prenantes. Des mesures de réforme audacieuses avaient été prises récemment afin de renforcer la compétitivité du Cambodge et de

réduire les coûts du commerce, dans le but d'améliorer la croissance économique et les conditions de vie de la population.

Ratnakar Adhikari, Directeur exécutif, Cadre intégré renforcé, a relevé que la mise en œuvre des projets financés par le CIR avait aidé le Cambodge à mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement. Par exemple, le projet relatif au manioc avait bénéficié de plus de 150 millions de dollars EU de la part d'investisseurs à impact. Le Cambodge jouissait d'un solide niveau de confiance, son ratio IDE/PIB étant le troisième d'Asie, derrière celui de Singapour.

S'agissant des prochaines étapes, les participants ont examiné la possibilité de reproduire la stratégie du Cambodge pour d'autres PMA et de renforcer la coopération Sud-Sud. Le CIR s'est engagé à continuer de soutenir le Cambodge dans la mise en œuvre de la matrice d'actions de la SICC 2019-2023.

La Banque asiatique de développement s'est engagée à poursuivre son soutien au développement des infrastructures au Cambodge en améliorant le système de transport du pays et le secteur de l'électricité, dont le rôle est essentiel dans le développement et la diversification du secteur manufacturier et de celui des services.

"Conformément à la vision du gouvernement cambodgien, qui souhaite voir le pays devenir une économie numérique, la Banque asiatique de développement continuera d'intégrer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ainsi que d'autres technologies, y compris dans la prestation des services de l'État et, en outre, de promouvoir le développement des PME et l'égalité hommes-femmes, en faisant bénéficier les femmes d'avantages spécifiques et concrets", a déclaré **Cyn-Young Park, Directrice de la Division pour la coopération et l'intégration régionales de la Banque asiatique de développement**.

Yonov Frederick Agah, Directeur général adjoint de l'OMC, a encouragé les donateurs présents à continuer d'aligner leur soutien en cours ou prévu sur le programme de développement du commerce du Cambodge et, avec le gouvernement royal du Cambodge, à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de la matrice d'actions de la SICC 2019-2023. «L'exemple du Cambodge prouve qu'une politique commerciale ouverte, associée à des politiques intérieures prudentes et à une approche



favorable aux entreprises, peut avoir un effet durable sur le développement économique. L'Organisation mondiale du commerce continuera, avec le CIR, à accompagner le Cambodge vers la réalisation de ses aspirations en matière de développement, afin qu'il devienne un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030", a-t-il affirmé.

Les participants ont insisté sur trois messages clés:

- 1) la diversification économique est capitale pour libérer pleinement le potentiel économique d'un pays;
- 2) l'importance de l'appropriation du processus de développement ne doit pas être sous-estimée; et
- 3) une politique commerciale ouverte, associée à des politiques intérieures prudentes et à une approche favorable aux entreprises, peut avoir un effet durable sur le développement économique.

Ratnakar Adhikari, Directeur exécutif du Secrétariat du Cadre intégré renforcé, a déclaré que le CIR était désireux de continuer à accompagner le Cambodge dans la réalisation de sa Vision 2030, notamment en préparant une sortie en douceur de la catégorie des PMA et en explorant de nouvelles sources de croissance telles que les services, l'économie numérique, la technologie financière et le commerce électronique, conformément à la SICC 2019-2023.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 32: Activité parallèle – «Diversification des exportations dans les PMA fragiles: Action pour la paix et la réduction de la pauvreté»

Organisateurs: Cadre intégré renforcé et Programme des Nations Unies pour le développement

INTERVENANTS

- › **Mohammed Alkaitani**, Ministre du commerce et de l'industrie, Yémen
- › **Patterson W. Brown**, Conseiller pour le commerce, l'investissement et la gouvernance, Bureau pour la sécurité alimentaire, USAID
- › **Ben Mellor**, Directeur, Développement économique, Département du développement international, Royaume-Uni
- › **Noella Muhamiriza**, Jeune Ambassadrice pour la Paix, Réseau mondial des femmes œuvrant pour la paix
- › **Geetha Tharmaratnam**, Partenaire – Africa & Head of Impact, LGT Impact, Membre du Comité des investissements d'Aleyo Capital

Selon l'OCDE, 80% des pauvres de la planète vivront dans des environnements fragiles d'ici à 2030. Pour les pays les moins avancés (PMA) qui sont également aux prises avec des situations fragiles, les défis sont plus grands – et il faut agir dès maintenant.

Les flux commerciaux sont vitaux pour les économies des PMA, et plus encore pour celles qui se trouvent dans des contextes fragiles. Dans ces pays, les exportations sont très concentrées et volatiles. Trois produits représentent au moins 40% des exportations de marchandises, et les produits primaires constituent la majeure partie des exportations. Il est évident que la diversification économique des PMA est urgente et nécessaire: pour créer des emplois, pour contribuer à la croissance et à la stabilité, et pour réduire l'impact des chocs extérieurs.

Dans le cadre de l'initiative relative à l'Aide pour le commerce, la communauté internationale du développement aide depuis 2006 les PMA à établir le socle économique nécessaire et à construire l'infrastructure requise, ainsi qu'à renforcer les secteurs de production clés. Les flux de l'Aide pour le commerce restent toutefois limités à un petit nombre de PMA et les engagements n'ont pas augmenté substantiellement depuis 2009. Il est essentiel d'intensifier les efforts au titre de l'Aide pour le commerce au niveau mondial, ce qui, pour les PMA en situation de fragilité, est une priorité.

Cette séance a réuni des intervenants divers, dont des Ministres de PMA, des représentants d'investisseurs à impact et de partenaires de développement, ainsi qu'une jeune ambassadrice pour la paix, qui ont examiné les stratégies qui portent leurs fruits et les mesures nécessaires pour assurer la stabilité, stimuler la diversification économique, réduire la pauvreté et respecter l'engagement inscrit dans les ODD selon lequel personne ne devrait être laissé de côté.



Bref résumé

Au cours de la séance, un certain nombre de points de vue ont été présentés sur la manière dont le commerce peut aider les PMA à sortir de contextes fragiles. La solution de la diversification économique a été mentionnée par l'ensemble des intervenants, qui ont donné des exemples de conflits au niveau des pays et de leur impact sur le commerce, ainsi que de mesures mises en œuvre par les pays, le secteur privé et la communauté des donateurs afin de progresser. L'exemple du Yémen a montré comment un conflit pouvait détruire l'économie et les perspectives d'un pays et celui du Togo a mis en évidence les résultats de la planification et des mesures prises pour stimuler la croissance.

Les débats ont également porté sur l'importance des femmes et des jeunes pour la diversification économique et la consolidation de la paix, ainsi que sur le rôle majeur de l'entrepreneuriat, qui permet d'assurer à la fois l'autonomisation des individus et la durabilité des perspectives commerciales, tout en étant un objectif en vue de l'accroissement des investissements. En outre, les participants se sont penchés sur le commerce régional, qui, malgré des progrès manifestes, demande une intensification des efforts, notamment dans les domaines de la connectivité, de l'allègement des coûts logistiques et du financement.

Résumé détaillé

Le modérateur, **Patterson W. Brown, Conseiller pour le commerce, l'investissement et la gouvernance, Bureau pour la sécurité alimentaire, USAID**, a ouvert la séance en évoquant la tendance actuelle du développement mondial qui est de s'intéresser à la fragilité et aux problèmes qui en sont à l'origine. Il a ajouté que les PMA reconnaissent le rôle du commerce dans la lutte contre la fragilité, et a noté que la diversification économique était reconnue comme un moyen d'améliorer la situation pour les pays fragiles.

Mohammed Almatami, Ministre du commerce et de l'industrie du Yémen, a présenté un résumé de la situation actuelle au Yémen, qui est plongé dans un conflit depuis quatre ans. Il a commencé par souligner que le Yémen était un PMA fragile et que la diversification de son économie était urgente. Il a rappelé que le pays dépendait du pétrole et du gaz, qui constituent plus de 90% de ses exportations, et que le

conflit actuel (qui a débuté seulement trois mois après l'accession du Yémen à l'OMC) avait détruit ou affecté tous les secteurs de l'économie et de la société. Au cours des quatre dernières années, le PIB a chuté de plus d'un tiers, les activités commerciales ont été interrompues et l'agriculture a été détruite, les pertes matérielles étant estimées à un milliard de dollars EU. Le commerce a été gravement touché, du fait des difficultés d'approvisionnement en vivres et en médicaments, de la fermeture ou de l'inaccessibilité des points d'entrée par la terre, la mer et l'air et du refus par les banques étrangères de traiter avec le système bancaire yéménite (problème qui, a précisé le Ministre, a été résolu récemment). Pour conclure, il a souligné l'urgence de mettre fin au conflit et a appelé la communauté internationale à agir.

Le deuxième intervenant, **Kodjo Adedze, Ministre du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale, Togo**, a évoqué les nombreuses réformes structurelles mises en œuvre par son pays, conformément au Plan national de développement 2018-2022, avec pour objectif de renforcer l'économie et de la rendre plus résistante. L'intervenant a relevé trois principaux domaines d'action: i) renforcer les infrastructures nationales et régionales telles que les routes et les aéroports, en particulier le port de Lomé, premier port à conteneurs de la région, ces efforts devant améliorer la connectivité au niveau du pays et de la région afin de stimuler les exportations et faciliter le commerce; ii) créer des chaînes de valeur dans le pays et privilégier la transformation des marchandises plutôt que l'exportation de matières premières, en ciblant les noix de cajou, le soja et les textiles; iii) encourager les banques à accorder des financements au secteur agricole, conjointement avec la mise en place d'un mécanisme destiné à éliminer une partie des risques et à favoriser le développement du secteur agricole. Pour conclure, l'intervenant a fait observer qu'il restait encore beaucoup à faire pour stimuler les exportations, par exemple en ce qui concerne les normes nationales et de la qualité, afin que le pays soit compétitif sur les marchés mondiaux.

Noella Muhamiriza, Jeune Ambassadrice pour la Paix, République démocratique du Congo, Réseau mondial des femmes œuvrant pour la paix, a présenté un message vidéo qui mettait l'accent sur le rôle des jeunes dans le commerce dans les pays fragiles. Elle a précisé qu'elle était originaire de RDC, un pays qui a connu la guerre et qui est toujours en conflit. Elle a souligné que pour que l'économie soit solide, il fallait rendre les individus et les communautés solides. Son



groupe travaillait à l'autonomisation des femmes, en centrant ses efforts sur l'alphabétisation, le leadership et l'indépendance, tout en soulignant que les jeunes femmes devaient comprendre que leur voix compte et que leur contribution était précieuse. Elle a rappelé combien il importait de soutenir les petites entreprises dirigées par des femmes et de témoigner combien cela pouvait contribuer à leur autonomisation. En conclusion, elle a déclaré que la possibilité de faire du commerce était source de dignité.

Andrew McCoubrey, Chef, Trade for Development, DFID, Royaume-Uni, a déclaré que, si nous savions bien que le commerce pouvait atténuer les conflits, il nous fallait également reconnaître que, lorsque l'obligation redditionnelle faisait défaut ou que la gouvernance était médiocre, il risquait aussi de les aggraver, comme le montrait par exemple le commerce illégal du bois. L'intervenant a relevé que le commerce constituait un immense moteur et une formidable force au service du bien mais que, lorsqu'il présentait des lacunes, nous devions les combler. Il a souligné qu'avant tout, au niveau des pays, il ne pouvait y avoir d'approche homogène, et a mentionné quelques domaines dans lesquels le DFID travaillait, notamment le renforcement des liens commerciaux régionaux avec Trade Mark East Africa et la poursuite de l'intégration dans les systèmes internationaux grâce à des partenariats avec les pouvoirs publics.

Geetha Tharmaratnam, Partenaire – Africa & Head of Impact, LGT Impact, Membre du Comité des investissements d'Aleyo Capital, a présenté le point de vue d'un investisseur sur l'investissement dans les PMA. Elle a fait observer qu'un revenu disponible plus élevé attirait les investisseurs et que, pour y parvenir, il fallait des emplois. Pour soutenir la création d'emplois, elle a rappelé le nombre de femmes qui travaillaient dans le secteur informel et le fait que des efforts étaient nécessaires pour leur permettre d'accéder au secteur formel. Elle a constaté que les entreprises locales qui fournissent des biens et des services à la population locale et à celle de la région étaient celles qui enregistraient la plus forte croissance, et elle a insisté sur le fait que ce secteur devrait attirer les investissements. Pour conclure, l'intervenante a souligné que les entrepreneurs et ceux dont les entreprises étaient à même de se développer offraient des opportunités d'investissement, et elle a fait valoir la nécessité, pour ces entrepreneurs, d'avoir accès à de nouveaux financements et à de nouveaux clients. Dans le contexte de l'Afrique, elle a fait remarquer en outre que les capitaux avaient souvent tendance à

quitter les marchés locaux alors qu'ils devraient servir à financer ceux-ci ainsi que les entreprises locales.

Un participant de la **Mission permanente du Tchad** a parlé de l'agriculture en tant que priorité pour les PMA, en raison du poids réel qu'elle représentait pour l'économie, l'emploi et la sécurité alimentaire. Il a affirmé que les PMA devaient diversifier leurs exportations afin d'entreprendre un véritable changement structurel, mais que les progrès accomplis avaient été limités. Il a noté certaines avancées et a appelé les donateurs à maintenir leur soutien et à faire en sorte que les projets puissent être effectivement entrepris. Concernant la question de la fragilité, il a déclaré que la pauvreté constituait une menace pour la paix et la sécurité mondiales, et qu'aider les PMA à surmonter leur vulnérabilité contribuait à la paix dans le monde.

Rapporteur: Cadre intégré renforcé



SÉANCE 33: Activité parallèle – «Intégration économique au Maghreb: une source inexploitée d'Aide pour le commerce et de croissance" Organisateur: Fonds monétaire international

MODÉRATEUR

› **Alexei Kireyev**, Économiste principal et rédacteur principal, Fonds monétaire international

INTERVENANTS

› **Walid Doudech**, Ambassadeur, Mission permanente de la Tunisie auprès de l'ONU

› **Tan Hung Seng**, Ambassadeur, Mission permanente de la République de Singapour auprès de l'OMC

› **Omar Zniber**, Ambassadeur, Mission permanente du Maroc auprès de l'ONU

Cette séance a été consacrée à l'intégration économique et au commerce comme sources supplémentaires de croissance et de création d'emplois dans les pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie). Les pays du Maghreb sont différents mais tous sont confrontés à un défi commun, remédier à un chômage élevé et offrir des perspectives à chacun, dans une région qui reste toutefois l'une des moins intégrées du monde. Des experts issus de la région et d'institutions internationales ont débattu d'une question importante: comment exploiter le potentiel qu'offre l'intégration régionale pour en faire une source supplémentaire de croissance et d'emplois? Le document publié récemment par le FMI ("L'intégration économique du Maghreb: une source de croissance inexploitée", également disponible en français et en arabe) montre qu'un renforcement de l'intégration pourrait créer un marché régional de près de 100 millions de personnes disposant chacune d'un revenu moyen d'environ 12 000 dollars en parité de pouvoir d'achat. Cette intégration pourrait, à long terme, contribuer à augmenter la croissance d'un point de pourcentage en moyenne dans chacun des pays du Maghreb. Le document en question était disponible lors de la séance.



Bref résumé

La séance a permis de présenter les conclusions du document du FMI ("L'intégration économique du Maghreb: une source de croissance inexploitée"), qui souligne la nécessité de repenser le modèle économique maghrébin et d'adopter un nouveau modèle d'intégration économique. Les participants ont discuté de l'intégration économique et du commerce dans les pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie), des obstacles et des perspectives. La séance a également été l'occasion de présenter l'ASEAN comme un exemple d'intégration régionale pour le Maghreb.

Dans son document, le FMI a véhiculé trois messages principaux: le Maghreb affiche le plus faible niveau d'intégration du monde; en s'intégrant, la région peut augmenter sa croissance d'un point de pourcentage; la définition d'objectifs d'action communs pourrait favoriser cette intégration.

Les intervenants ont exprimé leurs vues concernant l'intégration du commerce au Maghreb et ont fourni des conseils sur la manière de mieux intégrer les pays de la région, de surmonter les obstacles et d'établir un programme politique. L'exemple de l'ASEAN a été présenté comme un modèle pour le Maghreb.

Résumé détaillé

Alexei Kireyev, Économiste principal et rédacteur principal, Fonds monétaire international, a présenté les conclusions de l'étude du FMI ("L'intégration économique du Maghreb: une source de croissance inexploitée") et souligné les principaux messages dans l'étude: le Maghreb affiche le plus faible niveau d'intégration au monde; en s'intégrant, la région peut augmenter sa croissance d'un point de pourcentage; la définition d'objectifs d'action communs pourrait favoriser ladite intégration. Il a indiqué que plusieurs initiatives régionales avaient été lancées mais qu'elles s'étaient révélées peu fructueuses. Selon les données disponibles, les échanges intrarégionaux reposent sur un petit nombre de flux (gaz, pétrole, fer et acier, machines). Parmi les raisons expliquant le faible niveau d'intégration de la région figurent des facteurs géopolitiques, l'application de politiques restrictives en matière d'échanges et d'investissement, la présence d'obstacles non tarifaires et l'insuffisance des infrastructures régionales.

Le renforcement de l'intégration serait d'autant plus justifié que les pays concernés ont des frontières communes. En outre, la région est un pôle stratégique entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne. Une initiative régionale devrait être complémentaire de l'intégration à l'échelle mondiale. L'intervenant a conclu en indiquant que les objectifs d'action pour le Maghreb devraient être axés sur les emplois, l'ouverture, la croissance inclusive, les négociations et les échanges commerciaux (JOINT).

Walid Doudech, Ambassadeur, Mission permanente de la Tunisie auprès de l'ONU, a souligné que les pays du Maghreb avaient plusieurs caractéristiques en commun, dont la langue et la culture, mais également des spécificités eu égard à leur intégration économique. Il a également fait observer que la faiblesse des échanges commerciaux intrarégionaux et le niveau élevé des obstacles non tarifaires dans la région entravaient la mise en place d'une intégration plus poussée. Il a présenté un certain nombre de mesures prises par la Tunisie en vue de s'intégrer davantage dans l'économie mondiale et d'attirer les investissements, dont l'adhésion au COMESA en 2018. Il a indiqué que même si l'Union du Maghreb arabe revêtait une importance capitale, la Tunisie dépendait du marché de l'UE. Des mesures devront être prises pour convaincre le secteur privé de se concentrer sur le marché régional.

Omar Zniber, Ambassadeur, Mission permanente du Maroc auprès de l'ONU, a dit que l'intégration économique du Maghreb constituait un choix stratégique pour le Maroc. Il a évoqué un certain nombre de solutions visant à surmonter les obstacles géopolitiques, y compris la revitalisation du Secrétariat de l'Union du Maghreb arabe (situé au Maroc), la mise en place d'une infrastructure régionale, la production d'énergies renouvelables abordables, les chaînes de valeur mondiales (dans les secteurs automobile et aéronautique), l'unité en matière de coopération extrarégionale et une approche commune concernant les migrations. L'intervenant a également relevé l'importance de la ZLECAf pour le Maghreb, avant de conclure en insistant sur la nécessité de renforcer la complémentarité pour attirer les investisseurs et de continuer la réflexion analytique sur les moyens de poursuivre l'intégration régionale.

Tamim Baiou, Chargé d'affaires par intérim, Mission permanente de la Libye, a souligné que les problèmes liés à la sécurité et aux migrations constituaient les principales menaces pour l'Union du Maghreb arabe et qu'ils devaient être traités aux niveaux régional



et international. Il a réaffirmé la nécessité d'une complémentarité entre tous les pays de l'Union du Maghreb arabe.

Tan Hung Seng, Ambassadeur, Mission permanente de la République de Singapour auprès de l'OMC, a présenté l'expérience réussie de l'ASEAN comme un exemple pour l'Union du Maghreb arabe. Il a expliqué que le modèle de l'UE n'avait pas été une option pour l'ASEAN. Il a encouragé les proposants à être réalistes et pragmatiques, à adopter la méthode dite du «jeu de construction», à dialoguer régulièrement, à comprendre les besoins des uns et des autres, notamment en termes de flexibilité (formule ASEAN moins X) et à trouver des solutions créatives.

En conclusion, il a été décidé d'effectuer des recherches supplémentaires et d'organiser un atelier régional pour les parties prenantes, notamment le secteur privé.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 34: Activité parallèle – «De l'aide à l'investissement: soutenir la diversification économique et l'industrialisation en Afrique»

Organisateurs: Mission permanente du Japon auprès des organisations internationales à Genève, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

MODÉRATRICE

› **Uzoamaka Madu**, Consultante en communication et en affaires publiques, «What's in for Africa?»

INTERVENANTS

- › **Souleymane Diarrassouba**, Ministre du commerce, de l'industrie et de la promotion des PME, Côte d'Ivoire
- › **Toshiro Iijima**, Adjoint au Ministre des affaires étrangères, Bureau des affaires économiques, Ministère des affaires étrangères, Japon
- › **Zenebe Kebede Korcho**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'ONU
- › **Hiroshi Kuniyoshi**, Directeur principal des relations extérieures et de la représentation hors Siège et Adjoint du Directeur général, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- › **Axel Pougin de la Maisonneuve**, Chef d'unité adjoint, direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne
- › **Désiré N'zi**, Chef de projet, Centre de Formation et d'Innovation Agroalimentaire, Bühler AG

Le caractère limité des capacités industrielles ou manufacturières est considéré comme le principal obstacle à la diversification économique des pays africains, comme le révèle l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de 2019. En outre, les Africains interrogés estiment que l'inadéquation des infrastructures et les divergences entre partenaires et donateurs au sujet des priorités constituent les deux principaux facteurs qui ont limité le succès du soutien apporté par l'initiative Aide pour le commerce jusqu'à présent. C'est pourquoi, et afin de trouver la voie à suivre de manière constructive, les participants à cette séance ont examiné les approches novatrices destinées à tirer parti de l'aide publique au développement (APD) afin d'accroître les investissements dans les infrastructures économiques et les industries manufacturières en Afrique.

La séance a rassemblé les principaux donateurs de l'initiative Aide pour le commerce, des représentants régionaux et nationaux d'Afrique et des investisseurs privés, qui ont débattu de la meilleure façon dont l'APD peut s'attaquer aux principaux goulets d'étranglement dans le domaine de la mobilisation des investissements publics et privés en faveur des capacités de production en Afrique, dans un contexte général marqué par l'augmentation des niveaux d'endettement et l'automatisation toujours plus rapide de l'industrie. L'objectif de la séance a été d'identifier les meilleures pratiques et des programmes prometteurs.



Bref résumé

La troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique – avec sa feuille de route et ses mécanismes de coordination – constitue pour la communauté internationale un plan d'action destiné à appuyer les objectifs de l'Afrique en matière d'industrialisation. L'Aide pour le commerce a le potentiel de remédier aux contraintes qui pèsent sur l'offre, en renforçant les capacités de production, en soutenant l'industrialisation, en développant les capacités liées au commerce et en reliant les produits nationaux aux marchés internationaux.

Le Programme de partenariat pays de l'ONUDI est le modèle le plus approprié pour utiliser l'APD afin de mobiliser des investissements et de renforcer les capacités productives à grande échelle. Les parcs industriels sont essentiels pour promouvoir l'investissement étranger direct et le développement industriel, puisqu'ils regroupent en un même lieu les infrastructures, la fabrication, la logistique et d'autres services.

L'Afrique accuse un retard en termes de compétences et de qualifications, ce qui affecte son potentiel de création de valeur. Des approches sectorielles sont donc nécessaires dans le domaine de la formation professionnelle. Les banques multilatérales et les organismes de coopération au service du développement doivent adopter une approche sectorielle pour identifier les contraintes et y remédier au moyen de politiques, d'initiatives et de partenariats public-privé, tout en apportant un soutien aux initiatives menées par le secteur privé.

Le développement des ressources humaines et des infrastructures contribue largement à attirer les possibilités commerciales. L'initiative Aide pour le commerce ne consiste pas seulement à promouvoir les échanges. Elle concerne aussi l'industrialisation et les infrastructures. Les priorités de l'Aide pour le commerce à l'égard des partenaires sont fixées au moyen de consultations avec les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé, y compris par des dialogues public-privé.

Résumé détaillé

Hiroshi Kuniyoshi, Adjoint au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), a souligné l'importance de l'initiative Aide pour le commerce pour le renforcement des

capacités de production et la nécessité, pour l'initiative, de remédier aux limites des capacités industrielles ou manufacturières dans les pays partenaires, qui ont été identifiées par ces derniers, dans le cadre de l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide au commerce de 2019, comme des obstacles majeurs à la diversification économique. L'intervenant a donné des précisions sur les approches adoptées par l'ONUDI pour que l'APD serve à accroître les investissements dans les infrastructures économiques et les industries manufacturières de l'Afrique et ce, aux niveaux continental, régional et national. À l'échelle continentale, l'ONUDI soutient l'Union africaine dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Au niveau national, le Programme de partenariat pays de l'ONUDI est le modèle le plus approprié pour utiliser l'APD afin de mobiliser les investissements et de renforcer les capacités productives à grande échelle.

L'activité parallèle a été le cadre d'un débat sur les perspectives, les défis et les solutions liés à la facilitation des investissements et au développement industriel, lequel fait figure de priorité pour le continent.

Zenebe Kebede Korcho, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a souligné que l'initiative Aide pour le commerce pouvait contribuer à remédier aux contraintes du côté de l'offre en soutenant l'industrialisation, en renforçant les capacités de production, en développant les capacités liées au commerce et en reliant les produits nationaux aux marchés internationaux. Évoquant la mise en œuvre du PCP en Éthiopie, l'intervenant a fait observer en outre que les parcs industriels étaient essentiels pour promouvoir l'investissement étranger direct et le développement industriel, puisqu'ils regroupaient en un même lieu les infrastructures, la fabrication, la logistique et d'autres services. L'Éthiopie prévoyait de construire d'ici à 2025 30 parcs industriels, dont 8 sont déjà achevés. En encourageant la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, l'ONUDI aide les pouvoirs publics à développer les secteurs prioritaires du pays, tels que les industries du textile et du cuir, par l'intermédiaire du PCP.

Désiré N'zi, Chef de projet, Centre de Formation et d'Innovation Agroalimentaire, Bühler AG, a souligné que l'Afrique avait un bon potentiel pour attirer des investissements importants dans le secteur manufacturier. Toutefois, le besoin d'une main-d'œuvre plus qualifiée était l'une des principales difficultés à surmonter. Il existait un retard en termes de compétences et de qualifications, ce qui affectait le potentiel de création



de valeur. L'intervenant a conclu en suggérant que les banques multilatérales et les organismes de coopération au service du développement adoptent une approche sectorielle pour identifier les contraintes et y remédier au moyen de politiques, d'initiatives et de partenariats public-privé, tout en apportant un soutien aux initiatives menées par le secteur privé. La transformation du cacao en Côte d'Ivoire par Buhler en était un exemple.

Les participants ont débattu de leurs expériences, des réussites, des initiatives et des enseignements à tirer en ce qui concerne la promotion de l'investissement en Afrique.

Toshiro Iijima, Adjoint au Ministre des affaires étrangères, Bureaux des affaires économiques, Ministère japonais des affaires étrangères, a présenté le rôle joué par le développement des ressources humaines et des infrastructures s'agissant de susciter des possibilités commerciales. Il s'est arrêté sur l'expérience du Japon dans le domaine de l'industrialisation en Afrique, en particulier sur la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). À l'occasion de la TICAD 7, qui devait se dérouler du 28 au 30 août 2019 à Yokohama, le Japon organiserait une séance de dialogue commercial public-privé, destinée à renforcer la coopération entre les responsables gouvernementaux, les dirigeants commerciaux et les parties prenantes japonaises et africaines.

Axel Pougin de La Mairie de La Maison-Neuve, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne, a souligné que l'initiative Aide pour le commerce ne portait pas uniquement sur les échanges mais concernait également l'industrialisation et les infrastructures. À cet égard, l'objectif des politiques de l'UE en rapport avec le développement et l'initiative Aide pour le commerce était l'industrialisation et la création de valeur ajoutée. L'intervenant a abordé la question de l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce de 2019, lequel a permis de révéler que l'inadéquation des infrastructures et les divergences entre partenaires et donateurs au sujet des priorités constituaient les deux principaux facteurs ayant limité le succès du soutien apporté par l'initiative Aide pour le commerce. Il a souligné que les priorités de l'Aide pour le commerce à l'égard des partenaires étaient fixées au moyen de consultations avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé, y compris par des dialogues public-privé.

Rapporteur: ONUDI



SÉANCE 35: Pôle développement – «Adopter une approche commune aux secteurs public et privé pour faciliter les échanges dans les PMA»

Organisateurs: Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, Cadre intégré renforcé

MODÉRATEUR

› **Graham Zebedee**, Directeur, Wider Europe Negotiations and Development (Négociations et développement dans l'Europe élargie), Ministère du commerce international, Royaume-Uni

INTERVENANTS

› **Axel Addy**, Président-Directeur général, Ecocap Investment Group

› **Clea Kaske-Kuck**, Directrice des politiques et des enjeux publics mondiaux, Cargill

› **Alice Manuake**, propriétaire et gestionnaire, Tauranga Farm, Vanuatu

Pour les pays qui cherchent à diversifier et à stimuler leurs exportations, la facilitation des échanges est essentielle. Rendre les échanges plus simples, plus rapides et plus rentables permet de créer de nouvelles possibilités commerciales, de renforcer le développement économique et social et de réduire la pauvreté.

Les défis liés à la facilitation des échanges ont une incidence directe sur les entreprises, et c'est pourquoi il est essentiel d'en tenir pleinement compte au moment d'élaborer des solutions. Les solutions les plus efficaces sont celles qui sont conçues et mises en œuvre dans le cadre d'un travail conjoint et sur un pied d'égalité entre le secteur public et le secteur privé. Dans les pays les moins avancés, établir un lien entre le secteur public et le secteur privé peut constituer un défi en soi.

Cette séance a rassemblé les partenaires de deux initiatives mondiales ayant une expérience complémentaire sur la question. D'une part, l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges a réussi à «co-crée» des projets avec les secteurs public et privé dans huit pays en développement. D'autre part, le Cadre intégré renforcé (CIR) dispose d'une vaste expertise dans la fourniture d'un soutien adapté aux gouvernements et aux petites entreprises des PMA.

Lors de cette séance, les donateurs de l'Alliance et du CIR, les bénéficiaires et les partenaires du secteur privé ont débattu des moyens d'encourager la mise en place d'une approche associant de multiples parties prenantes en ce qui concerne la facilitation des échanges dans les PMA.



Résumé

Les intervenants ont débattu du rôle joué par le secteur privé dans la mise en œuvre des réformes de facilitation des échanges dans les PMA et ont souligné les principaux défis liés à l'établissement de liens entre les secteurs public et privé. Ils ont insisté sur la nécessité de tirer parti des plates-formes déjà existantes, comme l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges et le Cadre intégré renforcé, pour instaurer une collaboration efficace entre les secteurs public et privé, et faciliter ainsi les échanges dans les PMA.

Clea Kaske-Kuck, Directrice des politiques et des enjeux publics mondiaux, Cargill, a souligné le rôle de l'innovation et a présenté l'expérience de Cargill dans le domaine de la création de partenariats actifs dans des domaines tels que la santé, la nutrition et le développement économique durable. L'ouverture à la coopération avec le secteur privé était essentielle, tout comme l'instauration d'un environnement propice qui garantisse la prévisibilité et la bonne gouvernance.

Alice Manuake, propriétaire et gestionnaire, Tauranga Farm, Vanuatu, a dit qu'elle était disposée à collaborer avec le secteur public mais a fait observer que le manque d'orientations précises émanant de l'État constituait l'un des principaux défis pour le secteur privé dans les PMA. Les possibilités de collaboration entre les secteurs public et privé au profit des petites entreprises se sont ainsi raréfiées.

Axel Addy, Président-Directeur général, Ecocap Investment Group a souligné qu'il était nécessaire de créer des systèmes solides et prévisibles dans l'ensemble de l'Afrique pour pouvoir participer à des partenariats public-privé. La plupart des gouvernements peinaient encore à favoriser l'inclusion, quelle que soit l'ampleur de l'investissement. Il était essentiel d'instaurer un environnement favorable et d'établir un cadre réglementaire transparent pour favoriser l'inclusion et la réduction de la pauvreté.

Graham Zebedee, Directeur, Wider Europe Negotiations and Development (Négociations et développement dans l'Europe élargie), Ministère du commerce international, Royaume-Uni, a fait observer que les consultations associant de multiples parties prenantes et la participation du secteur privé jouaient un rôle important dans les premières phases de la prise de décision. Il a conclu en déclarant que le succès des partenariats public-privé reposait sur la volonté de participer à un dialogue ouvert.

Rapporteur: Alliance mondiale pour la facilitation des échanges



SÉANCE 36: Activité parallèle – «Sport, commerce et autonomisation économique des femmes»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Michael Roberts**, Chef, Unité Aide pour le commerce, Division du développement, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

› **Mayi Cruz Blanco**, Responsable mondiale des programmes pour athlètes, Groupe Adecco

› **Bob Margevicius**, Vice-Président exécutif, Specialized Bicycle Components

› **Emma P. Mason**, Vice-Présidente des questions stratégiques et extérieures, Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sport

› **Despina Mavromati**, avocate, droit international du sport et arbitrage, SportLegis, fondatrice et membre du conseil d'administration de Women in Sports Law

› **Navalayo Osembo-Ombati**, cofondatrice et Directrice générale, Enda

› **Wang Weidong**, Directeur et Président, China Sports Industry Group Co., Ltd

POURQUOI ORGANISER UNE SEULE COUPE DU MONDE LORSQUE L'ON PEUT EN ORGANISER DEUX?

De plus en plus nombreux, les passionnés de football attendent avec impatience, dans le monde entier, la seconde demi-finale de la **Coupe du monde féminine de la FIFA**, prévue pour le 3 juillet 2019. Afin de marquer cette occasion, l'OMC organise une activité parallèle en vue d'examiner la dimension commerciale du sport féminin et les possibilités qui en découlent en matière d'autonomisation économique.

On peut s'attendre à de nombreux commentaires de la part des médias sur la question de savoir si ce tournoi sera ou non un «moment décisif» pour le football féminin et pour le sport féminin en général. Du point de vue de l'industrie des articles de sport, le sport féminin n'est pas une chimère. C'est une réalité bien présente. Le football en est un exemple, mais il existe de nombreuses disciplines sportives dans lesquelles les femmes jouent déjà un grand rôle. L'entreprise de vêtements de sport **Enda** a présenté l'exemple de l'athlétisme et montré comment le succès des coureuses de fond kényanes définissait sa marque.

Le monde du cyclisme constitue un autre exemple. Les vélos électriques ont ouvert le nouveau chapitre d'une relation durable entre **les femmes et la bicyclette**. Ils illustrent en outre la manière dont le sport coïncide avec d'autres enjeux sociaux tels que la santé ou la mobilité. Pour comprendre comment la bicyclette a ouvert la voie à la mobilité et à l'indépendance des femmes, il faut remonter à sa création, à la fin du XIX^e siècle. Aujourd'hui l'UCI, organe directeur du cyclisme mondial, encourage dans la déclaration de politique générale de son Agenda 2022, ainsi que dans l'un des engagements qui y figurent, «une égalisation progressive des prix de course entre les femmes et les hommes».

L'affaire Caster Semenya, toujours en instance, soulève des questions complexes sur la réglementation du sport «féminin» et «masculin». Elle met également en lumière les fondements juridiques sur lesquels repose le sport et la manière dont les litiges sont réglés. Le droit du sport est un domaine établi, qui enregistre une augmentation du nombre d'affaires impliquant des athlètes féminines, mais dans lequel seule une minorité de praticiens sont des femmes.

L'objectif de cette séance est de mettre à l'essai une hypothèse simple: l'augmentation du nombre de femmes pratiquant un sport signifie l'augmentation des possibilités d'offre de biens et de services sportifs, y compris les services juridiques. Autrement dit, le sport féminin est non seulement un facteur d'autonomisation en soi, mais il peut être aussi un moteur de croissance économique et commerciale, y compris pour les athlètes et les entreprises des pays en développement.



Bref résumé

Organisée pendant la Coupe du monde féminine de 2019, tenue en France, cette séance a porté sur le lien entre le commerce, le sport et l'autonomisation économique des femmes. Parmi les intervenants figuraient des représentants de grandes entreprises, de PME, d'organisations sportives et d'organismes d'appui. La séance a permis de rappeler que les femmes sportives ne jouissent pas de la même renommée ni de la même rémunération que leurs homologues masculins, malgré des performances de haut niveau et l'intérêt d'un public de plus en plus nombreux dans le monde entier. En outre, les femmes sont confrontées à des difficultés spécifiques, tant sociales qu'économiques, qui entravent leur carrière sportive.

Les participants ont débattu des mesures prises par le secteur privé et les institutions officielles pour encourager la participation des femmes au sport, ainsi que des immenses perspectives économiques qui découleraient de l'accroissement de leur participation, y compris pour les fournisseurs des pays en développement. Des perspectives existent dans de nombreux domaines, y compris dans de larges segments du marché de la chaussure et de l'habillement qui restent pratiquement inexploités. Des exemples concernant la Chine ont été donnés pour illustrer l'énorme potentiel de ce que l'on appelle la «She Economy» (l'économie au féminin) pour le marché du sport. Les Jeux olympiques d'hiver de 2022, qui se tiendront à Pékin, donneront un nouvel élan à ce marché.

Des arguments ont été avancés pour qu'une plus grande attention soit accordée au sport féminin s'agissant de la conception de chaussures et de vêtements de sport et de la rédaction de règlements sportifs, afin de garantir l'égalité entre les sexes, ainsi que pour ce qui est de proposer des activités sportives. La pratique d'une activité sportive a des effets bénéfiques sur la santé. Elle permet en outre de réduire efficacement les coûts liés aux systèmes de santé et de créer des emplois.

Résumé détaillé

Michael Roberts, Coordonnateur de l'Aide pour le commerce, Organisation mondiale du commerce, a ouvert la séance en mettant en exergue les possibilités de croissance du football féminin et du sport féminin en général. Alors que les footballeurs professionnels

masculins, en particulier ceux évoluant au plus haut niveau ou à l'échelle nationale, jouissent d'une grande renommée, les footballeuses d'élite vivent encore dans un relatif anonymat.

Mayi Cruz Blanco, Responsable mondiale des programmes pour athlètes, Groupe Adecco, a cité une étude de la FIFA dans laquelle il était estimé que le nombre total de femmes et de filles jouant au football dans le monde avait atteint les 30 millions de personnes. Ce chiffre représentait seulement 1% du nombre total de femmes dans le monde, ce qui laisse entrevoir un grand potentiel de croissance. À la fin de l'année 2019, il était prévu que le nombre total de footballeuses atteindrait 45 millions. Adecco avait lancé un nouveau fonds et une nouvelle stratégie à temps pour la Coupe du monde féminine de la FIFA de 2019, organisée en France.

Au sein de cette population cible, 4500 femmes étaient des joueuses professionnelles. Afin d'autonomiser davantage de filles et de leur permettre de suivre les traces des joueuses professionnelles, Adecco s'est efforcé d'améliorer les conditions de travail des sportives. L'entreprise a également mis au point des campagnes visant à encourager les filles à jouer au football. Ces campagnes ont été diffusées dans 195 pays (en 2017), contre seulement 27 une douzaine d'années plus tôt.

La Coupe du monde féminine attire de plus en plus de spectateurs. Le match d'ouverture entre la France et la Corée a rassemblé un million de téléspectateurs en France. Par la suite, chaque match a attiré en moyenne quelque 10 millions de téléspectateurs. En 2011, 407 millions de personnes avaient regardé la Coupe du monde féminine, organisée en Allemagne. Ce chiffre était passé à 700 millions lors de la Coupe du monde féminine de 2015, tenue au Canada. La FIFA a prévu qu'au moment où le coup de sifflet final serait donné, un milliard de personnes à travers le monde auraient regardé la Coupe du monde féminine de 2019, organisée en France. Afin de confirmer cette tendance, la communauté mondiale devaient continuer de s'employer à créer des structures de soutien pour les filles dans le sport, tant pour les débutantes que pour les élites. Il est temps de prendre conscience de la valeur commerciale du football féminin et du sport féminin en général.

L'intervenante a cité une étude publiée par la FIFA en 2017, qui a révélé que 90% des footballeuses envisageaient de prendre une retraite anticipée afin de poursuivre une carrière professionnelle qui leur donnerait des moyens de subsistance. Environ 46% des footballeuses combinaient le football et des emplois d'un autre type. Aujourd'hui



encore, 47% des footballeuses n'avaient pas de contrat. Avec le concours du Comité international olympique et du Comité international paralympique, Adecco soutenait les athlètes dans leur évolution professionnelle en dehors de la compétition, en leur prodiguant des conseils et un accompagnement entre pairs. Dans le monde entier les filles et les femmes souhaitent faire du sport mais n'ont pas les mêmes possibilités que les joueuses de haut niveau (comme les footballeuses de la Coupe du monde de football féminin).

Des investissements importants ont été entrepris en Europe dans le sport féminin, une initiative qui devrait être imitée dans le monde entier au profit des femmes et des filles. Les organisations devaient étudier la manière dont les femmes pourraient être économiquement autonomes et bénéficier de conditions de travail adéquates dans le domaine du sport, en écho aux objectifs de développement durable de l'ONU en matière d'égalité entre les sexes. La société Adecco venait de lancer des crampons de football spécifiquement conçus pour les femmes car, pendant de nombreuses années, toutes les recherches visant à concevoir des équipements sportifs étaient fondées sur l'anatomie et la physiologie des athlètes masculins.

Wang Weidong, Directeur et Président, China Sports Industry Group Limited, a déclaré qu'il était un fervent défenseur de l'autonomisation des femmes. Son engagement se manifestait dans les postes et les perspectives de carrière proposées par son entreprise à l'intention des femmes. Avec 1,4 milliard d'habitants, la population chinoise représentait un cinquième de la population mondiale, ce qui était une chance pour le développement du sport féminin. Sur les 227 médailles d'or remportées par la Chine lors des derniers Jeux olympiques, 125 l'ont été par des femmes, soit 55% du total. Le pourcentage de médailles remportées par les femmes chinoises lors des derniers Jeux olympiques d'hiver était encore plus élevé (83%, soit 10 médailles d'or sur 12). Des footballeuses et basketteuses chinoises de premier plan commençaient à devenir célèbres.

Le sport était un instrument d'autonomisation des femmes. Premièrement, le football féminin a contribué à rompre avec les traditions du passé, qui confinaient les femmes dans des tâches familiales. Deuxièmement, le sport constituait un moyen d'augmenter les revenus des femmes lorsqu'elles étaient en activité ou après leur retraite. Troisièmement, le sport représentait un segment important de l'économie. De nombreux produits étaient destinés aux sportifs, y compris les femmes (la «She Economy» ou «économie au féminin»). L'intervenant a fait observer que les conflits liés aux

rôles sociaux empêchaient les femmes de participer davantage aux activités sportives.

L'intervenant a rappelé le succès des Jeux olympiques de 2008, organisés en Chine, et a déclaré qu'il attendait avec impatience les Jeux olympiques d'hiver de 2022. Suite au choix de la Chine pour l'organisation des Jeux de 2022, un certain nombre de plans de développement avaient été mis en place, notamment ayant pour objectif de faire participer quelque 300 millions de personnes aux sports d'hiver. En 2018, la Chine comptait 742 stations de ski et 334 patinoires couvertes, qui affichaient un taux de croissance de 30%. Les femmes représentaient plus de 50% des participants aux sports d'hiver. La plupart des matériaux nécessaires aux sports de glace et de neige étaient fournis par des entreprises du monde entier. Grâce à cette demande et à la demande d'infrastructures, de nombreux emplois avaient été créés pour les femmes.

Depuis les années 1950, la Chine fournissait une aide extérieure, notamment pour la création de sites et d'installations sportifs. Depuis 2013, la Chine a mis en place un nouveau modèle d'aide extérieure appliqué au domaine du sport, articulée autour de trois éléments: i) inviter des athlètes originaires des pays bénéficiaires en Chine pour les entraîner; ii) détacher des entraîneurs chinois auprès d'entraîneurs des pays bénéficiaires; iii) envoyer des équipements sportifs dans ces pays. Grâce à ce modèle, la Chine a formé quelque 3 300 sportifs et entraîneurs des pays en développement. Plus de 60% des bénéficiaires étaient des athlètes féminines et les performances sportives des pays qu'elles représentaient se sont considérablement améliorées. L'intervenant a ajouté qu'un total de 30 000 sportifs, dont 60% de femmes, ont bénéficié des programmes de formation sportive proposés par la Chine.

Emma P. Mason, Vice-Présidente des affaires stratégiques et extérieures, Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sport, a indiqué que le marché de la chaussure représentait en 2017 environ 63 milliards de dollars EU et celui de l'habillement se situait entre 80 et 85 milliards. Les deux marchés étaient dominés par deux marques: l'une européenne (Adidas) et l'autre américaine (Nike). Les deux marques mondiales se tournent désormais vers le sport féminin. Adidas a indiqué qu'elle avait recentré son intérêt sur le sport féminin, un domaine où la marque a enregistré une croissance de 20% contre 17% pour l'ensemble des deux sexes. Nike était également très intéressée par ce domaine d'activité. Mike Parker, Directeur général de Nike, estimait que 2019 serait l'année de la femme. Le sport féminin offrait de réelles perspectives, Nike continuerait d'investir et de cibler son marketing. À cet



égard, on pouvait citer par exemple la campagne «Dream Crazier», portée par Serena Williams, à laquelle avaient participé plusieurs autres athlètes de renom. Les deux acteurs dominants du marché ont cessé de s'intéresser uniquement au marketing ou à l'investissement dans le sport féminin pour se tourner en outre vers la recherche et le développement des produits eux-mêmes.

L'intervenante a souligné que, à l'échelle mondiale, le nombre de personnes dont l'activité physique atteignait le niveau recommandé était insuffisant, 28% d'adultes en moyenne ne faisant pas assez de sport. Ce pourcentage était de 30% pour l'ensemble des femmes et de 80% pour les adolescentes. L'inactivité physique était l'une des quatre principales causes de maladies non transmissibles, à l'origine de 71% des décès dans le monde (41 millions par an, dont environ 15 millions de décès prématurés).

Ainsi, non seulement les coûts liés aux soins de santé subis par les différents pays étaient en augmentation, mais des bénéfices économiques potentiels n'étaient pas atteints car une part considérable de la population ne pratiquait pas d'activité physique hebdomadaire et était encore susceptible de pratiquer un sport de haut niveau. Par ailleurs, le manque de données économiques relatives aux bénéfices purement économiques du sport et de l'activité physique constituait un autre problème. Selon une étude menée par la Commission européenne, les activités liées au sport dans l'Union européenne représentaient 279,7 milliards d'euros (soit 2,72% du PIB de l'UE) et employaient 5,67 millions de personnes dans l'ensemble de l'UE. L'intervenante a ajouté que le sport et l'investissement dans le sport constituaient une activité économique à forte intensité d'emploi, ce qui pouvait jouer un rôle majeur dans la lutte contre le chômage. L'industrie était confrontée à un certain nombre de problèmes, dont l'un des principaux était lié aux politiques commerciales, qui pouvaient se traduire par des droits de douane et des mesures correctives commerciales. L'industrie des articles de sport se heurtait à des droits de douane record et à des mesures correctives commerciales inédites dans le monde entier.

Despina Mavromati, avocate, droit international du sport et arbitrage, Sports Legis, fondatrice et membre du Conseil d'administration de Women in Sports Law, a indiqué que les femmes avaient toujours été victimes de discrimination dans le domaine du sport. La plupart des litiges commerciaux ou disciplinaires concernaient le football (environ 90% des cas) et de manière plus générale, l'industrie du sport s'articulait autour du football. Elle a rappelé qu'il avait fallu attendre les années 1990, après l'arrêt Bozeman, pour que le football

devienne réellement une activité professionnelle pour les hommes. À l'époque, un footballeur belge avait porté son affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne et contesté les règles de transfert de la FIFA.

Au-delà de la discrimination directe à l'égard des femmes, il existait un autre obstacle, à savoir l'accès des femmes aux structures et infrastructures professionnelles pour qu'elles puissent pratiquer suffisamment leur sport afin de réussir. Cette question soulevait celle des disparités relatives au montant des récompenses, qui constituait un autre aspect de l'inégalité. Les associations professionnelles comme la FIFA pourraient promouvoir l'égalité au moyen de réglementations et réduire la discrimination en appliquant les mêmes règles pour les femmes et pour les hommes.

Navalayo Oasembo-Ombati, cofondatrice et Directrice générale, Enda, a brièvement évoqué les raisons pour lesquelles les Kényanes étaient des coureuses particulièrement douées. Ce qui intéressait son entreprise, Enda, c'était de s'appuyer sur ce succès sportif et de fournir aux coureuses la meilleure chaussure de course possible. Pour ce faire, Enda avait mené une enquête auprès d'athlètes féminines. Celles-ci avaient été surprises de constater que leur opinion sur les chaussures de sport pouvait avoir une valeur. Même si elles étaient des coureuses compétentes, personne auparavant ne semblait avoir prêté attention à leurs besoins.

Au Kenya, les femmes étaient aussi douées que les hommes pour la course à pied, mais leurs exploits ne faisaient pas les gros titres. En outre, de nombreux domaines étaient inaccessibles aux femmes. À titre d'exemple, de nombreux obstacles se dressaient entre les femmes et une carrière de coureuse professionnelle: le manque d'attention des médias, les lacunes en matière de communication en anglais, la nécessité de quitter le domicile familial et de rejoindre un centre sportif, ainsi que d'autres facteurs culturels. Il convenait donc de sensibiliser les femmes, notamment en leur expliquant qu'elles disposaient d'une image qu'elles pouvaient, en tant que sportives, protéger et commercialiser.

Rapporteur: OMC

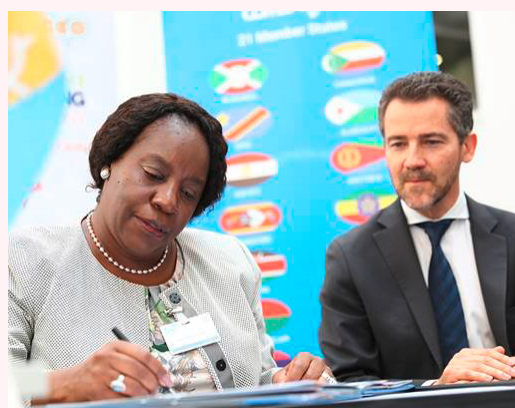


SÉANCE 37: Réception

La réception a été offerte par le Royaume du Cambodge, en collaboration avec le Cadre intégré renforcé et l'Organisation mondiale du commerce. Elle s'est tenue en présence du Premier Ministre, Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen. Les danses traditionnelles cambodgiennes et la gastronomie nationale ont été mises à l'honneur à cette occasion. La première danse, appelée «Robam Joun Por» (danse de la bénédiction), était une danse traditionnelle khmère, destinée à souhaiter santé, bonheur, prospérité et réussite. Lors de la seconde, connue sous le nom de «Robam Kngork» (danse du paon), les danseurs ont vêtu des costumes traditionnels pour bénir les participants et leur souhaiter une vie de bonheur, des pluies abondantes et un avenir prospère. Quelques plats et desserts cambodgiens ont également été proposés. La réception était ouverte à tous les participants à l'Examen global.



JOUR 2. 4 JUILLET 2019



SÉANCE 38: Activité parallèle -Petit déjeuner de travail – «Aide au commerce inclusif: étendre les avantages du commerce pour réduire la pauvreté»

Organisateur: World Vision Australia

OBSERVATIONS LIMINAIRES

- › **Ratnakar Adhikari**, Directeur exécutif, Cadre intégré renforcé

MODÉRATEUR

- › **Mark Harwood**, responsable, Département de l'entrepreneuriat et du développement économique, World Vision Australia

INTERVENANTS

- › **Ratnakar Adhikari**, Directeur exécutif, Cadre intégré renforcé
- › **Andrew Lloyd**, Responsable des politiques d'aide au commerce, Bureau des négociations commerciales, Département des affaires étrangères et du commerce, Australie
- › **Dane Moores**, Responsable des politiques, World Vision Australia
- › **Sunema Pie Simati**, Première secrétaire, Ambassade de Tuvalu

Le commerce joue depuis longtemps un rôle essentiel dans la croissance mondiale, mais ses fruits n'ont pas toujours été partagés équitablement. Le principe fondamental des Objectifs de développement durable est de ne laisser personne de côté – mais qu'est-ce que cela signifie pour l'aide au commerce? Comment peut-on rendre le commerce international plus inclusif, et faire en sorte qu'il profite à ceux qui en ont le plus besoin, notamment les personnes vivant dans la pauvreté, tout en renforçant leur autonomie?

Les participants à cette activité parallèle ont examiné comment maximiser le potentiel du commerce en matière d'inclusivité et de réduction de la pauvreté en intégrant aux marchés les microentreprises et les petites et moyennes entreprises et en assurant l'autonomisation économique des femmes et des personnes handicapées.

Une table ronde a réuni des représentants de diverses organisations non gouvernementales, du secteur privé, de gouvernements et d'organisations multilatérales, qui ont donné leur point de vue sur les possibilités pratiques de rendre l'aide au commerce plus inclusive.

- › **Ratnakar Adhikari**, Directeur exécutif, Cadre intégré renforcé
- › **Dane Moores**, Responsable des politiques, World Vision Australia



Bref résumé

La séance a été l'occasion de débattre sur les moyens par lesquels l'aide au commerce peut promouvoir un commerce inclusif, y compris pour les communautés les plus pauvres. Les pays en développement, en particulier les PMA, rencontrent des obstacles qui les empêchent de tirer pleinement parti des avantages du commerce mondial. Des exemples de programmes et de projets menés dans différents pays ont été présentés afin d'identifier les approches qui fonctionnaient et d'en tirer des enseignements en vue de futures interventions. À l'avenir, il sera essentiel d'adopter des approches plus inclusives pour maximiser les avantages du développement économique, rendu possible par un système commercial international ouvert, afin que les pays en développement et les communautés marginalisées puissent sortir de la pauvreté.

Résumé détaillé

Ratnakar Adhikari, Directeur exécutif du Cadre intégré renforcé, a présenté le plan stratégique du CIR, qui vise à établir un commerce inclusif pour de meilleures conditions de vie, en mettant tout particulièrement l'accent sur les PMA et sur la façon dont l'aide au commerce peut faire en sorte que les communautés marginalisées ne soient pas exclues du commerce. Le CIR a pour objectif d'aider les PMA à tirer parti des possibilités d'accès aux marchés. Pour mettre en place un commerce inclusif, il est nécessaire de remédier à des lacunes dans le domaine de la finance et de pallier un manque d'information et de connectivité, ainsi qu'à l'insuffisance des capacités et de la formation. Il ressort des observations sur le terrain que, faute d'être suffisamment renseignées, les entreprises du Burkina Faso ont des difficultés à suivre les bonnes pratiques agricoles ou les bonnes pratiques de fabrication. Le CIR promeut un commerce inclusif aux niveaux macroéconomique et microéconomique, par une politique consistant à ne laisser aucun PMA de côté et à mettre en œuvre des programmes soutenant l'autonomisation économique des femmes et des jeunes et le développement des MPME.

Sunema Pie Simati, Première secrétaire de l'Ambassade de Tuvalu, a présenté certaines des difficultés rencontrées par Tuvalu pour tirer parti des avantages du commerce. Les Tuvalu sont un pays extrêmement isolé, insulaire dépendant des ressources naturelles, vulnérable aux chocs

externes, qui affiche souvent d'importants déficits commerciaux. L'aide pour le commerce visait à aider les pays en développement, y compris les Tuvalu, à tirer parti de l'ouverture des échanges. L'infrastructure et les capacités apportées à ce titre sont essentielles au développement. Les principaux obstacles au commerce sont les coûts importants que représentent le transport et la connectivité. L'approbation par la Banque mondiale, en janvier 2019, d'une aide de 29 millions d'USD aidera les Tuvalu à bénéficier d'une connectivité abordable et plus rapide, grâce à un câble sous-marin. La connectivité demeure cruciale pour le développement.

Mark Harwood, responsable du Département de l'entrepreneuriat et du développement économique à World Vision Australia, a présenté quelques-unes des activités menées par World Vision en faveur du développement d'un système de marché inclusif, qui recouvrent toute une série de prestations et sont fondées sur la préparation des marchés. Les programmes visent à aider les communautés pauvres à accéder aux marchés à forte valeur ajoutée et les acteurs du secteur privé à entrer en contact avec les ménages pauvres. Il est ressorti du projet PRISMA, qui a été mené en Indonésie, que les ménages les plus pauvres n'étaient pas en mesure de se conformer aux prescriptions SPS ou de créer des liens avec les acteurs du secteur privé.

Andrew Lloyd, Responsable des politiques d'aide au commerce, Bureau des négociations commerciales, Département des affaires étrangères et du commerce, Australie, a expliqué en quoi l'aide pour le commerce pouvait promouvoir le développement inclusif. La connectivité numérique est un mécanisme de promotion du commerce inclusif et l'essor de la dématérialisation crée de nouvelles perspectives en facilitant l'accès aux marchés nationaux et internationaux et aux financements, en réduisant les coûts de création d'entreprises et en assurant des conditions de travail flexibles. La dématérialisation rend le commerce plus accessible pour les groupes défavorisés. Lorsque les mécanismes régissant les échanges sont coûteux ou complexes, cela peut créer des obstacles au commerce. Du point de vue des questions de genre, la dématérialisation aide les femmes à surmonter certains obstacles au commerce. Le commerce électronique joue aussi un rôle dans la diversification, y compris dans le domaine des services. En ce qui concerne l'inclusivité, de nombreux services faisant l'objet de transactions électroniques demandent des compétences de haut niveau, qui peuvent ne pas être disponibles dans les pays en



développement. En outre, l'intervenant a présenté des cas dans lesquels le commerce électronique pouvait promouvoir l'inclusion, citant notamment des projets menés dans la région Pacifique. Un certain niveau de développement initial était nécessaire pour participer à l'économie numérique, et cela comprend l'accès aux TIC.

Rapporteur: World Vision Australia



SÉANCE 39: Activité parallèle - Petit déjeuner de travail «L'importance du commerce inclusif: comment le Canada fait avancer les priorités en matière d'Aide pour le commerce dans le cadre de sa politique d'aide internationale féministe»

Organisateur: Affaires mondiales Canada

INTERVENANTS

- › **Stephen de Boer**, Ambassadeur, Représentant permanent, Mission permanente du Canada auprès de l'OMC
- › **Elissa Golberg**, Sous-ministre adjoint, Politiques Stratégiques, Affaires mondiales Canada
- › **Steve Tipman**, Directeur général, Bureau de promotion du commerce Canada

Cette séance a mis l'accent sur les efforts déployés de longue date par le Canada pour promouvoir la diversification économique et l'autonomisation par l'égalité d'accès aux marchés et au commerce, facteur essentiel de la croissance, et à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les populations pauvres. L'aide au développement est orientée par la Politique d'aide internationale féministe du Canada, qui vise à offrir davantage de possibilités économiques aux femmes ainsi qu'un meilleur accès aux ressources et aux marchés. En présentant deux de ses projets financés par le Canada, le Bureau de promotion du commerce Canada a traité de plusieurs questions pratiques, dont:

1. les difficultés rencontrées par les exportatrices quand celles-ci interviennent sur les marchés canadiens, et les moyens de garantir des effets à long terme et leur durabilité dans le cadre des activités menées dans des pays en développement et des PMA, en particulier Madagascar, l'Ouganda, le Lesotho, l'Éthiopie, Haïti, le Bangladesh, le Népal et le Cambodge;
2. la nécessité, pour les institutions d'appui au commerce de l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Pérou et Mexique), de fournir des outils et de dispenser aux entreprises exportatrices des conseils et des formations au sujet des aspects du commerce international liés aux activités agro-industrielles et agroalimentaires, afin que ces entreprises puissent accéder aux marchés canadiens.



Bref résumé

L'égalité entre les sexes est essentielle pour élaborer des réponses durables aux défis mondiaux, réduire la pauvreté dans les pays en développement, construire des économies qui soient profitables à tous, se préparer aux emplois de l'avenir et faire progresser la paix et la sécurité.

Résumé détaillé

Elissa Golberg, Sous-ministre adjointe, Politiques Stratégiques, Affaires mondiales Canada, a déclaré que le commerce inclusif supposait des politiques commerciales qui soient bénéfiques pour le plus grand nombre au lieu de ne profiter qu'à quelques-uns. C'est à ces conditions que le commerce pouvait contribuer à réduire la pauvreté.

Selon l'intervenante, les quatre piliers du commerce inclusif, du point de vue du genre, étaient les suivants:

- 1) éclairer et élaborer des politiques inclusives, y compris par des consultations et par un dialogue continu avec le groupe concerné;
- 2) encourager une transparence responsable et l'accord commercial inclusif. La collecte de données sur la participation des femmes à la vie économique (un engagement qui figure dans la déclaration de Buenos Aires) fait aussi partie de ce pilier;
- 3) promouvoir une initiative en faveur d'un commerce responsable et inclusif auprès de diverses plates-formes telles que l'OMC et le G-20, et dans le cadre de la Déclaration de Buenos Aires;
- 4) agir au sein de la société en faveur de la diversité, y compris l'égalité entre les sexes, et en faveur de l'économie durable. Cela suppose de lever les obstacles politiques, sociaux et économiques qui empêchent les femmes et les filles de réaliser pleinement leur potentiel individuel.

L'intervenante a expliqué que les actions du Canada étaient centrées sur trois domaines principaux:

- 1) le renforcement et l'augmentation de la capacité du gouvernement à améliorer ses politiques sociales, de manière à ce que plus de femmes puissent participer à la vie économique;

- 2) l'amélioration de l'accès des femmes aux services qui les aident à participer au commerce mondial (accès au réseau, formation, suivi, etc.);
- 3) l'intégration des questions de genre dans les accords commerciaux.

Enfin, l'intervenante a présenté la Politique d'aide internationale féministe du Canada, qui a été lancée en 2017. Le principal objectif de cette politique était de renforcer la résilience et la stabilité financière en mettant un terme aux inégalités de genre et en adoptant des politiques inclusives. Par exemple, le Canada a investi 8 millions d'USD pour aider les femmes à être plus compétitives et novatrices dans le cadre de l'accès aux marchés mondiaux et aux ressources financières, entre autres choses. Ces actions visent à transformer le marché de façon à donner davantage de chances aux femmes.

De plus, le Canada a pris des mesures dans des domaines tels que la transformation rurale et les technologies renouvelables. Par exemple, le pays a financé un programme de formation à destination de femmes entrepreneurs éthiopiennes, ainsi qu'un programme de formation au Sénégal, dans des domaines traditionnellement peu féminisés, comme les mathématiques.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 40: Activité parallèle -Petit déjeuner de travail – «Le commerce numérique en Afrique – Conséquences pour l'inclusion et les droits de l'homme"

Organisateurs: Commission économique pour l'Afrique,
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme,
Friedrich-Ebert-Stiftung

MODÉRATEUR

› **Hajo Lanz**, Directeur, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau de Genève

INTERVENANTS

- › **Torbjörn Fredriksson**, Chef de la Section d'analyse des TIC, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- › **Kate Gilmore**, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- › **David Luke**, *Coordinateur, Centre africain pour la politique commerciale, Commission économique pour l'Afrique*

Le phénomène de la dématérialisation est rapide et s'accélère. L'innovation transforme les modes de conception, de production et de création de valeur à partir des produits et des services qui y sont liés. La mondialisation numérique, dont le commerce est à la fois une composante et un élément facilitateur, peut avoir de profondes répercussions sur les droits humains. Les pays africains devront envisager des voies alternatives vers l'industrialisation et les élaborer, en renforçant les compétences et les capacités pertinentes, afin de participer activement à la transformation numérique et d'en bénéficier.

L'interaction entre les nouvelles technologies numériques et l'économie mondiale crée de nouvelles chances et de nouveaux défis pour le développement inclusif. Les décideurs ont donc besoin d'outils actualisés pour réagir aux nouvelles possibilités et aux nouveaux problèmes liés au commerce électronique et de parvenir à des résultats inclusifs qui préservent les droits de l'homme.

L'entrée dans le monde du commerce numérique donne aux spécialistes des droits humains une nouvelle plate-forme où ils pourront appliquer des méthodes qui ont fonctionné par le passé et élaborer les modes de protection de l'avenir. L'émergence de nouveaux systèmes technologiques, de nouvelles plates-formes et de nouvelles idées est une occasion de faire des droits de l'homme un cadre directeur pour les nouvelles technologies et pour le développement en Afrique.

Un ensemble d'outils relatifs aux droits humains et centrés sur l'Afrique ont été présentés au cours de cette séance. Ces outils sont décrits plus en détail dans une publication conjointe de la Commission économique pour l'Afrique, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de la Friedrich-Ebert-Stiftung, qui a été officiellement lancée à l'occasion de cette séance.



Résumé détaillé

"Les décideurs africains doivent repenser leur panoplie de politiques afin de relever les défis de la nouvelle ère numérique dans le respect des droits de l'homme", a souligné **David Luke, coordinateur au Centre africain pour la politique commerciale de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)**, lors du lancement d'une publication conjointe de la CEA, du Bureau de Genève de la Friedrich-Ebert-Stiftung et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, intitulée «Le commerce numérique en Afrique: Conséquences pour l'inclusion et les droits de l'homme».

Hajo Lanz, le nouveau directeur du Bureau de Genève de la Friedrich-Ebert-Stiftung, a mis en avant les liens étroits qui existaient entre commerce et droits de l'homme dans une société mondiale en pleine transformation, tandis que M. Luke déclarait: «Une stratégie numérique claire est nécessaire pour réaliser le potentiel de croissance et de développement de l'économie africaine». La publication comprenait un ensemble d'outils relatifs aux droits humains et articulés autour de cinq thèmes: réglementation et gouvernance, infrastructure numérique, sécurité sociale et sécurité personnelle, éducation et compétences, et coopération dans le domaine du commerce et du développement.

Torbjörn Fredriksson, Chef de la Section d'analyse des TIC à la CNUCED, a mis l'accent sur les recommandations présentées dans la publication et ajouté que les questions abordées ne concernaient pas uniquement l'Afrique, mais le monde entier. «Il importe que la dématérialisation devienne un élément essentiel des politiques nationales de développement", a-t-il déclaré. Dans le même temps, les donateurs devaient décider à quels projets accorder la priorité, et offrir des financements en conséquence.

"Il sera essentiel d'adopter une approche fondée sur les droits de l'homme afin que le commerce numérique favorise l'inclusion", a déclaré **Nwanneakolam Vwede-Obaho, Représentante régionale du HCDH en Afrique de l'Est**. Elle a rappelé que «ces défis doivent être traités de manière compatible avec l'inclusion, la transparence et la réalisation des objectifs fixés des droits de l'homme». Les priorités futures seraient la connectivité technique et sociale, les mesures de protection des données et l'autonomisation des femmes.



Rapporteur: Friedrich-Ebert-Stiftung

SÉANCE 41: Séance plénière – «Diversification économique et économie bleue: quel rôle peut jouer un Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche?"

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

ORATEURS PRINCIPAUX:

- › **Roberto Azevêdo**, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce
- › **Peter Thomson**, Envoyé spécial des Nations Unies pour les océans

MODÉRATEUR

- › **Clarisse Morgan**, Directrice, Division des règles, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Caroline Freund**, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale
- › **Marianne Hagen**, Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères, Norvège
- › **Aung Htoo**, Vice-Ministre du commerce, Myanmar
- › **Audun Lem**, Directeur adjoint, Département des pêches et de l'aquaculture, FAO
- › **Lautafi Fio Selafi Purcell**, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail, Samoa
- › **Lisa Emelia Svensson**, Ambassadrice de Suède pour les océans, les mers et l'eau douce, Ambassadrice du PNUE pour les océans
- › **Wilson K. Tarpheh**, Ministre du commerce et de l'industrie, Libéria

L'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2019 a fait ressortir l'importance de l'économie bleue pour la diversification économique. Les pêches côtières sont importantes pour la sécurité alimentaire, la biodiversité et les moyens de subsistance.

De nombreux Membres de l'OMC, soutenus par les financements de partenaires bilatéraux ou multilatéraux, agissent pour promouvoir la pêche durable et les mesures de conservation. Nombre de ces actions prennent la forme de partenariats régionaux. Ces initiatives ont pour but de gérer et de protéger durablement les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable – la protection de la vie aquatique fait partie des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU.

L'objectif de cette séance était d'évaluer le soutien apporté à la gestion durable des pêches, ainsi que les financements prévus à l'avenir. Les participants ont examiné la façon dont le financement de la pêche favorise la biodiversité, améliore la sécurité alimentaire et préserve les moyens de subsistance.

La séance a eu lieu dans un contexte de négociations intenses entre les Membres de l'OMC. À Buenos Aires, en 2017, les Membres de l'OMC se sont engagés à parvenir pour 2019 à un accord sur des disciplines globales et effectives qui interdisent certaines formes de subventions à la pêche contribuant à la surcapacité et à la surpêche, et qui éliminent les subventions contribuant à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Des notes d'information sont accessibles ici: [Anglais](#)/[Français](#)/[Espagnol](#)



Bref résumé

La séance a eu lieu dans un contexte de négociations intenses entre les Membres de l'OMC au sujet des subventions qui nuisent à la durabilité des activités de pêche. Les débats ont porté principalement sur les difficultés rencontrées actuellement par le secteur de la pêche en matière de durabilité, en particulier dans les pays en développement, et les répercussions de ces difficultés sur le développement économique et social pour les générations actuelles et futures. Dans ce contexte, l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, qui vise à interdire les subventions contribuant à la surpêche et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, a été présenté comme un outil nécessaire pour donner une impulsion supplémentaire en faveur d'une «économie bleue durable» et qui devrait être mis au point dès que possible. En outre, les négociations menées à l'OMC sur les subventions à la pêche sont considérées comme importantes pour éprouver la solidité du système multilatéral et comme ayant de profondes répercussions sur la protection des océans pour les générations futures.

Des représentants du Myanmar, du Libéria et du Samoa ont réaffirmé l'importance de l'Accord sur les subventions à la pêche, étant entendu qu'il conviendrait, pour le finaliser, de prendre en considération la situation des pays en développement. Plus précisément, ils ont attiré l'attention sur le traitement spécial et différencié qui devrait être accordé aux pays en développement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord et ont appelé à ce que les discussions portent aussi sur les subventions bénéfiques, afin de renforcer le secteur de la pêche dans les pays en développement. En conséquence, les représentants du PNUE, de la Banque mondiale, de la Norvège et de la FAO ont recensé les mesures qui ont été prises et qui pourront être prises à l'avenir pour aider les pays en développement à renforcer leur secteur de la pêche et à contribuer à la mise en œuvre effective de l'accord proposé sur les subventions à la pêche.

La séance a porté principalement sur les préoccupations qui existaient au sujet de la durabilité du secteur de la pêche et sur la mesure dans laquelle les négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche pouvaient contribuer à une économie bleue durable. Les débats ont été centrés sur deux aspects: i) les problèmes existants, et la façon dont les règles de l'OMC peuvent apporter une aide; ii) les modalités de mise en œuvre des futures règles de l'OMC.

Résumé détaillé

Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, a fait remarquer, dans la première allocution de la séance, que les négociations de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche se tenaient dans un contexte d'appauvrissement des stocks mondiaux de poissons – qui a des conséquences sur le développement, sur le commerce et sur la protection des océans.

Il a attiré l'attention sur le lien entre les subventions publiques et l'épuisement des ressources halieutiques, et expliqué que l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche avait pour objectif d'élaborer des règles contraignantes en vue d'interdire certaines formes de subventions contribuant à la surcapacité et d'éliminer les subventions aboutissant à une pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le caractère juridiquement contraignant de cet accord signifierait que les Membres devraient, pour en appliquer les dispositions, prendre des mesures législatives au niveau national. En outre, l'Accord serait aussi applicable dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'OMC.

La tâche des négociateurs était des plus difficiles, d'autant plus que, contrairement aux règles existantes qui ne concernaient que les effets de distorsion des échanges, les négociations actuelles portaient sur les effets néfastes des subventions du point de vue de la durabilité. Étant donné que la durabilité des ressources halieutiques dépendait de la biologie et de la gestion de ces ressources, ces questions relevaient de la compétence des autorités nationales chargées de la pêche et des organisations régionales de gestion de la pêche. C'est pourquoi l'élaboration des règles de l'OMC devait tenir compte du rôle de ces organisations. En outre, les pays en développement, en particulier les PMA, avaient besoin d'un soutien adéquat pour renforcer les communautés de pêcheurs et leur secteur de la pêche. Il convenait donc d'inclure les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités dans l'Accord, et les efforts visant à élaborer et à mettre en œuvre une gestion durable des pêches, mentionnés dans la note d'information sur le financement du développement pour le secteur de la pêche, étaient nécessaires et bienvenus.

Le Directeur général a souligné qu'un échec de cet accord aurait pour conséquences une érosion de la confiance dans la capacité de l'OMC à obtenir des résultats par la voie multilatérale, ainsi qu'une



aggravation des risques qui pèsent sur les ressources marines.

Peter Thomson, Envoyé spécial des Nations Unies pour l'océan, a expliqué que l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche était une étape essentielle pour la santé des pêches et que celle-ci était un élément essentiel d'une économie bleue durable.

D'importantes mesures avaient déjà été prises pour lutter contre les pratiques de pêche dommageables. L'Objectif de développement durable 14.6 avait préparé le terrain pour que les dirigeants politiques se mettent d'accord de façon décisive afin de s'attaquer à ce problème. Le délai convenu pour atteindre les quatre cibles de cet objectif, y compris celle concernant les pratiques de pêche dommageables, était fixé à 2020. Les Nations Unies avaient en outre décidé que la deuxième Conférence sur les océans, organisée à Lisbonne, et la Convention sur la diversité biologique, organisée en Chine, auraient également lieu en 2020, ce qui représenterait la dernière grande occasion de conclure un accord sur notre relation avec la nature.

Le fait que les gouvernements utilisent l'argent public pour subventionner des pêches illégales, lesquelles constituaient un comportement répréhensible, et qu'ils subventionnent des flottes industrielles pour exploiter jusqu'à l'épuisement des stocks halieutiques déjà en diminution – cela était incompréhensible et il fallait y mettre un terme. Il était absolument nécessaire que les négociations de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche aboutissent. L'intervenant a indiqué qu'il conviendrait que cet accord soit un texte simple, car les règles devaient être appliquées et comprises du grand public. Il a conclu son intervention en insistant sur la possibilité d'engager, vers la fin de l'année, des discussions à un plus haut niveau afin de conclure les négociations.

Lautafi Fio Selafi Purcell, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail du Samoa, a souligné l'importance du secteur de la pêche pour la subsistance des populations du Samoa et des autres îles du Pacifique, ainsi que pour le développement économique de la région. Le secteur de la pêche représentait environ 10% du PIB des États insulaires du Pacifique et, en 2015, près de 23 000 personnes, dont 70 à 90% de femmes, étaient employées dans des industries liées à la pêche. Les dirigeants des îles du Pacifique reconnaissaient l'importance du secteur de la pêche avec l'adoption, en 2017, de l'identité «Blue Pacific», une initiative dans le cadre de laquelle le secteur de la pêche était considéré comme une priorité

régionale. L'intervenant a relevé que l'attribution de subventions à la pêche avait d'importantes répercussions pour les îles du Pacifique. Celles-ci avaient donc grandement intérêt au succès des négociations de l'OMC concernant les subventions à la pêche, afin que soit garantie la santé des stocks de poisson dans la région. Les îles du Pacifique étaient en train de travailler ensemble, en tant que région, à la surveillance des stocks de poisson et des activités de pêche. L'intervenant a également fait remarquer que, selon des évaluations menées en 2017, les stocks d'espèces exploitées commercialement dans le Pacifique se trouvaient à un niveau sain, ce qu'il attribuait à la gestion solide des pêches aux niveaux régional et national, avec le soutien des partenaires de développement. Il a toutefois fait observer qu'un accroissement du renforcement des capacités et de l'assistance serait nécessaire aux activités de surveillance et de suivi, ainsi qu'un traitement spécial et différencié, qui permettrait d'améliorer les capacités des pêches sous-développées et de tirer parti des ressources connexes.

Wilson K. Tarpeh, Professeur, Ministre du commerce et de l'industrie du Libéria, a expliqué que la pêche était une activité essentielle pour les populations établies sur le littoral du pays, long de 350 miles (près de 600 km). Il a relevé que les pays dotés d'un littoral maritime rencontraient des problèmes similaires, notamment pour ce qui était de la capacité d'organiser des patrouilles le long des côtes et d'élaborer des mesures de renforcement du régime réglementaire. Le secteur libérien de la pêche subissait des incursions de navires de pêche étrangers, provenant en particulier de pays industrialisés, dans les eaux nationales, mais les capacités du pays en matière de surveillance côtières étaient limitées. En conséquence, le Libéria avait pris, de sa propre initiative et avec le soutien de la communauté internationale, des mesures pour protéger ses ressources, en établissant un groupe de travail sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et en mettant en place des collaborations public-privé pour une meilleure gestion des ressources. Le Ministre a insisté sur le fait qu'il ne serait pas approprié, pour la suite des discussions concernant l'Accord sur les subventions à la pêche, d'adopter une approche identique pour tous, car tous les pays n'étaient pas au même niveau de développement, et cela devait être reflété dans les engagements pris.

Aung Htoo, Vice-Ministre du commerce du Myanmar, a lui aussi souligné l'importance du secteur de la pêche en tant que moyen de subsistance dans son



pays, en particulier pour les personnes vivant sur son littoral, long de 1 920 km. Or le secteur de la pêche était en difficulté, car les ressources actuelles n'étaient plus qu'à 30% du niveau observé il y a 25 ans. Il avait été établi que les concessions accordées à des entreprises étrangères étaient la principale cause de cette diminution des stocks, et ces concessions avaient été suspendues depuis de manière à limiter le nombre de navires de pêche dans les eaux du pays. Malgré le sentiment d'urgence pour la conclusion des négociations sur les subventions à la pêche, l'intervenant s'est déclaré préoccupé par le point de savoir si ces négociations se déroulaient dans des conditions d'égalité. Il a expliqué qu'il était nécessaire de veiller à ce que les pays en développement, et en particulier les PMA, puissent bénéficier d'un traitement spécial et différencié. Il a souligné la nécessité d'inclure les subventions bénéfiques dans les négociations, afin de permettre aux pays en développement de renforcer leur secteur de la pêche.

Caroline Freund, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale, a renvoyé à une étude de la Banque mondiale sur les stocks de poissons, qui avait révélé que 90% des stocks étaient surexploités, ce qui rendait leur accès plus coûteux pour l'industrie de la pêche. Pour ramener les stocks à des niveaux acceptables, il serait nécessaire soit de déclarer un moratoire de 5 ans sur la pêche, soit de réduire les activités de pêche de 5% pendant au moins 30 ans. La Banque mondiale menait des projets destinés à lutter contre les subventions ayant des effets de distorsion. Ces projets consistaient à: i) aider les pays à rationaliser les subventions dans le cadre de l'examen des dépenses publiques; ii) renforcer la capacité des gouvernements à gérer les ressources. En outre, la Banque mondiale avait mis en place un programme «bleu» afin de fournir une aide technique gratuite aux pays. L'intervenante a mis en évidence les éléments essentiels à prendre en compte dans la mise en œuvre de ces initiatives: i) la dissociation entre subventions et production – les subventions devraient viser à la préservation des stocks; ii) les avantages pour les consommateurs – les prix devraient refléter les coûts réels, mais les économies réalisées grâce aux subventions pouvaient être répercutées sur les consommateurs; iii) une stratégie de communication efficace – pour expliquer au grand public la nécessité de remédier à l'appauvrissement des stocks de poisson. Elle a ensuite fait un parallèle entre l'Accord sur les subventions à la pêche et l'Accord sur la facilitation des échanges, et a suggéré que le traitement spécial et différencié soit centré sur la fourniture d'une aide

à l'ajustement et d'assistance technique en vue du renforcement des capacités.

Lisa Emelia Svensson, Ambassadrice de Suède pour les océans, les mers et l'eau douce, Ambassadrice du PNUE pour les océans, a fait appel au concept de «responsabilité commune mais différenciée» et expliqué que, si tous les États partageaient la responsabilité de remédier aux problèmes environnementaux, ils avaient, en fonction de leurs capacités, des responsabilités différentes. L'intervenante a souligné que des approches innovantes seraient nécessaires pour faciliter une croissance durable tout en garantissant la sécurité alimentaire des 2,3 milliards de personnes tributaires des apports en protéines du poisson et la protection des cultures des îles et des petites communautés. Elle a donc proposé d'adopter des approches consistant à relier les petites communautés aux marchés éloignés en leur assurant leur accès à internet et leur connectivité; à créer de la valeur ajoutée pour le secteur de la pêche, afin que les communautés ne dépendent pas entièrement d'une partie spécifique du secteur; et à développer une aquaculture durable grâce à des technologies pertinentes et au renforcement des capacités. Enfin, l'intervenante a souligné l'importance de réaliser les cibles de l'objectif de développement durable n° 14 avant le délai fixé en 2020 et à conclure l'Accord sur les subventions à la pêche; ce n'était pas seulement une question de confiance en l'OMC, mais de confiance dans l'ensemble du système multilatéral.

Audun Lem, Directeur adjoint de la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture de la FAO, a annoncé qu'une étude menée sur 500 stocks maritimes dans le monde entier avait révélé que les deux tiers des stocks étaient en bonne condition et que le tiers restant (33%) était surexploité. Ces données étaient très préoccupantes, car la part des stocks surexploités était en très nette augmentation: elle n'était que de 10% il y a 40 ans. L'intervenant a indiqué que la FAO avait déjà pris plusieurs mesures pour protéger les ressources halieutiques, en instaurant notamment: i) l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, entré en vigueur il y a trois ans, qui visait à fournir des outils supplémentaires pour combattre la pêche illicite; ii) des programmes de documentation des prises, qui visaient à faciliter la vérification de la traçabilité et de la légalité des produits dans les chaînes de valeur; iii) un fichier mondial des navires de pêche, qui visaient à faciliter l'identification et le suivi des navires. L'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche ne serait donc pas le seul outil existant, mais



ce serait un outil fondamental car, si les subventions préjudiciables persistaient, il n'y aurait aucune raison de croire que d'autres réalisations ou d'autres mesures seraient suffisantes. L'intervenant a insisté sur la nécessité d'inverser la tendance concernant l'attribution de subventions; ce n'était qu'ensuite qu'il serait possible de travailler à l'établissement d'une économie profitable et durable. L'intervenant a fait observer que, pour garantir la mise en œuvre effective de ces mesures, la FAO participait à divers programmes aux côtés des États Membres et des organismes régionaux de gestion des pêches. D'autres initiatives visant à faciliter les programmes d'assistance concernant les aspects des subventions à la pêche liés au commerce étaient également en cours, en coopération avec la CNUCED et le PNUE. Enfin, l'intervenant a attiré l'attention sur la nécessité de consacrer des investissements à la question des pertes après capture, qui, dans de nombreuses zones, représentaient près de 30 à 35% des prises.

Dagfinn Sorli, Représentant permanent de la Norvège auprès de l'OMC, a donné un bref aperçu des efforts déployés depuis les années 1990 pour combattre les effets néfastes des subventions à la pêche sur le commerce, la durabilité et le développement. Un débat avait été engagé par les «Amis du poisson» dans le cadre du Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. Ce débat avait été suivi en 2001 par un mandat d'engager des négociations dans le cadre du Cycle de Doha, en 2015 par l'adoption des ODD et en 2017 par la décision d'établir un calendrier en vue de la conclusion des négociations avant la fin de 2019. L'intervenant a expliqué que les raisons pour que cette question soit traitée dans le cadre de l'OMC étaient les mêmes que dans les années 1990, à ceci près qu'à présent le temps venait à manquer – tant du point de vue du mandat politique que de la durabilité des ressources. Il a relevé que la Norvège participait déjà à des initiatives visant à soutenir la durabilité du secteur de la pêche dans plusieurs pays, comme l'indiquait la note d'information de l'OMC sur «Le financement du développement pour le secteur de la pêche». Entre 1999 et 2017, la Norvège avait versé près de 267 millions d'USD, dont les deux tiers avaient été consacrés à la gestion des pêches, 20% à l'évaluation des stocks, 8% à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et 8% aux pêcheries artisanales. L'intervenant a conclu son intervention en rappelant que la durabilité devait être un critère essentiel du développement.

Clarisse Morgan, Directrice de la Division des règles de l'OMC, a déclaré que le débat était fort opportun,

étant donné la prise de conscience croissante, de la part de la société, de la nécessité de s'orienter vers une gestion durable des océans, et l'intensité des négociations en cours à l'OMC au sujet des nouvelles règles relatives à la pêche. Elle a indiqué que les thèmes communs qui ressortaient des discussions concernaient le besoin de durabilité, point de départ pour garantir les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, et l'application des subventions et des disciplines les concernant. L'intervenante a mentionné en outre le réseau d'assistance internationale déjà existant, qui gagnerait en importance à mesure que les négociations aboutiraient, et a rappelé qu'un soutien approprié était nécessaire pour mettre en œuvre les règles et aider à ce que les précieuses ressources soient bénéfiques.

La question du traitement spécial et différencié dans les négociations sur les subventions à la pêche a été mise en avant par un **représentant de la Nouvelle-Zélande**. Celui-ci a expliqué que, si l'imposition d'une limite sur les subventions, conjuguée à des mesures prohibitives fortes, pouvait contribuer à la conclusion d'un accord, mais que cela aurait pour effet d'exclure les subventions bénéfiques, qui pouvaient aider les pays en développement. Il était donc nécessaire de veiller à ce que les subventions bénéfiques soient prises en compte dans les discussions.

Un **représentant de l'Institut international du développement durable (IISD)** a expliqué que le rôle de l'Aide pour le commerce dans les négociations sur les subventions à la pêche pouvait comporter deux volets: i) aider les Membres à mettre en œuvre les obligations qui leur incomberaient de réformer leur législation; ii) encourager les pays à s'engager dans des activités générant une valeur ajoutée, ce qui augmenterait leurs revenus.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 42: Activité parallèle – "Intégrer l'Asie centrale dans l'économie mondiale par les transports durables et la facilitation des échanges"

Organisateurs: Commission économique des Nations Unies pour l'Europe – Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA), Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) organise au siège de l'OMC, le 4 juillet 2019, le troisième séminaire de haut niveau à Genève sur le commerce régional, la facilitation des échanges et le développement durable en Asie Centrale, en Afghanistan et en Azerbaïdjan, l'accent étant mis sur les thèmes suivants concourant à la réalisation des objectifs de développement durable 17.10 et 17.11 dans la région:

- possibilités et difficultés pour la participation au système commercial multilatéral: enseignements tirés;
- facilitation des échanges et développement durable: projets existants, mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, échange de données d'expérience, possibilités d'assistance mutuelle entre les pays;
- partenariats visant à favoriser la facilitation des échanges et la réalisation des objectifs de développement durable: discussion entre représentants des pays, organisations internationales et partenaires de développement;
- développement du commerce durable et inclusif dans la sous-région: promouvoir un développement économique dynamique tout en contribuant à la croissance du commerce durable et inclusif;
- mesures non tarifaires et obstacles non tarifaires et rapports avec le développement durable;
- implication du secteur privé dans les efforts visant à favoriser la facilitation des échanges et la création d'un marché régional.

L'activité a porté sur des plans et stratégies consacrés au développement du commerce et à la facilitation des échanges, ainsi que sur le renforcement de la coopération entre les diplomates chargés des questions commerciales des pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale.

L'ordre du jour complet est disponible ici ([anglais/russe](#)).



Bref résumé

Au troisième séminaire de haut niveau du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie Centrale (SPECA) et à la treizième session du Groupe de travail sur le commerce, les sujets suivants ont été examinés: défis et perspectives en matière de développement durable liés à la facilitation des échanges; principes d'action en faveur du développement du commerce durable et inclusif; obstacles non tarifaires au commerce; et partenariats propres à promouvoir la facilitation des échanges et le développement durable dans la sous-région du SPECA.

Résumé détaillé

Les participants ont recommandé d'utiliser le cadre du SPECA comme plate-forme pour:

- favoriser la croissance du commerce intrarégional et les réformes en matière de développement durable, en mettant l'accent sur l'apport de contributions aux décisions des pays du SPECA aux fins de la réalisation des ODD;
- déterminer les étapes ultérieures en ce qui concerne les programmes de travail, les plans de coopération, l'échange des meilleures pratiques et l'utilisation de normes et d'outils au service du commerce durable en rapport avec des domaines pertinents tels que la gestion de l'eau et la sécurité alimentaire en vue de la réalisation des ODD dans la sous-région du SPECA;
- définir les domaines dans lesquels des projets sous-régionaux relatifs au commerce durable seraient susceptibles d'attirer des fonds pour les étapes ultérieures;
- renforcer le réseau régional des responsables de l'élaboration des politiques commerciales à des fins de concertation et de coopération pour définir les politiques commerciales et les positions de négociation, notamment dans les domaines de l'accession à l'OMC et de la mise en œuvre de la facilitation des échanges;
- réexaminer la Stratégie régionale de facilitation des échanges du SPECA

en vue de son approbation par le Conseil d'administration du SPECA le 21 novembre 2019 à Achgabat (Turkménistan);

- une fois la Stratégie de facilitation des échanges adoptée, élaborer plus avant la feuille de route relative aux activités visant la mise en œuvre de la Stratégie de facilitation des échanges du SPECA, sous la forme d'un document distinct précisant les échéances et les responsabilités.

À partir des résultats de l'enquête de 2019 sur la facilitation des échanges et le commerce sans papier, plus de travaux seraient nécessaires en ce qui concerne: la simplification des formalités documentaires; la coopération entre les organismes présents aux frontières; la gouvernance et la disponibilité de l'information; le renforcement de la stabilité de l'infrastructure des TIC; les limitations des capacités en matière de financement et de ressources humaines. Remédier à ces difficultés grâce à une collaboration transfrontières plus étroite dans le cadre des mécanismes sous-régionaux existants, à l'échange des meilleures pratiques et au renforcement conjoint des capacités, afin de:

- renforcer la coopération sous-régionale pour favoriser les progrès sur les plans du développement du commerce régional et du développement durable; diversifier davantage la production et les échanges, ainsi que les innovations d'ordre économique, environnemental et social liées au développement durable, de façon à multiplier les possibilités commerciales et engendrer des gains d'efficacité à plus grande échelle, tout en créant de nouveaux emplois «verts»;
- examiner le projet de principes relatifs au développement durable dans la région du SPECA en vue de son approbation par le Conseil d'administration du SPECA le 21 novembre 2019 à Achgabat;
- étudier la proposition concernant la réalisation, par la CEE-ONU, d'une étude régionale sur les obstacles non tarifaires au commerce dans la sous-région du SPECA;
- entreprendre des activités pour le renforcement du régime de transit dans la sous-région du SPECA, y compris le renforcement de la mise en œuvre de la Convention TIR;
- intensifier les efforts de collaboration avec les organisations internationales compétentes et



les partenaires de développement œuvrant en faveur de la facilitation des échanges et du commerce durable dans la sous-région;

- demander à la CEE-ONU et à la CESAP d'inclure, dans leur programme d'appui au SPECA, des projets prévoyant une coopération bilatérale et multilatérale entre pays du SPECA; et
- utiliser les résultats pour les préparatifs du Forum 2019 du SPECA portant sur le thème «Connectivité: transport durable et facilitation des échanges dans la sous-région du SPECA», prévu à Achgabat.

Rapporteur: Commission économique des Nations Unies pour l'Europe



SÉANCE 43: Activité parallèle – «Favoriser la compétitivité et l'inclusion économique des pays en développement sans littoral dans le commerce mondial par la facilitation des échanges»

Organisateurs: Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS), Paraguay

MODÉRATEUR

- › **Fekitamoeloa Katoa 'Utoikamanu**, Secrétaire générale adjointe et Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Nations Unies

INTERVENANTS

- › **Yann Duval**, chef, Section des politiques commerciales et de la facilitation du commerce, Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
- › **David Luke**, coordonnateur du Centre africain pour les politiques commerciales, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
- › **Evdokia Moïsé**, analyste principale des politiques commerciales, Direction des échanges et de l'agriculture, Organisation de coopération et de développement économiques
- › **Julio César Peralta Rodas**, Ambassadeur, chargé d'affaires par intérim, représentant permanent adjoint, Mission permanente du Paraguay auprès des Nations Unies
- › **Sheri Rosenow**, conseillère principale, Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges, Organisation mondiale du commerce
- › **Fekitamoeloa Katoa 'Utoikamanu**, Secrétaire générale adjointe et Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Nations Unies

En raison de leur situation géographique, les PDSL restent en marge du commerce mondial. Ils font face à des coûts du commerce élevés qui sont dus, dans une large mesure, aux longues distances qui les séparent des ports maritimes les plus proches, aux multiples franchissements de frontières, à la complexité des procédures administratives de transit et à la frontière et à l'insuffisance des capacités sur les plans institutionnel et humain. Le niveau élevé des coûts du commerce affecte défavorablement la compétitivité des PDSL dans le commerce international et leur aptitude à attirer et retenir l'IED. Ces difficultés amoindrissent leur capacité d'utiliser le commerce pour favoriser la croissance et diversifier leur économie, ainsi que pour opérer une transformation économique structurelle et assurer un développement durable.

La mise en œuvre de l'AFE de l'OMC peut contribuer à résoudre le problème des coûts élevés du commerce dans les PDSL. La résolution de ce problème exige également d'examiner le système de transit, y compris l'infrastructure matérielle, l'infrastructure immatérielle, qui comprend le cadre juridique et les institutions et les procédures relatives aux corridors de transit. Les PDSL ont du retard sur les pays en développement en ce qui concerne la mise en œuvre de l'AFE et le développement des infrastructures de transport. Cela témoigne de la nécessité impérieuse d'accroître les investissements orientés vers le développement des infrastructures de transport et les réformes en matière de facilitation des échanges dans les PDSL. Étant donné la capacité limitée des PDSL de mener les réformes nécessaires dans les domaines du développement des infrastructures et de la facilitation des échanges, l'Aide pour le commerce est indispensable pour appuyer les efforts que ces pays déploient pour s'intégrer dans le commerce mondial, opérer une transformation économique structurelle et assurer un développement durable.



Résumé

Les participants à la réunion ont mis l'accent sur la nécessité de faire baisser les coûts élevés du commerce auxquels étaient confrontés les pays en développement sans littoral (PDSL) pour promouvoir leur compétitivité, leur inclusion et leur développement durable. Ils ont examiné les progrès accomplis, ont discuté des difficultés rencontrées par les PDSL dans la mise en œuvre des initiatives de facilitation des échanges, y compris l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, et ont formulé des recommandations sur des mesures ou initiatives appelant une plus grande attention et ayant le potentiel de réduire sensiblement les coûts élevés du commerce dans les PDSL.

La séance a été organisée par l'UN-OHRLS et le gouvernement du Paraguay. Au nombre des orateurs figuraient M. Pedro Mancuello, Vice-Ministre du commerce du Paraguay, et M. Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'OMD, qui a prononcé un discours d'orientation. Le groupe d'orateurs se composait d'experts de la CESAP, de la CEA, de l'OMC et de l'OCDE. La séance a réuni environ 50 participants représentant des PDSL, des partenaires de développement et des organisations internationales.

Les domaines définis comme nécessitant une attention particulière comprenaient: le transit, la gestion des risques, la coopération régionale, la coopération entre organismes présents aux frontières, l'utilisation des TIC (y compris le guichet unique) et les infrastructures de transport. Il a toutefois été observé que, à elle seule, la facilitation des échanges n'était pas la panacée s'agissant d'assurer l'intégration des PDSL dans le commerce mondial. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités de production. Il a aussi été souligné qu'il importait de développer les infrastructures, notamment dans les domaines des transports, de l'énergie et des TIC et de renforcer les capacités institutionnelles. L'attention a également été attirée sur le fait qu'il conviendrait de se concentrer davantage sur l'appui à l'intégration des PDSL dans les chaînes de valeur.

Il a été souligné que les régions Afrique et Asie-Pacifique accusaient un retard dans la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et, partant, qu'un appui renforcé était nécessaire.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 44: Activité parallèle – "Deuxième phase de l'Initiative Aide pour le commerce pour les États arabes: comment renforcer la participation des pays arabes grâce aux chaînes de valeur stratégiques?"

Organisateur: Société islamique internationale de financement du commerce

OBSERVATIONS LUMINAIRES

- › **Yonov Frederick Agah**, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce
- › **Hani Salem Sonbol**, Directeur général, Société islamique de financement du commerce

MODÉRATEUR

- › **Steve Tipman**, Directeur général, Bureau de promotion du commerce, Canada

INTERVENANTS

- › **Saleh Bin Eid Al-Hussaini**, Ambassadeur, Mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC
- › **Bernardo Calzadilla-Sarmiento**, Directeur, Département du commerce, de l'investissement et de l'innovation, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- › **Lassaad Ben Hassine**, Directeur du programme AfTIAS, Société islamique internationale de financement du commerce
- › **Annette Mutaawe Ssemuwemba**, Directrice exécutive adjointe, Cadre intégré renforcé
- › **Dorothy Tembo**, Directrice exécutive adjointe, Centre du commerce international
- › **Daniela Zehentner-Capell**, chef de la Division politiques commerciales, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, Allemagne

Le niveau d'échanges commerciaux entre les pays arabes, qui reste le plus bas du monde, a été au centre du programme AfTIAS, mené à bien par l'ITFC en vue de stimuler les échanges dans la région arabe.

La première phase du programme AfTIAS (2014-2018) avait un budget de 10,5 millions de dollars EU financé par sept donateurs. Cinq institutions des Nations Unies et 4 autres organismes d'exécution ont contribué à la réalisation d'un total de 28 projets dans 19 pays.

Lors de sa dernière réunion, tenue en janvier 2019, les membres du Conseil d'administration d'AfTIAS se sont dits satisfaits des résultats de l'évaluation du programme AfTIAS effectuée en 2018, qui avait mis en avant les enseignements tirés, ainsi que les recommandations à appliquer au programme pendant sa deuxième phase.

Le Conseil d'administration d'AfTIAS a également accueilli positivement et approuvé la décision du Sommet économique arabe tenu à Beyrouth (20 janvier 2019), invitant l'ITFC à préparer la deuxième phase d'AfTIAS en coopération avec la Ligue des États arabes et les pays arabes.

Dans cette perspective, l'ITFC organisera une table ronde consacrée aux orientations générales attendues pour la deuxième phase du programme AfTIAS, principalement en ce qui concerne la façon de renforcer la participation des pays arabes, grâce aux chaînes de valeur stratégiques, pour promouvoir la production de valeur ajoutée, les flux commerciaux, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois.

L'ordre du jour complet est disponible [ici](#).



Bref résumé

La séance, organisée par la Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC), a permis de présenter les résultats et l'évaluation de la phase I de l'Initiative Aide pour le commerce pour les États arabes (AfTIAS) et de souligner qu'il était important de lancer la phase II du programme. Les participants ont salué les réalisations du programme AfTIAS et fait valoir qu'il était important de poursuivre le programme en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès aux marchés, la participation aux chaînes de valeur stratégiques et la diversification des exportations des pays arabes.

L'accent a également été mis sur la nécessité de disposer, au moment du lancement d'AfTIAS 2, d'un mécanisme de formation continue fondé sur les enseignements tirés de la première phase et l'appropriation par les pays, ainsi que d'assurer la participation du secteur privé. Le point de vue des donateurs de l'Aide pour le commerce a été présenté par la représentante du Ministère fédéral allemand de la coopération économique. À l'avenir, le financement apporté par les donateurs serait centré sur les ODD et les objectifs spécifiques liés à la facilitation des échanges, au commerce électronique et à l'infrastructure qualité.

Les principaux éléments à retenir de la table ronde étaient: i) l'importance de la création d'emplois; ii) l'exploitation des partenariats et des enseignements tirés d'autres programmes; et iii) la flexibilité et les outils innovants. Il a été convenu que, par rapport à la première phase, AfTIAS 2 devrait appliquer une approche plus ciblée, fondée sur un cadre clair en termes de théorie du changement et de résultats et sur des buts et objectifs clairs.

En outre, les priorités suivantes ont été identifiées pour garantir la création d'emplois et le caractère socialement inclusif du commerce en général: la promotion du commerce entre les pays arabes et avec le reste du monde; l'insertion des États arabes dans les chaînes de valeur régionales et mondiales; la facilitation du commerce numérique; les groupes vulnérables ciblés (jeunes, femmes, migrants, MPME). Une division efficace du travail entre AfTIAS 2 et les autres donateurs finançant les interventions serait également nécessaire pour éviter les chevauchements, mobiliser des fonds et créer des synergies.

Résumé détaillé

Hani Salem Sonbol, Directeur général, ITFC, a présenté le mandat de l'ITFC et sa mission consistant à favoriser le commerce entre les pays arabes, ainsi que le commerce entre les pays arabes et le reste du monde. Il a résumé les réalisations des 28 projets exécutés dans le cadre d'AfTIAS 1, les résultats de l'évaluation indépendante effectuée en 2018 et la décision de concevoir et lancer une deuxième phase du programme (AfTIAS 2) prise lors du Sommet économique arabe tenu à Beyrouth en janvier 2019. Il a aussi indiqué qu'un contrat avait été conclu avec une entreprise allemande (BKP Economic Advisors GmbH) pour la conception d'AfTIAS 2.

Saleh Bin Eid Al-Hussaini, Ambassadeur et représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Organisation mondiale du commerce, a remercié les donateurs et partenaires pour leur coopération durant AfTIAS 1 et leur participation active à cette importante réunion. À la dernière réunion, tenue en janvier 2019, les membres du Conseil d'administration d'AfTIAS s'étaient dits satisfaits des résultats de l'évaluation du programme AfTIAS effectuée en 2018, qui avait mis en avant les enseignements tirés, ainsi que les recommandations à appliquer au programme pendant la phase II. Le Conseil d'administration d'AfTIAS avait également accueilli positivement et approuvé la décision du Sommet économique arabe tenu à Beyrouth (20 janvier 2019), invitant l'ITFC à préparer la phase II d'AfTIAS en coopération avec la Ligue des États arabes et les pays arabes.

Yonov Frederick Agah, Directeur général adjoint, OMC, voyait d'un bon œil le programme AfTIAS et a souligné combien il était important pour les pays arabes de participer aux chaînes de valeur stratégiques et de diversifier leur économie. Il a évoqué l'essor des chaînes de valeur mondiales et a indiqué que 80% du commerce mondial reposait sur des chaînes d'approvisionnement gérées par des entreprises multinationales. Ses observations ont essentiellement porté sur les avantages de l'intégration dans les CVM et sur le fait que, généralement, ces avantages s'observaient davantage au niveau régional qu'au niveau mondial. Il a également attiré l'attention sur l'importante contribution des CVM à l'emploi. Par exemple, en Arabie saoudite (le seul pays arabe pour lequel il existait des données), 8% de l'ensemble des emplois reposaient sur les CVM. Néanmoins, les coûts du commerce liés aux politiques constituaient encore d'importants obstacles au commerce, comme



les mesures tarifaires et non tarifaires. Enfin, le Directeur général adjoint a insisté sur l'importance du progrès technologique et la manière dont, d'après l'OMC, les nouvelles technologies pourraient réduire les coûts du commerce de 10% supplémentaires. S'il était vrai que les nouvelles technologies et le commerce numérique offraient aux pays de nouvelles possibilités, ils nécessitaient aussi les compétences correspondantes, ainsi qu'une coopération régionale et multilatérale – des questions qui pourraient toutes être traitées dans le cadre d'AfTIAS 2.

Lassaad Ben Hassine, Directeur du programme AfTIAS, ITFC, a donné un aperçu général de l'évaluation indépendante du programme AfTIAS 1 en mettant l'accent sur les enseignements tirés et sur la voie à suivre pour AfTIAS 2. Il a mis en avant l'importance du programme pour favoriser l'intégration des pays arabes dans l'économie mondiale en soulignant le rôle fondamental des CVM et de la promotion des exportations. L'évaluation avait été réalisée en 2018 par Ghubril Ltd et le Bureau de promotion du commerce (TFO) Canada et avait abouti à la conclusion générale que, même si la conception pouvait être améliorée, la plupart des informateurs principaux considéraient AfTIAS comme étant très pertinent et nécessaire à la région. Les 22 membres de la Ligue des États arabes étaient très dissemblables mais partageaient la volonté et le besoin de stimuler le commerce intrarégional, de rationaliser leurs installations commerciales, d'atténuer les obstacles au commerce et de faciliter l'échange transfrontières de marchandises.

Les principaux enseignements tirés de l'évaluation étaient les suivants: i) il était essentiel de recenser les parties prenantes et de mener un processus de consultation; ii) l'engagement continu des États Membres, leur appropriation du programme et leur partage des responsabilités étaient cruciaux; iii) disposer de ressources financières et humaines suffisantes pour gérer le programme de façon efficace, efficiente et fructueuse était indispensable; iv) des points de coordination institutionnalisés contribuaient à la participation continue des États arabes au programme; et v) ni un grand nombre de projets ni la mise en œuvre d'un petit nombre de projets de grande ampleur ne signifiaient en soi un niveau d'efficacité élevé. Chaque projet à financer devra être sélectionné sur la base de son intérêt intrinsèque.

Saleh Bin Eid Al-Hussaini, Ambassadeur et représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Office des Nations Unies et des

institutions spécialisées à Genève, s'exprimant au nom du Groupe arabe à l'OMC, a ensuite présenté les points de vue et les attentes des missions arabes à Genève au sujet d'AfTIAS 2, en tant qu'outil permettant d'aider les pays arabes à favoriser la production de valeur ajoutée, les flux commerciaux, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois. Il a rappelé que, parmi les 22 pays de la Ligue des États arabes, 9 étaient en voie d'accéder à l'OMC. Les principales attentes des pays arabes à l'égard d'AfTIAS 2 seraient: i) d'améliorer la participation des pays arabes au commerce mondial et d'amplifier les flux commerciaux régionaux; ii) d'accroître la qualité de la production et la compétitivité des pays arabes; iii) d'intensifier la production de valeur ajoutée et la participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales; et iv) de créer des possibilités d'emploi.

Annette Mutaawe Ssemuwemba, Directrice exécutive adjointe du Cadre intégré renforcé (CIR), a présenté les différents projets du CIR en cours dans les PMA arabes, à savoir aux Comores, en Mauritanie et au Yémen. Elle a indiqué que le CIR contribuait à l'assistance technique et financière fournie dans le cadre du programme AfTIAS. Elle a dit que le CIR avait eu une période d'élaboration semblable à celle dans laquelle AfTIAS se trouvait actuellement, lors du passage de la première à la deuxième phase du CIR en 2015/2016 et qu'il avait fait l'objet d'un examen de suivi en 2018. Suite à ces délibérations, le CIR était désormais axé sur des thèmes spécifiques et des groupes cibles – États fragiles, jeunesse, femmes et micro, petites et moyennes entreprises (MPME) – bien déterminés, visés par des programmes spéciaux du CIR, avec des cibles claires pour chaque groupe; l'ensemble s'inscrivait dans l'objectif global de l'ODD 8, étant donné que de nombreux habitants des PMA vivaient dans l'extrême pauvreté.

L'intervenante a ensuite présenté quelques enseignements tirés du CIR qui devraient également profiter à AfTIAS: i) il avait fallu beaucoup de temps pour obtenir certains résultats (par exemple ceux liés à l'égalité hommes-femmes et à l'environnement) et cela devrait être pris en considération dans la conception du programme; ii) des ressources spécifiques devraient être affectées à chaque objectif; iii) les ressources devraient être mobilisées en coopération avec d'autres donateurs et d'autres interventions; iv) une théorie du changement devrait être clairement établie; v) un apprentissage continu dans le cadre du programme était nécessaire, afin d'en accroître l'efficacité et l'efficacités – à cet égard, AfTIAS 2 devrait faire fond sur les enseignements tirés



de la phase 1; vi) l'appropriation par les pays était importante; vii) la participation du secteur privé était importante, y compris l'adéquation de ses ressources; et viii) des programmes spécifiques ciblés étaient nécessaires pour les groupes vulnérables tels que les jeunes, avec des activités appropriées, pour faire en sorte que l'accroissement des échanges entraîne aussi un accroissement du nombre d'emplois. L'intervenante a également donné des exemples de travaux du CIR réalisés dans des PMA arabes et a proposé que la coopération avec AfTIAS 2 soit poursuivie dans ces pays.

Dorothy Tembo, Directrice exécutive adjointe du Centre du commerce international (ITC), s'est dite satisfaite du programme AfTIAS et a présenté le rôle que l'ITC jouait dans l'appui à ce programme. Elle a rappelé que l'ITC et AfTIAS avaient étroitement coopéré durant la phase 1, l'ITC ayant exécuté 10 projets consacrés à la compétitivité des PME et travaillé avec 2 700 entreprises et 2 000 entrepreneurs dont 300, comprenant de nombreuses femmes, avaient reçu une formation. Au regard de l'expérience acquise pendant la phase 1, mais compte tenu également de l'évolution de l'environnement commercial mondial, L'intervenante a conclu qu'il existait des arguments de poids en faveur d'une poursuite d'AfTIAS, étant donné le fort potentiel inexploité des États arabes en matière d'exportation, représentant, d'après les estimations, entre 9,2 et 21,3 milliards de dollars EU.

L'hétérogénéité des pays arabes, qui étaient confrontés à des difficultés différentes, exigeait qu'AfTIAS soit conçu de façon souple et adaptable. Le caractère inclusif était important et devait être spécifiquement traité. L'intégration de la région arabe devait être renforcée et approfondie, ce qui profiterait particulièrement aux PME. Il fallait tirer parti des synergies et de la complémentarité entre les donateurs et les programmes d'appui. S'agissant de la phase II, l'ITC proposait plusieurs domaines d'action principaux. Au niveau régional, de nouvelles approches devaient être adoptées pour approfondir les chaînes de valeur, intégrer les alliances stratégiques et poursuivre l'élimination des mesures non tarifaires. Au niveau national, la mise en œuvre effective de l'accord de libre-échange entre pays arabes permettrait d'aider les PME. Il était nécessaire de renforcer les institutions d'appui au commerce et à l'investissement. Au niveau des PME, l'accent devait être mis sur l'innovation, la diversification des marchés et l'autonomisation économique des femmes. La facilitation des échanges demeurait un moteur important pour les entreprises et le commerce électronique.

Bernardo Calzadilla, Directeur du Département du commerce, de l'investissement et de l'innovation, ONUDI, a mis en avant l'appui apporté par l'ONUDI aux organismes de normalisation et aux projets concernant les normes dans la région arabe. Il a abordé la manière dont AfTIAS pouvait servir d'appui aux institutions nationales et panarabiques s'occupant de l'infrastructure qualité, en vue de favoriser le respect des normes régionales et internationales et des prescriptions relatives à l'accès aux marchés (OTC et mesures SPS) et d'accroître la part des pays arabes dans le commerce international. Il a d'abord qualifié AfTIAS de «porte-drapeau de la collaboration» entre les organisations internationales, prenant en considération le rôle joué par diverses institutions des Nations Unies pendant la première phase. Afin de favoriser le respect des normes régionales et internationales et des prescriptions relatives à l'accès aux marchés (OTC et SPS) et d'accroître la part des pays arabes dans le commerce international, l'ONUDI avait axé son action sur l'amélioration de l'infrastructure qualité. Dans cette optique, et avec l'appui de l'ONUDI, l'Agence arabe d'accréditation avait été établie par 15 pays arabes et un système de reconnaissance mutuelle avait été mis en place entre ses membres.

L'intervenant a également souligné que, pour être viable, la phase II du programme devait être centrée sur une infrastructure qualité déterminée par la demande. Il a ensuite proposé deux points à examiner dans le cadre de la conception d'AfTIAS 2. Il s'agissait de la nécessité d'appuyer le développement des chaînes de valeur numériques afin de faire face à la forte tendance actuelle à la numérisation du commerce et de la nécessité de poursuivre la bonne coopération avec d'autres organismes internationaux.

Daniela Zehentner-Capell, chef de la Division politiques commerciales au Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, a exposé le point de vue des donateurs. L'Allemagne était le deuxième donateur bilatéral et finançait environ 14% de l'ensemble des projets menés dans la région, à raison d'un montant de 620 millions d'euros. L'intervenante a aussi appelé de ses vœux une refonte conceptuelle de l'Aide pour le commerce (qui devrait également être reflétée dans la conception d'AfTIAS 2), au vu des évolutions survenues à l'échelle mondiale depuis sa mise en place en 2005. Elle a notamment mentionné le Programme de développement durable, la conclusion de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, les faits nouveaux concernant les politiques relatives



aux changements climatiques et les mutations de la structure économique mondiale telles que l'essor rapide du commerce électronique entre entreprises et consommateurs finals, qui avait atteint 2 400 milliards de dollars EU en 2018. L'Allemagne avait pris des mesures pour tenir compte de ces évolutions dans son APC, notamment grâce à un accroissement de la participation du secteur privé et à une double orientation vers la réduction des coûts du commerce et le développement de l'infrastructure qualité, afin de veiller à ce que les producteurs puissent respecter les normes appliquées sur les marchés d'importation. L'intervenante a insisté sur le fait que le financement futur devrait être davantage centré sur les PMA (qui recevaient actuellement moins de 10% du total des fonds des donateurs au niveau mondial) et sur les projets liés aux TIC. Elle a affirmé que des stratégies pour la participation du secteur privé seraient essentielles pour le financement futur. Elle a aussi attiré l'attention sur les ODD et les objectifs spécifiques liés au commerce et sur l'importance de la facilitation des échanges, du commerce électronique et de l'infrastructure qualité comme étant les trois principaux domaines d'action pour le financement futur des donateurs.

Les interventions ont été suivies d'une brève séance de questions-réponses au cours de laquelle le Ministre du commerce et de l'industrie du Yémen a pris la parole pour remercier les intervenants et exprimer sa gratitude à l'égard des résultats positifs du projet AfTIAS, en disant espérer qu'un plus grand nombre de projets seraient disponibles pour le Yémen à l'avenir. Par la suite, l'Ambassadeur d'Oman a remercié les intervenants et souligné l'importance de l'appropriation par les pays durant la phase II du programme. La séance s'est achevée par des observations formulées par M. Hani Salem Sonbol, Directeur général de la Société islamique internationale de financement du commerce.

Rapporteur: Société islamique internationale de financement du commerce



SÉANCE 45: Activité parallèle – "Femmes de PMA qui réussissent dans le commerce international: construire un commerce fondé sur l'égalité hommes-femmes"

Organisateurs: Cadre intégré renforcé, Alliance mondiale des professionnels du commerce (GTPA)

MODÉRATEUR

› **Lisa McAuley**, Directrice générale, Alliance mondiale des professionnels du commerce

INTERVENANTS

› **Mona Shrestha Adhikari**, consultante en développement, Organisation mondiale du commerce

› **Anoush der Boghossian**, coordonnatrice «Commerce et égalité hommes-femmes», Organisation mondiale du commerce

› **Frances Lisson**, Ambassadrice, Mission permanente de l'Australie auprès de l'OMC

› **Annette Mutaawe Ssemuwemba**, Directrice exécutive adjointe, Cadre intégré renforcé

› **Niels Strazdins**, chef du Service chargé des politiques commerciales, Alliance mondiale des professionnels du commerce

Les PME constituent le pilier central de la plupart des économies et les femmes chefs d'entreprise sont elles aussi essentielles à la croissance économique.

D'après des travaux de recherche réalisés par des consultants de McKinsey, la promotion de l'égalité hommes-femmes pourrait faire augmenter le PIB mondial de 28 000 milliards de dollars EU d'ici à 2025, ce qui équivaldrait à ajouter le PIB des États-Unis et de la Chine. En s'appuyant sur la récente campagne menée par la GTPA pour mettre en avant l'importance des femmes dans le commerce, cette séance a fait intervenir d'éminents dirigeants dans le domaine du commerce, afin non seulement de sensibiliser les femmes, qui sont déjà en première ligne dans la défense de cette cause, mais aussi afin de discuter des initiatives pour favoriser et accroître la participation des femmes dirigeantes d'entreprises et encourager leur contribution aux marchés mondiaux.

Ce groupe de discussion a examiné les sujets suivants et s'est appuyé sur des études de cas et initiatives concrètes visant à aider les PMA:

- des initiatives de formation en faveur du renforcement des capacités et des compétences des femmes entrepreneurs dans les PMA;
- le rôle du commerce électronique et des technologies numériques en tant que mécanisme permettant d'autonomiser les femmes entrepreneurs et de les faire participer au commerce au niveau mondial;
- l'importance des programmes de mentorat pour soutenir femmes entrepreneurs dans les PMA;
- l'importance de l'élaboration d'une politique d'égalité hommes-femmes dans le cadre des initiatives de politique commerciale dans les PMA;
- l'appui à l'orientation des femmes qui travaillent dans le commerce dans les PMA vers des carrières comme la politique commerciale, la réglementation commerciale et le respect des règles commerciales et le financement du commerce et des chaînes d'approvisionnement – y compris l'établissement de filières de certification professionnelle ISO et de programmes de leadership à l'intention des cadres;



- le renforcement du rôle de la politique d'égalité hommes-femmes au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges et les initiatives pouvant être envisagées par les pouvoirs publics pour l'amélioration de la politique d'égalité hommes-femmes dans les domaines de la facilitation des échanges et de la numérisation;
- l'importance de réaliser des recherches de qualité pour faire en sorte que les pouvoirs publics mettent en œuvre les résultats des recherches du monde des affaires tenant compte de la position des femmes qui travaillent dans le commerce, en ce qui concerne les obstacles et difficultés rencontrés dans la facilitation des échanges.

Au cours de cette séance, la GTPA a également présenté le *Seven Summits Challenge for Global Trade and Supply Chain Professionals* (Défi des sept Sommets pour les professionnels du commerce mondial et des chaînes d'approvisionnement mondiales). Il s'agit d'une nouvelle initiative destinée à favoriser l'autonomisation et le perfectionnement continu des professionnels du commerce à travers le monde.



Bref résumé

Les participants à la séance ont souligné l'importance des femmes entrepreneurs dans le commerce international. Le titre de la séance «Femmes qui réussissent dans le commerce international» a d'abord été lancé dans le cadre d'une campagne sur les médias sociaux lors de la Journée internationale des femmes pour célébrer le rôle joué par les femmes entrepreneurs dans le monde. La discussion a essentiellement porté sur les raisons pour lesquelles les femmes ne parvenaient pas à contribuer à l'économie mondiale malgré leur potentiel considérable. Elle a également été axée sur l'égalité hommes-femmes dans le commerce, les initiatives durables destinées à encourager la participation des femmes au commerce mondial et les contraintes auxquelles les femmes font face. Les participants ont aussi abordé la nécessité d'intégrer la question de l'égalité hommes-femmes dans la politique commerciale. La séance a été organisée par la GTPA et le CIR.

La discussion a été l'occasion d'exposer des points de vue sur le potentiel des femmes entrepreneurs, les contraintes auxquelles elles font face et le soutien et l'assistance dont elles avaient besoin de la part des donateurs. Le groupe de discussion a examiné la différence entre le renforcement des capacités et celui des compétences, la différence entre le fait d'avoir des connaissances et celui de savoir comment s'en servir, le mentorat, le commerce électronique, etc.

Résumé détaillé

Frances Lisson, Ambassadrice, Mission permanente de l'Australie auprès de l'OMC, a insisté sur l'importance des femmes dans le commerce. Elle a également souligné qu'il était important d'aider les femmes à progresser dans le domaine du commerce et s'est félicitée de l'appui apporté par le CIR, en particulier aux PME dirigées par des femmes dans des PMA. Elle a fait observer que, vu la complexité du commerce, il était important d'autonomiser les femmes grâce au commerce électronique et au commerce numérique. Elle a mis en exergue le rôle joué par l'Australie dans l'autonomisation des femmes dans le domaine des affaires.

Anoush der Boghossian, coordonnatrice «Commerce et égalité hommes-femmes», Organisation mondiale du commerce, a dit qu'il était important d'intégrer des mesures pour l'égalité hommes-femmes dans la

politique commerciale des pays. Elle a rappelé que les femmes jouaient un rôle important dans l'économie mondiale, en soulignant qu'elles représentaient la moitié de la population mondiale. Elle a insisté sur le fait que les femmes constituaient encore une force économique inexploitée dans la plupart des PMA mais que, du fait du manque de main-d'œuvre à laquelle de nombreux PMA étaient confrontés suite aux migrations vers les zones urbaines et l'étranger, les femmes étaient désormais absorbées dans l'économie, par exemple dans le secteur minier de la Zambie. Elle a souligné que le fait de tenir les femmes à l'écart de l'économie entraînerait des pertes en ce qui concerne la création d'emplois, la diversification de l'économie, le développement de l'innovation et la lutte contre la pauvreté. 90% des revenus des femmes étaient réinvestis dans la famille, la collectivité et les entreprises. Elle a souligné que le fait d'investir dans les femmes était une entreprise sans risque. Elle a aussi indiqué que, dans les 111 EPC examinés au cours des 4 années précédentes, 70% des politiques prévoyaient des mesures en faveur de l'égalité hommes-femmes et 12% des PMA avaient une composante «égalité hommes-femmes» dans leurs politiques commerciales.

Mona Shrestha Adhikari, consultante en développement, Organisation mondiale du commerce, a évoqué certaines des contraintes auxquelles les femmes étaient confrontées pour se connecter au commerce mondial. Elle a noté que le manque de perspectives et de ressources étaient les principales contraintes pesant sur les femmes entrepreneurs des PMA, faisant ainsi ressortir l'importance de l'appui des organismes donateurs et des institutions soutenant les femmes. Elle a répertorié les contraintes qui pesaient sur celles-ci comme suit: capacités, connexions, clarté et créativité. Elle a dit que les femmes entrepreneurs étaient également confrontées à de nombreuses mesures non tarifaires qui les dissuadaient de se connecter au commerce mondial. Elle a mis en avant la nécessité de faire évoluer les mentalités concernant la capacité des femmes de réussir dans le domaine des affaires.

Lisa McAuley, Directrice générale, Alliance mondiale des professionnels du commerce, a souligné qu'il était important de prendre des initiatives durables pour assurer la croissance à long terme des activités des femmes en encourageant ces dernières à exercer des fonctions de direction dans divers secteurs du commerce, de la finance, des politiques commerciales, des douanes, etc. Elle a insisté sur l'importance du renforcement des capacités et de l'existence d'un



système de soutien solide. Par ailleurs, elle a dit qu'il était essentiel que les femmes célèbrent leurs succès et mettent en avant les femmes dirigeantes.

Jim Redden a mis l'accent sur l'importance de l'équité hommes-femmes pour la croissance économique et a exprimé sa confiance à l'égard du partenariat et de l'engagement commun en faveur de l'équité hommes-femmes et de la justice sociale. Il a aussi présenté les divers ateliers de renforcement des capacités organisés en Asie, dans le Pacifique et en Afrique. Il a fait état des difficultés rencontrées lors des discussions sur l'égalité hommes-femmes en raison de divergences d'ordre social, religieux et culturel et a indiqué que diverses stratégies étaient utilisées pour y faire face.

Hang Tran, CIR, a évoqué l'importance de l'éducation pour les femmes. Elle a souligné que l'éducation, sous la forme du renforcement de la confiance des femmes, d'un mentorat dans le cadre d'un solide système de soutien, d'un modèle de comportement ou de l'appartenance à une association de femmes, contribuerait grandement à amener les femmes à prendre le risque de s'intégrer dans le secteur commercial formel. Elle a cité des exemples de réussite de femmes entrepreneurs du Burkina Faso bénéficiant de l'aide du CIR.

Elle estimait que, même si les femmes étaient des entrepreneurs nés, l'éducation, le renforcement des capacités et le soutien pour l'adaptation à de nouvelles évolutions telles que le commerce électronique, etc. pouvaient leur permettre de devenir encore plus efficaces.

La discussion avec les participants a porté sur la diminution du stress généré par le commerce chez les femmes et, à cet égard, les éléments suivants ont été mis en avant: le renforcement des capacités et des compétences, le réseau de soutien entre femmes pour échanger des idées, le mentorat et l'établissement d'un écosystème permettant aux femmes de se développer, la création d'un environnement favorable et une réflexion stratégique dans les entreprises sur l'équilibre entre travail et vie de famille.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 46: Séance thématique – "Facilitation des échanges: interconnexion des réseaux de corridors pour un commerce inclusif et la diversification de l'économie"

Organisateurs: Royaume-Uni, Canada, TradeMark East Africa (TMEA)

OBSERVATIONS LUMINAIRES

› **Kunio Mikuriya**, Secrétaire général, Organisation mondiale des douanes

MODÉRATEUR

› **Frank Matsaert**, Directeur général, TradeMark East Africa

INTERVENANTS

- › **Florence Atieno**, Présidente, Association des commerçantes transfrontalières de Busia
- › **Elissa Golberg**, *Sous-Ministre adjointe chargée des politiques stratégiques, Affaires mondiales Canada*
- › **Dicksons Collins Kateshumbwa**, Commissaire des douanes, Administration fiscale ougandaise
- › **Ben Mellor**, Directeur chargé du développement économique, Département du développement international, Royaume-Uni

Cette séance a permis de montrer comment différentes parties prenantes et différents réseaux formaient un corridor commercial transnational.

Les participants ont d'abord présenté le système régional de suivi électronique des cargaisons (RECTS) et les interventions complémentaires déployées le long du Corridor nord avec l'appui de TMEA, qui ont contribué à réduire les délais et les coûts du commerce – avec un délai pour le transit des cargaisons passé de 18-21 jours à 6-8 jours entre le port de Mombasa et Kigali et à 16-18 jours entre Mombasa et Kampala –, permis d'augmenter les recettes publiques en réduisant le détournement des marchandises en transit et amélioré les pratiques de gestion des risques dans le cadre des contrôles aux frontières et permis au secteur privé de suivre en temps réel les marchandises en transit. Les participants à la séance ont également mis en évidence plusieurs autres avantages pour le secteur privé en ce qui concerne la réduction des accidents de la route et des pertes connexes, la transparence du système, la suppression de systèmes coûteux faisant double emploi, la livraison en temps voulu, la confiance dans les agents de contrôle frontalier et la capacité de diversifier les investissements dans d'autres activités économiques.

La séance s'est poursuivie par un dialogue avec des femmes commerçantes de la région de la CAE, afin de voir comment, conformément à la politique d'aide internationale féministe du Canada, TMEA met en œuvre des activités visant à améliorer la représentation des femmes dans les processus de prise de décisions et à infléchir les politiques et les réglementations afin d'établir un environnement commercial sûr, fondé sur les droits et propice à l'égalité hommes-femmes. Pendant cette partie de la séance, l'accent a été mis sur les interventions ci-après de TMEA et leurs effets observés ou probables sur: i) la technologie – TMEA est en train de mettre au point une plate-forme informatique qui permettra aux femmes négociantes de recevoir les informations dont elles auront besoin par l'intermédiaire des circuits qui leur sont accessibles; ii) l'infrastructure – TMEA œuvre au développement d'une infrastructure de marché transfrontières avec des entrepôts pouvant être verrouillés, des crèches, des moyens de stockage frigorifiques pour denrées périssables, etc. pour que les femmes négociantes puissent évoluer dans un environnement commercial structuré; et iii) les politiques et la réglementation – TMEA travaille avec des organismes publics et des agents des services frontaliers à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un régime commercial inclusif et propice à l'égalité hommes-femmes.

Au cours de la séance, le système régional de suivi électronique des cargaisons de la CAE a fait l'objet d'une diffusion en direct, qui a permis de montrer comment un tel système peut faciliter les échanges et entraîner des réductions substantielles au niveau des délais et des coûts du commerce.



Bref résumé

Les participants à la séance ont mis en évidence les progrès accomplis dans la facilitation des échanges en Afrique de l'Est. Des commissaires des douanes du Kenya, de l'Ouganda et du Rwanda ont évoqué les effets positifs que l'action de TradeMark East Africa avait eue sur la facilitation des échanges dans la région et ont énuméré certaines des retombées qui en avait résulté, notamment l'augmentation des recettes publiques, la formalisation des échanges, l'autonomisation économique des femmes, des coûts pour les entreprises moins élevés, une meilleure intégration, le renforcement de la sûreté et de la sécurité, etc. Parmi les exemples de meilleures pratiques qui ont été cités figurait le système de suivi électronique des marchandises (ECTS), qui avait abouti à d'autres résultats, y compris la prévention du trafic illégal d'espèces sauvages.

Les effets concernant l'autonomisation des femmes ont aussi été mis en exergue dans le cadre d'un exposé donné par une dirigeante d'entreprise et femme entrepreneur, qui a donné des exemples montrant comment les interventions de facilitation des échanges menées au poste frontière de Busia au titre de l'Aide pour le commerce avaient permis de faire reculer le harcèlement, de faciliter le passage des négociants et d'accroître les revenus des femmes négociantes. Durant la séance, une relation a également été établie entre les participants et les trois centres de TMEA pour la gestion de l'ECTS et le système a été présenté en direct.

Résumé détaillé

Frank Matsaert, Directeur général, TradeMark East Africa, a animé la séance. Selon lui, le thème principal de la séance était la présentation du système de suivi électronique des cargaisons, qui était utilisé dans trois pays d'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Rwanda) et le serait prochainement en République démocratique du Congo. Il était d'avis que le système pouvait débloquer le potentiel commercial de la région et y réduire les obstacles au commerce. Le deuxième thème a amené les intervenants à réfléchir de manière stratégique à la connectivité pour le commerce le long d'un corridor s'étendant sur plus de 2 000 kilomètres et à expliquer de quelle manière on pourrait réduire encore les délais de transport. Le troisième thème porterait sur les effets de ces actions sur les femmes et les MPME.

Le temps nécessaire à l'acheminement des marchandises d'un bout à l'autre des trois pays d'Afrique de l'Est avait déjà été réduit de 50%, avec une réduction de 70% du temps nécessaire au passage des frontières. Ces gains importants avaient favorisé à la fois l'intégration régionale et les recettes douanières. TMEA prévoyait d'étendre encore sa portée et de parvenir à réduire de 10% supplémentaires le temps nécessaire à l'acheminement des marchandises à travers les frontières, ce qui contribuerait à accroître la connectivité en Afrique de l'Est.

Ben Mellor, Directeur chargé du développement économique, Département du développement international, Royaume-Uni, a dit que TMEA avait adopté une philosophie inclusive depuis le début de l'initiative et pas uniquement dans le contexte de l'ECTS. Même si des technologies de ce type contribueraient à améliorer la circulation des marchandises expédiées par les commerçants du secteur formel, il a insisté sur le rôle important joué par les commerçants du secteur informel. À cet égard, il était essentiel d'accorder une attention particulière aux commerçants du secteur informel, qui étaient en grande majorité des femmes et des filles. On devait aussi mettre l'accent sur les petites entreprises, par exemple en construisant des marchés transfrontières, en installant aux frontières de nombreux laboratoires chargés d'effectuer des essais pour la conformité aux normes et en créant des bureaux d'information commerciale pour les femmes. L'intervenant a ajouté que, au-delà de l'intérêt que présentait cette technologie, il était important d'analyser les effets de l'Aide pour le commerce sur les populations, en particulier les plus fragiles.

Elissa Golberg, Sous-Ministre adjointe chargée des politiques stratégiques, Affaires mondiales Canada, a dit que le Canada avait modifié ses modes de fonctionnement pour faire en sorte que les actions produisent un maximum d'effets sur les couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. Ne pas veiller à ce que les femmes puissent faire du commerce de façon efficace était une entrave économique *de facto* à une croissance durable. La politique d'aide internationale féministe du Canada était une tentative visant à résoudre des problèmes nécessitant un investissement.

Dickson Collins Kateshumbwa, Commissaire, Administration fiscale ougandaise, Ouganda, a présenté certaines des difficultés affectant le transport de marchandises dans la région, y compris le dumping de marchandises, les retards non nécessaires et l'accroissement des coûts associés aux activités



commerciales. Une solution innovante, l'ECTS, avait permis le suivi de ces marchandises. L'ECTS avait été mis en œuvre dans l'ensemble du Kenya, de l'Ouganda et du Rwanda en 2014. Il avait commencé à fonctionner à l'arrivée de marchandises au port de Mombasa, où leur suivi avait débuté. Des sceaux électroniques étaient placés sur les camions, ce qui permettait de les suivre pendant leur déplacement le long des corridors de transport. Des équipes réparties dans des zones stratégiques pouvaient intervenir si nécessaire. Cette mesure avait entraîné une réduction de l'incidence des vols, du temps nécessaire au transport des marchandises, ainsi que des coûts associés aux activités commerciales. Un trajet en camion entre Mombasa et la frontière ougandaise ne nécessitait désormais que trois jours, contre sept jours quelques années plus tôt. Le système avait aussi permis d'alléger la charge supportée par les pouvoirs publics, car les coûts étaient devenus moins lourds. Enfin, l'intervenant a indiqué que le secteur privé comme les pouvoirs publics avaient tiré parti d'une efficacité accrue, notamment en percevant 8 milliards de dollars EU de recettes qui, autrement, auraient pu échapper à leurs caisses.

L'intervenant a donné l'exemple d'un autre avantage que l'ECTS avait procuré aux autorités chargées de l'application des lois dans leur lutte contre le trafic et le commerce illicite. Celles-ci avaient entrepris le démantèlement d'un réseau de contrebande d'ivoire. Les douanes avaient pu intercepter un conteneur plein d'ivoire et d'autres produits issus d'animaux sauvages. Cinq cents tonnes d'ivoire et 400 tonnes d'écaillés de pangolin avaient été confisquées à des trafiquants d'animaux sauvages. Le système était également utile dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains.

Faisant référence aux temps de trajet entre le port et la frontière, **Kunio Mikuriya, Secrétaire général, Organisation mondiale des douanes**, a félicité TMEA pour les gains qu'elle était parvenue à réaliser au niveau des délais et des coûts. L'OMD avait aussi apporté un appui à la région en aidant la Communauté de l'Afrique de l'Est pour la réalisation d'une étude sur les délais de mainlevée et à intégrer celle-ci dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges et de sa mise en œuvre. Sur le plan du transit, l'OMC avait élaboré des lignes directrices en 2017. À cette fin, elle avait rassemblé de nombreux exemples de meilleures pratiques et était actuellement en train de les publier. L'ECTS figurait bien entendu dans la liste. L'OMD œuvrait donc à l'élaboration de lignes directrices en se fondant sur cette expérience, qui

avait changé la donne en Afrique, en particulier vu que l'Union africaine avait récemment adhéré à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), axée sur la connectivité à la fois physique et numérique.

Rozena Maria, Commissaire des douanes, Administration fiscale rwandaise, Rwanda, voyait l'ECTS comme un élément moteur pour la mise en place d'un territoire douanier unique et/ou d'une union douanière. C'était, selon elle, l'esprit qui avait orienté la mise en œuvre de l'ECTS au niveau régional. Les piliers sur lesquels reposait cette démarche étaient la facilitation des échanges, la sécurité et le fait que le système avait permis de créer une plate-forme sur laquelle les autorités pouvaient échanger des renseignements en continu et en temps réel.

Kevin Safari, Commissaire des douanes et du contrôle aux frontières, Administration fiscale kényane, Kenya, a dit que le système douanier unique qui était entré en vigueur en 2015 n'aurait pas été possible sans le système régional de suivi électronique des marchandises. L'Ouganda et le Rwanda avaient établi des installations douanières dans le port de Mombasa (Kenya) afin de surveiller les marchandises à distance pendant leur transport vers ces pays sans littoral. Le système permettait de suivre les parcours des camions et de faciliter l'activité économique transfrontières grâce à un ensemble de paramètres contrôlés par ordinateur.

Florence Atieno, Présidente, Association des commerçantes transfrontalières de Busia, a exposé les effets que les actions de facilitation des échanges menées par TMEA au titre de l'Aide pour le commerce avaient eus sur sa vie et celle d'autres commerçantes. Elle a décrit son vécu en tant que commerçante exerçant son activité des deux côtés de la frontière entre le Kenya et l'Ouganda. Grâce aux améliorations survenues à la frontière sous l'impulsion de TMEA, elle était parvenue, à partir d'une situation précaire, à donner un caractère officiel à son entreprise, à accroître ses revenus et à développer son activité de vente de fruits.

En instituant un itinéraire officiel et continu, le poste frontière à guichet unique de Busia avait permis un recul du harcèlement subi par les femmes à la frontière. Le passage avait également été simplifié par la certification des opérateurs agréés, destinée aux commerçants dont l'activité représentait moins de 2 000 dollars EU par an. Cela avait aussi été l'occasion pour les femmes d'exposer les problèmes rencontrés aux douanes des deux côtés de la frontière. À l'heure



actuelle, 10 000 femmes avaient rejoint les rangs des commerçants officiels et avaient cessé de se livrer à la contrebande le long des sentiers de chèvres. Avec une plus grande sécurité des activités commerciales et économiques, les revenus de l'intervenante avaient augmenté. Elle avait ainsi pu subvenir aux besoins de sa famille et permettre à ses enfants de suivre une formation jusqu'au niveau universitaire. Elle était d'avis que ces avantages concernaient aussi d'autres familles et qu'ils contribueraient à ce que les jeunes trouvent des emplois de qualité.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 47: Activité parallèle – "Au-delà des mesures SPS et des OTC: les défis du marché vert"

Organisateurs: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Mission permanente de l'Équateur auprès de l'OMC, Fair Trade Advocacy Office

MODÉRATEUR

› **Isabelle Durant**, Secrétaire générale adjointe, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

INTERVENANTS

- › **Diego Aulestia**, Ambassadeur, Mission permanente de l'Équateur auprès de l'OMC
- › **Éric Beantanana**, conseiller économique et commercial, Mission permanente de Madagascar auprès des Nations Unies
- › **Sergi Corbalán**, Directeur exécutif, Fair Trade Advocacy Office
- › **Bertrand Jolas**, spécialiste des politiques, Commission européenne
- › **Roy Mickey Joy**, Directeur général, Ministère du tourisme, du commerce extérieur, du commerce, de l'industrie et des affaires intérieures du Vanuatu, Vanuatu
- › **Christian Robin**, chef suppléant du secteur Promotion commerciale, Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse

Le marché des biens et services «verts», c'est-à-dire des biens et services produits de façon durable du point de vue de leurs dimensions sociale et environnementale, connaît une croissance rapide dans les pays développés et les économies émergentes. Cela donne aux pays en développement la possibilité de renforcer les synergies entre croissance des exportations et développement durable. Cela vaut en particulier pour les pays riches en biodiversité, dans lesquels une bioéconomie peut être un puissant moteur de croissance économique inclusive.

Il peut être difficile de s'implanter sur des marchés verts en expansion et potentiellement lucratifs, car on exige de plus en plus des producteurs et des exportateurs qu'ils se conforment à des normes volontaires de durabilité (NVD) en plus du respect des prescriptions SPS et OTC. En s'appuyant sur l'expérience des pays, les participants à cette séance ont discuté des types de partenariat mondial et d'Aide pour le commerce nécessaires pour aider les pays en développement à tirer parti des possibilités offertes par le marché vert, de façon à contribuer à la réalisation des ODD, notamment les ODD 12, 15 et 17.



Bref résumé

La séance a porté sur la manière dont l'Aide pour le commerce pouvait contribuer à ce que les pays en développement tirent le meilleur parti des possibilités en termes de marché vert. Le marché des biens produits de façon durable – le «marché vert» – connaît une croissance rapide. Cela permet aux pays en développement riches en biodiversité d'assurer la croissance de leurs exportations et d'instaurer des conditions plus propices au développement durable. Néanmoins, les difficultés associées à l'implantation sur le marché vert pouvaient être prohibitives pour les petits producteurs. À de très rares exceptions près, les petits producteurs et les MPME n'ont pas les moyens de supporter les coûts de la certification de conformité aux normes volontaires de durabilité (NVD), un dispositif permettant d'attester que les biens sont produits de façon durable. Les orateurs ont mis en évidence les difficultés rencontrées dans l'implantation sur les marchés verts auxquelles l'Aide pour le commerce pouvait contribuer à remédier et ont examiné les perspectives qu'offrait le marché vert en termes de croissance inclusive. Il a été souligné que le marché vert devrait être synonyme non pas de normes imposées par les consommateurs mais de chaînes de valeur plus équitables. Dans le cadre de cette discussion, les intervenants représentaient différentes parties prenantes concernées: des pays producteurs (l'Équateur et Madagascar, tous deux extrêmement riches en biodiversité), une organisation de la société civile (Fair Trade Advocacy Office) et des partenaires de développement (le Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse ou SECO et la DEVCO de la Commission européenne).

Résumé détaillé

Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe de la CNUCED et modératrice de la séance, a fait observer que le marché vert actuel était très largement dominé par les grandes exploitations agricoles et les entreprises multinationales, tandis que les petits producteurs vendaient uniquement leur production sur les marchés de produits en vrac, où les prix étaient plus bas. Les principaux donateurs étudient la possibilité d'accroître leur appui en vue de renforcer les capacités des petits producteurs et des MPME pour l'implantation sur le marché vert.

Faisant part de l'expérience de son pays, **l'Ambassadeur Diego Aulestia, Mission permanente de l'Équateur auprès de l'OMC**, a déclaré que la collaboration que

son pays entretenait depuis 2001 avec l'initiative BioTrade menée par la CNUCED avait été utile sur le plan des politiques publiques et avait contribué à aider les PME et les associations locales à tirer équitablement profit d'ingrédients naturels destinés à la fabrication de produits pharmaceutiques et de produits de beauté, sans détruire l'environnement. Il a également souligné que les producteurs locaux avaient un accès limité aux services financiers rendant possibles de telles initiatives, un aspect qui pouvait être atténué grâce à l'Aide pour le commerce. Il a énuméré les principes régissant le passage de l'Équateur à une économie verte plus solide: une politique publique plus forte, un meilleur accès aux marchés pour le biocommerce, la création d'une identité en termes de marque, la protection de la propriété intellectuelle, la recherche dans les programmes de développement, une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales, le financement.

Éric Beantanana, Mission permanente de Madagascar auprès des Nations Unies, a indiqué que les habitants de Madagascar ne considéraient pas encore la biodiversité comme une ressource stratégique et envisageaient les normes de durabilité comme une entrave plutôt que comme un outil pour l'implantation sur le marché vert. Il a évoqué un obstacle qui, selon lui, était commun à la plupart des pays en développement: les coûts associés à la certification. Il a fait observer que beaucoup de gens avaient conscience de la nécessité de développer l'économie verte, mais que les obstacles financiers pour l'obtention des certifications et la conformité avec les normes de santé publique (comme les mesures SPS) étaient substantiels. Il a souligné que des informations relatives aux marchés, une infrastructure du savoir et une infrastructure qualité étaient nécessaires, nécessité à laquelle l'Aide pour le commerce pourrait répondre.

Sergi Corbalán, Fair Trade Advocacy Office, a insisté sur le fait que le marché vert ne devrait pas être synonyme de normes imposées aux producteurs par les consommateurs et les grandes entreprises. Il devrait au contraire s'accompagner de chaînes de valeur plus équitables, dans lesquelles les petits producteurs et les travailleurs pourraient négocier et obtenir des termes d'échange plus favorables et plus justes. C'était dans cette optique que Fair Trade Advocacy Office avait noué un partenariat avec la CNUCED, dans le cadre de ses projets visant à transformer les chaînes de valeur de manière à les rendre véritablement plus vertes pour les petits producteurs, les travailleurs et les MPME. L'intervenant estimait également que l'Aide pour le commerce devrait être centrée sur des



interventions qui attribuent une plus grande part de la valeur aux producteurs. Il a aussi relevé que les entreprises sociales étaient 3 fois plus susceptibles d'être dirigées par des femmes que les entreprises basées sur le modèle de l'actionnariat. Les femmes étaient donc de meilleures partenaires pour les investissements réalisés par les pouvoirs publics, si ces derniers souhaitaient avoir un impact mesurable sur le bien-être collectif.

Le SECO œuvrait à l'initiative BioTrade aux côtés de la CNUCED depuis 2003, en vue de renforcer les liens entre commerce durable et biodiversité. **Christian Robin, chef suppléant du Secteur promotion commerciale, Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse**, a formulé des observations sur les évolutions encourageantes observées en matière d'approvisionnement durable, l'activité des entreprises vérifiées dans le cadre de BioTrade ayant déjà atteint une valeur de 4,3 milliards d'euros. S'agissant de faire de cette évolution une transformation de fond, l'Aide pour le commerce pouvait contribuer à rendre le cadre réglementaire relatif à la production et au commerce davantage propice à BioTrade, tant dans les pays producteurs que dans les pays importateurs.

Bertrand Jolas, Commission européenne (DEVCO), a affirmé que la transposition à plus grande échelle des initiatives fructueuses pour la production et le commerce durables était actuellement le principal défi à relever pour tirer parti des possibilités du marché vert. La Commission européenne mobilisait différents instruments d'action pour faciliter l'implantation des producteurs des pays en développement sur le marché de l'UE. Ces instruments d'action allaient de l'accès préférentiel aux marchés à l'appui pour le renforcement des capacités de production, y compris l'appui en termes d'investissement pour les MPME et l'agriculture durable. Il a aussi indiqué que l'accroissement de la demande et la sensibilisation des consommateurs étaient réellement importants dans l'appui au biocommerce. L'ITC, en particulier, collaborait spécialement avec des groupes et entreprises locaux en vue d'autonomiser les producteurs. L'intervenant a fait observer que la participation et le renforcement des capacités au niveau local étaient indispensables en plus des initiatives de financement.

Les orateurs ont majoritairement fait état des difficultés logistiques liées à la transposition des actions à plus grande échelle. Il semblait que cela continuait de poser problème aux producteurs de produits de qualité, en particulier aux petits exploitants

agricoles. La discussion a permis de montrer qu'il était nécessaire que la CNUCED poursuive sa collaboration avec les pays en développement par l'intermédiaire des rapports nationaux sur l'exportation de produits verts, de la promotion des exportations vertes dans le cadre du projet relatif aux NVD et de l'initiative BioTrade, en partenariat étroit avec la communauté des donateurs de l'Aide pour le commerce.

Rapporteur: CNUCED



SÉANCE 48: Activité parallèle – «Stratégie d'Aide pour le commerce pour le Pacifique 2020-2025"

Organisateur: Secrétariat du Forum des îles du Pacifique

MODÉRATEUR

› **Zarak Khan**, Directeur, Programme et initiatives, Secrétariat du Forum des îles du Pacifique

INTERVENANTS

- › **Shaheen Ali**, Secrétaire permanent, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme, Fidji
- › **Matthew Harding**, Directeur, Section de la croissance économique, Division du Pacifique, Département des affaires étrangères et du commerce, Australie
- › **Shamika Sirimanne**, Directrice, Division de la technologie et de la logistique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- › **Svenja Weyrauch**, coordonnatrice de projet, Département de la coopération internationale en Asie, PTB

Durant la 48ème réunion du Forum des îles du Pacifique tenue à Apia en septembre 2017, les dirigeants ont approuvé le Blue Pacific comme une nouvelle forme de collaboration entre les membres du Forum et un nouveau type de dialogue du Forum au niveau mondial au titre du Cadre pour la construction régionale dans le Pacifique.

Afin de promouvoir le développement régional, les pays insulaires du Pacifique se sont unis dans le but de développer une stratégie d'Aide pour le commerce pour le Pacifique et d'orienter les interventions régionales d'Aide pour le commerce dans le Pacifique.

L'objectif spécifique de l'adoption de la Stratégie d'Aide pour le commerce pour le Pacifique est d'identifier les priorités régionales de l'Aide pour le commerce et de garantir qu'elles sont financées de manière adéquate. Les priorités de l'Aide pour le commerce régionale sont définies comme celles qui peuvent utilement être traitées grâce à des formes de régionalisme comprises dans le Cadre pour la construction régionale dans le Pacifique.

Les consultations de la Stratégie d'Aide pour le commerce pour le Pacifique ont débuté en 2017, lors du précédent Examen global de l'Aide pour le commerce. Lors de l'Examen global qui a suivi, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique a cherché à faire part de son expérience sur la manière dont il a développé une stratégie d'Aide pour le commerce régionale, sur les questions prioritaires et sur les avantages que représente la poursuite de l'Aide pour le commerce au niveau régional plutôt que national. Le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique a demandé en outre un retour des partenaires de développement (et d'autres régions) sur la meilleure façon de mettre en œuvre la Stratégie.



Bref résumé

Cette séance a porté sur les priorités de la Stratégie d'Aide pour le commerce pour le Pacifique pour 2020-2025 du Forum des îles du Pacifique, qui devait être adoptée plus tard dans l'année. Les intervenants ont souligné les avantages découlant de l'intégration régionale et du recours à une approche régionale dans les domaines prioritaires comme les services (tourisme), la connectivité physique et numérique, le commerce électronique et l'infrastructure qualité.

La coopération régionale a été jugée particulièrement importante dans le contexte de l'élaboration de cadres réglementaires pour les télécommunications, les énergies et le commerce électronique. Les efforts actuellement déployés pour mettre en œuvre le système de gestion douanière SYDONIA de la CNUCED dans la région faciliteraient les échanges et le développement du commerce électronique.

La discussion a également mis en lumière l'importance de la collaboration régionale pour améliorer la résilience des infrastructures en vue de réduire la vulnérabilité de la région face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. L'intervenant des Fidji a souligné la nécessité de renforcer les capacités de production en disant «donnez-nous du commerce, pas de l'Aide au commerce».

Résumé détaillé

Le modérateur, **Zarak Khan, Directeur, Programmes et initiatives, Secrétariat du Forum des îles du Pacifique**, a souligné que le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique était en train de finaliser la Stratégie d'Aide pour le commerce pour le Pacifique pour 2020-2025, qui devait être adoptée par les Ministres en octobre 2019. La Stratégie serait notamment axée sur quatre points, à savoir les services, la connectivité, le commerce électronique et l'expansion des marchés régionaux (infrastructure qualité et facilitation des échanges). Le modérateur a également indiqué l'importance du commerce pour renforcer la résilience et le rétablissement en cas de catastrophes naturelles.

Matthew Harding, Directeur, Section de la croissance économique, Division du Pacifique, Département des affaires étrangères et du commerce, Australie, a souligné l'importance économique des services pour les îles du Pacifique. Le soutien de l'Australie était axé sur les programmes régionaux dans le domaine

des services, en particulier le tourisme. Par exemple, l'Australie collaborait avec la compagnie de croisière Carnival afin d'accroître les avantages du tourisme de croisière pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et le Vanuatu en transportant des produits locaux (eau, chocolat) sur les bateaux de croisière, ce qui améliorerait la transparence de l'artisanat et les possibilités d'emploi pour les ressortissants des îles du Pacifique en travaillant pour Carnival. L'Australie collaborait également avec Pacific Trade and Invest afin de promouvoir le tourisme durable. L'intervenant a en outre souligné que le soutien en vue de la ratification et de la mise en œuvre de l'Accord du Pacifique pour le renforcement des relations économiques (PACER) Plus constituait un élément essentiel du programme de l'Aide pour le commerce de l'Australie. À cet égard, l'Australie collaborerait avec la CNUCED pour déployer le système de gestion douanière SYDONIA dans la région. Il a aussi indiqué que l'Australie renforcerait les possibilités du travail à court terme dans le pays et qu'elle continuerait de soutenir la coopération régionale pour la réforme de la réglementation (télécommunications, énergies) d'après les enseignements tirés au Vanuatu.

Karishma Narayan, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme, Fidji, a souligné que la connectivité internationale était essentielle pour les Fidji, qui avaient amélioré leurs liaisons aériennes en modernisant le terminal de leur aéroport afin qu'il puisse être de niveau international, au moyen d'accords de partage de code avec les compagnies aériennes et d'un nouveau vol direct vers le Japon. La connectivité était encore renforcée grâce à des améliorations de l'infrastructure portuaire des Fidji. De plus, en termes de connectivité numérique, un système public de gouvernance électronique avait été mis en place. Les MPME, le sucre, le tourisme régional, le secteur des TIC, la connectivité régionale et l'intégration régionale étaient les domaines prioritaires. Saluant la collaboration avec l'Australie, l'intervenante a souligné que l'aide devrait davantage être axée sur la connectivité, le secteur privé et la technologie. Soulignant la nécessité de renforcer les capacités de production, elle a conclu en disant «donnez-nous du commerce, pas de l'Aide au commerce».

Shamika Sirimanne, Directrice, Division de la technologie et de la logistique, CNUCED, a indiqué que la région du Pacifique accusait un retard par rapport à d'autres régions en ce qui concerne le commerce électronique et qu'elle devrait utiliser le potentiel inexploité de la technologie numérique, en particulier en matière de tourisme. La CNUCED avait



procédé à des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique dans la région, qui avaient permis d'identifier les possibilités de sous-traitance) en lien avec les TIC, notamment pour les questions juridiques et comptables, et qui se sont avérées un bon moyen de susciter des discussions entre les parties prenantes sur les priorités du commerce électronique. L'intervenante a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les cadres juridiques et réglementaires pour le commerce électronique et les opérations financières, pour lesquels une approche régionale serait plus efficace qu'une approche nationale. La logistique était un autre domaine qu'il était nécessaire d'améliorer. Ici, le système SYDONIA de la CNUCED pourrait faciliter le développement du commerce électronique. L'intervenante a également suggéré que l'Australie et la Nouvelle-Zélande devraient envisager la mise en œuvre de programmes régionaux dans le cadre du PACER Plus afin de promouvoir le commerce électronique et l'économie numérique.

Svenja Weyrauch, coordonnatrice de projet, Département de la coopération internationale en Asie, Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), Allemagne, a souligné que l'infrastructure qualité était l'un des six piliers de la stratégie en matière d'Aide pour le commerce de l'Allemagne. Elle a dit que l'infrastructure qualité était importante pour la compétitivité à l'exportation d'une région ainsi que pour la protection de l'environnement et la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Il était important de connaître les exigences de qualité sur les marchés d'exportation et d'améliorer la transparence pour les MPME en ce qui concerne les services d'infrastructure qualité proposés. Une approche régionale pour l'infrastructure qualité offrirait des occasions de partager des expériences et d'apprendre et cela permettrait des synergies dans la prestation de services au niveau régional plutôt que leur duplication au niveau national. Dans le même temps, il pourrait être difficile d'harmoniser et d'élaborer des lignes directrices régionales si les pays sont à des niveaux de développement différents. PTB pourrait apporter un soutien afin de développer l'infrastructure qualité dans la région.

Au cours de la discussion, les participants ont mis en évidence les principaux défis que représentaient la vulnérabilité des infrastructures et des stocks de poissons face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. En ce qui concerne les infrastructures, la nécessité que les pays parviennent à s'entendre sur une définition d'infrastructures résilientes a été soulignée. Il serait plus efficace de

construire des infrastructures plus résilientes plutôt que de reconstruire des infrastructures à quelques années d'intervalle. Les énergies renouvelables ont également été mises en avant comme étant une autre priorité pour la région du Pacifique.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 49: Pôle développement – «L'économie selon les femmes»

Organisateurs: Centre du commerce international, Center for Economic and Policy Research, Institut universitaire européen

REMARQUES LIMINAIRES

› **Ann Linde**, Ministre du commerce extérieur, Suède

MODÉRATRICE

› **Arancha González**, Directrice exécutive, Centre du commerce international

INTERVENANTES

› **María Teresa Quintero Godínez**, membre de l'équipe juridique, TradeTankMx

› **Anabel González**, associée principale, Peterson Institute for International Economics

› **Gabrielle Marceau**, conseillère principale, Organisation mondiale du commerce

› **Nuria Oliver**, Directrice des données, Vodafone

Les femmes façonnent tous les aspects de l'économie mondiale, y compris en tant que dirigeantes dans les domaines de la finance, de l'investissement et du commerce.

Cette séance a permis de célébrer le lancement d'une nouvelle publication qui regroupe les avis et les idées en matière de gouvernance économique de plus de 20 dirigeantes travaillant dans l'élaboration des politiques, le monde universitaire, les affaires privées et le journalisme.

Articulé autour de quatre sections, le livre rassemble des points de vue et des suggestions tournées vers l'avenir en ce qui concerne les défis actuellement observés dans les domaines de la finance, du commerce, de l'investissement et du marché mondial du travail, dans un contexte marqué par des changements technologiques, politiques, environnementaux et sociaux rapides.

Cette publication, rédigée entièrement par des femmes, soutient l'égalité hommes-femmes non pas en abordant des questions qui sont importantes pour les femmes en ce qui concerne l'économie, mais plutôt en présentant des solutions, proposées par des femmes, aux questions économiques et financières qui sont importantes pour tous.

Rejoignez-nous pour une discussion animée avec les auteures bien informées afin d'entendre leurs points de vue sur les principales difficultés économiques de notre époque.



Bref résumé

Cette séance a marqué le lancement d'une nouvelle publication intitulée «Women Shaping Global Economic Governance» (La gouvernance économique mondiale façonnée par les femmes). Dans une période tumultueuse et sur fond de tensions commerciales croissantes, de changements technologiques rapides et de dégradation de l'environnement, une analyse éclairée et des connaissances étaient plus que jamais nécessaires.

«Women Shaping Global Economic Governance» rassemblait les points de vue de 28 dirigeantes expérimentées dans les domaines de la finance, du commerce et de l'investissement, de la politique du travail, des sciences politiques, de l'environnement et des technologies numériques.

Doté d'un avant-propos de la Chancelière allemande Angela Merkel, le livre explorait les difficultés de la gouvernance du commerce, du mouvement de capitaux et des marchés du travail ainsi que la réglementation du numérique. Cependant, le livre allait au-delà de l'analyse et proposait des solutions sur la manière de se frayer un chemin en cette période tumultueuse.

Écrit intégralement par des femmes, le livre défendait l'égalité hommes-femmes, non pas en abordant des questions qui étaient importantes pour les femmes mais plutôt en présentant des analyses faites par des femmes sur des questions pertinentes en lien avec la gouvernance économique mondiale. Durant la séance, quatre femmes ayant contribué à l'élaboration du livre ont été présentées ainsi que d'autres dirigeantes n'y ayant pas participé.

Résumé détaillé

Arancha González, Directrice exécutive du Centre du commerce international (ITC), a ouvert la séance en présentant à l'assistance le livre «Women Shaping Global Economic Governance». En donnant un bref aperçu, L a souligné l'ampleur des questions liées à la gouvernance économique mondiale abordées dans le livre, qui comprenaient la gouvernance du commerce et de l'investissement. Le livre cherchait également à répondre à des préoccupations pressantes telles que la manière de renforcer la résilience de nos systèmes financiers, notre façon de gérer les migrations et la manière de répondre au mieux aux défis posés par les changements climatiques. Il a été indiqué que ce livre

n'était pas un ouvrage sur les femmes, mais écrit par des femmes.

Ann Linde, Ministre du commerce extérieur, Ministère des affaires étrangères de Suède, a souligné, dans ses remarques liminaires, que l'autonomisation économique des femmes et leur participation au marché du travail en Suède avaient été rendues possibles dans les années 1970 grâce à trois réformes. Il s'agissait de l'élimination du système d'imposition conjointe, de l'expansion des services abordables de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées et de la réforme de l'assurance parentale, qui avait permis aux mères et aux pères de bénéficier d'un congé parental à conditions égales. La Ministre a remarqué que même si ces réformes représentaient des premières étapes importantes, il fallait faire plus pour parvenir à l'égalité hommes-femmes, puisque des inégalités persistaient. L'intervenante a conclu en appelant toutes les organisations de la communauté du commerce à systématiquement recueillir les données ventilées par genre et à inclure le genre dans toutes les analyses.

Isatou Touray, Vice-Présidente de la Gambie, a félicité, dans ses observations, les auteures et a reconnu qu'il était important de fournir une plate-forme pour amplifier les voix des différentes dirigeantes ayant des compétences dans divers aspects de l'économie mondiale. Elle a noté que les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) représentaient près de 80% des emplois dans le monde et qu'elles employaient plus de 70% de la main-d'œuvre dans la plupart des pays en développement. Les femmes possédant environ 10 millions des MPME à l'échelle mondiale, la croissance économique durable et la réalisation des objectifs de développement durable ne pourraient être atteints qu'avec la participation active des femmes. À cet égard, L'intervenante a remercié le Centre du commerce international pour son étroite collaboration avec le gouvernement de la Gambie, ayant permis de mettre en œuvre des projets de qualité visant le développement des MPME, l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat des jeunes.

Anabel González, associée principale non résidente, Peterson Institute for International Economics, ancienne Ministre du commerce du Costa Rica, a examiné quatre scénarios possibles concernant l'avenir du commerce et de l'investissement. Le premier scénario établissait des «règles internationales ouvertes» où les pays coopéraient grâce à une Organisation mondiale du commerce redynamisée et des cadres internationaux. Le deuxième était des «coalitions concurrentes», dans lesquelles les pays collaboraient mais étaient souvent attirés dans des sphères concurrentes, avec des



blocs en-dehors de l'OMC. Le troisième prévoyait un «bouleversement technologique», dans lequel les pays ne pouvaient pas coopérer et la technologie allait plus vite que les réglementations, ce qui engendrait un monde sans limites, ainsi que l'accroissement de l'insécurité et de l'incertitude. Le quatrième scénario était intitulé «la souveraineté d'abord» et, dans ce dernier, en l'absence de coopération, les obstacles unilatéraux prohibitifs entraînaient des inefficacités, des risques économiques élevés et une baisse de la productivité et de l'innovation. Avec des affrontements commerciaux, les technologies numériques et la concurrence géopolitique façonnant l'économie mondiale, l'environnement du commerce et de l'investissement changeait très rapidement et il était difficile de prédire lequel des scénarios était le plus susceptible de se produire. L'intervenante a conclu en soulignant trois facteurs émergents, à savoir le renouveau des échanges encadrés, la fragmentation plus importante des règles commerciales et l'affaiblissement de la gouvernance mondiale du commerce.

Nuria Oliver, membre de l'Académie royale espagnole d'ingénierie; responsable principale des données, Data-Pop Alliance, a examiné les difficultés de la gouvernance à une époque où les algorithmes pour la prise de décisions basés sur les données affectaient les vies de millions de personnes. Ces algorithmes pouvaient déterminer si un prêt était accordé par la banque à un individu ou le traitement médical qu'un autre devait suivre. En raison de ces répercussions énormes, il était important que ces algorithmes soient créés et régis de manière éthique afin de garantir leur impact positif sur la société. Dans ce contexte, l'intervenante a proposé de suivre une ligne directrice dont l'acronyme était «F.A.I.T.E.», pour s'assurer que la prise de décision était réalisée au service du bien commun: F pour «fairness» (équité), A pour «autonomy», «augmentation» et «accountability» (autonomie, accroissement et responsabilité), I pour «intelligent information» (informations intelligentes), T pour «trust» et «transparency» (confiance et transparence) et E pour «education» et «efficiency» (éducation et efficacité).

Gabrielle Marceau, conseillère principale, Organisation mondiale du commerce (OMC), a fait un exposé sur son domaine d'activité, la question du commerce et du travail. Elle a souligné que la relation entre les préoccupations commerciales et non commerciales, par exemple entre le commerce et la santé ou le commerce et les droits humains, avait évolué de manière très positive dans le cadre de l'OMC, grâce à la jurisprudence. Elle a mentionné trois éléments qui avaient mené à cette évolution positive. Premièrement, les gouvernements avaient le droit de donner la priorité à des questions non commerciales

depuis qu'il avait été indiqué dans le préambule de l'Accord sur l'OMC que le développement durable était l'un des objectifs de celui-ci. Deuxièmement, les gouvernements pouvaient faire la distinction entre des produits à condition que ces distinctions réglementaires soient basées sur des objectifs légitimes. Troisièmement, lorsque la jurisprudence était reconnue dans un différend, le donneur de préférences pouvait assujettir ces préférences à des questions non commerciales, pour autant que ces questions soient objectives, visent le développement et, s'ils se trouvaient dans une situation similaire, les pays étaient traités de manière similaire.

Leila Baghdadi, professeure associée d'économie à la Tunis Business School, a examiné le rôle important de la migration comme moteur de la mondialisation en termes de commerce et d'investissement. Elle a souligné l'importance des envois de fonds des émigrés qui dans de nombreux cas étaient plus élevés que l'aide publique au développement. Il a également été indiqué que les émigrés étaient des agents du commerce et de l'investissement et qu'ils étaient bien placés pour réduire les asymétries d'information, mettre en relation les exportateurs des pays d'accueil avec les pays d'origine et promouvoir les groupes ethniques. De plus, étant donné que les émigrés voulaient voir s'opérer des transformations structurelles dans leur pays, nombre d'entre eux avaient créé des fonds, des accélérateurs et des plates-formes de financement participatives qui avaient investi dans les PME. En conclusion, l'intervenante a recommandé que la politique soit repensée pour tenir compte des échanges commerciaux et de l'investissement amenés par la diaspora.

Maria Teresa Quintero Godinez, membre de l'équipe juridique, TradeTankMx, a expliqué les trois objectifs de son organisation et la manière dont celle-ci s'efforçait de contribuer à la gouvernance économique au Mexique. TradeTank analysait des questions relatives au commerce international pour créer des politiques spécifiques et favoriser la croissance inclusive au Mexique. L'Organisation avait aussi pour objectif d'agir en qualité de facilitateur et de soutenir les acteurs qui ne participaient pas au commerce international, en particulier les MPME et les femmes. Grâce à des recherches globales, TradeTank avait élaboré des solutions de politique adaptées aux circonstances particulières. L'intervenante a noté que TradeTank était le seul groupe de réflexion au Mexique qui s'était spécialisé dans le commerce international et dont plus de la moitié des membres étaient des femmes.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 50: Activité parallèle – «La participation accrue des femmes au commerce grâce aux progrès technologiques dans l'agriculture»

Organisateurs: Finlande, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

MODÉRATRICE

- › **Simonetta Zarrilli**, chef du programme relatif au commerce, aux questions de genre et au développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

INTERVENANTS

- › **Carolyn Rodrigues Birkett**, Directrice, Bureau de liaison à Genève, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- › **Isabelle Durant**, Secrétaire générale adjointe, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- › **Francesca Brenda Opoku**, Directrice générale, Solution Oasis Ltd, Ghana
- › **Kari Puurunen**, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de la Finlande auprès de l'OMC

Les femmes apportent des contributions essentielles à l'agriculture et elles sont le pilier central des économies rurales, en particulier dans les pays en développement. Cependant, leur productivité et leur capacité à tirer parti des possibilités commerciales sont compromises par leur accès limité aux services et aux ressources essentiels, parmi lesquels les agrotechnologies. Celles-ci, en effet, sont encore trop souvent élaborées sans tenir compte des besoins des femmes et sans leur participation. De plus, les prestataires de services et les organisations rurales, qui représentent un des principaux canaux de diffusion de la technologie, ont tendance à ne pas reconnaître le rôle clé des femmes dans l'agriculture et à ne pas les cibler efficacement.

La séance a porté sur les difficultés et les possibilités en lien avec le développement de la technologie et son adoption du point de vue du genre. Les agrotechnologies sont susceptibles d'améliorer la capacité des femmes à tirer parti des possibilités commerciales, mais leur introduction peut aussi avoir des effets secondaires négatifs, comme la baisse de l'emploi des femmes résultant, par exemple, de l'automatisation ou de la perte des savoirs traditionnels.

La séance a permis de présenter les enseignements tirés et les solutions prometteuses sous différents angles. Elle a également mis en avant la manière de favoriser un environnement politique et réglementaire favorable à la participation des femmes au commerce des produits agricoles. Cette séance a aussi permis d'examiner le rôle joué par l'Aide pour le commerce dans ce domaine.



Bref résumé

La séance a porté sur les difficultés et les possibilités en lien avec l'adoption des agrotechnologies du point de vue du genre, grâce au partage des expériences et des enseignements tirés. Le manque de financement, d'éducation, d'appropriation de la technologie et des moyens de production insuffisants ont été reconnus comme étant des défis majeurs devant être relevés pour permettre aux femmes d'adopter les nouvelles technologies. La séance a examiné la manière dont ces technologies pouvaient renforcer la capacité des femmes à tirer parti du commerce international, ainsi que les obstacles auxquels elles étaient confrontées pour y accéder. Elle a aussi permis d'examiner le niveau de développement des agrotechnologies et la mesure dans laquelle elles répondaient actuellement aux besoins spécifiques des femmes. Enfin, des interventions adaptées dans le cadre de l'Aide pour le commerce ont également été analysées.

Résumé détaillé

Simonetta Zarrilli, chef du programme relatif au commerce, aux questions de genre et au développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a expliqué que la technologie pouvait aider les femmes à accroître leur production et à participer davantage au commerce international mais que, cependant, de nombreux obstacles les empêchaient d'y accéder. De plus, elle a relevé que la technologie était souvent élaborée sans la participation des femmes, c'est pourquoi elle ne répondait pas à leurs besoins spécifiques. Les données indiquaient que les hommes adoptaient les nouvelles technologies pour le domaine agricole à des taux plus élevés et plus rapidement que les femmes, les contraintes liées au genre interagissaient bel et bien et produisaient ces différences dans l'accès et l'utilisation de la technologie. En outre, les prestataires de services et les organisations rurales, qui représentaient un des principaux canaux de diffusion de la technologie, avaient tendance à ne pas reconnaître le rôle clé des femmes dans l'agriculture et à ne pas les cibler efficacement.

S'agissant du premier point, les intervenants ont relevé que la présence limitée des femmes dans tous les niveaux de la recherche, mais particulièrement à des postes de gestion et de niveau supérieur dans la recherche, signifiait qu'il était moins probable que leurs besoins spécifiques aient la priorité et soient traités dans la recherche et le développement

agricoles. S'agissant du deuxième point, l'exemple de la Bolivie a été donné, où les femmes étaient les principales responsables du tri et de la sélection des pommes de terre. Le matériel destiné à faire gagner du temps par la mécanisation de cette tâche avait été mis en place mais n'avait finalement pas été utilisé, étant donné qu'il n'était pas adapté à la condition physique des femmes, étant trop élevé et trop lourd à manier.

Kari Puurunen, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de la Finlande auprès de l'OMC, a souligné que les droits et le statut des femmes et des filles étaient une priorité dans la politique de la Finlande en matière de développement. Il a expliqué que le commerce international pouvait permettre l'autonomisation des femmes; cependant, la réalité montrait qu'elles en étaient souvent privées, en particulier dans le domaine de l'agriculture. La séance a mis l'accent sur le fait que le commerce international facilitait la diffusion des technologies, qui modifiaient grandement le secteur de l'agriculture. La technologie pouvait non seulement changer la manière dont une culture en particulier était produite, mais cela pouvait avoir des retombées positives pour d'autres cultures. L'intervenant a souligné que la capacité des femmes à tirer parti du commerce était sapée par l'accès insuffisant à l'éducation, aux services consultatifs, aux crédits, aux technologies du marché et aux ressources productives (des terres agricoles et de l'eau). Enfin, il a indiqué que la séance examinerait les difficultés et les possibilités que le développement de la technologie apporterait aux femmes dans le domaine de l'agriculture et la manière de créer des politiques et un cadre réglementaire pour faciliter la participation des femmes au commerce des produits agricoles.

Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a expliqué que le commerce contribuait à la diffusion de la technologie. Cependant, elle a également mis l'accent sur le fait que la technologie était souvent élaborée par un secteur où la parité hommes-femmes n'était pas respectée. En effet, elle était souvent élaborée sans la participation des femmes et pouvait ne pas répondre à leurs besoins. Elle a donné l'exemple de la Bolivie, où les femmes n'étaient pas en mesure d'intégrer la technologie au secteur des pommes de terre, puisqu'elle n'avait pas été correctement élaborée pour répondre à leurs besoins. L'intervenante a aussi mentionné les airbags, qui étaient un autre exemple d'une technologie qui n'avait pas été élaborée pour la morphologie des



femmes. Elle a conclu en disant qu'une approche participative fondée sur le genre était nécessaire pour le développement des technologies. Elle a ajouté que ces technologies devaient aider à diversifier l'agriculture et à intégrer les petits producteurs, qui avaient été exclus des chaînes de valeur agricoles. Bien que les agricultrices aient besoin d'être formées afin d'avoir accès aux nouvelles technologies et de savoir les utiliser, leurs propres savoirs traditionnels étaient aussi précieux et devaient être protégés et valorisés. Enfin, l'intervenante a ajouté que la coordination entre les organisations responsables du commerce était nécessaire, ainsi que l'inclusion non seulement de la problématique hommes-femmes mais aussi des problématiques environnementales et relatives aux changements climatiques.

Carolyn Rodrigues Birkett, Directrice, Bureau de liaison à Genève, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a donné des exemples clés de technologies du domaine agricole qui pouvaient renforcer le rôle économique des femmes. Elle a présenté ces exemples dans trois groupes. Le premier groupe était lié à l'ajout de valeur aux activités traditionnelles telles que l'agriculture biologique et respectueuse de l'environnement. Elle a mis l'accent sur le fait que l'agriculture biologique et les autres formes respectueuses de l'environnement offraient des possibilités aux femmes défavorisées pour participer aux chaînes de valeur agricoles à forte valeur ajoutée et obtenir la certification biologique, transformant ainsi le désavantage de ne pas avoir accès aux pesticides et autres produits chimiques en une force. Le deuxième groupe était lié à la prise de nouveaux rôles et l'entrée dans les chaînes de valeur. Elle a mentionné des récits d'expériences fructueuses de femmes intégrant les chaînes de valeur horticoles, du cacao au Ghana et de l'apiculture en Éthiopie. Enfin, le troisième groupe concernait la création de nouvelles chaînes de valeur. L'intervenante a utilisé l'exemple du Bangladesh, où une nouvelle chaîne de valeur de l'aquaculture avait été mise en place par des femmes à la tête de foyers pauvres. Elle a terminé en soulignant que, à travers ces exemples, les femmes avaient été capables de faire entendre leur voix et d'occuper des postes de direction au sein de leurs communautés. Cela leur avait donné une voix dans les gouvernements locaux.

Francesca Brenda Opoku, Directrice générale, Solution Oasis Ltd, Ghana, a souligné que les femmes jouaient un rôle de premier plan dans l'agriculture et le commerce en Afrique. Elle a également souligné que le Ghana présentait le pourcentage le plus élevé

de femmes entrepreneurs en Afrique. Elle a expliqué qu'elles avaient souvent recours à des processus laborieux et des entreprises à faible revenu. La demande internationale représentait une occasion pour elles d'amplifier leur activité commerciale; cependant, cela devait être accompagné par l'introduction de technologies dans leurs pratiques. L'intervenante a expliqué que même des technologies de base pouvaient entraîner des progrès notables dans leurs processus de production. Malheureusement, les technologies complexes n'étaient pas facilement accessibles pour les femmes. Elles étaient confrontées à des obstacles tels que le manque de financement et d'appropriation, puisque la plupart de ces technologies étaient détenues par les hommes. L'intervenante a identifié le manque de familiarisation comme un autre problème majeur. Afin d'y remédier, elle a envisagé que les technologies tiennent compte de la culture et que les avantages en découlant soient communiqués très clairement aux usagers potentiels. L'intervenante voyait de nombreuses possibilités découlant des technologies émergentes.

Wilkes James, Directeur général, responsable des recherches scientifiques et spécialiste des technologies, Hive Tracks, a partagé son expérience dans le secteur de l'apiculture et la manière dont le croisement entre le commerce et la technologie pouvait être utilisé pour l'autonomisation des femmes dans ce secteur. Il a expliqué qu'il avait développé une application pour les apiculteurs à l'échelle mondiale afin de recueillir des données de leurs exploitations. L'intervenant a mis l'accent sur les avantages découlant de l'utilisation de la technologie telle qu'une chaîne de blocs à des fins de traçabilité dans le secteur de l'apiculture. Des technologies plus sophistiquées pouvaient jouer un rôle essentiel en isolant les produits agricoles et alimentaires fiables et en les distinguant des produits altérés. L'intervenant a enfin expliqué que cela représentait une occasion pour les femmes de participer activement au secteur et il a mentionné la relation qu'il avait développée avec les femmes en Tanzanie, afin qu'elles puissent adopter cette technologie.

La séance a donné l'occasion aux intervenants d'identifier des domaines dans lesquels l'Aide pour le commerce pouvait apporter un soutien, qui comprenait le développement des compétences et la formation dans le domaine de la technologie agricole pour les femmes et les MPME, afin d'accroître la quantité et la qualité de leur production et d'être davantage en mesure de participer au commerce international; de faciliter la participation des femmes au développement



de la technologie; de promouvoir les partenariats afin de s'aligner sur les investissements du secteur public, du secteur privé et de la société civile et des programmes axés sur des priorités convenues dans le cadre des plans nationaux pour le développement agricole; et de soutenir la coordination entre les organismes nationaux responsables de l'Aide pour le commerce conformément aux priorités nationales dans les secteurs de l'agriculture, des technologies et du commerce.

Rapporteur: CNUCED



SÉANCE 51: Activité parallèle – «Coopération UE-ACP en matière de commerce et de développement: Révolutionner la diversification et l'autonomisation économiques»

Organisateurs: TradeCom II Programme, ColeACP, CTA –
Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE,
Commission européenne

MODÉRATEUR

› **Axel Pougin de la Maisonneuve**, chef d'unité adjoint, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne

INTERVENANTS

- › **Aaron Adu**, Directeur général, Global Shea Alliance
- › **Hary Andriamboavonjy**, Directrice de l'économie et du numérique, Organisation internationale de la francophonie
- › **Patrick I. Gomes**, Secrétaire général, Secrétariat du Groupe ACP
- › **Hermogene Nsengimana**, Secrétaire général, Organisation africaine de normalisation
- › **Leontine Nzeyimana**, ancienne Ministre de la CAE, membre du Parlement de la CAE, Communauté de l'Afrique de l'Est
- › **Deryck Oumar**, Directeur exécutif, Organisation régionale des normes et de la qualité de la CARICOM
- › **Arjoon Suddhoo**, Secrétaire général adjoint, Secrétariat du Commonwealth

L'Union européenne et le Groupe ACP ont, au fil des décennies, encouragé un modèle de coopération en matière de commerce et de développement qui est inspirant pour la coopération Nord-Sud globale. Les développements récents à l'échelle mondiale ont contribué à l'amélioration structurelle de leur modèle de coopération, qui continue de réduire la fracture économique entre les partenaires en:

- renforçant les régimes commerciaux afin d'élaborer un développement inclusif et durable; améliorant l'agenda de production pour l'expansion, la diversification et la compétitivité du commerce et des chaînes de valeur; intégrant les femmes et les jeunes dans les instruments commerciaux;
- diffusant les connaissances et les instruments de coopération en matière de commerce et d'investissement entre les parties prenantes économiques et en exploitant l'économie bleue.

La coopération commerciale au moyen des accords de partenariat économique reste au cœur de ce modèle de coopération. Elle devrait donner aux pays du Groupe ACP l'impulsion nécessaire pour une diversification, une compétitivité et une expansion durables des exportations, une pénétration efficace dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, un soutien efficace pour la négociation et un appui à la mise en œuvre des accords commerciaux multilatéraux et régionaux.

De toute évidence, pour la coopération UE-ACP en matière de commerce après 2020, l'objectif de maintenir l'inclusion tout en cherchant à atteindre une meilleure intégration dans l'économie mondiale et de promouvoir le développement durable reste central pour l'avenir. Les pays du Groupe ACP peuvent, grâce à un partenariat structuré continu avec l'Union européenne et à l'engagement politique sous-jacent, s'efforcer d'accélérer le rythme d'une intégration inclusive dans les économies régionales et mondiales



Bref résumé

La séance a été organisée par le Programme TradeCom II de l'Union européenne et du Groupe ACP et a rassemblé des représentants de la Commission européenne, du Secrétariat du Groupe ACP, du Secrétariat du Commonwealth, de l'Organisation internationale de la francophonie, de l'ORAN, de la CROSA, de l'EAF (Eastern Africa Farmers' Federation) et de la Global Shea Alliance afin d'examiner les méthodes et les moyens de traduire l'Aide pour le commerce en gains économiques réels sur le terrain pour les pays du Groupe ACP, y compris pour les jeunes et les femmes. Les organisations ont toutes présenté leurs activités qui promeuvent le caractère inclusif de leurs politiques commerciales, y compris grâce au renforcement des capacités, et la numérisation du commerce et des processus liés aux politiques.

Une grande attention a été accordée au rôle des femmes et des jeunes, mais une attention plus soutenue a été accordée aux difficultés qu'ils rencontraient pour accéder aux capitaux et aux marchés commerciaux, ainsi qu'aux solutions qui pouvaient durablement apporter l'inclusion et la transformation, comme des investissements plus importants des donateurs pour encourager le commerce Sud-Sud/intrarégional.

Résumé détaillé

Elisabeth Nsimadala de l'EAF, qui représente 20 millions d'agriculteurs (et d'organisations) en Afrique de l'Est, a souligné que plus de 70% des agriculteurs d'Afrique subsaharienne prenaient part au commerce transfrontières, dont un nombre élevé dans le secteur informel. L'analyse réalisée par l'organisation de l'intervenante a conduit à l'élaboration d'une boîte à outils en matière d'agro-industrie permettant de cartographier tous les acteurs tout au long de la chaîne de valeur dans la région d'Afrique de l'Est, qui comprenait des manuels de formation, permettait de documenter les prescriptions transfrontières, avec des lignes directrices et facilitait le commerce transfrontières et le partage des meilleures pratiques. «E-GRANARY» était une innovation de l'EAF, qui permettait le regroupement virtuel des agriculteurs (en termes de marchés des intrants, des services et de la production), créant une masse critique et influençant la législation nationale en faveur des femmes et des jeunes. Les difficultés spécifiquement rencontrées par les femmes et les jeunes étaient relatives à la capacité de se financer et à l'accès au financement. Créer un fonds spécial pouvait faire partie des solutions pour

lever les risques de l'agriculture et soutenir l'inclusion financière des femmes et des jeunes.

Aaron Adu, Directeur général, Global Shea Alliance, a exposé l'importance du beurre de karité et des amandes de palmiste pour l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, car elles profitaient à 16 millions de femmes (procédant à la collecte et à la transformation). Leurs exportations s'étaient envolées au cours des 20 dernières années (passant de 30 tonnes en 2000 à 500 000 tonnes en 2017). Cependant, les obstacles à l'autonomisation des femmes comprenaient les normes et les ressources. Le programme de durabilité de GSA visait à fournir des infrastructures et des liaisons de marché aux femmes, débouchant sur des revenus ainsi qu'une productivité accrue, des nouvelles technologies et la mise en place de rôles de direction dans les communautés et les coopératives. Plus de 300 000 femmes avaient été formées par GSA et s'étaient organisées en coopératives. Cela avait encouragé la sensibilisation du secteur privé aux coopératives afin de favoriser leur renforcement et leur croissance. L'intégralité du soutien des donateurs, y compris sous la forme de l'Aide pour le commerce, était utilisée pour soutenir le commerce et les exportations du karité par les femmes.

Dans le cadre de la séance sur les partenariats commerciaux pour l'intérêt mutuel, l'infrastructure qualité a été examinée comme élément central de l'autonomisation économique du secteur privé.

Hermogene Nsengimana, Secrétaire général, Organisation africaine de normalisation, a saisi l'occasion pour s'adresser aux représentants de l'UE et faire passer le message qu'au-delà du soutien apporté à certaines chaînes de valeur seulement, parce que l'UE avait un intérêt dans celles-ci, il était nécessaire de soutenir le commerce interafricain pour les produits consommés dans les différentes régions d'Afrique. Dans son évaluation, les principales difficultés avaient un impact sur le commerce en Afrique dès la signature de l'accord continental de libre-échange – difficultés pour l'équivalence des réglementations techniques et acceptation difficile des résultats de l'évaluation de la conformité (puisque'il n'existait pas une norme, un essai ou un certificat reconnu en Afrique comme c'était le cas en Europe). L'intervenant a insisté sur l'harmonisation des normes en tant qu'élément essentiel pour le commerce. Le respect et le maintien des cadres institutionnels devaient également être l'objet de l'Aide pour le commerce.

Deryck Oumar, Directeur exécutif, Organisation régionale des normes et de la qualité de la CARICOM,



a réaffirmé que l'avenir de l'infrastructure qualité se trouvait dans l'évaluation de la conformité, qui revient simplement à prouver que la qualité d'un produit est approuvée (grâce, entre autres choses, à une meilleure surveillance du marché, aux laboratoires, aux systèmes de certification). Le représentant a soutenu l'idée que les programmes d'Aide pour le commerce de l'UE devraient être centrés sur le commerce intrarégional. Les investissements en lien avec le commerce étaient également importants pour contribuer d'une manière nouvelle et pertinente à l'infrastructure qualité, associés au renforcement des capacités.

La dernière partie de la séance a été axée sur l'innovation dans la connectivité Nord-Sud et Sud-Sud, animée par **Hary Andriamboavonjy, Directrice de l'économie et du numérique, Organisation internationale de la francophonie** et le Secrétariat du Commonwealth. Allant au-delà des considérations quantitatives dans le domaine du commerce, l'Organisation internationale de la francophonie avait élaboré une approche en trois volets: a) elle mettait l'accent sur l'investissement local dans les produits locaux pour soutenir leur exportation et la création de richesse; b) deuxièmement, il était important de privilégier la connectivité Sud-Sud, ce qui nécessitait des solutions concrètes et opérationnelles; et c) enfin, l'Organisation internationale de la francophonie mettait l'accent sur le partage des meilleures pratiques entre les régions du Sud.

Arjoon Suddhoo, Secrétaire général adjoint, Secrétariat du Commonwealth, s'est concentré sur l'initiative Hub and Spokes, qui avait déployé plus de 30 conseillers commerciaux au cours des dernières années et qui, comme dans le cas de programmes similaires, fonctionnait bien grâce au partenariat et à la collaboration. S'agissant du commerce numérique, les conseillers en matière de développement avaient élaboré des stratégies numériques pour les États membres. Le programme récent relatif à la connectivité du Commonwealth visait à promouvoir la croissance économique et le développement grâce à la numérisation. Il visait à faire disparaître la fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement. Il comportait six composantes, à savoir: la connectivité physique (facilitation des échanges et développement des infrastructures); la connectivité numérique (soutien au développement des économies numériques nationales, du cadre réglementaire et des meilleures pratiques); la connectivité réglementaire (amélioration des cadres juridiques et promotion des

bonnes pratiques); la connectivité entre entreprises (meilleure interface entre les secteurs public et privé, l'accent étant mis sur les MPME); connectivité du côté de l'offre (participation des membres aux chaînes de valeur mondiales) et commerce inclusif et durable (faire en sorte que les femmes et les jeunes soient intégrés dans tous les piliers). Cela s'inscrivait dans la stratégie visant à accroître les échanges entre les pays du Commonwealth. Les deux programmes susmentionnés encourageaient l'enrichissement mutuel des actions entre les régions du Groupe ACP et nourrissaient une approche inclusive et respectueuse de l'égalité hommes-femmes pour l'élaboration de la politique commerciale.



SÉANCE 52: Activité parallèle – «Intensification des efforts dans le Pacifique: approches australiennes de l'Aide pour le commerce»

Organisateur: Australie

MODÉRATRICE

› **Roreti Eritai**, Directrice, Ministère du commerce, de l'industrie et des coopératives, Kiribati

INTERVENANTS

› **Terry Adlington**, Directeur général, Tanna Coffee, Vanuatu

› **Robyn Ekstrom**, conseillère en promotion du commerce, Pacific Trade and Invest – Europe

› **Frances Lisson**, Ambassadrice, Mission permanente de l'Australie auprès de l'OMC

› **Lautafi Fio Selafi Purcell**, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail, Samoa

› **Représentant à confirmer**, Vanuatu

› **Lisa Vaai**, membre du Conseil d'administration et Directrice de la création, Eveni Carruthers, Samoa

Plusieurs pays de la région Pacifique sont confrontés à des problèmes considérables en matière de développement. La croissance économique est entravée par la faible dimension des économies formelles, la fragmentation géographique et l'éloignement des grands marchés, les coûts élevés des activités commerciales, la portée limitée de la base de production et d'exportation, la vulnérabilité aux chocs environnementaux et autres et la rapidité de la croissance démographique.

De nouvelles approches sont nécessaires pour promouvoir le développement durable. L'Australie intensifie ses efforts dans le Pacifique en vue de favoriser la coopération économique et le renforcement de l'intégration dans la région Pacifique, y compris au moyen du commerce et de la mobilité de la main-d'œuvre. Le but est de favoriser l'élévation du niveau de vie, la prospérité partagée, ainsi que la croissance et le développement inclusifs et durables.

L'objet de cette séance a été d'examiner comment l'Aide pour le commerce accordée par l'Australie soutient la diversification économique, l'autonomisation et le développement durable dans le Pacifique. En outre, la séance a été l'occasion de présenter le PACER plus et de décrire comment l'Aide pour le commerce fournie par l'Australie aidait la région à tirer le meilleur parti de cet accord.



Bref résumé

Les participants à cette activité ont examiné la façon dont l'Aide pour le commerce accordée par l'Australie soutient la diversification économique, l'autonomisation et le développement durable dans le Pacifique. Ils se sont en outre penchés sur l'Accord du Pacifique pour le renforcement des relations économiques (PACER) Plus et sur la façon dont l'Aide pour le commerce fournie par l'Australie aidait la région à en tirer le meilleur parti.

Résumé détaillé

S.E. Lautafi Fio Selafi Joseph Purcell, Ministre du commerce, de l'industrie et du travail du Samoa, a présenté tout l'éventail du soutien apporté par l'Australie au Samoa au titre de l'Aide pour le commerce. Il a décrit la façon dont le Programme d'accès aux marchés horticoles et agricoles du Pacifique (PHAMA) aidait les exportateurs samoans de taros à satisfaire aux prescriptions en matière de biosécurité et de qualité et a mis en lumière la façon dont le programme australien en faveur de la mobilité de la main-d'œuvre aidait les travailleurs samoans peu qualifiés ou semi-qualifiés à travailler dans les régions australiennes.

Frances Lisson, Ambassadrice de l'Australie et Représentante permanente auprès de l'OMC, a décrit l'étendue de l'Aide pour le commerce fournie dans la région par l'Australie. Elle a expliqué comment le PACER Plus, un accord régional sur le commerce et le développement couvrant les marchandises, les services et l'investissement était adapté aux besoins de développement de la région, avec des flexibilités et des dispositions visant à faciliter sa mise en œuvre à un rythme adéquat.

Le PACER Plus comprend un «ensemble de mesures de préparation» à l'Aide pour le commerce destinées à aider les pays à ratifier l'accord et à en tirer parti dès le premier jour de son entrée en vigueur. Il prévoit également un programme de travail supplémentaire en matière de coopération économique, qui permettra d'intensifier l'aide pour le commerce une fois l'accord entré en vigueur.

Robyn Ekstrom, conseillère en promotion du commerce, Pacific Trade and Invest, a présenté des exemples du soutien apporté au titre de l'Aide pour le commerce afin d'accroître la capacité du secteur privé à participer aux échanges commerciaux, y compris

par l'intermédiaire du commerce électronique. L'intervenante a décrit un partenariat conclu avec Airbnb en vue de promouvoir le tourisme numérique inclusif. Des ateliers offerts dans les Îles Cook, au Samoa et au Vanuatu ont permis d'aider les participants à utiliser la plate-forme d'Airbnb et à concevoir des annonces attrayantes. Ils ont donné à un plus grand nombre d'habitants – en particulier à des femmes, qui représentent 60% des hôtes Airbnb – les moyens de créer des micro-entreprises sans avoir besoin de trouver de nouveaux capitaux.

Terry Adlington, Directeur général, Tanna Coffee, Vanuatu, a décrit les dégâts causés à sa plantation par le cyclone tropical Pam en 2015 et les mesures prises pour les surmonter, notamment grâce à l'Aide pour le commerce et à d'autres activités de soutien.

Lisa Vaai, Directrice de la création de la marque de mode «Eveni Pacific», a décrit le soutien qu'elle a reçu au titre de l'Aide pour le commerce, par l'intermédiaire du programme australien «Women Trading Globally», afin de l'aider à développer son entreprise. L'intervenante a souligné les points forts du programme sur le plan pratique, dont un accès à des services de mentorat; l'amélioration de la prospection commerciale; une formation à la négociation d'accords; et un soutien concernant l'enregistrement de la propriété intellectuelle.

Rapporteur: Département des affaires étrangères et du commerce, Australie



SÉANCE 53: Activité parallèle – «Promouvoir la facilitation du commerce numérique et durable aux fins de la diversification des échanges et du développement inclusif»

Organisateur: Commissions régionales de l'ONU

MODÉRATRICE

› **Olga Algayerova**, Secrétaire exécutive, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

INTERVENANTS

- › **Maria Ceccarelli**, responsable par intérim, Division de la coopération économique et du commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
- › **Mohamed Chemingui**, chef, Section de l'intégration régionale, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
- › **Yann Duval**, chef, Section de la politique commerciale et de la facilitation du commerce, Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
- › **Sebastian Herreros**, économiste, Division du commerce international et de l'intégration, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- › **David Luke**, coordonnateur, Centre africain pour la politique commerciale, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

De nombreux indices montrent que la facilitation du commerce et la numérisation peuvent apporter un soutien efficace à la diversification des échanges et à l'autonomisation. Dans le cadre de l'approche concertée de la facilitation du commerce lancée en 2010, les Commissions régionales de l'ONU ont entrepris des réformes visant à faciliter le commerce numérique et durable dans leurs régions respectives.

Au début de 2019, les Commissions régionales de l'ONU, y compris les Commissions économiques pour l'Afrique (CEA), pour l'Europe (CEE), pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), ainsi que les Commissions économiques et sociales pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et pour l'Asie occidentale (CESAO), ont lancé la troisième enquête mondiale sur la facilitation du commerce numérique et durable (anciennement Enquête mondiale sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce et du commerce sans papier) en vue d'examiner les progrès accomplis dans leurs États membres. L'enquête a permis d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges ainsi que des nouvelles initiatives régionales et mondiales en faveur du commerce sans papier ou du commerce électronique.

Par ailleurs, l'enquête menée en 2019 met d'avantage l'accent sur la facilitation du commerce destiné aux PME, la facilitation du commerce agricole, les femmes dans la facilitation du commerce, ainsi que le financement et la facilitation des échanges.

Les résultats préliminaires de l'enquête de 2019, qui seront publiés sur la nouvelle plate-forme d'enquêtes en ligne, ont été communiqués lors de cette activité. Ils devraient faire ressortir les principales réalisations des cinq régions ainsi que les domaines d'action dans lesquels des efforts supplémentaires en matière de facilitation des échanges sont nécessaires pour contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



Bref résumé

Les Commissions régionales de l'ONU ont présenté les résultats préliminaires de la troisième enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable menée en 2019. L'objectif est de suivre les progrès accomplis en matière de facilitation du commerce, y compris en ce qui concerne le commerce sans papier et d'autres mesures axées sur l'avenir, en vue de la réalisation des ODD, ainsi que de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des éléments probants et de mettre en exergue les besoins en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique.

L'enquête a consisté à recueillir des données auprès de 126 pays en 2019, non seulement sur les dispositions de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), mais aussi sur des mesures plus avancées dans le domaine du durable et du numérique. Depuis l'enquête précédente réalisée en 2017, la moyenne mondiale de mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce est passée de 57% à 63% en 2019.

En outre, les résultats de cette enquête indiquent un «rattrapage» dans la mise en œuvre de la facilitation du commerce entre les pays pauvres et les pays développés. Dans l'ensemble, des progrès satisfaisants ont été accomplis en la matière, notamment en ce qui concerne les mesures de facilitation des échanges dans le cadre de l'OMC et ces progrès ont particulièrement été rapides dans la région Asie-Pacifique entre 2015-2017 et 2017-2019. Dans toutes les régions, ce sont la transparence et la coopération institutionnelle qui ont été les plus mises en œuvre. Cependant, les mesures relatives au commerce transfrontières sans papier restaient très difficiles à mettre en œuvre et une plus grande ambition politique était nécessaire pour que la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce progresse davantage.

S'agissant des pays africains, les taux de mise en œuvre les plus élevés concernaient les mesures de facilitation du commerce relatives aux formalités, aux dispositifs institutionnels et à la coopération et les taux les plus bas concernaient les mesures relatives à l'inclusivité.

Résumé détaillé

Maria Ceccarelli, Responsable par intérim, Division de la coopération économique et du commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, a ouvert la séance en indiquant que l'enquête de l'ONU sur la facilitation du commerce numérique et durable visait à mieux appréhender les progrès réalisés dans le domaine de la facilitation du commerce. L'enquête de 2019 mesure la mise en œuvre des mesures relevant de l'AFE de l'OMC, mais aussi d'autres dispositions relatives à la facilitation du commerce telles que le commerce durable, la facilitation du commerce pour les PME, la facilitation du commerce agricole, les femmes dans la facilitation du commerce et le commerce sans papier. En 2019, des données ont été recueillies auprès de 126 pays dans le cadre de cette enquête, ce qui fait de celle-ci la composante la plus importante de la mise en œuvre de l'AFE à ce jour. Les taux de mise en œuvre étaient variables d'un pays à l'autre.

Il a été démontré que la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce, contraignantes et non contraignantes, réduirait les coûts du commerce de 11% et que la mise en œuvre des seules mesures contraignantes conduirait à une réduction des coûts du commerce de 6%. La région de la CEE-ONU est très au-dessus de la moyenne mondiale en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce, avec un taux de mise en œuvre des dispositions pertinentes de 72%. Les pays européens les plus développés et ayant les niveaux de revenu les plus élevés se détachent de leurs partenaires européens moins développés dans les résultats de l'enquête sur la facilitation du commerce. Parmi les différentes catégories, la transparence et les formalités enregistrent le taux de mise en œuvre le plus élevé. La région de la CEA affiche un taux de mise en œuvre moyen de 49%. Les initiatives relatives aux communautés économiques régionales et aux organismes chargés de la gestion des corridors se reflètent dans des taux de mise en œuvre plus élevés dans le domaine de la facilitation du transit. On constate des difficultés indéniables dans le domaine de la facilitation des échanges pour le commerce électronique, tout comme dans celui de la mobilité des gens d'affaires aux fins de la facilitation du commerce, ce qui indique que ces domaines ont besoin d'un soutien plus important.

Comme pour d'autres commissions régionales, la région de la CESAP affiche un taux de mise en œuvre plus élevé en 2019. La transparence et les formalités



(comme la gestion des risques ou le système douanier automatisé) font partie des dispositions largement mises en œuvre; à l'opposé, les dispositions les moins mises en œuvre sont, entre autres, la décision anticipée sur la classification tarifaire, l'origine des marchandises importées et le guichet unique pour l'accès au financement. Dans la région Amérique latine, le Mexique et d'autres pays sud-américains tels que le Costa Rica, la Colombie, le Brésil et le Chili enregistrent de très bons résultats dans la mise en œuvre de l'AFE. Dans la région de la CESA0, la note globale relative à la mise en œuvre s'élève à 59%. Avec un taux de 88%, l'Arabie saoudite enregistre le taux de mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce le plus élevé. Cette année marque le lancement officiel d'une plate-forme en ligne pour la consultation des résultats des enquêtes de 2017 et de 2019.

Yann Duval, Chef, Section de la politique commerciale et de la facilitation du commerce, Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, a dit que l'enquête avait pour objectif de faciliter le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce par rapport aux objectifs de développement durable (ODD) et d'appuyer l'élaboration de politiques et d'activités de renforcement des capacités et d'assistance technique fondées sur des éléments probants. Quant à la portée de l'enquête, elle s'étendait aux mesures connexes à l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) et au commerce sans papier (mesures de facilitation du commerce numérique); ainsi qu'aux mesures de facilitation du commerce durable (mesures de facilitation du commerce destinées aux PME, mesures de facilitation du commerce agricole). Des données ont été recueillies auprès de 126 pays en 2019. Le taux de mise en œuvre de la facilitation du commerce était de 79% pour les économies développées, de 48,7% pour les pays d'Afrique sub-saharienne et de 71,2% pour les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Le taux global de mise en œuvre était passé de 57% en 2017 à 63% en 2019.

Les progrès les plus importants ont été constatés pour la région Asie et pour les PMA. Parmi les économies développées, les Pays-Bas ont obtenu les meilleurs résultats, y compris en 2019. Parmi les économies en développement, celles qui ont obtenu les meilleurs résultats étaient Singapour et la plupart des pays du Sud-Est; la Corée du Sud; et la Chine. Pour conclure, il a dit que la mise en œuvre de la facilitation du

commerce avait bien progressé, notamment en ce qui concerne les mesures de facilitation des échanges relevant de l'OMC, et que ces progrès avaient été particulièrement rapides dans la région Asie-Pacifique entre 2015-2017 et 2017-2019. Cependant, la mise en œuvre des mesures facilitation du commerce transfrontières sans papier restait très difficile et des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des mesures pertinentes pour les groupes défavorisés (les PME, les femmes, etc.). Une ambition politique était indispensable pour assurer de plus grands progrès dans la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce.

David Luke, Coordonnateur, Centre africain pour la politique commerciale, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a fait un exposé sur les taux de mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce dans les pays africains. Il a relevé que, dans la base de données de 2019, 29 réponses provenaient d'Afrique. Le taux global de mise en œuvre des pays africains était élevé pour les mesures de facilitation du commerce concernant les formalités, les dispositifs institutionnels et la coopération. L'Afrique du Nord était une région qui avait obtenu de bons résultats, suivie par l'Afrique australe et l'Afrique occidentale. L'inclusivité au moyen de la facilitation du commerce (facilitation du commerce pour le commerce électronique et facilitation du commerce pour la mobilité des gens d'affaires) étaient des domaines où les taux de mise en œuvre étaient très bas.

Maria-Teresa Pisani, Chef de groupe, Section de la facilitation du commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, a centré son propos sur les pays développés. Elle a indiqué que l'Amérique du Nord affichait le taux de mise en œuvre le plus élevé. Les pays de l'UE figuraient également en tête, avec les Pays-Bas au premier rang. Fait intéressant, l'intervenante a relevé que le taux de mise en œuvre augmentait avec le revenu réel par habitant. Enfin, parmi l'ensemble des mesures de facilitation du commerce, les plus largement mises en œuvre étaient les mesures relatives à la transparence et les moins largement mises en œuvre étaient les mesures de facilitation du commerce transfrontières sans papier.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 54: Activité parallèle – "Commerce électronique + accessibilité: Expériences s'agissant d'ajouter le chaînon manquant"

Organisateur: Taipei chinois

MODÉRATRICE

› **Cherise Valles**, Directrice adjointe, Centre consultatif sur la législation de l'OMC

INTERVENANTS

› **Roy Chun Lee**, Directeur exécutif adjoint, Centre sur l'OMC et les ACR, CIER

› **Shih-Hung Liu**, Directeur adjoint, Fonds international de coopération et de développement

› **Paul Wu**, Directeur général, General Mobile Corporation

Le potentiel des technologies numériques en ce qui concerne la facilitation du commerce inclusif pour les MPME, les femmes et d'autres groupes est largement reconnu. Alors que les pays en développement rencontrent encore de nombreux problèmes, l'évolution foudroyante et dynamique de l'accessibilité des services mobiles à large bande et des appareils intelligents accroît la popularité du commerce électronique mobile. Cependant, il est nécessaire que plusieurs facteurs sous-jacents soient en place. Outre l'accessibilité et la connectivité au réseau et aux dispositifs, il faut régler la question primordiale de la capacité des MPME et des femmes entrepreneurs à comprendre et mettre à profit les avantages du commerce électronique mobile. La confiance des consommateurs, la sécurité des données et les solutions de paiement sont des éléments tout aussi importants.

C'est pourquoi cette séance, intitulée «Commerce électronique + accessibilité: Expériences s'agissant d'ajouter le chaînon manquant», présente des expériences pratiques en matière de renforcement des capacités dans le domaine du commerce électronique mobile et des solutions d'entreprise conçues spécifiquement pour les pays en développement. Les questions de politique et de réglementation connexes seront également abordées. La séance prévoit une étude de cas sur les programmes de renforcement des capacités offerts par le Fonds de coopération internationale et de développement (ICDF) en diffusant le commerce électronique mobile auprès des MPME, en faisant connaître GMobi, un fournisseur de solutions de commerce électronique mobile haut de gamme, qui offre des outils de commerce électronique mobile intégrés conçus pour répondre aux besoins des PME des pays en développement tels que l'Inde et la Russie et en procédant à des échanges sur les facteurs favorables en matière de politiques et de réglementation.



Rapport résumé

Cette activité parallèle a été l'occasion d'un échange de vues sur l'importante question du commerce électronique et de l'accessibilité. Afin de contribuer à la recherche de solutions visant à surmonter les difficultés liées à la «fracture numérique», des intervenants ont présenté des expériences pratiques de solutions d'entreprise en matière de commerce électronique mobile et de renforcement des capacités conçues spécifiquement pour les pays en développement dans l'espoir de présenter des idées concrètes en vue d'ajouter le chaînon manquant.

L'objectif était d'assurer que les femmes, les PME, ainsi que les communautés rurales des pays en développement et des pays les moins développés puissent tirer parti concrètement des nouvelles possibilités créées par le commerce numérique.

Des études de cas présentant des programmes de développement coopératif ayant obtenu de bons résultats dans la région Amérique latine et Caraïbes ont été présentées, y compris des exemples d'installation de zones wifi; ces programmes ont permis d'accroître le financement destiné à l'infrastructure des TIC et d'offrir une formation professionnelle aux PME et MPME.

Le potentiel des technologies numériques dans la facilitation du commerce inclusif a été largement reconnu en ce qui concerne les activités futures de l'Aide pour le commerce de l'OMC, mais la connectivité et l'accessibilité au monde du commerce électronique constituaient sans aucun doute l'un des défis les plus importants à relever.

Il fallait s'assurer que les pays en développement Membres, et les PMA en particulier, aient un accès libre et équitable au commerce numérique, de manière à ce que tous puissent profiter des avantages de l'économie numérique par l'intermédiaire de la coopération mondiale.

**Rapporteur: Mission permanente du Territoire
douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu
auprès de l'OMC**



SÉANCE 55: Séance thématique – «Infrastructure qualité pour le commerce: meilleure qualité, meilleur commerce»

Organisateurs: Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Aik Hoe Lim**, Directeur, Division du commerce et de l'environnement, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Mikael Anzén**, Ambassadeur, Mission permanente de la Suède auprès de l'OMC
- › **Paul Fekete**, conseiller principal en commerce international, Bureau de la croissance économique, de l'éducation et de l'environnement, USAID
- › **Catherine Kadennyeka Masinde**, responsable pratique, Unité globale de la réglementation des entreprises, macroéconomie, commerce et investissement, Groupe de la Banque mondiale
- › **Andrew McCoubrey**, chef, commerce au service du développement, Département du développement international, Royaume-Uni
- › **Merih Malmqvist Nilsson**, Présidente, Réseau international sur l'infrastructure qualité (INetQI)
- › **Celestine O. Okanya**, Directeur général, Service d'accréditation du Nigéria
- › **Alan Wm. Wolff**, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce

L'existence d'une infrastructure qualité (IQ) nationale est essentielle pour l'accès aux débouchés commerciaux ouverts par le commerce international. Une meilleure mise en œuvre et une reconnaissance accrue de l'IQ contribuent à réduire les obstacles techniques au commerce (OTC) pour les exportations et les importations. Un système d'IQ se compose des institutions et des cadres juridiques et réglementaires relatifs à la normalisation, à l'accréditation, à la métrologie et à l'évaluation de la conformité. L'IQ est vitale pour le commerce, car elle renforce la confiance vis-à-vis des produits, démontre le respect des exigences en matière de qualité et de sécurité pour accéder aux marchés étrangers, améliore le fonctionnement du marché intérieur et stimule la compétitivité et la productivité.

Les participants à cette séance ont débattu des potentialités de collaboration concernant l'infrastructure qualité pour le commerce. Cette collaboration viserait à tirer parti des outils existants en vue d'améliorer les écosystèmes d'IQ dans les pays bénéficiaires afin que ceux-ci puissent accéder aux possibilités commerciales et renforcer la mise en œuvre de l'Accord OTC de l'OMC. Les options possibles de collaboration comprennent: le financement de projets, la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques et l'amélioration de la cohérence en matière d'IQ et d'assistance technique liée aux OTC.

Cette activité a été l'occasion d'amorcer un dialogue entre les donateurs, les bénéficiaires et les autres parties prenantes intéressées sur la façon dont une collaboration accrue pourrait contribuer à surmonter les lacunes en matière d'IQ, à améliorer la mise en œuvre de l'Accord OTC et à renforcer la capacité des pays à faire du commerce.



Rapport résumé

Aik Hoe Lim, Directeur, Division du commerce et de l'environnement, Organisation mondiale du commerce, a expliqué qu'une infrastructure qualité (IQ) nationale était essentielle pour l'accès aux marchés mondiaux, car elle permettait de renforcer la confiance dans les exportations, d'augmenter les revenus dans les pays en développement, de stimuler la productivité et la compétitivité et de contribuer à la réalisation des ODD. L'IQ comprend les institutions ainsi que les cadres juridiques et réglementaires rattachés à la normalisation, à l'accréditation, à la métrologie, à l'évaluation de la conformité, à la surveillance du marché et aux règlements techniques.

Alan Wm. Wolff, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce, a dit que l'insuffisance de l'IQ nuisait considérablement aux efforts déployés par les pays moins avancés et les pays en développement en vue de se diversifier vers de nouveaux marchés, mais que le concept même était mal compris. Par ailleurs, l'IQ représentait un défi qui ne pouvait pas être relevé par une seule approche, un seul instrument ou une seule organisation; la question était donc de savoir comment la collaboration et la coordination pouvaient nous aider à nous améliorer, en donnant à l'IQ une visibilité accrue dans le programme de politique commerciale.

Catherine Kadennyeka Masinde, responsable pratique, Unité globale de la réglementation des entreprises, macroéconomie, commerce et investissement, Groupe de la Banque mondiale, a expliqué que de nombreux pays en développement subissaient diverses contraintes, y compris des difficultés en matière d'organisation, de performance technique et de reconnaissance des organismes intervenant dans leurs écosystèmes d'IQ. Une part importante des exportations mondiales était soumise à des réglementations techniques et de nombreux pays moins avancés et en développement n'étaient pas en mesure de satisfaire à ces exigences en raison de leurs lacunes en matière d'IQ, ce qui empêchait leur intégration dans les marchés mondiaux et dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les problèmes variaient d'un pays à l'autre: alors que certains n'avaient aucune IQ en place, d'autres comptaient un grand nombre d'institutions et avaient besoin d'un soutien pour mieux les coordonner à l'échelle nationale. Les coûts élevés et la méconnaissance des avantages de l'IQ empêchaient les pays d'investir dans ce domaine. Il était prioritaire de constituer un corpus de connaissances et d'analyses

sur l'IQ que les pays pourraient utiliser pour comparer leurs résultats.

Celestine O. Okanya, Directeur général, Service d'accréditation du Nigéria, a présenté les lacunes du système d'IQ du Nigéria comme constituant l'un des principaux obstacles à l'amélioration des résultats du pays en ce qui concerne l'exportation des produits agricoles et manufacturiers. Ces lacunes avaient été identifiées dans un diagnostic réalisé par la Banque mondiale sur l'IQ, diagnostic qui a permis aux décideurs politiques de mieux comprendre l'incidence d'un écosystème d'IQ qui fonctionne bien sur les résultats commerciaux. En 2014, le Nigéria n'avait ni institut national de métrologie (NMI), ni organisme d'accréditation, ni organismes nationaux de certification/d'inspection (sauf en ce qui concerne les organismes de réglementation). La situation s'est améliorée depuis: un organisme d'accréditation a été créé, le NMI est en cours de mise en place et des organismes de certification nationaux étaient en train de naître. L'éventuelle collaboration dont il est question entre le Groupe de la Banque mondiale et l'OMC pourrait faire une différence, car des diagnostics sur l'IQ seraient menés dans un plus grand nombre de pays en développement, ce qui aiderait à trouver des solutions aux problèmes exigeant un soutien à long terme.

Merih Malmqvist Nilsson, Présidente, Réseau international sur l'infrastructure qualité (INetQI), a dit que l'IQ fournissait les outils nécessaires pour que les citoyens puissent compter sur certains acquis dans leur vie de tous les jours – par exemple, que l'ascenseur ne tombera pas ou que les consommateurs recevront les quantités de carburant ou de pommes pour lesquelles ils ont payé. Cependant, l'IQ n'était pas toujours une priorité pour les décideurs politiques. Le plus grand défi en matière d'IQ était d'instaurer et de maintenir la confiance, celle qui permettait au commerce international d'avoir lieu. Il était essentiel de tenir compte des points de vue de toutes les parties prenantes et de faire participer davantage les pays en développement à ces discussions.

Mikael Anzén, Ambassadeur, Mission permanente de la Suède auprès de l'OMC, a souligné que le soutien à l'amélioration de l'IQ dans les pays en développement s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés pour atteindre les ODD et favoriser la croissance économique et qu'il fallait lui accorder plus d'attention. La Suède appuyait une série d'initiatives d'assistance technique, y compris dans le domaine de l'IQ. Du point de vue de la Suède, il importait d'adopter une approche



systématique concernant le développement de l'IQ. La coordination entre les donateurs était également une priorité, comme avait pu le constater le Comité OTC de l'OMC lors de l'activité parallèle organisée par la Suède le 20 juin 2019.

Paul Fekete, conseiller principal en commerce international, Bureau de la croissance économique, de l'éducation et de l'environnement, USAID, a dit que les normes posaient des problèmes importants d'accès aux marchés pour les pays en développement. C'est la raison pour laquelle les États-Unis avaient créé Standards Alliance en 2012, une coentreprise de l'USAID et de l'ANSI, afin de mieux faire comprendre les obligations découlant de l'Accord OTC et d'améliorer leur mise en œuvre. L'expérience de Standards Alliance avait démontré qu'il était important d'impliquer le secteur privé dans les projets et qu'il existait un grand nombre d'approches et de voies pour développer l'IQ. Une nouvelle phase de Standards Alliance devait être lancée avant la fin de 2019.

Andrew McCoubrey, chef, commerce au service du développement, Département du développement international, Royaume-Uni, a souligné le rôle essentiel de l'IQ, car celle-ci permettait aux exportateurs d'accéder aux marchés. Le Réseau des normes du Commonwealth, appuyé par le DFID et la British Standards Institution (Institut britannique de normalisation) dispensait des formations et offrait une assistance technique aux pays en développement afin de les aider à réduire les obstacles techniques au commerce et à promouvoir les possibilités commerciales. Il était nécessaire d'éviter la fragmentation pour saisir les chances et promouvoir le commerce international dans le domaine complexe et vital de l'IQ.

Le Directeur général adjoint, M. Wolff, a dit que la Banque mondiale et l'OMC examinaient la question de savoir s'ils pouvaient renforcer la collaboration déjà en place en vue de compléter les bons résultats obtenus par le STDF dans le domaine SPS. Cette collaboration pourrait apporter diverses contributions: 1) identifier les projets liés à l'IQ susceptibles d'être financés et accorder aux projets un financement de démarrage; ii) aider les pays en développement à améliorer leurs résultats en matière d'IQ; iii) créer une plate-forme pour renforcer la coordination des politiques dans l'ensemble de l'écosystème d'IQ; et iv) diffuser les bonnes pratiques. L'objectif était de favoriser le commerce et d'élargir les perspectives de développement des producteurs et des consommateurs à l'échelle mondiale en

renforçant la confiance dans la sécurité et la qualité des produits. Améliorer la collaboration concernant l'IQ représentait une bonne occasion de montrer en quoi l'OMC et ses partenaires peuvent contribuer concrètement au commerce et au développement.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 56: Activité parallèle – «Utiliser la facilitation des échanges pour renforcer l'intégration régionale: expérience de l'Asie et de l'Afrique»

Organisateur: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

MODÉRATRICE

- › **Shamika Sirimanne**, Directrice, Division de la technologie et de la logistique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

INTERVENANTS

- › **Hermance de la Bastide**, cheffe des affaires multilatérales et publiques, Pernod-Ricard
- › **David Luke, coordonnateur**, Centre africain pour la politique commerciale, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
- › **Cyn-Young Park**, Directrice, Coopération et intégration régionales, Département de la recherche économique et de la coopération régionale, Banque asiatique de développement
- › **Thierry Kalonji**, Directeur de la promotion des investissements et du développement du secteur privé, Secrétariat du COMESA
- › **Pan Sorasak**, Ministre du commerce, Cambodge
- › **Dorothy Tembo**, Directrice exécutive adjointe, Centre du commerce international

Alors que l'intégration régionale est de plus en plus largement considérée comme un tremplin crucial vers la diversification économique, les coûts élevés du commerce et les goulets d'étranglement dans le domaine de la facilitation des échanges continuent de compromettre la viabilité des chaînes de valeur régionales. Parallèlement à la réduction progressive des droits de douane, les mesures non tarifaires jouent un rôle important pour configurer les résultats des accords commerciaux régionaux et pour contribuer à déterminer leur valeur commerciale et leur taux d'utilisation.

Dans ce contexte, l'activité parallèle rassemble des experts travaillant en Asie et en Afrique afin qu'ils partagent leurs données d'expérience sur les moyens de mieux tirer parti de la facilitation des échanges (et les flexibilités de l'Accord sur la facilitation des échanges – AFE) pour approfondir l'intégration régionale. Des exemples concrets de chaînes de valeur régionales, tant dans le secteur des produits de base que dans le secteur manufacturier, ont été examinés et comparés, afin de mieux éclairer comment une approche stratégique de la facilitation des échanges pourrait soutenir l'intégration régionale et favoriser la diversification économique.

Afin de présenter les expériences interrégionales et les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme d'intégration régionale, cette activité a été centrée sur la facilitation des échanges et la mise en œuvre des règles d'origine, y compris les dispositions de l'AFE relatives aux décisions anticipées et à la détermination des codes du SH.



Bref résumé

Alors que l'intégration régionale est de plus en plus largement considérée comme un tremplin crucial vers la diversification économique, les coûts élevés du commerce et les obstacles non tarifaires continuent de compromettre la viabilité des chaînes de valeur régionales. Parallèlement à la réduction progressive des droits de douane, les mesures non tarifaires jouent un rôle important pour configurer les résultats des accords commerciaux régionaux et pour contribuer à déterminer leur valeur commerciale et leur taux d'utilisation.

Dans ce contexte, l'activité parallèle a rassemblé des experts travaillant en Asie et en Afrique à un niveau sous-régional et régional afin qu'ils partagent leurs données d'expérience concrètes sur les moyens de mieux tirer parti de la facilitation des échanges pour approfondir l'intégration régionale. Leurs interventions ont mis en évidence l'importance cruciale de la transparence des règles et des règlements, ainsi que l'intérêt essentiel de renforcer le cadre institutionnel qui sous-tend les réformes visant à faciliter les échanges. En outre, les intervenants ont souligné l'importance de localiser les goulets d'étranglement et d'y remédier rapidement et efficacement.

Enfin, les intervenants ont examiné des mesures concrètes, comme le guichet unique et les mécanismes d'autocertification dans l'ASEAN, le système de signalement des ONT en ligne du COMESA, le mécanisme régional de caution en douane et le régime commercial simplifié. Ces exemples ont mis en lumière la richesse des données d'expérience et des enseignements tirés aux niveaux régional et sous-régional, qui pourraient être mis à profit et adaptés à des contextes plus larges, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Résumé détaillé

La modératrice de la séance, **Shamika Sirimanne, Directrice, Division de la technologie et de la logistique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**, a souligné qu'il était important que les régions Asie et Afrique, ayant des résultats très différents en matière d'intégration régionale, partagent leurs données d'expérience, ainsi que leurs performances particulières concernant la facilitation des échanges et la réduction des coûts du commerce. Elle a également souligné à quel point le

soutien apporté par la CNUCED aux comités nationaux de la facilitation des échanges au moyen de l'assistance technique et du renforcement des capacités avait des effets clairement visibles sur le terrain. Les comités étaient essentiels pour maintenir la dynamique à la base des réformes visant à faciliter les échanges et pour remédier aux goulets d'étranglement d'ordre réglementaire au niveau national.

Évoquant l'expérience du Cambodge, **Suon Prasith, Ministère du commerce**, a indiqué que – conformément à sa récente EDIC – le pays tirait parti des initiatives en matière de facilitation des échanges pour mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges tout en intégrant mieux le marché régional. Le mécanisme d'autocertification déployé à l'échelle de l'ASEAN pour les règles d'origine et le guichet unique de l'ASEAN illustraient concrètement les mesures orientées en ce sens.

Selon la perspective du secteur privé, **Hermance de la Bastide, cheffe des Affaires multilatérales et publiques, Pernod-Ricard**, a souligné combien l'intégration régionale, les coûts du commerce et les obstacles non tarifaires influencent les décisions prises par une multinationale comme Pernod-Ricard en matière d'investissement. L'intervenante a exprimé le point de vue d'une multinationale qui produisait et distribuait des boissons alcooliques haut de gamme. Elle a également mis l'accent sur le fait que Pernod-Ricard s'efforçait de rapprocher ses produits des goûts des consommateurs, y compris ceux des marchés dynamiques comme l'Afrique et l'Asie. Comme le montrait le cas du whisky indien, cette démarche pouvait être l'occasion d'intégrer des producteurs locaux à la chaîne de valeur; cependant, pour que l'opération soit viable, il fallait des économies d'échelle suffisantes.

Ces points ont été réitérés par **Dorothy Tembo, Directrice exécutive adjointe, Centre du commerce international**, qui a mis l'accent sur les enquêtes de l'ITC sur les PME pour souligner que ces dernières étaient sévèrement touchées par le coût élevé de l'activité commerciale et le manque de transparence des règles et des règlements. Corroborant les constatations du récent Rapport 2019 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique, elle a également fait valoir qu'il était particulièrement compliqué pour les PME de «déchiffrer» les règles et les règlements, surtout les règles d'origine. Elle a mentionné que l'intégration d'un plus grand nombre de renseignements dans un portail unique pouvait accroître la transparence.



Tout en se réjouissant de l'entrée en vigueur historique de l'accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), **David Luke, coordonnateur, Centre africain pour la politique commerciale, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique**, a souligné qu'il importait pour la ZLECAf de produire des effets sur le terrain. À cet égard, il a fait remarquer que la ZLECAf aiderait les marchés africains à réaliser des économies d'échelle capables d'attirer des investissements, mais qu'elle contribuerait également à stimuler la transformation structurelle et la création d'emplois. Enfin, il a précisé que la ZLECAf devrait être considérée comme une occasion d'entreprendre des réformes en matière de facilitation des échanges d'une manière coordonnée, de renforcer le cadre institutionnel s'y rattachant et de dynamiser la coopération douanière ainsi que l'échange de renseignements.

Cyn-Young Park, Directrice, Coopération et intégration régionales, Département de la recherche économique et de la coopération régionale, Banque asiatique de développement, a indiqué à quel point l'intégration régionale était un phénomène multidimensionnel, car elle touchait non seulement le commerce et l'investissement mais aussi l'infrastructure et la connectivité. Elle a parlé des résultats d'un rapport publié récemment par la Banque asiatique de développement, qui donnaient à penser que l'intégration régionale avait un effet positif considérable sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. À cet égard, l'intervenante a souligné qu'il était essentiel de comprendre où se trouvaient les goulets d'étranglement et d'assurer une solide adhésion de la part des décideurs politiques, afin de remédier rapidement à la situation. Elle a également mis en évidence le fait que le temps valait souvent plus que l'argent pour les entreprises et qu'il importait donc d'assurer le respect des normes internationales les plus récentes en matière de facilitation des échanges.

S'agissant de l'expérience des pays du COMESA, **Thierry Kalonji, Directeur de la promotion des investissements et du développement du secteur privé, Secrétariat du COMESA**, a souligné que les obstacles non tarifaires (OTC) constituaient une entrave majeure au commerce. À cet égard, il a mentionné certaines initiatives menées à l'aide du système de signalement des ONT en ligne du COMESA, ainsi que le mécanisme régional de caution en douane et le régime régional d'assurance du COMESA, qui seront intégrés dans l'ALE numérique. L'intervenant a également évoqué l'importance de veiller à ce que la facilitation

des échanges profite à l'ensemble des entreprises et non uniquement aux grandes sociétés. À cet égard, il a mis l'accent sur le succès du régime commercial simplifié du COMESA pour les commerçants qui pratiquent le commerce transfrontières à petite échelle et a souligné l'importance de la sensibilisation et du renforcement des capacités pour les PME.

En conclusion, les intervenants ont rappelé la richesse des enseignements tirés aux niveaux régional et sous-régional, y compris les mesures concrètes qui pourraient être transposées à plus grande échelle. Dans cet ordre d'idées, ils ont souligné que la transparence et l'échange de renseignements étaient d'une importance cruciale, tout comme la volonté politique de réduire les coûts du commerce.

Rapporteur: CNUCED



SÉANCE 57: Activité parallèle – «Chaînes de valeur: potentiel et instruments commerciaux, économiques et technologiques»

Organisateur: Groupe africain

MODÉRATEUR

› **Robert Skidmore**, chef, Section de la compétitivité des secteurs et des entreprises, Centre du commerce international

INTERVENANTS

- › **Paul Brenton**, spécialiste des pratiques commerciales en Afrique, Groupe de la Banque mondiale
- › **Enselme Gouthon**, Président, Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar
- › **Felix Kadewere**, Directeur de la planification et de la recherche, Malawi
- › **Jennifer Mwijukye**, Directrice générale, Unifreight Cargo Handling Ltd, Ouganda
- › **Josephine Ndikwe**, Directrice de la commercialisation, Association des producteurs de café du Kenya

La séance thématique avait pour objet d'examiner les possibilités et les difficultés pour les pays d'Afrique de participer aux chaînes de valeur mondiales. Cette activité parallèle visait à faire le point de nos connaissances concernant la participation des pays d'Afrique aux chaînes de valeur des produits de base. Les participants se sont penchés sur la meilleure façon dont l'Aide pour le commerce pouvait soutenir les économies africaines dans le développement d'instruments commerciaux, économiques et technologique en vue de créer plus de valeur avec ces réseaux mondiaux.



Bref résumé

Cette séance a été l'occasion de débattre des difficultés et des possibilités de participer aux chaînes de valeur mondiales (CVM) pour les pays d'Afrique. L'intégration aux CVM est un objectif majeur de l'initiative Aide pour le commerce, puisqu'elle s'est révélée être un moteur d'industrialisation et de développement économique pour les pays africains, qui peuvent tirer parti des chaînes de valeur régionales et mondiales pour renforcer leurs avantages comparatifs et augmenter leur échelle de production.

En même temps, de nombreux défis doivent être résolus: le mouvement physique des marchandises est souvent coûteux en raison du manque d'infrastructures appropriées, l'accès au financement est limité et les frictions informationnelles empêchent les producteurs de réagir immédiatement aux modifications des prix, des droits de douane et de la réglementation. Par ailleurs, de nombreux secteurs (par exemple celui de l'agriculture) sont caractérisés par un ajout de valeur restreint, puisque les principaux produits exportés sont des produits bruts. Les intervenants ont convenu que le rôle du système commercial multilatéral dans la recherche de solutions à ce problème était primordial et que la seule façon d'améliorer la participation des pays d'Afrique aux CVM était de renforcer la coordination régionale ainsi que la coopération au niveau multilatéral.

Résumé détaillé

Felix Kadewere, Directeur de la planification et de la recherche, Centre de l'investissement et du commerce du Malawi, a souligné que les producteurs africains se heurtaient à trois grands problèmes concernant leur participation au commerce mondial. Le mouvement physique des marchandises est souvent problématique, en raison à la fois de facteurs géographiques et du manque d'infrastructures appropriées; l'accès au financement est limité, en particulier pour les travailleurs du secteur informel; et les frictions informationnelles empêchent les producteurs de réagir immédiatement aux modifications des prix, des droits de douane et de la réglementation. Il a également fait observer que les coopératives dirigées par des femmes étaient une solution innovante, mais qu'il était nécessaire de trouver des solutions à plus grande échelle.

Paul Brenton, Groupe de la banque mondiale, a souligné que le commerce régional entre les pays d'Afrique était encore limité et qu'il serait souhaitable de construire une chaîne de valeur plus efficace pour parvenir à un

degré d'industrialisation plus élevé. Il a ajouté que les accords régionaux entre les producteurs de différents pays pouvaient avoir bonne apparence mais qu'ils étaient en réalité fragiles. Une intégration plus approfondie et une meilleure coordination pouvaient les aider à passer à un stade supérieur, ce qui était utile pour faire des investissements stratégiques dans les infrastructures. Par ailleurs, la coordination régionale pouvait se révéler utile pour réduire l'incertitude politique et stimuler les investissements privés. De nombreux secteurs (en particulier l'agriculture) se caractérisaient par un ajout de valeur restreint, puisque les principaux produits exportés étaient des produits bruts. Une solution possible résiderait dans des politiques industrielles visant à améliorer les capacités de transformation, ce qui, compte tenu du volume important des ressources nécessaires, nécessiterait un effort conjoint et coordonné de la part de tous les pays de la région. Ces politiques étaient souvent problématiques, en raison du manque d'informations sur la demande du marché ainsi que de leurs effets géographiques et distributifs asymétriques. Une solution possible serait d'améliorer l'infrastructure logistique, qui était d'une importance essentielle pour accélérer la livraison des produits agricoles et accroître la valeur ajoutée. Des exemples donnés par l'Éthiopie ont montré que les investissements réalisés dans les infrastructures pouvaient avoir une incidence majeure sur l'accès aux chaînes de valeur mondiales.

Josephine Ndikwe, Association des producteurs de café du Kenya, a confirmé que le manque d'informations constituait un problème dans le secteur agricole, car les fluctuations de prix étaient fréquentes et qu'il existait une grande incertitude politique à propos des mesures tarifaires et non tarifaires. L'intervenante a ajouté que les producteurs africains connaissaient l'importance des nouvelles technologies pour résoudre ces problèmes; elle a indiqué que les investissements dans les téléphones mobiles avaient été définis comme étant une stratégie possible à cet égard, même si leur adoption était encore limitée tant sur le plan numérique que sur le plan géographique. Le manque de financements disponibles, conjugué aux fluctuations des cours mondiaux du café et à l'insuffisance des informations sur les marchés, rend l'activité de production réellement difficile pour la plupart des agriculteurs. Les agriculteurs étant de plus en plus nombreux à quitter le secteur, il devient, sur le plan logistique, de plus en plus difficile pour les autres agriculteurs d'exporter en raison de la baisse des volumes. Les initiatives dirigées par les femmes dans le domaine bancaire au Kenya étaient souvent informelles.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 58: Activité parallèle: «Briser les cloisonnements pour soutenir la diversification et l'autonomisation économiques: pays en développement et PMA»

Organisateurs: Suède, Tanzanie, CUTS International Genève

MODÉRATEUR

› **Rashid S. Kaukab**, Directeur exécutif, CUTS International, Genève

INTERVENANTES

› **Mina Aryal**, Représentante permanente adjointe, Mission permanente du Népal auprès des Nations Unies

› **Dorothy Kimuli**, Directrice générale, D&M Group, Ouganda

› **Cecilia Scharp**, Directrice générale adjointe, Agence suédoise de coopération internationale au développement

Cette séance vise à partager avec la communauté mondiale de l'Aide pour le commerce les données d'expérience ainsi que les enseignements tirés de la mise en œuvre de plusieurs projets dans le cadre du programme suédois d'Aide pour le commerce depuis 2009.

Pour mettre en œuvre ces initiatives, CUTS International Genève a adopté une approche globale, inclusive et fondée sur la demande. Cette approche est tout à fait unique et constitue un bon exemple d'internalisation des objectifs du programme relatif aux ODD.

La séance a fait ressortir les principaux éléments du succès de ces interventions réussies en répondant aux questions suivantes:

- Liens: comment établir et promouvoir un renforcement des liens entre les différents niveaux d'élaboration des politiques et de négociations (à savoir national, régional et multilatéral) et entre les missions à Genève des pays en développement et des pays les moins avancés et leur capitale, y compris le secteur privé?
- Inclusion et autonomisation: comment rassembler les parties prenantes (c'est-à-dire les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile, etc.) afin de renforcer l'inclusion et d'autonomiser les acteurs marginalisés comme les femmes, les jeunes, les agriculteurs et les petits pays en développement et pays les moins avancés?
- Diversification: comment promouvoir un développement de l'agro-industrie qui soit favorables aux échanges, au climat et à la sécurité alimentaire, et qui contribue à la diversification?
- Résultats et enseignements tirés: quels ont été les résultats obtenus? Quels ont été les principaux enseignements tirés? Comment peuvent-ils être utilisés pour améliorer la conception et la mise en œuvre d'autres initiatives en matière d'Aide pour le commerce?



Bref résumé

Cette séance a porté sur l'expérience relative à deux projets mis en œuvre par CUTS International dans le cadre du programme suédois d'Aide pour le commerce au cours de la dernière décennie. Pour tenir compte des enseignements tirés, les bénéficiaires des projets, les entités chargées de la mise en œuvre et les donateurs ont mis en lumière l'approche globale qui a permis à ces projets de «briser les cloisonnements» entre les différents domaines d'action, les différentes parties prenantes et instances de négociation, les différents niveaux d'intervention et les différentes capitales représentées à Genève, en vue de la diversification économique et de l'autonomisation. Lors des débats, il a été souligné que les initiatives réussies étaient celles qui établissaient et soutenaient des partenariats fondés sur l'alignement des besoins des bénéficiaires, des capacités des responsables de la mise en œuvre et des priorités des partenaires de développement.

Parmi les caractéristiques principales de ces projets qui pouvaient servir de modèles pour les organismes de développement, figuraient la nature des projets, fondée sur la demande; le fait que ces projets prennent en compte le lien entre commerce, changement climatique et sécurité alimentaire; et l'engagement important de multiples parties prenantes en faveur de ces projets.

Résumé détaillé

Selon **Kerstin Jonsson-Cissé, Chef de l'Unité du développement économique durable dans le monde de l'ASDI**, «les projets PACT-CAE pourraient servir de modèle pour des interventions similaires dans d'autres régions d'Afrique et d'ailleurs, avec le soutien d'autres partenaires de développement». Ces initiatives reflétaient l'esprit du Programme 2030 et des ODD avant même l'année 2015. Par exemple, en rassemblant les parties prenantes au sein de groupes de référence nationaux, le projet PACT-CAE 2, financé par l'ASDI, pouvait faire entendre les voix des entreprises agroalimentaires en vue d'une élaboration plus globale de la politique industrielle nationale. L'intervenante a partagé les principaux enseignements que les partenaires de développement et la Suède avaient tirés de ces projets. Elle a souligné que ces projets étaient véritablement fondés sur la demande et qu'ils présentaient en outre une caractéristique unique en ce qu'ils intégraient la cohérence des politiques et brisaient les cloisonnements. Un examen à mi-parcours réalisé l'an dernier avait montré que

ces projets étaient pertinents car ils étaient centrés spécifiquement sur le commerce, le changement climatique et l'industrie agroalimentaire. De plus, ces projets renforçaient les connaissances des participants au sujet du lien entre l'agriculture, le commerce, le changement climatique et la sécurité alimentaire. L'intervenante a indiqué ensuite que, dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) au moins, aucun autre projet n'était structuré selon les niveaux national, régional et mondial. Un autre point important était le rôle impressionnant joué par les différentes parties prenantes dans l'ensemble du processus de mise en œuvre de ces projets. Compte tenu des enseignements tirés des projets financés par la Suède et confirmés par une évaluation externe indépendante, l'intervenante a résumé le caractère unique de ces initiatives comme suit: i) elles constituaient des projets véritablement fondés sur la demande, suscitant une appropriation locale; ii) le recours aux groupes de référence nationaux s'était avéré être un bon modèle pour des consultations élargies avec les parties prenantes; et iii) elles mettaient l'accent sur la cohérence des politiques et brisaient les cloisonnements depuis 2011, bien avant que ces aspects ne prennent une place importante dans les ODD. «Les projets PACT-CAE pourraient servir de modèle pour des interventions similaires dans d'autres régions d'Afrique et d'ailleurs, avec le soutien d'autres partenaires de développement», a-t-elle déclaré.

Pour illustrer l'approche adoptée dans le cadre de l'initiative «Suivre le rythme de l'évolution du commerce», financée par le Ministère suédois des affaires étrangères, **Mina Aryal, de la Mission du Népal**, a expliqué comment le forum pour les négociateurs commerciaux renforçait les liens entre les négociateurs en poste à Genève et leurs capitales respectives, en plus de fournir des connaissances et un soutien précieux. Selon l'intervenante, le maintien de ce soutien était indispensable pour les représentations des PMA comme le Népal, qui souvent manquaient d'effectifs et avaient des capacités limitées. Elle a rappelé qu'il importait de renforcer les capacités de production et de promouvoir la diversification économique des PMA. Les projets lancés par la Suède avaient contribué à résoudre certaines des difficultés rencontrées par le Népal, en renforçant les capacités des négociateurs des pays en développement et des PMA en poste à Genève dans le domaine des questions abordées à l'OMC. L'intervenante a ensuite recommandé que la Suède continue de financer ces projets de manière prévisible. Elle a également prié instamment les donateurs, y compris la Suède, d'aider



les pays en développement et les PMA à se préparer à la douzième Conférence ministérielle et à y participer activement, notamment en aidant les fonctionnaires en poste dans les capitales à assister à toutes les réunions importantes (trois mois avant la conférence) et les négociateurs des PMA à rester en contact étroit avec les capitales pendant les périodes de négociation, et même après celle-ci. Enfin, elle a remercié la Suède pour son soutien et elle espérait que ce soutien serait prévisible, durable et planifié sur plusieurs années.

En tant que bénéficiaire du projet (PACT-CAE) intitulé «Promouvoir les liens entre l'agriculture, le climat et le commerce au sein de la CAE», financé par l'ASDI depuis 2011, **la Directrice de D&M Group, Dorothy Kimuly**, a expliqué comment elle était habilitée, en tant que femme et petit entrepreneur, à contribuer à influencer la révision de la politique industrielle de l'Ouganda en sensibilisant les décideurs au sujet des défis relatifs au climat et au commerce auxquels étaient confrontés les transformateurs de produits agricoles comme elle. «Cela a grandement amélioré notre état d'esprit, en tant que femmes dirigeant des entreprises agroalimentaires, de passer de discussions internes sur des problèmes à petite échelle à l'engagement des décideurs aux niveaux national et régional», a-t-elle indiqué. L'intervenante a commencé par noter que l'agriculture constituait l'épine dorsale de l'économie ougandaise car elle employait 70% de la population. L'imprévisibilité du changement climatique affectait grandement l'agriculture durable en rendant l'approvisionnement très aléatoire (ce qui entraînait la pénurie de certains intrants) et en augmentant les prix. Ces différents facteurs affectaient les entreprises en Ouganda. Il a été souligné que les effets du changement climatique sur l'industrie agroalimentaire de l'Afrique de l'Est, qui reposait encore largement sur l'agriculture pluviale à petite échelle, ne pouvaient être sous-estimés.

"Chez D&M Group, nous avons dû retarder notre production après la flambée des prix du piment causée par une période de sécheresse qui a duré un mois", a-t-elle ajouté. L'intervenante a toutefois indiqué que, dans cette situation difficile, les échanges commerciaux devaient continuer, tant au niveau régional qu'au niveau international, car le commerce augmentait les possibilités pour les femmes, qui étaient les éléments essentiels de l'ensemble du processus de production et d'exportation. En particulier, l'industrie agroalimentaire permettait la création d'une valeur ajoutée importante et générait des revenus élevés pour les femmes. Par ailleurs, l'intervenante Kimuly a noté que ces projets suédois

de promotion du commerce en Ouganda aidaient les bénéficiaires à améliorer leurs connaissances, car ils impliquaient le renforcement des capacités sur les questions microéconomiques et macroéconomiques relatives à l'agriculture, au changement climatique, au commerce et à la sécurité alimentaire, notamment à travers plusieurs réunions, cours et formations. «Cela a grandement amélioré notre état d'esprit, en tant que femmes dirigeant des entreprises agroalimentaires, de passer de discussions internes sur des problèmes à petite échelle à l'engagement des décideurs aux niveaux national et régional», a indiqué l'intervenante. «En rassemblant les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et de la société civile, le groupe de référence national du projet a pu fournir des recommandations pertinentes aux décideurs. Cela nous a permis de rendre plus inclusifs plusieurs processus d'élaboration des politiques, comme le projet de loi ougandais sur le changement climatique et la nouvelle politique industrielle», a-t-elle expliqué.

"Les initiatives réussies en matière d'Aide pour le commerce sont celles qui établissent et soutiennent des partenariats fondés sur l'alignement des besoins des bénéficiaires, des capacités des responsables de la mise en œuvre et des priorités des partenaires de développement", selon **Rashid S. Kaukab, Directeur exécutif de CUTS International, Genève**. Les intervenants ont noté que, même si l'approche multipartite était incontestablement importante et si les projets devaient être fondés sur la demande, les gouvernements aussi devaient être au cœur des projets. Les intervenants ont souligné en outre la nécessité de renforcer les liens entre les négociateurs en poste à Genève et leurs capitales respectives (y compris les pouvoirs publics, le secteur privé ainsi que d'autres parties prenantes). Il était prévu que ces modèles de projets soient reproduits dans d'autres contextes et régions. Un appel a été lancé pour que le soutien financier apporté par l'ASDI se poursuive, sur une base pluriannuelle et durable.

Rapporteur: CUTS International



SÉANCE 59: Activité parallèle: «Vanuatu: se préparer à sortir de la catégorie des PMA – Risques et possibilités»

Organisateurs: Ministère du tourisme, du commerce et des affaires intérieures du Vanuatu

OBSERVATIONS LIMINAIRES

› **Shishir Priyadarshi**, Directeur, Division du développement, Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Roy Mickey Joy**, Directeur général, Ministère du tourisme, du commerce extérieur, du commerce, de l'industrie et des affaires intérieures, Vanuatu

INTERVENANTS

› **Ratnakar Adhikari**, Directeur exécutif, Cadre intégré renforcé

› **Dan Gay**, Conseiller interrégional sur les PMA, Comité des politiques de développement

› **Nella Tavita Levy**, Directrice générale adjointe, Division du commerce, Ministère des affaires étrangères et du commerce, Samoa

Le 4 décembre 2020, le Vanuatu sera le sixième pays à sortir de la catégorie des PMA. Le gouvernement du Vanuatu considère qu'il s'agit d'une grande réalisation pour le pays, et d'une excellente occasion de le faire connaître et stimuler son développement, par exemple au moyen de l'augmentation de l'IED. Dans le même temps, le gouvernement est conscient des risques que cela implique, en particulier eu égard à la perte de l'accès préférentiel aux marchés et à la perte potentielle des aides au développement. Bien que le Vanuatu ait obtenu de très bons résultats concernant le RNB et l'indice du capital humain, son indice de vulnérabilité économique (47) est très élevé et révèle une menace pour le développement.

Lors de cette séance, le gouvernement du Vanuatu a présenté sa vision concernant la sortie de la catégorie des PMA et a facilité un débat élargi sur le reclassement des PMA. Les contributions de Membres cherchant à sortir de la catégorie des PMA, de pays qui sont sortis de cette catégorie et qui peuvent partager leur expérience, et de pays développés souhaitant aider le Vanuatu ont été particulièrement appréciées.



Bref résumé

La séance a porté sur les difficultés liées à la sortie du Vanuatu de la catégorie des PMA, et sur les conséquences possibles de ce reclassement sur le commerce et la coopération en matière de développement. Il a été souligné que les répercussions commerciales étaient plutôt limitées. Il en allait de même pour l'aide au développement. Étant donné la vulnérabilité de l'économie du Vanuatu, la communauté internationale devait continuer à aider le pays à soutenir son développement économique. Le soutien du CIR serait maintenu pendant une période de cinq ans après le reclassement. Le renforcement de la coordination entre organismes internationaux pour aider les pays sortant de la catégorie des PMA a été salué. Les participants ont été informés du lancement du projet du CIR et de l'OMC concernant le reclassement des PMA.

Résumé détaillé

Nella Tavita Levy, Directrice générale adjointe, Division du commerce, Ministère des affaires étrangères et du commerce, Samoa, a souligné que son pays avait bénéficié de la période de transition prévue pour les pays sortis de la catégorie des PMA dans le cadre de l'initiative TSA de l'UE, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 2018. Dans l'intervalle, le Samoa avait pu adhérer à l'APE et avait maintenu des exportations en franchise de droits vers l'UE après l'élimination progressive des préférences au titre de l'initiative TSA. L'approfondissement de l'intégration régionale était une des priorités du gouvernement. La poursuite du dialogue avec les partenaires de développement garantissait que le soutien ne serait pas interrompu après le reclassement. L'intervenante a salué le soutien apporté par le CIR. En outre, il a été signalé qu'à la suite du reclassement les flux d'IED à destination du pays étaient positifs, en particulier compte tenu des réformes entreprises par le pays avant son accession à l'OMC en 2012.

Ratnakar Adhikari, Directeur exécutif, CIR, a souligné que la vulnérabilité économique, en particulier celle liée au changement climatique, restait un problème pour le Vanuatu, ce qui plaidait également pour un élargissement ou une définition plus précise des critères relatifs aux PMA. Le CIR avait été partenaire de certains projets essentiels dans le pays, y compris la modernisation de l'infrastructure du front de mer, la création d'un guichet unique national, l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique

et la mise à jour du cadre de politique commerciale nationale, actuellement en cours. Un projet du CIR relatif à la transition en douceur vers la sortie de la catégorie des PMA avait été approuvé le mois dernier. Il a été rappelé que le Vanuatu recevrait un soutien du CIR pendant une période de cinq ans après son reclassement; dans le même temps, le pays devrait mobiliser des ressources additionnelles, y compris en provenance du secteur privé, car le soutien du CIR fonctionnait essentiellement comme un catalyseur.

Dan Gay, ancien conseiller interrégional, Comité des politiques de développement, New York, a assuré que l'incidence matérielle effective du reclassement serait assez limitée; les exportations de viande bovine pourraient être soumises à des droits de douane plus élevés sur le marché japonais. Les donateurs bilatéraux avaient dit qu'ils étaient disposés à continuer de soutenir le Vanuatu après sa sortie. Il n'y avait presque aucun risque que le pays soit de nouveau inscrit sur la liste des PMA à l'avenir, bien qu'il existe une marge de progression pour le niveau de développement humain du pays. Le retrait de la liste des PMA contribuait en outre à améliorer la perception du Vanuatu par la communauté des investisseurs, car il représentait un pas en avant sur l'échelle du développement du pays.

Shishir Priyadarshi, Directeur, Division du développement, a salué les progrès réalisés par le Vanuatu, qui témoignaient des politiques économiques saines appliquées par le gouvernement au cours des dernières années. Les effets du retrait de la liste des PMA sur le commerce dépendaient de trois facteurs: la structure des exportations, la marge de préférence et l'utilisation des préférences. Si les taux étaient élevés pour l'utilisation des préférences et pour la marge de préférence, il faudrait alors en évaluer les effets de manière exhaustive. Cela signifierait que la nature et l'ampleur des effets seraient propres à chaque pays, ce qui nécessiterait une attention personnalisée pour chaque PMA sortant de la liste.

Pour le Vanuatu, les répercussions commerciales seraient quelque peu limitées, étant donné que le pays avait déjà pris un grand nombre d'engagements au titre de l'ensemble de textes relatifs à son accession. Il y aurait très peu de conséquences en ce qui concerne l'accès à l'assistance technique de l'OMC. Cependant, malgré son reclassement, le Vanuatu resterait une petite économie vulnérable, et la communauté internationale devrait faire encore plus pour aider le pays à poursuivre ses efforts de développement. L'OMC avait lancé un projet pour examiner les répercussions commerciales de la perte



du statut de PMA et étudier des options en vue d'une meilleure intégration dans l'économie mondiale. Le renforcement de la coordination entre organismes internationaux pour aider les PMA changeant de statut constituait une évolution positive. L'OMC ferait partie de la mission à Sao Tomé-et-Principe dirigée par l'UN-OHRLS.

Barrett Salato, Ambassadeur, Îles Salomon, a laissé entendre qu'il existait une certaine faiblesse inhérente aux critères relatifs aux PMA et qu'un PMA devait satisfaire aux critères de l'indice de vulnérabilité économique (IVE) pour pouvoir réunir les conditions requises afin d'être retiré de la liste. Par ailleurs, les gouvernements sortant de la catégorie des PMA devraient bénéficier d'autres arrangements en matière d'accès aux marchés afin que l'accès préférentiel aux marchés dont un pays bénéficiait en tant que PMA ne disparaisse pas après son reclassement.

Rapporteur: CUTS International



SÉANCE 60: Pôle développement – «Soutenir le développement grâce aux accords commerciaux et d'investissement: expérience du Canada»

Organisateurs: Affaires mondiales Canada, CowaterSogema

INTERVENANTS

- › **Stephen de Boer**, Ambassadeur et Représentant permanent, Mission permanente du Canada auprès de l'OMC
- › **Phil Rourke**, Directeur de programme, Mécanisme canadien de commerce et d'investissement pour le développement et Mécanisme de déploiement d'experts pour le commerce et le développement, CowaterSogema
- › **Monika Surma**, Directrice, Planification ministérielle, programmation politique et régionale pan-asiatique, Affaires mondiales Canada

Cette séance interactive a examiné des exemples concrets de la manière dont les projets de développement peuvent promouvoir le commerce inclusif et constituer le moteur du développement mondial. Elle a permis d'en apprendre davantage sur la plus importante initiative bilatérale du Canada dans le cadre du programme d'Aide pour le commerce, intitulée «Mécanisme de déploiement d'experts pour le commerce et le développement (MDE)». Le MDE s'appuie sur des décennies d'expérience en matière de promotion du commerce et du développement. Des experts canadiens ont été présent pour discuter de la façon dont le MDE et des initiatives similaires peuvent contribuer à réduire la pauvreté et à offrir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité à un plus grand nombre de personnes dans le monde en développement. Le MDE fournit une assistance technique afin d'aider les pays en développement admissibles au bénéfice de l'APD à négocier et à mettre en œuvre leurs accords de commerce et d'investissement avec le Canada, à s'y adapter et à en tirer parti. Ce projet doté de 16,5 millions de dollars EU rendra possible le déploiement de plus de 700 experts sur une période de 7 ans (2018-2025).



Rapport résumé

Cette séance interactive du Pôle développement a examiné des exemples concrets de la manière dont les projets de développement pouvaient promouvoir le commerce inclusif et constituer le moteur du développement mondial. Les participants ont obtenu des informations sur la plus importante initiative bilatérale du Canada dans le cadre du programme d'Aide pour le commerce, intitulée «Mécanisme de déploiement d'experts pour le commerce et le développement (MDE)». Le MDE s'appuyait sur des décennies d'expérience canadienne en matière de promotion du commerce et du développement. Des experts canadiens ont discuté de la façon dont le MDE et des initiatives similaires contribuaient à réduire la pauvreté et à offrir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité à un plus grand nombre de personnes dans le monde en développement. Le MDE fournissait une assistance technique afin d'aider les pays en développement admissibles au bénéfice de l'APD à négocier et à mettre en œuvre leurs accords de commerce et d'investissement avec le Canada, à s'y adapter et à en tirer parti. Ce projet de 16,5 millions de dollars EU rendait possible le déploiement de plus de 700 d'experts sur une période de 7 ans (2018-2025).

De plus amples renseignements sur le MDE sont disponibles à l'adresse suivante:
<https://edm-mde.ca/>



SÉANCE 61: Séance plénière – «Sortie de la catégorie des PMA: soutenir le développement inclusif et durable des pays qui changent de statut»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

ORATRICE PRINCIPALE

- › **Fekitamoeloa Katoa 'Utoikamanu**, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Nations Unies

MODÉRATEUR

- › **Shishir Priyadarshi**, Directeur, Division du développement, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Kedar Bahadur Adhikari**, Secrétaire, Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements, Népal
- › **Ratnakar Adhikari**, Directeur exécutif, Cadre intégré renforcé
- › **Atarake Nataara**, Ministre du commerce, de l'industrie et des coopératives, Kiribati
- › **Sérgio Mendes dos Santos**, Secrétaire d'État, Ministère de l'économie, Angola
- › **Collin Tavi**, Coordonnateur de la transition harmonieuse pour les PMA, Bureau du Premier Ministre, République du Vanuatu
- › **Madelaine Tuininga**, Chef de l'unité Commerce et Développement Durable, Direction générale du commerce, Commission européenne

Sortir de la liste des pays les moins avancés est un objectif important, comme le prévoit le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA, établi par l'ONU pour la période 2011-2020. Seuls cinq pays sont sortis de la catégorie des PMA depuis la création de celle-ci en 1971. Néanmoins, des progrès importants sont en cours, étant donné que 12 PMA (sur un total de 47) devraient sortir de cette catégorie dans les années à venir.

L'ONU a invité la communauté internationale, dont l'OMC, à envisager d'accorder une aide appropriée aux pays sortant de la catégorie des PMA pour assurer une transition sans heurts et veiller à ce que le retrait d'un pays de la liste des PMA n'ait pas pour effet de remettre en cause les résultats obtenus en matière de développement (résolution A/RES/67/221 de l'Assemblée générale). À la onzième Conférence ministérielle de l'OMC, les Ministres du commerce des PMA ont demandé aux partenaires de développement et aux partenaires commerciaux de prendre des mesures positives en faveur des PMA au sortir de cette catégorie (WT/MIN(17)/40).

Les pays qui sont sur le point de sortir de la catégorie des PMA devront relever certains défis car ils pourraient ne plus bénéficier de certains avantages associés au statut de PMA. Cette séance plénière a porté sur le rôle de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA qui changent de statut à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent et à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale.



Bref résumé

Cette séance a porté sur les défis liés à la sortie de la catégorie des PMA et sur le rôle du soutien fourni par la communauté internationale, y compris l'Aide pour le commerce. Il a été souligné que la viabilité de leurs progrès en matière de développement se trouvait au cœur même des préoccupations des PMA qui changent de statut. L'oratrice principale (Secrétaire générale adjointe de l'ONU) a signalé les efforts déployés par la communauté internationale pour aider les pays changeant de statut à parvenir à une sortie durable de la catégorie des PMA, notamment grâce à une meilleure coordination des activités menées en la matière par une équipe spéciale interinstitutions. Des intervenants de Kiribati, du Népal et du Vanuatu ont fait part de leurs préoccupations concernant la perte des mesures de soutien international spécifiquement destinées aux PMA, telles que les préférences commerciales et les activités de coopération pour le développement. Les intervenants de la Commission européenne et du Cadre intégré renforcé ont mis en lumière leur engagement visant à aider les PMA sortants à parvenir à une transition sans heurts, et ont souligné le soutien accordé à cet égard. Les débats ont révélé que les PMA sortants étaient confrontés à des problèmes de développement communs, mais aussi à des difficultés propres à chacun de ces pays, qui nécessitaient des mesures de soutien ciblées de la part des partenaires de développement.

Résumé détaillé

Dans ses remarques liminaires, le modérateur, **Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement de l'OMC**, a souligné le vif intérêt que suscitait le changement de catégorie étant donné que 12 PMA étaient concernés par ce processus. Au cœur des préoccupations des PMA sortants se trouvait la viabilité de leurs progrès en matière de développement. Le modérateur a également souligné que chacun des PMA sortants était confronté à des difficultés qui lui étaient propres et qui nécessitaient des mesures de politique ciblées.

Dans son discours d'orientation, **Fekitamoeloa Katoa Utoikamanu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement**, a souligné que le reclassement était un objectif primordial du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés

pour la décennie 2011-2020. Pour la communauté internationale, le principal défi était de faire en sorte que le reclassement soit durable. L'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté des résolutions invitant la communauté internationale, y compris l'OMC, à envisager une extension des mesures de soutien appropriées aux PMA sortants afin d'assurer une transition en douceur et de veiller à ce que le retrait d'un pays de la liste des PMA n'interrompe pas son progrès vers le développement. L'intervenante a souligné l'importance d'une stratégie nationale de transition harmonieuse, qui aborderait l'élimination progressive des mesures de soutien internationales. L'UN-OHRLLS avait mis en place une équipe spéciale interinstitutions sur le reclassement, qui avait déjà entraîné l'amélioration de la coordination entre les organismes, y compris l'OMC, de leurs activités en la matière. L'intervenante a appelé les partenaires de développement à offrir des mesures de soutien aux PMA sortants. Dans le même temps, il importait de continuer à soutenir la mise en œuvre du Programme d'action pour l'ensemble des PMA.

Atarake Nataara, Ministre du commerce, de l'industrie et des coopératives de Kiribati, a souligné que le potentiel de croissance de Kiribati était limité en raison de sa petite taille et que sa vulnérabilité économique entravait son développement économique. La noix de coco et les licences de pêche constituaient les principales sources de revenus de Kiribati, mais ces deux éléments étaient vulnérables aux chocs et au changement climatique. Il a déclaré que la sortie de la catégorie des PMA serait prématurée et qu'elle devait être reconsidérée compte tenu de la vulnérabilité économique et environnementale de Kiribati. Le nouveau gouvernement en était encore à la phase de mise en œuvre de sa stratégie et s'efforçait d'améliorer la durabilité du développement du pays. L'intervenant a appelé à la création d'un fonds de développement visant à renforcer l'industrie et à augmenter la valeur ajoutée, en particulier grâce à l'amélioration des capacités de transformation des jus, des confitures, de la farine et des conserves de poisson.

Madelaine Tuininga, Chef de l'unité Commerce et Développement Durable, Direction générale du commerce, Commission européenne, a dit que les PMA restaient au cœur de la politique de l'UE en matière de commerce et de développement, et que le soutien se poursuivrait au-delà de la sortie des pays concernés de la catégorie des PMA. Elle a souligné que l'UE accordait aux pays qui sortaient de cette catégorie une période de transition de trois ans pour les préférences tarifaires accordées au titre de l'initiative «Tout sauf



les armes» (TSA) en vue d'assurer une transition sans heurts. Par la suite, un pays pouvait être admis à bénéficier du régime SPG+. Par exemple, Cabo Verde, qui était sorti de la catégorie des PMA en 2007, avait bénéficié des préférences au titre de l'initiative TSA jusqu'à la fin de 2011, et avait commencé à bénéficier des préférences SPG+ en 2012. Les régimes TSA et SPG+ étant liés aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme et aux droits des travailleurs, ils constituaient aussi des outils pour qu'un pays devienne une destination d'investissement et d'affaires. L'intervenante a souligné que l'UE et ses États membres représentaient le principal fournisseur d'Aide pour le commerce, avec un montant de 2,7 milliards d'EUR destinés aux PMA en 2017. Elle a mentionné également le plan d'investissement pour l'Afrique de l'UE, dont l'objectif était de générer jusqu'à 44 milliards d'euros de nouveaux investissements. Étant donné que l'Aide pour le commerce était fondée sur la demande, les PMA sortants pouvaient demander des mesures ciblées visant à soutenir leurs besoins en matière de développement. L'UE restait attachée à l'Aide pour le commerce et résolue à aider les pays sortant de la catégorie des PMA à réaliser à une transition sans heurts.

Kedar Bahadur Adhikari, Secrétaire, Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements du Népal, a dit que, bien que le Népal remplisse les critères établis pour être retiré de la liste des PMA, le Comité des politiques de développement de l'ONU n'avait pas recommandé la sortie du Népal en raison de préoccupations concernant la pérennité de ses progrès en matière de développement. Il a souligné que, même si le Népal avait satisfait à deux des trois indicateurs, il restait bien en deçà du seuil fixé en matière de revenus pour être retiré de la catégorie des PMA. L'intervenant s'est dit préoccupé par la perte, pour les pays concernés, du traitement spécial du traitement spécial dont ils bénéficiaient avant leur sortie, et a demandé que des mesures de soutien soient prises et que des exceptions soient prévues dans ce domaine. Le tremblement de terre de 2015 avait eu des effets négatifs durables, mais des progrès continuaient d'avoir lieu. Après le succès des élections de 2017, tous les niveaux du gouvernement étaient aujourd'hui opérationnels. La croissance du PIB avait été de 6% au cours des trois dernières années et le Népal avait pour objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030. Le Népal avait conclu récemment un accord de transit avec la Chine et avait pour objectif de conclure des accords similaires avec d'autres pays afin de relier un plus grand nombre de

postes de douane aux chemins de fer et d'améliorer l'accès à la mer.

Ratnakar Adhikari, Directeur exécutif du Cadre intégré renforcé, a souligné que le CIR soutenait les PMA et les PMA sortants dans cinq domaines, y compris: i) la réduction des coûts du commerce par des investissements dans des mesures de facilitation des échanges et le développement d'une infrastructure qualité; ii) l'intégration dans les chaînes de valeur et l'identification de nouvelles sources de croissance; iii) l'exploitation des possibilités offertes par les technologies numériques, notamment par des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique; iv) la diversification des marchés vers les marchés régionaux et les marchés Sud-Sud; et v) l'attraction d'investissements du secteur privé au moyen de partenariats avec des organismes de promotion de l'investissement. Il a souligné que le CIR continuait de fournir un soutien aux pays sortant de la catégorie des PMA pendant les cinq années qui suivaient leur sortie effective.

Harold Tarosa, Directeur du Département des recettes douanières et fiscales, a dit que les principaux défis rencontrés par le Vanuatu en matière de développement comprenaient l'éloignement des marchés, la vulnérabilité au changement climatique, la dépendance à l'égard du tourisme et des exportations de kava, et la nécessité d'améliorer les possibilités pour les femmes et les jeunes. Parmi les difficultés liées à la perte du statut de PMA figuraient le manque de connaissances et les incertitudes, les nouveaux droits sur la viande de bœuf et la noix de coco, ainsi que la perte de l'aide apportée spécifiquement aux PMA par le Fonds pour l'environnement mondial et le CIR. En ce qui concerne l'Aide pour le commerce, les partenaires de développement ont indiqué qu'ils continueraient à soutenir le Vanuatu au-delà de la date de sa sortie. Pour se préparer au changement de statut, le gouvernement avait créé un comité chargé de la question, et souhaitait saisir l'occasion de cette sortie pour célébrer les progrès du Vanuatu en matière de développement et son ouverture aux affaires, à l'investissement et aux tourisme. Dans le cadre de sa stratégie de transition, le Vanuatu dialoguait avec des partenaires clés, y compris le CIR et l'UE, ainsi qu'avec le Japon en ce qui concerne l'accès aux marchés pour la viande de bœuf et les prêts à des conditions libérales.

Au cours des débats et dans les remarques finales, il a été souligné que la perte du statut de PMA pouvait entraîner certaines difficultés mais constituait un



tournant décisif dans le processus de développement d'un pays, et que des mesures de soutien pouvaient aider les PMA sortants à parvenir à une sortie durable. L'échange de données d'expérience et la coordination entre les partenaires de développement étaient importants pour permettre une transition harmonieuse. Enfin, il importait d'actualiser les critères de reclassement, en particulier pour ce qui concerne la vulnérabilité économique.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 62: Activité parallèle – «Ajout de valeur: Infrastructure qualité pour le développement durable»

Organisateurs: Secrétariat d'État à l'économie, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

OBSERVATIONS LIMINAIRES

› **Monica Rubiolo**, Chef du secteur Promotion commerciale, Secrétariat d'État à l'économie, Suisse

MODÉRATRICE

› **Sharonmae Shirley**, Coprésidente du Comité conjoint d'aide au développement ILAC/IAF

INTERVENANTS

- › **Bernardo Calzadilla-Sarmiento**, Directeur, Département du commerce, de l'investissement et de l'innovation, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- › **Ian Dunmill**, Directeur adjoint, Organisation internationale de métrologie légale
- › **Sean MacCurtain**, Secrétaire du CASCO, Organisation internationale de normalisation
- › **Willy Harrison Muyila**, Directeur général adjoint/Coordonnateur national de projet, Bureau de normalisation du Malawi
- › **Martha Janneth Neira**, Directrice, Laboratorios M&N y Cía Ltda, Colombie
- › **Herman Wisse**, Directeur général, Initiative internationale pour les produits de la mer durables

Le commerce est de plus en plus intégré dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) et régi par des normes de qualité et des prescriptions réglementaires. Malgré la libéralisation des échanges et la mondialisation, de nombreux exportateurs des pays en développement restent confrontés à des difficultés importantes pour respecter et prouver la conformité avec les conditions d'entrée sur le marché, ce qui entrave leur capacité à faire du commerce de manière concurrentielle. Les systèmes d'infrastructure qualité, qui garantissent la qualité et le respect des normes et des exigences du marché international, renforcent la compétitivité des chaînes de valeur et facilitent leur connectivité aux marchés locaux et mondiaux.

Cette séance a examiné comment des systèmes d'infrastructure qualité solides permettent aux économies en développement d'être mieux à même de parvenir à un développement durable, de préserver le bien-être des populations, de faire prospérer l'économie et de protéger la planète. Au Malawi, le renforcement des capacités dans le domaine de la métrologie bénéficie aux citoyens en améliorant la protection des droits des consommateurs. En Colombie, le renforcement des services d'infrastructure qualité a amélioré la capacité du secteur des cosmétiques à respecter les normes et les prescriptions en vigueur sur les marchés d'exportation, créant ainsi des emplois pour la population locale et favorisant le développement socioéconomique. En Indonésie, la modernisation des services d'infrastructure qualité pour la chaîne de valeur des produits de la mer, ainsi que le renforcement des compétences et des connaissances des agricultrices par l'amélioration des pratiques agricoles, ont contribué à l'utilisation durable des ressources océaniques.



Bref résumé

L'objectif de cette séance était de souligner l'importance de l'infrastructure qualité en vue de la réalisation des ODD. À cet effet, les intervenants ont souligné la contribution de divers éléments, y compris la normalisation, la métrologie, l'accréditation et de l'évaluation la conformité. Des exemples de réussites dans la mise en œuvre de l'infrastructure qualité dans différents pays ont été présentés.

Un système global d'infrastructure qualité se compose d'institutions et de services relatifs à la normalisation, à la métrologie, à l'accréditation, à l'évaluation de la conformité et à la surveillance des marchés. Il fournit des mesures fiables, assure une conformité uniforme, informe des résultats mesurables et facilite le commerce international. Au cours de la séance, des professionnels de l'infrastructure qualité d'organisations nationales et internationales ont présenté comment des systèmes d'infrastructure qualité solides ajoutaient de la valeur aux efforts des économies en développement et leur permettaient d'être davantage en mesure de parvenir à un développement durable, de préserver le bien-être des populations, de faire prospérer l'économie et de protéger la planète.

En présentant les effets de l'infrastructure qualité sur le développement durable, la séance a mis en évidence les multiples façons dont la métrologie protégeait, par exemple, les consommateurs au Malawi, garantissant ainsi que les besoins de la population étaient satisfaits; comment la modernisation du système d'infrastructure qualité en Colombie avait rendu possible une augmentation des exportations, favorisant ainsi la prospérité; et comment les normes amélioraient la durabilité dans le secteur indonésien des produits de la mer, protégeant ainsi la planète.

Il a été souligné qu'en apportant un soutien aux pays en développement pour qu'ils établissent un système d'infrastructure qualité moderne, on pouvait les aider à surmonter les difficultés considérables qu'ils rencontraient pour respecter et prouver la conformité avec les conditions d'entrée sur le marché. Les efforts connexes et la coopération des partenaires de développement internationaux pouvaient grandement contribuer au renforcement de la capacité de ces pays à produire de manière efficace, à faire du commerce de manière concurrentielle et à faire progresser leurs stratégies, politiques et actions en vue d'atteindre les 17 Objectifs de développement durable.

L'ONUDI a lancé et présenté sa nouvelle publication, intitulée «Sustainable development & the Future of Quality Infrastructure» ("Développement durable et avenir de l'infrastructure qualité"), qui souligne la fonction facilitatrice fondamentale d'une infrastructure qualité appropriée pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et son soutien à chaque ODD.

Résumé détaillé

Monica Rubiolo, Chef du secteur Promotion commerciale, Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Suisse, a ouvert la séance en déclarant que le commerce mondial avait été régi par des prescriptions en matière de sécurité, de qualité et de marché, alors que de nombreux pays en développement avaient encore des difficultés à accéder aux marchés mondiaux, car ils étaient limités par l'insuffisance des capacités des institutions et des services d'infrastructure qualité à assurer la conformité avec les exigences du marché. Dans son discours, l'intervenante a souligné que l'existence d'une infrastructure qualité fonctionnelle était une condition nécessaire à l'intégration des pays en développement et de leurs chaînes de valeur locales dans le marché mondial et, partant, à leur développement commercial durable. Le SECO soutenait depuis de nombreuses années la mise en place d'une infrastructure qualité, en soulignant l'importance des services d'infrastructure qualité, tels que les essais, la certification et l'étalonnage.

En se fondant sur divers projets et sur l'expérience pratique de nombreux pays en développement, l'intervenante a ensuite présenté l'approche élaborée par le SECO en coopération avec l'ONUDI, soulignant que la mise en place d'une infrastructure qualité devait être axée sur la demande et fondée sur les besoins du marché. Elle a noté que la nouvelle approche relative à la mise en place d'une infrastructure qualité était axée sur la fourniture de services ciblés relatifs à l'infrastructure qualité le long de chaînes de valeur spécifiques, en englobant la gouvernance, les institutions et services d'infrastructure qualité, en passant par les entreprises et les consommateurs. Cette approche systématique et unique était reflétée dans le Programme mondial sur la qualité et les normes, financé par la Suisse et mis en œuvre par l'ONUDI dans huit pays, sur quatre continents et qui comprenait: le renforcement des capacités des institutions chargées de l'infrastructure qualité; le renforcement des capacités du secteur privé à se



conformer aux exigences du marché; et la création d'exigences de qualité.

Enfin, il a été souligné qu'un système d'infrastructure qualité bien établi était un vecteur essentiel pour la compétitivité commerciale, l'amélioration de la santé et l'accroissement de la sécurité, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Willy Harrison Muyila, Directeur général adjoint/Coordonnateur national de projet, Bureau de normalisation du Malawi (MBS), a rappelé les difficultés rencontrées au Malawi pour assurer la protection des consommateurs et garantir que les entreprises fournissaient aux consommateurs des produits en quantité et qualité adéquates. Il a noté que les MPME étaient le pilier de l'économie et que l'ONUDI fournissait un soutien par la mise en place d'un système d'infrastructure qualité. L'intervenant a ensuite expliqué, exemples à l'appui, comment le renforcement des capacités en matière de métrologie contribuait à la protection des consommateurs au Malawi.

Des instruments de mesure étalonnés et traçables à l'échelle internationale, utilisés par le MBS pour étalonner les pompes de distribution des stations-service dans tout le Malawi garantissaient que le carburant était dispensé en quantité adéquate. De même, le MBS était en mesure de fournir des services mobiles modernes en matière d'étalonnage de volume et de déterminer la pureté des produits pétroliers. L'accréditation au regard des normes internationales assurait la capacité du MBS à réaliser des essais et à délivrer des certifications, de sorte que les consommateurs étaient protégés contre les produits de qualité inférieure et la contamination des aliments.

Ian Dunmill, Directeur adjoint, Organisation internationale de métrologie légale (OIML), a expliqué que la métrologie était essentielle pour l'application des lois et réglementations visant à protéger la santé et la sécurité des personnes et qu'elle faisait partie d'un système d'infrastructure qualité moderne. Il a ajouté que l'existence d'un système de métrologie solide était primordiale pour la réalisation de politiques efficaces en matière de santé et de sécurité. Il a indiqué que, pour qu'un système national de métrologie puisse fournir des mesures fiables, ses capacités en matière de métrologie scientifique, légale et industrielle devaient être renforcées.

Il a en outre été signalé que de nombreux pays en développement étaient confrontés à de nouveaux défis en raison de la complexité croissante des mesures. Pour établir un système de métrologie solide, les pays en développement devaient: i) renforcer l'environnement législatif et institutionnel; ii) développer et moderniser leurs institutions nationales de métrologie afin qu'elles soient reconnues aux niveaux national, régional et international; iii) améliorer l'homologation et les services de vérification dans l'intérêt de leurs chaînes de valeur locales, de leurs importations et de leurs exportations; et iv) fournir une certification des services d'étalonnage pour appuyer les services de métrologie légale acceptés aux niveaux national, régional et international.

Martha Janneth Neira, Directrice, Laboratorios M&N y Cía Ltda, Colombie, a pris la parole au nom de plus de 1 000 petites et moyennes entreprises du secteur des cosmétiques en Colombie qui bénéficiaient d'un renforcement des services d'infrastructure qualité, en particulier de l'évaluation de la conformité. Elle a expliqué qu'en raison de la lourde réglementation relative à la production et au commerce internationaux des cosmétiques, le secteur était confronté à un certain nombre de difficultés, parmi lesquelles le manque de connaissances concernant l'avantage concurrentiel et les implications économiques liées au respect des normes; l'insuffisance des capacités nationales pour évaluer la conformité des ingrédients, des processus de production et des produits finals; et le fait que seules quelques entreprises en Colombie étaient certifiées conformes aux normes internationales, ce qui limitait l'accès du secteur à certains marchés haut de gamme. Parmi les réussites, elle a mentionné les 1 000 entreprises qui avaient bénéficié de ce programme et les 3 400 personnes qui avaient été formées. L'emploi direct dans le secteur avait augmenté de 2,2% et la production nationale de cosmétiques de 11,7%.

L'intervenante a ensuite expliqué comment le projet Safe+ avait renforcé de façon globale les capacités techniques des institutions clés de l'infrastructure qualité de Colombie pour la chaîne de valeur des cosmétiques, en particulier des organismes d'évaluation de la conformité, en maintenant des étalons nationaux en matière de mesure et des services de calibrage avec traçabilité internationale. Les capacités de l'Institut national de métrologie (INM) avaient été renforcées pour fournir des services de mesure fiables et précis. L'Organisme national d'accréditation (ONAC) avait renforcé le sous-système national de la qualité pour le secteur des cosmétiques, et les fournisseurs



de services d'évaluation de la conformité pouvaient donc être certifiés indépendamment pour satisfaire les autorités et les marchés locaux et internationaux. Les laboratoires d'essai avaient aussi été améliorés selon les meilleures pratiques internationales et pouvaient fournir des services reconnus au niveau international, démontrant la qualité des produits.

Le secteur des cosmétiques en Colombie avait tiré d'énormes avantages de l'approche systémique: plus de 3 400 personnes avaient été formées et leurs compétences techniques améliorées; 5 institutions publiques nationales, 16 laboratoires d'essai, 24 entreprises et 2 associations de petits producteurs avaient été renforcés grâce à une assistance technique importante; et quelque 1 000 entreprises en avaient bénéficié. L'intervenante a en outre indiqué que le renforcement de l'infrastructure qualité tout au long de la chaîne de valeur des cosmétiques avait contribué à réduire le rejet de produits à la frontière et avait donc augmenté les exportations et assuré la prospérité du secteur des cosmétiques. De 2015 à 2017, l'emploi direct avait augmenté de 2,2%; les risques sanitaires avaient été réduits de 17% et les cas de non-conformité de 43%; et la production nationale de cosmétiques avait augmenté de 11,7%.

Sean MacCurtain, Secrétaire du CASCOC, ISO, a dit que l'évaluation de la conformité était un élément égalisateur, car elle offrait une plate-forme aux entreprises des pays en développement afin qu'elles puissent démontrer que leurs produits pouvaient concurrencer les produits des pays développés. Il a fait observer que la conformité avec les normes et règlements techniques rendait possibles les flux commerciaux et les dynamisait, en particulier dans les secteurs fortement réglementés, comme les exportations de cosmétiques vers les marchés développés. Le renforcement du système d'évaluation de la conformité et de ses services fournissait des résultats d'essais et d'inspection qui étaient fiables pour vérifier et démontrer la conformité aux organismes de réglementation et aux clients étrangers, et améliorait de ce fait la compétitivité commerciale, ajoutait de la valeur aux chaînes de valeur locales, et rendait possibles les exportations des pays en développement. L'intervenante a ensuite souligné que la reconnaissance mutuelle des résultats de l'évaluation de la conformité, préconisée par l'Accord OTC de l'OMC, pouvait permettre d'éviter que les essais ou les inspections soient effectués à deux reprises ou à de multiples reprises et de réduire ou supprimer les obstacles techniques au commerce.

Cependant, de nombreux pays en développement ne disposaient toujours pas d'institutions et de services compétents en matière d'évaluation de la conformité, ce qui empêchait leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales. L'intervenante a en outre indiqué que le renforcement des capacités des services d'évaluation de la conformité aux exigences et aux normes internationales (par exemple la boîte à outils ISO/CASCOC) facilitait la reconnaissance ou l'acceptation mutuelles des résultats de l'évaluation de la conformité, et pouvait donc renforcer la confiance et réduire les coûts du commerce transfrontières, ce qui contribuait au développement du secteur privé et à la diversification des exportations.

Herman Wisse, Directeur général, Initiative internationale pour les produits de la mer durables, a noté qu'en assurant la durabilité de la chaîne de valeur des produits de la mer on soutenait la réalisation des ODD, en particulier la protection de la planète et de ses ressources. La question de la durabilité des produits de la mer était l'occasion d'examiner les multiples dimensions du développement durable, comme la création d'emplois et de revenus dans les secteurs de l'aquaculture et de la pêche, l'amélioration des conditions de vie des communautés de pêcheurs et le maintien de la biodiversité dans les océans. L'intervenante a souligné que les initiatives privées pouvaient contribuer à transformer le secteur et à soutenir son développement durable. Un écosystème d'infrastructure qualité impliquant des programmes privés permettrait d'apporter une preuve de la durabilité (économique, sociale et environnementale) à des conditions abordables, ainsi que l'harmonisation mondiale et les analyses comparatives nécessaires pour renforcer la confiance et la responsabilisation. Il a expliqué que l'Initiative internationale pour les produits de la mer durables rassemblait les parties prenantes de l'ensemble du secteur pour relever les défis mondiaux relatifs à la durabilité des produits de la mer. L'Initiative établissait une harmonisation à l'échelle mondiale en matière de certification des produits de la mer et constituait le guichet unique pour les systèmes de certification crédibles de ces produits. Un partenariat solide entre les secteurs public et privé était nécessaire pour mieux soutenir le développement de la chaîne de valeur des produits de la mer.

Bernardo Calzadilla-Sarmiento, Directeur, Département du commerce, de l'investissement et de l'innovation, ONUDI, a conclu en disant que la réalisation des ODD nécessitait un changement radical des activités économiques, des pratiques



sociales et du comportement humain, en passant d'un modèle de croissance régulière de l'économie à un modèle de développement durable. La mise en place d'un système d'infrastructure qualité approprié pouvait aider les nations à réaliser les changements nécessaires, et le renforcement des institutions de l'infrastructure qualité pouvait ajouter de la valeur aux efforts déployés par les pays en développement pour assurer la prospérité en favorisant la croissance économique grâce au commerce, à protéger la planète en assurant la durabilité environnementale et à promouvoir le bien-être de la société en répondant aux besoins des populations. En résumé, l'ONUDI a lancé et présenté sa publication intitulée «Sustainable Development and the Future of Quality Infrastructure» ("Développement durable et avenir de l'infrastructure qualité"), qui rendait compte de l'importance et des effets de l'infrastructure qualité pour le développement durable et indiquait les besoins futurs, en particulier dans le cadre de la nouvelle révolution industrielle et de l'économie numérique.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 63: Activité parallèle – «Renforcer les chaînes de valeur durables: Le rôle de l'Aide pour le commerce»

Organisateurs: Commission européenne, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Centre du commerce international, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

MODÉRATEUR

› **Axel Pougín de la Maisonneuve**, Chef adjoint d'unité, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne

INTERVENANTS

› **Chloé Allio**, Chef d'équipe, Climat d'investissement, commerce et chaînes de valeur durables, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne

› **Elizabeth Nsimadala**, Présidente, Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFU)

› **Maria Teresa Pisani**, Division de la coopération économique et du commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

› **Harm Voortman**, Directeur général, Anatrans

› **Joseph Wozniak**, Chef, Fonds du commerce pour le développement durable, Centre du commerce international

L'industrialisation et la diversification des économies de nombreux pays en développement restent limitées, celles-ci étant fortement dépendantes des produits de base et de la production primaire bas de gamme, pour lesquels la part de valeur ajoutée est faible, ce qui limite la génération de revenus et le développement socioéconomique. Dans ce contexte, l'une des priorités de l'Aide pour le commerce est de soutenir le développement et la modernisation des chaînes de valeur, pour aider les pays en développement à mieux s'intégrer aux chaînes de valeur régionales et mondiales, favoriser la croissance et la création d'emplois, la diversification économique et la création de valeur ajoutée locale.

En même temps, une autre grande priorité de l'Aide pour le commerce est de renforcer la durabilité et le devoir de diligence des entreprises dans les chaînes de valeur mondiales et de favoriser la mise en œuvre et le respect des normes sociales et environnementales dans les chaînes de valeur, pour s'assurer que la croissance économique va de pair avec le travail décent et la durabilité environnementale dans les pays en développement. Cela implique de s'atteler à des questions comme les conditions de travail, la protection des droits de l'homme, ou l'utilisation des ressources naturelles dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, y compris dans des secteurs où les risques sont particulièrement élevés. Dans le cadre de ces efforts, de nombreuses parties prenantes reconnaissent une traçabilité et une transparence des chaînes de valeur accrues comme une étape essentielle pour les entreprises dans l'exercice de leur devoir de diligence tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Toutefois, la réalisation de progrès dans ce domaine est un défi majeur, en raison de la production fragmentée dans les chaînes de valeur mondiales et, dans certains cas, des pratiques courantes de sous-traitance illégale et de travail informel non déclaré.

Cette séance permettra d'examiner comment l'Aide pour le commerce peut soutenir la modernisation des chaînes de valeur et la création de valeur ajoutée, avec une durabilité accrue dans diverses chaînes de valeur, en vue de transformer les défis en nouvelles possibilités pour les industries en développement solides, et d'établir des conditions égales pour les acteurs et les travailleurs dans les chaînes de valeur, des matières premières aux produits finals. La séance permettra de tirer des enseignements de l'expérience liée à des projets et des parties prenantes dans des secteurs spécifiques, et de discuter des défis et des possibilités de soutien des efforts des acteurs dans ce domaine.



Bref résumé

Cette séance, organisée conjointement par la Commission européenne (DG DEVCO) et le Centre du commerce international (ITC), a permis d'explorer le rôle de l'Aide pour le commerce pour accroître tant la modernisation que la durabilité dans les chaînes de valeur grâce à une approche transsectorielle, et d'examiner la manière de transformer les défis en possibilités. Appuyer l'intégration de pays partenaires dans les chaînes de valeur régionales et mondiales est un objectif clé de la politique européenne, qui favorise la modernisation des chaînes de valeur à travers un large éventail de projets et une plus grande durabilité dans les chaînes de valeur, y compris dans certains secteurs à risque, comme les minerais provenant de zones de conflit et le vêtement.

Pour ce qui est du secteur agricole, le président de la Fédération des agriculteurs de l'Afrique de l'Est a souligné que l'Aide pour le commerce avait un rôle clé à jouer dans la résolution de certaines questions, telles que le renforcement des capacités des agriculteurs dans l'ensemble de la chaîne de valeur, le rassemblement des agriculteurs dans des coopératives et des associations commerciales, et l'amélioration de l'accès au financement des petits exploitants. Il était également essentiel de s'assurer que les bénéficiaires participent à l'établissement des priorités des interventions.

Dans les secteurs du vêtement et de la chaussure, l'amélioration de la transparence et de la traçabilité était une priorité. Des représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et de l'ITC ont présenté un projet commun, avec l'appui de la Commission européenne, visant à développer des normes mondiales de suivi et de traçabilité de la chaîne de valeur dans les secteurs du vêtement et de la chaussure (CEE-ONU); ainsi qu'une plate-forme informatique ("the Gateway"), créée par l'ITC, dont l'objectif est d'accroître la transparence de la chaîne de valeur, en s'appuyant sur un cadre commun pour les audits sociaux et du travail, et en établissant des connexions entre les marques et les fournisseurs dans le monde.

Résumé détaillé

La séance a été organisée conjointement par la Commission européenne et l'ITC, et animée par **Axel de la Maisonneuve, Chef de l'Unité Secteur privé et commerce à la DG DEVCO**. La séance a permis

d'examiner le rôle de l'Aide pour le commerce pour accroître tant la modernisation que la durabilité dans les chaînes de valeur grâce une approche transsectorielle, et de discuter de la manière de transformer les défis en possibilités, en établissant des conditions égales pour les parties prenantes.

Les chaînes de valeur mondiales sont un catalyseur permettant d'accélérer les changements dans le commerce international et les investissements, qui reflètent le processus de mondialisation et la fragmentation croissante de la production. L'Aide pour le commerce peut soutenir l'intégration des pays en développement dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, contribuant à la diversification économique, à la création d'emplois et à la croissance. Toutefois, elle n'inclut pas les préoccupations liées à la durabilité et à l'inclusion en tant que telles. Les augmentations de la valeur ajoutée ne se traduisent pas systématiquement par une amélioration sur le plan de la durabilité, et des interventions ciblées peuvent aider les pays en développement à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance inclusive au moyen d'une intégration internationale. En s'inspirant des ODD, l'Aide pour le commerce a un rôle à jouer pour la prise en compte des pratiques commerciales responsables ainsi que des préoccupations sociales, environnementales et relatives aux droits de l'homme.

Chloé Allio, Chef d'équipe à l'Unité Secteur privé et commerce à la DG DEVCO, a exposé dans les grandes lignes l'approche adoptée par l'UE pour soutenir la création de valeur ajoutée et la modernisation, et pour renforcer la durabilité dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. En 2016, l'Union européenne a été la première donatrice au titre de l'Aide pour le commerce, et un tiers de ses fonds d'aide publique au développement globale ont été affectés à des projets commerciaux, principalement en Afrique.

Appuyer l'intégration des pays partenaires dans les chaînes de valeur régionales et mondiales est un objectif clé de la politique de l'UE, qui est ancré dans le nouveau Consensus européen pour le développement, la Communication relative à une nouvelle alliance Afrique-Europe, le Plan d'investissement extérieur et la stratégie actualisée en faveur de l'Aide pour le commerce de l'UE.

L'UE soutient le développement et la modernisation des chaînes de valeur au moyen d'études de marché (telles que les «Pactes pour l'emploi et la croissance»), et d'un large éventail de projets visant à augmenter la valeur ajoutée en renforçant les capacités des acteurs des



chaînes de valeur et en encourageant l'entrepreneuriat, la facilitation des échanges ou les infrastructures de qualité.

Les projets comprenaient, entre autres, le programme de modernisation des chaînes de valeur agricoles dans la communauté de l'Afrique de l'Est (MARKUP), d'un montant de 35 millions d'euros (mis en œuvre par l'ITC, la GIZ et l'ONUDI); et le soutien à l'industrialisation et aux secteurs productifs dans la région de la SADC (18 millions d'euros) (ciblant l'appui aux chaînes de valeur au niveau régional, le cuir et les médicaments antirétroviraux) (GIZ et Secrétariat de la SADC).

L'UE a soutenu le renforcement de la durabilité dans les chaînes de valeur dans le cadre de son appui général en faveur de la Conduite responsable des entreprises, grâce à une combinaison de mesures politiques volontaires et de réglementation complémentaire (par exemple la directive en ce qui concerne la publication d'informations non financières et les règlements relatifs aux minerais provenant de zones de conflit et au bois), et à son appui pour la mise en œuvre des normes internationales (telles que les conventions de l'OIT, les principes directeurs de l'OCDE et les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies). L'Aide pour le commerce a joué un rôle dans la promotion de la durabilité des chaînes de valeur au moyen du dialogue et de l'assistance technique, ainsi que d'un large éventail de projets, notamment des partenariats multipartites.

D'autres efforts ont été déployés dans certains secteurs particulièrement à risque. Dans le secteur du vêtement par exemple, le document de travail des services de la Commission, publié en avril 2017, décrivait la réponse de l'UE en vue de chaînes de valeur de vêtements plus durables dans le cadre de la politique de développement de l'UE, l'accent étant mis sur trois domaines prioritaires. Ces derniers sont le travail décent (exemples de projets: le programme Better Work OIT-IFC, qui lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement du coton, le Fonds Vision zéro du G-7 pour la sécurité et la santé au travail); l'autonomisation économique des femmes (exemples de projets: l'Ethical Fashion Initiative de l'ITC au Burkina Faso et au Mali, les Smart Myanmar avec les Sundays Coffee); et la transparence et la traçabilité (exemples de projets: le Gateway, une plate-forme informatique développée par l'ITC et des projets pour la traçabilité des normes de la CEE-ONU, en cours).

Elizabeth Nsimadala, Présidente de la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est, a exprimé les préoccupations des petits exploitants agricoles, des

organisations nationales, des coopératives et des femmes de 10 pays d'Afrique de l'Est. Elle a souligné l'importance du commerce pour le développement économique et politique, ainsi que le rôle de l'Aide pour le commerce dans la réduction des coûts fixes et des obstacles à l'entrée. L'Aide pour le commerce doit contribuer à aplanir les différences et résoudre les difficultés auxquelles les différents acteurs ont été confrontés tout au long de la chaîne de valeur dans leurs activités de commerce. Quelques lacunes identifiées dans le soutien apporté aux chaînes de valeur dans des domaines où l'Aide pour le commerce avait un rôle clé à jouer se situaient, entre autres, au niveau du renforcement des capacités des acteurs, notamment les agriculteurs, pour leur permettre de commercer, non seulement sur le marché, mais également tout au long de la chaîne de valeur. Cela impliquait de donner aux agriculteurs les moyens de mieux comprendre les aspects relatifs à la production (données agronomiques, utilisation d'engrais), la gestion après récolte (y compris l'entreposage et les normes), etc. Il était également important de fournir les outils nécessaires à de meilleures prises de décisions concernant le commerce. Rassembler les agriculteurs dans des associations professionnelles et des coopératives pour les aider à traiter la fragmentation des terres agricoles et la demande du marché en termes de qualité et de quantité constituait une autre tâche importante, tout comme l'amélioration de l'accès du secteur agricole aux financements (fonds de garantie, programmes d'assurance, etc.).

Selon la Fédération des agriculteurs, la voie à suivre consiste à structurer l'Aide pour le commerce comme un catalyseur, en adoptant une approche globale pour la chaîne de valeur. Elle préconisait une participation plus active des parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'aide. Il était essentiel de veiller à ce que les bénéficiaires participent à l'établissement des priorités. Une évaluation des interventions antérieures au titre de l'Aide pour le commerce, pour être efficace, nécessitait de les examiner pour apprécier leurs forces et leurs faiblesses et de les appliquer à plus grande échelle en cas de succès.

Maria-Teresa Pisani de la Division de la coopération économique et du commerce à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a présenté la stratégie de la CEE-ONU pour les questions de durabilité, notamment pour le secteur du vêtement. Elle a donné un aperçu des difficultés existantes dans la chaîne de valeur de la chaussure et du vêtement. Les dirigeants de l'industrie de la mode



et les décideurs avaient établi une liste de priorités pour rendre cette industrie plus responsable. Une des priorités clés consistait à accroître la transparence et la traçabilité de la chaîne de valeur du vêtement et de la chaussure, dans la mesure où il était primordial que tous les acteurs fondent leurs allégations de durabilité sur des connaissances approfondies de la chaîne de valeur, des matières premières au produit fini.

La CEE-ONU a constaté que 30% des entreprises suivaient et traçaient leur chaîne de valeur; toutefois, ce constat ne portait que sur le premier niveau, à savoir leur client et leur fournisseur immédiats. L'information n'a pas circulé tout au long de la chaîne. Le renforcement de la traçabilité et de la transparence de la chaîne de valeur était par conséquent une priorité absolue pour renforcer la confiance des consommateurs, mieux gérer le risque lié à la réputation, favoriser une gestion plus efficace des ressources (réduire leur consommation), et améliorer la communication avec les partenaires.

La CEE-ONU avait lancé, en partenariat avec la Commission européenne et l'ITC, un projet visant à développer des normes mondiales pour le suivi et la traçabilité de la chaîne de valeur dans les secteurs de la chaussure et du vêtement. L'objectif était d'avoir une cartographie normalisée de tous les processus commerciaux dans la chaîne de valeur, des interactions commerciales et de tous les échanges de données et d'informations pour s'assurer que celles-ci circulent facilement dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

La CEE-ONU s'est appuyée sur sa grande expérience dans les normes de traçabilité, déjà développées pour le secteur de l'agroalimentaire et de la pêche. De plus, le projet viserait également à favoriser un cadre politique et réglementaire pour la mise en œuvre du programme au moyen d'une série de projets pilotes. Ceci inclurait notamment l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs et l'implication des pays producteurs en amont de la chaîne. Une centaine d'experts représentant les marques, le milieu universitaire, les associations professionnelles, les ONG et les PME avaient manifesté leur intérêt pour participer au projet.

Joseph Wozniak, Chef du programme de l'ITC en matière de commerce pour le développement durable (TS4D), a présenté la stratégie de l'ITC en matière de développement durable dans le contexte des chaînes de valeur mondiales (CVM). Le niveau macroéconomique comprend les biens publics mondiaux et la cartographie en ligne sur la durabilité mise au point par l'ITC. La base de données stocke les types de normes (normes privées, codes de conduite, auto-évaluations des

utilisateurs). Elle permettait aux entreprises d'évaluer leur code de conduite, créant ainsi des possibilités d'approvisionnement ainsi que des conditions égales en termes de critères sociaux et environnementaux. L'étude de marché consistait d'une part à aider les entreprises à évaluer leur degré de conformité au regard des normes internationales, et d'autre part à surveiller la croissance des marchés pour les produits durables.

Le niveau intermédiaire concernait les services de conseil à toutes les étapes de la chaîne de valeur, avec des solutions informatisées concernant celle-ci, dans les secteurs du vêtement et de l'agriculture, et des analyses des normes établissant des points de repère. Le niveau inférieur était essentiellement destiné à aider les PME à favoriser le renforcement de leurs capacités dans plusieurs domaines, comme le respect volontaire des normes de durabilité et la résilience climatique, en les assistant dans la préparation de plans d'activité viables sur le plan commercial. Ce niveau fournissait également un accompagnement des experts à chaque étape du processus, en travaillant avec les partenaires locaux pour assurer un engagement à long terme.

Le projet en cours de l'ITC en partenariat avec la Commission européenne et la CEE-ONU avait pour but d'améliorer la transparence et la traçabilité dans le secteur du vêtement. De nombreuses marques de vêtements s'étaient réunies pour convenir d'une plate-forme informatique qui repose sur un cadre commun pour les audits sociaux et de travail, en vue de mettre en contact les enseignes et les fournisseurs dans le monde, de diminuer les frais d'audits pour les enseignes et les fabricants, et d'améliorer les résultats en matière de durabilité.

Lors du débat final, il a été reconnu important de traiter les questions de durabilité en lien avec les chaînes de valeur mondiales, ainsi que l'efficacité de l'Aide pour le commerce dans son soutien aux pays en développement pour la réalisation des Objectifs de développement durables de l'ONU. Cette séance a été très instructive du fait de son approche intersectorielle sur le rôle de l'Aide pour le commerce dans le renforcement de la durabilité des chaînes de valeur dans les pays en développement. Ainsi, l'examen global de l'Aide pour le commerce de 2019 a offert une excellente occasion d'approfondir notre compréhension commune de ces questions.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 64: Activité parallèle – «Nigéria-KOWGO: Solutions numériques locales aux fins de la réalisation des ODD, du commerce et de l'autonomisation des femmes»

Organisateurs: Ministère fédéral du commerce et de l'investissement, Nigéria, initiative WAHDI (Women Arise Development and Humanitarian Initiative)

OBSERVATIONS LIMINAIRES

- › **Yonov Frederick Agah**, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce
- › **Edet Akpan**, Secrétaire permanent, Ministère fédéral du commerce et de l'investissement, Nigéria
- › **Esther Iyabosola Eghobamien-Mshelia**, animatrice, initiative WAHDI (Women Arise Development and Humanitarian Initiative)

ORATEURS PRINCIPAUX

- › **Toyin Adeniji**, Directeur exécutif, Financial Inclusion, Bank of Industry, Nigéria
- › **Hilary Gbedemah**, Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) des Nations Unies
- › **Betsy Obaseki**, épouse du gouverneur général, État d'Edo, Nigéria

MODÉRATRICE

- › **Amy Oyekunle**, membre du Conseil et coordonnatrice régionale, initiative WAHDI (Women Arise Development and Humanitarian Initiative)

INTERVENANTS

- › **Adamu Abdulhamid**, Chef, Bureau commercial du Nigéria à Genève
- › **Aliyu Abubakar**, Directeur général adjoint, questions relatives à l'OMC, Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement
- › **Steven Ambore**, Gestionnaire principal du financement pour le développement, Banque centrale du Nigéria
- › **Nicole Ameline**, Présidente du Groupe de travail sur les ODD du CEDAW des Nations Unies
- › **Anoush der Boghossian**, Coordonnatrice «Commerce et égalité hommes-femmes», Organisation mondiale du commerce
- › **Mary Ekpere Eta**, Directrice générale, National Center for Women Development

L'accès des femmes aux possibilités financières, commerciales, technologiques et sur les marchés reste inégal, et il existe toujours des failles dans la mise en œuvre des cadres de développement, programmes et protocoles mondiaux. Malgré de nombreuses interventions antérieures visant à autonomiser les femmes et les populations vulnérables au Nigéria et en Afrique, celles-ci représentent toujours une très forte proportion de la population vivant dans la pauvreté.

En réponse à ces défis, l'innovation KOWGO fournit une application mobile globale, numérique, non sexiste, utilisable en ligne et hors ligne, qui permet de lutter contre l'inégalité entre les sexes et l'exclusion financière, et offre aux femmes entrepreneurs des possibilités au niveau mondial. En travaillant de concert avec Intel et la Bank of Industry (Nigéria), KOWGO a été déployée pour permettre aux utilisateurs d'obtenir des connaissances financières même en déplacement, et son volet de gestion des activités commerciales (BIMMS) offre des



outils numériques/une technologie qui aide les MPME dirigées par des femmes à gérer les finances, tenir des registres, générer des rapports financiers, facilitant ainsi le suivi des activités commerciales, l'accès aux prêts, le remboursement et le recouvrement.

KOWGO contribue directement à la réalisation des ODD 1 à 3, 5, 8, 10, 12 et 17 et des objectifs nationaux en matière d'inclusion financière, et au régime de protection sociale du Nigéria. Par la suite, l'initiative WAHDI élargira le champ d'application du partenariat conjointement avec les principales parties prenantes, afin de permettre:

1. La création de pépinières d'entreprises, la facilitation du commerce durable et l'établissement de centres de normalisation des produits. 2. L'accès au financement des produits. 3. Le lancement de KOWGO dans d'autres pays africains comme modèle de solution technologique pour l'inclusion financière, le commerce et l'accès aux marchés.



Bref résumé

Cette séance a permis de mettre en avant que l'accès des femmes aux possibilités financières, commerciales, technologiques et sur les marchés restait limité, et qu'il existait toujours des failles dans la mise en œuvre des cadres de développement, programmes et protocoles mondiaux. En réponse, l'initiative KOWGO (Women on the go) a fourni une application mobile globale, numérique, non sexiste, utilisable en ligne et hors ligne; qui permettait de lutter contre l'inégalité entre les sexes et l'exclusion financière, et offrait aux femmes entrepreneurs des possibilités au niveau mondial. Les discussions et les échanges ont porté sur l'autonomisation des femmes au moyen de solutions numériques, et sur la manière dont l'OMC peut offrir une assistance en termes d'exploitation des avantages du commerce international.

Résumé détaillé

Yonov Frederick Agah, Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce, a souligné le potentiel offert par les changements technologiques pour créer des possibilités dérivées de «e-solutions» pour autonomiser les femmes et les filles. Il a évoqué les défis liés à la lutte contre l'exclusion numérique, qui peut être menée grâce à une collaboration entre les entrepreneurs, le secteur privé, les gouvernements et les partenaires de développement. Il a rappelé les différentes initiatives entreprises à l'OMC, notamment le Programme de travail sur le commerce électronique de l'Organisation et, plus récemment, la Déclaration de Buenos Aires de 2017, qui est une initiative collective visant à accroître la participation des femmes au commerce.

La **représentante du Secrétaire permanent du Ministère fédéral du commerce et de l'investissement** a mis en évidence des solutions pour faire face aux défis auxquels les entrepreneurs sont confrontés, notamment pour l'accès aux infrastructures essentielles. Elle a appelé les donateurs à accroître leur assistance en faveur des femmes entrepreneurs au Nigéria.

Hilary Gbedemah, Présidente du CEDAW des Nations Unies, a rappelé le rôle des femmes dans le développement rural, l'accès aux terres et la capacité de production. Elle a fait état de difficultés concernant l'accès aux terres, au capital et au crédit, ce qui avait des répercussions sur les activités commerciales. Elle a mis en avant la nécessité de mobiliser les femmes pour qu'elles participent davantage au commerce.

Esther Iyabosola Eghobamien-Mshelia, animatrice, Initiative WAHDI (Women Arise Development and Humanitarian Initiative), a présenté les avantages offerts par KOWGO en termes de soutien aux femmes entrepreneurs.

Toyin Adeniji, Directeur exécutif, inclusion financière, Bank of Industry (Nigéria), a expliqué le rôle de la Banque dans ce qui constituait la plus vaste intervention sociale en Afrique; en effet, des financements avaient été accordés à 2 millions d'entrepreneurs. KOWGO avait un potentiel d'élargissement.

Nicole Ameline, Groupe de travail du CEDAW des Nations Unies sur les ODS, CEDAW des Nations Unies, a dit que les nouvelles technologies pouvaient changer le statut des femmes et éradiquer la discrimination. L'autonomisation devrait être une stratégie à appliquer d'urgence pour parvenir au développement durable. Elle a aussi souligné qu'il était important de mobiliser le secteur privé et de faire fusionner différentes initiatives.

Mary Ekpere Eta, Directrice générale, National Center for Women Development, a fait valoir que le développement des capacités et l'autonomisation contribuaient à la réduction de la pauvreté. À ce jour, 400 participants avaient bénéficié de formations et profité d'activités dans un large éventail de secteurs.

Anoush der Boghossian, Coordonnatrice «Commerce et égalité hommes-femmes» de l'OMC, a dit que les femmes entrepreneurs ne bénéficiaient pas des avantages du commerce international. L'OMC essayait de réduire les écarts et elle a présenté les défis auxquels les femmes étaient confrontées, notamment pour l'accès au financement, utilisant d'autres plates-formes, comme les services bancaires mobiles. Les services bancaires numériques pourraient aussi réduire les coûts commerciaux et offrir de nouvelles possibilités pour les femmes. L'intervenante a mis en avant certaines initiatives récentes, comme celle de l'IFC/Goldman Sachs, qui vise à faciliter l'accès des femmes au financement du commerce. Elle a conclu que le passage au numérique était inévitable et a souligné la nécessité de former les femmes aux outils numériques.

Les conclusions ont également mis en évidence qu'il était important d'autonomiser des femmes pour atteindre d'autres objectifs de développement, et de s'engager dans des partenariats avec différentes parties prenantes (secteur privé, ministères) pour gagner de l'ampleur.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 65: Séance thématique – «Investir dans les capacités SPS pour un commerce sûr et un développement durable»

Organisateur: Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)

MODÉRATRICE

- › **Carolyn Rodrigues Birkett**, Directrice, Bureau de liaison à Genève, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

INTERVENANTS

- › **Joyce Brenda Kisingiri**, Inspectrice pour l'agriculture, Service de l'inspection phytosanitaire et de la quarantaine, Département de l'inspection et de la certification des cultures, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Ouganda
- › **Nadia Moreira**, Coordonnatrice du programme national de sécurité sanitaire dans l'aquaculture, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, Guatemala
- › **Sarada De Silva**, Président, Institut de formation de la filière cannelle de Sri Lanka

L'accroissement de la production agricole et la facilitation d'un commerce sûr sont essentiels à la diversification économique et au développement durable. Seulement dans les pays les moins avancés (PMA), l'agriculture représente jusqu'à 60% du PIB, fournissant des emplois plus que tout autre secteur et constituant le fondement de leur sécurité alimentaire, de leurs recettes d'exportation et de leur développement (FAO, 2018). Pourtant, la plupart des PMA font face à des déficits commerciaux agricoles; les exportations étant principalement constituées de produits de base non transformés et de produits primaires. Le respect des normes internationales sanitaires et phytosanitaires (SPS) peut faciliter la création de valeur ajoutée, la diversification et le commerce; cela peut toutefois être coûteux. Cela nécessite des investissements pour répondre aux contraintes du côté de l'offre, y compris le renforcement des institutions et des laboratoires, la rationalisation des réglementations et des approches fondées sur le risque, et l'amélioration de l'accessibilité des formations axées sur les compétences tout au long des chaînes de valeur. Cette séance organisée par le STDF permettra d'examiner les répercussions du renforcement des capacités SPS sur la croissance inclusive du point de vue des bénéficiaires des secteurs privé et public dans les pays en développement et les PMA.



Bref résumé

Cette séance a permis de présenter trois cas d'expérience liés au renforcement des capacités dans le domaine sanitaire et phytosanitaire (SPS): la filière de la cannelle à Sri Lanka, le secteur de la floriculture en Ouganda et l'industrie de la crevette au Guatemala. Des représentants de chaque pays figuraient parmi les intervenants, à savoir Sarada de Silva de l'Institut de formation de la filière cannelle de Sri Lanka, Joyce Brenda Kisingiri des Services de l'inspection phytosanitaire et de la quarantaine du Ministère de l'agriculture en Ouganda, et Nadia Moreira, Coordinatrice du programme national de sécurité sanitaire dans l'aquaculture au Guatemala. Carolyn Rodrigues Birkett, Directrice du Bureau de liaison de la FAO à Genève, était la modératrice. La séance a principalement porté sur l'importance d'investir dans les capacités SPS et sur la manière d'obtenir des résultats durables au moyen de projets de renforcement des capacités.

Résumé détaillé

Carolyn Rodrigues Birkett, Directrice, Bureau de liaison à Genève, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a commencé la séance en expliquant en quoi le commerce des produits alimentaires et agricoles offrait aux agriculteurs, aux transformateurs et aux négociants des pays en développement la possibilité d'accroître leurs revenus et de stimuler le développement économique. Toutefois, la capacité limitée à se conformer aux mesures SPS constituait toujours un obstacle à cet égard.

Sarada De Silva, Président, Institut de formation de la filière cannelle du Sri Lanka, a donné des informations générales sur cette filière dans le pays et sur l'intérêt qu'elle représente pour les communautés locales. Il a expliqué que 80% de la production mondiale de pure cannelle de Ceylan provenait de Sri Lanka et que les mesures SPS pouvaient constituer un obstacle majeur au commerce lorsque les agriculteurs et les transformateurs n'étaient pas suffisamment formés. Un projet STDF, désormais achevé, a contribué à mettre sur pied l'Institut de formation de la filière cannelle, qui continue de former les transformateurs en ce qui concerne diverses questions relatives à la sécurité sanitaire.

Joyce Brenda Kisingiri, Inspectrice pour l'agriculture, Service de l'inspection phytosanitaire et de la quarantaine, Département de l'inspection et de la

certification des cultures, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Ouganda), a indiqué que le secteur de la floriculture employait plus de 10 000 personnes et représentait plus de 50 millions de dollars EU d'exportations par an. Elle a expliqué la manière dont le projet STDF, qui a duré de 2012 à 2015, avait contribué à mettre en œuvre les mesures phytosanitaires pour réduire les refus de cargaison en raison de parasites. Elle a en outre noté que le projet était représentatif des partenariats public-privé réussis que le STDF encourage.

Nadia Moreira, Coordinatrice du programme national de sécurité sanitaire dans l'aquaculture, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation (Guatemala), a expliqué que le secteur de la crevette au Guatemala employait plus de 13 000 personnes et représentait plus de 70 millions de dollars EU d'exportations par an. Plusieurs pays importateurs de crevettes fraîches exigent que le Guatemala respecte certaines prescriptions en matière de surveillance des maladies et que des tests de diagnostic soient effectués par des laboratoires accrédités. Elle a souligné qu'il était important que les secteurs privé et public travaillent ensemble pour développer des programmes de surveillance des maladies.

L'importance du rôle joué par les femmes dans ces secteurs et le caractère essentiel de leur engagement pour contribuer au respect des prescriptions sanitaires et phytosanitaires ont constitué le fil conducteur pour l'ensemble de la séance. Celle-ci s'est achevée sur une discussion au sujet des projets de renforcement des capacités et sur l'idée que la durabilité devrait toujours faire partie intégrante de la conception des projets.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 66: Activité parallèle – «De l'Aide pour le commerce au renforcement des capacités du côté de l'offre dans les pays ACP: enseignements tirés des partenariats»

Organisateurs: Organisation internationale de la francophonie, Secrétariat ACP, Secrétariat du Commonwealth, Organisation professionnelle des industries cotonnières et textiles de l'Afrique de l'Ouest, Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar

MODÉRATRICE

- › **Hary Andriamboavonjy**, Directrice de l'économie et du numérique, Organisation internationale de la francophonie

INTERVENANTS

- › **Enselme Gouthon**, Président, Agence des cafés robusta d'Afrique et de Madagascar
- › **Mohamed Joumane**, fabricant de textile, Directeur général, Groupe HIKMATEX, Maroc
- › **Abdoulaye Nabole**, Président, Organisation professionnelle des industries cotonnières et textiles de l'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso
- › **Chékou Oussouman**, Spécialiste de programmes, Organisation internationale de la francophonie
- › **Teddy Soobramanien**, Chef du programme Hub et Spokes, Secrétariat du Commonwealth, Londres, Angleterre
- › **Nguyen Minh Tuan**, fabricant de textile et Chef de département, École polytechnique de Hanoï

En dépit du grand potentiel et de l'assistance technique fournie en matière de commerce, les résultats commerciaux des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sont insuffisants. Dans ces régions, les flux commerciaux portent toujours principalement sur un faible nombre de produits primaires. Les expériences acquises grâce à la coopération avec l'Union européenne (UE), le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et le Commonwealth (programme Hub et Spokes), ainsi que le Cadre intégré renforcé (CIR), ont contribué au renforcement des capacités du côté de l'offre, mais beaucoup reste à faire, en particulier pour accroître la compétitivité dans le cadre des chaînes de valeur mondiales.

En vue du nouveau partenariat ACP-UE au-delà de 2020 et de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, l'OIF, le Commonwealth et le Secrétariat ACP ont mis au point un nouveau type d'assistance technique sur la question de la diversification économique par l'intermédiaire du commerce et de l'investissement. Cet atelier a examiné les nouveaux programmes qui réservent une place importante à la coopération industrielle via des partenariats d'investissement conjoints et des coentreprises dans des secteurs à fort potentiel économique tels que la filière coton-textiles-vêtements, le café, les noix de cajou et le bois dans les chaînes de valeur Sud-Sud et Nord-Sud.



Bref résumé

Organisée par l'OIF, cette séance a permis de mettre en avant des exemples concernant l'Aide pour le commerce dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Les participants ont souligné l'importance des chaînes de valeur dans des secteurs clés des économies des pays en développement francophones (coton, café, beurre de karité). Au cours de cette séance, des exemples de meilleures pratiques et de renforcement des capacités, principalement en Afrique de l'Ouest, ont été présentés.

L'enjeu était de mettre en place des industries durables, parfois dans des pays les moins avancés, et de créer les emplois dont ces pays avaient grand besoin, nécessaires pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté. Les États ACP réorientaient leurs stratégies vers le financement du secteur privé et les chaînes de valeur dans des secteurs clés, et l'Union africaine venait de créer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La stratégie de l'UE en matière d'Aide pour le commerce pour 2017 mise à jour soutiendrait l'intégration africaine et le développement du commerce et de l'investissement. Par la suite, pendant la séance, il a été discuté de la façon dont la coopération entre le Maroc, le Burkina Faso, l'OIF et l'Organisation professionnelle des industries cotonnières et textiles de l'Afrique de l'Ouest (OPICT) avait permis de mettre en place les infrastructures nécessaires à la transformation locale du coton produit localement.

L'UE, les États ACP, le Maroc et le Cameroun avaient développé les capacités de transformation de l'industrie cotonnière camerounaise en perte de vitesse et avaient obtenu des résultats encourageants qui, espérait-on, pourraient être atteints dans d'autres pays en développement.

Les industriels du textile vietnamiens avaient renforcé leurs capacités de production et leur expertise, et ils étaient prêts à participer au transfert de technologie et aux investissements dans les pays producteurs de coton.

Le secteur du café, autre secteur clé, rencontrait des difficultés similaires à celles du coton. Il s'agissait notamment de la faiblesse des prix des produits de base et de la consommation intérieure. La coopération avec le Groupe ACP et l'UE avait conduit à l'élaboration d'arômes de café novateurs et à des recherches allant vers une meilleure compréhension des goûts

locaux. Un appui supplémentaire et soutenu au titre de l'Aide pour le commerce a été demandé afin de renforcer davantage les capacités de production, de transformation et d'exportation des marchandises produites localement à partir de matières premières.

Résumé détaillé

Dans ses observations liminaires, **Dong Thê Quang, Directeur ad interim, Francophonie économique**, a mentionné la séance organisée conjointement par le Commonwealth et l'OIF deux ans auparavant, lors de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2017. Cette rencontre avait eu pour thème la structuration des chaînes de valeur dans les secteurs de l'économie à fort potentiel. Il a déclaré que la séance en cours visait à mettre en avant les résultats et les meilleures pratiques recensés depuis, et qu'elle encouragerait les pays francophones à poursuivre leurs efforts de renforcement des capacités du côté de l'offre – en particulier dans les secteurs à fort potentiel. Ensuite, il a annoncé le début de la programmation 2019-2022 pour la promotion de la francophonie, au cours de laquelle des mesures seraient prises afin de mettre en œuvre la structuration des chaînes de valeur, le renforcement des capacités du côté de l'offre et la coopération commerciale Nord-Sud et Sud-Sud (y compris sur la base de la coopération tripartite).

Rappelant les difficultés pesant sur le système commercial multilatéral, **Chékou Oussouman, Spécialiste de programmes, OIF**, a invité les participants à regarder le monde d'un œil neuf et à se projeter dans l'avenir. Dix milliards d'êtres humains, dont 2,5 milliards d'Africains, aspiraient à la prospérité, à l'inclusion et au développement durable. L'OIF, avec ses 88 pays membres répartis sur 5 continents, n'était pas à l'abri d'une crise de crédibilité. L'intervenant a ensuite évoqué les inégalités existant entre les pays alors que le monde connaissait une période de richesse inégalée. Même en Afrique, des pays comme la Guinée équatoriale (avec un PIB par habitant entre 8 000 et 12 000 dollars EU) contrastaient nettement avec ceux comme la République centrafricaine ou la République démocratique du Congo (dont le PIB par habitant se situait entre 500 et 600 dollars EU). L'intervenant s'est demandé comment les PMA pourraient doubler, tripler ou multiplier par dix leur revenu moyen afin d'atteindre, un jour, le seuil fondamental de 2 000 dollars EU.

Pour relever ce défi, l'OIF a présenté un programme favorisant la connectivité par l'intermédiaire du commerce, de l'investissement et du financement,



destiné aux régions et pays francophones. Afin d'encourager les flux de capitaux, le programme cherchait à rendre les différents systèmes économiques interopérables et à promouvoir les investissements Nord-Sud, Sud-Sud et tripartites. Des pourparlers étaient en cours avec le Secrétariat ACP, la Commission européenne et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en vue d'établir des modèles d'investissement conjoints fondés sur les chaînes de valeurs et de tirer des enseignements de l'expérience des régions ayant obtenu des résultats concluants.

Viwanou Gnassounou, Sous-Secrétaire général, Développement économique durable et commerce, Groupe des États ACP, a indiqué que son organisation s'employait à corriger les problèmes qui s'étaient posés dans le partenariat ACP-UE. Ce partenariat existant depuis 43 ans, qui avait été fondé sur l'accès aux marchés et le commerce, n'avait pas entraîné de croissance significative pour les pays ACP en termes de commerce mondial, et il n'avait pas non plus conduit à des avancées notables sur le marché de l'UE. Les pays ACP restaient principalement des exportateurs de matières premières et donc d'emplois pour l'UE – une dynamique que les pays ACP souhaitaient modifier. Des approches novatrices pouvaient accélérer le processus et permettre aux pays ACP de faire surface d'ici à 2030. L'objectif des pourparlers en cours était de préparer ces États à cette éventualité dans le cadre des négociations consécutives à l'Accord de Cotonou, en particulier en matière de commerce. Cette approche avait évolué étant donné que l'accord de libre-échange ACP-UE n'était plus à l'ordre du jour. Au lieu de cela, les États ACP s'appuieraient, au niveau de la zone de libre-échange continentale, sur les accords de partenariat économiques, et examineraient les besoins et les perspectives en vue de leur donner une suite concrète.

Au cours des quatre à cinq dernières années, l'accent avait été mis sur la dimension liée au secteur privé dans l'Union européenne. Cela devait permettre une optimisation de l'utilisation des fonds publics, avec un effet de levier maximal pour attirer les fonds privés et un positionnement dans les secteurs présentant un potentiel où les capacités de transformation étaient les plus élevées (café, coton ou rhum dans les Caraïbes). Ces secteurs étaient susceptibles de créer des emplois durables en ayant un faible impact sur l'environnement.

Bertrand Jolas, Responsable de politiques, Secteur privé et commerce, Direction générale de la

coopération internationale et du développement, Commission européenne, a rappelé aux participants l'environnement commercial actuel marqué par l'accord sur la zone de libre-échange continentale et par d'importants changements institutionnels au sein de l'UE. Le nouveau parlement souhaitait changer le type de partenariat qui existait entre l'UE et le Groupe ACP.

L'intervenant a mentionné le plan d'investissement extérieur de l'UE, qui entraînerait une importante augmentation des ressources nécessaires pour stimuler le développement industriel dans les pays africains. Ce plan, qui ne concernait en 2019 que l'Afrique et les pays voisins de l'UE, serait élargi à d'autres continents dès 2021, pour une durée de sept ans. La stratégie de l'UE en matière d'Aide pour le commerce avait été réexaminée en 2017. Elle avait des objectifs fixés afin de mobiliser différents instruments politiques. Les partenariats économiques et les accords de partenariat avaient été conclus pour soutenir le processus continental. Une étroite coopération avec l'Union africaine avait eu pour objet de répondre à des besoins très spécifiques dans les cas où l'accord de libre-échange continental devait encore être étoffé. La stratégie de l'UE en matière d'Aide pour le commerce jouait un rôle de catalyseur pour que les véritables moteurs du développement – le commerce et l'investissement – produisent des résultats.

Abdoulaye Nabole, Président de l'OPICT, a expliqué pourquoi son organisation s'était associée aux efforts de l'OIF. En Afrique de l'Ouest, dans le passé, l'ambition de la région, reflétée son «Agenda coton textiles», avait été de transformer au moins 25% de son coton localement. Cependant, les financements nécessaires à l'établissement de cette industrie textile avaient manqué. La situation avait évolué depuis, les principales parties prenantes et institutions multilatérales s'étant tournées vers une approche économique fondée sur les chaînes de valeur.

Dans le cas du Burkina Faso, le pays avait une capacité de filature de 5 000 tonnes qui, au premier trimestre de 2020, passerait à 10 000 tonnes. Les autres acteurs de la transformation du coton étaient de petits opérateurs. L'OIF et l'OPICT avaient réussi à établir un lien avec le Maroc, qui avait commandé une grande quantité de fils de coton au Burkina Faso. Dans le cadre d'un projet d'investissement conjoint ultérieur, l'OPICT allait entamer le développement de la prochaine phase – le tissage industriel – en améliorant le savoir-faire relatif à la transformation



du coton en fils. Cela constituerait une garantie pour l'avenir, étant donné que le secteur artisanal était une source d'emploi pour un grand nombre de femmes et/ou de jeunes. La coopération entre les deux organisations avait vu le jour à l'occasion de l'Examen global de 2017.

Lors du Salon international de la coopération pour le développement (SICOD), organisé au Burkina Faso à la fin de 2018, l'OPICT avait émis l'idée d'une fédération capable d'assurer un suivi du marché pour comprendre les exigences de qualité et atteindre les marchés mondiaux. Ce projet était susceptible de créer de nombreux emplois durables. L'OIF espérait aussi que cette coopération avec le Burkina Faso serait une phase pilote pouvant être étendue à d'autres pays, pour qu'ils puissent se positionner sur le marché continental africain.

Aliyoum Fadil, Député, Parlement de la Communauté africaine, Union économique et monétaire, s'est présenté en tant que député de la région la plus pauvre du Cameroun, où 70% de la population vit dans la pauvreté. Sa visite avait pour objectif de promouvoir la transformation du coton (seulement 3% du coton était transformé sur place). L'UE, les États ACP et le Commonwealth avaient facilité la coopération Sud-Sud avec le Maroc. En 2017, le Cameroun produisait environ 250 000 tonnes de coton, contre 316 000 tonnes deux années plus tard. Cette augmentation avait notamment été possible grâce aux efforts du gouvernement camerounais et des donateurs. Dans la région en question, deux millions de personnes vivaient presque exclusivement de la culture du coton. Au niveau national, le secteur représentait 2,5% du PIB total et 5% du PIB agricole. Le coton représentait donc 4% des exportations nationales et 15% des exportations de produits agricoles. La coopération entre le Maroc et le Cameroun avait permis de relancer la Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM), une entreprise de transformation du coton fondée en 1965 qui avait auparavant connu de grandes difficultés.

La CICAM connaissait des difficultés d'approvisionnement. Le Parlement avait demandé au gouvernement d'obtenir des prix du coton plus bas et de lutter contre les importations frauduleuses. Le plan d'industrialisation du secteur du coton mis en place au Cameroun était très encourageant. Les objectifs étaient d'accroître la production de coton pour atteindre 600 000 tonnes d'ici à 2025, d'intégrer la transformation industrielle dans le secteur à un taux minimum de 50% d'ici à 2035 et de fournir aux principaux organismes publics des vêtements composés d'au

moins 60% de coton local. Une fusion entre la société qui produisait le coton et celle qui le transformait (CICAM) était à l'examen. Il était également envisagé d'ouvrir une nouvelle usine de filature d'une capacité de 300 000 tonnes au Cameroun.

Nguyen Minh Tuan, fabricant de textile et chef du Département des textiles, École polytechnique de Hanoï, était d'avis que les avantages économiques inciteraient les fabricants vietnamiens à investir dans des pays où les matières premières étaient produites, celles-ci représentant 65% du coût de production. À titre d'exemple, le Viet Nam avait importé près d'un million de tonnes de coton des États-Unis, vu que sa production et son expérience propres dans le domaine des textiles et vêtements se développaient. En 2018, le Viet Nam avait exporté du coton pour une valeur de 40 milliards de dollars EU.

Said ELAARBAOUI, Expert-conseil, Conseiller en ingénierie pour les industries textiles et alimentaires, Maroc, a parlé de son expérience en tant que directeur de plusieurs grandes usines de textile. Le Maroc avait transformé 30 000 des 50 000 tonnes de coton qu'il avait produit jusqu'en 2003, année de la privatisation des entreprises publiques. Après avoir travaillé trois ans au Burkina Faso, il était convaincu que le coton d'Afrique de l'Ouest pouvait remplacer le coton chinois, étant donné que les matières premières étaient présentes et la main-d'œuvre disponible. Cependant, certains obstacles restaient à surmonter. Aux côtés des ingénieurs et des techniciens avec lesquels il avait fourni une assistance technique à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, L'intervenant a continué de plaider pour la transformation des matières premières, qui permettrait d'attirer des investissements. En ce qui concerne le beurre de karité, il existait des solutions innovantes (par exemple, le fait de chauffer le récipient contenant le beurre de karité au moyen de miroirs solaires afin d'éviter d'avoir à l'extraire, de conserver l'odeur du bois et de protéger l'environnement).

Enselme Gouthon, Président, Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM), a rappelé que l'ACRAM était une organisation intergouvernementale à laquelle participaient les secteurs public et privé. L'Agence a réuni des pays comme le Togo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon, le Congo et le Libéria, qui seraient bientôt rejoints par l'Ouganda. Dans le secteur du café, le problème le plus fréquemment rencontré était la faiblesse des prix, qui rendait les producteurs vulnérables. Dans les pays en développement, cela se produisait également dans le cas du coton et d'autres produits de base.



Un autre problème existait aussi dans des secteurs autres que le café (coton, etc.). L'exemple le plus concret pouvait s'observer dans les pays ACP et l'UE, qui essayaient de se positionner dans le renforcement des capacités. Sur un marché difficile, la qualité était un facteur déterminant qui permettait non seulement de contrôler le marché, mais aussi d'encourager la transformation en vue de la consommation. Plusieurs mesures avaient été prises au niveau sous-régional et en particulier dans les pays membres de l'ACRAM. Au départ, un projet visant à promouvoir la consommation intérieure avait été lancé par l'Organisation interafricaine du café (OIAF) et l'Organisation internationale du café (OIC). Certains pays en développement produisaient du café, mais ils rencontraient des difficultés pour transformer leur production à des fins de consommation et d'exportation. Pour remédier à certains de ces problèmes, des financements avaient été mis à disposition et permis à quelques projets de démarrer.

L'intervenant a mentionné un autre projet de l'ACRAM, qui était soutenu par le Groupe ACP et l'UE. Le financement avait déjà été obtenu et les études étaient bien avancées. Il était toutefois important d'assurer la durabilité de ces activités. Pour ce faire, des installations de transformation bien plus structurées étaient nécessaires. Dans le cadre de cette coopération, des mélanges de café avaient déjà été réalisés (Éthiopie, Cameroun, Pérou, Honduras, etc.). En outre, la consommation de ce produit n'entrant pas dans les habitudes alimentaires locales, il était nécessaire d'identifier les types de produits qui pouvaient être transformés de façon à présenter un intérêt pour les consommateurs locaux.

L'intervenant a ensuite parlé du Viet Nam, premier producteur de café Robusta au niveau mondial (1 500 000 tonnes). L'ACRAM se rendrait dans ce pays afin de partager ses expériences et d'étudier la transformation et la consommation nationales de ce produit. L'intervenant a ajouté que le café vert pouvait aussi être consommé et que, sous cette forme, il avait également de nombreuses vertus. Enfin, il a remercié le Centre du commerce international qui serait à la tête de la mise en œuvre de ces projets.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 67: Activité parallèle – «Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal: Connectivité et facilitation des échanges»

Organisateurs: CUTS International, Banque asiatique de développement

ORATEUR PRINCIPAL

- › **Bambang Susantono**, Vice-Président pour la gestion des connaissances et le développement durable, Banque asiatique de développement

MODÉRATEUR

- › **Bipul Chatterjee**, Directeur exécutif, CUTS International

INTERVENANTS

- › **Gitanjali Chaturvedi**, Spécialiste principale du développement social, Groupe de la Banque mondiale
- › **Madhu Kumar Marasini**, Secrétaire adjoint (Chef de division), Division du commerce multilatéral et de la coopération commerciale, Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements, Népal
- › **Duncan Overfield**, Chef adjoint, Équipe régionale pour l'Asie, Département du développement international, Royaume-Uni
- › **Cyn-Young Park**, Directrice de la coopération régionale et de l'intégration, Département de la recherche économique et de la coopération régionale, Banque asiatique de développement
- › **Ben Power**, Directeur, Division de l'Asie du Sud-Est, Département des affaires étrangères et du commerce, Australie
- › **Onno Ruhl**, Directeur général, Agence Aga Khan pour l'habitat

La sous-région du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde et du Népal (pays du groupe BBIN) connaît une croissance et une diversification économiques importantes. La connectivité tend de plus en plus à aller au-delà du réseau routier et des infrastructures améliorées sont mises en place pour le transport ferroviaire, aérien et fluvial. Le commerce entre ces pays s'en est retrouvé accru. Si ce domaine reçoit l'appui de diverses initiatives de l'Aide pour le commerce, d'autres facteurs favorisant un accroissement du commerce et l'autonomisation restent en grande partie non traités, comme l'impact sur les femmes et les jeunes, l'amélioration des moyens de subsistance, les infrastructures résilientes ainsi que la connectivité numérique et l'accroissement des compétences.

Cette séance a permis d'examiner les politiques appropriées et les bonnes pratiques pour y remédier ainsi que le rôle de l'OMC dans la réorientation des initiatives de l'Aide pour le commerce, à partir des questions suivantes:

1. Quelles sont les difficultés rencontrées par les pays du groupe BBIN en ce qui concerne la diversification permettant de passer de la connectivité routière à la connectivité ferroviaire, aérienne et fluviale?
2. De quelles possibilités spécifiques disposent les femmes et les jeunes pour participer aux nouvelles initiatives relatives à la connectivité telles que Border Haats, l'Accord BBIN sur les véhicules automobiles ou l'Accord sur le cabotage entre le Bangladesh et l'Inde?
3. Quel sera le futur des initiatives de l'Aide pour le commerce dans la sous-région BBIN pour favoriser des infrastructures résilientes et un commerce durable? Les initiatives régionales en matière d'Aide pour le commerce ont-elles une raison d'être?



Bref résumé

Cette séance, organisée par CUTS International et la Banque asiatique de développement, était consacrée aux incidences de la facilitation des échanges dans la sous-région du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde et du Népal (pays du groupe BBIN). Elle a mis en avant le potentiel du commerce intrarégional dans cette région, qui est toutefois confrontée à de nombreuses difficultés, comme le manque de confiance et les problèmes de connectivité. Les intervenants ont fait observer que le commerce intrarégional entre ces pays était étonnamment faible, représentant 5%, ce qui est en partie dû aux coûts élevés des opérations commerciales. Le commerce régional restait faible, principalement en raison d'obstacles non tarifaires et de l'absence d'infrastructures appropriées. Réduire les coûts du commerce nécessiterait d'instaurer une plus grande confiance entre ces pays, de mieux intégrer les PME, qui représentaient plus de 60% des emplois, d'exploiter le potentiel que représentent les femmes et de prendre un certain nombre de mesures de facilitation des échanges afin de promouvoir le commerce et l'intégration inclusive dans la région. À cet égard, il existait de nombreuses possibilités, comme le fait d'améliorer les infrastructures existantes ou d'en construire de nouvelles. Une meilleure connectivité régionale, grâce à la construction d'infrastructures de communication efficaces (comme les axes routiers, les chemins de fer, les routes aériennes et les voies navigables), contribuerait grandement à la croissance économique, favorisant ainsi le développement régional et la réduction de la pauvreté.

La facilitation des échanges pouvait aider à surmonter les difficultés rencontrées par les pays du groupe BBIN en matière de commerce transfrontières grâce à la réduction des coûts de l'activité commerciale. De fait, le coût des opérations commerciales restait très élevé, ce qui affaiblissait la possibilité de tirer pleinement parti du commerce, en particulier compte tenu d'une population nombreuse. Pour réduire les coûts du commerce, les responsables politiques de ces pays devaient prendre un certain nombre de mesures afin de promouvoir le commerce et l'intégration inclusive de la région.

Résumé détaillé

L'une des principales difficultés du transport et du commerce régionaux est d'y inclure les PME, qui représentent 96% des entreprises d'Asie du Sud, 62% de la main-d'œuvre de ces pays et 42% du PIB

de la sous-région BBIN. Un autre problème majeur est le manque de confiance qui existe entre ces pays. Pour établir une coopération davantage fondée sur la confiance, il est nécessaire de mettre en place des instruments, tels que des plates-formes, pour que les différentes parties prenantes fassent part de leurs idées, de leurs besoins, de renseignements et de leurs perspectives. Il est essentiel de lancer des initiatives pour instaurer une confiance parmi les parties prenantes, y compris les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé.

Duncan Overfield, Département du développement international, Royaume-Uni a souligné que le commerce ne stagnait pas dans cette région, mais que la faible croissance indiquait que les pays du groupe BBIN n'avaient pas été capables de transformer leur proximité géographique en avantage comparatif. Par ailleurs, le secteur de l'énergie et de l'électricité avait connu une importante expansion en termes de commerce régional global: d'après l'intervenant, cela s'expliquait principalement par l'absence d'obstacles non tarifaires (par exemple, les mesures SPS), par l'augmentation des investissements privés et publics et par la transparence des négociations sur les prescriptions réglementaires.

Madhu Kumar Marasini, Ministre des finances du Népal, a signalé que le commerce entre les pays du groupe BBIN était entravé par des différences en termes de réglementation ainsi que par des problèmes de connectivité liés aux difficultés pour exploiter pleinement les moyens de transport disponibles. Le Népal estimait qu'il était indispensable d'accroître la coopération et les investissements dans le domaine des transports par eau, ce qui s'avérerait non seulement essentiel pour intégrer les zones montagneuses dans la chaîne de valeur régionale, mais également bon marché et respectueux de l'environnement.

Cyn-Young Park, Banque asiatique de développement, et Sabrina Varma, Agence australienne pour le développement international, ont essentiellement abordé la fonction sociale plus vaste du commerce et son lien avec la discrimination fondée sur le sexe. Le commerce avait d'importants effets au niveau culturel, étant donné qu'il créait des ponts entre les identités nationales et réunissait des familles vivant dans différents pays; son potentiel pour soutenir le développement régional était donc énorme, pourvu qu'il soit inclusif et profite aux groupes les plus défavorisés.



Mme Park et Mme Varma convenaient toutes deux que l'autonomisation économique des femmes devait devenir un objectif clé du programme sur le commerce du groupe des pays BBIN. Il fallait non seulement offrir plus de possibilités aux femmes qui souhaitaient participer à la chaîne d'approvisionnement régionale, mais également améliorer la qualité des infrastructures, accroître la sécurité près des frontières et organiser des ateliers régionaux sur les questions liées à l'égalité hommes-femmes. Pour tirer pleinement parti de ce potentiel, la vision de l'économie et du commerce devait être inclusive, en particulier à l'égard des femmes, qui subissent encore des discriminations dans tous ces pays.

Cette séance a souligné le fait qu'il y avait encore de trop nombreux problèmes structurels qui entravaient l'autonomisation des femmes et leur participation au commerce transfrontières, comme le harcèlement dont elles sont victimes lorsqu'elles tentent de passer les postes de contrôle. Les populations défavorisées et les groupes minoritaires devaient être intégrés dans la croissance économique et le commerce pour qu'il puisse être tiré le maximum d'avantages. Pour parvenir à ce développement inclusif de l'économie et du commerce transfrontières, le soutien politique est essentiel. La problématique hommes-femmes devrait être intégrée à toutes les dimensions du projet, et les secteurs public et privé avaient un rôle énorme à jouer.

Malgré ces difficultés et ces obstacles, les intervenants se sont montrés optimistes face à l'avenir et ont réaffirmé le fort potentiel économique de cette sous-région. Renforcer les infrastructures existantes ou en créer de nouvelles permettrait de développer l'économie locale et d'intégrer la population dans un système commercial régional. Par exemple, l'amélioration du transport fluvial intérieur pouvait offrir de nombreuses possibilités économiques à la population locale.

Lors de la discussion finale, les participants ont reconnu l'importance de remédier au faible niveau du commerce entre le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde et le Népal, et ont préconisé une sensibilisation et un soutien plus importants et partagés au niveau politique en ce qui concerne cette question.

Rapporteur: Secrétariat de l'OMC



SÉANCE 68: Activité parallèle – «Réaliser la transformation économique et sociale de la Guinée»

Organisateur: Guinée

Salle B – 15 heures-18 heures

ORATEUR PRINCIPAL

› **Boubacar Barry**, Ministre du commerce, Guinée

L'économie guinéenne post-Ébola a redémarré, ce dont témoignent la reprise des activités économiques et le retour massif des investisseurs étrangers.

Depuis, de nombreux projets et programmes d'aide qui avaient été proposés à la Guinée, en particulier dans le cadre de l'Aide pour le commerce, par l'intermédiaire du projet du Cadre intégré renforcé (CIR), ont tout spécialement contribué à soutenir cette expansion économique dans divers secteurs d'activité: production, transformation, promotion des exportations et activités de développement, innovations en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), etc.

Certains de ces projets et programmes, pour lesquels le gouvernement guinéen fait des efforts financiers considérables, comme le montre la création de la Mutuelle financière des femmes africaines (MUFFA), ont favorisé une certaine autonomisation économique des femmes, en particulier dans les zones rurales.

L'emploi des jeunes, question qui attire actuellement l'attention des gouvernements et partenaires de développement partout dans le monde, en particulier dans les pays africains, est une priorité. Pour obtenir des résultats dans ce domaine, nous avons mis en place des partenariats traditionnels et des programmes visant à soutenir l'intégration socioéconomique des jeunes; le programme INTEGRA, etc.

Cette activité constitue un cadre pour l'information et l'échanges de renseignements sur les facteurs de développement de l'économie guinéenne et les réformes envisagées pour un développement durable et inclusif.

SÉANCE ANNULÉE



SÉANCE 69: Séance thématique - «L'Aide pour le commerce: un moyen de renforcer la résilience climatique»

Organisateurs: Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union européenne

OBSERVATIONS LIMINAIRES

- › **Steven Stone**, Chef, Branche des ressources et des marchés, Programme des Nations Unies pour l'environnement

ORATRICE PRINCIPALE

- › **Madelaine Tuininga**, Chef de l'Unité Commerce et développement durable, Direction générale du commerce, Commission européenne

MODÉRATEUR

- › **Steven Stone**, Chef, Branche des ressources et des marchés, Programme des Nations Unies pour l'environnement

INTERVENANTS

- › **Mere Falemaka**, Ambassadrice, Délégation permanente du Forum des îles du Pacifique auprès de l'Organisation mondiale du commerce
- › **Eloi Laourou**, Ambassadeur, Mission permanente de la République du Bénin auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales
- › **Aik Hoe Lim**, Directeur, Division du commerce et de l'environnement, Organisation mondiale du commerce
- › **Eliu Luen**, gestionnaire du CIR, Ministère du Commerce, République du Vanuatu
- › **Madelaine Tuininga**, Chef de l'Unité Commerce et développement durable, Direction générale du commerce, Commission européenne

Le commerce a un rôle essentiel à jouer dans la création d'un système plus résilient – un système capable de résister ou de s'adapter aux chocs climatiques et économiques. Cela peut passer par la facilitation des échanges de marchandises, de services et de technologies, y compris des technologies respectueuses de l'environnement nécessaires à l'adaptation, à l'atténuation et à la préparation et la réponse aux catastrophes. De cette manière, le commerce contribue à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à réaliser les ODD et à respecter le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Les pays en développement sont confrontés au problème de la «double exposition», à la fois aux chocs économiques et aux difficultés environnementales comme les changements climatiques et les catastrophes naturelles, lesquels sont de plus en plus fréquents et graves. Les investissements dans une agriculture à faibles émissions et résiliente face aux changements climatiques, dans la production d'énergie renouvelable et dans des infrastructures intelligentes face au climat, par exemple, pourraient contribuer à réduire la vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes et à renforcer la résilience économique.

Les investissements au titre de l'Aide pour le commerce, en particulier ceux destinés au renforcement des capacités de production et aux infrastructures économiques, offrent des possibilités pour développer la résilience et promouvoir la diversification des exportations dans les secteurs verts. Mais les considérations environnementales devraient-elles être systématiquement intégrées aux investissements au titre de l'Aide pour le commerce? Comment les pays peuvent-ils mieux tirer parti de l'Aide pour le commerce en ce qui concerne le renforcement de la résilience et la protection de l'environnement? Comment les organisations internationales peuvent-elles soutenir les efforts en ce sens?

Cette séance offre un cadre pour discuter de ce sujet d'actualité.



Résumé

Cette activité a été organisée conjointement par le PNUE et l'UE.

Rapporteur: PNUE

Le commerce est reconnu comme un moyen essentiel de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et comme un élément déterminant de la transition vers une économie verte inclusive. L'Aide pour le commerce, qui représente environ 30% de l'APD totale, joue un rôle important pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement, mais elle pourrait être davantage mise à profit en vue de renforcer la résilience climatique et de soutenir l'action en faveur du climat. Lors de cette séance, les intervenants ont discuté de la possibilité d'intégrer systématiquement les considérations environnementales aux projets et programmes de l'Aide pour le commerce.

Les intervenants du **Bénin, du Vanuatu et du Forum des îles du Pacifique** ont insisté sur la grave menace que constituent les changements climatiques et sur la nécessité d'une action coordonnée afin d'aider les pays à se préparer, à répondre et à renforcer leur résilience aux impacts de l'évolution du climat, ainsi qu'à s'en relever. L'UE a indiqué comment sa stratégie en matière d'Aide pour le commerce mise à jour visait la réalisation d'objectifs environnementaux et des interventions produisant des changements, et a cité divers exemples de projets de l'Aide pour le commerce.

Les intervenants ont souligné qu'il était nécessaire de réduire les obstacles au commerce dans le domaine des technologies propres (voir le rapport suivant: www.unenvironment.org/resources/report/trade-environmentally-sound-technologies-implications-developing-countries), ce qui pourrait procurer des avantages environnementaux et économiques, et accroître la résilience.

Il a été reconnu que les investissements dans le cadre de l'Aide pour le commerce, en particulier ceux destinés au renforcement des capacités de production dans les secteurs verts et aux infrastructures économiques durables, offrent d'importantes possibilités pour développer la résilience et promouvoir la diversification des exportations.

Les intervenants ont fait ressortir l'importance de ce sujet en vue des prochains examens de l'Aide pour le commerce et l'OMC a appelé à tenir des consultations avec un large éventail de parties prenantes pour faire progresser cette idée. L'étroite coopération avec le secteur privé et le recours aux partenariats public-privé, afin de faciliter le commerce durable et le financement du commerce, ont été considérés comme essentiels.



SÉANCE 70: Activité parallèle – «Facilitation des échanges et Objectifs de développement durable: Rechercher les synergies et renforcer les liens»

Organisateur: Bureau des petits États du Commonwealth à Genève

MODÉRATRICE

› **Annette Mutaawe Ssemuwemba**, Directrice exécutive adjointe, Cadre intégré renforcé

INTERVENANTS

- › **Vanessa Erogbogbo**, Chef du programme Chaînes de valeur durables et inclusives, Centre du commerce international
- › **Stephen Fevrier**, Chef de mission adjoint à Genève, Organisation des États des Caraïbes orientales
- › **Shamika Sirimanne**, Directrice, Division de la technologie et de la logistique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- › **Arjoon Suddhoo**, Secrétaire général adjoint, Secrétariat du Commonwealth
- › **Graham Zebedee**, Directeur, Programme sur les négociations et le développement au sein de l'Europe élargie, Département du développement international du Royaume-Uni

L'année 2019 marque le 70^{ème} anniversaire de la création du Commonwealth tel qu'il existe aujourd'hui; les activités de cette année ont ainsi pour thème «Un Commonwealth connecté» et se penchent sur les piliers permettant de renforcer la coopération en matière de commerce et d'investissement et de l'orienter vers la croissance économique et le développement inclusifs.

Du point de vue de la facilitation des échanges, les mesures prises pour simplifier les procédures commerciales et accroître leur efficacité peuvent non seulement réduire les coûts et les délais des échanges commerciaux, mais aussi jouer un rôle dans la promotion d'un programme commun de développement qui soit à la fois durable et inclusif.

Pour atteindre ce double objectif, il est nécessaire de renforcer les institutions, règles, cadres et écosystèmes nationaux qui permettent à ces synergies positives entre facilitation des échanges et développement durable d'entrer en jeu, en mettant les liens existants à profit et en étudiant les moyens de les renforcer davantage. Dans ce contexte, les actions menées aux fins de la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges s'avèrent, du fait de leur nature transversale, d'une pertinence particulière et d'une importance stratégique pour les responsables politiques. Ainsi, l'objectif de la séance est d'étudier les façons dont les mesures de facilitation des échanges peuvent promouvoir le développement durable et entraîner des retombées positives, en contribuant à faire avancer le programme des ODD de manière plus large. Cette séance a été en outre l'occasion de partager des expériences et de débattre des meilleures pratiques, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et le renforcement de l'entrepreneuriat pour les MPME.



Bref résumé

Cette séance avait pour objectif de stimuler la discussion sur les façons dont les mesures de facilitation des échanges peuvent, du fait de leur nature transversale, promouvoir le développement durable et entraîner des retombées positives dans des domaines d'action allant au-delà du commerce. Elle a également été l'occasion de partager des expériences et des meilleures pratiques concernant des initiatives récentes afin de promouvoir un programme de facilitation des échanges inclusif et durable, et a mis tout particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes et le renforcement de l'entrepreneuriat pour les MPME. Au cours de la séance, les participants ont étudié les façons dont les mesures de facilitation des échanges pouvaient, du fait de leur nature transversale, promouvoir le développement durable et entraîner des retombées positives, et ils ont discuté des interactions et des synergies entre facilitation des échanges et développement durable en s'appuyant sur le Programme à l'horizon 2030 comme feuille de route stratégique. Cette séance a également permis de partager des expériences et des meilleures pratiques, et de prendre connaissance d'initiatives récentes afin de promouvoir un programme de facilitation des échanges inclusif et durable, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes et le renforcement de l'entrepreneuriat pour les MPME.

Résumé détaillé

Annette Mutaawe Ssemuwemba, Directrice exécutive adjointe, Cadre intégré renforcé (CIR), a ouvert la séance en recensant les liens entre la facilitation des échanges et certains objectifs de développement durable, comme les ODD n° 1, 2, 5, 8 et 17. La réduction des coûts du commerce par l'intermédiaire de la facilitation des échanges et la simplification des procédures commerciales pouvait grandement aider les pays à atteindre d'autres objectifs de politique générale; cette séance a donc été consacrée à l'étude des meilleurs moyens pour y parvenir.

Arjoon Suddhoo, Secrétaire général adjoint, Commonwealth, a défini le cadre du débat et souligné qu'en matière de facilitation des échanges, l'établissement de partenariats entre toutes les parties prenantes jouait un rôle important. Il a fourni des détails supplémentaires sur les six piliers du programme du Commonwealth en faveur de la

connectivité et sur la façon dont ce cadre soutient la facilitation des échanges.

Robert Cook, Chef des projets de stratégies et de politiques, Département du développement international, Royaume-Uni, a décrit certains des points de repère et des principaux paramètres que les pays devaient examiner dans les projets de facilitation des échanges, ainsi que la façon dont ceux-ci définissaient ensuite la réponse apportée par le Royaume-Uni en termes d'aide pour la facilitation des échanges.

Shamika Sirimanne, Directrice, Division de la technologie et de la logistique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a donné un aperçu des travaux considérables réalisés par son organisation pour la mise en œuvre de la facilitation des échanges, au moyen d'une approche intégrée du Programme à l'horizon 2030 et des ODD. Elle a souligné la nécessité d'une volonté politique intérieure forte et d'un leadership institutionnel pour faire en sorte que les projets de facilitation des échanges soient mis en œuvre et aboutissent.

Vanessa Erogbogbo, Chef du programme Chaînes de valeur durables et inclusives, Centre du commerce international, a abordé la question de savoir comment intégrer au mieux la problématique hommes-femmes dans les réformes de facilitation des échanges et plaidé en faveur d'une approche «écosystémique» pour garantir que les gains tirés du commerce soient distribués à tous, en particulier aux femmes. Elle a apporté un éclairage supplémentaire sur la façon dont la facilitation des échanges pouvait remédier à certaines des principales difficultés rencontrées par les femmes lorsqu'elles participent au commerce international.

Stephen Fevrier, Chef de mission adjoint à Genève, Organisation des États des Caraïbes orientales, a abordé le sujet du point de vue des petits États, en mettant l'accent sur le potentiel de la facilitation des échanges pour promouvoir la participation des MPME et le renforcement de leurs capacités entrepreneuriales. Il a reconnu que si «la facilitation des échanges n'était pas «une panacée pour le développement», elle pouvait toutefois agir comme un catalyseur favorisant le développement, et plaidant pour que les politiques de facilitation des échanges intègrent la perspective des MPME.

Rapporteur: Centre du commerce international



SÉANCE 71: Activité parallèle – «Le commerce électronique dans les pays francophones: stratégies adoptées et implications pour le développement inclusif»

Organisateurs: Organisation internationale de la francophonie, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

MODÉRATEUR

› **Antoine Barbry**, Conseiller pour les questions économiques et numériques, Organisation internationale de la francophonie

INTERVENANTS

› **Isabelle Durant**, Secrétaire générale adjointe, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

› **Kadra Ahmed Hassan**, Présidente du Groupe de travail sur l'économie numérique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

› **Anna Joubin-Bret**, Secrétaire, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

› **Hanitra Randrianasolo**, Maître de conférences, Université Paris Sud

› **Lantsoa Rakotomalala**, Ministre du commerce, Madagascar

Le lancement de l'initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique confère d'autant plus d'importance aux discussions menées sur un secteur susceptible de devenir un puissant instrument de diversification économique et d'inclusion. Cependant, la grande majorité des pays en développement, y compris de nombreux pays francophones, aimerait tirer avantage des données actuelles et disposer d'une analyse précise sur les contraintes, les possibilités et les modalités avant de s'engager plus loin sur ce terrain.

L'objectif de cet atelier est, dans un premier temps, d'examiner l'état d'avancement de ces pays dans le domaine du commerce électronique d'un point de vue économique et juridique.

Dans un deuxième temps, sur la base de ces observations, la séance a abordé les stratégies possibles et les modalités concrètes en matière de développement du commerce électronique afin de contribuer pleinement à la diversification inclusive.



Bref résumé

Le commerce électronique est désormais considéré comme un instrument doté d'un énorme potentiel en vue de développer les flux commerciaux dans les pays du Sud. Cependant, avant de se lancer pleinement dans ce secteur, les pays du Sud francophones doivent avoir une idée claire des problèmes, des avantages potentiels et des contraintes qui y sont liés afin d'élaborer une stratégie rationnelle. L'objectif de cette séance était de présenter un aperçu de la «Francophonie numérique», avant de se pencher sur l'aide pouvant être apportée par les partenaires multilatéraux comme la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ou la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les recommandations du groupe de travail de la CNUCED sur l'économie numérique ont également été décrites, avant d'exposer la situation concrète à Madagascar. La séance s'est terminée par la présentation du programme e-Solutions du Centre du commerce international (ITC), en particulier du portail électronique «Made in Rwanda» qui serait officiellement lancé au début du mois de septembre 2019.

L'une des principales conclusions se dégageant du rapport sur la «Francophonie numérique» est que le développement de l'économie numérique est étroitement lié à celui des infrastructures analogiques, de sorte que les actions menées en matière d'économie numérique ne peuvent pas être déconnectées des politiques de l'économie traditionnelle.

Résumé détaillé

Hanitra Randrianasolo, Maître de conférences, Université Paris Sud, a présenté brièvement le «Rapport sur l'état de la Francophonie numérique». Elle a mis en avant certains messages clés, notamment le fait que pour tirer parti du commerce électronique, les pays francophones devraient adopter des outils numériques complétés par des éléments analogiques. La majorité des pays en développement francophones entraient dans la catégorie des pays en transition numérique, ce qui signifiait qu'ils disposaient des outils permettant de promouvoir le commerce électronique. La fracture numérique allait au-delà du taux de pénétration d'Internet et de l'utilisation des téléphones portables, et portait aussi sur les usages. La participation des pays en développement francophones au commerce électronique était très différenciée; il est important de promouvoir

des valeurs telles que la diversité et la liberté afin d'inverser la tendance dominante dans les sphères du commerce électronique.

Anna Joubin-Bret, Secrétaire, CNUDCI, a présenté les travaux de son organisation visant à élaborer un cadre juridique et législatif pour promouvoir le développement de l'économie numérique. Elle a mis en évidence deux principes qui guident le développement de l'économie numérique partout dans le monde, l'équivalence fonctionnelle et la neutralité technologique (c'est-à-dire que le cadre juridique au niveau national ou international ne devrait pas être otage d'une technologie en particulier); l'identité numérique et les services fiduciaires. Le prochain domaine sur lequel travaillerait l'organisation est le commerce des données, dans l'objectif de fournir un cadre en la matière. Cela comprenait les principes d'équivalence fonctionnelle et de neutralité technologique. Elle a également indiqué que la CNUDCI était en train d'étudier des travaux sur diverses questions juridiques liées au commerce électronique qui portaient en particulier sur les données se rapportant à l'économie numérique.

Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe, CNUCED, a partagé des données d'expérience sur l'aide aux pays en développement, y compris les PMA, dans lesquels seulement 2% de la population participaient au commerce électronique. Elle a ensuite présenté les différents outils mis à la disposition des pays du Sud pour les aider à améliorer leur connaissance des difficultés et des possibilités en matière de commerce électronique. La CNUCED a aidé les pays en développement à établir l'état d'avancement de la numérisation de l'économie au moyen de l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique, à évaluer les besoins logistiques en vue de la numérisation et à émettre des recommandations pertinentes qui ont eu des effets positifs dans plusieurs pays francophones ces dernières années. La CNUCED a également aidé les pays à élaborer et à appliquer des stratégies nationales pour la numérisation. Elle espère collaborer étroitement avec le réseau des Ministres francophones sur l'économie numérique.

Kadra Ahmed Hassan, Présidente du Groupe de travail sur l'économie numérique, CNUCED. Elle a présenté aux participants les différentes questions auxquelles son groupe tentait de répondre et relevé en particulier que pour les pays en développement, la principale question était celle de la capacité à utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir le commerce électronique. Les pays en développement



ont clairement reconnu les avantages potentiels du commerce électronique, mais ont souligné la nécessité d'un cadre juridique pour certaines questions comme la protection des données, la protection des consommateurs et la cybercriminalité. Les pays convenaient du potentiel du commerce des données, mais ont exprimé des inquiétudes quant au cadre nécessaire, en particulier s'agissant de deux aspects: la sécurité et l'imposition. Elle a également indiqué que la position des pays sur les questions liées au commerce électronique dans le groupe de travail variait en fonction de leur niveau de développement. De nombreux pays en développement ont établi un lien entre le commerce électronique et les ODD, et ont noté l'importance de l'inclusion sociale. Enfin, le groupe de travail a souligné l'insuffisance des ressources dont disposait la CNUCED pour entreprendre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique. Malheureusement, le groupe de travail, qui émettait généralement des recommandations sur ses travaux, n'a pas été en mesure de le faire après les discussions sur le commerce électronique. Cela était lié à la complexité et au caractère politiquement sensible de ce sujet.

Lantosoa Rakotomalala, Ministre du commerce, Madagascar, a fait part de l'expérience de son pays et rappelé qu'au-delà de tous les travaux entrepris par les structures publiques en ce qui concerne le cadre juridique et réglementaire, c'était la pratique qui dicterait les règles. La Ministre estimait que le commerce électronique ne se développerait qu'avec la numérisation de l'ensemble de l'économie. Elle a présenté une perspective très pratique sur l'expérience de Madagascar en matière de commerce électronique. Elle a souligné l'importance de l'inclusion financière (seuls 12% des adultes disposaient d'un compte bancaire et 17% recouraient au paiement mobile) et du cadre

juridique, et a indiqué à cet égard que Madagascar avait promulgué plusieurs lois relatives à la cybercriminalité, à la protection des données, à la dématérialisation et aux transactions électroniques. Elle également déclaré que Madagascar était dans une phase de dématérialisation et que le gouvernement travaillait à une stratégie numérique qui impliquait plusieurs ministères. Enfin, elle a soulevé la question du lien entre le commerce électronique et le secteur informel, et les conséquences qui en résultent pour l'élaboration des politiques publiques. Elle a également souligné la difficulté, pour un pays du Sud, de mener à bien toutes les réformes nécessaires pour développer le secteur du commerce électronique.

L'atelier s'est terminé par une présentation des projets de l'ITC sur le commerce électronique, y compris des portails nationaux pour la vente en ligne de produits en provenance du Rwanda, du Sénégal et du Maroc. L'ITC aidait les pays en développement à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport d'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique. Ces pays entreprenaient divers projets, notamment le projet «Enabling the future of e-commerce in Rwanda» ("Assurer le succès du commerce électronique au Rwanda"), par exemple, qui a contribué à la création d'un Centre de services de commerce électronique devant opérer sur les marchés locaux et internationaux. Un autre projet intitulé «Connecter l'UEMOA» avait pour objectif de faciliter les échanges entre les pays de l'UEMOA et de promouvoir le commerce international, notamment le commerce électronique.

Rapporteur: Organisation internationale de la francophonie



SÉANCE 72: Activité parallèle – «Résoudre les difficultés d'accès aux marchés dans le commerce régional»

Organisateur: Marché commun de l'Afrique orientale et australe

INTERVENANTS

- › **Matonga**, petite exploitante horticole, Zimbabwe
- › **Martha Byanyima**, Chef, Unité des normes/SPS, Marché commun de l'Afrique orientale et australe
- › **Marlynne Hopper**, Chef adjointe, Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, Organisation mondiale du commerce
- › **F. Mguni**, Directeur, Direction de la recherche et des services spécialisés, Ministère de l'agriculture, Zimbabwe
- › **Lucy Namu**, Assurance qualité et accréditation des laboratoires, Service d'inspection phytosanitaire du Kenya

Les capacités et les compétences institutionnelles varient d'un pays du COMESA à l'autre, ce qui crée une méfiance et donne lieu au non-respect des règles commerciales. La gestion des risques SPS et l'établissement de procédures pour vérifier le respect des normes et des règlements, notamment l'inspection, les essais et la certification, conformément aux Accords de l'OMC et aux normes internationales, sont des domaines clés. L'objectif du programme relatif aux normes SPS et aux normes techniques mis en place par le COMESA est d'améliorer l'application par les gouvernements des normes internationales, des approches/lignes directrices communes fondées sur les risques et des bonnes pratiques pour faire face aux obstacles réglementaires qui entravent le commerce, nuisent à la croissance et limitent l'accès aux marchés.

La discussion a permis d'examiner les mesures qui avaient été prises et sur celles qui devaient encore l'être pour traiter les questions d'accès aux marchés du secteur privé dans l'intégration régionale.

Un documentaire sur le programme concernant la mouche des fruits mis en œuvre au Zimbabwe et financé par l'Union européenne, par l'intermédiaire de la Facilité d'ajustement du COMESA, a été diffusé.



Bref résumé

Cette séance a porté sur les efforts déployés par le COMESA pour remédier aux contraintes en matière d'accès aux marchés, en particulier en ce qui concerne les échanges entre les pays du COMESA. La discussion a porté sur l'exemple particulier des efforts déployés au Zimbabwe pour faire face au problème de la mouche des fruits auquel sont confrontés les petits exploitants agricoles.

Résumé détaillé

Mme Matonga, petite exploitante agricole au Zimbabwe, a exposé les problèmes auxquels elle-même, ainsi que d'autres agriculteurs, ont été confrontés en ce qui concerne les mouches des fruits. Elle a reconnu que la situation s'améliorait grâce aux efforts déployés par le gouvernement, en coopération avec le COMESA. Bien que la qualité de la production se soit améliorée, elle a noté que les ressources étaient toujours limitées pour parvenir à une qualité meilleure encore afin d'être compétitif au niveau international. Elle a également relevé le manque de connaissances chez les petits exploitants agricoles en ce qui concerne les techniques d'emballage appropriées.

Cames Mguni, Directeur, Direction de la recherche et des services spécialisés, Ministère de l'agriculture, Zimbabwe, a souligné que les exportations horticoles du Zimbabwe avaient augmenté ces dernières années, grâce à l'aide fournie par le COMESA dans le contexte d'un projet financé par l'UE, visant à résoudre le problème de la mouche des fruits. Il a noté que le rôle du gouvernement se limitait généralement à celui de facilitateur et qu'il était important de continuer à dialoguer avec le secteur privé afin de comprendre ses besoins.

Thierry Kalonji, Directeur de l'agriculture et de l'industrie, COMESA, a donné un aperçu de l'aide apportée par le COMESA au Zimbabwe et à Madagascar pour faire face au problème de la mouche des fruits. Il a souligné qu'il était important de veiller à ce que les produits des pays du COMESA soient conformes aux normes afin qu'ils puissent entrer sur les marchés étrangers, et a évoqué les efforts déployés par le COMESA à cet égard. Il a également expliqué comment le COMESA travaillait à la mise en place de postes frontière uniques pour éviter la duplication des formalités lors du passage des marchandises aux frontières entre les pays du COMESA.

Marlynne Hopper, chef adjointe, STDF, a fait remarquer que le COMESA était un partenaire clé du STDF et a donné un aperçu de deux projets du STDF concernant des pays du COMESA. Le projet intitulé «éliminer les obstacles, faciliter les échanges» vise à renforcer le commerce intrarégional entre les pays du COMESA en s'attellant aux raisons du coût élevé lié au respect des prescriptions techniques SPS. Le projet intitulé «établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés (P-IMA)» établit un cadre pour contribuer à informer et à améliorer les processus de planification et de prise de décision dans le domaine SPS.

Rajesh Aggarwal, chef, section de la facilitation des échanges et des politiques relatives aux entreprises, ITC, a expliqué comment l'ITC pouvait aider les petits producteurs à développer leurs exportations, notamment en leur fournissant des renseignements sur l'accès aux marchés, en les aidant à élaborer une stratégie d'exportation et en améliorant les techniques d'emballage. Il a souligné l'importance d'une politique de gestion des frontières intégrée afin d'assurer le passage efficace des marchandises aux frontières.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 73: Activité parallèle – «Faciliter le commerce dans l'ère numérique:implications pour les douanes»

Organisateur: Organisation mondiale des douanes

OBSERVATIONS LIMINAIRES

› **Kunio Mikuriya**, Secrétaire général, Organisation mondiale des douanes

MODÉRATEUR

› **Milena Budimirovic**, Directrice adjointe par intérim, Facilitation et procédures, Organisation mondiale des douanes

INTERVENANTS

› **Susanne Aigner**, Chef de l'unité de la législation douanière, Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière (DG TAXUD), UE

› **Norbert Kouwenhoven**, Responsable des solutions, gestion des douanes, de l'immigration et des frontières, IBM UE

› **Albert Veenstra**, Directeur scientifique de Dinalog, professeur de facilitation des échanges et de logistique, Eindhoven Technical University

Le commerce basé sur la technologie, comme le commerce électronique, remodèle déjà les politiques et procédures douanières et gouvernementales. Certains signes montrent que des dispositifs tels que les drones et les imprimantes 3D peuvent avoir une incidence sur le fonctionnement des douanes ainsi que d'autres organismes douaniers. Quelles sont les conséquences attendues?

De même, comment les gouvernements peuvent-ils tirer profit de technologies telles que la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage et la réalité virtuelle pour améliorer la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC et stimuler les échanges transfrontières? Les stratégies de transformation numérique ont-elles été adaptées au rythme croissant du changement? Comment le programme Mercator de l'OMD peut-il aider les Membres à faire face aux difficultés et à tirer le meilleur parti des technologies de pointe actuelles pour parvenir à une facilitation des échanges accrue, ce qui constitue l'un de ses principaux objectifs?

Participez à cette séance pour vous informer, auprès des représentants des douanes, des universités et du secteur privé, des scénarios que nous envisageons pour l'avenir de la gestion des frontières et de leur incidence possible sur une meilleure connexion aux chaînes de valeur mondiales en vue d'une plus grande diversification économique.



Résumé

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) a animé une séance qui portait sur des solutions axées sur l'avenir pour la facilitation des échanges et fondées sur des technologies de rupture comme la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, l'informatique quantique et la 5G.

Ouvrant la séance, **Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes**, a souligné que la numérisation favorisait le commerce dans toute une série de secteurs et pour les biens et les services, faisant référence à la «fragmentation» du commerce résultant de la progression du commerce électronique. Pour aider les pays à traiter cette question, l'intervenant a expliqué que l'OMD avait élaboré un ensemble de mesures relatives au commerce électronique regroupant des normes et des documents d'orientation. Il a en outre expliqué comment l'utilisation des dernières technologies pouvait transformer la gestion des frontières en vue d'un renforcement de la facilitation des échanges et des capacités de mise en œuvre et a invité les participants à consulter le nouveau rapport d'étude de l'OMD sur les technologies de rupture.

Au cours de la discussion qui a suivi, **Susanne Aigner, Chef de l'unité de la législation douanière à la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière (DG TAXUD) (UE)**, a expliqué le rôle des douanes et a indiqué qu'il était nécessaire de moderniser et de numériser les procédures, eu égard aux technologies utilisées actuellement, ainsi qu'aux technologies d'avenir.

Albert Veenstra, Directeur scientifique de Dinalog, professeur de facilitation des échanges et de logistique, Eindhoven Technical University, a donné un aperçu des technologies les plus récentes, y compris l'informatique quantique, l'apprentissage automatique, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, la 5G, entre autres choses, et a évoqué certaines des possibilités qui commencent à se présenter en ce qui concerne l'avenir de la gestion des douanes et des frontières.

Norbert Kouwenhoven, équipe Core TradeLens d'IBM et responsable des solutions chez IBM UE, dans le domaine de la gestion des douanes, de l'immigration et des frontières, a parlé d'un projet concret de numérisation de la chaîne d'approvisionnement fondé sur la technologie de la chaîne de blocs.

Rapporteur: Organisation mondiale des douanes



SÉANCE 74: Pôle développement – » Le commerce inclusif en Afrique:
 Perspective comparative de la Zone de libre-échange
 continentale africaine «
 Organismes: Commission économique de l'ONU pour
 l'Afrique, Organisation de coopération et de développement
 économiques

MODÉRATEUR

› **Jamie MacLeod**, Spécialiste des politiques commerciales, Commission économique pour l'Afrique de l'ONU

INTERVENANTS

- › **Elizabeth Gachuri**, Économiste, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- › **Frans Lammersen**, Administrateur principal, Organisation de coopération et de développement économiques
- › **David Luke**, Coordonnateur du Centre africain de politique commerciale, Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
- › **Abdu Mukhtar**, Directeur, Banque africaine de développement
- › **Lily Sommer**, Spécialiste des politiques commerciales, Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) constitue l'une des évolutions les plus intéressantes et les plus importantes dans le domaine du commerce. Signé par 52 pays africains, cet accord est, en termes de pays signataires, l'accord commercial le plus important depuis la création de l'OMC. Il intervient non seulement dans un climat international d'aversion pour le libre-échange, mais aussi dans un contexte où les accords commerciaux ne semblent tout simplement pas pouvoir être conclus. Les négociations multiples et complexes menées par le Partenariat économique régional global (RCEP), la ZLEA, le PTCL, les APE et le TFTA ont été longues et laborieuses, et ont souvent stagné sans jamais entrer en vigueur.

Les choses ont été différentes en ce qui concerne la ZLECAf. Cette séance examine les raisons de cette différence et, ce faisant, lance l'initiative «Inclusive Trade in Africa: The African Continental Free Trade Area in Comparative Perspective»; il s'agit de la première analyse exhaustive du phénomène de la ZLECAf.



Résumé

Cette séance a permis de discuter des raisons de l'entrée en vigueur réussie de la ZLECAf, qui vise à créer le plus grand marché unique au monde, réunissant 1,2 milliard de personnes, à accroître le commerce intra-africain de 52% d'ici à 2022, à supprimer les droits de douane pour 90% des marchandises, à libéraliser les services et à s'attaquer à d'autres obstacles au commerce intra-africain, tels que de longs retards aux postes frontière.

Les intervenants ont notamment discuté du rôle de la Banque africaine de développement, des donateurs et des institutions dans le soutien de la phase de mise en œuvre de la ZLECAf, y compris au moyen de l'appui à l'ajustement. Le rôle essentiel de l'Aide pour le commerce a également été évoqué, y compris la manière dont il convient de hiérarchiser les domaines d'action.

Rapporteur: CEA-ONU



SÉANCE 75: Séance thématique – «Promouvoir des énergies abordables et renouvelables pour tous: la contribution du commerce et de l'infrastructure de qualité à la transition verte»

Organisateurs: Organisation mondiale du commerce, Agence internationale pour les énergies renouvelables

MODÉRATEUR

› **Karsten Steinfatt**, Conseiller, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

› **Safiya Aliyu**, Directeur général, Sosai Renewable Energies Company, Nigéria

› **Francisco Boshell**, Analyste en technologies des énergies renouvelables, Agence internationale pour les énergies renouvelables

› **Bipul Chatterjee**, Directeur exécutif, CUTS International

› **David Hanlon**, Responsable de la stratégie d'évaluation de la conformité et Secrétaire du Bureau d'évaluation de la conformité de la CEI, Commission électrotechnique internationale

La transition en cours vers les énergies propres au niveau mondial, au cœur de laquelle se trouvent les énergies renouvelables, exige des liens plus étroits entre la croissance économique inclusive, la durabilité environnementale et le commerce afin de multiplier les avantages dans le monde entier. L'Aide pour le commerce peut jouer un rôle essentiel dans ces efforts. En renforçant les cadres pour le commerce et l'infrastructure qualité, l'Aide pour le commerce peut aider les pays à tirer parti de la transition énergétique et des possibilités croissantes en matière de commerce des énergies renouvelables. Cette séance avait pour but d'examiner comment les pays peuvent surmonter les obstacles au commerce et à l'infrastructure qualité pour améliorer l'accès à des biens et services abordables et fiables dans le domaine de l'énergie renouvelable tout en soutenant le commerce, la diversification économique et le développement.



Bref résumé

L'accès à des sources d'énergie propres, abordables et abondantes est un moteur clé de diversification économique, d'autonomisation et de développement inclusif et durable. Le monde opère une transition vers les énergies renouvelables, conduite en grande partie par l'innovation technologique et les politiques publiques. Les arguments commerciaux en faveur des énergies renouvelables sont solides et devraient encore se renforcer dans les années à venir.

La transition vers l'énergie propre a apporté de multiples avantages économiques, environnementaux et sociaux aux pays développés comme aux pays en développement. Dans le monde, 11 millions de personnes travaillent dans le secteur des énergies renouvelables, dont un tiers sont des femmes. Pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans les pays en développement, changer les comportements et remédier au problème des routes en mauvais état ainsi qu'à d'autres difficultés logistiques est essentiel.

Un système commercial mondial ouvert et transparent peut favoriser la transition vers une énergie propre, notamment en accélérant la diffusion des biens et services permettant la production d'énergie renouvelable. Il est important d'intensifier les efforts en vue de réduire les obstacles au commerce des biens et services dans le domaine des énergies renouvelables et de simplifier et moderniser les procédures douanières. Le commerce de l'électricité peut contribuer à rendre les réseaux de transport d'électricité provenant de différentes sources renouvelables plus stables et plus résistants.

Un système d'infrastructure qualité qui fonctionne bien permet d'atténuer les risques et de promouvoir le commerce et l'investissement dans les énergies renouvelables. L'infrastructure qualité doit comprendre l'ensemble du système d'énergie renouvelable, allant de la conception et de l'installation à l'exploitation et à la maintenance, ainsi qu'aux services et à l'élimination. Les marchés présentant un potentiel important en matière d'énergie renouvelable ont besoin d'être soutenus dans leurs efforts afin qu'ils puissent prendre une part active à l'élaboration des normes internationales en matière d'énergie renouvelable.

Pour surmonter les obstacles au développement et à la mise en œuvre de l'infrastructure qualité, une action coordonnée entre les parties prenantes est

nécessaire. Les partenariats public-privé peuvent y contribuer en renforçant la crédibilité et en tirant parti des compétences spécialisées à l'échelon local. L'Aide pour le commerce constitue un instrument puissant pour mobiliser toutes les parties prenantes dans l'action, favoriser la diffusion des énergies renouvelables dans le monde entier et permettre aux pays en développement de bénéficier des multiples avantages économiques, environnementaux et sociaux de la transition énergétique.

Résumé détaillé

Les orateurs ont souligné que les sources d'énergie propres, abordables et abondantes apportaient une contribution essentielle à la diversification économique, à l'autonomisation et au développement inclusif et durable. Ils ont considéré que l'objectif de développement durable n° 7, qui vise à garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne, constituait un catalyseur permettant d'atteindre de nombreux autres ODD.

Il a été noté que le monde opérait une transition vers les énergies renouvelables, conduite en grande partie par l'innovation technologique et les politiques publiques. Les arguments commerciaux en faveur des énergies renouvelables étaient solides, compte tenu des fortes réductions des coûts de l'énergie solaire et éolienne, et devraient encore se renforcer dans les années à venir. Depuis 2012, plus de la moitié de la capacité totale de production d'électricité ajoutée dans le monde provenait d'énergies renouvelables.

La transition énergétique avait apporté de multiples avantages économiques, environnementaux et sociaux aux pays développés comme aux pays en développement. Dans le monde, 11 millions de personnes travaillaient dans le secteur des énergies renouvelables, dont un tiers étaient des femmes. Un orateur a relevé que dans les régions reculées du nord du Nigéria, les communautés ayant accès à des fourneaux de cuisine propres et fonctionnant bien avaient réalisé d'importantes économies de carburant et constaté une réduction notable de la pollution de l'air à l'intérieur. En outre, l'accès à des sources d'électricité renouvelables a permis aux communautés d'utiliser pour la première fois des outils de communication électronique, donnant lieu à des avantages économiques et sociaux considérables. Modifier les comportements a été identifié comme une mesure prioritaire pour faire en sorte que les technologies d'énergie renouvelable soient largement



acceptées. Il a également été noté que les routes en mauvais état et d'autres difficultés logistiques augmentaient le coût de l'acheminement du matériel pour les énergies renouvelables vers des zones éloignées.

Plusieurs orateurs ont souligné qu'un système commercial mondial ouvert et transparent pourrait appuyer la transition vers une énergie propre, notamment en accélérant la diffusion des biens et services permettant la production d'énergie renouvelable. Le commerce international a offert aux pays des possibilités pour s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales, qu'il s'agisse de la production d'éléments de matériel pour la production d'énergie renouvelable, ou de la fourniture de services de maintenance et d'autres services clés nécessaires au bon fonctionnement de ce matériel. Il était important d'intensifier les efforts pour réduire les obstacles au commerce des biens et services liés aux énergies renouvelables. Ces efforts devraient s'accompagner d'une simplification et d'une modernisation des procédures douanières. Il a également été relevé que le commerce de l'électricité le long des «corridors commerciaux des énergies renouvelables» pourrait contribuer à rendre les réseaux de transport d'électricité provenant de différentes sources (telles que l'énergie éolienne et solaire) plus stables et plus résistants.

Les orateurs ont souligné le rôle clé d'un système d'infrastructure qualité qui fonctionne bien en tant qu'outil d'atténuation des risques essentiel pour promouvoir le commerce et accélérer les investissements dans les énergies renouvelables. Pour être efficace, une infrastructure qualité devrait comprendre l'ensemble du système des énergies renouvelables, allant de la conception et de l'installation à l'exploitation et à la maintenance, ainsi qu'aux services et à l'élimination. Les normes internationales et les procédures d'évaluation de la conformité, y compris celles élaborées par la Commission électrotechnique internationale, reflétaient les meilleures pratiques mondiales et constituaient une pierre angulaire des systèmes d'infrastructure qualité. Les marchés présentant un potentiel important en matière d'énergie renouvelable devaient être soutenus dans leurs efforts afin qu'ils puissent prendre une part active à l'élaboration des normes internationales en matière d'énergie renouvelable.

Pour surmonter les obstacles au développement et à la mise en œuvre de l'infrastructure qualité, une action coordonnée entre les parties prenantes était nécessaire. Des partenariats public-privé pourraient apporter une contribution positive en renforçant la crédibilité et en tirant parti des compétences spécialisées à l'échelon local. L'Aide pour le commerce constituait un instrument puissant pour mobiliser toutes les parties prenantes dans l'action, favoriser la diffusion des énergies renouvelables dans le monde entier et permettre aux pays en développement de bénéficier des multiples avantages économiques, environnementaux et sociaux de la transition énergétique.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 76: Activité parallèle – «Les promesses et les pièges des initiatives de développement fondées sur le marché pour les femmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire»

Organisateurs: WISE Development Network et DAI

MODÉRATEUR

› **Georgia Taylor**, Directrice technique/Practice Lead, DAI (facilitateurs du réseau WISE Development Network)

INTERVENANTES

- › **Stephanie Barrientos**, Professeur, The Global Development Institute, University of Manchester
- › **Fatimah Kelleher**, Spécialiste internationale des stratégies en matière des droits des femmes et Conseillère technique (autonomisation économique et justice, éducation, santé, gouvernance), indépendante
- › **Sally Smith**, Chercheuse et consultante: développement inclusif et durable, indépendante
- › **Pauline Tiffen**, Rédactrice en chef du Journal of Fair Trade, indépendante

Ce groupe de discussion a présenté des expériences d'initiatives de développement fondées sur le marché et des réflexions sur leur efficacité en termes de soutien à l'autonomisation des femmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les intervenantes ont réfléchi sur la volonté de parvenir à l'autonomisation économique des femmes par des interventions concernant notamment les normes de commerce équitable et de durabilité, des programmes relatifs aux systèmes de marché financés par des donateurs et des initiatives du secteur privé tenant compte de l'égalité hommes-femmes, en s'appuyant sur leurs recherches récemment publiées ainsi que sur leur expérience directe.

Les intervenantes ont examiné les tensions existant entre les objectifs exprimés et les types d'initiatives et cadres institutionnels actuels, en particulier lorsqu'il s'agit d'aller au-delà de l'amélioration de l'accès aux ressources pour remédier aux difficultés structurelles qui déterminent la manière dont les femmes participent aux marchés et en tirent parti. Les initiatives fondées sur le marché peuvent constituer à la fois un avantage et un désavantage pour les femmes, si elles ne sont pas suffisamment adaptées au contexte. Les intervenantes ont donné des exemples montrant comment cela pouvait entraîner un accroissement des inégalités en ce qui concerne des éléments interconnectés comme l'égalité des sexes, les richesses, l'âge et l'appartenance ethnique, entre autres. Le groupe de discussion a débattu de la possibilité de recourir à des organisations de travailleurs et de producteurs, le changement des normes sociales, la politique réglementaire et commerciale en vue d'inciter au respect des droits des femmes et d'en faire la promotion dans le secteur privé et les marchés. Nous avons examiné la question des femmes occupant des emplois informels ainsi que la manière de garantir les investissements dans les services publics et les infrastructures, qui sont essentiels pour l'autonomisation économique des femmes.



Résumé détaillé

Cette séance a permis de présenter des questions liées au recours à des initiatives de développement fondées sur le marché en faveur de l'autonomisation économique des femmes. Les intervenantes ont fondé la discussion sur leurs recherches dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les difficultés ont été présentées dans le contexte de la mise en œuvre des programmes relatifs aux systèmes de marché, des chaînes de valeur et des normes de durabilité volontaires.

Le recours à l'Aide pour le commerce dans le cadre d'initiatives de développement fondées sur le marché en faveur de l'autonomisation économique des femmes se fait généralement en partant du principe que les marchés se portent bien. Toutefois, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ce postulat ne se vérifie pas forcément. En général, il est fait peu de cas des difficultés et des questions relatives au rôle des femmes dans le marché dans le cadre des initiatives fondées sur le marché.

En général, une méthode pour la mise en œuvre des programmes est adoptée dans le cadre des projets de développement afin de faciliter les liens entre les produits et les marchés. Toutefois, une telle approche ne prend d'habitude pas en considération les questions sous-jacentes liées au rôle social des femmes sur le marché. Avant tout, le prérequis de dépenses par les bénéficiaires ne tient pas compte du fait que les femmes ne sont pas toujours en mesure d'acheter des biens ou des services. À titre d'exemple, on citera le manque d'espace de stockage pour les produits, l'incapacité à acheter des intrants agricoles, entre autres choses. Cela place les femmes dans un scénario plus fragile.

Du point de vue de la chaîne de valeur, les femmes sont confrontées à des difficultés liées à la possibilité de vente des produits en raison de la non-conformité aux normes. Bien que cela s'applique aussi bien aux femmes en amont de la chaîne, qu'à celles en aval, celles qui sont en amont sont plus exposées aux risques et sont plus désavantagées lorsque leurs produits ne sont pas vendus sur le marché.

Enfin, en ce qui concerne les normes de durabilité volontaires, l'absence de clauses spécifiques concernant l'égalité hommes-femmes et la rigueur en matière de vérification sont également des facteurs communs qui contribuent à l'échec des initiatives fondées sur le marché.

Lors de la clôture de la séance, il a été souligné qu'il était nécessaire de procéder à des vérifications et à une collecte de données ventilées par sexe appropriées pour mieux comprendre les rôles et les besoins des femmes sur le marché, disposer de réglementations strictes et souples au niveau local et international (par exemple la récente convention de l'OIT sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail), et mettre en place des initiatives plus adaptées à la problématique hommes-femmes qui ne fassent pas abstraction des défis auxquels les femmes sont confrontées sur le marché.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 77: Activité parallèle – «Pas de commerce sans qualité»

Organisateurs: Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) – Allemagne, Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB) (Institut de métrologie allemand), Allemagne

MODÉRATEUR

- › **Catherine Kadennyeka Masinde**, Responsable de la formation, Unité chargée de la réglementation des activités commerciales dans le monde, Macroéconomie, commerce et investissement, Groupe de la Banque mondiale

INTERVENANTS

- › **Khemraj Ramful**, Conseiller principal, Centre du commerce international
- › **Maha Saleh**, Directeur exécutif, Conseil égyptien des exportations des services d'ingénierie
- › **Peggy Schulz**, Directrice adjointe chargée des pays et des marchés, Responsable de l'Afrique australe, Association économique germano-africaine
- › **Svenja Weyrauch**, Responsable de projets, Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB)
- › **Daniela Zehentner-Capell**, Chef de la division des politiques commerciales, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, Allemagne

L'activité parallèle organisée par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et la PTB visait à sensibiliser à l'importance des renseignements sur les prescriptions relatives à la qualité pour les exportateurs et déterminer quel rôle les organismes de soutien aux entreprises peuvent jouer en améliorant l'accès aux renseignements s'y rapportant. À cette fin, la PTB a présenté un bref exposé sur son approche en matière de «gestion de la qualité des exportations» en tant qu'exemple pratique de la manière d'améliorer l'accès aux renseignements pour les petites et moyennes entreprises. Ensuite, une discussion de groupe a permis d'aborder différentes perspectives sur les questions suivantes:

"Pourquoi la gestion de la qualité des exportations et l'accès à des services d'infrastructure qualité sont-ils si importants pour le commerce durable et la diversification économique?" «Quels sont les défis et les limites de la gestion de la qualité des exportations et de l'accès à l'infrastructure qualité en tant que facteur favorable aux exportations?» «Quel rôle les organismes de soutien aux entreprises peuvent-ils jouer pour combler le déficit de renseignements sur les questions pertinentes relatives aux infrastructures qualité?"

En donnant la parole à un organisme de soutien aux entreprises et à un organisme ayant des activités d'exportation, le groupe de discussion a offert des points de vue du groupe cible de l'approche en matière de gestion de la qualité des exportations. Avec des représentants du BMZ et de l'ITC, le groupe de discussion a pu aborder les difficultés en matière de qualité auxquelles sont confrontées les entreprises dans les pays en développement d'un point de vue pratique. Les questions et les contributions de l'audience ont été accueillies positivement.



Bref résumé

Svenja Weyrauch (PTB, Institut national de métrologie allemand) a mis en avant le déficit de renseignement entre les fournisseurs de services dans le domaine des services d'infrastructure qualité et les PME ainsi que les outils pour remédier à ce déficit, comme le séminaire de gestion de la qualité des exportations, mis en place par la PTB et l'ITC. Lors d'un débat animé par **Catherine Kadenyeka Masinde (Groupe de la Banque mondiale)**, les quatre intervenants sont convenus qu'il était nécessaire de remédier à ce déficit de renseignements et que les organismes de soutien aux entreprises, comme les chambres et les associations, pouvaient jouer un rôle déterminant. **Khemraj Ramful (ITC)** a fait part de quelques observations sur le concept des séminaires mis au point conjointement par l'ITC et la PTB pour fournir un appui aux organismes de soutien aux entreprises dans leur rôle consistant à guider leurs membres, les PME, à travers le système complexe de normes, de codes de conduite et de règlements techniques. **Daniela Zehentner-Capell (BMZ, Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement)**, a relevé le rôle croissant de l'infrastructure qualité dans le domaine de l'Aide pour le commerce et a souligné que des renseignements étaient nécessaires pour que les PME puissent tirer pleinement parti de leur potentiel. **Maha Saleh (Conseil égyptien des exportations des services d'ingénierie)** a expliqué ce qui avait changé depuis qu'elle et ses collègues avaient participé à un tel séminaire et elle a exposé ce que son organisme de soutien aux entreprises offrait à ses membres pour les soutenir. **Peggy Schulz, (Association économique germano-africaine)**, a souligné qu'il existait des exemples de réussite, chaque fois que les entreprises allemandes étaient prêtes à s'engager avec leurs fournisseurs des économies en développement ou émergentes pour partager des renseignements sur l'importance de la qualité tout au long des chaînes de valeur. À titre de conclusion, l'ensemble des intervenants sont convenus que l'infrastructure qualité était plus importante que les services eux-mêmes.

Résumé détaillé

Les prescriptions en matière de qualité des marchés internationaux sont de plus en plus élevées du fait de la mondialisation et de la protection des consommateurs. Pour respecter ces prescriptions en matière de qualité, les PME, en particulier dans les économies en développement ou émergentes, sont confrontées à des défis majeurs. L'identification des prescriptions en matière de qualité des marchés étrangers peut être perçue comme une difficulté. En outre, il peut être compliqué de trouver les services

adéquats dans une infrastructure qualité qui fonctionne bien au niveau national, étant donné qu'il peut y avoir un manque de renseignements entre les fournisseurs de services et ceux qui demandent les services, à savoir les PME.

En particulier pour les PME des pays en développement ou émergents, il est souvent difficile, aussi, de déterminer quels normes et règlements techniques doivent être appliqués et comment prouver la conformité de leurs produits avec ces normes et règlements. Cela revêt une importance croissante si l'on tient compte de la nécessité d'accroître la diversification économique dans toutes les régions, afin que les économies en développement et les économies émergentes en bénéficient de la même façon dans le cadre de leurs efforts pour un avenir durable et inclusif. Afin de prouver la conformité avec les normes et les règlements techniques d'une infrastructure qualité reconnue au niveau international, les services doivent être proposés dans le pays de production ou doivent être accessibles dans les pays voisins.

L'ITC et la Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB) avaient mis au point le concept de séminaires sur la gestion de la qualité des exportations, destiné aux organismes de soutien aux entreprises, comme les chambres et les associations, qui diffusent des connaissances sur les bonnes pratiques à un grand nombre d'entreprises locales et qui ont une grande influence, afin de sensibiliser et de transférer les connaissances sur les questions relatives à l'infrastructure qualité pertinentes pour procéder aux exportations. En se concentrant sur des groupes de produits spécifiques, les pays et les PME, respectivement, sont en mesure d'élargir leur gamme de produits destinés à l'exportation et, par conséquent, de renforcer leur résilience économique. Dans le cadre de ce séminaire de deux jours sur la gestion de la qualité des exportations et axé sur la pratique, les organismes de promotion du commerce des pays en développement et des pays émergents ont l'occasion de fournir des conseils aux PME dans leur environnement en ce qui concerne les prescriptions des marchés internationaux et de mettre en relation les producteurs et les fournisseurs de services d'infrastructure qualité. Les exercices facilitent l'utilisation des sources de renseignements existantes et spécifiquement dédiées. Cependant, les renseignements seuls ne suffisent pas car ils ne constituent qu'un des éléments permettant aux entreprises d'accéder à des marchés régionaux ainsi qu'au marché mondial. Depuis 2015, le concept des séminaires sur la gestion de la qualité des exportations a été appliqué à plusieurs reprises dans des projets à travers le monde entier (notamment en Jordanie, en Palestine, en Égypte, au Bangladesh, au Myanmar).

Rapporteur: BMZ (Allemagne)



SÉANCE 78: Activité parallèle – «Lier la facilitation des échanges au développement des secteurs et à la politique d'investissement pour promouvoir l'industrie et les services en Afrique»

Organisateurs: TBI, Trade Law Centre

ORATEURS PRINCIPAUX

› **Mukhisa Kituyi**, Secrétaire général, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

MODÉRATEUR

› **Taffere Tesfachew**, Conseiller principal, Éthiopie, TBI

INTERVENANTS

› **Patrick Low**, Conseil consultatif, TRALAC

› **Frank Matsaert**, Directeur général, TradeMark East Africa

De nombreux pays africains ont fait des progrès significatifs en matière de croissance, de stimulation des échanges et des investissements et d'efforts lancés en matière de développement sectoriel. La valeur ajoutée et la création d'emplois, essentielles à la croissance inclusive et au développement durable, demeurent toutefois problématiques dans de nombreux pays.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre la possibilité de repenser la manière d'atteindre ces objectifs, en accordant une place centrale aux services. Les services sont essentiels pour favoriser les connexions transfrontières (par exemple les chaînes de valeur) pour le développement industriel, réduisant, entre autres, le temps et les coûts de transit.

Le commerce ne constitue toutefois qu'un élément de l'équation. Les facteurs importants à prendre en compte pour promouvoir la création de valeur ajoutée et d'emplois dans le secteur privé sont la certitude en matière de politiques, la cohérence et l'homogénéité des efforts déployés pour faciliter le commerce, soutenir le développement de secteurs à haut potentiel et attirer les investissements.

Nous avons examiné ce que les gouvernements africains pouvaient faire pour attirer les investissements, renforcer les capacités de production et soutenir la transformation économique. Nous avons mis l'accent sur le rôle des services dans l'ensemble de l'économie pour améliorer la compétitivité dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Nous avons inscrit ces points de discussion techniques dans un débat plus large sur la manière dont les politiques commerciales, le développement sectoriel et la promotion des investissements peuvent être alignés et connectés pour atteindre ces objectifs.



Bref résumé

Cette séance portait sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui est entrée en vigueur récemment. Elle a donné l'occasion de discuter des possibilités dont dispose le continent pour créer des emplois, accroître les échanges, diversifier les exportations et développer les secteurs stratégiques pour atteindre les objectifs de la ZLECAf. La séance a permis d'examiner comment l'amélioration de la facilitation des échanges et de la coopération douanière peuvent contribuer à développer le secteur de l'industrie et celui des services. Les participants sont convenus que la ZLECAf offrait l'occasion à l'Afrique d'accroître le commerce intra-africain, de réduire la pauvreté et de diversifier les exportations. Ils ont souligné le fait qu'au fil des ans, les exportations de l'Afrique ont été dominées par l'industrie extractive sans aucune valeur ajoutée. La coopération régionale et l'alignement des politiques commerciales nationales sur les politiques commerciales et industrielles continentales ou régionales étaient nécessaires pour que la ZLECAf ait des effets positifs sur l'Afrique. Ils ont souligné que si les États membres planifiaient et mettaient en œuvre la ZLECAf de manière stratégique, leurs économies pourraient grandement tirer parti des chaînes de valeur régionales. Les experts ont déclaré que l'harmonisation des normes et des réglementations, ainsi que des règles d'origine, était une autre question commerciale pertinente que les pays africains devaient aborder, dans le cadre de la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC par ces pays, et dont il est fait mention dans le texte de la ZLECAf. Les intervenants de la CNUCED, le Tony Blair Institute (TBI) et TradeMark East Africa, ont pris part à la discussion et ont débattu de la façon dont l'Aide pour le commerce pouvait contribuer à développer la capacité de production des pays africains qui mettent en œuvre la ZLECAf, et du fait que les gouvernements doivent se montrer stratégiques dans leurs demandes d'aide et dans leurs investissements bilatéraux.

Résumé détaillé

Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED, a qualifié le déclin du volume et de la qualité des investissements étrangers directs (IED) comme un défi pour la ZLECAf. L'une des autres difficultés était le changement d'activité des multinationales, qui passent de l'industrie manufacturière aux investissements dans les actifs incorporels. Les opportunités pour l'Afrique restaient toutefois nombreuses. Le système SYDONIA de la CNUCED pour la facilitation des échanges avait permis de toucher 103 pays à travers le monde et avait aidé les pays (en particulier les PMA) à accroître leurs recettes

douanières considérablement. Il a déclaré en outre que la facilitation des échanges était positive, mais que si les pays africains ne développaient pas leur capacité de production, ils faciliteraient les importations. Les recettes douanières constituaient une part importante des recettes publiques, mais la baisse des tarifs douaniers qui a été mise en œuvre par l'intermédiaire de l'OMC entraînait une augmentation des échanges commerciaux, ce qui augmentait les recettes publiques. Il a souligné que les règles d'origine devaient être simples à mettre en œuvre.

Patrick Low, Membre du Conseil consultatif du centre TRALAC, a avancé que chaque produit mis sur le marché avait une valeur, qu'il s'agisse notamment de la distribution, de la commercialisation, de la production, et que les services étaient les principales sources de création de valeur. Il a déclaré que les services étaient plus faciles à échanger que les biens. Il a ajouté que la ZLECAf constituait une source de recettes potentielles élevées compte tenu des communautés économiques régionales et d'autres accords. En Afrique, les services contribuent à environ 50% du PIB et servent de catalyseur universel dans le monde. Il a déclaré que la facilitation des échanges se retrouvait à chaque étape des processus de production, d'exportation et d'importation et que les économies africaines devaient remédier aux problèmes liés aux mesures non tarifaires. Les pays africains devraient coopérer en matière de politiques industrielles et commerciales concernant la production et ne pas se considérer comme des concurrents, s'ils veulent atteindre les objectifs visés par la mise en œuvre de la ZLECAf.

Frank Matsaert, Directeur général de TradeMark East Africa, a souligné la nécessité pour les pays africains de se départir des politiques nationales et d'envisager une coopération en matière d'industrialisation et de chaînes de valeur régionales. Les pays africains devraient élaborer davantage de politiques régionales de facilitation des échanges que de politiques nationales, faute de quoi la mise en œuvre de l'ambitieuse zone de libre-échange ZLECAf serait illusoire. Il a encouragé les gouvernements africains à mettre en place des plate-formes numériques pour la facilitation des échanges et les procédures douanières. Il a ajouté que la numérisation et l'harmonisation étaient de bons moyens pour accroître le commerce intra-africain. Il a appelé les gouvernements africains à investir dans les infrastructures commerciales matérielles et immatérielles (TIC, ports, routes, entre autres choses). Il a salué la coopération entre les organismes présents aux frontières en Afrique de l'Est, qu'il a attribuée à leurs structures organisationnelles, et a encouragé les autres à suivre leur exemple.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 79: Pôle développement – «Facilitation des échanges»

Organisateurs: Organisation mondiale du commerce, Groupe de la Banque mondiale, Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni

MODÉRATEUR

› **William Gain**, responsable mondial de la facilitation du commerce et de la gestion des frontières, Groupe de la Banque mondiale

› **Sheri Rosenow**, Conseillère principale, Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges, Organisation mondiale du commerce

"Venez encourager vos concurrents favoris lors de la confrontation entre deux équipes de cinq experts qui livreront bataille pour trouver les réponses les plus courantes aux questions liées à la facilitation des échanges. Lors de ce jeu inspiré d'un célèbre jeu télévisé, les joueurs s'affronteront pour deviner les réponses les plus répandues, données lors d'une enquête préalablement distribuée à un groupe plus important d'experts des questions commerciales, et ainsi accumuler des points au fur et à mesure que les manches se succèdent. Le jeu se termine par un tour de bonus passionnant lors duquel les joueurs pourront accumuler rapidement de l'argent, ce qui leur permettra de gagner des points supplémentaires. L'équipe ayant obtenu le plus de points repart avec des petits prix et l'immense honneur d'avoir gagné le statut de véritables experts de l'AFE."



Résumé

La séance devait constituer une occasion informelle de présenter les éléments de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC à un public n'ayant pas le même niveau de connaissances préalables. En outre, elle a été une occasion importante de renforcer les liens avec d'autres organisations internationales, des partenaires de développement, des pays en développement Membres de l'OMC et le secteur privé, qui sont tous essentiels à la mise en œuvre de l'Accord. Tous ces groupes de parties prenantes étaient représentés dans les deux équipes de cinq participant au quiz, organisé sous la forme du célèbre jeu «une famille en or». Le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC (TFAF) et le Programme d'appui à la facilitation des échanges de la Banque mondiale ont organisé l'événement, qui a regroupé des participants de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS), de la CNUCED, du gouvernement du Monténégro, du Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de DHL, de la Global Express Association, de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), du Forum économique mondial (WEF) et du gouvernement de la Zambie.

Une centaine de spectateurs étaient présents et ont participé à l'événement. Cette séance a suscité des réactions unanimement positives de tous les participants et a permis de parvenir à une meilleure compréhension de l'Accord et d'améliorer les liens avec d'importants collaborateurs.

Rapporteur: OMC



JOUR 3. 5 JUILLET 2019



SÉANCE 80: Séance thématique – «Soutenir la reprise du commerce au lendemain des cyclones tropicaux Idai et Kenneth»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Annette Mutaawe Ssemuwemba**, Directrice exécutive adjointe, Cadre intégré renforcé

INTERVENANTS

- › **Amadeu Paulo Samuel Da Conceicao**, Ambassadeur, Mission permanente du Mozambique
- › **Daniel Kull**, Spécialiste principal de la gestion des risques de catastrophe, Groupe de la Banque mondiale
- › **Frank Matsaert**, Directeur général, TradeMark East Africa
- › **Andrew McCoubrey**, Responsable du commerce au service du développement, Département du développement international, Royaume-Uni
- › **Taonga Mushayavanhu**, Ambassadeur, Mission permanente du Zimbabwe auprès de l'OMC
- › **Robert Dufter Salama**, Ambassadeur, Mission permanente du Malawi auprès de l'OMC

Les côtes du Mozambique constituent la frontière ouest d'une ceinture cyclonique tropicale active qui provoque chaque année près de 10% des cyclones dans le monde. En mars et en avril 2019, le Mozambique a été frappé par deux cyclones tropicaux, à seulement six semaines d'intervalle.

Les cyclones Idai et Kenneth, décrits comme ayant entraîné la plus grave crise humanitaire de l'histoire récente du Mozambique, ont causé des pluies torrentielles, des vents violents et des inondations dans les provinces de Sofala, Zambesia, Manica, Inhambane, Cabo Delgado et Nampula. Leurs répercussions se sont étendues au Malawi et au Zimbabwe. Au moins 1 000 personnes ont perdu la vie et plus de 3 millions ont été touchées. Avec le passage du cyclone Kenneth, le Mozambique a été frappé pour la première fois par plusieurs cyclones tropicaux successifs au cours de la même saison. Selon les premières estimations, les frais de reconstruction dépasseraient 2,0 milliards de dollars EU.

Le cyclone Idai a remonté le corridor de Beira, l'un des principaux axes de transport reliant la Zambie, le Malawi, le Zimbabwe, la République démocratique du Congo et le Mozambique au port de Beira dans l'océan Indien. Les dégâts ont fait basculer des centaines de milliers de personnes dans l'insécurité alimentaire et compromis plus de 10 années d'investissements destinés à améliorer les capacités d'offre de ce couloir commercial.

C'est le cas, par exemple, du Corridor de croissance agricole de Beira, qui a reçu un soutien de plus de 20 millions de dollars EU de la part du Danemark, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. D'autres projets ont été financés par l'UE, le Groupe de la Banque mondiale, la BEI, les Pays-Bas, le Danemark, la Banque africaine de développement, la Fondation Bill et Melinda Gates, les États-Unis, la Suède, le Japon, l'Allemagne et la Chine.

L'agriculture joue un rôle de premier plan dans les économies de la région et est étroitement liée aux résultats commerciaux. Les perturbations causées par les cyclones tropicaux successifs constituent un revers pour ce qui concerne les efforts déployés afin de diversifier les exportations de marchandises et mettent en évidence la vulnérabilité de ces économies au changement climatique. Au Mozambique, deux années de sécheresse déclenchées par le phénomène El Niño en 2016-2017 ont entraîné l'insécurité alimentaire pour environ 2,1 millions de personnes. À cela s'est ajouté le cyclone tropical Dineo qui a touché 550 000 personnes dans la province d'Inhambane. L'effet conjugué de la sécheresse et des inondations a provoqué un fort ralentissement de la croissance économique.

Dans ce contexte, cette séance thématique a été consacrée à l'examen des conséquences des cyclones Idai et Kenneth sur l'agriculture et le commerce dans la région. Les plans de redressement ont été étudiés en même temps que la question de savoir comment favoriser la résilience face au changement climatique. L'accent a été mis sur la manière dont l'Aide pour le commerce et, plus généralement, la politique commerciale peuvent soutenir ce processus.



Bref résumé

Les intervenants ont évoqué des cyclones tropicaux Idai et Kenneth, qui avaient frappé le Mozambique en 2019, affecté des vies humaines et des moyens de subsistance le commerce et perturbé le développement de plusieurs pays d'Afrique australe. Plus de 2 millions de personnes avaient été directement touchées au Mozambique. Un million de personnes supplémentaires avaient été touchées au Malawi. D'après les estimations, l'effort de redressement et de reconstruction coûterait 1,4 milliard de dollars EU pour les dégâts et 1,3 milliard de dollars EU pour les pertes.

Le commerce régional avait subi des chocs en raison des dégâts infligés au corridor de Beira, un itinéraire de transport nécessaire au Malawi, à la Zambie et au Zimbabwe pour accéder à l'océan Indien. Selon les prévisions de la Banque mondiale, le PIB réel annuel du Zimbabwe serait inférieur de 1,5% à celui initialement prévu. Au Mozambique, la croissance du secteur du commerce des services ralentirait d'environ un tiers par rapport aux années précédentes.

Les cyclones tropicaux s'étaient également répercutés sur l'économie de Madagascar, où des tempêtes régulières avaient aggravé l'insécurité alimentaire, en particulier dans l'est du pays.

Résumé détaillé

Taonga Mushayavanhu, Ambassadeur, Mission permanente du Zimbabwe auprès de l'OMC, a indiqué que le cyclone avait touché les provinces de l'est, qui avaient connu des précipitations sans précédent, accompagnées de vents violents 24 heures durant. Le bilan humain était de 347 personnes décédées et 344 portées disparues et les dégâts matériels étaient énormes. Les logements, la radiodiffusion des informations, les infrastructures d'approvisionnement en eau et la production agricole avaient été gravement touchés. À cela s'ajoutaient des pertes sur le plan commercial. Le pays traversait actuellement une période de sécheresse.

L'intervenant a souligné les perturbations subies dans les secteurs du tourisme, des industries extractives et de l'agriculture. Le PIB du Zimbabwe avait diminué et il avait fallu réaffecter des ressources au redressement. L'intervenant a rappelé une recommandation en matière de politiques formulée par la CNUCED en 2010: compte tenu de l'ampleur des besoins de

reconstruction, la communauté internationale devrait accepter un moratoire sur le paiement des intérêts de la dette, ainsi que l'allégement et/ou l'annulation de la dette et, dans le cadre de l'OMC, accorder un traitement spécial et différencié en matière de règles commerciales.

Amadeu Paulo Samuel Da Conceicao, Ambassadeur, Mission permanente du Mozambique, a dit que les conséquences des cyclones sur le développement social et économique avaient été considérables. Six provinces sur 11 avaient été directement frappées. Deux millions de personnes avaient été touchées par les 2 cyclones et 650 avaient été tuées. De graves problèmes de pénurie de produits alimentaires s'étaient posés car la catastrophe s'était produite à la fin de la saison des récoltes. En outre, des maladies s'étaient propagées. Les activités de transport routier et de communication avaient été perturbées. Le corridor de Beira étant une plaque tournante du commerce pour les pays voisins, des pertes importantes s'étaient produites car les activités d'importation et d'exportation avaient été entravées. Une commission d'évaluation des besoins post-catastrophe avait été créée pour remédier aux difficultés multisectorielles. D'après les estimations, les efforts de redressement et de reconstruction atteindraient 1,4 milliard de dollars EU pour les dégâts et 1,3 milliard de dollars EU pour les pertes.

Les conséquences des cyclones sur la capacité de faire du commerce étaient considérables. Ils avaient entraîné d'énormes pertes financières pour l'investissement dans les cultures et dans les installations de production, pertes aggravées du fait que les agriculteurs étaient privés du produit des récoltes et de produits à échanger. On observait une dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire. Le cyclone avait détruit les infrastructures commerciales, affectant les PME, ce qui avait entraîné des pertes d'emplois dans quatre provinces. Les infrastructures du port de Beira avaient été gravement touchées et le couloir de communication avec le Malawi et le Zimbabwe avait été endommagé, ce qui avait eu des répercussions sur les activités d'exportation et d'importation. Les infrastructures dans les domaines de l'énergie, des transports et des communications avaient elles aussi subi des dégâts. Les conséquences sur les entreprises du secteur formel étaient estimées à 609 millions de dollars EU.

Robert Dufter Salama, Ambassadeur, Mission permanente du Malawi auprès de l'OMC, a indiqué que la partie de son pays qui avait été touchée était bordée par le Mozambique et que la situation avait donc été



très similaire. Les exportations du Malawi transitaient par le Mozambique et, le port de Beira ayant été gravement endommagé, le commerce du Malawi avait été durement touché lui aussi. Le sud du pays était le grenier à blé de la région et les exportations de sucre, de sorgho et de maïs avaient été perturbées. Des infrastructures comme les routes, les ponts et les écoles avaient également été détruites. Un million de personnes avaient été touchées et avaient perdu leurs moyens de subsistance, et nombre d'entre elles avaient été déplacées. L'intervenant a ajouté que le gouvernement et les partenaires de développement avaient immédiatement réagi en menant des opérations de sauvetage et d'aide.

L'intervenant a évoqué en outre la résilience sanitaire car de nombreux cas de paludisme et de typhoïde avaient été recensés, les infrastructures d'assainissement de l'eau ayant été endommagées. Le commerce était important mais la santé était primordiale. Les personnes avaient également besoin d'un abri. Les échanges ne pouvaient pas se faire sans les personnes, ni sans infrastructures et bien-être.

Le **Directeur général du Ministère du commerce de Madagascar** a dit que son pays était très vulnérable aux cyclones en raison de sa proximité avec le canal du Mozambique. Il a expliqué que 70% de la population vivait dans des zones rurales et avait été touchée par les cyclones. Les zones agricoles très productives de la côte est avaient été durement frappées par les cyclones. Il en avait résulté insécurité alimentaire et malnutrition. Des infrastructures sociales comme les écoles et les routes avaient été détruites. Madagascar disposait d'un centre de recherche et de développement agricoles qui menait des travaux sur la résilience. Celui-ci avait mis au point des semences résistantes au changement climatique.

Daniel Kull, Spécialiste principal de la gestion des risques de catastrophe, Groupe de la Banque mondiale, a dit, au sujet des questions commerciales, que le cyclone tropical Idai avait interrompu les échanges le long du corridor de Beira, y compris l'approvisionnement en produits essentiels. Cela s'était répercuté sur les prix, les taux de change et les recettes commerciales qui étaient déjà instables. Les entrepôts dans lesquels étaient stockés les produits échangés avaient eux aussi été détruits. Selon les prévisions de la Banque mondiale, le PIB réel annuel du Zimbabwe serait inférieur de 1,5% à celui initialement prévu. Au Malawi, d'après les évaluations des besoins post-catastrophe, on estimait qu'environ 3,3% des pertes avaient été enregistrées dans les

secteurs du commerce de gros et du commerce de détail. Au Mozambique, la croissance du secteur du commerce des services ralentirait d'environ un tiers par rapport aux années précédentes. La réponse de la Banque mondiale portait davantage sur les aspects relatifs au redressement et au relèvement à long terme. Jusqu'alors, elle avait engagé 700 millions de dollars EU en faveur des trois pays concernés, mais ce n'était qu'un début.

La résilience comportait trois avantages: elle évitait les pertes et les dégâts, elle attirait l'investissement (c'était une manière de réduire les risques liés au climat de l'investissement), et elle était bénéfique en matière de progrès social, environnemental et économique. Par le passé, l'aide avait été considérée comme une solution pour traiter les conséquences immédiates. Désormais, elle était considérée aussi comme un moyen de faciliter l'adaptation à long terme. Les politiques favorables à la croissance étaient nécessaires, tout comme il était nécessaire de mieux reconstruire, de manière plus solide et plus rapide. Des politiques plus inclusives à l'égard des secteurs informels permettraient de générer des gains estimés à environ 200 milliards de dollars EU pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Il fallait réaliser des investissements prioritaires axés sur cinq piliers, dont les deux principaux étaient l'identification des risques et l'évaluation des risques. Cela supposait d'essayer de dépasser le niveau national et d'étudier les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Pour réduire les risques, il fallait assurer des transports plus résilients, établir un zonage et améliorer la planification, et de ne pas construire dans les zones vulnérables. La préparation supposait également de recueillir des données d'alerte rapide provenant du monde entier. La protection financière consistait à rendre des ressources disponibles en cas d'interruption de l'activité.

La Banque travaillait à l'élaboration d'une publication intitulée «Ensuring Industrial Competitiveness in the Face of Climate Change and Natural Disasters» ("Garantir la compétitivité industrielle face au changement climatique et aux catastrophes naturelles"). Une approche préconisée dans cette publication consistait à maximiser la valeur des préférences commerciales. Celles-ci pouvaient jouer un rôle crucial pour les industries, afin que les pays vulnérables puissent négocier des préférences avec les principaux partenaires commerciaux et conclure des accords préalables qui s'appliqueraient en cas de catastrophe. À l'échelle régionale et multilatérale,



des accords pouvaient être conclus pour ménager des flexibilités en matière de transit. Le commerce pouvait être touché par des catastrophes mais faisait aussi partie de la solution.

Andrew McCoubrey, Responsable du commerce au service du développement, Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), a indiqué que la région avait subi des dégâts et des bouleversements sans précédent. Néanmoins, la réponse internationale avait été rapide et bien ciblée. Pour le Mozambique, le DFID avait jusqu'alors versé 53 millions de dollars EU, principalement sous la forme d'une aide alimentaire d'urgence, de soins de santé primaires et d'une aide sociale dans le cadre du programme «argent contre travail» du gouvernement. La communauté des donateurs s'était engagée à verser 1,2 milliard de dollars EU au titre de l'aide d'urgence. Le montant total était estimé à un peu moins de 3 milliards de dollars EU. Le secteur privé avait lui aussi réagi rapidement pour rétablir les communications et le niveau de carburant nécessaire au transport. Certaines infrastructures étaient déjà opérationnelles. Ces résultats témoignaient de la résilience dont faisait preuve le gouvernement du Mozambique.

La réflexion sur la résilience face aux catastrophes devait être globale. Au Japon, après un typhon, les maisons avaient été construites pour mieux y résister. Au Pakistan, après un tremblement de terre, de nombreux ponts étaient détruits dans les régions montagneuses. Ils avaient été reconstruits et surélevés afin d'être plus résistants aux tremblements de terre et aux inondations.

Pour ce qui était de mieux construire, l'un des principaux enseignements tirés était que les programmes réussis avaient, par exemple, donné la priorité dès le début au remplacement des infrastructures essentielles et des biens privés. Les réponses devaient être hétérogènes et adaptées au contexte. Cela n'était pas toujours compris. La planification et les effets de l'urbanisation étaient aussi des questions cruciales au regard du renforcement de la résilience.

Frank Matsaert, Directeur général, TradeMark East Africa (TMEA), a dit que le commerce de détail et le commerce de gros avaient été frappés au niveau régional. Beira et Nacala étaient des ports d'accès à des couloirs qui reliaient un grand nombre de pays. Chaque semaine, 5 000 camions quittaient le port de Beira. La logistique avait été fortement perturbée. Environ 4 600 km de routes avaient été touchés. Des

effets dommageables à long terme étaient prévisibles sur les moyens de subsistance des populations pauvres. Les ports étaient des atouts régionaux. Toutefois, une grande occasion se présentait désormais de moderniser les infrastructures et les réseaux commerciaux et d'en construire de meilleurs qui soient plus écologiques, plus efficaces et plus résilients.

TMEA avait acquis une expérience à Mombasa, dans le cadre d'un programme de résilience climatique mené avec le soutien du Royaume-Uni, qui pouvait être utile à Beira. TMEA avait également contribué à rendre les ports plus verts. Les navires à quai étaient une des principales sources d'émissions polluantes, des systèmes fonctionnant à l'énergie solaire avaient donc été ajoutés aux installations portuaires.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 81: Séance thématique – «Deuxième Forum sur les accessions à l'OMC: Assistance technique et renforcement des capacités aux fins de la transformation économique et de l'édification d'une paix durable»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Maika Oshikawa**, Directrice, Division des accessions, Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

- › **Axel Addy**, ancien Ministre du commerce et de l'industrie et ancien négociateur en chef pour l'accèsion à l'OMC, Libéria
- › **Abidov Badriddin**, Vice-Ministre des investissements et du commerce extérieur, Ouzbékistan
- › **Sherri-Nouane Duncan-Jones**, Conseillère principale en développement, USAID
- › **Jefferson Fahn**, Directeur, Ministère du commerce et de l'industrie, Libéria
- › **Caroline Freund**, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement, Groupe de la Banque mondiale
- › **Anna Hallam**, Conseillère principale, Direction générale suédoise du commerce extérieur
- › **Mohammad Qurban Haqjo**, Ambassadeur et représentant permanent, Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'OMC
- › **Katsuro Nagai**, Président du Groupe de travail de l'accèsion du Soudan, Japon
- › **Maika Oshikawa**, Directrice, Division des accessions, Organisation mondiale du commerce
- › **Andrew Staines**, Président du Groupe de travail de l'accèsion des Bahamas, Royaume-Uni
- › **Wilson K. Tarpeh**, Ministre du commerce et de l'industrie, Libéria
- › **Zhen Wang**, Directeur général adjoint, Département des affaires relatives à l'OMC, Ministère du commerce, Chine

La Division des accessions a organisé son premier Forum sur les accessions à l'OMC dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2017, qui a réuni les gouvernements accédants et la communauté des donateurs pour discuter de l'assistance technique et du renforcement des capacités en matière d'accèsion. Ce forum a été une grande réussite car il a permis de mettre en relation les bénéficiaires et les fournisseurs d'assistance technique.

Ces deux dernières années, le nombre de pays souhaitant accéder à l'OMC a augmenté, en particulier celui de pays touchés par des conflits, et de nombreux gouvernements ont intensifié leurs activités et exprimé des besoins plus nombreux en matière d'accèsion. La communauté des donateurs a répondu favorablement en augmentant les ressources destinées aux accessions à l'OMC, car elle considère que le soutien aux efforts de réforme déployés par les gouvernements accédants aux fins de la transformation économique et, dans certains cas, de la consolidation de la paix permet d'optimiser les ressources.

Le deuxième Forum sur les accessions à l'OMC, intitulé «Assistance technique et renforcement des capacités aux fins de la transformation économique et de l'édification d'une paix durable», a permis d'échanger des informations sur: i) les besoins spécifiques des gouvernements accédants, en particulier ceux de PMA, en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités; ii) les programmes et les projets destinés à répondre aux besoins propres aux accessions; et iii) les nouvelles meilleures pratiques concernant la conception et la fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités propres aux accessions aux fins



de la transformation économique et de la consolidation de la paix. Les résultats escomptés de ce forum étaient notamment la mise en concordance directe des besoins spécifiques et des fournisseurs potentiels d'assistance technique, et l'échange des nouvelles meilleures pratiques concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités propres aux accessions.



Résumé

La Division des accessions avait organisé son premier Forum sur les accessions à l'OMC dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2017, qui avait réuni les gouvernements accédants et la communauté des donateurs pour discuter de l'assistance technique et du renforcement des capacités propres aux accessions. Ce forum avait été une grande réussite car il avait constitué une activité de mise en relation des bénéficiaires et des fournisseurs d'assistance technique.

Ces deux dernières années, le nombre de pays qui souhaitaient accéder à l'OMC avait augmenté, en particulier celui des pays touchés par des conflits, et de nombreux gouvernements avaient intensifié leurs activités et fait exprimé des besoins plus nombreux en matière d'accession. La communauté des donateurs avait répondu favorablement en augmentant les ressources destinées aux accessions à l'OMC, car elle considérait que le soutien aux efforts de réforme déployés par les gouvernements accédants aux fins de la transformation économique et, dans certains cas, de la consolidation de la paix permettait d'optimiser les ressources.

Le deuxième Forum sur les accessions à l'OMC, intitulé «Assistance technique et renforcement des capacités aux fins de la transformation économique et de l'édification d'une paix durable», a permis d'échanger des informations sur: i) les besoins spécifiques des gouvernements accédants, en particulier des PMA, en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités; ii) les programmes et les projets destinés à répondre aux besoins propres aux accessions; et iii) les nouvelles meilleures pratiques concernant la conception et la fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités propres aux accessions aux fins de la transformation économique et de la consolidation de la paix.

Les résultats de ce forum ont été notamment la mise en concordance directe des besoins spécifiques et des fournisseurs potentiels d'assistance technique, et l'échange des nouvelles meilleures pratiques concernant la fourniture d'une aide spécifique aux accessions.

Enfin, ce deuxième forum a été l'occasion de célébrer le troisième anniversaire de l'accession à l'OMC de l'Afghanistan et du Libéria.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 82: Activité parallèle – «Autonomisation des femmes sur le plan du commerce, de l'innovation et de l'économie verte»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

MODÉRATEUR

› **Anoush der Boghossian**, Coordonnatrice «Commerce et égalité hommes-femmes», Organisation mondiale du commerce

INTERVENANTS

› **Anoush der Boghossian**, Coordonnatrice «Commerce et égalité hommes-femmes», Organisation mondiale du commerce

› **Wanjiku Kimamo**, Directrice, Durabilité et commerce inclusif, TradeMark East Africa

› **Yihong Li**, Ministre Conseillère, Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation mondiale du commerce

› **Sandra Mazzucco**, Responsable des opérations et Codirectrice, South Pacific Botanicals Limited

› **Ludivine Tamiotti**, Conseillère, Division du commerce et de l'environnement, Organisation mondiale du commerce

En tant que gestionnaires des ressources naturelles, les femmes sont un élément unique et essentiel de la lutte contre la dégradation de l'environnement. Elles sont les gardiennes des connaissances en matière de semences et de végétaux, et préservent la biodiversité sur terre et en mer. En tant qu'agricultrices pratiquant une agriculture de subsistance, elles jouent également un rôle important dans la préservation des terres et de l'environnement.

Le commerce peut non seulement aider les femmes à saisir les nouvelles possibilités économiques découlant du développement de l'économie verte, mais aussi leur permettre de tirer pleinement parti des nouvelles innovations dans le domaine environnemental.

En effet, le commerce facilite l'accès aux technologies propres dans le secteur de l'énergie tout en favorisant la viabilité des entreprises, de la production et des exportations, détenues ou réalisées par des femmes. Il peut également être une source de création d'emplois pour les femmes dans le secteur de l'économie verte. Il existe de nombreux exemples d'entreprises prospères dirigées par des femmes d'affaires dans des pays en développement, qui élargissent l'éventail des services environnementaux ou diversifient la production de produits verts grâce aux exportations. Enfin, le commerce peut être un moteur pour promouvoir des normes vertes inclusives et tenant compte des questions de genre.

L'Aide pour le commerce peut être un levier permettant aux femmes de saisir ces possibilités commerciales et contribuer à accélérer la transition verte.

Cette séance a été consacrée à l'examen de ces différents aspects et de la manière dont le commerce peut créer des possibilités pour les femmes dans les domaines de l'innovation et de l'environnement.



Bref résumé

En tant que gestionnaires des ressources naturelles, les femmes sont un élément unique et essentiel de la lutte contre la dégradation de l'environnement. Elles sont les gardiennes des connaissances en matière de semences et de végétaux, et préservent la biodiversité sur terre et en mer. En tant qu'agricultrices pratiquant une agriculture de subsistance, elles jouent également un rôle important dans la préservation des terres et de l'environnement.

Le commerce peut non seulement aider les femmes à saisir les nouvelles possibilités économiques découlant du développement de l'économie verte, mais aussi leur permettre de tirer pleinement parti des nouvelles innovations dans le domaine environnemental.

En effet, le commerce facilitait l'accès aux technologies propres dans le secteur de l'énergie tout en favorisant la viabilité des entreprises, de la production et des exportations, détenues ou réalisées des femmes. Il peut également être une source de création d'emplois pour les femmes dans le secteur de l'économie verte. Il existe de nombreux exemples d'entreprises prospères dirigées par des femmes d'affaires dans des pays en développement qui élargissent l'éventail de services environnementaux ou diversifient la production de produits verts grâce aux exportations. Enfin, le commerce peut être un moteur pour promouvoir des normes vertes inclusives et tenant compte des questions de genre.

L'Aide pour le commerce peut être un levier permettant aux femmes de saisir ces possibilités commerciales et contribuer à accélérer la transition verte.

Cinq intervenantes invitées ont présenté différents points de vue sur la manière dont le commerce renforçait l'autonomisation des femmes et pouvait contribuer à la durabilité environnementale. Une femme d'affaires productrice d'huiles essentielles respectueuses de l'environnement et des communautés locales a évoqué comment ses activités renforçaient l'autonomisation des femmes au Vanuatu. Deux spécialistes du commerce ont présenté les effets positifs de la participation des femmes au commerce vert et la contribution apportée par la préservation de l'environnement à leur autonomisation. En outre, elles ont montré comment le commerce pouvait améliorer ces deux objectifs. Le rôle joué par les femmes dans la préservation de l'environnement et dans la mise en œuvre des politiques environnementales a aussi

été abordé. Enfin, une spécialiste du commerce a présenté les problèmes rencontrés par les femmes dans le cadre des activités commerciales des pays de sa région, l'Afrique de l'Est.

Résumé détaillé

Sandra Mazzucco, Responsable des opérations et Codirectrice, South Pacific Botanicals Limited (SPBL), a expliqué comment sa société produisait des huiles essentielles à partir de plantes tropicales, d'arbres aromatiques, de fleurs et de racines au Vanuatu. Ses produits sont 100% naturels, biologiques et respectueux de l'environnement. Par ailleurs, cette société avait un effet positif sur les communautés locales, en particulier sur les femmes du Vanuatu, car le personnel se composait essentiellement de femmes dans de nombreuses régions du pays. Cette société bénéficie des compétences des femmes du Vanuatu, qui utilisent depuis des siècles une technique traditionnelle pour produire des huiles essentielles. L'intervenante a ajouté que les méthodes éthiques et écologiques de cette société avaient des effets positifs sur la communauté, qui était très proche de son environnement à tous les stades de la vie de la population du Vanuatu.

Elle a expliqué les défis rencontrés par sa société : dans des pays comme le Vanuatu, il pouvait être difficile pour les femmes de se faire reconnaître comme des producteurs fiables, compétitifs et durables de produits de qualité. La certification biologique était difficile à obtenir et cette certification pouvait permettre de développer considérablement une activité. L'intervenante a mis en évidence des solutions en matière d'autonomisation des femmes, y compris un meilleur accès à l'éducation et à la formation.

Anoush der Boghossian et Ludivine Tamiotti, OMC, ont présenté conjointement un exposé sur la manière dont le commerce pouvait améliorer l'autonomisation des femmes et l'environnement. Les deux intervenantes ont mis l'accent sur l'interdépendance entre le commerce et l'environnement ainsi que sur la manière dont le commerce pouvait améliorer l'autonomisation des femmes et contribuer à la préservation de l'environnement. Elles ont dit que la participation des femmes au commerce avait un effet positif sur le développement durable (en particulier sur l'environnement) et ont souligné que les exploitations agricoles biologiques, l'écotourisme, les programmes de commerce équitable et les modèles d'économie circulaire illustraient comment



les femmes pouvaient participer au commerce tout en préservant l'environnement.

Yihong Li, Ministre Conseillère, Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation mondiale du commerce, a expliqué à quel point la participation des femmes était capitale pour la mise en œuvre efficace des politiques publiques en matière d'environnement. Elle a dit que la pollution des océans avait un effet négatif sur le commerce et ajouté que les États membres du G-20 avaient reconnu qu'il était essentiel de mettre en œuvre des politiques visant à réduire la pollution des océans (sommet d'Osaka de 2019). Elle a déclaré que les sacs plastiques étaient une des causes de cette pollution, même si 137 États avaient adopté des politiques destinées à en limiter ou à en interdire l'utilisation des sacs plastiques.

La pollution des océans avait des effets négatifs sur le commerce et sur les économies nationales, car elle influait sur la quantité et la qualité du poisson. L'intervenante a souligné le rôle clé que jouaient les femmes dans la mise en œuvre des politiques environnementales: les sacs plastiques étaient principalement utilisés pour les courses, dont les femmes étaient souvent chargées. Elle a présenté des solutions pour accroître la participation des femmes à la mise en œuvre des politiques. La solution consistait à informer les femmes des effets négatifs de l'utilisation des sacs plastiques sur l'environnement et à les y sensibiliser afin qu'elles participent à cette mise en œuvre. Il en était de même pour le tri des déchets, qui était souvent confié aux femmes.

Les programmes d'Aide pour le commerce peuvent contribuer à la formation des femmes. L'intervenante a expliqué l'effet positif des règles commerciales sur la promotion de l'économie verte. Les règles de l'Accord sur la facilitation des échanges facilitaient l'exportation de produits écologiques. En outre, entre 2014 et 2016, 20 États Membres avaient engagé des négociations en vue de la conclusion d'un accord sur les biens environnementaux (même si les négociations étaient actuellement suspendues). Les États Membres avaient recensé 306 produits, dont un tiers présentaient un intérêt particulier pour les femmes.

Wanjiku Kimano, Directrice, Durabilité et commerce inclusif, TradeMark East Africa, a présenté les difficultés rencontrées par les femmes en Afrique de l'Est, qui étaient liées à de nombreuses questions concernant les activités économiques. Elle a indiqué que le changement climatique avait trois

types d'incidences sur les activités commerciales des femmes dans le secteur agricole. Une de ces incidences était l'effet négatif de ce changement sur leur capacité de répondre aux besoins de leur famille. Si elles produisaient moins, leurs revenus baissaient et elles pouvaient avoir du mal à nourrir leur famille. Le changement climatique avait également un effet direct sur les activités économiques des femmes. En Afrique de l'Est, les femmes représentaient 80% des travailleurs agricoles et 50% des produits échangés par les femmes étaient des produits agricoles. Si elles produisaient moins, elles ne pouvaient pas faire de commerce car elles devaient nourrir leur famille. Le changement climatique réduisait aussi les possibilités d'emploi des femmes dans la mesure où l'agriculture était un secteur clé de l'économie en Afrique de l'Est (où 70% de la population travaille dans le secteur agricole).

L'intervenante a donné des exemples qui montraient comment l'utilisation des technologies pouvait améliorer l'autonomisation des femmes. En Afrique de l'Est, le marché du café était un secteur économique lucratif qui employait beaucoup de femmes. Pour respecter les normes de qualité, elles avaient adapté leurs techniques. Si elles pouvaient exporter sur le marché mondial, elles intensifiaient leurs activités et augmentaient donc leurs effectifs. Certains consommateurs demandaient du café produit par des femmes car elles produisaient un café de meilleure qualité. En outre, l'intervenante a indiqué que certaines exploitations agricoles utilisaient les déchets de café comme engrais au lieu d'un engrais chimique. Elle a expliqué les effets positifs du développement des infrastructures sur l'autonomisation des femmes en Afrique de l'Est. L'Accord sur la facilitation des échanges avait facilité le développement des infrastructures frontalières, ce qui stimulait l'exportation de produits fabriqués par des femmes. Par ailleurs, plus le transit des marchandises était rapide, moins les émissions de gaz à effet de serre étaient élevées.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 83: Activité parallèle – «L'Aide pour le commerce comme catalyseur des chaînes de valeur régionales: Stratégies de diversification des exportations et pays de l'UEMOA" Organisateur: Programme de chaires universitaires de l'OMC

MODÉRATEUR

› **Henri Eli Monceau**, Représentant permanent (Genève et Vienne), Organisation internationale de la francophonie

INTERVENANTS

› **Leila Baghdadi**, Professeur associé d'économie, Tunis Business School

› **Ndiack Fall**, Chaire OMC de l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

› **Charlemagne Babatoundé IGUE**, titulaire de la chaire OMC de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

La participation des pays africains aux chaînes de valeur mondiales (CVM) est restée très faible et souvent concentrée dans les activités situées en amont des chaînes de valeur et portant sur des produits agricoles et minéraux peu transformés. Il ne fait aucun doute que les pays africains peuvent aspirer à une meilleure intégration dans les chaînes de valeur existantes, mais aussi occuper des segments à plus forte valeur ajoutée. Dans cette perspective, l'intégration régionale offre des possibilités car le continent connaît une croissance démographique importante conjuguée à un phénomène d'urbanisation accélérée, qui crée une demande de produits manufacturés sans précédent. Celle-ci offre d'immenses possibilités de diversification des économies dans le contexte d'une dynamique d'intégration continentale avec le nouvel Accord de libre-échange continental africain. L'Aide pour le commerce est un levier important pour réduire les obstacles au commerce et renforcer l'intégration régionale, et elle peut promouvoir les chaînes de valeur régionales (CVR) et encourager des activités régionales interdépendantes en vue de l'intégration dans les CVM.

Cette séance a été l'occasion d'examiner la question en lien avec un programme de recherche lancé par les chaires OMC du Bénin et du Sénégal, avec le soutien de la France, qui vise à promouvoir les CVR en Afrique de l'Ouest. Ce programme comporte un volet consacré à la recherche et un volet consacré au renforcement des capacités, en faveur des acteurs concernés, y compris le secteur privé national et régional, en vue de supprimer les obstacles à la création et au renforcement des CVR afin de diversifier les économies pour assurer un développement durable inclusif.



Résumé

Henri Eli Monceau, Représentant permanent (Genève et Vienne), Organisation internationale de la francophonie, a ouvert le débat en soulignant que la participation des pays d'Afrique de l'Ouest aux CVM était restée très faible et souvent concentrée dans des activités situées en amont des chaînes de valeur. Avec des investissements plus importants, ces pays pouvaient non seulement aspirer à une meilleure intégration dans les chaînes de valeur existantes, mais aussi occuper des segments à plus forte valeur ajoutée.

Ndiack Fall, chaire OMC de l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal, a montré que l'Aide pour le commerce était un levier important pour réduire les obstacles au commerce et renforcer l'intégration régionale, et qu'elle pouvait encourager les activités régionales interdépendantes.

M. Igue, titulaire de la chaire de l'OMC, Bénin, a présenté les principaux axes d'un programme de recherche conjoint mené par les chaires universitaires du Bénin et du Sénégal, avec le soutien de la France, qui visait à promouvoir les chaînes de valeur régionales en Afrique de l'Ouest. Ce programme comportait un volet consacré à la recherche et un volet concernant le renforcement des capacités, en faveur des acteurs concernés, y compris le secteur privé national et régional, en vue de supprimer les obstacles à la création et au renforcement de ces chaînes de valeur en vue de la diversification aux fins du développement durable.

M. Fall, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, a montré que l'Aide pour le commerce était un levier important pour réduire les obstacles au commerce et renforcer l'intégration régionale, et qu'elle pouvait promouvoir les chaînes de valeur régionales.

Leila Baghdadi, titulaire de la chaire de l'OMC, Tunis Business School, Université de Tunis, a examiné ce projet à la lumière d'une étude réalisée par la chaire de Tunis pour le chef du gouvernement tunisien et qui portait en particulier sur les incitations fiscales ciblées favorisant la création de valeur ajoutée.

Serge Ahissou, Ministre de l'industrie et du commerce du Bénin, a déclaré que les universitaires, et en particulier les titulaires des chaires de l'OMC, jouaient un rôle consultatif important dans la prise de décisions politiques. Ce rôle était plus important que

jamais en Afrique avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange continental africain.

Dans leurs observations, les participants ont souligné que l'intégration régionale offrait des possibilités car le continent connaissait une croissance démographique importante conjuguée à un phénomène d'urbanisation accélérée, qui créait une demande de produits manufacturés sans précédent. Il était essentiel d'avoir une connaissance approfondie de la demande des consommateurs africains, afin de tirer pleinement parti des immenses possibilités de diversification des économies dans le contexte d'une dynamique d'intégration continentale, observée avec le nouvel Accord de libre-échange continental africain.

Rapporteur: OMC



SÉANCE 84: Séance plénière – «Séance plénière de clôture»

Organisateur: Organisation mondiale du commerce

Vendredi 5 juillet 2019, 10h30-13 heures Salle W

La séance plénière de clôture a été l'occasion pour les Membres et les observateurs de faire des déclarations formelles sur le thème «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques pour un développement inclusif et durable grâce à l'Aide pour le commerce» et de donner leur avis sur l'avenir de l'Initiative Aide pour le commerce.

Les délégations souhaitant faire des déclarations ont été priées de limiter à trois minutes la durée de leurs interventions individuelles, et à cinq minutes la durée de leurs déclarations faites au nom d'un groupe de Membres.

Cette séance a été présidée par Chad Blackman, Ambassadeur, Représentant permanent de la Barbade auprès de l'OMC et Président du Comité du commerce et du développement de l'OMC.

Rapporteur: OMC



La séance plénière de clôture a été l'occasion pour les Membres et les observateurs de faire des déclarations formelles sur le thème «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques pour un développement inclusif et durable grâce à l'Aide pour le commerce» et de donner leur avis sur l'avenir de l'Initiative Aide pour le commerce. Cette séance a été présidée par le Président du Comité du commerce et du développement de l'Organisation mondiale du commerce, Chad Blackman, Ambassadeur, Représentant permanent de la Barbade auprès de l'OMC. **Le Directeur général, Roberto Azevêdo**, a formulé des observations finales après les interventions des Membres et il a clos l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019.

Chad Blackman, Ambassadeur, Représentant permanent de la Barbade auprès de l'OMC et Président du Comité du commerce et du développement de l'OMC, a noté que l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019 avait réuni un groupe varié de ministres, de chefs d'organisations, et de professionnels du commerce et du développement. Il a évoqué les discussions enrichissantes qui avaient eu lieu au cours de ces trois jours sur le thème «Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques pour un développement inclusif et durable grâce à l'Aide pour le commerce».

Avec 84 séances, l'édition 2019 de l'Examen global avait été l'occasion d'aborder des sujets divers. La majorité des séances avaient porté sur la diversification économique et l'autonomisation des femmes. Les autres sujets abordés étaient notamment la sortie de la catégorie des PMA, les mesures SPS et les OTC, le changement climatique, les énergies renouvelables, la facilitation des échanges, l'infrastructure qualité et le financement du commerce. M. Blackman a souligné quelques messages clés. La facilitation des échanges est un excellent outil pour promouvoir le commerce, mais elle nécessite un écosystème complet qui permet la croissance et le développement afin d'améliorer les perspectives commerciales internationales. Il a souligné l'importance de la participation des femmes pour l'accès au commerce et les avantages que les économies, quelle que soit leur taille, sont susceptibles d'en retirer.

Le représentant du Nigéria a remercié l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce, qui représentait une excellente occasion d'échanger des vues et des données d'expérience sur l'Aide pour le commerce. Le Nigéria avait organisé une activité parallèle consacrée à l'autonomisation économique

des femmes. L'intervenant a déclaré que l'Examen global avait été utile à tous les participants et qu'il attendait avec intérêt de poursuivre cette collaboration.

Le représentant du Bénin a félicité le Secrétariat pour l'organisation réussie de l'Examen global de l'Aide pour le commerce.

Le représentant de Madagascar a félicité le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé un excellent Examen global et d'avoir donné aux Membres l'occasion d'échanger des vues.

La représentante de l'Union européenne a indiqué qu'une période agitée, marquée par une forte incertitude sur le plan géopolitique à l'échelle mondiale, comme contexte du commerce et des investissements internationaux, rendait la réalisation des objectifs communs – consistant à permettre à tous les pays de participer au système commercial multilatéral et d'en tirer parti (ne laisser personne de côté) – particulièrement difficile. L'UE, qui était le premier fournisseur d'Aide pour le commerce, s'était fermement et résolument engagée à continuer de contribuer à l'Aide pour le commerce.

Selon l'examen de l'Aide pour le commerce 2019 de l'UE, la contribution de l'UE n'avait cessé de se renforcer en termes quantitatifs. En outre, la représentante a insisté sur l'attention accrue qui avait été accordée aux aspects qualitatifs de l'Aide pour le commerce afin de produire davantage de résultats et des effets plus importants. Il s'agissait de croissance et d'emploi, d'amélioration des conditions de vie, y compris sur le plan social et environnemental, en particulier pour les plus défavorisés.

Le commerce, s'il était inclusif et permettait l'autonomisation, constituait un moteur de la croissance économique durable et, partant, un moteur de la stabilité. La nouvelle approche adoptée par l'UE rapprochait de plus en plus l'aide du marché en faisant en sorte que l'accès aux marchés soit exploité par l'Aide pour le commerce de façon à produire un effet réel. La représentante a souligné qu'il importait non seulement d'investir dans les capacités de production et d'exportation et dans l'infrastructure qualité, mais aussi d'appuyer les stratégies nationales, d'encourager le dialogue entre les parties prenantes et de soutenir les réformes pour entretenir un climat favorable à l'investissement. Elle a indiqué que l'UE avait fermement soutenu l'orientation du programme de travail. La voie de la diversification, en particulier



compte tenu de la révolution numérique, devenait de plus en plus complexe.

La représentante a soulevé trois points principaux. Premièrement, pour rendre le commerce inclusif, il fallait tenir compte des difficultés et des intérêts des groupes les plus défavorisés. Deuxièmement, l'avenir était numérique: la connectivité et les compétences seraient plus importantes que jamais. Troisièmement, l'avenir devait être plus vert car le changement climatique représentait une menace pour l'humanité. Elle a invité les pays en développement à présenter des propositions concrètes sur la manière dont l'UE pouvait contribuer au renforcement des capacités. La représentante a félicité le Directeur général et son équipe d'avoir fait de l'Examen global une grande réussite.

Le représentant du Népal a remercié le Directeur général et son équipe pour l'organisation réussie de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019. Il a déclaré que la diversification et l'autonomisation économiques étaient des moteurs complémentaires et essentiels pour la réalisation des Objectifs de développement durable. La diversification économique contribuait à l'élévation du niveau de productivité et ouvrait la voie à l'autonomisation économique. Le représentant a salué le travail accompli dans le cadre de l'exercice de suivi et d'évaluation qui définissait la diversification et l'autonomisation économiques comme des objectifs fondamentaux du commerce et du développement. Il a indiqué que les initiatives relevant de l'Aide pour le commerce devaient être conçues de manière à exercer une incidence positive sur les trois dimensions du développement durable. Il a souligné la nécessité de mettre l'accent sur les actions visant à rendre l'Aide pour le commerce plus prévisible, axée sur les résultats, fondée sur la demande et prise en charge par les pays afin de diversifier l'économie, d'opérer une transformation structurelle, de promouvoir les exportations, de créer des emplois et de réduire la pauvreté.

L'intervenant a remercié les partenaires de développement pour la poursuite de leur partenariat et pour leur soutien constant aux initiatives de l'Aide pour le commerce. Il a suggéré d'affecter l'Aide pour le commerce à des domaines prioritaires, en particulier les infrastructures liées au commerce, le renforcement des capacités de production, l'ajustement lié au commerce, la diversification et la création de valeur ajoutée conformément aux objectifs fondamentaux de la Déclaration ministérielle de Hong Kong relative à l'Aide pour le commerce. Il a remercié

les partenaires de développement d'avoir accordé la priorité à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges. Il a insisté sur la nécessité d'élargir l'horizon au-delà des questions frontalières en développant l'infrastructure matérielle, en établissant un lien entre développement et commerce et en créant des installations permettant de renforcer les capacités commerciales sur le plan de l'offre.

Étant donné que les PMA représentaient moins de 1% des exportations mondiales, le représentant a proposé que le soutien au titre de l'Aide pour le commerce soit proportionné aux besoins réels des PMA et qu'une attention particulière soit accordée au renforcement des capacités de production et à la diversification des produits et des marchés.

Le représentant du Japon a félicité le Secrétariat de l'OMC pour la réussite de l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Il a affirmé que les Membres de l'OMC étaient sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la promotion de la coopération en vue de renforcer le caractère inclusif du système commercial multilatéral et d'atteindre les ODD. Depuis l'adoption de la Déclaration de Hong Kong en 2005, le Japon avait accordé une assistance liée à l'Aide pour le commerce pour un montant dépassant 72 milliards de dollars EU. Il a indiqué que les infrastructures économiques représentaient une grande partie de ce montant mais que le Japon fournissait une assistance qui s'étendait au renforcement des capacités de production ainsi qu'à la politique et à la réglementation commerciales.

Le Japon continuerait à apporter une Aide pour le commerce aux pays en développement, y compris les PMA, par le biais de diverses initiatives telles que le Partenariat élargi en faveur des investissements dans l'infrastructure qualité, les postes frontières à guichet unique et l'Initiative africaine de formation commerciale en faveur du renforcement des capacités humaines. Le représentant a souligné les efforts considérables que le Japon avait déployés pour encourager les investissements en Afrique. Lors de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI), qui s'était tenue à Nairobi (Kenya), et constituait la première édition de cette conférence en Afrique, le Premier Ministre Shinzo Abe avait annoncé que le Japon investirait environ 30 milliards de dollars EU en Afrique dans le cadre de partenariats public-privé. Le représentant espérait que ces efforts avaient aidé les pays africains à concrétiser les visions stratégiques prévues dans le cadre du propre programme de l'Afrique, l'Agenda 2063. Il a annoncé que la septième



édition de la TICAD aurait lieu à Yokohama (Japon), et que les dirigeants des pays participants, dont ceux des pays africains, aborderaient une série de sujets, y compris le dialogue Japon-Afrique sur les entreprises, afin de renforcer les relations commerciales entre les secteurs privés japonais et africain.

Le représentant des États-Unis a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé le septième Examen global de l'Aide pour le commerce. Il a indiqué que les États-Unis participaient activement aux discussions sur l'Aide pour le commerce menées à l'OMC et qu'ils avaient fourni une assistance au titre de l'Aide pour le commerce d'un montant de 1,1 milliard de dollars EU en 2017 afin d'aider les pays en développement à devenir plus autonomes et à participer au système commercial mondial. Il a signalé que l'Examen global de cette semaine donnait des exemples en temps réel de la façon dont l'Aide pour le commerce aidait les pays en développement à améliorer leur compétitivité, à développer et à diversifier leurs échanges, à attirer l'investissement étranger direct et à créer des emplois. Il a fait remarquer que les améliorations observées en matière de facilitation des échanges en étaient un parfait exemple.

Pendant plus de deux décennies, les États-Unis avaient contribué au renforcement des capacités aux fins de la facilitation des échanges dans le cadre de programmes bilatéraux et régionaux et au moyen de la création du Partenariat pour la facilitation des échanges, qui était essentiel pour établir ce partenariat public-privé novateur qu'était l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, afin d'appuyer la mise en œuvre solide de l'accord. Le représentant a évoqué l'activité parallèle organisée par les États-Unis, intitulée «Renforcement des capacités commerciales en Zambie: étude de cas sur l'appropriation par les pays et la coordination des donateurs». Il a attiré l'attention des Membres sur la date limite imminente pour l'utilisation des flexibilités prévues à la section II et pour la notification des dates définitives pour les engagements de la catégorie C, qui avait été fixée au 22 août dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Il a également évoqué la participation des États-Unis au deuxième Forum sur les accessions à l'OMC. Les États-Unis étaient de fervents partisans du processus d'accession à l'OMC. Le représentant a déclaré que les pays qui ont la possibilité d'accéder au titre de l'article XII deviennent plus forts et plus résilients du fait du processus de réforme qu'ils engagent. Il a souligné qu'il était important de fournir l'assistance technique au cours du processus d'accession et

il a mentionné le soutien apporté par l'USAID en Afghanistan et au Libéria. Il a réaffirmé le soutien des États-Unis en faveur de l'Aide pour le commerce. Il croyait à l'autonomie et aux avantages que pouvaient tirer les Membres de l'OMC lorsque les règles commerciales mondiales étaient pleinement mises en œuvre.

Le représentant de la Corée a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global. Il a exprimé la volonté de la Corée de contribuer à la réussite de l'Initiative Aide pour le commerce. Depuis 2011, la Corée s'était efforcée d'améliorer ses cadres juridique et institutionnel régissant l'Aide pour le commerce. En 2017, elle avait versé environ 49% de son APD bilatérale au titre de l'Aide pour le commerce. Le représentant a fait observer que la Corée avait largement bénéficié du système commercial multilatéral, qui avait joué un rôle essentiel pour favoriser le développement économique du pays au cours des dernières décennies. Il a fait savoir que la Corée était déterminée à rendre le système commercial multilatéral plus stable, plus prévisible, plus fort et plus inclusif.

Il a souligné que la diversification et l'autonomisation avaient été des facteurs essentiels pour rendre son pays plus résilient afin qu'il vole de ses propres ailes. Dans le cadre du programme national coréen intitulé «État novateur et inclusif», il a relevé les avantages de promouvoir l'intégration dans le commerce international et l'économie numérique, et il a demandé d'apporter un soutien supplémentaire à ceux qui étaient laissés pour compte. Il pensait que l'Examen global répondait bien à cette demande. En tant que pays qui était autrefois bénéficiaire de l'aide et qui était devenu un donateur, la Corée était déterminée à poursuivre ses efforts pour aider à renforcer les capacités commerciales des pays en développement et à contribuer ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Le représentant d'Haïti a félicité le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Pendant trois jours, les participants avaient eu la possibilité d'échanger des données d'expérience sur différents sujets et de mettre en évidence l'importance de l'Aide pour le commerce.

Le représentant de la Thaïlande a déclaré que le commerce international avait été un moteur du développement économique. Il a insisté sur le fait que l'Aide pour le commerce avait été un outil important qui avait permis aux pays en développement de



surmonter les obstacles au commerce international et qui avait remédié aux contraintes de capacités sur le plan de l'offre, réduit la pauvreté et renforcé l'économie. Il a fait observer que l'APD jouait un rôle majeur dans le développement et que l'Aide pour le commerce représentait 53% du total de l'APD reçue par la Thaïlande. Le représentant a indiqué que la Thaïlande était un nouveau pays donateur qui participait activement à la coopération Sud-Sud. Il a précisé qu'un organisme de coopération en faveur du développement avait été créé en 2004 pour fournir une aide au développement à d'autres pays en développement. Il a souligné que le renforcement des capacités économiques était un des principaux programmes que la Thaïlande avait ouverts à plus de 100 pays en développement. La diversification et l'autonomisation économiques étaient indispensables à la durabilité.

La Thaïlande, qui présidait l'ASEAN, accordait une grande importance à la durabilité, comme en témoignait le thème de la présidence de l'ASEAN, «Promouvoir un partenariat en faveur de la durabilité». Le représentant a indiqué que, lors du Sommet de l'ASEAN qui s'était tenu récemment, les dirigeants de l'ASEAN étaient convenus de créer le Centre de l'ASEAN pour le dialogue sur le développement durable. Il espérait que l'Aide pour le commerce continuerait à mobiliser le soutien et la coopération en matière de diversification et d'autonomisation économiques.

Le représentant du Taipei chinois a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019. Pour soutenir les travaux de l'OMC sur l'Aide pour le commerce, le Taipei chinois avait organisé une activité parallèle intitulée «Commerce électronique et accessibilité» et avait fait part de ses expériences pratiques en matière de solutions mobiles pour les entreprises de commerce électronique et en matière de renforcement des capacités spécialement destinées aux pays en développement. L'objectif était d'aider les femmes, les PME et les communautés rurales des pays en développement et des pays les moins avancés à tirer parti des possibilités offertes par le commerce numérique. Le représentant a indiqué que le Taipei chinois avait également présenté des exemples de réussites portant sur des programmes de développement coopératif en Amérique latine et aux Caraïbes, qui consistaient notamment à créer des zones Wifi, à accroître le financement destiné aux infrastructures des TIC et à dispenser des formations professionnelles.

La connectivité et l'accessibilité du monde du commerce électronique étaient l'une des principales difficultés qu'il fallait surmonter. Le représentant a souligné qu'il importait de garantir aux pays en développement Membres et aux PMA un accès libre et équitable. Il a réaffirmé l'attachement du Taipei chinois à l'Initiative Aide pour le commerce, qui visait à promouvoir le commerce et la diversification, à aider à faciliter la connectivité dans le cadre du commerce électronique, et à faire progresser l'intégration des pays en développement Membres et des PMA dans le système commercial mondial.

Le représentant de l'Australie a félicité le Secrétariat de l'OMC pour la réussite de l'Examen global de cette année. Il en a salué le message positif et les initiatives en cours pour rendre le commerce plus inclusif. Il a déclaré que l'Australie restait profondément attachée à l'Aide pour le commerce et qu'elle en était un fervent défenseur depuis le lancement de l'initiative près de 15 ans auparavant. En 2014, l'Australie s'était fixé comme objectif de porter ses investissements au titre de l'Aide pour le commerce à 20% de son budget consacré à l'aide en 2020. Cet objectif avait été atteint et dépassé avant la date prévue chaque année depuis 2017. Selon les prévisions, ce chiffre devrait s'élever à 24,5% du budget consacré à l'aide en 2019.

L'approche adoptée par l'Australie en matière d'Aide pour le commerce allait dans le même sens que le thème de l'Examen global de cette année, comme en témoignait le renforcement de la présence de l'Australie dans le Pacifique en réponse aux difficultés auxquelles la région était confrontée, y compris le besoin d'une croissance économique soutenue et le besoin de compétences et d'emplois d'une population en augmentation, la lutte contre le changement climatique et l'objectif de l'égalité des sexes. L'Aide pour le commerce pouvait contribuer à libérer le potentiel du commerce pour favoriser la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté.

L'Australie avait organisé une activité parallèle consacrée au Pacifique afin de présenter le travail accompli en collaboration avec les pays partenaires du Pacifique pour faire du commerce un outil de développement. Le représentant a noté qu'un débat fructueux s'était déroulé sur la manière dont l'accord régional de commerce et de développement PACER Plus avait été adapté aux besoins de la région en matière de développement. Il a rappelé que l'Australie soutenait les initiatives relevant de l'Aide pour le commerce, y compris le Cadre intégré renforcé, le Fonds pour l'application des normes



et le développement du commerce, le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges, le Programme de soutien pour la facilitation des échanges de la Banque mondiale et l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, pour n'en citer que quelques-unes. Il a réaffirmé l'attachement de l'Australie à l'Aide pour le commerce, qui constituait un moyen essentiel d'assurer un développement inclusif et durable.

La représentante de la Norvège a remercié tous les participants à la préparation de l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Elle a déclaré que le commerce était un instrument essentiel à la réalisation des Objectifs de développement durable. La mondialisation économique avait apporté des avantages considérables, mais trop peu d'efforts avaient été faits pour celles et ceux qui n'avaient pas encore tiré parti de la croissance économique. La représentante a souligné que la mondialisation continuerait à susciter une résistance si les gens pensaient qu'elle ne profitait qu'à quelques-uns. Elle a déclaré que, dans le cadre du système commercial multilatéral, tous les Membres devaient pouvoir contribuer dans toute la mesure de leurs capacités.

L'assistance technique et le renforcement des capacités étaient des éléments cruciaux pour établir un équilibre entre les droits et les obligations des Membres. La Norvège s'efforçait d'être un partenaire constant de l'Aide pour le commerce. La représentante a insisté sur le fait que la politique internationale de la Norvège en matière de développement était axée sur les plus pauvres, de manière à ne laisser personne de côté, et supposait une plus forte présence dans les pays les moins avancés et en Afrique subsaharienne. À cet égard, elle a déclaré que le Cadre intégré renforcé resterait une priorité. Elle a souligné qu'il importait de lutter contre l'inégalité entre les sexes dans le domaine du commerce. Elle considérait également la création de la Zone de libre-échange continentale africaine comme un signe encourageant qui montrait que chacun pouvait gagner en coopérant.

Le représentant de la Nouvelle-Zélande a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Il a fait observer que l'Examen global de cette année était particulièrement pertinent pour le Pacifique. Il a reconnu la contribution importante du Pacifique au dialogue sur l'Aide pour le commerce. Le représentant a indiqué que le Pacifique et de nombreux petits États insulaires en développement étaient confrontés à des difficultés, y compris leur taille, l'étroitesse de leur base de

ressources et leur isolement. Il a évoqué des exemples de réussites relatifs au développement d'un tourisme porteur d'emplois et d'une pêche durable, que l'on devait aux possibilités offertes par la connectivité numérique.

Le programme d'aide de la Nouvelle-Zélande était axé sur le Pacifique et une grande partie de ce programme était destinée à l'Aide pour le commerce. Parmi les domaines auxquels la Nouvelle-Zélande donnait la priorité figuraient le soutien à la diversification économique, aux exportations de services, au potentiel de l'économie bleue durable et aux investissements dans les infrastructures essentielles. Le représentant a déclaré que la Nouvelle-Zélande consacrait au moins 20% de son APD au soutien à l'Aide pour le commerce dans le Pacifique. Il a indiqué que des objectifs seraient fixés lorsque l'accord de commerce et de développement PACER Plus entrerait en vigueur. PACER Plus était un accord conclu entre la Nouvelle-Zélande, l'Australie et neuf pays du Pacifique. Cet accord montrait que la Nouvelle-Zélande prenait en compte les objectifs en matière d'aide et de politique commerciale afin de faciliter l'intégration économique dans la région.

Le commerce pouvait jouer un rôle important dans le développement économique des pays partenaires et dans l'intégration économique dans la région du Pacifique. Le représentant a encouragé tous les pays à déployer des efforts pour participer au système commercial multilatéral fondé sur des règles et le soutenir, et pour aider les autres à le faire au moyen de l'Aide pour le commerce compte tenu des avantages que ce système pouvait apporter à tous. Il a souligné qu'il importait de veiller à ce que le système commercial multilatéral et toutes les formes d'Aide pour le commerce et de coopération qui le soutiennent restent aussi efficaces et cohérents que possible, afin d'atteindre l'objectif mondial qui consiste à ne laisser personne ni aucun pays de côté.

Le représentant du Venezuela a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce.

La représentante du Guatemala a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Elle a salué les efforts déployés pour que les différentes tables rondes et séances soient représentatives des différentes régions et pour qu'elles soient paritaires. Elle a indiqué que le Guatemala avait participé au questionnaire sur l'Aide pour le commerce et elle a mentionné les



priorités nationales, y compris les infrastructures de transport, les infrastructures de réseau comme l'eau, les télécommunications et l'électricité, et le développement rural. Elle a également affirmé que la facilitation des échanges était une priorité majeure et a remercié les donateurs qui avaient contribué à la facilitation des échanges. La représentante espérait pouvoir compter sur le soutien des donateurs pour que son pays puisse respecter pleinement les obligations au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges. Elle a remercié le STDF d'avoir aidé à organiser un stand qui présentait le miel guatémaltèque et à améliorer la traçabilité de la chaîne de production du miel. Elle a aussi évoqué le soutien apporté par le STDF pour que le Guatemala puisse respecter les mesures sanitaires et phytosanitaires applicables aux crevettes.

Le représentant du Yémen a félicité le Directeur général et le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019. Le Ministre a dit que le Yémen était un bon exemple de PMA qui évoluait dans un contexte de fragilité en raison d'un conflit en cours. Le Yémen était confronté à plusieurs difficultés et déséquilibres structurels chroniques à différents niveaux économiques, sociaux et humanitaires. Les exportations, par exemple, étaient fortement concentrées et très fluctuantes, car le pays était tributaire de deux produits de base, à savoir le pétrole et le gaz. Ces deux produits représentaient plus de 90% des exportations de marchandises du Yémen. Le Ministre a souligné que ces problèmes avaient connu une aggravation sans précédent au cours des quatre dernières années, c'est-à-dire depuis le coup d'État. Les indicateurs de développement et la situation économique et sociale s'étaient dégradés. Les services de base s'étaient détériorés et une grande partie des infrastructures avait été détruite. Depuis la fin de 2014, le déficit budgétaire avait atteint environ 15% de la production et les recettes fiscales avaient diminué de 22% entre 2015 et 2016. En outre, la production et l'exportation de pétrole et de gaz s'étaient interrompues et les recettes avaient diminué de 95%. La stabilité, le rétablissement des services et la reprise économique nécessitaient l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action qui englobait les besoins prioritaires urgents et prévoyait un financement adéquat.

En mars 2019, le gouvernement du Yémen avait élaboré un «Plan des priorités en matière de reconstruction et de reprise économique». Le Ministre a souligné que le plan actuel était axé sur certains services de base, le développement humain, la stabilité, la reprise économique et les questions relatives à la bonne

gouvernance. Il ne remplaçait pas le programme global complet de reconstruction et de développement.

En collaboration avec des partenaires locaux et régionaux, le Yémen travaillait à l'élaboration d'un programme de reconstruction et de développement plus complet qui nécessiterait un financement de la part des alliés et des partenaires. Le représentant a insisté sur le fait que la nette détérioration de l'économie et l'interruption du flux normal des échanges, en particulier des exportations, avaient entraîné un fort recul de la plupart des activités économiques, et de l'avancement des travaux en général. La reprise de l'économie yéménite était une priorité majeure. Le représentant a indiqué que des travaux étaient en cours pour rétablir les services de base, pour relancer l'économie et pour mobiliser un soutien en faveur de la reconstruction des infrastructures. Il a aussi mis en évidence les difficultés que rencontrait le Programme alimentaire mondial pour fournir une aide alimentaire et humanitaire au Yémen. Le Ministre a rappelé qu'au Yémen, qui sortait d'un conflit, la diversification et l'autonomisation économiques s'imposaient de toute urgence pour créer des emplois et pour contribuer à la croissance, à la stabilité et à la paix.

Le représentant de la Côte d'Ivoire a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019. Il a indiqué que la Côte d'Ivoire avait participé au questionnaire sur l'Aide pour le commerce. Il a exprimé sa satisfaction pour l'organisation de l'Examen global et a insisté sur l'importance de l'aide pour promouvoir les activités commerciales dans divers domaines. Il a souligné qu'il était important que les Membres continuent de mettre en œuvre les décisions prises à la Conférence ministérielle de Hong Kong, afin de tirer parti de l'Aide pour le commerce.

Il était nécessaire d'adapter l'Aide pour le commerce aux besoins évolutifs des bénéficiaires. Dans le cadre des discussions en cours sur le commerce électronique et dans le but d'encourager la participation des pays en développement et des pays les moins avancés, le représentant a suggéré de créer une aide destinée au financement du commerce électronique afin de réduire la fracture numérique et de renforcer les infrastructures du commerce électronique.

Le représentant de la Barbade a remercié le Directeur général de l'OMC et le Secrétariat d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2019, qui avait été efficace et avait réuni de nombreux participants. Il a déclaré que le



commerce était un moteur essentiel d'une croissance économique soutenue et que cet examen avait mis en évidence le lien crucial entre le commerce et une croissance économique durable. Il a rappelé certains des sujets importants qui avaient été abordés, y compris l'autonomisation économique des femmes, le financement du commerce, la transformation structurelle et deux sujets particulièrement importants pour les petites économies en développement, à savoir la facilitation des échanges et la diversification économique. Il a souligné que, pour bénéficier des avantages du commerce, le degré de volonté politique devait être maintenu afin de mener à bien les initiatives d'Aide pour le commerce, et que les partenaires de développement devaient continuer à combler l'écart entre l'intention et l'aide fournie.

Le représentant de la Fédération de Russie a fait observer que cette édition de l'Examen global de l'Aide pour le commerce avait été la plus importante puisque 84 séances avaient été organisées. Il a rappelé que la Fédération de Russie, sixième économie mondiale, avait accédé à l'OMC en 2012. Il a indiqué que, cette année, la Fédération de Russie avait participé au questionnaire sur l'Aide pour le commerce et était devenue un participant actif. Comme cela avait été le cas par le passé, la Fédération de Russie accordait aujourd'hui une grande importance à l'aide au développement. Le représentant a signalé que l'aide publique au développement de la Fédération de Russie dépassait 1 milliard de dollars EU par an.

L'Aide pour le commerce était fournie en coordination avec les partenaires des États en développement en fonction de leurs intérêts, en matière non seulement de développement du commerce mais aussi de développement des infrastructures. La Fédération de Russie apportait une aide dans le cadre des institutions multilatérales et au niveau bilatéral. Le représentant a dit que l'aide de la Fédération de Russie était géographiquement axée sur les pays voisins, en particulier sur la CEI. Il a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce.

Le représentant du Tchad a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce qui avait porté sur diverses questions, notamment la sortie de la catégorie des PMA et la diversification. Il a indiqué que le Groupe des PMA bénéficiait largement de l'Initiative Aide pour le commerce. Il restait aux PMA beaucoup de chemin à parcourir avant de parvenir à un niveau acceptable de participation au commerce mondial, afin de promouvoir

la création d'emplois, l'éducation, la santé et d'autres besoins. Le commerce était fondamental pour le pays car il constituait une source de développement durable. Le représentant a rappelé qu'il était nécessaire d'accorder aux PMA un traitement préférentiel dans le cadre des Accords de l'OMC.

Les PMA sur le point de sortir de cette catégorie devaient se sentir soutenus pour connaître une transition progressive afin de pouvoir assumer leur nouveau statut de pays en développement. Il a souligné qu'il importait de poursuivre les efforts faits dans le cadre de l'Initiative Aide pour le commerce et de l'Examen global. Ce dernier était l'occasion d'examiner ce qui avait été accompli et d'identifier les points à améliorer. Le représentant a dit que les modifications techniques proposées par les Membres dans le cadre de l'OMC ne devaient pas représenter une charge supplémentaire pour les PMA. Les propositions devaient aider à débloquer la situation dans laquelle se trouvait l'OMC.

Le représentant des Fidji a remercié le Secrétariat de l'OMC d'avoir organisé l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Il a déclaré que cette manifestation avait été très utile car elle avait permis aux petits pays insulaires en développement de faire connaître les difficultés et les possibilités qui leur étaient propres. Il a félicité les pays voisins insulaires de la région Pacifique d'être sortis de la catégorie des PMA. Il a évoqué la menace existentielle que représentaient le climat et les cyclones tropicaux, qui entravaient le développement économique de la région ainsi que sa capacité de suivre le rythme de l'économie mondiale et de participer avec succès aux chaînes de valeur mondiales.

Le représentant a demandé à la communauté internationale d'aider à mettre en place un mécanisme plus résilient qui renforcerait les capacités d'adaptation du Pacifique, car la région s'était consacrée à la remise en état et à la reconstruction au lieu de se concentrer sur le commerce. Il a également demandé aux institutions multilatérales de ne pas oublier les Membres retirés récemment de la liste des PMA et de leur apporter le soutien nécessaire dans les chaînes de valeur mondiales. Enfin, il a remercié les partenaires de développement et les donateurs pour leur soutien constant.

Le Directeur général, Roberto Azevêdo, a commencé ses observations finales en déclarant que l'OMC était fière d'accueillir l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Des discussions intenses, inclusives et constructives avaient eu lieu au sujet de l'importance



de l'Aide pour le commerce pour la diversification et l'autonomisation.

Le nombre de participants avait été très élevé, puisque plus de 1 500 personnes, y compris de nombreux ministres et d'autres dirigeants, avaient pris part à un total de 84 séances.

La séance de clôture était une excellente occasion de faire le point sur certaines des principales questions débattues et d'examiner la voie à suivre pour l'initiative.

L'importance de l'Aide pour le commerce ne faisait aucun doute. Depuis qu'elle avait été lancée il y avait un peu plus de 10 ans, plus de 409 milliards de dollars EU avaient été dépensés dans le cadre de cette initiative, en faveur de 146 pays ou territoires. Ce soutien était destiné à aider les bénéficiaires à développer leur infrastructure et leurs capacités commerciales.

Il était extrêmement important de renforcer les capacités du côté de l'offre et les infrastructures liées au commerce. Il s'agissait d'un complément nécessaire à l'ouverture des marchés. Et, pris ensemble, ces facteurs étaient une recette éprouvée pour favoriser la croissance, le développement, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois. Tout cela était essentiel à la réalisation des Objectifs de développement durable.

"L'Examen 2019 porte sur le soutien à la diversification et à l'autonomisation économiques. Cela est fondamental au vu de la situation actuelle.

Face à l'évolution de l'économie mondiale, nous devons veiller à ce que cette initiative continue de répondre aux besoins des Membres.

Nous connaissons aujourd'hui de grands changements économiques induits par un grand nombre de facteurs, dont les nouvelles technologies. Cela modifie profondément la manière dont nos sociétés fonctionnent et interagissent.

La communauté du commerce et du développement doit faire en sorte que les initiatives telles que l'Aide pour le commerce puissent s'adapter et continuer d'apporter une contribution significative sur le terrain.

Cette préoccupation a été exprimée lors de nombreuses discussions au cours de cet examen global.

Par exemple, l'importance de la connectivité numérique pour la diversification et l'inclusion est un thème qui est clairement ressorti de l'Examen.

On a évoqué la façon dont les approches numériques sont intégrées dans les activités de l'Aide pour le commerce. On nous a expliqué comment elles sont appliquées à la circulation des marchandises et comment elles peuvent être utilisées pour intégrer les plus fragiles dans les flux commerciaux.

De fait, nombreux sont ceux qui ont mis en évidence l'inclusion numérique comme élément essentiel de la diversification."

Le Directeur général, M. Azevêdo, a indiqué qu'il avait entendu l'appel lancé pour que le Secrétariat aide les pays en développement et les PMA Membres à participer aux travaux sur le commerce électronique à l'OMC. Comme toujours, l'OMC était prête à répondre aux demandes de soutien des Membres.

"La poursuite des travaux à cet égard pourrait être importante pour que l'initiative reste pertinente et adaptée aux besoins des Membres. Bien entendu, ces travaux peuvent avoir des liens productifs avec d'autres domaines de travail de l'OMC.

La question de la promotion d'une plus grande durabilité économique est également ressortie des discussions.

La séance d'hier sur la diversification et l'économie bleue a permis de mettre en avant cette problématique. Le réchauffement, l'acidification et la désoxygénation des océans, la surpêche et la pêche illicite; tous ces phénomènes mettent en péril les moyens de subsistance et menacent l'avenir de nombreuses économies côtières.

Les négociations visant à éliminer les subventions à la pêche préjudiciables en cours à l'OMC constitueraient une étape importante pour remédier à ce problème urgent. Peter Thomson, Envoyé spécial des Nations Unies pour l'océan, a défendu cette cause lors de notre séance d'hier matin. J'espère que les Membres de l'OMC entendront cet appel et redoubleront d'efforts pour parvenir à un accord.

Dans le même registre, nous avons eu des débats très intéressants sur la manière de diversifier les secteurs vulnérables au changement climatique et de promouvoir des mesures d'adaptation qui renforcent la résilience. La séance de ce matin portait sur les



conséquences des cyclones tropicaux Idai et Kenneth. Elle a souligné ce qui était en jeu, en particulier pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Cela pourrait constituer un domaine de travail additionnel pour l'Aide pour le commerce.

L'inclusion et l'autonomisation ont également occupé une place importante dans les débats.

C'était notamment le cas lors des nombreuses discussions sur l'autonomisation économique des femmes qui ont constitué un point fort de cet examen. De fait, je pense qu'il s'agit d'un domaine où nous avons fait de réels progrès. À la fin du dernier Examen global, un puissant appel avait été lancé, nous demandant de prendre en considération les questions liées à l'égalité des sexes dans nos travaux de l'Aide pour le commerce.

Aujourd'hui, la vaste majorité des stratégies de l'Aide pour le commerce, celles des donateurs comme celles des pays partenaires, intègrent l'autonomisation économique des femmes.

La Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes est également un socle important pour la suite de nos efforts. Nous avons également entendu l'appel demandant davantage de données sur cette question. L'OMC et la Banque mondiale ont lancé un projet de recherche conjoint pour mieux comprendre les liens entre le commerce et l'égalité hommes-femmes. Je pense donc que la question est loin d'être épuisée.

D'autres débats sur l'inclusion et l'autonomisation ont porté plus spécifiquement sur les moyens d'autonomiser les PMA. Une attention particulière a également été accordée aux petites entreprises et aux jeunes. Je pense qu'il s'agit d'aspects très importants pour les travaux futurs de l'Aide pour le commerce.

Enfin, nous avons également entendu parler des importants travaux réalisés pour encourager les efforts de diversification par d'autres moyens, tels que l'infrastructure qualité, la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges, le rôle de nouvelles formes de production et le rôle de l'économie des services.

Cette liste n'est pas exhaustive. Je pense que la richesse du débat montre deux choses: premièrement, que l'Aide pour le commerce continue d'être un outil fondamental favorisant l'autonomisation économique et, deuxièmement, que cette initiative peut largement

être adaptée, modifiée et améliorée et peut évoluer afin de continuer à aider les Membres à remédier à leurs difficultés structurelles, qu'elles soient anciennes ou nouvelles.

Il appartient aux Membres de définir précisément la manière dont nous façonnerons l'avenir de cette initiative. Je pense que cet examen global nous a fourni des bases solides sur lesquelles nous appuyer.

Continuons donc d'œuvrer ensemble pour renforcer l'Initiative Aide pour le commerce.

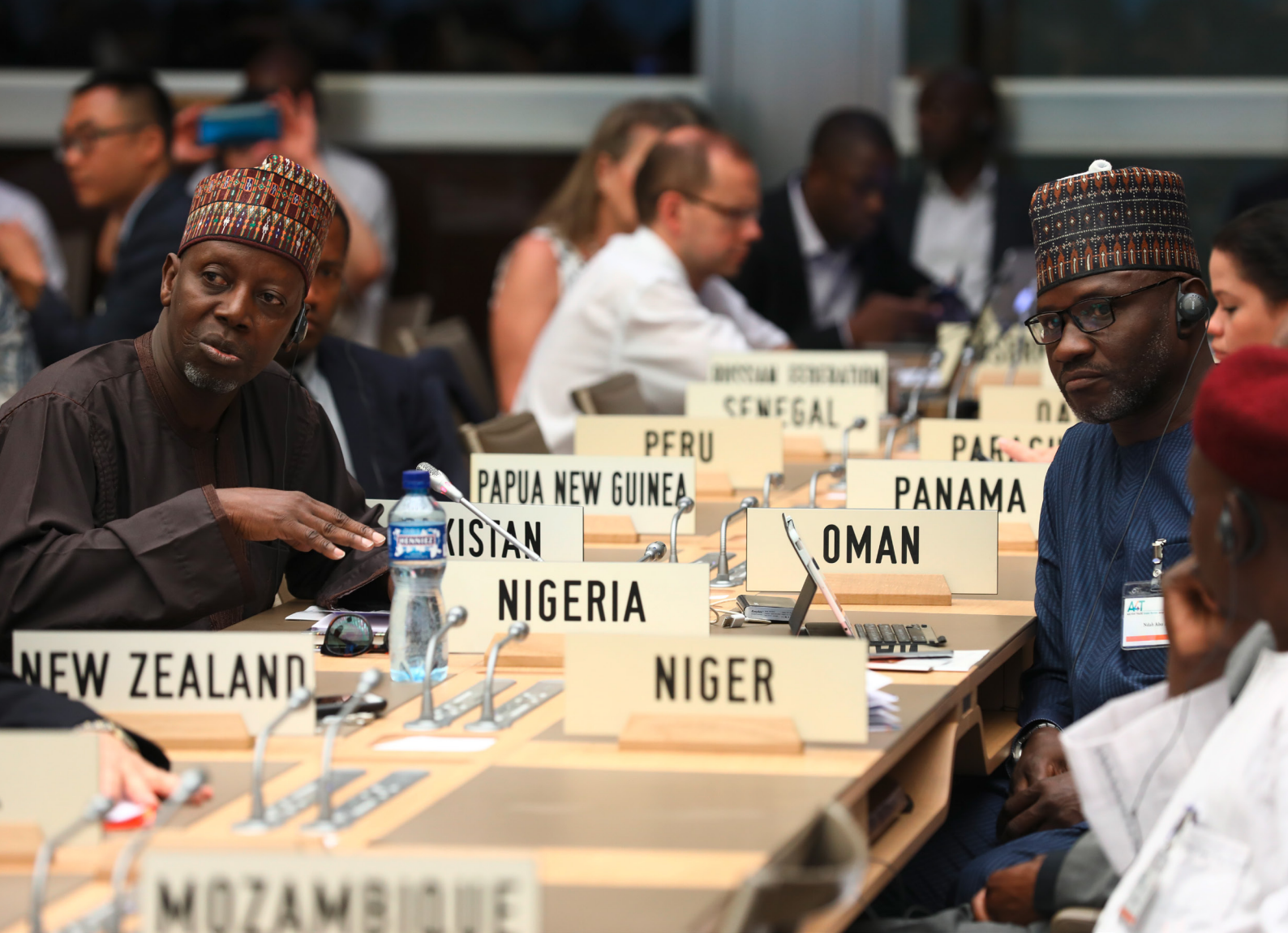
J'attends avec intérêt nos discussions sur les prochaines étapes de ces travaux et me réjouis d'entendre les idées des Membres sur la manière dont nous pouvons utiliser la plate-forme Aide pour le commerce pour satisfaire aux nouveaux besoins et priorités en matière de développement.

Enfin, permettez-moi de remercier encore une fois les membres du Secrétariat de l'OMC pour l'excellent travail qu'ils ont fourni pour organiser cet événement. Mes remerciements vont tout particulièrement à la Division du développement, mais également à nos collègues de toute l'Organisation. Je suis conscient que cet événement a nécessité un énorme travail et je suis sûr que les Membres et tous les participants présents cette semaine y ont été sensibles.

Merci d'avoir fait du septième Examen global une grande réussite."

Rapporteur: OMC









Le présent rapport résumé a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.